



3 2044 106 334 717

7

Arnold Arboretum Library



THE GIFT OF
FRANCIS SKINNER
OF DEDHAM
IN MEMORY OF
FRANCIS SKINNER

(H. C. 1862)

Received

1862

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON

Année 1866.

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME QUATORZIÈME

PARIS
F. SAVY, LIBRAIRE
rue Hautefeuille, 24.

15 Janvier 1867.



ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON

Association typographique lyonnaise. — Regard, rue Tupin, 31.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Année 1866.

—
(NOUVELLE SÉRIE.)
—

TOME QUATORZIÈME

PARIS

F. SAVY, LIBRAIRE
rue Hautefeuille, 21.

—
15 Janvier 1867.



TABLEAU
DES
MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON
AU 31 DÉCEMBRE 1866

BUREAU :

- MM. CHEVREAU G. O. ✻, sénateur, préfet du Rhône, *président d'honneur.*
MULSANT ✻, *président.*
PERROUD ⚔, *vice-président.*
MILLIÈRE, *secrétaire général.*
DEBAT, *secrétaire-archiviste.*
CHAURAND, *trésorier.*

Conservateurs

- MM. ROLLET, *pour la botanique.*
N..., *pour la minéralogie.*
TERVER, *pour la zoologie.*
HOFFET, *bibliothécaire.*

Membres honoraires

- MM. De la SAUSSAYE O. ✻, membre de l'Institut, recteur de l'Académie de Lyon.
Vincent (l'abbé) ✻, ancien inspecteur général de l'Université, en retraite.
Desjardins ✻, architecte en chef de la ville.
Milne-Edwards C. ✻, membre de l'Institut.
Blanchard ✻, membre de l'Institut.

Membres Titulaires**1833**

M.M.

Mulsant (Etienne) ✻, sous-bibliothécaire de la ville, professeur au Lycée, quai St-Vincent, 43.

1836

Hoffet (J.-G.), officier de l'Université, avenue de Noailles, 61.

1839

Gérard (le D^r), rue Constantine, 2.

1845

Jordan (Alexis), rue de l'Arbre-Sec, 40.

1846

Dugas (Ozippe), rue Impériale, 90.

Perroud (Benoit-Philibert) ✚, (Albert-le-Valeureux), quai Saint-Vincent, 43.

Beckensteiner (Christophe), rue Saint-Pierre, 14.

Millière (Pierre), place Kléber, 2.

Gaillard (Fleury), place Bellecour, 16.

1848

Terver (Martial), quai Pierre-Scize, 90.

1851

Forest (Jules) ✚, quai d'Albret, 25.

Blanchon (Aimé), rue Bourbon, 35.

Blanchon (Louis), rue Puits-Gaillot, 31.

Dumortier (Eugène), avenue de Saxe, 97.

Malmazet (Jean-André), place Tholozan, 24.

MM.

- Navier (Hippolyte), quai d'Herbouville, 1.
 Cazenove (Raoul de), rue de l'Impératrice, 66.
 Girodon (l'abbé), rue de Crémieu, 26.

1855

- Guinon (Nicolas) ✱, chimiste, rue Bugeaud, 6.
 Carrier (le D^r Jean-Baptiste) † (éperon d'or), rue St-Dominique, 13.
 Mangini (Lucien), ingénieur civil, rue St-Joseph, 2.
 Rollet (M.-A.), cours Bourbon, 84.
 Jaricot (Ernest), négociant, rue Puits-Gaillot, 21.

1856

- Pallias (Honoré), rue Centrale, 25.
 Gabillot (Joseph), quai des Célestins, 5.
 Bizot (Jules), agent de change, rue Impériale, 7.
 Vernier (Louis), rue Bourbon, 53.
 Dériard (Auguste), avenue de Saxe, 112.
 Monterrat (Amédée), rue Royale, 29.
 Guichon (Jean), pharmacien, rue de l'Impératrice, 31.
 Arlès-Dufour (Gustave), négociant, place Tholozan, 19.
 Royé-Vial ✱, membre du Conseil général, rue de la Fromagerie, 1.
 Vachon (Antoine) ✱, négociant, quai St-Vincent, 39.
 Poncin (Henri-Athanase), chef d'institution, rue de la Bourse, 4.
 Rambaud (André), quai des Augustins, 61.

1857

- Fournereau (l'abbé), professeur à l'institution des Chartreux.
 Bonnes (Martial), régisseur à l'Ecole vétérinaire.

1858

MM

- Rey (Claudius), à Villié.
 Jeannon (Antonin) ✱, quai Tilsitt, 22.
 Domingeon (L.), rue Ste-Hélène, 25.
 Salaville (Benoît), à Beaujeu.

1859

- Willermoz (Ferdinand), rue Bourbon, 38.
 Seytre (l'abbé), aumônier, à Vernaison.
 Eymard (Paul), rue Constantine, 22.
 Andrieux (Louis), place de la Bourse, 44.
 Revelière, receveur de l'enregistrement à Blain (Loire-Inférieure).

1860

- Pariset (Ernest), quai St-Clair, 14.
 Biétreix (Camille), rue Lanterne, 31.
 Vallod (Auguste), ingénieur civil, rue de l'Impératrice, 50, à Ivry.
 Roë (Henri), premier avocat général, à Grenoble.
 Bachelet (le D^r), place de l'Impératrice, 8.
 Barrier (le D^r) ✱, quai d'Orsay, 1, à Paris.
 Sichel (le D^r) (O ✱ ✱), rue de la Chaussée-d'Antin, 50, Paris.
 Marseul (l'abbé de), rue Demours, 15, à Paris.
 Galichon (Emile), rue de Rivoli, 182, à Paris.
 Maison, rue de Tournon, 17, à Paris.
 Berne (Philippe), négociant, à St-Chamond (Loire).
 Chaurand (Amand) C ✱ (Saint-Grégoire), avocat, rue Sala, 23.
 Debat (Louis), place Napoléon, 7.
 Guillermaud, villa Montmorency, à Auteuil.

MM.

- Ravinet (le D^r Jules), rue Constantine, 5.
 Gervais (le D^r Jules), rue Rozier, 4.
 Million (Francisque), cours Morand, 60.
 Dardoin aîné, rue Paradis, 37, à Marseille.
 Charvériat (Antoine-Marie), notaire, rue d'Algérie, 27.
 Lagrevol (de), conseiller à la Cour, rue Martin, 4.
 Perez-Arcas (Laureano), professeur à l'Université de Madrid.
 Chaule ✱, lieutenant de marine, au Sénégal.
 Bonvouloir (le vicomte Henri de), rue de l'Université, 15, à Paris.
 Mangini (Félix), ingénieur civil, place Bellecour, 6.
 Desgrand (Paul), place de la Charité, 9.

1861

- Oberkampff, cours Morand, 16.
 Herculis (le comte d') ✚ ✘, quai de la Charité, 5.
 Besson (Mathieu), cours Morand, 5.
 Faisant (Jean), quai de Retz, 10.
 Dubreuil (Auguste), avocat, rue de l'Impératrice, 95.
 Roure (Adrien), directeur de la *Nationale*, à Vienne (Isère).
 Du Marais, conseiller de préfecture, Lyon.
 Baudrier ✱, conseiller à la Cour impériale, rue du Plat, 8.
 Amor (Fernand), professeur au collège de Cordoue (Espagne).
 Bresson (Louis), architecte, place de la Bourse, 2.
 Allard (Clément), rue Saint-Polycarpe, 9.
 Beau (Louis), avenue de Saxe, 71.
 Piellat (de), procureur impérial à Villefranche (Rhône).
 Dupasquier (Louis) ✱ ✚ (SS. Maurice-et-Lazare), rue St-Joseph, 3.
 Grindon (Amédée), juge à Trévoux (Ain).
 Péricaud de Gravillon (Arthur), rue du Pérat, 28.

MM.

- Chambert (Pierre), chef d'institution, quai Joinville, 1.
 Laplagne (Théobald de), rue Ste-Hélène, 22.
 Giroud (Jean-Benoit), chef d'institution, rue Jean-de-Tournes, 8.
 Poncins (le comte de), à Feurs (Loire).
 Goure (l'abbé), aux Minimes.
 Frachon (l'abbé), à Annonay (Ardèche).
 Galtier (André), place Louis XVI, 2.
 Félix, naturaliste, à Leipzig.
 Bouniols, propriétaire, rue Neuve, 17.
 Boissonnet (Michel), notaire, rue d'Algérie, 10.
 Franc (Théophile), rue Neuve, 7.
 Taulier (Louis-François), professeur au Lycée, quai de l'Hôpital, 2.
 Meaux (le vicomte Camille de), à Montbrison (Loire).
 Quirielle (Paul de), à Montbrison (Loire).
 Servaux ✳ ✚. (SS. Maurice et Lazare), chef de bureau au Ministère de l'instruction publique, à Paris.
 Bellaguet ✳, chef de division au Ministère de l'instruction publique, à Paris.
 Perret (l'abbé Armand), à la maison des Chartreux.

1862

- Boffard (Joannès), place de la Bourse, 2.
 Mayet (Valery), négociant à Cette,
 Jutet (le docteur), rue de la Bombarde, 3.
 Brun (Claude), avocat, quai de l'Archevêché, 18.
 Guimet (Emile), place de la Miséricorde, 1.
 Vachat (du), juge à Belley (Ain).
 Beaujeu (Benoit), place Bellecour, 3.
 Crolas (Ferdinand), pharmacien, rue de Trion, 10.

MM.

- Duquaire (Henri), rue Impériale, 17.
 De Locre (le docteur) (O ☼), rue de la Reine, 47.
 Chartron (Jacques), rue Poullaillerie, 2.
 Harel, maître de forges, à Vienne (Isère).
 Deseilligny (Alfred) ☼, direct. des mines du Creuzot (Saône-et-Loire).
 Binet (le docteur), à Champvert, Grandes-Terres, 34.
 Schneider (Henri) (G O ☼), directeur du Creuzot.
 Ailly (le baron d') ☼, en son château près Roanne (Loire).
 Chanel (Joseph), rue de l'Impératrice, 99.
 Widor (Charles-Marie), ☼, rue Sala, 4.
 Berthet (Jean-Marie), quai St-Vincent, 39.
 Hedde (Isidore) ☼, rue de la Reine, 35.
 Bouchet (Henri) ☼, place Bellecour, 18.
 De Varax, à Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire).
 Piaton (Pierre), Président de la Société des Sciences industrielles,
 rue Ravez, 19.

1843

- Bernard (Pierre-Emile), avocat, rue Jean-de-Tournes, 8.
 Roman (Ernest), place des Pénitents-de-la-Croix, 1.
 Michel (Victorin), rue de Bourbon, 10.
 Brunet-Lecomte ☼ ☼, rue des Colonies, 2.
 Mesnil (Révérend du), receveur de l'enregistr. à Meximieux (Ain).
 Lacroix (François), pharmacien à Mâcon.
 Maurel (Célestin), cours Morand, 20.
 Guinon (Francisque), rue Bugeaud, 6.
 Viennois (l'abbé), vicaire à Saint-Nizier.
 Dugas (Henri), rue Sala, 2.
 Leveillé, inspecteur général de la *Caisse paternelle*, rue d'Abbeville, 4,
 Paris.
 Coudour (l'abbé), curé de l'Immaculée-Conception.

MM.

Millon (Aimé), négociant, rue de l'Impératrice, 32.

Dugas (Prosper), place Tholozan, 22.

1864

Piaton (Claudius), négociant, quai Tilsitt, 26.

Pérouse (Honoré), avocat, place des Célestins, 5.

Guichard (Joaquim), place des Terreaux, 12.

Siméan (Pierre), quai Fulchiron, 21.

Gaillard (Auguste), négociant, rue Impériale, 1.

Riaz (Auguste de), banquier, quai de Retz, 10.

Fournereau, propriétaire, à Mornant (Rhône).

Fabre (Léon), négociant, rue Puits-Gaillot, 4.

Arthaud (le docteur), montée du Chemin-Neuf, 4.

Gautier (Charles), place St-Clair, 1.

Mollard, rue du Plat, 16.

Kleinmann (Edouard), au Crédit Lyonnais.

Lévy (Gustave), négociant, quai St-Antoine, 29.

Féry (Alphonse), rue du Port-du-Temple, 17.

Merlet (l'abbé), curé de Ste-Blandine.

Newesel (Joseph de), propriétaire à Givors.

Coupat (l'abbé), supérieur du séminaire de St-Jean.

Rat (Anthelme), propriétaire, à St-Rambert (Ain).

Bonnamour (Camille), négociant, rue Grenette, 23.

Charmetton (Barthélemy), quai de Retz, 9.

Bernard fils, architecte, quai de l'Archevêché, 26.

Jerphanion (Victor de), place Bellecour, 28.

Olivier (Aimé), ingénieur des arts et manufactures, quai Tilsitt, 13.

Pitiot-Coletta ✻, maire de Tassin.

Brunier (Louis), quai de Retz, 12.

MM.

Brix (Camille de), juge à Villefranche.

Piégay (Edouard), rue du Plat, 10.

1865

Chantron (Alphonse) ✱, directeur de l'Enregistrement et des Domaines, rue Sala, 33.

Goyard (François), place Sathonay, 1.

Lortet (le docteur Louis), avenue de Saxe, 69.

Desgrand (Louis), négociant, rue Lafond, 24.

Ferrouillat (Auguste), place Bellecour, 18.

Ferrouillat (Prosper), place Bellecour, 18.

Charvériat (Honoré), quai Castellane, 22.

Fourreau (Jules), cours Vitton, 57.

Abeille (Eléazar), avocat, rue de Grignan, 7, à Marseille.

Milsom, négociant, place Tholozan, 19.

Gaynon, négociant, rue Mercière, 26.

Didelot (l'abbé), curé de Notre-Dame de Valence (Drôme).

Finaz (le docteur), à Marcy-le-Loup (Rhône).

Durand de Fontmagne (le baron) ✕, [chevalier de St-Grégoire] à Fleurieu (Rhône).

Pain (Antoine), place Gerson, 3.

Perraud (Louis), quai Tilsitt, 25.

Bethnod (Charles), avocat, rue Ste-Hélène, 47.

Falsan (Albert), rue de la Charité, 7.

Tardy (James), négociant, rue Ste-Catherine, 3, à St-Etienne (Loire).

Bussant (Claudius), notaire à Anse (Rhône).

Duchène (Gustave), garde général des eaux et forêts, à Roanne (Loire).

Faidy (Frédéric), négociant, place St-Nizier, 2.

Marnas, chimiste, quai Castellane, 4.

MM

- Chabrières, négociant, place Louis XVI, 12.
 Royané (Aimé), négociant, rue de l'Impératrice, 7.

1866

- Missiol, ingénieur des tabacs, rue d'Amboise, 14.
 Vauzelles (Ludovic de) ✱, conseiller à la Cour d'Orléans.
 Vernet (Laurent-Louis), propriétaire à Caluire.
 Perret (Michel), quai de la Charité, 34.
 Bourdin (l'abbé), supérieur du Séminaire, à Alix.
 Delafond, chef de section du chemin de fer des Dombes.
 Grand (Julien), maître de forges à Oullins.
 Pichot (Emmanuel), négociant, place de la Fromagerie, 9.
 Munet (l'abbé Élisée), vicaire à Thoissey (Ain).
 Beckensteiner (Charles), rue Saint-Pierre, 14.
 Gensoul (Paul), rue du Plat, 10.
 Bonnefoi (le D^r), à Saint-Genis-Laval.
 Darnat (Pierre), négociant, rue de l'Impératrice, 19.
 Gautier (Louis) propriétaire à Oullins.
 Faure (Félix), négociant, rue Ferrandière, 27.
 Dubouis (Eugène), rue Bugeaud, 19.
 Bazin, droguiste, rue Lanterne, 2.
 Gourdant (Pierre), propriétaire à Chaponost.
 Tissot (Auguste), brasseur, à Vaise.
 Caumont (Alfred), rue des Ramparts-d'Ainay, 17.
 Sonthonax (Léon), rue Centrale, 3.
 Bovagnet, négociant, rue Neuve, 32.
 Bourdon, négociant, place Tholozan, 18.

MM.

- Darfeuille, architecte, avenue de Saxe, 97.
Commerson (Jean) ✱, chef de bataillon au 13^e de ligne.
Bernard (Maurice), rue de Bourbon, 36.
Gillet (Joseph), chimiste, quai St-Vincent, 27.
Thevenin ✱, conseiller à la Cour, rue Ste-Hélène, 24.
Charveriat (Léon), avocat, quai de Retz, 1.
-

Membre décédé :

- M. le marquis Louis Da Via (C ✱), ancien sénateur de Bologne, mort
à Vichy, le 29 juillet 1866.
-

La Société n'a point de correspondants.

Elle n'admet aujourd'hui que des membres titulaires et des membres honoraires.




TABLE DES MATIÈRES



Histoire naturelle des Punaises (Pentatomides), suite, par M. Mulsant	1
Iconographie et description des Chenilles et Lépidoptères inédits, par M. P. Millière.	207
Description d'une nouvelle espèce d'Oiseau-Mouche (<i>Diphlogena Traviesi</i>), par MM. Mulsant et Verreaux.	389
Description d'une nouvelle espèce de Géocorise (<i>Apterola Künckeli</i>), par MM. Mulsant et Rey	390
Essai sur la constitution de la Célule végétale, par M. Debat	391
Extraits des procès-verbaux durant l'année 1866	421

EXTRAITS

DES

PROCÈS-VERBAUX



Séance du 8 janvier 1866. — PRÉSIDENCE DE M. PERROUD.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Perroud, rapporteur de la Commission des finances, rend compte de l'état des dépenses fourni par M. le Trésorier. — Ce compte est approuvé.

M. Bonnes dit que chaque année le ministère de l'Instruction publique reçoit une foule d'ouvrages qui sont délivrés aux bibliothèques publiques et aux sociétés savantes qui en font la demande; il désire que la Compagnie cherche à jouir de cette faveur. Le Bureau s'empressera de mettre à profit cette observation.

M. Debat appelle l'attention de la Compagnie sur divers travaux publiés dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Belgique. L'un est un examen critique des espèces du genre *Cladonia* conservées dans

l'herbier d'Acharius. L'auteur promet une monographie de ce genre difficile ; plusieurs espèces, aujourd'hui admises, seront ramenées à la condition de simples variétés. Ce travail est appelé à préparer un *désideratum* important sur la flore cryptogamique.

Dans un essai sur le développement des races humaines primitives pendant la période connue sous le nom d'âge de pierre, un autre auteur essaie de prouver qu'on a vu apparaître quatre types principaux de notre espèce. Les opinions énoncées dans ce travail soulèvent une discussion à laquelle prennent part divers membres. Les preuves avancées par l'écrivain, paraissent, les unes insuffisantes : les autres problématiques. La question en litige est encore trop peu avancée pour recevoir une solution.

M. Bonnes appelle l'attention de la Compagnie sur les habitudes de certains animaux. Il cite de curieux exemples et signale les lacunes de la science relativement à cette étude.

M. Mulsant empêché d'assister au commencement de la séance, rend compte des visites officielles faites à l'occasion du jour de l'an, de l'accueil gracieux fait, aux délégués de la Compagnie par M. le Sénateur et des espérances données par ce magistrat d'une allocation plus en harmonie avec les dépenses et l'importance des publications de la Société.

M. Bonnes désirerait voir alors la Compagnie aggrandir le cercle de ses études. La discussion soulevée par l'honorable membre a pour résultat de préciser le but de la Société Linnéenne. Aucune branche des sciences naturelles ne lui est interdite, et, par suite de la connexion étroite qui unit les divers phénomènes de la nature, les sciences sont appelées à se prêter un mutuel secours. Il n'y a donc aucun motif pour exclure des considérations prises dans d'autres sciences, si elles sont de nature à éclairer un point quelconque de nos études spéciales.

Sont admis comme membres de la Compagnie : MM. Missiol, ingénieur attaché à l'Administration des tabacs ; Ludovic de Vauzelles, conseiller à la Cour d'Orléans

Séance du 12 février. — PRÉSIDENCE DE M. MULSANT.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Bonnes prend occasion de cette lecture pour informer la Société que le ministère a envoyé à l'École vétérinaire une caisse de livres. Cet envoi vient à l'appui de la communication qu'il a faite dans la dernière séance et doit nous autoriser à suivre l'exemple donné par l'École.

M. Mulsant promet de s'occuper, sous ce rapport, des intérêts de la Société, dans son premier voyage à Paris.

M. le Président rappelle que la réunion des délégués des sociétés savantes aura lieu à la Sorbonne, dans la semaine qui suivra Pâques, et dans celle qui précédera cette réunion, c'est-à-dire du 20 au 27 mars, aura lieu rue Bonaparte, 44, le Congrès des sociétés savantes organisé par M. de Caumont.

M. Mulsant lit un travail sur les mœurs et habitudes de la Tribu des *Colligères*. Renvoyé à la commission d'impression.

M. Debat demande la parole pour une communication.

Les partisans de la génération spontanée, dit-il, ont trouvé dans M. Trécul un nouvel auxiliaire.

Suivant cet infatigable savant, les granules d'amidon renfermées dans les cellules de quelques figuiers, se transformeraient au bout d'un certain temps, en spores de mucidinées. Cette transformation serait précédée d'une modification profonde dans la nature chimique. La substance amylicée serait devenue azotée. Si le fait signalé a été exactement décrit, dit M. Debat, il mériterait d'être signalé. Toutefois le rapporteur est disposé à croire qu'il y a erreur d'observation. Cette communication donne lieu à une discussion sur la question si controversée de la variabilité de l'espèce. D'après cette loi, l'espèce paraît invariable, aux yeux de la plupart des naturalistes ; mais les caractères individuels sont susceptibles de varier entre des limites quelquefois assez larges dans une même espèce. et ces variations ont pour causes les influences

locales, d'habitant et de nourriture, soit qu'elles proviennent de causes naturelles, soit qu'elles proviennent de l'industrie humaine. Dans le premier cas, toutes les causes naturelles sont permanentes, les modifications se transmettent par voie de génération, et constituent les différences des races; mais, en général, alors, ces modifications ne touchent à aucun caractère essentiel à l'espèce, qui est toujours facile à déterminer; dans le second cas, l'art humain venant en aide à la nature, peut introduire des modifications plus profondes, qui altèrent notablement la forme du type. Tels sont les croisements d'espèces voisines; les formes créées par les besoins de l'alimentation ou du travail, etc. Mais alors la transmission par voie de génération cesse plus ou moins rapidement, suivant l'étendue des modifications apportées. Tant que la faculté de reproduire le type subsiste, il suffit d'abandonner l'animal à lui-même, ou de le replacer dans ses conditions primitives d'existence, pour voir la forme normale de l'espèce reparaître, preuve certaine qu'il n'y a pas eu changement d'espèce, création d'espèce nouvelle, mais seulement altération d'une espèce existante. Les mêmes phénomènes s'observent chez les plantes; mais les végétaux possèdent ce que l'on peut appeler une élasticité de type plus grande que les animaux. Pour revenir au type primitif, 12, 15 ou 20 générations successives sont quelquefois nécessaires. Des expériences insuffisantes quant au temps, expliquent l'erreur de certains botanistes, qui ont cru pouvoir transformer de simples variétés en espèces définitives.

A ces considérations directes, M. Bonnes oppose quelques objections.

Les révolutions dont la surface du globe ont été le théâtre, en déterminant certaines conditions différentes, auraient en pour conséquence, non l'apparition d'espèces tout à fait nouvelles, mais la modification des espèces déjà existantes, et qui auraient survécu à ces cataclysmes.

Ces arguments n'ébranlent pas la conviction des défenseurs de l'immutabilité des espèces.

Les liens de la nature sont invariables. Ce qui se passe aujourd'hui a dû se passer il y a des siècles. On ne nie pas les variations spécifiques dans certaines limites; mais alors il suffirait de revenir aux conditions primitives, pour voir se continuer les types primitifs, tels qu'ils ont été créés. Toute variation profonde, exagérée, aurait eu pour résultat la

stérilité de l'individu transformé. Telle est la loi actuelle. Le nier, c'est rendre la science impossible.

Sont admis comme membres de la Société :

MM. Vernet (Laurent-Denis), ancien pharmacien, propriétaire à Caluire; Perret (Michel), négociant; Bourlin (l'abbé), directeur du séminaire d'Alix.

Séance du 4 mars 1866. — PRÉSIDENCE DE M. MULSANT.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Président prend occasion de cette lecture pour appuyer par de nouvelles considérations le principe de l'invariabilité de l'espèce. Le globe terrestre a éprouvé des transformations successives. Les espèces animales étaient appropriées aux conditions dans lesquelles elles devaient vivre. Alors que les mers couvraient la presque totalité de la terre, que l'air, chargé de vapeurs et de gaz délétères, était impropre à entretenir la vie des êtres respirant par les poumons, il n'y avait que des animaux aquatiques; plus tard, quand il y eut un certain nombre de terres émergées, apparurent les animaux de rivages, les reptiles. Enfin quand se montrèrent les continents et que l'air fut devenu respirable, la terre se para d'une flore plus riche, les mammifères et les oiseaux terrestres peuplèrent les champs. Ces faits non contestés, et tant d'autres qu'on pourrait citer, ne démontrent-ils pas clairement, qu'à la suite de chacun des grands bouleversements qui modifiaient profondément les conditions de température, d'habitat, d'alimentation, etc., les espèces existantes sous chaque période précédente ont dû être anéanties, pour être remplacées par des espèces nouvelles, douées d'une organisation adaptée aux exigences du nouveau milieu.

M. le Président donne lecture de la circulaire par laquelle M. le Ministre de l'instruction publique fait connaître aux membres des sociétés

savantes les facultés qui leur sont accordées pour assister à la réunion officielle de cette année.

M. Alexis Forel adresse un Mémoire pour servir à l'histoire des métamorphoses de la *Lithocolletis corytifiella*. Renvoyé à la commission d'impression.

M. Mulsant annonce la perte regrettable qu'a faite la Société dans l'un de ces membres, M. le docteur Schaum, de Berlin. La Société s'associe aux regrets qu'inspire la perte de cet entomologiste célèbre par son activité, ses voyages et ses travaux.

M. le docteur Jutet signale, dans les Mémoires de la Société des sciences d'Aix, un discours dans lequel le président de cette Compagnie insiste sur les avantages qu'un système de liberté largement étendue, peut apporter au sein des sociétés savantes.

Le tome 13 des Annales est distribué aux membres présents.

Sont nommés membres de la Compagnie : MM. Grand (Julien), maître de forges, à Oullins ; Pichat (Emmanuel), négociant, à Lyon ; Murret (l'abbé Elisée), vicaire à Thoissay ; Barthe, négociant à Lyon.

Séance du 16 Avril 1866. — PRÉSIDENCE DE M. MULSANT.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Président rend compte des réunions des délégués des sociétés savantes à Paris, et de la séance présidée par Son Excellence le ministre de l'instruction publique, M. Duruy.

MM. Chaurand, Hoffet et Beckensteiner étaient, avec M. Mulsant, les représentants de la Compagnie.

M. Rey, l'un de nos membres, a été honoré d'une médaille d'argent, pour ses beaux travaux entomologiques, et la Société elle-même a reçu une troisième médaille de bronze.

Le lendemain de la distribution des récompenses, huit des délégués des sociétés savantes, au nombre desquels se trouvait M. Mulsant, ont été présentés à Sa Majesté l'Empereur, qui s'est entretenu avec chacun d'eux en particulier, et a témoigné le plus vif intérêt pour les progrès des travaux scientifiques et le développement des sociétés qui en font leur objet spécial.

M. le Président présente à la Société un Essai de classification des Oiseaux-mouches, fait avec la collaboration de MM. Verreaux frères, de Paris. M. Mulsant entre à ce sujet sur les bases de cette classification, qui semble être en harmonie avec les mœurs et les habitudes de ces êtres emplumés.

Sont nommés membres de la Compagnie : MM. Gensoul (Paul), négociant, à Lyon ; Bonnefoy (le docteur), médecin, à Saint-Genis-Laval ; Malachard (le docteur), (Jean-Baptiste), de Lyon ; Darnat (Pierre), négociant à Lyon.

Séance du 14 Avril 1866. — PRÉSIDENCE DE M. MULSANT.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le Président, sur la demande de plusieurs membres, propose une légère modification à quelques articles du règlement. A la suite d'une discussion à laquelle prennent part diverses personnes, sont arrêtées les décisions suivantes :

La contribution annuelle est payable au commencement de chaque année pour les membres faisant déjà partie de la Société.

Quant aux membres reçus dans l'année courante, à partir de janvier, ils doivent leur annuité en recevant le diplôme. Toutefois, les membres admis après les vacances, c'est-à-dire en novembre et septembre, ne sont tenus de payer qu'au mois de janvier suivant.

L'ordre du jour appelle la fixation de la localité pour la promenade

champêtre, et la détermination du jour où elle aura lieu. On arrête que cette fête aura lieu de 17 juin, à Saint-Rambert, en Bugey.

M. Mulsant donne lecture d'une traduction de l'ouvrage publié en latin, en 1553, par Jean Du Choul, sur le mont Pilat. Cet opuscule est curieux en ce qu'il montre combien les connaissances humaines étaient peu avancées à cette époque, relativement aux phénomènes naturels les plus simples.

Sont admis comme membres de la Compagnie : MM. Gautier (Louis), propriétaire à Oullins ; Faure (Félix), négociant et membre de l'administration des hospices.

Séance du 11 Juin. — PRÉSIDENCE DE M. MULSANT.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Hedde appelle l'attention de la Compagnie sur deux découvertes connues déjà par la voie de quelques journaux : l'une et celle d'un mammoth, trouvé en état de bonne conservation sous les glaces sibériennes en 1864. Une commission de l'Académie de Saint-Petersbourg envoyée sur les lieux fournira sans doute une connaissance plus approfondie sur les mœurs de ce contemporain des hommes des premiers âges, et spécialement sur son genre de nourriture. L'autre découverte est celle d'un ossuaire riche en squelettes du Dronte, espèce d'oiseau perdue depuis un siècle, et dont il ne restait à Londres que des débris trop incomplets pour en pouvoir faire une description fidèle. Le Dronte a-t-il définitivement disparu ? Si on ne le trouve plus dans l'île Maurice ou autres îles voisines, Madagascar, dont la faune est encore si peu connue, n'en renferme-t-elle pas encore des représentants vivants ?

La Société remercie M. Hedde de ces communications qui soulèvent des discussions intéressantes, mais qui laissent des problèmes à résoudre, faute de preuves à l'appui.

M. Hoffet mentionne quelques mémoires intéressants insérés dans le journal *Isis*. L'un d'eux donne des détails sur l'organisation des Méduses et sur leur mode de nutrition. Un autre travail a pour objet les mouches dont les larves se nourrissent de cadavres.

M. Mulsant fait observer que dès que les chairs commencent à subir quelque altération, elles attirent des diptères dont la mission est de déposer dans leur sein des œufs destinés à donner le jour à des larves chargées de les faire disparaître. Quelquefois même la nature se sert de mouches ovo-vivipares pour arriver plus promptement à son but. Pendant l'été, il est rare que les cadavres de l'espèce humaine n'emportent pas dans la tombe des paquets d'œufs déposés principalement sur les membranes muqueuses. Ces œufs éclosent après l'inhumation, et les larves dévorent les tissus. Et, lors même que le corps déposé dans la terre ne recèlerait pas déjà les germes destructeurs, souvent ils n'échappent pas à la voracité des larves qui se frayent un passage, malgré les obstacles. Il rappelle que le corps du compagnon du malheureux Giraud, surpris par un éboulement à vingt-cinq pieds de profondeur, avait attiré dans le lieu sablonneux où il avait trouvé la mort, diverses espèces de ces mouches amies des cadavres, et qui bourdonnaient autour du puisatier resté vivant dans cet abîme. M. Bachelet n'admet pas que les explications données par M. Mulsant soient conformes aux faits. Lorsqu'on est obligé de déterrer un cadavre pour une autopsie, le corps est en général dans un état de décomposition plus ou moins avancé ; mais il n'y a aucune trace de larves ni de leurs ravages. La décomposition organique commence presque aussitôt après la mort : Des larves pourraient-elles vivre au sein d'éléments aussi délétères ? Peut-on admettre qu'elles puissent pénétrer à une grande profondeur, et percer les parois des cercueils qui pendant un temps protègent les corps confiés à la terre. Sans se prononcer d'une manière explicite, les objections de M. le docteur Bachelet semblent d'un grand poids dans la question.

M. Mulsant lit un mémoire sur les mœurs et habitudes des Malachies, travail fait en commun avec M. Rey.

M. Millière absent de Lyon depuis longtemps, propose une rectification au procès-verbal du 10 juillet de l'année dernière. M. le docteur

Perroud, en donnant quelques détails sur les larves rejetées par l'estomac d'un enfant, se serait demandé si ces larves n'appartenaient pas à des fausses chenilles : Le doute, ajoute M. Mollière, n'est pas possible ; car j'ai achevé l'éducation de ces larves qui ont produit une *tinea erinella*, montrée à M. Perroud.

Sont admis au nombre des membres de la Société : MM. Dubouis (Eugène) ; Bazin, droguiste ; Tissot (Auguste), brasseur à Vaise ; Gourdan (Jean). propriétaire à Chaponost (Rhône).

Séance du 9 juillet 1866. — PRÉSIDENCE DE M. MULSANT.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Président rend compte de l'excursion champêtre du 17 juin dernier. L'incertitude du temps avait retenu chez eux un grand nombre de membres qui comptaient prendre part à cette fête. Ceux qui ont eu le courage de braver les menaces d'une pluie torrentielle, ont eu après le déjeuner, pris à Saint-Rambert, le plaisir de voir les nuages se dissiper, le beau temps se lever, et leur procurer jusqu'au dîner, tous les agréments d'une promenade charmante et fructueuse en conquêtes de tous genres.

M. le Président annonce la perte de deux de nos membres : MM. Decurel, maire de Limonest, et l'abbé Bravais, mort dans les environs de Toulon, où il était allé passer quelques semaines de la belle saison.

M. Bonnes fait connaître aux membres qui l'ignoraient que les Annales des sciences naturelles ont publié récemment des planches remarquables sur l'ostéologie du Dronte. Cette remarque fournit à M. Mulsant l'occasion de tracer, en quelques mots, l'historique des races perdues contemporaines de l'homme primitif.

M. le docteur Jutet entre dans quelques détails sur divers travaux

insérés dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse. Il signale une étude sur le balancement des organes, en botanique; une autre sur les vers intestinaux, et deux travaux: L'un sur la régénération des os; l'autre, sur les analogies du sternum chez les vertébrés. Ces deux derniers sont l'objet d'une discussion intéressante, dans laquelle M. Mulsant entre dans quelques considérations générales résumant des faits les mieux établis sur les points de la science.

M. Bonnes présente à la Compagnie un certain nombre d'individus des criquets, connus sous le nom de Sauterelles de passage, qui ont exercé de si grands ravages en Algérie durant cette année. A ces insectes étaient adjoints un certain nombre de nids recélant la ponte de ces redoutables Orthoptères. Ces nids, déposés dans la terre, sont d'une forme tubulaire, et leur paroi interne est tapissée d'une multitude d'œufs agglutinés.

M. Bonnes expose aux yeux de la Compagnie le nouvel Atlas des plantes fourragères publié par M. Ansbergue, atlas dans lequel les végétaux sont figurés par un procédé particulier, inventé par l'auteur. L'examen de ce travail est confié à M. Debat.

Sont admis au nombre des membres de la Compagnie : MM. Caumont (Alfred), et Sonthonax (Léon). de Lyon.

Séance du 13 août 1866. — PRÉSENCE DE M. MULSANT.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Mulsant offre à la Société le second volume de son *Histoire naturelle des Punaises de France*, travail fait en commun avec M. Rey, et son *Essai de classification méthodique des Trochilidés*, fait en collaboration avec MM. Verreaux frères.

M. Debat lit le rapport suivant sur l'ouvrage de M. Ansbergue :

« La Société Linnéenne ayant pour but les diverses branches de l'histoire naturelle, a toujours accueilli avec faveur tout ce qui tend à vulgariser les conquêtes de la science. A ce titre, M. Ansbergue a bien mérité des amis de la botanique. L'on sait combien les reproductions fidèles des végétaux sont difficiles à obtenir, et par suite, onéreuses au budget assez souvent modeste du savant. Combinant avec bonheur les procédés de la photographie et de l'impression sur pierre, M. Ansbergue pourra publier, à un prix modéré, des dessins irréprochables au point de vue de l'exactitude. Il y a quelques mois, ce botaniste présentait à la Société un spécimen de ses travaux, et cet heureux début avait valu à son auteur de chaleureux encouragements : aujourd'hui, c'est un album très-complet des plantes fourragères qu'il livre aux botanistes. On peut assurer, dès à présent, que l'inventeur a su triompher de presque toutes les difficultés du sujet ; s'il est téméraire de prétendre que les résultats obtenus ne seront point dépassés, on doit les considérer néanmoins, comme très-rapprochés de cette limite de perfection relative à laquelle peut atteindre l'industrie humaine. Ce n'était cependant pas chose facile que de faire ressortir avec vérité la texture de certains organes. Des capitules, par exemple, dans les *Carduacées* et autres familles de la classe des composées, presque toujours les fleurs et les feuilles, soit que l'on considère la disposition de leurs diverses parties, soit que l'on tienne compte de l'inflorescence ou de phyllotaxie, sont reproduites avec bonheur. Enfin, la physionomie de la plante, son port, sont allure, son fidèlement exprimés.

« Dans une introduction placée en tête du volume, M. l'ingénieur Bonnet a parfaitement caractérisé, selon nous, l'importance du nouveau procédé. Les planches, quelle que soit leur exactitude, ne peuvent tenir lieu de la plante elle-même. L'herbier, sera toujours, pour le naturaliste, un accessoire indispensable. C'est que dans les reproductions photographiques les plus parfaites, on regrette l'absence de certains caractères qui ont une grande importance, et que l'art est impuissant à révéler. Ce point de vue a été très-bien apprécié par M. Bonnet : il est inutile d'y insister. Mais il en est d'autres qui méritent quelques observations.

« Dans l'intérêt de la publication, M. Ansbergue a fait un choix

dans la flore. Cette méthode nous paraît bonne à suivre, mais à la condition que le cadre soit rigoureusement tracé. M. Ausbergue n'a-t-il pas étendu trop largement la dénomination des plantes fourragères? En se bornant aux types exclusivement cultivés dans nos prairies soit artificielles, soit naturelles son travail, plus réduit, n'aurait-il pas offert une utilité plus réelle aux cultivateurs et aux agronomes? A part cette critique de détail, l'idée qui a présidé au travail est sage, et nous espérons que cette première série sera suivie d'autres, consacrées aux plantes alimentaires pour l'homme, aux plantes médicinales, aux plantes industrielles, aux plantes d'ornement, etc.

« Quelle devrait être dans chacune de ces catégories la classification admise? Ici, nous n'approuvons le plan suivi par l'auteur, bien qu'il ait l'approbation de M. Bonnet. Chacune de ces collections ayant une utilité spéciale; c'est à cette dernière considération qu'il faut, ce nous semble, avoir égard, pour classer les sujets figurés. Qu'il s'agisse de plantes industrielles, par exemple, l'adoption de la classification scientifique introduirait le chaos le plus complet. C'est l'ordre alphabétique des industries qu'il faut adopter, en réunissant ensemble les végétaux employés dans chacune d'elles. Dans l'Album des plantes fourragères, au classement méthodique en thalamiflores, corolliflores, etc., il y aurait eu avantage d'en substituer un différent, en tenant compte de la nature des sols, de la diversité des cultures, de la vitalité de la plante, etc.

« Il serait à désirer que chaque espèce ait sa planche spéciale et soit reproduite sous ses divers états, en fleurs et fruits. On aurait ainsi une figure plus complète, et, en outre, les mêmes planches pourraient être utilisées dans des collections diverses, si le même végétal doit être étudié sous divers points de vue.

« Telles sont les quelques observations que nous a suggérées la publication de M. Ausbergue. Nous désirons qu'il y voie un témoignage de l'intérêt qu'ont excité ses travaux, et qu'il continue à parcourir résolument la voie que lui a conquise sa persévérance. »

M. Debat lit ensuite un travail sur la cellule végétale. Renvoi à la Commission de publication.

M. le docteur Bachelet présente un spécimen de raisins malades; ils lui sont adressés par un propriétaire, qui a cru y découvrir la présence d'animaux parasites. Plusieurs membres prennent la parole et n'ont pas de peine à établir que les êtres vivants aperçus sont entièrement étrangers au développement du fléau. Le dépôt blanchâtre qui se voit à une certaine période sur la plante malade, n'est en aucune façon un produit animal; c'est un cryptogame de la classe des cysiphes, analogue à ceux qui déterminent la maladie du blanc, chez les rosiers, les pois, etc. Le cryptogame est-il la cause réelle de la maladie, ou seulement un de ses symptômes? Les avis se divisent sur cette question. Les uns, croient à une influence extérieure miasmatique: d'autres admettent une prédisposition malade dans la plante, surexcitée par une cellule forcée. La Société ne se prononce pour aucune de ces deux opinions. Le seul point qui paraît incontestable, c'est que le cryptogame parasite, qu'il soit ou non le principe de la maladie, contribue à la répandre, par la dissimulation de ses spores innombrables.

Séance du 12 novembre 1866. — PRÉSIDENCE DE M. MULSANT.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Président donne communication aux membres de l'invitation qui leur est faite, de prendre part aux séances des Congrès scientifiques qui doivent avoir lieu: l'un à Aix, en Provence; l'autre à Saint-Petersbourg.

M. Mulsant lit la description d'une espèce nouvelle d'Oiseau-mouche: désignée sous le nom de *Diphlogena Traviesi*, travail fait en collaboration avec MM. Verreaux, et fait passer sous les yeux le magnifique dessin représentant cet oiseau. Renvoyé à la commission d'impression.

M. Debat fait connaître aux membres qui l'ignoraient, un intéressant article extrait du Répertoire de Pharmacie du mois d'octobre dernier. L'auteur a découvert dans la craie une assez grande quan-

tité d'organismes vivants. Leur petitesse extrême défie toute observation, en ce qui concerne leur constitution intime; mais il résulte de plusieurs expériences faites par l'auteur, qu'ils jouent le rôle de ferments actifs.

Cette communication donne à M. Mulsant l'occasion de rappeler l'existence des infusoires fossiles dans certains terrains presque entièrement composés de leurs dépouilles siliceuses, et du transport par les vents et les orages, d'infusoires dans des localités très-éloignées. Toutefois ces faits faciles à observer n'ont rien de commun avec la nouvelle découverte signalée plus haut. Elles tendent à faire admettre que certains organismes inférieurs placés dans des conditions impropres à conserver la vie, recèlent cependant une puissance d'énergie vitale qu'on était loin de soupçonner, puisqu'elle se serait conservée pendant des milliers d'années.

M. Debat promet de tenir la Société au courant des observations subséquentes de l'auteur dont il a parlé.

M. le docteur Jutet donne quelques détails sur divers travaux plus ou moins importants produits par la Société Linnéenne de Normandie.

M. Mulsant lit une notice biographique sur M. Ecoffet, qui savait allier à des fonctions importantes, le goût le plus prononcé pour les sciences naturelles. Renvoi à la Commission d'impression.

M. Mulsant présente à la Compagnie une suite de ses travaux sur les *Coléoptères de France*, la tribu des SCUTICOLLES, travail fait en commun avec M. Rey. Renvoi à la Commission d'impression.

Sont admis comme membre de la Société, MM. Bovagnet, négociant; Bourdon, négociant; Darfeuille, architecte; Commerson (Paul), chef de bataillon au 13^e de ligne; Bernard (Maurice); Gillet (Joseph), chimiste; Thevenin, conseiller à la cour impériale, tous de Lyon, ou y résidant.

Séance du 10 décembre 1866. — PRÉSIDENCE DE M. MULSANT.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

A l'occasion de la lecture du procès-verbal, M. l'abbé Girodon se

rappelle avoir lu une note concernant la découverte d'infusoires vivants, dans la tourbe, à une grande profondeur.

M. le Président fait part à la Société de la perte qu'elle a faite de l'un de ses membres les plus honorables, dans la personne de M. le marquis da Via, ancien sénateur de Bologne. Il fait espérer une notice sur la vie de ce savant regretté.

M. le Président offre à la Société, de la part de M. Léon Olph-Galliard, un opuscule traduit de l'allemand de M. Brehm. Ce travail a pour but d'établir que la taupe se nourrit exclusivement de Lombrics. M. Mulsant ne pense pas que l'auteur soit dans le vrai. La taupe dévore toute espèce de larves, surtout celles connues sous le nom de *Vers blancs*, servant à reproduire les hannetons.

Lors de l'inondation de la Saône, en 1840, les prairies voisines restèrent en partie sous les eaux pendant trois semaines ; la plupart des taupes furent noyées : les vers blancs s'enfoncèrent dans le sol et résistèrent à l'action des eaux. L'année suivante, les prairies subirent une diminution très-notable dans le rendement de leurs produits.

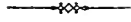
Toutefois il serait à désirer que des observations prises sur les matières contenues dans l'estomac de la taupe nous éclairassent sur le régime de son alimentation. On reconnaîtrait sans doute alors que ce petit mammifère fouisseur est plus utile que nuisible. S'il coupe les racines de nos plantes en construisant ses galeries, il détruit des invertébrés souterrains auxquels nous serions impuissants à faire la guerre. Par là, disparaîtrait le préjugé qui pousse à la destruction de cet animal, dont la trop grande multiplication seule est nuisible à nos récoltes.

M. le docteur Jutet appelle l'attention de la Société sur divers travaux contenus dans les Mémoires de la Société d'émulation du Doubs.

M. le Président invite les membres à vouloir bien se réunir le 4^{er} janvier, à onze heures, dans le lieu des séances, pour les visites officielles du jour de l'an.

Sont admis au nombre des membres de la Société : MM. Charveriat (Léon); Desportes (Joseph); Genevet (Antoine), de Lyon, et Thivel (Antonin), de Tarare.

PENTATOMIDES (Suite)



DEUXIÈME FAMILLE.

LES SIOCORIENS.

CARACTÈRES. *Tibias* le plus souvent munis de petites épines, ou cils spinosules. *Antennes* insérées plus avant que le niveau du bord antérieur des yeux ; à 1^{er} article moins avancé que le bord antérieur de la tête. *Tête* sans rebord ; rarement ciliée ; creusée près du bord antéro-interne des ocelles, d'un petit *sillon* lisse. *Epistome* enclos par les joues. *Pronotum* foliacé et sans rebord sur les côtés ; ne débordant pas ou débordant peu ordinairement la base des élytres, à ses angles latéraux ; à angles postérieurs assez nettement indiqués. *Ecusson* de la largeur, à sa base, de l'espace compris entre les angles postérieurs du pronotum ; faiblement ou à peine sinué sur les côtés, vers le tiers ou les deux cinquièmes de ceux-ci ; à stigmas représentés par une fossette ou un sillon court et ponctué, noir, au moins en partie ; ordinairement accompagnés chacun à leur côté interne, d'un point pâle, lisse, à peine calleux. *Élytres* laissant à découvert la tranche abdominale et souvent les côtés du dos de l'abdomen ; à cories épointées à leur angle postéro-interne : la partie cornée ou subcornée remplacée, dans cette épointure par la *cicatricule*, pièce triangulaire, coriace ou membraneuse. *Exocories* ne dépassant pas ordinairement l'extrémité du 4^e arceau ventral, parfois un peu moins ou un peu plus. *Bec* de quatre articles ; logé sous la tête dans un sillon rostral ; à peine prolongé jusqu'aux hanches postérieures, rarement au delà. *Région odorifique* généralement pâle, livide. *Ventre* sans sillon longitudinal médiaire ; non armé d'une épine ou d'une pointe dirigée en avant, à sa partie antéro-médiane ; de sept arceaux : le 1^{er} court, mais apparent ; séparé du 2^e par un sillon transverse, sur sa partie médiane.

Ajoutez, pour les espèces de notre pays.

Tête toujours enchâssée dans le pronotum jusqu'aux yeux ; arrondie ou en ogive en devant ; débordant notablement la naissance du bec ; planiuscule, peu ou médiocrement penchée.

Epistome à peine avancé jusqu'aux trois quarts ou quatre cinquièmes des joues.

Antennes prolongées jusqu'aux angles postérieurs ou un peu plus, n'atteignant pas ordinairement la moitié de la longueur du corps ; de cinq articles : le 1^{er} épais, le 2^e ordinairement un peu plus grand que le 3^e, quelquefois variablement à peine aussi grand ; les deux derniers les plus longs, épaissis et pubescents.

Yeux de forme variable ; souvent subglobuleux et presque à moitié enchâssés dans les bords de la tête, parfois comme portés sur un pédoncule et débordant le bord de la tête presque de toute leur largeur.

Ocelles toujours distincts, ordinairement un peu plus rapprochés des yeux que de la ligne médiane de la tête.

Pronotum échancré en devant ; ordinairement tronqué ou faiblement arqué en arrière au bord postérieur de cette échancrure, avec les côtés de celle-ci obliquement avancés, tantôt jusqu'à son angle antéro-externe, comme chez les *Oploscèles*, tantôt et plus ordinairement, seulement jusqu'au côté interne des yeux, en offrant la partie postoculaire tronquée soit transversalement, soit d'une manière oblique ; élargi d'avant en arrière sur les côtés jusqu'aux angles latéraux, soit en ligne faiblement courbe, avec ces angles peu ou point émoussés, soit en se dilatant latéralement et avec les angles latéraux subarrondis, comme on le voit chez les *Dyrodères* ; marqué de cicatrices dont les contours sont souvent peu distincts, et qui semblent le plus souvent réduits à une sorte de bande linéairement transverse, imponctuée ; marqué d'un sillon transverse, léger, peu profond ou parfois peu apparent ; chargé, chez les *Sciocores*, d'un calus généralement marqué d'un point obscur ou noirâtre, suivi au côté interne d'une fossette plus ou moins prononcée ; sans calus et sans fossette, chez les *Dyrodères* ; rarement cilié sur les côtés.

Ecusson prolongé jusqu'aux quatre septièmes ou trois cinquièmes de la longueur de l'abdomen ; arrondi ou subarrondi à l'extrémité ; souvent plus large qu'une corie, vers l'angle postéro-interne de celles-ci ; à tuméfaction basilaire assez faible.

Cories offrant toujours les trois divisions ordinaires; habituellement rétrécies à partir des deux cinquièmes de leur bord externe, rarement presque dès la base, comme on le voit chez les *Dyrodères*; offrant leur plus grande largeur soit à leur angle postéro-externe, soit vers les deux cinquièmes environ de leur longueur. Leur suture radiale est prolongée jusqu'au deux tiers ou trois quarts, et parfois est accompagnée d'une nervure sur les deux cinquièmes ou le tiers postérieur de l'exocorie.

Membrane pourvue de nervures; dépassant ordinairement un peu l'extrémité du ventre, chez les ♂, habituellement un peu plus courte chez les ♀.

Repli des cories ne dépassant pas ordinairement la moitié du 2^e arceau ventral, ou même ne dépassant pas chez les *Dorydères*, l'extrémité de la poitrine.

Bec notablement débordé à sa naissance par la partie avancée de la tête.

Pièces prébasilaires offrant généralement une petite saillie lobiforme à leur partie antérieure, peu relevées ensuite en lame, postérieurement. *Repli du pronotum* explané en dessous, variablement plus large ou plus étroit que le diamètre de l'œil en devant.

Partie sternale de la poitrine creusée d'un sillon prolongé ordinairement jusqu'au ventre. *Antépectus* formant un angle rentrant à son bord antérieur et par conséquent moins avancé que le bord postérieur des yeux.

Région odorifique de couleur mate et ordinairement d'un flave livide. *Postépisternums* ordinairement ponctués à leur côté interne, lisses à l'externe.

Hanches globuleuses, les antérieures habituellement séparées par le sillon rostral; les autres souvent rapprochées et voilant ce sillon.

Cuisses peu ou point renflées: les antérieures ciliées près de leur arête inférieure chez les premières espèces.

Tibias parfois inermes, le plus souvent denticulés ou spinosules; les antérieurs sur leur tranche externe, les autres, soit des deux côtés, soit dans leur pourtour. *Tarses* de trois articles: le 2^e court.

Ongles ordinairement pourvus d'un appendice membraneux en dessous.

Ventre muni sur les 2^o à 6^e arceaux d'une paire de stigmates apparents.

Les Sciocoriens sont faciles à distinguer au premier coup d'œil des autres familles de cette tribu, par leur pronotum foliacé et à peu près sans rebord sur les côtés; par leur tête arrondie ou subarrondie et planiuscule, débordant notablement en devant la naissance du bec, etc. Ils se distinguent des Cydniens par leurs élytres débordées par la tranche abdominale et quelquefois même par les côtés du dos de l'abdomen; par leurs antennes insérées plus avant que le niveau du bord antérieur des yeux; par leur tête offrant, vers la partie antéro-interne des ocelles, un petit *sillon* lisse, peu profond, plus ou moins apparent; par leur écusson ordinairement plus large postérieurement, à sinuosités latérales nulles ou très-faibles, ne dépassant pas les deux cinquièmes de sa longueur; à stigmas formés d'une fossette ou d'un sillon ponctués et au moins en partie noirs; par les points subcalleux, pâles, voisins de chaque stigma; par leurs cories épointées chacune à leur angle postéro-interne; et munies dans ce point d'une cicatricule; par leurs tibias en général moins épineux.

Ils n'ont ni le ventre armé en devant d'une pointe ou d'un épine, comme les Acanthosomiens; ni la base du pronotum plus large que celle de l'écusson comme la presque totalité des Asopiens. Ils s'éloignent des Aeliens par leur tête arrondie au lieu d'être triangulaire; par leur tranche abdominale débordant largement les élytres, et par l'absence d'un rebord latéral du pronotum courbé en dessous à son extrémité, caractère presque exclusivement propre à ces derniers Pentatomides. Enfin leur tête planiuscule et débordant notablement la naissance du bec, leur pronotum foliacé et à peu près sans rebord sur les côtés, leurs tibias le plus souvent spinosules, leurs cories épointées à leur angle postéro-interne, moins longuement prolongées à leur angle postéro-externe, suffisent pour les séparer des Pentatomiens.

Les premiers Sciocoriens destinés comme les Cydniens à avoir la facilité de se cacher dans le sol, ont le bord de la tête et les côtés du pronotum garnis de cils spinosules, les cuisses ciliées près de leur tranche

postérieure. L'absence de ces caractères et les jambes moins épineuses, indiquent chez les autres espèces des dispositions moins grandes à fourir.

Les Sciocoriens sont peu remarquables par leurs couleurs. Leur robe est généralement terreuse et se confond avec facilité avec celle du sol. Ils se tiennent au pied des plantes, sous les pierres, sous les débris des végétaux, dans les herbes entassées, parmi les fagots empilés dans les bois. Leur corps aplati et leurs jambes épineuses leur permettent de se glisser comme en rampant sous des corps peu détachés du sol.

Les Sciocoriens peuvent être divisés en deux rameaux :

		Rameaux.
Tête	en demi-cercle, une fois plus large entre les yeux, prise vers la moitié du côté interne de ceux-ci, que longue depuis cette ligne transversale imaginaire, jusqu'au point le plus avancé de son bord antérieur. <i>Pronotum</i> non tronqué derrière les yeux. <i>Tibias</i> très-épineux.	<i>Oploscelates</i> .
	subarrondie ou en ogive; moins de moitié plus large entre les yeux, que longue depuis cette ligne transversale imaginaire, jusqu'au point le plus avancé de son bord antérieur. <i>Pronotum</i> tronqué, soit transversalement, soit obliquement, derrière les yeux. <i>Tibias</i> brièvement épineux ou presque inermes.	SCIOCORATES.

PREMIER RAMEAU.

LES OPLOCELATES.

CARACTÈRES. *Tête* en demi-cercle en devant; une fois plus large entre les yeux, vers la moitié du côté interne de ceux-ci, que longue, depuis cette ligne transversale imaginaire jusqu'au point le plus avancé de son bord antérieur. *Pronotum* offrant le côté latéral de son échancrure antérieure, obliquement dirigé jusqu'à la partie antérieure du bord latéral; conséquemment non tronqué derrière les yeux; chargé d'un calus, ordinairement marqué d'un point noir. *Antennes* visiblement insérées plus avant que le niveau du bord antérieur des yeux. *Tibias* très-épineux.

Les insectes de ce rameau offrent dans la largeur de leur tête et dans

leur pronotum non tronqué à ses angles antérieurs, un facies particulier.

L'espèce de nos pays semble représenter ici les premiers Cydnaires, par le bord de la tête et les côtés du pronotum munis de cils spiniformes, par les cuisses ciliées vers leur tranche inférieure; caractères qui révèlent leurs habitudes fouisseuses.

Ce rameau est réduit au genre suivant :

Genre *Oploscelis*, OPLESCÈLE; Mulsant et Rey.

Mulsant et Rey, Annales de la Soc. Linnéenne de Lyon (1832), p. 80. — Muls., Opusc. Entom. t. I. p. 99.

(ὄπλον, arme; σκελετός, jambe).

CARACTÈRES. Ajoutez à ceux indiqués : *Bords de la tête et côtés du pronotum* munis de cils courts et spinosules. *Epistome* rétréci en avant; avancé jusqu'aux trois quarts ou un peu plus des joues; enclos par celles-ci. *Antennes* un peu plus longuement prolongées que les angles latéraux du pronotum; à 1^{er} article variablement plus grand que le 3^e ou égal à celui-ci, plus court que le 2^e : ce dernier, ordinairement plus grand que le 3^e : le 4^e, subgraduellement épaissi vers son extrémité : le 5^e, subfusiforme, le plus long. *Yeux* assez petits suborbiculaires, vus en dessus; un peu débordés par les angles latéraux du pronotum. *Pronotum* presque en ligne droite sur les côtés; à cicatrices très-nettement limitées, lisses et imponctuées. *Écusson* large; à sinuosités latérales situées vers le quart ou un peu plus des côtés; à stigmas formés par un sillon ponctué prolongé presque jusqu'aux sinuosités latérales. *Cuisses* garnies, vers leur tranche postérieure, de cils spiniformes.

1. ***Oploscelis arenicola***; SCHOLTZ.

Ovalaire. D'un blanc flavescens ou d'un blanc testacé, marqué sur le pronotum, l'écusson et les cories de petits points obscurs : ces points inco-

lores sur la bordure latérale du pronotum, côtés de ce dernier et bord de la tête, garnis de cils spiniformes noirs et très-courts. Ecusson un peu plus courts que les cories, visiblement plus large que chacune d'elles, vers l'angle postéro-interne de celles-ci; arrondi postérieurement. Suture radiale prolongée jusqu'aux trois quarts des cories. Ventre pointillé d'obscur, avec une bande longitudinale imponctuée et plus pâle, sur chacun de ses flancs. Tibias à épines noires: les antérieurs munis de douze épines sur leur tranche externe.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle; creusé d'une fossette, et noir ou brun, sur sa moitié postérieure.

♀ Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi en courbe rentrante sur les côtés; divisé par une ligne transversale en deux moitiés presque égales: l'antérieure de deux pièces: la postérieure paraissant composée de sept: les deux latérales submédiales constituant, prises ensemble, à leur bord postérieur un demi-cercle dirigé en arrière et interrompu dans son milieu: la médiane antérieure échancrée à son bord postérieur: la seconde, transverse: la postérieure la plus grosse. paraissant soudées aux latérales postérieures qui semblent unies par elle sur le tiers postérieur de la seconde moitié.

Sciocoris arenicolus. SCHOLTZ, Arbeit. u. Verand. d. Schles. Gesellsh. f. v. Kult. 1846. p. 52. 2. — BAERENSPRUNG., Berlin. Entom. Zeitsch. t. II. 1858. p. 97. 3. — FIEBER, Eur. Hemipt. p. 356. 2.

Opylosulis ciliata. MULS. et REY., Ann. de la Soc. Entom. de Fr. 1850-52. p. 80. — MULS., Opusc. entom. t. I. p. 99.

Long. 0^m,0056 à 0^m,0078 (2 l. 1/2 à 3 l. 1/2). — Larg. 0^m,0033 à 0^m,0042 (1 l. 1/2 à 1 l. 7/8) aux angles latéraux du pronotum; un peu plus large vers la moitié des côtés de l'abdomen.

Corps ovalaire; peu convexe; d'un blanc testacé ou flavescent, en dessus. Tête presque en demi-cercle; parfois à peine entaillée dans le milieu de son bord antérieur; garnie à son bord, de cils bruns ou noirs, très-courts; faiblement ou obsolètement ponctuée; à sutures générales ordinairement obscures. Yeux noirs. Ocelles rougeâtres. Antennes d'un flave testacé, avec les deux derniers articles bruns ou brunâtres. Pro-

notum échancré en devant, tronqué sur la moitié de sa longueur à la partie postérieure de cette échancrure, avec les côtés de celle-ci obliquement avancés jusqu'aux angles antérieurs ; élargi d'abord en ligne courbe jusqu'au tiers de ses côtés, puis en ligne presque droite jusqu'aux angles latéraux, à calus peu saillant ; à fossette presque nulle ; garnie sur les côtés de cils bruns, courts et parfois usés ; à cicatrices lisses, un peu élargies en dehors, tronquées à leurs deux extrémités ; marqué sur le reste de sa surface de points ordinairement assez petits, noirs ou obscurs, mais incolores sur les côtés, et laissant sur ceux-ci une bordure pâle, étendue en devant jusqu'à la moitié du bord postérieur des yeux et postérieurement limitée par le calus. *Ecusson* à peine plus longuement prolongé que la moitié du dessus de l'abdomen, arrondi à son extrémité ; un peu plus prolongé que les cories ; plus large que chacune de celles-ci, vers leur angle postéro-interne ; à stigmas noirs ; paré au côté interne de chacun de ceux-ci d'une tache à peine calleuse, lisse, allongée en se rétrécissant ; chargé d'une tuméfaction basilaire assez faible, prolongée jusqu'aux deux cinquièmes ; ordinairement un peu caréné postérieurement ; marqué de points petits et obscurs. *Cories* prolongées un peu plus longuement que l'extrémité du 3^e arceau ventral, offrant leur plus grande longueur à l'angle postéro-externe de l'exocorie. *Membrane* presque concolore. *Tranche abdominale* marquée d'une tache noire, didyme, sur la moitié externe des intersections. *Bec* d'un blanc flavescent avec l'extrémité noire. *Des-sous du corps* et *pieds* d'un blanc flavescent. *Ventre* paré d'une tache à l'angle antéro-externe des arceaux de la tranche, marqué sur le reste de sa surface de petits points souvent concolores ou d'autrefois obscurs, et formant près des stigmates une bande nébuleuse. Cils ou épines des cuisses et des tibias, bruns ou noirs. *Tibias antérieurs* à 12 ou 13 épines sur leur tranche externe.

Cette espèce paraît être principalement méridionale. Nous l'avons prise en juin, dans les plaines sablonneuses d'Aiguemortes, au pied des plantes basses, et sur le *Melilotus altissimus*.

Obs. Nous avons vu dans la collection de M. Signoret une espèce d'O-plocelate dont voici la description :

Oploscelis dohrniana.

Ovalaire. D'un blanc flavescens ou d'un blanc testacé; inégalement marquée ou parsemée en dessus de très-petits points obscurs. Bords de la tête et côtés du pronotum sans cils. Cuisses garnies de cils flexibles. Ecusson variablement un peu plus ou un peu moins long que les cories, à peine plus large que chacune d'elles, vers leur angle postéro-interne, en ogive à l'extrémité. Suture radiale prolongée seulement jusqu'aux deux tiers des cories, obscure ou plus profonde dans la seconde moitié. Tibias à épines brunes : les antérieures munies d'environ douze épines sur leur tranche externe. Ventre sans bandes pâles sur ses flancs.

Long. 0^m,0048 à 0^m,0059 (2 l. 1/8 à 2 l. 2/3).

Patrie : la Sicile (coll. Signoret). Dédiée à M. Antoine Dohrn.

Obs. Cette espèce, par sa tête et les côtés de son pronotum dépourvus de cils, par les cuisses munies seulement de cils flexibles vers leur tranche inférieure, semble faire le passage aux *Sciocorates* et devrait constituer parmi les Oploscelates un sous-genre (S.-G. *Orocephalus*).

DEUXIÈME RAMEAU.**LES SCIOCORATES.**

CARACTÈRES. *Tête* subarrondie ou en ogive en devant ; moins de moitié plus large, prise entre les yeux, que longue depuis cette ligne transversale imaginaire jusqu'au point le plus avancé. *Pronotum* tronqué, soit transversalement, soit obliquement, derrière les yeux. *Tibias* brièvement épineux ou presque inermes.

Les *Sciocorates* par leurs cuisses non ciliées vers leur tranche postérieure ou garnies seulement de quelques poils indistincts, par leur tête non garnie de cils spiniformes, ont évidemment moins de tendance à se cacher dans le sol que les précédents.

Ce rameau se divise en deux genres.

	Genres.
Bord postérieur du tubercule antennifère	<p>plus avancé que le bord antérieur des yeux. <i>Cories</i> subparallèles jusqu'au tiers ou un peu plus de la longueur de leur bord externe, et ne commençant à se rétrécir qu'à partir de ce point. Côtés du pronotum non dilatés.</p> <p><i>Sciocoris.</i></p>
	<p>moins avancé que les bords antérieurs des yeux. <i>Cories</i> commençant à se rétrécir à partir du dixième basilaire de leur bord externe. Côtés du pronotum très-dilatés, angles latéraux subarrondis.</p> <p><i>Dyroderes.</i></p>

Genre *Sciocoris*, SCIOCORE ; Fallén.

Fallén, Hemipt. suec. (1829) p. 20.

CARACTÈRES. *Bord postérieur du tubercule antennifère* plus avancé que le bord antérieur des yeux. *Cories* commençant à se rétrécir à partir du tiers au moins de leur longueur. *Antennes* plus longuement prolongées que les angles latéraux du pronotum ; à 1^{er} article ordinairement le plus court : le 2^e de longueur un peu variable, suivant les espèces, mais non de moitié plus grand que le 3^e : les 4^e et 5^e épaissis, les plus grands : le 4^e souvent le plus long. *Pronotum* échancré en devant ; habituellement près d'une fois aussi large au bord postérieur de cette échancrure, que la ligne qui serait tirée depuis l'une des extrémités de ce bord, jusqu'à l'un des bords latéraux ; le plus souvent presque transversalement tronqué derrière les yeux ; à bords latéraux non dilatés : chargé d'un calus marqué d'un point obscur, et suivi d'une fossette ; à angles latéraux plus ou moins prononcés. *Ecusson* large : à sinuosités faibles, situées ordinairement vers le tiers ou les deux cinquièmes des côtés. *Cuisses* non distinctement ciliées, ou n'offrant que quelques poils courts et indistincts. *Tibias* ordinairement plus ou moins brièvement spinosules.

Chez les Sciocores, comme chez les Oplocèles, la seconde moitié du dernier arceau ventral (♀), offre les deux pièces latérales postérieures unies entre elles, ou par l'intermédiaire d'une troisième pièce médiane soudée avec elles ou peu distinctement distincte de celles-ci, en sorte que les pièces latérales antérieures ou internes ne peuvent arriver jusqu'au

bord postérieur; caractère qui sert encore à distinguer les Sciocores des Dyrodères.

La couleur presque uniformément semblable de ces insectes, rend souvent assez difficile la distinction des espèces entre elles. Les caractères fournis par le dernier arceau ventral, caractères généralement négligés, rendent ces distinctions moins difficiles.

Celles de notre pays se répartissent de la manière suivante :

- A. Postépisternums de couleur pâle ou seulement obscure à leur côté externe. Ventre n'offrant pas deux bandes longitudinales noires, convergeant vers une grosse tache de même couleur, situé sur l'avant-dernier arceau.
- B. Yeux comme pédonculés débordant de tout leur diamètre le côté de la tête. Pronotum non ponctué de noir sur les côtés. Ecusson non sillonné. *Macrocephalus*.
- BB. Yeux en partie enchâssés dans les côtés de la tête.
- C. Ecusson sillonné sur la ligne médiane. Pronotum non ponctué de noir sur les côtés. 2^e article des antennes à peine plus grand que le 3^e. *Angustipennis*.
- CC. Ecusson non sillonné sur la ligne médiane.
- D. Pronotum non ponctué de noir sur la moitié antérieure de ses côtés.
- E. Membrane des cories non maculée de brun. 2^e article des antennes faiblement plus long que le 3^e. *Fissus*.
- EE. Membrane des cories maculée de brun. 2^e article des antennes de moitié plus long que le 3^e. *Aurilus*.
- DD. Pronotum ponctué de noir sur toute la longueur de ses côtés.
- F. Ecusson plus long que les cories : celles-ci subarrondies à leur bord postérieur; moins longues à l'angle postéro-externe de l'exocorie que près de celui de la mésocorie. Postépisternums pâles à leur côté externe. *Curtipennis*.
- FF. Ecusson à peine aussi long que les cories : celles-ci peu arquées à leur bord postérieur; plus longues à l'angle postéro-externe de l'exocorie qu'à celui de la mésocorie. Postépisternums ordinairement obscurs extérieurement. *Umbrinus*.
- AA. Postépisternums noirs au moins à leur côté externe. Ventre marqué sur l'avant-dernier arceau, d'une grosse tache noire, vers laquelle convergent le plus souvent deux bandes longitudinales de même couleur.

- G. Postépisternums noirs à leur côté externe, flaves et ponctués de noir à l'interne. Suture cubitale prolongée à peu près jusqu'au niveau de la moitié de l'écusson. *Helferi.*
- GG. Postépisternums entièrement noirs. Suture cubitale prolongée seulement jusqu'au niveau du tiers de l'écusson. *Terreus.*

1. *Sciocoris macrocephalus*; FIEBER.

D'un flave testacé ou d'un flave pâle ou cendré en dessus, et marqué de points enfoncés nébuleux ou obscurs, excepté sur une bordure latérale du pronotum et sur le tiers basilaire des exoeries. Yeux comme pédonculés, débordant de toute leur largeur les côtés de la tête. Ecusson obtusément en toit, marqué à son extrémité, d'un point noir sur une fossette; à points cauleux de couleur foncée. Cories moins larges chacune que l'écusson, à leur angle postéro-interne: ce dernier vif. Repli du pronotum non ponctué de noir et sans taches noires sous les angles latéraux. Postépisternums flaves. Ventre d'un flave pâle, marqué de points nébuleux.

♂ Dernier arceau ventral arrondi en devant, parallèle sur les côtés; très-déclive sur sa seconde moitié et creusé d'une fossette noire et avancée sur la partie postéro-médiane de son bord postérieur; offrant à chacun de ses angles postérieurs un relief, en forme de demi-cercle.

♀ Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi en ligne à peu près droite (c'est-à-dire sans angle rentrant ou saillant) sur les côtés; divisé par une ligne transversale en deux moitiés inégales: l'antérieure un peu plus courte, de deux pièces: la postérieure, de six ou sept pièces: les deux médianes antérieures petites, un peu moins longuement prolongées que les latérales antérieures: celles-ci constituant, prises ensemble, un demi-cercle tronqué ou obtus à leur bord postérieur: les latérales postérieures aussi longues près de la ligne médiane que les latérales antérieures.

Sciocoris macrocephalus. FIEBER, Rhynchot. in. Abhundl. d. Böhm. Geselleh. 5^e série, t. VII. 1852. p. 413. 12. — Id. Eur. Hemipt. p. 357. 5 (type).

Long. 0^m,0054 à 0^m,0070 (2 l. 1/2 à 3 l. 1/8). — Larg. 0^m,0026 à 0^m,0033 (1 l. 1/5 à 1 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum; — 0^m,0033 à 0^m,0041 (1 l. 1/2 à 1 l. 4/5) vers la moitié de l'abdomen.

Corps ovale-oblong; subplaniuscule; d'un flave cendré ou d'un testacé livide et marqué de petits points nébuleux ou obscurs, avec les côtés du pronotum et le tiers basilaire de l'exocorie marqués de points de couleur foncière, en dessus. *Tête* tantôt presque ogivale, tantôt subarrondie en devant, avec les côtés subsinués et formant, en devant des yeux, une dent plus ou moins faible; d'un cinquième environ plus longue sur la ligne médiane que large entre les yeux; à peine ou assez faiblement relevée à son bord; légèrement déprimé longitudinalement entre l'épistome et les côtés; marquée de points petits et peu profonds, souvent peu obscurs. *Epistome* avancé jusqu'au quart ou au cinquième antérieur des joues. *Antennes* d'un flave testacé, ordinairement avec l'extrémité du 3^e article et la majeure partie des deux dernières brunes ou brunâtres; à 2^e article plus long que le 3^e. *Yeux* bruns; comme munis d'un pédoncule d'un blanc roussâtre, non engagés dans les côtés de la tête, ou débordant les côtés de celle-ci, à peu près de toute la longueur de leur partie brune. *Pronotum* échancré en devant; tronqué au bord postérieur de cette échancrure; à peu près une fois plus large à ce rebord postérieur qu'à chaque troncature postoculaire; élargi en ligne assez faiblement ou obtusément courbe jusqu'aux angles latéraux; peu ou point émoussé à ceux-ci; deux fois et demie aussi large à ces derniers que long sur sa ligne médiane; à cicatrices presque réduites à une ligne lisse; creusé, après celles-ci, d'un sillon transverse ordinairement peu profond, surtout dans son milieu; marqué d'un léger sillon longitudinal, naissant du bord antérieur, vers le bord interne des yeux, prolongé jusqu'aux limites du sillon transverse, non lié à la fossette située au côté interne du calus; marqué de points enfoncés noirs ou obscurs, avec ses côtés marqués de points plus petits et de couleur foncière, paraissant ainsi paré sur les côtés d'une bordure pâle, limitée par une ligne longitudinale qui partirait du côté interne des yeux et passerait au côté interne du calus qui est obscur. *Ecusson* presque sans sinuosités, ou offrant de faibles sinuosités latérales vers

le tiers de sa longueur; à peine prolongé jusqu'aux trois cinquièmes de l'abdomen; un peu plus long que les cories à leur angle postéro-externe; de moitié environ plus large que chacune de celles-ci, prises vers leur angle postéro-interne; en ogive à son extrémité; marqué de stigmas formés par des points noirs, non prolongés jusqu'aux sinuosités latérales; ordinairement paré, au côté interne de ceux-ci, d'une petite tache pâle, lisse, à peine calleuse; chargé d'une faible tuméfaction basilaire obtriangulaire; un peu en toit sur sa surface, avec l'arête de celui-ci souvent pâle; terminé à l'extrémité par une tache noirâtre, reposant ordinairement sur un point fossette; marqué comme le pronotum de points assez petits et noirs, quelquefois un peu plus rapprochés sur certains espaces, de manière à constituer de petites taches brunes. *Cories* prolongées presque jusqu'à l'extrémité du 4^e arceau ventral, à leur angle postéro-externe: celui-ci ordinairement assez vif et presque rectangulairement ouvert; marquées de petits points enfoncés noirs ou obscurs, avec le tiers basilaire de l'exocorie noté de points plus petits et de couleur foncière et paraissant pâle sur cette partie; à suture peu saillante: la cubitale, prolongée jusqu'au tiers ou jusqu'aux deux cinquièmes de l'écusson; la radiale postérieurement accompagnée, sur l'exocorie, des traces d'une nervure. *Mésocorie* plus large que l'exocorie. *Membrane* hyaline; à cinq ou six nervures. *Des de l'abdomen* noir, avec les quatre derniers arceaux parés sur les côtés d'une bordure d'un roux testacé pointillée de noir, et graduellement élargie. *Tranche marginale de l'abdomen* d'un flave testacé ou cendré; marquée sur les intersections des segments de sortes de bandes obscures ou noirâtres, formées par des points noirs ou noirâtres, mais souvent réduits à deux petites taches marginales. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires: d'un testacé pâle avec l'extrémité noire. *Dessous du corps* d'un flave pâle ou cendré ou d'un blanc flavescent, avec le sillon rostral noir. *Poitrine* marquée de points enfoncés, noirs, constituant près des côtés de chaque segment pectoral, une sorte de tache noire. *Repli des joues* marqués de points noirs assez petits, avec la moitié ou le tiers postérieur de sa moitié externe, impunctué. *Repli du pronotum* d'un flave testacé, marqué de points enfoncés légers et concolores, ou à peine nébuleux sur leur moitié externe;

non marqués d'une tache noire, sous les angles latéraux. *Repli des cories* marqué de points concolores ou à peine obscurs chez le ♂, paraissant souvent imponctué chez la ♀. *Postépisternums* d'un flave pâle, marqués de points noirs sur plus de leur moitié interne, lisses et imponctués extérieurement. *Ventre* d'un flave cendré ou testacé; marqué de petits points peu profonds et nébuleux; noir sur la partie médiane des 1^{er} et 2^e arceaux; souvent marqué, sur le 3^e arceau, de deux taches noires ou obscures près de la ligne médiane; noté sur les côtés à l'angle antéro-externe des arceaux, d'une petite tache noire. *Pieds* d'un flave livide. *Cuisses* glabres, ponctuées de roux fauve ou d'obscur. *Tibias* garnis de courtes épines noires: tranche externe des antérieures munies de sept à dix épines.

Cette espèce habite diverses zones. Elle n'est pas rare dans notre Provence, au pied des plantes, principalement dans les lieux sablonneux. On la prend aussi en fauchant les herbes.

Obs. Le *Sc. macrocephalus* est facile à distinguer de toutes les espèces suivantes, par ses yeux comme portés par un pédoncule court et pâle, et débordant de toute leur largeur le côté de la tête qui les précède. Il s'éloigne d'ailleurs des *terrans* et *Helferi* par ses postépisternums et par son ventre pâles; de l'*angustipennis* par son écusson non sillonné; des *fissus* et *auritus*, *curtipennis* et *umbrinus*, par les côtés de son pronotum non ponctués de noir sur toute leur longueur; de tous ceux de notre pays, par les caractères tirés du dernier arceau ventral: chez aucune autre espèce les pièces latérales postérieures de cet arceau, chez la ♀, n'ont autant de longueur près de la ligne médiane.

A cette section se rattache l'espèce suivante :

***Sciocoris conspurcatus*; KLUG.**

D'un rouge flave et marqué de petits points bruns, en dessus, excepté sur une bordure des côtés du pronotum et sur les deux cinquièmes basilaires des exocories. Yeux comme pédonculés, débordant de toute leur largeur les côtés de la tête. Écusson à peine plus long que les cories à leur angle postéro-externe; noté d'un point calleux presque concolore au côté interne de chaque stigma noir. Cories moins larges chacune que l'écusson, vers

leur angle postéro-interne; prolongées jusqu'à la moitié du 4^e arceau ventral. Replis du pronotum et des cories, flavescents, sans points et sans tache noirs. Postépisternums flaves antérieurement. Ventre et pieds d'un roux flave: ceux-ci ponctués de brun.

Sciocoris conspurcatus. KLUG., Symb. phys. dec. V. (1845). pl. XLIV. fig. 2. — FIEBER, Rhynch. in. Abhandl. d. proh. Geselleh. 3^e série, t. VII. 1851-52. p. 413. 11.

Long. 0^m,0067 à 0^m,0070 (3 l. à 3 l. 1/8).

Patrie: Diverses parties de l'Afrique. — Tanger (coll. Signoret).

Obs. La ponctuation paraît varier de force, et le dessus du corps a quelquefois des taches, qui manquaient dans l'exemplaire que nous avons eu sous les yeux.

2. *Sciocoris angustipennis*; Mulsant et Rey.

D'un flave testacé ou d'un flave pâle ou cendré; marqué en dessus de points enfoncés nébuleux ou noirâtres: ces points constituant parfois, sur la tête, le pronotum et l'écusson, des bandes longitudinales noirâtres: côtés du pronotum et deux cinquièmes basilaires de chaque exocorie non ponctuée d'obscur. Ecusson plus long que les cories, obtusément en toit, sillonné sur la ligne médiane; à points calleux de couleur foncée. Cories moins larges chacune, à leur angle postéro-interne, que l'écusson: membrane débordée par les côtés du dos de l'abdomen. Repli du pronotum ordinairement marqué d'une tache noire sous les angles latéraux; flave et non ponctué de noir au moins sur sa moitié interne. Postépisternums d'un flave pâle, extérieurement. Ventre pâle ou en partie rosé, marqué de points nébuleux.

♂ Dernier arceau ventral arrondi en devant, parallèle sur les côtés, prolongé postérieurement en angle peu vif à ses angles postérieurs, avec le tiers médiaire de son bord postérieur échancré sur le tiers postérieur de sa longueur, et parfois pourvu d'un petit appendice dans cette échancrure.

♀ Dernier arceau du ventre en ogive en devant, élargi d'avant en

arrière sur les côtés; divisé en deux moitiés inégales par une ligne en angle dirigé en arrière : la moitié antérieure carénée sur la ligne médiane; de deux pièces : la postérieure à peine plus longue que la précédente sur la ligne médiane, plus longue qu'elle sur les côtés : de six ou sept pièces : les deux latérales antérieures formant, avec les deux médianes, un demi-cercle dirigé en arrière : les deux latérales postérieures, paraissant unies ou peu nettement séparées par une pièce pâle; à peine aussi longues près de sa ligne médiane que les latérales antérieures.

Sciocoris angustipennis. MULS. et REY, Ann. de la Soc. Linn. de Lyon. 1850-52. p. 81. — MULS., Opusc. entom. t. I. p. 100.

Sciocoris sulcatus. FIEBER, Rhynchotogr. in. Abhandl. d. Gesellsh. 1851-52. p. 451. 24. — Id. tiré à part. p. 27. 24. — Id. Eur. Hemipt. p. 360. 16.

Long. 0^m,0056 à 0^m,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.).— Larg. 0^m,0023 à 0^m,0028 (1 l. à 1 l. 1/4) aux angles latéraux du pronotum.— 0^m,0028 à 0^m,0035 (1 l. 1/4 à 1 l. 2/3) vers la moitié de l'abdomen.

Corps ovalaire; subplaniuscule; testacé, d'un flave pâle ou testacé ou d'un flave cendré, en dessous. *Tête* tantôt en ogive, tantôt subarrondie en devant, parfois un peu entaillée à son bord antérieur; élargie d'avant en arrière presque en ligne droite sur les côtés, offrant au devant des yeux une petite dent plus ou moins sensible; à peine relevée à son bord : longitudinalement déprimée ou largement et peu profondément sillonnée entre l'épistome et chaque bord latéral; finement ponctuée : les points variablement de couleur foncière ou obscure, sur une partie de sa surface, mais ordinairement obscurs ou noirâtres sur les côtés de l'épistome et de chaque bord latéral, et constituant des bandes obscures prolongées jusqu'à sa partie postérieure; parfois noire ou obscure sur les sutures génales, surtout chez les individus ayant les points de couleur foncière. *Epistome* avancé jusqu'au quart ou au cinquième antérieur des joues. *Antennes* d'un blanc testacé, souvent à extrémité du 3^e article, la majeure partie du 4^e et le 5^e bruns ou brunâtres; à 2^e article à peine plus long que le 3^e. *Yeux* bruns, à moitié enchâssés dans les côtés de la tête. *Pronotum* échancré en devant; tronqué au bord postérieur de cette échancrure; plus d'un tiers plus large à ce bord

postérieur qu'à chaque troncature postoculaire ; élargi en ligne peu courbe jusqu'aux angles latéraux qui sont souvent un peu émoussés ; deux fois et quart à deux fois et demie aussi large à ses angles que long sur la ligne médiaire ; longitudinalement déprimé ou sillonné de chaque côté à partir du côté interne des yeux jusqu'au bord interne du calus, au devant de la fossette voisine de ce dernier ; faiblement sillonné longitudinalement de chaque côté de la ligne médiane, qui parfois est elle-même légèrement sillonnée ; ponctué ; quelquefois entièrement d'un flave testacé, avec les côtés plus pâles, ordinairement marqués de points (excepté sur les côtes), enfoncés, noirs, plus prononcés sur les quatre sillons, sur chacun desquels ils constituent une sorte de ligne ou de bande obscure ; à cicatrices souvent peu distinctes et parfois à peine plus obsolètement ponctuées. *Ecusson* rétréci en ligne presque droite ou à peine subsinué vers les deux cinquièmes de ses côtés ; prolongé environ jusqu'aux trois cinquièmes de l'abdomen ; en ogive ou subarrondi à l'extrémité ; un peu plus longuement prolongé que les cories à leur angle postéro-externe ; offrant sur les deux cinquièmes antérieurs les traces d'une subconvexité basilaire subtriangulaire ; obtusément en toit après celle-ci, et creusé, sur son arête, d'un sillon plus prononcé postérieurement ; déprimé longitudinalement près de ses bords latéraux qui sont à peine relevés ; de la couleur du pronotum, marqué de points enfoncés parfois de couleur foncière, ordinairement obscurs ou noirâtres, surtout sur chaque dépression longitudinale sur laquelle ils constituent alors une sorte de bande obscure ; à stigmas représentés par un sillon ponctué, noir, souvent prolongé jusqu'aux sinuosités latérales ; ordinairement paré au côté interne de chaque stigma d'une tache d'un blanc livide ou flavescent, à peine calleuse. *Cories* prolongées, jusqu'à l'extrémité du 4^e arceau ventral, à leur angle postéro-externe : celui-ci, assez vif et à peine plus ouvert que l'angle droit ; en ligne droite ou non arquée en arrière sur les deux tiers externes de leur bord postérieur ; colorées et ponctuées à peu près comme l'écusson, avec le tiers basilaire de l'exocorie plus pâle, marqué de points petits, obsolètes et de couleur foncière : les points du reste de leur surface variablement noirâtres ou à peine obscurs ; à suture radiale nerviforme ; chargées près de cette suture, sur l'exocorie, d'une nervure naissant vers les deux tiers de

leur longueur et prolongée jusqu'au bord postérieur; à suture cubitale prolongée jusqu'au niveau du tiers de l'écusson. *Mésocorie* plus large que l'exocorie : celle-ci un peu arquée en dehors. *Membrane* d'un blanc cendré laissant ordinairement à découvert les côtés du dos de l'abdomen; au moins aussi longue que ce dernier, chez le ♂, ordinairement plus courte chez la ♀; chargée de quatre ou cinq nervures saillantes. *Tranche abdominale* testacée, marquée, sur les intersections des segments, d'une bande obscure formée par des points noirs et souvent réduite à deux petites taches noires, près du bord externe. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches intermédiaires; d'un flave testacé, avec le dernier article et souvent partie du précédent, noirs. *Repli du pronotum* et *repli des élytres* d'un flave pâle ou testacé; marqués de points légers et concolores ou à peine obscurs : le premier ordinairement noté d'une tache noire sous les angles latéraux. *Dessous du corps* d'un flave testacé, avec le sillon rostral noir, au moins sur les méso et métasternum, et sur la partie médiane antérieure du ventre. *Repli des joues* marqué de points noirs sur la moitié longitudinale externe, impectué sur l'interne. *Poitrine* marquée de points noirs assez ou très-petits, sur les côtés de ses flancs et sur les cotyles des hanches. *Postépisternums* d'un flave pâle, marqués de points nébuleux ou obscurs à leur côté interne. *Ventre* d'un flave pâle ou cendré, avec la partie médiane des 1^{er} et 2^e arceaux noire; ordinairement rose en devant, chez le ♂; pointillé, souvent d'une manière obsolète : les petits points parfois noirâtres, d'autres fois concolores; à stigmates noirs ou obscurs; marqué d'une petite tache noire à l'angle antéro-externe de ses arceaux; non paré de bandes longitudinales noires. *Pieds* d'un flave testacé à peine ou parcimonieusement ponctués d'obscur. *Tibias* brièvement spinosules; ces spinules un peu obscures : huit à dix sur la tranche externe des antérieures.

Cette espèce est principalement méridionale, elle est assez commune dans notre ancienne Provence.

Obs. La couleur foncière est d'un flave testacé ou d'un cendré roussâtre; mais elle varie suivant que les points sont noirs, noirâtres ou à peine obscurs, dans le premier cas l'insecte paraît grisâtre : dans le second d'un jaune testacé chez les individus les plus pâles, c'est-à-

dire ceux chez lesquels la matière colorante a fait défaut, les autres sont souvent unicolores, ou seulement brunâtres à l'extrémité; ont les lignes obscures de la tête et du prothorax indistinctes, la partie tectiforme de l'écusson moins prononcée, le dessous du ventre non ponctué d'obscur; chez les individus plus foncés en couleur, le ventre est au contraire plus marqué de points obscurs ou noirâtres.

Le *Sc. angustipennis* s'éloigne du *macrocephalus* par ses yeux à moitié enchâssés dans les côtés de la tête; par son écusson sillonné; des *Helpferi* et *terreus* par ses postépisternums et son ventre pâle; des *auritus* et *fissus*, par les côtés de son pronotum pâles jusqu'aux angles latéraux; de l'*auritus* d'ailleurs, par la membrane de ses cories non maculées de brun; du *fissus*, par le devant de sa tête non relevé et bifide; des *curtipennis* et *umbrinus*, par les côtés de son pronotum non ponctués de noir ou de brun, par son écusson sillonné, etc.

Nous avons conservé à cette espèce le nom que nous lui avons donné: notre publication ayant devancé de quelques mois celle du t. 7, des mémoires de la Société des sciences de Bohême.

3. *Sciocoris fissus*; MULSANT et REY.

D'un blanc cendré; marqué en dessus de points enfoncés bruns, excepté sur une bordure des deux tiers antérieurs des côtés du pronotum et sur le tiers basilaire des exocories. Tête relevée et comme bidentée, en devant. Ecusson plus long que les cories à leur angle postéro-externe: cet angle assez vif; à points calleux blancs, souvent marqués de quelques autres taches basilaires blanches. Cories plus larges chacune que l'écusson, à leur angle postéro-interne: à membrane non maculée de brun. Repli du pronotum flave, marqué d'une tache noire sous les angles latéraux. Postépisternums flaves extérieurement. Ventre d'un blanc cendré, marqué de points obscurs constituant ordinairement quatre rangées ou bandes obscures.

Sciocoris umbrinus. RAMB., Faun. de l'Andal. t. II. p. 120. 4?

Long. 0^m,0045 à 0^m,0048 (2 l. à 2 l. 1/8). — Larg. 0^m,0024 à 0^m,0026 (2 l. 1/8 à 2 l. 1/5) aux angles latéraux du pronotum. — 0^m,0033 (1 l. 1/2) vers la moitié de l'abdomen.

Corps ovalaire; très-médiocrement convexe. *Tête* en ogive, un peu entaillée, livide et relevée en rebord, en devant; plus large entre les yeux que longue depuis cette ligne transversale imaginaire jusqu'au point le plus avancé de son bord antérieur; d'un blanc cendré flavescent; densément et presque uniformément marquée de point enfoncés noirs. *Epistome* avancé jusqu'aux deux tiers ou trois quarts antérieurs des joues. *Yeux* bruns, globuleux, assez gros, presque à moitié enclâsés dans les côtés de la tête. *Antennes* d'un testacé cendré ou pâle, avec les deux derniers articles brunâtres. *Pronotum* peu profondément échancré en devant, un peu arqué en arrière au bord postérieur de cette échancrure qui est étendue jusqu'aux yeux; trois fois aussi large à ce bord que chaque troncature postoculaire; élargi en ligne sensiblement courbe jusqu'aux angles latéraux, qui sont peu émoussés; deux fois et demie aussi large à ces angles que long sur sa ligne médiane: à cicatrices transverses, en partie imponctuées; d'un brun cendré flavescent; marqué de points enfoncés noirâtres qui le font paraître d'un cendré grisâtre: ces points moins noirs et plus petits, au devant des cicatrices, plus petits et moins obscurs sur la partie médiane de cette région antérieure et sur le reste de sa surface; non ponctué de noir sur les deux tiers antérieurs de ses côtés; offrant souvent une ligne médiane pâle très-étroite; marqué de deux ou trois taches obscures sur chaque cicatrice; sans traces ou presque sans traces de sillon transverse. *Ecusson* faiblement sinué vers le tiers ou les deux cinquièmes de ses côtés; subarrondi postérieurement; moins large qu'une corie vers l'angle postéro-interne de celles-ci; prolongé à peine jusqu'aux trois cinquièmes de l'abdomen; notablement moins long que les cories à leur angle postéro-externe; marqué de deux stigmas formés d'une fossette noire obtriangulaire; paré, au côté interne de chacun de ces derniers, d'une tache d'un blanc flavescent, et parfois de deux autres petites taches basilaires de même couleur; à tuméfaction basilaire très-faible; d'un blanc cendré flavescent; marqué de points enfoncés petits, noirs ou noirâtres, affaiblis vers l'extrémité, et constituant souvent quelques taches basilaires brunes, et quelques autres près de la ligne médiane, qui se montre parée d'une fine ligne pâle, non prolongée jusqu'à l'extrémité. *Cories* prolongées jusqu'à l'extré-

mité du 4^e arceau ventral, à leur angle postéro-externe ; cet angle vif et aigu ; en ligne à peu près droite à leur bord postérieur, depuis la moitié de la mésocorie jusqu'au bord externe ; d'un blanc cendré flavescents, marqué de points enfoncés obscurs ; à suture radiale prolongée jusqu'aux trois quarts, non accompagnée postérieurement d'une nervure sur l'exocorie. *Membrane* hyaline, à cinq ou six nervures. *Dos de l'abdomen* presque entièrement noir. *Tranche abdominale* d'un blanc cendré flavescents, avec les intersections parées d'une bande formée de deux lignes de points noirs. *Bec* testacé, avec l'extrémité obscure ; prolongé presque jusqu'aux hanches postérieures. *Repli des joues* d'un flave roussâtre livide ; marqué de points noirs, avec un espace triangulaire au côté externe du tubercule antennifère, imponctué de noir. *Repli du pronotum* d'un flave roussâtre livide, marqué d'une tache noire sous les angles latéraux. *Repli des élytres* de la couleur de celui du pronotum, avec une tache basilaire noirâtre. *Poitrine* d'un blanc cendré ; marqué, sur les côtés de chacun de ses segments, d'une grosse tache obscure formée par des points enfoncés noirs. *Sillon rostral* noir. *Postépisternums* flaves extérieurement ; ponctués de noir au côté interne. *Ventre* d'un blanc cendré ou flavescents, marqué de petits points enfoncés bruns ou obscurs, presque nuls sur la partie médiane, constituant sur les côtés deux sortes de rangées ou de bandes obscures : la latérale plus large, laissant sur chaque arceau une tache en demi-ovale pâle. *Pieds* d'un livide ou flave roussâtre : cuisses marquées, vers les deux tiers de leur côté antérieur, d'un demi-anneau brun, formé par des petits points noirâtres. *Tibias* ciliés en dessous, inermes sur leur arête externe.

Cette espèce a été prise à Hyères (Var), (coll. Signoret).

Obs. Le *S. fissus* se distingue de toutes nos espèces françaises par sa tête relevée et bifide, en devant. Il s'éloigne d'ailleurs du *macrocephalus* par ses yeux à moitié enchâssés dans les côtés de la tête ; de l'*angustipennis* par les côtés de son pronotum non paré d'une bordure pâle prolongée jusqu'aux angles latéraux ; par son écusson non sillonné longitudinalement ; de l'*auritus*, par la membrane de ses cories non maculée de brun ; des *umbrinus* et *curtipennis*, par les côtés de son pronotum non ponctués de noir sur leur moitié antérieure ; par le repli

de son pronotum non ponctué de noir et marqué seulement d'une tache noire sous les angles latéraux ; des *S. Helferi* et *terreus*, par ses postépisternums flaves au lieu d'être noirs à leur côté interne ; par son ventre non marqué, sur son avant-dernier arceau, d'une grosse tache noire, ni de deux bandes longitudinales plus antérieures.

4. **Sciocoris auritus**; Mulsant et Rey.

D'un flave roussâtre ou d'un flave testacé ou cendré ; marqué en dessus de points enfoncés noirs ou noirâtres, qui lui donnent une teinte grisâtre : deux tiers antérieurs des côtés du pronotum et tiers basilaire de chaque exocorie, non ponctués d'obscur. 2^e article des antennes de moitié plus long que le 3^e. Ecusson non tectiforme, plus étroit que chaque corie, vers leur angle postéro-interne ; à points calleux blancs. Membrane des cories hyaline, maculée de brun. Repli du pronotum marqué d'une tache noire sous les angles latéraux, flave sur le reste. Postépisternums flaves extérieurement. Ventre testacé, pointillé de brunâtre : ces points formant le plus souvent six rangées de taches brunâtres ; paré latéralement d'une tache plus foncée aux intersections des segments. Pieds ponctués de brun.

♂ Dernier arceau ventral arrondi ou obtusément arrondi en devant, parallèle sur les côtés ; tronqué et muni d'un rebord pâle à son bord postérieur, avec la partie médiane creusée d'une fossette noire, plus large que longue, de chaque côté de laquelle part un sillon un peu obliquement transverse, dirigé vers les trois quarts du bord latéral.

♀ Dernier arceau ventral arrondi en devant, en angle rentrant sur les côtés ; divisé par une ligne transversale en deux moitiés presque égales : l'antérieure à peine plus longue, de deux pièces : la postérieure de six ou sept pièces : les deux antérieures latérales constituant, prises ensemble, une ogive dirigée en arrière : les postérieures soudées ; la médiane antérieure en parallélogramme transverse : la seconde médiane plus étroite, presque carrée, non prolongée aussi longuement que les latérales antérieures : celles-ci près d'une fois plus longues sur la ligne médiane que les latérales postérieures.

Sciocoris auritus. MULS. et REY, Ann. de la Soc. Linn. t. III. p. 123. — MULS., Ousc. Entom. t. VII. p. 126.

Long. 0^m,0045 à 0^m,0056 (2 l. à 2 l. 1/2). — Larg. 0^m,0022 à 0^m,0029 (1 l. à 1 l. 2/3) aux angles latéraux du pronotum; 0^m,0026 à 0^m,0033 (1 l. 1/3 à l. 1/4) vers la moitié des côtés du ventre.

Corps ovale-oblong; subplanuscule; testacé, d'un flave cendré ou d'un flave testacé en dessus et marqué de points enfoncés généralement noirs, qui lui donnent une teinte grisâtre. *Tête* arrondie en devant, parfois faiblement entaillée à son bord antérieur, à peine plus longue au-devant des yeux que large entre les organes; planuscule, très-légèrement ou peu sensiblement relevée à son bord; munie d'une dent plus ou moins sensible au devant des yeux; marquée de points enfoncés noirs, assez serrés. *Epistome* avancé jusqu'au quart antérieur des joues. *Antennes* d'un flave testacé, avec les deux derniers articles et l'extrémité du 3^e ordinairement brunâtres: le 2^e, de moitié environ plus grand que le 3^e et le 4^e, à peine ou un peu plus long que le 2^e. *Yeux* bruns, à moitié engagés dans les côtés de la tête. *Pronotum* peu profondément échancré en-devant, faiblement en arc dirigé en arrière au bord postérieur de cette échancrure, deux fois et quart ou deux fois et demie aussi large entre les yeux que chaque troncature postoculaire; élargi en ligne un peu courbe jusqu'aux angles latéraux qui sont peu émoussés; deux fois et quart aussi large à ces angles que long sur sa ligne médiane: à cicatrices sublinéairement transverses, imponctuées; rayé d'un sillon transverse débordant un peu les cicatrices; marqué, comme la tête, de points enfoncés noirs ou obscurs assez serrés, mais paré de chaque côté d'une bordure flave, marquée de points plus petits et de couleur foncière: cette bordure parallèle depuis l'angle de devant jusqu'au sillon transverse, rétrécie ensuite jusqu'aux deux tiers ou un peu plus des côtés. *Ecusson* rétréci en ligne droite sur les côtés; ou offrant vers le tiers ou un peu plus de faibles traces de sinuosités; en ogive ou subarrondi à l'extrémité; prolongé jusqu'aux trois cinquièmes de l'abdomen; ordinairement plus longuement prolongé que les cories à leur angle postéro-externe; aussi large que les trois quarts d'une corie vers l'angle postéro-interne de celles-ci; chargé d'une tuméfaction basilaire assez

friable, obtriangulaire : celle-ci parfois suivie des traces d'une faible carène très-obtuse et souvent nulle ou à peu près ; marquée, comme le pronotum, de points enfoncés noirs ou obscurs, ordinairement affaiblis ou peu obscurs vers l'extrémité, qui paraît alors flavescente ou d'un flave roussâtre ou testacé ; noté à chacun de ses angles de devant d'un stigma noir, en forme de sillon assez court et graduellement rétréci ; chargé au côté interne de celui-ci d'un point calleux, d'un blanc livide. *Cories* prolongées jusqu'au tiers du cinquième arceau ventral ; à angle postéro-externe vif et aigu ; en ligne droite très-oblique, sur les deux tiers externes de leur bord postérieur ; d'un flave cendré ou testacé et ponctuées de noir comme l'écusson, avec le tiers basilaire de l'exocorie plus roussâtre et marquée de points plus petits et de couleur foncière ; ordinairement imponctuées sur une partie au moins des bords de la suture radiale ; celle-ci, nerviforme, non accompagnée d'une nervure sur la partie postérieure de l'exocorie ; suture cubitale prolongée jusqu'au niveau du tiers ou des deux cinquièmes de l'écusson. *Membrane* subhyaline chargée de six à huit nervures ; ordinairement maculée de taches brunes ou brunâtres sur les intervalles. *Dos* de l'abdomen noir, marqué sur les côtés d'une bordure de taches d'un roux testacé. *Tranche abdominale* marquée de points enfoncés noirs, laissant au milieu du côté externe de chaque segment, une tache d'un roux testacé anguleuse en dedans. *Repli des joues* presque uniformément ponctué de noir, offrant parfois un très-petit espace imponctué au côté externe du tubercule antennifère. *Repli du pronotum* subparallèle jusqu'à la moitié, rétréci ensuite ; flave testacé : paré d'une tache noire sous les angles latéraux. *Repli des élytres* flave testacé. *Dessous du corps* testacé ou d'un roux flave ; sillon rostral noir : poitrine marquée de points enfoncés noirs, constituant trois sortes de taches noires sur les côtés de celle-ci. *Ventre* d'un flave testacé, avec la partie médiane du bord antérieur du premier arceau, noire ; noté d'un point blanchâtre au côté interne des stigmates ; finement pointillé : les points parfois concolores, surtout chez la ♀, d'autres fois obscurs ou noirâtres et constituant le plus souvent six rangées de taches brunes ou brunâtres ; marqué, de chaque côté, d'une tache plus foncée aux intersections des segments. *Pieds* d'un testacé livide, ponctués de brun ou de fauve : cuisses marquées sur les deux

tiers de leur côté antérieur, d'une tache formée de la réunion de deux ou trois points bruns. *Tibias* peu ou pas distinctement spinosules sur leur tranche externe.

Cette espèce habite nos provinces méridionales. Nous l'avons prise communément dans les environs de Marseille, Avignon et Nîmes. On la trouve sous les pierres et parmi les mousses qui couvrent les roches, dans les lieux arides et escarpés.

Obs. Le *S. auritus* se distingue des *S. macrocephalus* et *angustipennis* par son pronotum ponctué de noir sur le tiers postérieur de ses côtés, par la membrane de ses cories maculées de brun; il s'éloigne en outre du *macrocephalus* par ses yeux à moitié enchâssés dans les côtés de la tête, par le repli de son pronotum marqué d'une tache noire; et de *angustipennis* par son écusson non sillonné sur la ligne médiane et peu ou point sensiblement en toit. Il se distingue du *fissus* par sa tête non bifide et relevée en devant; par la membrane de ses élytres maculée de brun; des *umbrinus* et *curtipennis*, par ce dernier caractère, par les côtés de son pronotum impondusés de noir sur leurs deux tiers antérieurs, par le repli de son pronotum non ponctué de noir, si ce n'est sous les angles latéraux, par l'angle postéro-externe des cories vif, par la mésocorie notablement plus large que l'exocorie; des *Helferi* et *terreus* par ses postépisternums à fond flavescent; par son ventre noir paré de deux bandes longitudinales noires, convergeant vers une tache de même couleur, située sur l'avant-dernier arceau.

Le *Sc. Gravenhorsti*, FIEBER, qu'on trouve en Allemagne, mais que nous ne savons pas avoir été prise en France, a beaucoup d'analogie avec le *S. auritus*; mais il a le corps proportionnellement plus étroit (0^m,0022 aux angles du pronotum, au lieu de 0^m,0026), plus parallèle ou moins ovale; le 2^e arceau de la tranche abdominale peu apparent en dessus; l'écusson à peine plus large, vers les quatre cinquièmes de sa longueur, que les trois quarts d'une corie, au lieu d'être aussi large que l'une de celles-ci, etc.

Sciocoris Gravenhorsti. FIEBER, Rhynchot. in. Abhandl. d. böhm. Gesellsh. t. VII. 1851-52. p. 446. 16. — Id. tiré à part. p. 22. 16. — FIEBER, Europ. Hemipt. p. 360. 15.

Le *Sc. maculatus* du même auteur a le corps proportionnellement un peu plus large, plus ovalaire que celui de notre *Sc. auritus* ; la bordure pâle des côtés du pronotum plus large que le diamètre d'un œil, vers le sillon transverse, au lieu de l'avoir moins large ; l'écusson un peu plus large, vers les quatre cinquièmes de sa longueur que le diamètre transversal d'une corie dans le même point ; les cories en ligne moins obliquement transversale à leur bord postérieur, à peine plus longues que l'écusson à leur angle postéro-externe, dépassant à peine à cet angle la moitié ou les deux tiers du 4^e arceau ventral, c'est-à-dire n'atteignant pas l'extrémité de cet arceau.

Sc. maculatus. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 350 14.

Patrie : la Dalmatie et la Sicile.

A cette section se rattache l'espèce suivante :

Sciocoris Le Prieuri; PERRIS. *D'un roux testacé en dessus, et marqué de points enfoncés noirs, qui lui donnent une teinte d'un roux fauve. Deux tiers antérieurs des côtés du pronotum et base des exocories non ou à peine ponctués d'obscur. Pronotum noir à sa base jusqu'aux fossettes ou jusqu'au calus. Ecusson souvent plus pâle et plus finement ponctué à l'extrémité ; notablement moins long que les cories à leur angle postéro-externe, moins large que l'une d'elles à leur angle postéro-interne. Cories prolongées jusqu'à l'extrémité du 4^e arceau ventral ; à angle postéro-externe aigu ; membrane maculée de taches brunâtres. Repli du pronotum non ponctué de noir, mais marqué d'une tache noire sous les angles latéraux. Postépisternums flaves à leur côté externe. Ventre flave, paré d'une bande longitudinale médiane noire, incomplète, aboutissant à une tache de même couleur située sur l'avant-dernier arceau.*

Sciocoris Le Prieuri. PERRIS, in Litter.

Long. 0^m,0045 à 0^m,0056 (2 l. à 2 l. 1/2). — Larg. 0^m,0022 à 0^m,0026 (1 l. à 1 l. 1/5) aux angles latéraux du pronotum. — 0^m,0025 à 0^m,0029 (1 l. 1/8 à 1 l. 2/5) vers la moitié de l'abdomen.

Patrie : Bône (Algérie) (coll. Perris).

Obs. Cette espèce se distingue de toutes les autres par son pronotum paré d'une bordure noire couvrant la base entre les deux calus; par la bande noire située sur la partie médiane des six premiers arceaux du ventre. Quelquefois cette bande est en partie effacée ou interrompue, ou d'autrefois divisée longitudinalement par une ligne claire.

Le dos de l'abdomen est noir, bordé de taches d'un roux testacé sur les trois derniers arceaux. Le repli des joues est uniformément ponctué de noir.

5. **Sciocoris curtipennis**; MULSANT et REY.

Testacé ou d'un testacé roussâtre; presque uniformément marqué en dessus, de points bruns ou noirs, qui lui donnent une teinte d'un testacé fauve ou brunâtre. Pronotum deux fois et demie aussi large que long: en ligne droite, à sa base. Écusson un peu plus long que les cories; offrant les faibles traces d'une carène obtuse non prolongée jusqu'à l'extrémité; à points calleux, de couleur foncière. Cories sensiblement plus étroites chacune, vers leur angle postéro-interne, que l'écusson; subarrondies à leur bord postérieur; à exocories à peu près aussi longues chacune que la mésocorie vers les deux tiers de leur longueur. Repli du pronotum non ponctué de noir, si ce n'est près des bords externe et postérieur. Postépisternums flaves extérieurement. Ventre sans tache noire sur l'avant-dernier arceau.

♂ Ventre habituellement densément et plus obscurément ponctué, et conséquemment plus noir; à dernier arceau arrondi en devant, parallèle ou un peu rétréci en arrière sur les côtés; échancré et concave sur le tiers médian au moins de sa partie postérieure, avec les angles postérieurs munis d'un relief en forme de C, et la partie médiane bituberculée.

♀ Ventre ordinairement plus clair; à dernier arceau arrondi en devant, élargi ensuite en ligne droite, sur les côtés; divisé par une ligne transversale en deux moitiés subégales: l'antérieure, plus courte, de deux pièces: la seconde de six ou sept pièces: les latérales antérieures offrant, prises ensemble, un demi-cercle dirigé en arrière, au moins aussi longues que les latérales postérieures près de la ligne mé-

diane : les deux médianes, de même largeur, un peu moins longuement prolongées que les latérales qui les enclosent.

Cimex umbrinus. Panz. Faun. Germ. 93. 15. — LATR., Hist. nat. t. XII, p. 190. 19. — HAHN., Wanz. t. I. p. 193. pl. XXXI. fig. 100. — FIEBER, Rhynchot. in. Abhandl. d. böhm. Geselleh. t. VII. p. 440. 7. — Id. tiré à part, p. 167. — Id. Eur. Hemipt. p. 353.10 (type).

Long. 0^m,0045 à 0^m,0067 (2 à 3 l.). — Larg. 0^m,0026 à 0^m,0033 (1 l. 1/5 à 1 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum. — 0^m,0030 à 0^m,0045 (1 l. 2/3 à 2 l.) vers la moitié de l'abdomen.

Corps ovale-oblong; subplaniuscule; testacé ou d'un testacé roussâtre, et presque uniformément marqué de points enfoncés noirs ou noirâtres, en dessus : les points quand ils sont noirs lui donnent une teinte plus foncée. *Tête* subarrondie ou un peu en demi-cercle ogival, en devant, ordinairement peu ou point échancrée dans le milieu de son bord antérieur; élargie presque en ligne droite sur les côtés, et souvent sans dent sensible au-devant des yeux; plane, légèrement déprimée longitudinalement entre l'épistome et les bords latéraux : testacée; marquée de points enfoncés noirs ou obscurs. *Epistome* avancé jusqu'aux trois quarts des joues. *Antennes* testacées, avec les deux cinquièmes postérieurs du 3^e article, la presque totalité des 4^e et 5^e, bruns ou brunâtres. *Yeux* bruns, à moitié engagés dans les côtés de la tête. *Pronotum* échancré en devant; tronqué au bord postérieur de cette échancrure; plus d'une fois plus large à ce bord qu'à chaque troncature postoculaire; une fois environ plus large à ce même bord que l'espace compris entre l'une de ses extrémités et le bord latéral; élargi en ligne un peu courbe sur les côtés jusqu'aux angles latéraux qui sont peu émoussés; deux fois et demie aussi large à ses angles que long sur la ligne médiane; chargé d'un calus assez saillant, suivi d'une fossette assez marquée; à peine aussi long ou un peu moins long sur sa ligne médiane que la tête : tronqué en ligne droite à sa base; à cicatrices linéaires, lisses; marqué après celles-ci, d'un sillon transverse linéaire et peu profond; testacé; uniformément marqué de points noirs ou obscurs. *Ecusson* rétréci en ligne presque droite, sur les côtés, subarrondi à l'extrémité; à peine prolongé jusqu'aux trois cinquièmes de l'abdo-

men; un peu plus long que les cories à leur angle postéro-externe; d'un tiers plus large que l'une d'elles vers leur angle postéro-interne; chargé sur son tiers basilaire ou un peu plus d'une subconvexité basilaire obtriangulaire; légèrement en toit ou offrant les faibles traces d'une carène non prolongée jusqu'à l'extrémité; à stigmas représentés par un léger et court sillon marqué de points enfoncés noirs ou parfois seulement obscurs, et alors peu distincts du reste de la couleur foncière; marqué, au côté interne de chacun de ces stigmas, d'une tache pâle à peine calleuse; testacé, marqué de points enfoncés noirs ou obscurs. *Cories* à peine prolongées jusqu'aux deux tiers ou trois quarts du 4^e arceau ventral, à leur partie postéro-externe; subarrondies ou très émoussées ordinairement à celles-ci, et moins longues à leur angle postérieur que près de la mésocorie; plus arquées que chez les espèces précédentes sur les deux tiers postérieurs de leur bord externe; colorées et ponctuées comme le pronotum; n'offrant pas ordinairement près de la suture radiale, de traces d'une nervure sur le tiers postérieur de l'exocorie; à exocories aussi larges ou presque aussi larges chacune que la mésocorie. *Membrane* laissant à découvert les côtés du dos de l'abdomen; d'un cendré pâle ou testacé à trois ou quatre nervures saillantes: l'interne bifurquée. *Dos de l'abdomen* noir sur les deux ou trois premiers segments et sur le tiers médiaire des suivants, testacé ou d'un roux fauve et marqué de points obscurs sur les côtés de ces derniers. *Tranche abdominale* testacée; marquée sur les intersections des segments d'une sorte de bande obscure formée par des points enfoncés noirs ou noirâtres, égale aux parties imponctuées d'obscur. *Repli du pronotum* d'un flave pâle ou testacé; marqué de points enfoncés noirs, le plus souvent seulement près de ses bords extérieurs et postérieurs, sans tache ponctiforme noire sous les angles latéraux. *Repli des cories* d'un flave pâle ou testacé, souvent presque imponctué, d'autres fois pointillé de noir. *Dessous du corps* d'un testacé pâle livide ou flavescent; presque uniformément marqué de petits points enfoncés noirs et peu rapprochés, sur le repli des joues et sur la poitrine. *Sillon rostral* noir. *Postépisternums* flaves, extérieurement. *Ventre* noir sur le sillon transverse médian antérieur; explané sur les côtés; marqué de points enfoncés noirs plus rapprochés que ceux de la poitrine qui le font

paraître souvent presque noir, surtout chez le ♂, souvent blanchâtre sur la ligne médiane et paré de chaque côté de celle-ci de deux rangées de taches ponctiformes blanchâtres : la moins voisine du milieu située sur les stigmates ; marqué sur les côtés de chaque arceau d'un espace ordinairement moins ponctué, constituant une tache ovulaire plus pâle. *Pieds* d'un flave pâle et testacé ; ponctué de noir : cuisses imponctuées près du genou.

Cette espèce paraît habiter les différentes zones de notre pays. On la trouve dans les environs de Paris. Nous l'avons prise à la Chartreuse et dans le midi. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon.

Obs. Le *S. curtipennis* se distingue de toutes les autres espèces de notre pays par ses cories subarrondies à leur bord postérieur, plus courtes à l'angle postéro-externe de l'exocorie que près de la mésocorie ; par ses exocories aussi larges ou presque aussi larges chacune que la mésocorie. Elle s'éloigne d'ailleurs du *macrocephalus* par ses yeux en partie enchâssés dans les côtés de la tête ; par son écusson non marqué d'une tache noire à l'extrémité ; par les côtés de son pronotum ponctués de noir sur toute leur longueur : ce caractère le distingue des *S. fissus*, *angustipennis* et *auritus*. Il n'a d'ailleurs ni la partie antérieure de la tête relevée et bifide, comme le *fissus*, ni l'écusson sillonné, comme l'*angustipennis*, ni la partie antérieure des côtés du pronotum dépourvu de points noirs, l'écusson plus étroit que chaque corie, vers leur angle postéro-externe et la membrane des cories maculée de brun, comme chez l'*auritus*. Il s'éloigne enfin des *S. Helferi* et *terreus* par ses postépisternums pâles à leur côté externe et par son ventre sans bandes longitudinales noires. Il a beaucoup d'analogie avec l'*umbrinus* ; mais il s'en distingue par son pronotum moins court proportionnellement à sa largeur, en ligne droite à sa base ; par ses cories plus courtes, subarrondies à leur bord postérieur, moins longuement prolongées à l'angle postéro-externe de l'exocorie qu'à celui de la mésocorie ; par ses postépisternums pâles, au lieu d'être nébuleux ; par le repli du pronotum entièrement marqué de points noirs ou bruns, seulement près des bords extérieur et postérieur.

6. **Sclocoris umbrinus** ; WOLFF.

Testacé ou d'un testacé roussâtre, et presque uniformément marqué, en dessus, de points bruns ou noirs, qui lui donnent une teinte d'un testacé fauve ou brunâtre. Pronotum trois fois aussi large que long, un peu échancré en arc à sa base. Écusson aussi long ou à peu près que les cories : offrant ordinairement des traces d'un carène obtuse non prolongée jusqu'à l'extrémité; à points calleux blancs. Cories à peu près aussi larges chacune vers leur angle postéro-interne, que l'écusson; en angle aigu à leur angle postéro-externe; à exocories moins large chacune que la mésocorie, vers les deux tiers de leur longueur. Repli du pronotum ponctué de noir. Postépisternums flaves extérieurement. Ventre non marqué d'une large tache noire sur l'avant-dernier arceau.

♂ Ventre habituellement plus coloré, brun ou brun noir, avec les stigmates blancs et marqués d'une rangée longitudinale de petites taches blanches entre chaque stigma et la ligne médiane, et d'une tache pâle au milieu du bord latéral des arceaux : le dernier arrondi en devant, parallèle sur les côtés, offrant chaque tiers externe de son bord postérieur obliquement transverse, convergeant en dedans; ce bord interrompu dans son tiers médiaire et muni dans ce point d'un tubercule dirigé en arrière, de chaque côté duquel part un sillon transverse, dirigé vers la moitié des bords latéraux.

♀ Ventre moins foncé. Dernier arceau arrondi en devant, élargi en ligne presque droite d'avant en arrière, sur les côtés; divisé par une ligne transversale en deux moitiés inégales; l'antérieure plus courte, de deux pièces, et paraissant souvent offrir une petite pièce triangulaire vers l'extrémité de la suture médiane : la seconde de sept pièces : les deux intermédiaires antérieures, presque confondues en une seule, rétrécies d'avant en arrière : les deux latérales antérieures plus longues près de la ligne médiane que les latérales postérieures : celles-ci séparées par une pièce médiane dont les bords latéraux saillants constituent un V.

Cimex umbrinus. WOLFF, Icon. Cimic (1804). p. 141. 136. pl. XIV. fig. 136.

Sciocoris brevicollis. FIEBER, Rhynchot. in. Adhandl. de bobm. Gesselleh. t. VII. 1852. p. 441. 8. — Id. tiré à part. p. 17. 8. — Id. Eur. Hemipt. p. 458. 9 (type).

Long. 0^m,0051 à 0^m,0061 (2 l. 1/4 à 2 3/4). — Larg. 0^m,0025
à 0^m,0033 (1 l. 1/8 à 1. 1/2).

Corps ovalaire ou ovale-oblong; subplanuscule; testacé ou d'un testacé cendré et presque uniformément marqué, en dessus, de points noirs ou noirâtres qui lui donnent une teinte grise. *Tête* arrondie ou subarrondie en devant; à peine sinuée, et munie d'une faible dent, au devant des yeux; planiuscule, un peu relevée en rebord, déprimée entre l'épistome et les bords latéraux; testacée; uniformément marquée de points noirs rapprochés. *Epistome* un peu saillant, avancé jusqu'aux deux tiers ou trois quarts des joues. *Antennes* testacées ou d'un testacé fauve, avec les deux derniers articles presque entièrement et souvent une partie du 3^e, bruns; le 2^e à peine aussi long ou un peu moins long que le 3^e. *Yeux* bruns ou noirs; à moitié engagés dans les côtés de la tête. *Pronotum* échancré en devant, d'une profondeur presque égale au diamètre d'un œil; tronqué au bord postérieur de cette échancrure; plus d'un tiers plus large à ce bord qu'à chaque troncature postoculaire; une fois environ plus large à ce même bord, que l'espace compris entre l'une de ses extrémités et le bord latéral; élargi en ligne un peu arquée, sur les côtés, jusqu'aux angles latéraux qui sont un peu émoussés; deux fois et demie aussi large à ces angles que long sur sa ligne médiane; à cicatrices linéaires et peu apparentes; creusé d'un sillon transverse plus ou moins faible; chargé d'un calus assez saillant, borné par une fossette avancée jusqu'au sillon transverse; cendré, testacé ou d'un testacé cendré; uniformément marqué de points noirs ou bruns rapprochés. *Ecusson* rétréci en ligne à peu près droite; arrondi ou subarrondi à l'extrémité; prolongé au moins jusqu'au trois cinquièmes de l'abdomen; un peu plus long ou à peine aussi long que les cories à leur angle postéro-externe; un peu plus long que l'une d'elle à leur angle postéro-interne; chargé sur son tiers basilaire d'une subconvexité obtriangulaire; offrant ordinairement, après la subconvexité, une carène obtuse non prolongée jusqu'à l'extrémité et parfois

obsolète ou peu sensible; à stigmas représentés par un point fossette noir; chargé au côté interne de chacun de ces stigmas, d'un petit calus blanc, cendré, testacé ou testacé cendré, et uniformément marqué comme le pronotum de points noirs ou noirâtres rapprochés. *Cories* prolongées jusqu'à l'extrémité du 4^e arceau ventral, à leur angle postéro-externe; cet angle assez vif, peu aigu; faiblement arquées à leur bord postérieur; colorées comme l'écusson; un peu moins densément ponctuées de noir ou de brun; à mésocorie un peu plus large que l'exocorie; à suture radiale non accompagnée postérieurement d'une nervure; à suture cubitale prolongée jusqu'au tiers de l'écusson. *Membrane* nébuleuse ou obscure; laissant un peu à découvert les côtés du dos de l'abdomen; ordinairement à cinq nervures saillantes; l'avant-dernière externe, ordinairement bifurquée. *Dos de l'abdomen* noir sur les trois premiers segments et sur le tiers médiaire des suivants, testacé ou d'un testacé nébuleux sur les côtés de ceux-ci. *Tranche abdominale* testacée, marquée de points bruns, plus petits sur la partie médiaire de chaque arceau, plus foncé et plus épais près des bords antérieur et postérieur de ceux-ci, où ils forment une bande transversale brune. *Bec* prolongé jusqu'au métasternum; testacé avec l'extrémité brune. *Repli des joues et pièces prébasilaires* testacés, ponctués de noir ou de brun. *Repli du pronotum et repli des cories* testacés, ponctués de brun. *Poitrine* testacée ou d'une teinte rapprochée; peu ou point marquée de grosses taches noires sur les côtés (parfois cependant notées d'une tache nébuleuse sur les côtés de l'antépectus); région odorifique couleur de chair livide ou nébuleuse, pointillée de noir. *Sillon rostral* noir. *Postépisternums* ordinairement obscurs ou nébuleux à leur côté externe, parfois d'un testacé flavescent. *Ventre* parfois presque entièrement brun ou brun noir, avec une bande noire sur le milieu des deux premiers arceaux, marqué d'un point blanc sur les stigmates; ordinairement paré en outre d'une rangée d'un blanc testacé plus ou moins complète entre les stigmas et la ligne médiaire, quelquefois avec celle-ci pâle et offrant au moins sur les parties antérieures de sa région médiaire une couleur foncière fauve ou d'un fauve testacé ou roussâtre, entre les points bruns; marqué sur la moitié médiaire du repli de la tranche de points noirs moins rapprochés; noir ou noirâtre sur chaque tiers antérieur et postérieur de la

tranche. *Pieds* testacés ou d'une couleur rapprochée, peu ponctués de noir ou de brun.

Cette espèce paraît rare en France ; nous l'avons prise seulement quelquefois dans les montagnes des Basses-Alpes.

Obs. Elle se distingue de toutes les précédentes par le 2^e article des antennes plus court que le 3^e ; par ses postépisternums ordinairement nébuleux ou obscurs à leur côté externe.

Le *S. umbrinus* s'éloigne des *S. Helferi* et *terreus* par son ventre non paré, sur l'avant-dernier arceau, d'une grosse tache noire, vers laquelle convergent deux larges bandes noires ; des *macrocephalus*, *angustipennis*, *auritus* et *fissus*, par les côtés de son pronotum ponctués de noir jusqu'aux angles latéraux ; sous ce rapport il se rapproche du *curtipennis* ; mais il s'en distingue par le 2^e article de ses antennes généralement plus court que le 3^e ; par son pronotum proportionnellement plus large aux angles latéraux que long sur sa ligne médiane ; par son écusson à peine aussi long que les cories à leur angle postéro-externe ; par cet angle assez vif, presque rectangulairement ouvert ; non subarrondies, à leur bord postérieur ; par ses postépisternums ordinairement obscurs à leur côté externe, etc.

Le *S. umbrinus* semble avoir été méconnu par tous les entomologistes.

Les Géocorises de cette famille avaient été si mal étudiées jusqu'à M. Fieber, que la plupart des écrivains avaient cru retrouver l'espèce décrite par Wolff, dans toutes celles qui leur tombaient sous la main. M. Fieber s'est le plus rapproché de la vérité ; mais il a évidemment donné le nom d'*umbrinus* à celle que Panzer a figurée, et celui de *brevicollis* à celle qui est représentée dans l'ouvrage de Wolff : il suffit de voir les figures données par ces auteurs, pour s'en convaincre. Le *Cimex umbrinus* de l'*Icones cimicum*, montre les cories un peu plus longues que l'écusson, à leur angle postéro-externe, et en angle aigu à cette partie postéro-externe, ce qui constitue les principaux caractères servant à distinguer cette espèce de notre *Sc. curtipennis* (*umbrinus*, Panzer). Mais comment, dira-t-on, le *Cimex umbrinus* de Wolff n'est-il pas le même que celui de Panzer, puisque le premier tenait du second l'insecte qu'il a décrit ? il est facile de répondre à cette objection : Panzer avait sans doute dans sa collection, sous le nom de *C. umbrinus* des

insectes d'espèces différentes, et l'exemplaire qu'il aura communiqué à Wolff, n'était pas identique à celui qu'il a représenté. Dans tous les cas, avec l'insuffisance des descriptions de ces deux auteurs, on ne peut avoir recours qu'aux figures, et celle de Wolff se rapporte sans aucun doute à notre *umbrinus*, comme celle de Panzer s'applique à notre *curtipennis*.

Nous avons reçu de M. Minck, sous le nom de *Sc. ochraceus*, un individu déterminé par M. Fieber, qui ne nous a pas paru différent de notre *Sc. umbrinus*, ou qui semble n'en être qu'une variété.

Près du *Sc. umbrinus* vient se placer l'espèce suivante :

Sciocoris homalonotus; FIEBER. *Testacé ou d'un testacé cendré ou grisâtre ; presque uniformément marqué en dessus de point bruns ou noirs, qui lui donnent une teinte d'un gris brunâtre. Pronotum deux fois et deux tiers aussi large que long et à peu près en ligne droite à sa base. Ecusson prolongé jusqu'aux quatre septièmes de l'abdomen, plus long que les cories; légèrement en toit; à points calleux de couleur foncière. Cories sensiblement moins larges chacune, vers leur angle postéro-interne, que l'écusson; à angle postérieur assez vif et presque rectangulaire; peu arquées à leur bord postérieur. Pronotum ponctué de noir. Postépisternums flaves extérieurement. Ventre non marqué d'une large tache noire sur l'avant-dernier arceau.*

Sciocoris homalonotus. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 350. 11.

Long. 0^m,0078 (3 l. 1/2). — Larg. 0^m,0045 (2 l.).

Patrie : l'Italie, la Dalmatie, etc. (coll. Fieber, Mink et Signoret).

Obs. Le *S. homalonotus* a la tête obtusément arrondie en devant, à peu près aussi longue que le prothorax sur sa ligne médiane, peu sinuée sur les côtés : les yeux enclâssés seulement jusqu'au quart dans les côtés de la tête; chaque angle postérieur de l'échancrure du pronotum séparé du bord latéral par un espace à peu près égal au bord postérieur de cette échancrure; les cories prolongées jusqu'à la moitié du 4^e arceau ventral; le repli de chaque joue et des cories marqués de

points noirs : le premier, offrant un espace imponctué au côté interne du tubercule antennifère; le ventre marqué de points noirs constituant diverses rangées de taches noirâtres : les pieds ponctués de noir, avec un demi-anneau noir aux cuisses, suivi d'un espace imponctué.

Avant le *Sciocoris Helferi*, se place l'espèce suivante :

Sciocoris distinctus; FIEBER. *Cendré en dessus, flavescents en dessous; marqué en dessus de points noirs, plus petits sur la mésocorie. Pronotum ponctué sur les côtés; paré à la base d'une bordure blanchâtre très-étroite. Ecusson sensiblement plus court que les cories; à peine aussi large que chacune d'elles vers les deux tiers de sa longueur; pâle sur les côtés de la ligne médiane densément ponctué de noir, et paraissant sillonné sur cette ligne. Cories prolongées jusqu'à l'extrémité du 4^e arceau ventral, arquées à leur bord postérieur; en angle aigu à leur angle postéro-interne; à mésocorie une fois plus large que l'exocorie vers l'extrémité de la suture cubitale: celle-ci prolongée jusqu'au niveau de la moitié de l'écusson. Repli du pronotum marqué de points noirs. Postépisternums noirs à leur côté externe. Ventre flavescents; marqué de très-petits points nébuleux, plus obscurs près des stigmates; noté d'une tache noire sur la partie médiane de son avant-dernier arceau.*

Sciocoris distinctus. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 357. 8.

Long. 0^m,0067 (3 l.). — Larg. 0^m,0033 (4 l. 1/2).

Patrie : l'Ukraine.

7. **Sciocoris Helferi**; FIEBER.

D'un blanc cendré ou flavescents; marqué en dessus de points noirs ou bruns, excepté sur une bordure latérale des côtés du pronotum. Ecusson à peine aussi long que les cories à leur angle postéro-externe; à peine aussi large que l'une d'elles à leur angle postéro-interne; marqué souvent de cinq petites taches basilaires brunes entre les calus blancs et parsemés de points blanchâtres subcallaux. Cories prolongées au delà du 4^e arceau ventral; à angle postéro-externe aigu; à suture cubitale prolongée jusqu'à

la moitié de l'écusson. *Postépisternums* noirs à leur côté externe, flaves et ponctués de noir à l'interne. Ventre marqué, sur l'avant-dernier arceau, d'une grosse tache noire, vers laquelle convergent deux bandes longitudinales de même couleur.

♂.

♀ Dernier arceau ventral arqué ou arrondi en devant, largement élargi d'avant en arrière sur les côtés; divisé par une ligne transversale arquée ou anguleuse en arrière en deux moitiés assez inégales: l'antérieure un peu plus longue sur la ligne médiane, à peine aussi longue sur les côtés; carénée sur la ligne médiane et offrant une petite pièce triangulaire à l'extrémité de celle-ci: la seconde moitié, de six ou sept pièces: les deux intermédiaires antérieures petites, moins longuement prolongées que les deux latérales antérieures: celles-ci une fois plus longues près de la ligne médiane que les postérieures latérales.

Sciocoris Helferi. FIEBER, Rbynchot. in. Abhandl. d. B. Gesellch. t. VII. p. 449. 20. — Id. tiré à part p. 23. 20. — Id. Eur. Hemipt. p. 361. 17.

Long. 0^m,0056 à 0^m,0072 (2 l. 1/2 à 3 l. 1/4). — Larg. 0^m,0039 (1 l. 3/4).

Corps ovalaire ou ovale-oblong; subplaniuscule; d'un blanc cendré, en dessus, et marqué de points bruns qui lui donnent une teinte grisâtre. Tête ordinairement subarrondie ou en ogive en devant, quelquefois entaillée à son bord antérieur; variablement sans sinuosité latérale et sans dent au devant des yeux, ou plus rarement sinuée sur les côtés et offrant alors une dent, au devant des organes de la vision: plane, à peine déprimée entre l'épistome et les bords latéraux; d'un blanc cendré, marquée de points noirs. *Epistome* avancé jusqu'aux trois quarts des joues. *Antennes* d'un blanc flavescent, avec les deux derniers articles noirs ou bruns, excepté à la base. *Yeux* bruns, à moitié engagés dans les côtés de la tête. *Pronotum* échancré en devant, d'une profondeur à peine égale au diamètre d'un œil; en ligne à peu près droite au bord postérieur de cette échancrure; près de quatre fois plus large à ce bord que chaque troncature postoculaire; une fois environ

plus large à ce même bord que l'espace compris entre l'une de ses extrémités et le bord latéral; élargi en ligne un peu courbe sur les côtés jusqu'aux angles latéraux qui sont émoussés; une fois au moins plus large à ces angles que long sur la ligne médiane; à cicatrices linéaires et peu apparentes; marqué d'un sillon transverse faible ou peu profond; chargé d'un calus assez saillant, limité par une fossette avancée jusqu'au sillon; d'un blanc cendré, marqué de points noirs ou bruns, excepté sur une bordure latérale proéminente sur toute la longueur de ses côtés: les points constituant une tache noirâtre sur le calus, et souvent six, moins marquées, sur le sillon transverse, qui semble creusé d'une fossette légère sous chacune d'elles. *Ecusson* rétréci en ligne presque droite, arrondi ou subarrondi à l'extrémité; prolongé jusqu'aux trois cinquièmes de l'abdomen; à peine aussi long ou un peu moins long que les cories à leur angle postéro-externe; à peine aussi large ou un peu moins large que l'une d'elles, à leur angle postéro-interne; chargé sur son quart ou tiers basilaire d'une faible subconvexité; ordinairement ensuite un peu en toit, ou chargé d'une côte médiane obtuse, non prolongée jusqu'à l'extrémité; à stigmas formés d'une fossette obtriangulaire ponctuée de noir; chargé d'un calus blanc sale au côté interne de chaque stigma; d'un blanc cendré ou flavescent, marqué de points noirs ou bruns: ces points constituant ordinairement, entre les calus blancs, cinq petites taches basilaires; habituellement parsemé de petits points calleux d'un blanc sale plus ou moins apparents. *Cories* prolongées au moins jusqu'au quart du cinquième arceau ventral, à leur angle postéro-externe; en angle aigu à ce dernier; en ligne droite sur la moitié externe de leur bord postérieur ou légèrement sinuées près de l'angle postéro-externe qui semble alors légèrement incurbé; d'un blanc cendré ou flavescent; marquées de points noirs ou bruns, souvent plus petits et plus légers sur la mésocorie; quelquefois marquées de points bruns ou noirâtres, plus gros, près de la suture radiale; à suture cubitale prolongée jusqu'à la moitié de l'écusson; à mésocorie de deux tiers plus large que l'exocorie, vers les deux tiers de leur longueur; ordinairement chargées au côté externe de la partie postérieure de la suture radiale d'une nervure prolongée jusqu'à l'extrémité. *Membrane* hyaline: à cinq nervures.

Dos de l'abdomen noir, avec les côtés des trois derniers arceaux parés de taches ou d'une bordure d'un blanc flave ou testacé, graduellement plus large. *Tranche abdominale* d'un blanc flave ou testacé, marqué sur les intersections d'une bande formée par des points noirs ou noirâtres. *Dessous du corps* d'un blanc flavescents ou testacé. *Bec* prolongé jusqu'à la moitié du mésosternum; d'un blanc flave, avec le dernier article noirâtre. *Repli des joues et pièces prébasilaires* marqués de points noirs, laissant un espace imponctué au côté externe du tubercule antennifère, *Repli du pronotum* ponctué de noir seulement vers son bord postérieur. *Repli des cories* non ponctué de noir. *Sillon rostral* noir seulement sur le mésosternum. *Poitrine* marquée de points noirs, constituant ordinairement une grosse tache sur les côtés de chacun des segments pectoraux. *Postépisternums* noirs à leur côté externe, flavescents et ponctués de noir à l'interne. *Ventre* d'un blanc flave ou d'un flave pâle; superficiellement marqué de points souvent à peine nébuleux ou obscurs: ces points constituant souvent, un peu plus en dedans que les stigmates, une bande longitudinale nébuleuse; marqué, sur le milieu de l'avant-dernier arceau, d'une grosse tache noire, vers laquelle convergent deux bandes ou rangées de grosses taches noires, parfois brunâtres ou en partie obsolètes; marqué latéralement sur les intersections d'une petite tache noire, brune ou parfois obsolète. *Pieds* d'un blanc flavescents ou testacé, peu ponctués de brun.

Cette espèce est exclusivement méridionale. Nous l'avons prise rarement dans les environs de Marseille. On la trouve aussi en Italie, en Sicile et en Algérie.

Obs. Elle se distingue de toutes nos espèces précédentes par son ventre marqué, sur l'avant-dernier arceau, d'une grosse tache noire, vers laquelle convergent deux bandes noires; par ses postépisternums noirs au côté externe; par les sutures cubitales prolongées jusqu'au niveau de la moitié de l'écusson; par ses cories dépassant un peu l'extrémité du 4^e arceau ventral, etc.

Elle offre des variations de couleurs suivant le développement de la matière colorante. Les taches noirâtres du sillon transverse et de la base de l'écusson, sont souvent peu marquées, ainsi que les points blancs de ce dernier; les taches latérales situées sur les intersections des arceaux

du ventre sont parfois indistinctes et les deux bandes formées de taches noires sont souvent presque effacées ou réduites à une trace d'un brun rougeâtre ou d'un rouge brunâtre représentant le côté externe de ces bandes.

8. *Sciocoris terreus*; SCHRANK.

D'un cendré testacé ou flavescent ; marqué en dessus de points noirs ou obscurs, ordinairement excepté sur les côtés du pronotum et à la base de l'exocorie. Ecusson à peine de la longueur des cories à leur angle postéro-externe ; plus large que l'une d'elles à leur angle postéro-externr ; marqué ordinairement de quelques petites taches basilaires brunes entre les calus blancs. Cories prolongées jusqu'au quatrième arceau ventral ; à angle postéro-externe aigu ; à suture cubitale prolongée jusqu'au niveau du tiers de l'écusson. Postépisternums entièrement noirs. Ventre marqué sur l'avant dernier arceau d'une grosse tache noire, vers laquelle convergent deux bandes longitudinales ordinairement de même couleur.

♂ Bandes noires du ventre ordinairement très-larges. Dernier arceau arrondi en devant, parallèle sur les côtés ; à angle très-ouvert et dirigé en avant, à son bord postérieur ; muni à celui-ci d'un rebord d'un blanc sale, interrompu dans son quart médiaire ; chargé d'une petite pièce arquée en arrière, dans cette partie interrompue.

♀ Bandes noires du ventre ordinairement moins développées. Dernier arceau ventral arqué ou arrondi en devant, largement élargi d'avant en arrière sur les côtés ; divisé par une ligne transversale en deux moitiés peu inégales : l'antérieure à peine plus longue, de deux pièces : la seconde de six ou sept pièces : les deux intermédiaires antérieures petites, moins longuement prolongées que les deux latérales antérieures : celles-ci un peu moins courtes sur la ligne médiane que les postérieures.

Cimex terreus. SCHRANK, Faun. Boic. t. II (1803). p. 75. 1109.

Cydnus umbrinus. FALLÉN, Monogr. cimic. suec. (1809). p. 54. 5.

Sciocoris umbrinus. FALLÉN, Hemipt. suec. (1829). page 21. 1. — BURMEIST, Handb. t. II. p. 373. 5. — BLANCHARD, Hist. nat. Hemipt. p. 151. 4. — FLOR, Rhynch. liv. I. t. I. p. 111. 4.

Sciocoris terreus. FIEBER, Rhynotog. in Abhandl. d. böhmisch. Gesellsch. t. VII. p. 449. 21. — Id. tiré à part. page 25. 21. — Id. Europ. Hemipt. p. 361. 18.

Long. 0^m,0059 à 0^m,0067 (2 l. 2/3 à 3 l.). — Larg. 0^m,0033 (1 l. à 1 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum. — 0^m,0030 à 0^m,0045 (1 l. 2/3 à 2 l.) vers la moitié du ventre.

Corps ovale-oblong; subplaniuscule; cendré ou testacé en dessus et marqué de points enfoncés noirs ou bruns qui lui donnent une teinte grisâtre ou d'un testacé grisâtre. *Tête* en ogive ou subarrondie en devant: élargie en ligne presque droite sur les côtés, ordinairement sans dent sensible au devant des yeux; un peu plus large entre ces organes que longue depuis sur cette ligne transversale jusqu'à son bord antérieur; testacée ou d'un testacé livide, marquée de points bruns ou noirs, tantôt uniformément disposés, tantôt en offrant des traces plus foncées ou plus claires; ordinairement parée d'une ligne blanche prolongée depuis le vertex jusqu'à un point plus ou moins avancé de l'épistome. *Epistome* avancé jusqu'aux trois quarts ou un peu plus des joues. *Yeux* bruns, à moitié enchâssés dans les côtés de la tête. *Antennes* cendrées ou testacées, avec les deux derniers articles et ordinairement l'extrémité du 3^e, bruns; le deuxième article un peu plus long que le 3^e. *Pronotum* échancré en devant, d'une profondeur à peu près égale au diamètre d'un œil, en ligne à peu près droite au bord postérieur de cette échancrure; près de quatre fois aussi large à ce bord que chaque troncature particulière; une fois au moins plus large à ce même bord que l'espace compris entre l'une de ses extrémités et le bord latéral; élargi en ligne faiblement arquée sur les côtés jusqu'aux angles latéraux; deux fois et demie au moins aussi large à ces angles que long sur la ligne médiane; à cicatrices linéaires et peu marquées; creusé, un peu après le milieu de sa longueur, d'un sillon transverse peu profond; testacé ou testacé cendré, marqué de points noirs ou bruns, tantôt presque uniformément disposés, tantôt constituant des sortes de bandes longitudinales plus obscures: offrant ordinairement sur les côtés une bordure foncière dépourvue de points bruns; chargé d'un calus ordinairement marqué d'un point noir, et limité par une fossette avancée jusqu'au sillon transverse. *Ecusson* rétréci d'avant en arrière et presque

sans sinuosités sur les côtés, ou n'en offrant que de faibles traces vers le tiers de la longueur; arrondi ou subarrondi à l'extrémité: à peine aussi long ou un peu moins long que les cories vers leur angle postéro-externe; d'un tiers environ plus large que chacune d'elle vers leur angle postéro-interne; chargé sur son tiers basilaire d'une tuméfaction assez prononcée; ordinairement ensuite un peu en toit ou chargé d'une côte médiane obtuse, non prolongée jusqu'à l'extrémité; à stigmas formés par une fossette couverte de points noirs ou noirâtres; chargé d'un calus d'un blanc sale près de chaque stigma; ordinairement marqué d'un petit point noir au côté interne du calus blanc et souvent de trois autres points basilaires bruns; testacé ou d'une teinte rapprochée; marqué de points bruns ou noirs, tantôt disposés d'une manière uniforme, tantôt constituant de petites taches peu apparentes ou des sortes de bandes plus obscures. *Cories* prolongées jusqu'au quatrième arceau ventral, à leur angle postéro-externe: celui-ci vif, un peu aigu ou presque rectangulairement ouvert; en ligne droite ou non arquée sur la moitié externe de leur bord postérieur; testacées ou d'une teinte rapprochée; marquées de points bruns ou noirs, tantôt disposés d'une manière uniforme, tantôt constituant de petites taches brunes; sans points noirs sur la base de l'exocorie; à suture radiale ordinairement saillante, variablement accompagnée ou non, à sa partie postérieure, d'une nervure peu marquée; à suture cubitale prolongée à peine jusqu'au niveau du tiers de l'écusson: mésocorie d'un quart ou d'un tiers plus large que l'exocorie, vers le tiers de leur longueur. *Membrane* hyaline, mais paraissant testacée; à cinq ou six nervures assez saillantes. *Dos de l'abdomen* noir, avec les côtés des quatre derniers arceaux testacés et ponctués de brun, sur les côtés. *Tranche marginale de l'abdomen* testacée ou d'une teinte rapprochée, avec les angles ou les bords des intersections des arceaux marqués d'une tache ou d'une bande brune. *Bec* prolongé presque jusqu'aux hanches postérieures; d'un cendré testacé, avec l'extrémité noire. *Repli des joues* testacé, marqué de petits points enfoncés bruns ou noirs. *Poitrine* noire sur le sillon rostral; testacée ou d'une teinte rapprochée; marquée de points enfoncés bruns ou noirs; marquée d'une grosse tache noire ou brune au côté interne de chacun de ses segments. *Repli du pronotum* d'un flave pâle ou testacé,

marqué ordinairement d'une tache noire sous les angles latéraux ; variablement marqué sur le reste de points noirs ou concolores. *Repli des cories* souvent non ponctué de brun. *Ventre* noir sur le sillon médian transverse de sa partie antérieure ; paré sur la partie médiane de l'avant-dernier arceau d'une grosse tache noire presque carrée ; orné sur les cinq premiers arceaux de deux bandes longitudinales noires souvent formées de taches unies, plus développées chez le σ que chez la φ ; d'un flave testacé ou parfois rosâtre chez le σ , entre les bandes noires, avec la ligne médiane d'un flave pâle ; d'un flave pâle ou testacé au côté externe des bandes noires ; marqué plus extérieurement de points bruns ou obscurs constituant une bande nébuleuse ou obscure sur la région des stigmates, qui sont blancs ou blanchâtres ; marqué d'une tache brune à l'angle des intersections. *Pieds* flaves ou d'un flave testacé, ordinairement marqués de points bruns.

Cette espèce se trouve quelquefois dans les environs de Lyon ; mais elle est moins rare dans le Midi. Nous l'avons prise dans diverses localités de notre ancienne Provence. On la trouve dans les lieux exposés au soleil, au pied des plantes ou sous les pierres.

Obs. Le *Sciocoris terreus* offre de nombreuses variations, suivant le développement de sa matière colorante et de celui des points enfoncés bruns ou obscurs.

La couleur foncière varie du cendré ou cendré blanc, au flavescent, au testacé, au flave roussâtre. La tête est tantôt uniformément ponctué, avec une ligne pâle naissant du vertex et s'avancant sur l'épistome ; quelquefois cette ligne est peu distincte ; d'autres fois la tête est marquée de sortes de bandes brunes et de quatre taches brunes sur sa partie postérieure. Le pronotum offre parfois une petite tache brunâtre derrière chaque œil et deux autres entre celles-ci ; quelquefois sa surface en présente d'autres ou montre des sortes de bandes longitudinales obscures ; sa ligne médiane est parfois pâle ; ses côtés sont ordinairement parés d'une bordure imponctué de brun ; mais quelquefois cette partie est marquée de points nébuleux ou même bruns, ordinairement un peu moins épais que sur le reste de sa surface. Le point noir de chaque calus est obsolète chez les variétés pâles ; la ligne médiane est parfois pâle, souvent uniformément ponctué. Les cicatrices offrent

souvent une ligne transverse lisse, plus rarement cette ligne semble ponctuée. L'écusson offre chez la plupart, à sa base, un point noir au côté interne du calus blanc et deux ou trois autres; mais souvent ces taches sont complètement effacées; quelquefois il montre diverses petites taches brunes ou des sortes de bandes longitudinales obscures. Les cories ont la suture radiale tantôt nerviforme, tantôt à peine saillante; quelquefois vers la partie postéro-interne de celle-ci se montrent les traces d'une faible nervure. Le repli du pronotum est tantôt ponctué de noir, plus souvent sans points noirs. Les deux bandes noires du ventre sont généralement plus développées chez les σ . Quand elles sont très-foncées, la partie médiane et la bande flavescence qui les borde à leur côté externe est plus pâle. Quand ces bandes sont moins obscures, souvent l'espace voisin de la ligne médiane prend une teinte rosâtre: quelquefois les bandes noires sont faiblement ou à peine indiquées. La tache noire de l'avant-dernier arceau est parfois bilobée postérieurement, ou divisée par une ligne médiane pâle. Les post-épisternums ne sont parfois noirs ou noirâtres qu'à leur côté externe. Les pieds, ordinairement ponctués en noir, n'ont parfois point de traces de ces points.

Malgré ces variations, le *S. terreus* se distingue sans peine des *S. macrocephalus*, *angustipennis*, *fissus*, *auritus*, *eurtipennis* et *umbri-nus* par son ventre marqué, sur l'avant-dernier arceau, d'une tache noire, vers laquelle convergent deux bandes longitudinales de même couleur; par ses postépisternums noirs. Il s'éloigne du *S. Helferi*, par une taille ordinairement moins avantageuse; par ses postépisternums le plus souvent entièrement noirs; par sa suture cubitale à peine prolongée jusqu'au tiers de l'écusson; par ses cories à peine prolongées jusqu'à l'extrémité du 4^e arceau ventral, à leur angle postéro-externe.

Genre *Dyroderes*, DYRODÈRE; Spinola.

Spinola. Essai sur les ins. Hemipt. (1480), p. 311.

CARACTÈRES. *Bord postérieur du tubercule antennifère* moins avancé que le bord antérieur des yeux. *Cories* commençant à se rétrécir à partir du

dixième de la longueur de leur côté externe. *Antennes* prolongées jusqu'à la moitié du corps; à 1^{er} article le plus court ou à peu près égal au 3^e : le 2^e presque une fois plus long que celui-ci : le 4^e un peu moins grand que le 2^e, graduellement et faiblement épaissi : le dernier, le plus grand. *Pronotum* échancré en avant, pas plus large au bord postérieur de cette échancrure, que la ligne transversale qui serait tirée depuis l'extrémité du bord, jus qu'à l'un des bords latéraux; obliquement tronqué derrière les yeux; subarrondi aux angles de devant; à côtés dilatés, foliacés, obtusément arqués; à angles latéraux subarrondis; sans calus huméral et sans fossette. *Ecusson* large; à sinuosités latérales très-faibles, situées vers les deux cinquièmes de sa longueur. *Repli des cories* ne dépassant pas l'extrémité de la poitrine. *Cuisses* non ciliées. *Tibias* inermes.

1. **Dyroderes marginatus**; FABRICIUS.

Dessus du corps testacé ou d'un testacé livide, marqué de points fauves ou bruns rapprochés qui lui donnent une teinte fauve ou d'un fauve brunâtre. Pronotum paré aux angles de devant d'une tache d'un blanc flavescents, parsemé de gros points noirs et prolongés jusqu'à la moitié des côtés; écusson blanc à l'extrémité. Ventre d'un blanc flavescents; pointillé d'obscur; marqué sur les trois cinquièmes médiaires du 2^e arceau de quatre grosses taches et de deux sur le 3^e arceau, unies ou presque unies; noires ou d'un noir verdâtre. Pieds d'un livide testacé ponctués de noir.

♂ Ventre paré sur les trois cinquièmes médiaires des 1^{er} et 2^e arceaux d'une tache d'un noir verdâtre ou d'un vert noirâtre ou bronzé, graduellement rétréci presque jusqu'à l'extrémité du 6^e arceau où elle est tronquée. Dernier arceau ventral arrondi en avant, parallèle sur les côtés, entaillé jusqu'au tiers postérieur de sa longueur, avec la partie antérieure de cette entaille tronquée.

♀ Ventre paré sur les trois cinquièmes médiaires des 1^{er} et 2^e arceaux de quatre grosses taches unies ou presque unies, d'un noir verdâtre ou d'un vert noirâtre ou bronzé, de deux taches semblables sur le 3^e arceau, et d'une sur le 6^e arceau. Dernier arceau arrondi en de-

vant, élargi en courbe rentrante sur les côtés; divisé par une ligne transversale irrégulière, en deux moitiés : l'antérieure plus courte, formée de deux pièces, échancrées chacune sur la moitié externe de leur bord postérieur : la moitié postérieure de six ou sept pièces : la médiane antérieure, transverse, échancrée à son bord postérieur : la médiane suivante très-petite : les latérales antérieures prolongées jusqu'au bord postérieur, laissant entre elles un espace en triangle étroit et allongé.

Cimex marginatus. FABR., Suppl. Ent. Syst. p. 532. 98-99.

Cimex umbraculatus. WOLFF., Icon. Cimic. p. 102. 93. pl. X. fig. 93.

Edessa marginata. FABR., Syst. Rhyng. p. 154. 43.

Pentatoma marginata. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 189. 18.

Pentatoma aparines. L. DUFOUR, Recherch. Hémipt. (1833). p. 31.

Sciocoris marginatus. BURMEIST., Handb. t. II. p. 373. 4. — BLANCHARD, Hist. nat. Hémipt. p. 151. 3. — FIEBER, Rhyngotogr. in. Abhandb. d. boh. Geselleh. 1851-52. p. 437. 1. — Id. tiré à part, p. 43. 1. — Id. Eur. Hémipt. p. 355. 1.

Sciocoris marginata. BRULLÉ, Hist. nat. Hémipt. p. 398. pl. XXXI. fig. 3.

Dyroderes marginatus. SPINOLA, Hémipt. p. 311. — DALLAS, List. Hémipt. p. 146. 1.

Dyroderes marginatus. AMYOT et SERVILE, Hémipt. p. 122. 1.

Long. 0^m,0078 à 0^m,0090 (3 l. 1/2 à 4 l.). — Larg. 0^m,0045 à 0^m,0049 (2 l. à 2 l. 1/5) aux angles latéraux du pronotum. — 0^m,0052 à 0^m,0056 (2 l. 1/3 à 2 l. 1/2) vers la moitié du ventre.

Corps ovalaire; subplaniuscule. Tête arrondie en devant, légèrement sinuée sur les côtés et munie d'une faible dent au-devant des yeux; à peine aussi longue au devant de ces organes que large entre ceux-ci; plane ou légèrement convexe; d'un testacé fauve, marquée de petits points noirâtres. Yeux bruns; à moitié enchâssés dans le bord de la tête. Antennes livides sur les deux premiers articles, à 3^e article nébuleux : les 4^e et 5^e noirs, avec le tiers basilaire d'un livide testacé. Pronotum échancré presque en arc obtus; subarrondi à ses angles antérieurs; obtusément arqué, très-dilaté et sensiblement relevé sur les côtés; subarrondi aux angles latéraux; à cicatrices peu marquées, munies d'un bord postérieur relevé, précédant un sillon transverse plus ou moins prononcé; paré aux angles de devant d'une tache blanche, prolongée jusqu'à la

moitié des bords latéraux, étendue jusqu'au côté interne de l'œil, coupée à angle droit à son angle postéro-interne, parsemé de quelques gros points noirs; testacé sur le reste de la surface et marqué de points bruns très-rapprochés qui lui donnent une teinte fauve, ordinairement plus foncé ou noirâtre, vers la base. *Ecusson* prolongé jusqu'aux quatre septièmes de l'abdomen; arrondi postérieurement; moins large ou à peine aussi large qu'une corie vers leur angle postéro-interne; sensiblement moins long que les cories à leur angle postéro-externe; creusé d'un stigma noir, en forme de fossette obtriangulaire et ponctuée; chargé d'une assez faible tuméfaction basilaire obtriangulaire, suivie d'une faible arête aplanie sur sa tranche; testacé ou d'un testacé livide, ponctué de brun comme le pronotum, et paraissant comme lui avoir une teinte fauve, avec l'extrémité d'un blanc livide, et souvent une partie de la ligne médiane pâle. *Cories* prolongées jusqu'à l'extrémité du 4^e arceau ventral, à leur angle postéro-externe: cet angle assez vif et un peu aigu: colorées et ponctuées comme l'écusson, avec la base de l'excorie d'un blanc livide. *Membrane* d'un fauve ou testacé livide, parsemée de taches punctiformes fauves ou brunâtres, à cinq nervures fauves. *Dos de l'abdomen* d'un noir verdâtre ou d'un vert bronzé. *Tranche abdominale* d'un blanc livide sur la moitié médiaire des segments, parée sur les intersections d'une bande noire ou d'un noir verdâtre, formée de deux lignes. *Repli du pronotum* d'un blanc livide et parsemé de points noirs, sur sa moitié antérieure, marqué postérieurement d'une grosse tache formée de points noirs. *Repli des cories* d'un blanc flavescent marqué de très-petits points obscurs. *Repli des joues* d'un blanc testacé, marqué de points bruns, noté d'une tache noire au devant du tubercule antennifère. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures, ou un peu plus; d'un testacé livide, avec l'extrémité obscure. *Poitrine* d'un blanc flavescent marqué sur les côtés de chacun de ses segments d'une tache formée de points noirs; moins densément marquée de points noirs sur le reste. *Sillon rostral* noir. *Ventre* d'un blanc flavescent; pointillé d'obscur; marqué de taches d'un noir verdâtre ou d'un vert bronzé variables suivant les sexes, comme il a été dit; noté d'une tache noire à l'angle antéro-externe de ses arceaux, paraissant offrir après celle-ci une tache ovalaire plus pâle ou moins pointillée d'obscur que le

fonds. *Pieds* d'un livide testacé, marqué de points noirs : cuisses parées d'un demi-anneau vers les deux tiers de leur côté antérieur.

Cette espèce se trouve dans les environs de Lyon et surtout dans nos provinces plus méridionales.

Elle vit principalement sur le Grateron (*Galium aparine*, Linn.) dont elle pique et suce les fruits.

La femelle, suivant les observations de Léon Dufour, fait sa ponte vers la fin de juin; dépose ses œufs hérissés d'un duvet court, qui s'ouvrent par un opercule ou calotte.

Les ♀ paraissent plus abondantes que les ♂.

Obs. Les taches d'un noir bronzé du ventre sont quelquefois en partie obsolètes.

TROISIÈME FAMILLE.

LES ÆLIENS.

CARACTÈRES. *Tibias* ni épineux ni spinosules. *Pronotum* non foliacé sur les côtés; muni à ceux-ci d'un rebord assez épais, convexe, courbé en dessous près des angles latéraux et par conséquent non visible en dessus sur la seconde moitié de ces angles (1) : cette seconde moitié ne débordant pas ou débordant à peine la base des élytres; à angles postérieurs nettement indiqués. *Tête* triangulaire. *Epistome* rétréci en devant, enclos par les joues. *Antennes* variablement insérées plus avant ou un peu moins avant que le bord antérieur des yeux; de cinq articles : le 1^{er} moins avancé que le bord antérieur de la tête. *Ecusson* sinué vers le tiers ou les deux cinquièmes de ses côtés; marqué à chacun de ses angles de devant, d'un sillon noir ou continué par des points enfoncés jusqu'aux sinuosités ou à peu près : ces points, noirs au moins près de la base. *Cories* non prolongées jusqu'à l'extrémité du 5^e arceau ventral; subarrondies à leur angle postéro-interne. *Tranche abdominale* peu

(1) Ce caractère très-distinctif se retrouve chez tous nos Æliens de France. Il n'existe pas chez l'*Ezarcoris angustatus*. BAERENSPRUNG, qui fait le passage des Æliens aux Eysarcoriens.

ou point apparente en dehors des élytres. *Bec* débordé à la base par la partie antérieure du dessus de la tête; logé, sous celle-ci, dans un sillon; ordinairement prolongé jusqu'aux hanches postérieures ou un peu plus. *Antépectus* arqué en avant au bord antérieur de chacun de ses flancs, et constituant des lames antépectorales plus avancées que le niveau du bord postérieur et souvent même que le bord antérieur des yeux. *Mésosternum* canaliculé. *Ventre* sans sillon longitudinal médiaire, ou du moins sans sillon prolongé jusqu'au 6^e arceau; non armé dans le milieu de sa base d'une pointe ou d'une épine dirigée en avant. *Ongles* munis en dessous d'un appendice membraneux.

Ajoutez, au moins pour les espèces de notre pays :

Antennes prolongées jusqu'à la moitié de la longueur du corps, ou un peu plus; de cinq articles: le 1^{er} épais: le 2^e et ordinairement le 3^e filiformes: les 4^e et 5^e subfusiformes, épaissis, pubescents. *Tête* convexe; à peine munie latéralement d'un rebord très-étroit. *Yeux* plus larges que longs; débordant un peu les angles antérieurs du pronotum. *Ocelles* un peu plus rapprochés des yeux que de la ligne médiane de la tête. *Pronotum* peu profondément échanuré à son bord antérieur, presque tronqué derrière la partie postérieure de la tête comprise entre les yeux, avec sa partie postoculaire, constituant un angle peu avancé; obtus ou non tranchant sur les côtés; marqué de cicatrices transverses en majeure partie imponduées. *Ecusson* chargé d'une tuméfaction basilaire plus ou moins faible, prolongée jusqu'au niveau des sinuosités basilaires, souvent rendue plus apparente par une dépression transversale qui la suit; chargé au côté interne de chaque stigma d'une ligne élevée d'une sorte de côte courte ou d'un calus longitudinal lisse, d'un blanc flavescent ou d'un flave pâle. *Ventre* de sept arceaux: le 1^{er} court, mais apparent; creusé sur sa région médiane, entre le 1^{er} et le 2^e arceaux d'un sillon transverse. *Repli des Cories* à peine prolongé plus loin que le bord postérieur du 1^{er} arceau ventral. *Dessous du corps* ponctué, moins finement sur la poitrine que sur le ventre. *Pieds* de longueur médiocre; simples.

Nos *Æliens* forment une famille très-naturelle et très-distincte par les caractères indiqués, savoir: par l'existence de lames antépectorales;

par leur pronotum muni sur les côtés (chez tous ceux de France), d'un rebord courbé en dessous avant l'extrémité de ses angles latéraux ; par la forme et la longueur de leurs stigmas.

Il est étonnant que ces caractères très-apparens et très-distinctifs aient en général été négligés par les auteurs.

Ainsi, ils s'éloignent des Cydniens par leurs tibias non épineux, et par leur écusson sinué latéralement avant la moitié de sa longueur. Cette particularité les sépare ainsi des Pentatomiens, des Asopiens et des Acanthosomiens. Ils se distinguent des Sciocoriens par leur tête triangulaire, par leur pronotum non foliacé et muni sur les côtés d'un rebord latéral épais ; des Eysarcoriens par ce rebord non visible en dessus jusqu'à l'extrémité des angles latéraux et par leur mésosternum canaliculé au lieu d'être chargé d'une ligne longitudinale saillante.

Chez tous nos Æliens de France les pièces latérales antérieures ou internes de la seconde moitié du dernier arceau ventral des ♀, se prolongent jusqu'au bord postérieur ou à peu près.

Les Æliens se partagent en deux genres.

		Genres.
{	Exocorie	chargée d'une large côte, le long de la suture radiale. Poitrine marquée d'un point noir au côté externe de chaque cotyle.
		<i>Ælia</i> .
		non chargée d'une côte le long de la suture radiale. Poitrine non marquée d'un point noir au côté interne de chaque cotyle.
		<i>Ætiodes</i> .

Genre *Ælia*, ÆLIE ; Fabricius.

Fabricius, Syst. Rhyngot (1803), p. 188.

CARACTÈRES. *Exocorie* chargée d'une large côte, le long de la suture radiale. *Tête* penchée ; plus longue au devant des yeux que large entre les organes ; rétrécie d'arrière en avant, en ligne à peu près droite jusqu'au niveau de la partie antérieure de l'épistome ou un peu plus, puis subparallèle ou arquée en dehors jusqu'à sa partie antérieure ; offrant dans le point où la direction de ses côtés se modifie, une entaille ou angle rentrant plus ou moins sensible ; comme bilobée en devant. *Poitrine* marquée, au côté externe de chaque cotyle, d'un point noir,

constituant une rangée longitudinale de trois points, laissant un peu en dehors l'orifice de la glande odorifère également noir. *Abdomen* subgraduellement rétréci, jusqu'à sa partie postérieure qui est tronquée.

Ajoutez pour les espèces suivantes de notre pays :

Epistome subconvexe; avancé environ jusqu'aux trois quarts des joues. Antennes insérées plus avant que le niveau du bord antérieur des yeux. *Pronotum* creusé, au côté interne du calus, d'une fossette continuée en avant par un sillon avancé jusqu'aux deux cinquièmes antérieures de la longueur de ce segment. *Ecusson* non plus longuement prolongé que le point le plus postérieur des cories. *Cories* en ogive ou subarrondies à leur angle postéro-interne. *Sillon rostral* et *sillon transverse de la base du ventre* de couleur foncière, c'est-à-dire flave ou d'une teinte rapprochée.

Chez les espèces de notre genre *Elia* les pièces latérales antérieures ou internes de la seconde moitié du dernier arceau ventral des ♀ est séparé postérieurement par une troisième pièce médiane qui paraît souvent soudée avec elles, caractère qui sert à séparer ce genre de celui d'*Eliodes*. Dans tous les cas, la seconde pièce médiane, chez les *Elia* ne se prolonge pas jusqu'au bord postérieur.

Ce genre est réduit en France à deux ou trois espèces :

- α Mésocorie non marquée d'une ligne noire le long de la suture radiale.
- β Antennes à 2^e article à peu près égal au 3^e. Côte médiane lisse de l'écusson ne dépassant pas les trois cinquièmes ou les deux tiers de la longueur de ce dernier. *Acuminata*
- ββ Antennes à 2^e article près d'une fois moins long que le 3^e. Côte médiane lisse de l'écusson prolongée au moins jusqu'au trois quarts de la longueur de celui-ci. Cuisses à deux points noirs. *Rostrata.*
- αα Mésocorie chargée d'une ligne noire le long de la suture radiale. Antennes à 2^e article un peu moins long que le 3^e. Côte médiane lisse de l'écusson prolongée jusqu'aux cinq sixièmes de celui-ci. Cuisses à un petit point noir, souvent nul. *Klugii.*

Avant les espèces de notre pays doit être placée la suivante :

Ælia Germari; KUSTER. Antennes à 2^e et 3^e articles presque égaux. Dessus du corps d'un flave pâle ou d'un blanc roussâtre; chargé d'une côte blanchâtre, lisse et inégalement saillante, prolongée depuis la partie antérieure de l'épistome jusqu'aux trois quarts de l'écusson. Pronotum à rebord latéral blanchâtre; chargé entre chaque rebord et la ligne médiane d'une côte plus affaiblie postérieurement, et offrant à sa base les traces d'une autre côte entre celle-ci et chaque fossette. Ecusson plus long que les cories; chargé de quatre autres côtes basilaires courtes: une au côté interne des stigmas: une entre celle-ci et la médiane; ponctué de noir entre ces dernières, sur la tuméfaction basilaire, et tout le long de la côte médiane jusqu'à l'extrémité: la médiane prolongée jusqu'aux deux tiers. Dessous du corps et pieds d'un flave pâle: stigmates noirs.

Ælia Germari. KUSTER. Stett. entom. Zeit. t. XIII. 1852. p. 391. 1. pl. III. fig. 1 (la tête). — FIEBER, Eur. Hemipt. Kaef. Eur. 351. 2.

Long. 0^m,0112 à 0^m,0123 (5 l. à 5 l. 1/2). — Larg. 0^m,0052 à 0^m,0054 (2 l. 1/3 à 2 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum.

Patrie: l'Espagne (Perris).

Obs. La tête est rétrécie en ligne presque droite jusqu'à sa partie antérieure, c'est-à-dire offre à peine sur les côtés des joues un angle rentrant très-ouvert au niveau de l'extrémité de l'épistome, et la partie antérieure des côtés des joues est subparallèle au lieu d'être arquée en dehors; ses antennes sont entièrement flaves. L'écusson est moins large postérieurement que chaque corie, vers leur angle postéro-interne. Les cories sont plus longues d'un cinquième environ que l'écusson et offrent leur plus grande longueur près de la suture radiale. Le bord rostral du repli des joues est en ligne droite, un peu sinué près des pièces prébasilaires; celles-ci sont assez faiblement arquées sur leur tranche. Le dos de l'abdomen est gris brun, ponctué de noir, avec la ligne médiane flave; la tranche abdominale flave, avec quelques taches linéaires noires, près de son bord interne. Pieds sans taches.

1. *Ælia acuminata*; LINNÉ.

Antennes à 2^e article à peine égal au 3^e. Dessus du corps d'un flave pâle; chargé d'une côte lisse et plus pâle, inégalement saillante, depuis la partie antérieure de l'épistome jusqu'aux trois quarts de l'écusson : cette côte parée de chaque côté d'une bordure formée de points noirs, interrompue sur la seconde moitié du pronotum; et réduite à des points obscurs après la tuméfaction de l'écusson. Pronotum chargé, sur sa moitié antérieure, de deux autres côtes en dehors de la médiane (l'interne souvent faible). Ecusson chargé à la base de deux courtes côtes en dehors de la médiane : celle-ci à peine prolongée jusqu'aux deux tiers : tranche abdominale flave, avec la moitié interne noire. Dessous du corps flave pâle; rempli des joues presque impunctué de noir : stigmates noirs, cuisses ordinairement à un point noir.

♂ Dernier arceau ventral arrondi en devant, parallèle sur les côtés. offrant à son bord postérieur trois petites échancrures en demi-cercle allongé, noté de deux taches ponctiformes, noires.

♀ Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi sur les côtés en ligne presque droite; divisé en deux moitiés par une ligne transversale arquée en arrière; la moitié antérieure, de deux pièces, ordinairement séparées vers l'extrémité de la médiane par une très-petite pièce triangulaire : la moitié postérieure, un peu plus grande, de six ou sept pièces, la médiane antérieure plus grande, transversale, rétrécie d'avant en arrière; la médiane postérieure presque carrée : la 3^e médiane, transversale, unissant les deux latérales internes ou antérieures.

Cimex acuminatus. LINNÉ, Syst. nat. 10^e édit. t. I. p. 444. 45. — Id. 12^e édit. t. I. p. 723. 59. — PANZ., Faun. Germ. XXXII. 17. — WOLFF., Icon. Cimic. p. 19. 19. pl. II. fig. 19.

..... SCHAEFFER, Icon. Cimic. pl. XLII. fig. 11.

Ælia acuminata. HAHN., Wanz. t. I. p. 120. pl. XIX. fig. 63. — BLANCH., Hist. nat. t. III. Hémipt. p. 154. 1. pl. VII. fig. 3. — RAMB., Faun. d. l'Andal. t. II. p. 103. 1. — COSTA, Cimic. centr. 2. dec. 6-10. p. 25. 1. fig. 7. — KOLÉN., Melatem. entom. t. IV. p. 20. 140. — DALLAS, Hémipt. p. 223. 2. —

KUSTER., Stett. entom. Zeit. 1852. p. 392. 2. pl. III. fig. 2 (tête). — FIEBER, Eur. Hemipt. p. 352. 3.

Ælia rostrata. BOHEM., in. Ofvers. k. Vetens. akad. forhandl. (1852). p. 59. 1.

Long. 0^m,0105 à 0^m,0112 (4 l. 3/4 à 5 l.). — Larg. 0^m,0052 à 0^m,0056 (2 l. 1/3 à 2 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum.

Corps oblong; médiocrement convexe. *Tête* un peu arquée sur la partie antérieure des joues; lisse sur l'épistome et sur une bande médiane faisant suite à celle-ci; ponctuée ou ruguleusement ponctuée sur le reste de sa surface; d'un jaune ou flave orangé; ornée de chaque côté de la bande médiane d'une bordure noire ou formée de points enfoncés noirs, rétrécie d'arrière en avant sur les côtés de l'épistome et ordinairement avancée jusqu'à la moitié de la longueur de celui-ci: ces bordures noires, parfois obsolètes sur le front et le vertex, et réduites, sur les côtés de l'épistome, à une suture générale noire, dans les variations par défaut. *Antennes* brièvement ciliées; à 1^{er} article le plus court: les 2^e et 3^e presque égaux: les 4^e et 5^e plus longs, presque égaux: le 4^e ordinairement le plus long: les trois premiers d'un flave pâle: les deux derniers et parfois l'extrémité du 3^e rose. *Pronotum* élargi en ligne soit droite, soit un peu en angle rentrant, jusqu'à l'extrémité visible en dessus du rebord latéral d'un blanc flavescent; creusé vers les deux cinquièmes de sa longueur, d'un sillon transverse étendu jusqu'aux rebords latéraux; chargé de trois côtes longitudinales, lisses: la médiane faisant suite à celle de la tête, prolongée en s'affaiblissant jusqu'au bord postérieur: chacune des autres, naissant du bord postéro-interne de chaque cicatrice, rétrécie et plus ou moins raccourcie postérieurement; offrant ordinairement en devant, au côté interne des cicatrices, et postérieurement entre chaque fossette et chaque côte submédiane les traces d'une ligne courte et peu saillante; marqué sur le reste de sa surface de points enfoncés assez rapprochés: d'un jaune ou flave pâle sur les côtés, d'un roux testacé sur le reste; ordinairement noir ou marqué de points enfoncés noirs, en devant, entre la côte médiane et chacune des autres, jusqu'au sillon transverse et surtout près de ce sillon: cette partie noire presque concolore chez les variations par défaut. *Ecusson* ordinairement un peu moins longuement prolongé que

les cories; en ogive obtuse sur les deux septièmes postérieurs; plus large que chaque corie vers leur angle postéro-interne; chargé de cinq côtes lisses: la médiane faisant suite à celle du pronotum, prolongée en s'affaiblissant jusqu'aux deux tiers à peine de la longueur de l'écusson: chacune des autres naissant de la base, prolongée seulement jusqu'au bord postérieur de la tuméfaction: chacune des externes, située au côté interne des stigmas: chacune des intermédiaires un peu plus rapprochée de la médiane que de la latérale, offrant souvent entre la côte médiane et les intermédiaires les traces d'une ligne ou côte rudimentaire; marqué sur le reste de sa surface de points plus prononcés près de la base, affaiblis postérieurement; à stigmas noirs, ponctués, prolongés jusqu'aux sinuosités; d'un jaune ou flave pâle sur les côtés: noir ou marqué de points enfoncés noirs entre la côte médiane et chacune des intermédiaires, jusqu'à l'extrémité de la tuméfaction basilaire, puis paré, de chaque côté de la côte médiane, d'une bordure formée par des points noirs, qui se réunissent postérieurement en une bande unique plus noire à l'extrémité; d'un blanc cendré ou rosâtre sur le reste. *Cories* en ligne courbe à leur bord interne postérieur, presque depuis la moitié des côtés de l'écusson, jusqu'à un point de la mésocorie, presque aussi distant de la côte radiale que la largeur du bord postérieur de l'exocorie; un peu moins longuement prolongées à leur extrémité apicale que la moitié du 5^e arceau ventral; chargées sur la mésocorie au côté interne de la suture cubitale, d'une faible nervure émettant, après le milieu de sa longueur, une ramification dirigée vers le bord postérieur; ponctuées; variant du blanc cendré au blanc rosâtre, avec la nervure de l'exocorie d'un blanc flavescent. *Membrane* d'un blanc vitreux. *Dos de l'abdomen* noir, paré sur les deux derniers arceaux d'une ligne médiane d'un testacé pâle. *Tranche abdominale* d'un flave pâle, avec la moitié interne irrégulièrement noire. *Bec* prolongé au moins jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures; d'un flave testacé, avec l'extrémité noire. *Repli des joues* arqué sur la partie antérieure, sinué près des lames prébasilaires; flave, marqué d'une rangée de petits points noirs près de son bord externe. *Pièces prébasilaires* offrant, vers la partie antérieure de leur tranche, un angle médiocrement saillant; subhorizontales postérieurement. *Lames antépectorales*

presque aussi avancées que le bord antérieur des yeux. *Dessous du corps* d'un jaune ou flave pâle : ventre offrant parfois les traces de deux ou quatre rangées de très-petites taches noires : stigmates noirs ou bruns. *Pieds* d'un jaune ou flave pâle; cuisses marquées, vers les deux tiers de leur côté antérieur, d'un petit point noir, parfois effacé.

Cette espèce se trouve sur diverses plantes, principalement sur les céréales. Elle habite la plupart des provinces de la France, surtout les parties méridionales, ou les endroits des zones tempérées exposées au soleil.

Linné, comme la plupart des autres naturalistes de son temps, a sans doute confondu cette espèce avec la suivante; il avait vraisemblablement reçu de diverses provenances, des exemplaires des deux espèces, puisqu'il donne à cette Pentatomide l'Europe pour patrie; mais dans sa collection, comme nous avons pu le constater avec M. Dallas, l'insecte portant l'étiquette écrite de sa main, est bien notre *Ælia acuminata*; à côté de celui-ci s'en trouvent deux autres individus appartenant à l'*Æ. rostrata*.

2. *Ælia rostrata*; DE GEER.

Antennes à 2^e article une fois environ plus court que le 3^e. *Dessus du corps* d'un flave pâle; chargé d'une côte lisse inégalement saillante, prolongée depuis la partie antérieure de l'épistome jusqu'aux trois quarts de l'écusson : cette côte parée de chaque côté sur toute sa longueur, d'une bordure formée de points enfoncés noirs, graduellement rétrécie sur l'écusson. *Pronotum* offrant jusqu'au sillon transverse les traces de deux autres côtes en dehors de la médiane (l'interne souvent peu distincte). *Ecusson* moins long que les cories; offrant à la base des traces de deux courtes côtes, en dehors de la médiane : celle-ci prolongée au moins jusqu'aux trois quarts. *Dessous du corps* flave pâle : repli des joues bordé de points noirs : stigmates noirs : ventre parsemé de petites taches noires, cuisses à deux points noirs.

♂ Dernier arceau ventral arrondi en devant, un peu élargi d'avant en arrière sur les côtés; tronqué à son bord postérieur, en offrant dans

le milieu de celui-ci une seule petite échancrure, ou fente avancée jusqu'au quart postérieur de sa longueur.

♀ Dernier arceau ventral conformé d'une manière analogue à celui de l'*Æ. acuminata*; noir avec la ligne transversale moins arquée, la moitié antérieure un peu carénée sur les trois cinquièmes médiales : la pièce antérieure médiane près d'une fois plus large que la médiane qui la suit : celle-ci plus large que longue.

La punaise à tête allongée. GEOFFR., Hist. nat. t. I. p. 472. 77.

Cimex rostratus. DE GEER, Mém. t. III. p. 271. 16. pl. XIV. fig. 12 et 13.

Elia acuminata. CURTIS, Brit. Entom. t. XV. 704.

Elia neglecta. DALLAS, List. Hemipt. p. 223. 3.

Elia pallida. KUSTER, Stett. Entom. Zeit. t. XIII (1852) p. 394. pl. III. fig. 4. (tête). — FIEBER, Eur. Hemipt. p. 352. 5. — FLOR., Rhyng. livl. t. I. p. 121.

Long. 0^m,0072 à 0^m,0090 (3 l. 1/4 à 4 l.). — Larg. 0^m,0036 à 0^m,0045 (4 l. 2/3 à 2 l.) aux angles latéraux du pronotum.

Corps oblong; médiocrement convexe. *Tête* offrant la partie antérieure des côtés des joues un peu arquée en dehors, séparée par un angle rentrant assez marqué de la partie postérieure de ses côtés, qui est en ligne légèrement sinuée dans son milieu; densément et un peu ruguleusement ponctuée; d'un jaune ou flave pâle; parée d'une bordure noire, très-étroite sur les côtés et ornée de deux bandes longitudinales assez larges, formées par des points enfoncés noirs, situées chacune sur les côtés internes des joues et prolongés jusqu'au vertex, en laissant de couleur foncière la partie médiane qui suit l'épistome. *Antennes* brièvement ciliées; à 1^{er} article le plus court; le 2^e un peu plus long que celui-ci; à peine plus grand que la moitié du 3^e: le 3^e à peine aussi long que celui-ci: le 4^e un peu moins grand: le 1^{er} pâle; les autres d'un rose plus foncé sur les deux derniers. *Pronotum* élargi un peu en angle rentrant très-ouvert jusqu'à l'extrémité, visible en dessus du rebord latéral, d'un jaune pâle; chargé d'un calus saillant; marqué, vers les trois cinquièmes de sa longueur, d'une dépression transverse étendue jusqu'aux rebords latéraux; chargé d'une côte longitudinale médiane peu saillante, lisse et d'un jaune pâle ou blanc flavescent, faisant suite à celui de la tête; offrant, entre celle-ci et

chaque rebord latéral, les traces plus ou moins apparentes d'une ou de deux faibles lignes élevées, affaiblies ou peu distinctes postérieurement, à couleur foncière d'un blanc ou flave roussâtre pâle; marqué de points enfoncés en partie concolores mais en partie noirs et constituant quatre bandes noirâtres; savoir: une, au côté interne de chaque rebord atéral; une entre la côte médiane et chaque ligne intermédiaire. *Ecusson* moins longuement prolongé que les cories; chargé d'une côte médiane et longitudinale lisse, d'un blanc flavescent, faisant suite à celle du pronotum et prolongée, en s'affaiblissant, jusqu'aux trois quarts au moins de sa longueur; offrant en outre sur la tuméfaction basilaire quatre nervures ou côtes faibles et courtes, une, au côté interne de chaque stigma: une entre celle-ci et la côte médiane, mais un peu plus rapprochée de celle-ci; offrant parfois entre chacune des côtes intermédiaires et la médiane, les traces d'une autre ligne élevée; ponctué; d'un flave pâle; paré de chaque côté de la côte médiane d'une bande noirâtre formée de points noirs: chacune de ces bandes graduellement rétrécie et réunies en une seule vers l'extrémité; offrant quelquefois des points enfoncés noirs ou obscurs entre les côtes intermédiaires et les latérales; ou même offrant d'autres fois presque tous les points enfoncés noirs ou obscurs. *Cories* en ligne courbe à leur bord interne postérieur, depuis les deux tiers au moins des côtés de l'écusson jusqu'à un point de la mésocorie assez rapproché de la suture radiale, assez faiblement raccourcies ensuite de ce point à l'extrémité du bord latéral de l'exocorie; prolongées, dans leur plus grande longueur, jusqu'au niveau de l'extrémité du 4^e arceau ventral; chargées au côté interne de la mésocorie, joignant la nervure cubitale, d'une faible nervure, émettant une ramification prolongée jusqu'au bord postérieur de la corie; à couleur foncière ordinairement d'un flave pâle sur l'exocorie, d'un blanc sale ou cendré sur le reste; marqué de points enfoncés, concolores sur l'exocorie, noirs ou obscurs, plus petits et un peu moins rapprochés que ceux du pronotum sur les méso et endocories. *Membrane* d'un blanc vitreux; à six ou huit nervures assez fines. *Dos de l'abdomen* noir; paré sur les deux derniers arceaux d'une ligne médiane d'un testacé fauve livide, élargie postérieurement. *Tranche abdominale* d'un flave pâle à peine bordée de noir sur la partie antérieure de son côté interne. *Bec* pro-

longé au moins jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures ; d'un flave pâle, avec l'extrémité noire. *Bord rostral du repli des joues* horizontal, jusqu'à la sinuosité voisine des lames prébasilaires : celles-ci arquées sur leur tranche, près du repli précité. *Lames antépectorales* plus avancées que le bord antérieur des yeux, au moins à leur côté interne. *Dessous du corps* d'un livide flave ou flavescent ou d'un flave pâle : stigmates noirs. *Ventre* ordinairement paré sur la région médiane de deux ou quatre rangées de petites taches ou points noirs. *Repli des joues* bordé de points noirs. *Pieds* d'un livide flave ou flavescent : cuisses ordinairement marquées de deux points noirs vers les deux tiers de leur côté antérieur.

Cette espèce se trouve sur les herbes, sur les épis de blé, sur diverses plantes. Elle est plus commune que la précédente.

Obs. L'*Æ. rostrata* a été confondue, à n'en pas douter, par Fabricius et les autres auteurs dont nous avons négligé la synonymie, avec l'*Æ. acuminata*. La figure donnée par de Geer montre bien que c'est elle qu'il a décrite sous le nom de *C. rostratus*. Elle paraît-être l'*Ælia acuminata* de Fallén et des autres hemiptérologes suédois.

Elle se distingue de l'*acuminata* par une taille généralement moins avantageuse ; par le bord latéral de chacune de ses joues légèrement sinué entre sa base et l'angle rentrant antérieur ; par la côte médiane parée d'une bordure formée de points enfoncés noirs, rarement interrompue sur la moitié postérieure du pronotum : cette bordure, avancée jusqu'à la partie antérieure de l'épistome, n'étant pas complètement noire à la base de l'écusson ; par son pronotum paré d'une bordure de points noirs près des côtés, offrant de plus faibles traces des autres nervures ; par son écusson plus arrondi postérieurement ; chargé à la base de nervures plus faibles ; offrant les stigmas plus étroits et ordinairement non ponctués de noir jusqu'à l'extrémité ; par ses cories contiguës au bord de l'écusson jusqu'aux deux tiers de la longueur de celui-ci, au lieu de s'en éloigner à partir de l'extrémité de la suture cubitale ; par la mésocorie chargée près de cette suture d'une nervure très-faible ; par les méso et endocories ordinairement grisâtres ; par la plus grande longueur des cories plus rapprochée de la suture cubitale ; par la tranche marginale bordée de noir seulement au côté

interne de sa base ; par le repli des joues bordé de points noirs ; par la tranche des pièces prébasilaires arquée mais non anguleuse ; par le ventre marqué ordinairement de quelques rangées de petites taches noires ; par les cuisses marquées de deux points noirs, et surtout par le 2^e article des antennes près d'une fois moins long que le 3^e.

3. *Ælia Klugii*; HAHN.

Antennes à 2^e article d'un quart environ plus court que le 3^e. Dessus du corps flave ; chargé d'une côte médiane d'un flave blanchâtre prolongée depuis la partie antérieure de l'épistome jusqu'aux quatre cinquièmes au moins de l'écusson ; d'une autre faible côte entre la médiane du pronotum et ses bords latéraux et d'une autre courte, au côté interne des stigmas noirs ; paré d'une bordure formée de points noirs, 1^o sur les côtés des joues ; 2^o au côté interne de chaque rebord latéral du pronotum ; 3^o de chaque côté de la ligne médiane de celui-ci : cette dernière et celle des côtés du pronotum ordinairement divisées postérieurement. Cories plus longues que l'écusson ; parées d'une ligne noire ou formée de points noirs au côté interne de la suture radiale. Dessous du corps d'un blanc jaune : repli des joues, côtés de l'antépectus et des postépisternums marqués de points noirs. Ventre paré de traces de bandes formées de points noirs. Pieds d'un jaune orangé.

♂ Dernier arceau ventral analogue à celui de la *rostrata* ; mais avec le bord postérieur offrant sur la partie médiane seulement une très-petite échancrure en demi-cercle.

♀ Dernier arceau ventral analogue à celui de la *rostrata*.

Ælia Klugii. HAHN., Wanz. t. I (1831). p. 122. pl. XIX. fig. 64. — GERMAR., Stettin. Entom. Zeit. t. III (1842). p. 68. — A. COSTA, Cimic. Centur. Secunda. decas. 6-10. p. 27. 2 (182). — KUSTER, in. Stett. Entom. Zeit. t. XIII. 1852. p. 396. 5. — KOLEN., Melet. Entom. IV. p. 20. 138. — SAHLB., Monog. Geoc. p. 28. 8. — FIEBER, Eur. Hemipt. p. 352. 4. — FLOR., Rhynch. Livl. t. I. p. 119. 1.

Long. 0^m,0056 à 0^m,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.). — Larg. 0^m,0030 à 0^m,0033 (1 l. 2/5 à 1 l. 1/2).

Corps oblong; médiocrement convexe. *Tête* offrant la partie antérieure des côtés des joues arquée en dehors, et séparée, par un angle rentrant assez prononcé, de la partie postérieure de ces côtés qui est en ligne à peu près droite; assez densément ponctuée; d'un jaune ou flave pâle; parée sur les côtés du rebord qui est noir, d'une bordure formée par des points enfoncés noirs; parée au côté interne de chaque joue d'une bordure pareille, avancée jusqu'à la partie antérieure de l'épistome. et prolongée jusqu'au vertex, en laissant de couleur foncière la côte médiane qui suit l'épistome. *Antennes* à 1^{er} article le plus court : le 3^e d'un quart environ plus long que le 2^e : les 4^e et 5^e pubescents et plus longs : le 5^e ordinairement le plus grand : les trois premiers, d'un flave pâle ou d'une nuance rapprochée : les deux derniers ordinairement bruns ou d'un roax fauve, parfois noirs, foncés. *Pronotum* élargi soit en ligne presque droite, soit un peu en angle rentrant, jusqu'à l'extrémité visible en dessus du rebord latéral d'un blanc flavescents; sillonné au côté interne de ce rebord; chargé d'un calus saillant; marqué d'une dépression transversale tantôt prononcée, tantôt à peine indiquée, étendue jusqu'au sillon juxt.-marginal; chargé d'une côte longitudinale médiane lisse, obtuse, d'un flave blanchâtre, élargie dans son milieu, affaiblie et rétrécie postérieurement, faisant suite à celle de la tête; offrant souvent les traces d'une autre faible côte entre celle-ci et chaque bord latéral; à couleur foncière flave ou d'un flave roussâtre; paré d'une bordure noire formée de points enfoncés au côté interne de chaque rebord latéral et au côté externe de la côte médiane; ces bordures divisées et raccourcies postérieurement; marqué de points concolores sur le reste de sa surface. *Ecusson* moins longuement prolongé que les cories; parfois à peine plus long que celles-ci à leur angle postéro-interne; chargé d'une côte médiane lisse et d'un flave blanchâtre, prolongée jusqu'aux quatre cinquièmes de sa longueur; offrant en outre, sur la tuméfaction basilaire les traces de quatre autres côtes ou lignes courtes, lisses, et d'un livide flavescents: une, au côté interne de chaque stigma : une, plus affaiblie ou parfois peu distincte entre celle-ci et la médiane, mais un peu plus rapprochée de cette dernière; d'un flave orangé pâle; ponctué; paré d'une bande noire, ou formée de points enfoncés noirs, de chaque côté de la côte médiane, plus foncée à

la base et couvrant tout l'espace compris entre la côte médiane et la submédiane, prolongée en se rétrécissant, jusqu'à l'extrémité où elle est unie à sa pareille. *Cories* en ligne un peu courbe à leur bord postérieur depuis leur angle postéro-interne jusqu'à l'extrémité de la nervure radiale, raccourcies ensuite de ce point à l'extrémité du bord latéral de l'exocorie; prolongées dans leur plus grande longueur jusqu'au niveau de l'extrémité du 4^e arceau ventral; n'offrant pas au côté interne de la mésocorie les traces d'une nervure parallèle à la suture cubitale ou n'en offrant que des traces à peine distinctes; à couleur foncière d'un flave jaune sur l'exocorie, d'un flave pâle ou cendré sur le reste; parées sur la mésocorie, près de la suture radiale, d'une ligne ou bande noire très-étroite, ordinairement raccourcie à ses extrémités; marquées sur le reste de la mésocorie de petits points enfoncés en partie noirs. *Membrane* d'un blanc vitreux; à cinq nervures. *Dos de l'abdomen* d'un noir gris; marqué de points enfoncés noirs, postérieurement paré d'une ligne médiane pâle. *Tranche abdominale* flave, à peine bordée de noir à son côté interne. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires; d'un testacé nébuleux avec l'extrémité noire, parfois entièrement obscur ou noirâtre. *Bord rostral du repli des joues* saillant, en forme de dent obtuse sur sa tranche, et sinué près des lames prébasilaires: celles-ci un peu avancées sur leur tranche. *Lames antépectorales* un peu moins avancées que le bord antérieur des yeux. *Dessous du corps* d'un jaune flave ou d'un flave orangé; marqué de points noirs sur les replis des joues; parés, sur les côtés de l'antépectus, d'une sorte de tache formée de points noirs; marqué de quelques points noirs au côté interne des postépisternums. *Ventre* offrant les traces de quatre ou six bandes longitudinales formées par des points noirs. *Stigmates* noirs. *Pieds* d'un jaune orangé; à peine marqués de quelques points noirs très-petits, ou sans taches.

Cette espèce se trouve en Allemagne; mais nous ne savons pas qu'elle ait été prise en France.

Obs. Elle se distingue facilement des *Æ. acuminata* et *rostrata* par ses joues bordées de noir et par les mésocories offrant, près de la suture radiale, une ligne noire ou formée de points noirs. Elle se distingue en outre de cette dernière à laquelle quelques entomologistes veulent la

réunir, par le 2^e article de ses antennes moins court; par son pronotum marqué d'une dépression transversale plus faible; chargé près des angles latéraux d'un calus moins saillant; creusé, au côté de celui-ci, d'une fossette non visiblement avancée jusqu'au sillon transverse; par ses cories offrant leur plus grande longueur près de l'extrémité de la suture radiale; par la nervure voisine de la suture cubitale très-faible et souvent sans ramification; par le repli de ses joues formant sur sa tranche une dent obtuse très-marquée; par les cuisses non marquées de deux points noirs.

L'espèce suivante n'offre plus sur les flancs de sa poitrine la rangée de points noirs située au côté externe de chaque cotyle. Elle semble ainsi faire le passage aux *Aeliodes* et former un sous-genre (*Seminia*).

Ælia virgata; HERRICH-SCHAEFFER. Antennes à 2^e article à peine moins long que le 3^e. Dessus du corps d'un flave pâle ou d'un blanc roussâtre, chargé d'une côte obtuse, lisse et peu saillante, prolongée depuis la partie antérieure de l'épistome presque jusqu'à l'extrémité de l'écusson, interrompue sur la partie antérieure et sur la moitié postérieure du pronotum: cette côte parée de chaque côté d'une large bordure noire, excepté sur ses parties interrompues. Pronotum paré au côté interne du rebord flave de ses côtés, d'une bande noire prolongée jusqu'au sillon transverse. Cories plus courtes que l'écusson: mésocorie brune ou noire, surtout postérieurement; chargées d'une côte parallèle à la suture cubitale. Postépisternums noirs et ponctués, avec le côté externe lisse et flave. Ventre paré de six rangées de taches brunes ou noires.

Cimex virgatus (KLUG), HERRICH-SCHAEFFER, Wanz. t. 6 (1842). p. 67.
pl. CCH. fig. 632.

Ælia virgata. KLUG, Symb. phys. dec. V. (1845) n^o 4.— FIEBER, Ent. Hemipt. p. 851. 1.

Long. 0^m,0090 (4 l.). — Larg. 0^m,0045 (2 l.).

Patrie: la Turquie et la Syrie (Herrich-Schaeffer (*type*), Signoret).

Obs. La tête est rétrécie en ligne à peu près droite jusqu'à sa partie antérieure, le pronotum offre, sur le sillon transverse, les traces d'une

côte au côté externe de chacune des bandes noires juxta-médiaires ; les stigmas sont noirs jusqu'aux sinuosités, et à peine bordés d'une côte ; les pièces prébasilaires forment une saillie anguleuse sur les côtés du sillon rostral.

Cette espèce est très-distincte des suivantes par son écusson plus long que les cories ; par ses mésocories noirâtres et surtout par la forte côte dont chaque mésocorie est marquée près de la suture cubitale.

Genre *Æliodes*, ÆLIODE ; A. Dohrn.

Antoine Dohrn, Stettin, Entom. zeit. t. 21 (1860). p. 101.

CARACTÈRES. *Exocories* non marquées d'une côte le long de la suture radiale. *Tête* convexement déclive ; moins longue au devant des yeux que large entre les organes ; rétrécie d'arrière en avant jusqu'à sa partie antérieure, en ligne courbe un peu irrégulière, plus ou moins sensiblement bissinuée sur ses côtés, et obtusément subanguleuse un peu après la moitié de sa longueur, en partant de sa base ; tantôt entière, tantôt et plus ordinairement un peu entaillée en angle aigu, en devant. *Abdomen* peu ou point rétréci sur sa moitié antérieure ; subarrondi à l'extrémité.

Ajoutez pour les espèces suivantes.

Epistome avancé jusqu'aux trois quarts ou quatre cinquièmes des joues et enclos par elles. *Pronotum* chargé près des angles latéraux, d'un calus souvent faible, suivi d'une fossette non continuée en devant sous la forme d'un sillon, comme dans le genre précédent. *Sillon rostral* et *sillon transverse* de la base du ventre, noirs.

Obs. La couleur de ces deux sillons, quoique fournissant un caractère en apparence de peu d'importance, suffit pour distinguer, au premier coup d'œil, les *Æliodes* de notre pays, des espèces du genre *Ælie*, qui ont les sillons de couleur flave ou d'une teinte rapprochée.

La longueur proportionnelle des 2^e et 3^e articles des antennes varie souvent dans la même espèce.

Chez les *Æliodes* la seconde moitié du 2^e arceau ventral des ♀ semble n'offrir le plus souvent que deux pièces médianes au lieu de trois ; et, dans ce cas, la 2^e pièce médiane se prolonge à peu près jusqu'au bord postérieur ; mais quelquefois les pièces latérales postérieures semblent unies par une 3^e pièce médiane soudée avec elle.

Les espèces de notre pays se répartissent ainsi :

- | | | |
|----|---|----------------------|
| α | Ecusson moins long ou à peine aussi long que les cories. | |
| β | Exocories et côtés du ventre, en dehors des stigmates ponctués de brun. | |
| γ | Cories offrant leur plus grande longueur à l'angle postéro-externe des exocories qui est aigu. | <i>Albomarginata</i> |
| γγ | Cories subarrondies à leur extrémité, offrant leur plus grande longueur à l'extrémité de la suture radiale. | |
| δ | Ventre entièrement d'un noir bronzé | <i>Inflexa.</i> |
| δδ | Ventre d'un noir bronzé sur la région médiane, paré d'une large bande pâle longitudinale entre cette région et la latérale. | <i>Lineolata.</i> |
| ββ | Exocories et côtés du ventre en dehors des stigmates, flaves, non ponctués de brun. | <i>Bifida.</i> |
| αα | Ecusson d'un cinquième environ plus long que les cories.
Exocories et côtés du ventre flaves. | <i>Leporina.</i> |

1. *Æliodes albo-marginata* ; Lucas.

Antennes d'un livide roussâtre avec les deux derniers articles d'un roux fauve. Dessus du corps à couleur foncière d'un livide testacé, marqué de points enfoncés bruns, qui le font paraître d'un brunâtre testacé ; paré d'une ligne médiane d'un blanc flavescents, prolongée depuis le vertex ou la partie postérieure de l'épistome jusqu'aux quatre cinquièmes de l'écusson, celui-ci un peu moins long que les cories ; paré au côté interne des stigmas d'une ligne élevée d'un blanc flavescents, prolongé au moins jusqu'aux sinuosités. Cories offrant leur plus grande longueur à l'angle postéro-externe de l'exocorie. Ventre d'un testacé livide ou rougeâtre, plus densément

ponctué de brun sur les côtés jusqu'au repli d'un blanc flavescents de la tranche.

♂ Dernier arceau du ventre en demi-cercle un peu élargi postérieurement; ponctué de fauve brunâtre, excepté souvent sur un espace en demi-cercle sur la partie médiane de son bord postérieur.

Obs. Quelquefois le milieu de la ligne médiane est caréné ou tuberculeux.

♀ Dernier arceau ventral ponctué; arrondi en devant, élargi d'avant en arrière sur les côtés; une fois plus large à son bord postérieur que sur la ligne médiane; divisé en deux moitiés par une ligne transversale bisinuée: la moitié antérieure de deux pièces: la postérieure de six, souvent peu distinctes: les deux médianes transverses: l'antérieure une fois plus large que longue: la postérieure aussi longue que large.

Obs. Quelquefois la moitié antérieure est carénée sur la ligne médiane, et déprimée de chaque côté.

Pentatoma albo-marginatus. LUCAS. Explor. Sc. de l'Algérie (Sc. phys.). t. 3. p. 89. 132. pl. 3. fig. 10 (type).

Platystolen griseus, FIEBER. Eur. Hemipt. p. 353. 1.

Long. 0^m,0067 à 0^m,0072 (3 l. à 3 l. 1/4). — Larg. 0^m,0033 (1 l. 1/2).

Corps ovalaire; médiocrement convexe. Tête ordinairement à peine entaillée en devant; d'un livide testacé; marquée de points enfoncés noirs ou bruns très-rapprochés, plus pâles près des côtés, parfois unicolores; souvent parée sur la moitié postérieure d'une ligne médiane d'un blanc testacé; cette ligne quelquefois avancée sur l'épistome: celui-ci, subconvexe, séparé des joues par des sutures enfoncées. Antennes brièvement ciliées; à 1^{er} article court: le 2^e ordinairement d'un quart ou d'un cinquième plus long que le 3^e, parfois à peine aussi long que lui: les 4^e et 5^e les plus longs, presque égaux: le 5^e ordinairement le plus grand: les trois premiers d'un livide tirant sur le testacé: les deux derniers d'un testacé roussâtre. Pronotum élargi d'abord en ligne un peu courbe, puis en ligne droite, jusqu'à l'extrémité visible

en dessus du rebord latéral d'un blanc flavescent ; chargé d'un calus saillant, suivi d'une fossette profonde; marqué, au devant de celle-ci, d'une dépression assez légère, avancée jusqu'aux deux cinquièmes antérieurs, mais non unie postérieurement à elle; offrant d'assez faibles traces d'une dépression transverse, étendue jusqu'aux rebords latéraux ; coloré et ponctué comme la tête, avec une ligne longitudinale médiane d'un blanc sale. *Ecusson* un peu moins longuement ou à peine aussi longuement prolongé que la partie la plus postérieure des cories ; à stigmas noirs, densément ponctués et prolongés jusqu'aux sinuosités ou presque jusqu'à elles ; puis, au côté interne des stigmas, d'une côte ou ligne saillante, lisse, d'un blanc flavescent, prolongé jusqu'à l'extrémité des stigmas ou parfois un peu plus ; orné d'une ligne longitudinale médiane, à peine saillante, d'un blanc sale prolongée presque jusqu'à l'extrémité ; coloré et ponctué sur le reste de sa surface comme le pronotum : les points un peu affaiblis postérieurement. *Cories* rétrécies en ligne courbe à leur bord postérieur, depuis la moitié environ des côtés de l'écusson, jusqu'à l'angle postéro-externe de l'exocorie : cet angle aigu ; offrant dans ce point leur plus grande longueur, et prolongées jusqu'à l'extrémité du 4^e arceau ventral ; colorées et ponctuées comme l'écusson, avec la moitié antérieure du bord externe de l'exocorie d'un blanc flavescent. *Membrane* d'un blanc vitreux ; à 6 ou 8 nervures. *Dos de l'abdomen* d'un noir verdâtre. *Tranche abdominale* noire, bordée extérieurement de blanc flavescent. *Bec* prolongé au moins jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures ; d'un fauve livide, avec l'extrémité noire. *Replis des joues* en ligne horizontale à leur bord rostral ; flaves, ponctués de noir, avec la partie basilaire imponctué. *Lames prébasilaires* arquées sur leur tranche, ovalairement écartées entre elles. *Lames antépectorales* ordinairement à peine aussi avancées que le bord antérieur des yeux. *Dessous du corps* d'un livide testacé. *Poitrine* marquée de points enfoncés bruns plus obscurs et plus serrés sur les côtés. *Postépisternums* ponctués de brun sur leur partie interne lisse et imponctués à l'externe. *Ventre* d'un livide testacé ou rougeâtre ; marqué de points enfoncés bruns, plus obscurs et plus serrés sur les côtés jusqu'au repli d'un blanc flavescent de la tranche. *Stigmates* bruns. *Pieds* d'un flave roussâtre livide : cuisses marquées de deux très-petits

points noirs, vers les deux tiers de leur côté antérieur ou interne : ces points souvent peu apparents.

Cette espèce est méridionale. On la trouve dans les environs d'Hyères, de Marseille, de Nîmes. Elle est peu commune.

Obs. Elle se distingue de toutes les suivantes par sa taille moins faible ; par son écusson sans tache noire à l'extrémité ; par ses cories offrant leur plus grande longueur à l'angle postéro-interne de l'exocorie qui est aigu. Elle s'éloigne d'ailleurs de la *leporina* par son écusson plus court ou à peine aussi long que les cories ; de la *bifida* par son ventre obscur sur les côtés jusqu'au repli de la tranche ; de la *lineolata* par les deux derniers articles de ses antennes non noirs ; par son ventre plus obscur sur la région médiane que sur les côtés et non paré d'un bande flave entre cette région et la latérale ; de l'*inflexa* par ses joues et son ventre non d'un noir verdâtre ; par la côte d'un blanc flavescents voisine des stigmas plus prononcée et plus saillante que la ligne médiane et prolongée jusqu'aux sinuosités.

2. *Æliodes inflexa* ; WOLFF.

Antennes d'un flave roussâtre avec les deux derniers articles noirs. Dessus du corps presque entièrement noir sur la tête, d'un flave livide et marqué de points bruns, avec une ligne médiane prolongée depuis le front ou le vertex jusqu'aux quatre cinquièmes de l'écusson, les rebords latéraux du pronotum, une tache ponctiforme derrière les cicatrices, une tache au côté interne des stigmas, et la base du rebord de l'exocorie, d'un blanc flavescents. Écusson à peu près aussi long que les cories ; noté d'une tache noire à l'extrémité. Repli des joues noir. Ventre d'un violet métallique jusqu'au repli d'un blanc flavescents de la tranche.

♂ Dernier arceau ventral arrondi en devant, un peu élargi d'avant en arrière sur les côtés ; brièvement échancré en demi-cercle dans le milieu de son bord postérieur.

♀ Dernier arceau ventral en ogive en devant, élargi d'avant en arrière sur les côtés ; divisé par une ligne transversale arquée en arrière en deux moitiés inégales : l'antérieure plus grande, un peu carénée sur la ligne médiane, de deux pièces concaves chacune sur leur

disque : la postérieure formée de six pièces souvent peu distinctement séparées : la médiane antérieure transverse : la postérieure presque aussi large : chacune des latérales antérieures ou internes légèrement concaves.

Cimex griseus nigro-punctatus. DE GEER, Mém. t. III. p. 270. 13.

Cydnus inflexus. WOLFF., Icon. Cimic. p. 183. 182. pl. XVIII. fig. 182.

Cimex perlatus. FAILLÉN., Monog. Cimic. p. 50. 18. — Id. Hemipt. succ. p. 32.

18. — PANZ., Faun. Germ. 33. 24.

Eysarcoris inflexus. HAHN., t. II. p. 129. pl. LXIX. fig. 210.

Ælia inflexa. RAMB., Faun. de l'Andal. t. II. p. 105. 2. — AMYOT et SERVILLE,

Hémipt. p. 134. 2. — A. COSTA, Cimic. centur. 2^e decas. 6-10. p. 28. 4. (184).

Platystolen inflexus. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 234. 3 (type).

Long. 0^m,0061 (2 l. 3/4). — Larg. 0^m,0030 (1 l. 2/3).

Corps ovale-oblong; médiocrement convexe. *Tête* brune fortement marquée de points noirs et serrés : côté interne du rebord noir des joues, et la ligne médiane du front ou du vertex, d'un flave blanchâtre. *Sutures génales* sulcifformes. *Antennes* à 2^e article plus long que le 3^e, un peu moins long que le 4^e : le 5^e le plus long : les trois premiers d'un flave livide : les deux derniers noirs. *Pronotum* presque tronqué à son bord antérieur, avec les angles à peine avancés ; élargi très-légèrement en courbe rentrante jusqu'à l'extrémité, visible en dessus du rebord latéral, d'un blanc flavescent ; chargé d'un calus tuberculeux, suivi d'une fossette ; sans dépression bien visible au devant de celle-ci ; marqué d'une dépression ou sillon transverse ordinairement très-apparent ; d'un blanc flave ou d'un flave livide, marqué de points enfoncés bruns, moins serrés, un peu moins gros et moins enfoncés que ceux de la tête ; paré d'une ligne médiane d'un blanc flave. *Écusson* à peu près aussi long que les cories ; paré au côté interne des stigmas d'une tache ou ligne saillante lisse, entrecoupée et non prolongée jusqu'aux sinuosités, d'un blanc flavescent ; orné d'une ligne médiane d'un blanc flavescent, lisse, prolongée presque jusqu'à l'extrémité, suivie d'une tache ponctiforme noire ; ponctué et coloré sur le reste de sa surface, comme le pronotum. *Cories* rétrécies en ligne courbe, à leur bord postérieur, depuis la moitié environ des côtés de l'écusson, jusqu'à l'extré-

mité de la suture radiale; subarrondies dans ce point; prolongées un peu plus loin que l'extrémité du 4^e arceau ventral; colorées comme l'écusson, avec la moitié antérieure du bord de l'exocorie d'un blanc flavescent. *Membrane* d'un blanc vitreux. *Dos de l'abdomen* d'un noir verdâtre. *Tranche abdominale* flave, bordée de noir au côté interne. *Bec* prolongé environ jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures; d'un fauve livide, avec l'extrémité obscure. *Repli des joues* ponctué; noir; en ligne horizontale à son bord rostral; séparé par une sinuosité profonde des pièces prébasilaires: celles-ci arquées sur leur tranche. *Lames antépectorales* à peine aussi avancées que le bord antérieur des yeux. *Poitrine* d'un blanc flavescent, marquée de points enfoncés noirs. *Ventre* d'un violet métallique obscur, irisé de cuivreux, jusqu'au repli de la tranche abdominale, qui est d'un blanc flavescent. *Stigmates* de cette dernière couleur. *Pieds* d'un blanc flavescent: cuisses marquées de petits points enfoncés noirs; parées vers les deux tiers de leur côté antérieur de deux taches punctiformes noires: extrémité du dernier article des tarsi noirâtre.

Cette espèce se trouve sur les côteaux garnis de gazon.

L'*Æ. inflexa* se distingue de toutes les autres par son écusson de la longueur des cories; par le repli noir de ses joues; par son ventre d'un violet métallique obscur, un peu irisé de cuivreux, jusqu'au repli flave de la tranche abdominale; par ses cuisses ponctuées de noir.

Elle s'éloigne d'ailleurs de l'*Æ. albo-marginata* par sa taille plus faible; par la teinte du dessus du corps, par ses cories offrant leur plus grande longueur à l'extrémité de la suture radiale au lieu de l'avoir vers l'angle postéro-externe de l'exocorie; par sa tranche moins noire.

Elle se distingue de l'*Æ. lineolata* par la couleur du dos de l'abdomen; par la tranche abdominale non parée d'une bordure noire dentée; par son écusson aussi long que les cories; par la brièveté de la tache flave située au côté interne des stigmas; par la couleur du repli des joues et du ventre.

Elle ne peut être confondue avec les *Æ. bifida* et *leporina*, dont le ventre offre en dehors des stigmates une bande flave ou roussâtre non

ponctuée de noir, et dont le repli des joues est flave, avec une bordure de points noirs près de ses côtés.

Elle s'éloigne en outre de la *leporina*, par son écusson ne dépassant pas la longueur des cories.

3. *Æliodes lincolata*; MULSANT et REY.

Antennes d'un flave roussâtre, avec les deux derniers articles noirs. Dessus du corps flave ou d'un flave roussâtre, marqué de points enfoncés bruns, médiocrement rapprochés. Tête concolore au côté interne du rebord noir des joues. Rebords latéraux en pronotum et une saillie au côté interne des stigmas prolongés presque jusqu'aux sinuosités, d'un blanc flavescents; une ligne médiane prolongée depuis le front jusqu'aux deux tiers ou plus de l'écusson et ordinairement un point tuberculeux derrière les cicatrices d'un flave livide. Écusson moins long que les cories; noté d'une tache noire à l'extrémité. Repli des joues flaves, ponctué de noir. Ventre paré sur les six premiers arceaux d'une bande médiane noire, séparée de chaque côté par une bande flave de la région latérale: celle-ci, ponctuée de noir jusqu'au repli de la tranche, avec un point noir à l'angle postéro-externe des arceaux. Stigmates flaves.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle presque régulier; brièvement entaillé en demi-cercle dans le milieu de son bord postérieur, marqué d'une courte ligne noire, au devant de cette petite entaille.

♀ Dernier arceau ventral plus densément ponctué; arrondi en devant, élargi d'avant en arrière sur les côtés; une fois plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane; divisé par une ligne transversale en deux moitiés: l'antérieure, de deux pièces, la postérieure de six, souvent peu distinctes; les deux médianes transverses: les latérales postérieures ordinairement marquées chacune d'une tache noire à leur angle postéro-interne.

Pentatoma lincolata. MULS. et REY., in. Ann. de la Soc. linn. de Lyon, 1830-32. p. 84.-Id. in. MULS. opusc. Entom. t. 1. p. 103.

Platystolen inflexus. FIEBER., Eur. Hemipt. p. 354. 3? (en partie).

Long. 0^m,0045 à 0^m,0056 (2 l. à 2 l. 1/2). — Larg. 0^m,0025 à 0^m,0030
 (1 l. 1/4 à 1 l. 2/5).

Corps ovale-oblong ; médiocrement convexe. *Tête* variablement entière ou entaillée à sa partie antérieure ; d'un flave pâle et roussâtre ; à rebord latéral noir ; marquée de points enfoncés noirs, nuls ou moins nombreux sur certaines parties, et laissant entièrement ou presque entièrement de couleur foncière, une bande longitudinale latérale, une ligne médiane sur la partie postérieure : cette ligne plus ou moins avancée sur l'épistome ; et souvent deux ou quatre petites taches, joignant le bord antérieur du pronotum. *Antennes* à 1^{er} article le plus court : le 2^e d'un cinquième environ plus long que le 3^e : les 4^e et 5^e épaissis, les plus longs : le 5^e ordinairement le plus grand ; les trois premiers d'un livide flavescents : les deux derniers noirs. *Pronotum* tronqué en ligne presque droite à son bord antérieur jusqu'aux angles antérieurs ; élargi en ligne droite, jusqu'à l'extrémité visible en dessus du rebord latéral d'un blanc flavescents ; chargé d'un calus saillant, suivi d'une fossette très-prononcée ; à sillon transverse plus ou moins faible ; à couleur foncière flave ou d'un flave pâle, avec la ligne médiane et un point tuberculeux derrière la moitié de chaque cicatrice d'un blanc flavescents ou livide ; marqué sur le reste de sa surface de points enfoncés bruns ou noirs. *Écusson* un peu moins longuement prolongé que les cories ; flave ou d'un flave pâle ; à tuméfaction basilaire assez faible, chargée au côté interne de chaque stigma, d'une côte ou saillie lisse et d'un blanc flavescents, ou d'un flave blanchâtre, prolongée presque jusqu'aux sinuosités latérales ; paré d'une ligne médiane d'un blanc flave ou livide, prolongée environ jusqu'aux deux tiers ou trois quarts de sa longueur, suivie d'une tache noire ou noirâtre ; marqué de points enfoncés bruns ou noirs : les points plus gros ou plus rapprochés sur la tuméfaction basilaire de chaque côté de la ligne médiane, plus affaiblis vers l'extrémité, et laissant le bord postérieur d'un blanc flavescents. *Cories* rétrécies en ligne courbe depuis les deux tiers de l'écusson ; arrondies postérieurement ; offrant leur plus grande longueur à l'extrémité de la suture radiale ; peu raccourcies de dedans en dehors

à l'extrémité de l'exocorie; prolongées jusqu'à l'extrémité du 4^e arceau ventral; d'un flave pâle; marquées de points enfoncés bruns ou noirs médiocrement rapprochés comme ceux de l'écusson; notées souvent d'une petite tache noire à l'extrémité de la suture radiale et ordinairement d'une autre moins petite, vers les deux tiers de l'écusson. *Membrane* d'un blanc vitreux. *Dos de l'abdomen* d'un vert bronzé. *Tranche abdominale* flave, marquée au côté interne d'une bordure noire dentée. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures; d'un flave pâle, avec l'extrémité noire. *Repli des joues* marqué de points enfoncés noirs, avec leur partie postérieure flave; en ligne horizontale à leur bord rostral. *Pièces prébasilaires* arquées sur leur tranche. *Lames antépectorales* presque aussi avancées que le bord antérieur des yeux. *Poitrine* d'un blanc flave, marquée d'assez gros points enfoncés noirs. *Ventre* peu ou point distinctement sillonné à la base; paré sur sa région médiane d'une bande obtriangulaire, d'un noir verdâtre couvrant en devant le tiers médiaire au moins de sa longueur, graduellement rétrécie jusque sur l'avant-dernier arceau; paré, de chaque côté, d'une bande longitudinale flave entre cette bande noire et la région latérale: celle-ci, marquée de points noirs ou bruns: ces points constituant une tache noire vers l'angle postéro-externe de chaque arceau, et laissant en devant, de couleur flave, la partie la plus voisine du repli d'un blanc flavescents de la tranche. *Stigmates* d'un flave pâle. *Pieds* d'un blanc flave ou d'un flave pâle: cuisses marquées de deux points noirs, vers les deux tiers de leur bord antérieur.

Cette espèce se trouve dans les bois de chêne, dans les environs de Lyon, dans ceux de la Bourgogne et vraisemblablement de différentes autres provinces.

Elle est assez rare.

Obs. L'*Æ. lineolata* se rapproche des *Æ. flavo-marginata* et *inflexa* par son ventre paré, sur les côtés, d'une bande brune, formée par des points enfoncés noirs ou noirâtres, étendue jusqu'au repli flave de la tranche abdominale, mais en laissant la partie antérieure des côtés des arceaux flave; elle se distingue, par là, des *Æ. bifida* et *leporina* dont le ventre offre, en dehors des stigmates, une assez large bande flave.

Elle s'éloigne de l'*Æ. flavo-marginata* par sa taille beaucoup plus

faible ; par sa couleur ; par son écusson marqué d'une tache noire ou noirâtre à l'extrémité de la ligne médiane pâle ; par ses cories marquées de deux petites taches noires, offrant leur plus grande longueur à l'extrémité de la suture radiale ; par sa tranche parée, à son côté interne, d'une bordure noire dentée ; par la bande médiane noire de son ventre. Sous le rapport de la taille elle a plus d'analogie avec les autres espèces ; mais elle se distingue de l'*Æ. inflexa* par la couleur d'un vert bronzé du dos de l'abdomen ; par la bordure noire dentée à la tranche abdominale ; par le repli de ses joues à couleur foncière flave, marqué de points enfoncés noirs, excepté vers la base ; par la large bande flave ou à peine pointillée d'obscur, qui sépare sur son ventre la bande noire médiane de la bande formée de points bruns qui passe sur les stigmates. Enfin elle s'éloigne des *Æ. bifida* et *leporina*, outre les caractères déjà indiqués, par la bande noire de son ventre ; par le repli des joues uniformément ponctué de noir excepté vers la base ; par la bordure noire dentée de la tranche abdominale ; par ses exocories ponctuées de noir ; par ses stigmates flaves.

4. *Æliodes bifida*; COSTA.

Antennes d'un flave roussâtre. Dessus du corps flave ou d'un flave pâle ou roussâtre ; marqué de points bruns : ces points, concolores au côté interne du rebord noir des joues et sur quelques autres espaces variables : bords latéraux du pronotum et les saillies voisines des stigmas, lisses et flaves ou flavescents ; ordinairement paré d'une ligne médiane pâle inégalement apparente, depuis le front ou le vertex jusqu'aux deux tiers de l'écusson. Celui-ci, à peine aussi long que les cories, noté d'une tache ponctiforme noire à l'extrémité. Repli des joues flave, ponctué de noir sur les bords. Ventre flave, paré de chaque côté, jusqu'aux stigmates bruns, d'une bande concolore, marqué sur le reste de sa surface de points bruns ordinairement plus épais près de la région médiane et près des stigmates. Pieds flaves : cuisses notées de deux points noirs. Stigmates bruns.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle, d'un cinquième moins

long sur la ligne médiane que large à son bord postérieur ; sans échancrure dans le milieu de celui-ci.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant ; élargi d'avant en arrière sur les côtés ; plus d'une fois plus large à son bord postérieur que long sur la ligne médiane ; divisé en deux moitiés par une ligne transversale, obtusément arquée en arrière sur sa moitié médiane : la moitié antérieure de deux pièces : la postérieure de six : la 1^{re} médiane transverse : la 2^e médiane et les deux latérales antérieures n'arrivant pas ordinairement au bord postérieur : les deux pièces latérales postérieures sont unies entre elles par une pièce intermédiaire.

Ælia bifida. A. COSTA, Cimic. centur. 2^e decas. 6-10 (1847). p. 27. 3 (183). pl. VI. fig. 9.

Long. 0^m,0056 à 0^m,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.). — Larg. 0^m,0029 à 0^m,0036 (1 l. 1/3 à 1 l. 2/3) aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovale-oblong ; très-médiocrement convexe. *Tête* ordinairement entaillée en devant ; flave ou d'un flave roussâtre ; avec le rebord latéral noirâtre ; marquée de points noirs assez petits : ces points laissant près des côtés une bande de couleur foncière. *Epistome* subconvexe ; ordinairement plus faiblement ponctué, et parfois aussi la partie médiane du front et du vertex. *Antennes* d'un flave roux : à 1^{er} article le plus court : le 2^e plus grand que le 3^e : les 4^e et 5^e plus longs, épaissis : le 5^e le plus grand. *Pronotum* élargi en ligne à peu près droite jusqu'à l'extrémité visible en dessus du rebord latéral d'un blanc flavescents ; chargé d'un calus assez saillant, suivi d'une fossette assez prononcée ; marqué au devant de celle-ci d'une dépression assez légère, avancée jusqu'aux deux cinquièmes ou au tiers antérieur, mais non unie à la fossette ; offrant une dépression ou un sillon transverse ordinairement nul ou presque nul sur la moitié médiane de sa largeur, plus ou moins marqué sur les côtés ; ponctué et coloré comme la tête, souvent avec la ligne médiane et quelques petits espaces variables plus pâles. *Écusson* à peine aussi longuement ou un peu moins longuement prolongé que les cories ; à tuméfaction basilaire ordinairement peu marquée, d'autres fois rendue plus apparente par une dépression transversale assez fai-

ble qui la suit ; marqué de stigmas ponctués de noir jusqu'aux sinuosités et à fond noir sur une partie de leur longueur ; paré au côté interne des stigmas d'une côte ou ligne peu saillante, lisse, d'un blanc flavescant, un peu moins longuement prolongée ; flave ou d'un flave roussâtre, marqué, comme le pronotum de petits points enfoncés noirs ou bruns : cette ponctuation parfois inégalement répartie, laissant plus pâle, soit une bande longitudinale médiane prolongée jusqu'aux deux tiers, soit une courte ligne basilaire située entre celle-ci et les côtes latérales ; les points plus serrés entre ces traces plus pâles. *Cories* subarrondies à l'extrémité, offrant leur plus grande longueur à l'extrémité de la suture radiale ; prolongées dans ce point jusqu'à l'extrémité du 4^e arceau ventral ; d'un flave pâle ; concolores sur l'exocorie ; marquées de petits points noirs sur les méso et endocories. *Membrane* d'un blanc vitreux. *Dos de l'abdomen* d'un vert bronzé, avec la partie antérieure noirâtre. *Tranche abdominale* d'un flave roussâtre, marquée d'un point noir aux intersections des segments : celui du 2^e arceau moins petit. *Bec* prolongé au moins jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures ; d'un flave livide, avec l'extrémité noire. *Repli des joues* flave, bordé, de chaque côté, d'une rangée de points noirs ; en ligne horizontale à son bord rostral. *Pièces prébasilaires* anguleuses ou subanguleuses sur la moitié antérieure de leur tranche, horizontales ou déclives sur la moitié postérieure. *Lames antépectorales* ordinairement à peine plus avancées que la seconde moitié des yeux. *Dessous du corps* flave ou d'un flave roussâtre. *Poitrine* marquée de points bruns plus gros et moins rapprochés que ceux du ventre, constituant parfois une tache noirâtre sous les angles latéraux. *Ventre* creusé sur les deux premiers arceaux d'un sillon longitudinal médian souvent prolongé, en s'affaiblissant, sur les arceaux suivants ; sans points noirs et comme paré d'une bande flave, de chaque côté, en dehors des stigmates ; marqué sur le reste de sa surface de points bruns ou noirs, plus serrés et comme constituant de chaque côté deux bandes longitudinales plus foncées : une, près de la ligne médiane, qui souvent est pâle : une autre au côté interne des stigmates : ceux-ci bruns. *Pieds* flaves : cuisses marquées de deux points noirs, quelquefois réunis en un seul, vers les deux tiers de leur longueur.

Cette espèce paraît habiter la plupart des parties de la France, sur tout les zones tempérées et méridionales. On la trouve communément en battant les taillis.

Obs. Elle se distingue des *Æ. flavo-marginata*, *inflexa* et *lineolata*, par le repli de ses joues flave et paré seulement d'une rangée de points noirs près de chacun de ses bords latéraux; par son ventre offrant, en dehors des stigmates, une bordure flave ou flave roussâtre non marqué de points noirs; par sa tranche abdominale flave, marquée d'une ligne noire sur le premier segment et d'un point noir sur les autres intersections; de la *lineolata* par ses stigmates bruns; et son écusson un peu plus court que les cories ne permet pas de la confondre avec la *leporina*.

5. *Æliodes leporina*; HERRICH-SCHAEFFER.

Antennes d'un flave pâle ou roussâtre, avec les deux derniers articles brunâtres. Dessus du corps variant du flave grisâtre au roussâtre; marqué de points enfoncés bruns ou noirs: tête parée d'une bande concolore au côté interne du rebord noir des joues: bords latéraux du pronotum et saillies voisines des stigmas, lisses et d'un flave pâle; ordinairement paré d'une ligne médiane pâle, inégalement apparente, depuis le front jusqu'à la moitié au moins de l'écusson: celui-ci, d'un cinquième plus long que les cories, marqué d'une tache noire à l'extrémité. Repli des joues flave, ponctué de noir sur les bords. Ventre flave sur les côtés jusqu'aux stigmates bruns, marqué sur le reste de sa surface de points bruns plus épais près de la région médiane et près des stigmates. Pieds flaves. Cuisses notées d'un ou de deux points noirs.

♂ Analogue à celui de l'*Æ. bifida*.

♀ Analogue à celui de l'*Æ. bifida*, noir avec le dernier arceau ordinairement plus tronqué en devant.

Obs. Les pièces latérales postérieures de la 2^e moitié sont parfois marquées d'une tache formée par des points enfoncés noirs.

Pentatoma leporinum. HERRICH-SCHAEFFER, Faun. Germ. 113. 7 (type).

Platystolen leporina. FIEBER, Ent. Hemipt. p. 354. 2 (type).

Long. 0^m,0036 à 0^m,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.). — Larg. 0^m,0026 à 0^m,0034 (1 l. 1/5 à l. 2/5).

Corps ovale-oblong. *Tête* variablement un peu ou non entaillée à sa partie antérieure ; d'un flave pâle roussâtre ; à rebord latéral noir ; marquée de points enfoncés noirs, nuls ou moins nombreux sur certaines parties , laissant de couleur foncière une bande longitudinale près du rebord des joues, une bande moins ponctuée sur l'épistome et souvent jusqu'à la partie postérieure ou d'autrefois, seulement sur cette dernière. *Antennes* à 1^{er} article le plus court : le 2^e plus grand que le 3^e ; les 4^e et 5^e les plus grands : le 5^e ordinairement le plus long : les trois premiers d'un livide flavescent : les deux derniers épaissis, d'un roux nébuleux, ou brunâtres. *Pronotum* tronqué en ligne à peu près droite derrière la tête, avec les angles plus avancés ; élargi en ligne droite jusqu'à l'extrémité visible en dessus du rebord latéral d'un blanc flavescent ; chargé d'un calus saillant, suivi d'une fossette très-prononcée ; sans dépression au devant de celle-ci ; creusé d'un sillon transverse médiocrement prononcé ; variant du flave au livide ou flave pâle ou grisâtre, ordinairement marqué d'une ligne médiane étroite, pâle, parfois peu distincte ; noté derrière chaque cicatrice d'un ou de deux points lisses et pâles plus ou moins distincts ; marqué sur le reste de sa surface de points enfoncés bruns ou noirs assez petits. *Ecusson* prolongé jusqu'au niveau de l'extrémité du 5^e arceau ventral, d'un cinquième au moins plus long que les cories ; à tuméfaction basilaire assez faible mais ordinairement suivie d'une dépression transversale plus ou moins sensible ; à stigmas ponctués de noir et prolongés jusqu'aux sinuosités, à fond en partie noir ; chargé, au côté interne de chaque stigma, d'une côte ou ligne élevée lisse et d'un blanc flavescent ; d'un flave pâle, marqué de points enfoncés non affaiblis vers son extrémité, ordinairement plus serrés sur la tuméfaction basilaire, laissant ordinairement plus pâles une ligne médiane prolongée jusqu'à la moitié de sa longueur plus ou moins, et souvent une ligne ou trait basilaire entre cette ligne médiane et les côtés ; noté d'un point noir à son extrémité. *Cories* subarrondies à l'extrémité, offrant leur plus grande longueur sur un

point de la mésocorie rapproché de la suture radiale ; prolongées dans ce point jusqu'à l'extrémité du 4^e arceau ventral ; d'un flave pâle ; marquées de points enfoncés concolores, sur l'exocorie ; noirs ou bruns sur les mésocorie et endocorie ; notées vers l'angle postéro-externe de la mésocorie d'une tache noire, plus ou moins distincte, formée par ces points. *Membrane* d'un blanc vitreux. *Dos de l'abdomen* d'un vert bronzé. *Tranche abdominale* flave ; notée d'une ligne noire sur le 2^e segment, et ordinairement d'une tache ponctiforme noire sur les intersections des segments, cette tache parfois nulle. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures ; d'un flave pâle avec l'extrémité noire. *Repli des joues* flave et lisse sur sa partie longitudinale médiane, marqué d'une rangée de points noirs près de ses bords ; horizontal à son bord rostral. *Pièces prébasilaires* arquées ou subarrondies sur leur tranche. *Dessous du corps* d'un flave pâle ou d'un blanc flave. *Poitrine* marquée de points enfoncés noirs moins petits et moins rapprochés que ceux du ventre. *Ventre* noir sur le sillon basilaire transverse ; souvent creusé d'un sillon longitudinal à la partie antérieure de sa ligne médiane ; paré d'une bande flave de chaque côté en dehors des stigmates ; souvent paré d'une ligne médiane flave ; marqué sur le reste de sa surface de points bruns plus serrés près de la ligne médiane et au côté interne des stigmates et constituant sur chacune de ces régions une sorte de bande brune. *Stigmates* bruns. *Pieds* d'un blanc flave ou d'un flave blanchâtre. *Cuisses* marquées d'un ou de deux points noirs vers les trois quarts de leur côté antérieur.

Cette espèce paraît habiter la plupart de nos provinces, on la trouve en battant les taillis, en fauchant les herbes ; elle est commune.

Obs. Elle se distingue de toutes les autres par la longueur de son écusson, prolongé jusqu'au niveau de l'extrémité du 5^e arceau ventral, et dépassant au moins d'un cinquième la longueur des cories. Elle s'éloigne des *Æ. flavo-marginata*, *lineolata* et *inflexa*, par le repli de ses joues flave et imponctué sur toute la partie médiane de sa longueur ; par son ventre, paré en dehors des stigmates, d'une bande flave non marquée de points noirs ; elle a beaucoup d'analogie avec l'*Æ. bifida*, mais elle offre une ou deux petites taches lisses et pâles ou d'un livide roussâtre derrière chaque cicatrice ; elle ne montre point de trace sul-

ciforme au devant de la fossette du pronotum ; et la longueur de ses cories ne permet pas de la confondre avec cette dernière.

Ici se place naturellement le genre *Crypsinus*, A. DOHRN.

La seule espèce connue est un véritable ÆLIEN, par le développement de ses plaques antépectorales, au moins aussi avancées que le bord antérieur des yeux. Elle se rapproche des *Ælia* par sa tête en triangle à côtés presque droits ; par la suture radiale des cories saillante et comme chargée d'une ligne élevée à son côté interne ; elle a plus d'analogie avec les *Æliodes* par sa tête plus déclive et plus arrondie en devant que chez les *Ælia*, par sa faible taille et par la forme générale de son corps. Elle s'éloigne de l'un et de l'autre de ces genres par le rebord latéral de chacun des côtés du pronotum prolongé d'une manière visible en dessus jusqu'aux angles latéraux de ce segment. Sous ce rapport le genre *Crypsinus* sert naturellement de passage de la famille des ÆLIENS à celle des EYSARCORIENS.

Crypsinus angustatus, BAERENSPRUNG. *Antennes d'un cendré flavescens ou roussâtre. Dessus du corps variant du cendré au cendré flavescens ; marqué de points bruns ou noirs ; pronotum à rebords latéraux d'un blanc flavescens, et ordinairement marqué d'une tache ponctiforme de même couleur sur les cicatrices tuméfiées. Ecusson à peine aussi long que les cories ; chargé d'un large calus au côté interne des stigmas ponctués de noir, d'une ligne médiane basilaire et d'une bordure latérale linéaire, d'un blanc flavescens ; paré de deux lignes noires convergeant vers l'extrémité où elles se réunissent. Cories prolongées jusqu'au 4^e arceau ventral, offrant leur plus grande longueur à leur angle postéro-externe qui est aigu ; à rebord latéral en partie blanc ; à suture radiale un peu saillante. Dessous du corps d'un flave cendré. Poitrine marquée de points bruns. Ventre à peine pointillé d'obscur ; paré de chaque côté, entre la ligne médiane et les bords latéraux, d'une bande noire sur les cinq premiers arceaux.*

Eysarcoris angustatus. BAERENSPRUNG, Berlin. Entom. Zeit. t. 3 (1859). p. 337.

pl. VI. fig. 2. — FIEBER, Eur. Hemipt. p. 414.

Crypsinus angustatus. A. DOHRN. Stett. Entom. Zeit. 1860. p. 102.

Platystolen angustatus. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 354. 4.

Long. 0^m,0039 (1. 3/4).— Larg. 0^m,0013 (2/3).

Patrie : Sarepta (Frey-Gessner).

Obs. Le 2^o article des antennes varie de longueur, il est-souvent plus long que le 3^e, d'autres fois presque égal à ce dernier. Les replis des joues sont marqués de points à peine obscurs. La poitrine est marquée d'une tache noire sur les angles latéraux. Les cuisses sont ponctuées de noir, avec deux taches de cette couleur vers les deux tiers du bord antérieur : les tibias sont d'un flave pâle.

QUATRIÈME FAMILLE.

LES EYSARCORIENS.

CARACTÈRES. *Tibias* ni épineux ni spinosules. *Pronotum* non foliacé sur les côtés; muni latéralement d'un rebord assez étroit, visible en dessus jusqu'à l'extrémité des angles latéraux; à angles postérieurs assez nettement indiqués. *Antennes* insérées tantôt moins avant ou à peine aussi avant que le bord antérieur des yeux, chez les uns, tantôt sensiblement plus avant, chez les autres; à 1^{er} article moins avancé que le bord antérieur de la tête : celle-ci, de forme variable, en triangle ou tronquée en devant. *Épistome* parfois enclos, ordinairement non enclos par les joues. *Écusson* sinué sur les côtés, avant la moitié de sa longueur; arrondi ou subarrondi postérieurement; souvent plus large qu'une corie vers l'angle postéro-interne de celle-ci; à stigmas représentés par une rangée longitudinale de points enfoncés, ordinairement non prolongée jusqu'aux sinuosités de l'écusson. *Elytres* voilant la tranche abdominale ou la laissant assez faiblement apparaître. *Membrane des cories* offrant à son angle antéro-interne une *cicatricule* ou partie lisse presque triangulaire, qui écarte l'angle postéro-interne de la corie. *Bec* naissant le plus souvent près du bord antérieur de la tête, logé, sous celle-ci, dans un sillon prolongé environ jusqu'aux hanches postérieures ou un peu plus loin. *Antépactus* formant ordinairement un angle rentrant avec le bord antérieur de chacun de ses

flancs, rarement arqué en avant sur la moitié interne de chacun de ceux-ci. *Mésosternum* chargé d'une ligne longitudinale plus ou moins saillante. *Ventre* de sept arceaux : le 1^{er} court, souvent indistinct sur les côtés ; creusé entre le 1^{er} et le 2^e arceau, d'un sillon transverse, sur sa partie médiane ; sans sillon longitudinal médiaire ; non armé dans le milieu de sa base, d'une pointe ou d'une épine dirigée en avant.

Ajoutez pour les espèces suivantes :

Tête munie latéralement d'un rebord très-étroit, à peine indiqué ou parfois même peu apparent. *Antennes* prolongées environ jusqu'à la moitié du corps, un peu moins ou un peu plus ; à 2^e article filiforme : le 3^e subfiliforme, à peine épaissi extérieurement : les 4^e et 5^e épaissis, pubescents. *Pronotum* échancré derrière la tête, en arc ou presque en demi-cercle plus ou moins obtus, avec la partie postoculaire tronquée ou obliquement tronquée ; marqué de deux cicatrices ; chargé d'un calus plus ou moins saillant, suivi à son côté interne d'une fossette. *Écusson* plus longuement prolongé que le bord interne des cories, moins longuement que le bord externe. *Cories* en ligne courbe sur la partie interne de leur bord postérieur ; terminées en angle plus ou moins aigu à leur angle postéro-externe ; non prolongées jusqu'à l'extrémité du 5^e arceau ventral. *Bord externe des pièces prébasilaires* ou *bord interne du repli des joues* ordinairement un peu saillant. *Pieds* simples ; d'un livide flavescents : cuisses marquées de points noirs, et le plus souvent avec une tache de même couleur vers les deux tiers de leur côté antérieur. *Tibias* ciliés ou garnis de poils fins. *Ongles* munis en dessous d'un appendice membraneux.

Les Eysarcoriens constituent une petite famille assez naturelle, malgré les tendances qu'ont plusieurs espèces à s'écarter des autres par quelques particularités accessoires. Ils s'éloignent des Cydniens par leurs tibias non épineux et par les sinuosités des côtés de l'écusson situées avant la moitié de la longueur de cette pièce. Ce dernier caractère suffit pour les distinguer des Asopiens, des Acanthosomiens et de la plupart des Pentatomiens ; ils n'ont pas le côté externe des cotyles marqué d'un point noir, comme les Carporates, chez lesquels les sinuosités de l'écusson se prolongent à peine jusqu'à la moitié des

côtés de celui-ci. Ils n'ont d'ailleurs ni le ventre armé d'une pointe ou d'une épine, dans le milieu de sa base, comme les *Acanthosomiens*, ni le bec libre ou presque libre, comme presque tous les *Asopiens*. Ils ne peuvent être confondus avec les *Sciocoriens*; car ils n'ont pas, comme ces derniers, le pronotum foliacé sur les côtés, la tête arrondie en devant, et les tibias ne sont pas spinosules. Ils ont plus d'analogie avec les *Æliens*; mais leur pronotum est muni latéralement d'un rebord visible en dessus jusqu'à l'extrémité des angles postérieurs; leur antépectus n'est pas arqué en devant sur toute la largeur du bord antérieur de chacun de ses flancs et leur mésosternum est chargé d'une ligne saillante.

En dehors des caractères principaux qui les distinguent, ces insectes offrent des modifications qui en varient un peu la physionomie. Ainsi les *Rubiconia* et les *Staria* ont la tête triangulaire des *Aeliodes*: les premiers ou les *Rubiconia* semblent se lier aux *Æliens* par leur épistome notablement moins avancé que les joues, enclos ou presque enclos par elles; les seconds, ou les *Staria*, par leur antépectus qui présente sur la moitié interne du bord antérieur de ses flancs, une saillie en arc dirigé en avant. Les autres *Eysarcoriens* ont entre eux plus d'analogie par leur tête presque carrée, par leur écusson muni d'une blanche callosité au côté interne de chaque stigma, par leur épistome aussi avancé que les joues. Mais chez les *Daleria* et les *Onylia*, la base du pronotum déborde celle de l'écusson, caractère que nous retrouverons plus général chez d'autres Pentatomides.

Les *Eysarcoriens* peuvent être partagés en deux branches :

		branches.
Tête	{	triangulaire. Écusson pas plus large à sa base que l'écusson à la sienne. <i>Rubiconiaires.</i>
		presque carrée au devant des yeux. Epistome aussi avancé que les joues. <i>Eysarcoraires.</i>

PREMIER RAMEAU.

LES RUBICONIAIRES.

CARACTÈRES. Tête triangulaire.

Ces insectes se partagent en deux genres :

Antépectus	Genres
<p>en angle rentrant très-ouvert, en devant, avec le bord antérieur de ses flancs (formant chacun l'un des côtés de cet angle rentrant) en ligne presque droite. Epistome rétréci en devant, avancé seulement jusqu'aux quatre cinquièmes des joues.</p>	<p><i>Rubiconia</i>.</p>
<p>offrant sur la moitié interne du bord antérieur de chacun de ses flancs un lobe ou une saillie presque en demi-cercle. Epistome parallèle, à peu près aussi avancé que les joues.</p>	<p><i>Staria</i>.</p>

Genre *Rubiconia*, RUBICONIE; A. Dohrn.

Antoine Dohrn. Stettin. Entomol. Zeit. t. XXI (1860). p. 402.

CARACTÈRES. *Ongles* simples. *Tête* en triangle à côtés curvilignes moins longue que large, au devant des yeux; entaillée en angle aigu à sa partie antérieure. *Epistome* rétréci en devant, avancé seulement jusqu'aux quatre cinquièmes de la longueur des joues, c'est-à-dire jusqu'à la partie postérieure de l'entaille antérieure de la tête; à peine ou presque enclos par les joues. *Pronotum* pas plus large à sa base que l'écusson à la sienne. *Antépectus* offrant en devant un angle rentrant très-ouvert, dont les côtés formés par le bord antérieur de chacun de ses flancs, sont en ligne droite ou à peine arquée en devant, et sans saillie près du sillon rostral. *Pièces prébasilaires* peu ou point arquées sur leur tranche, vers leur partie antérieure.

1. ***Rubiconia intermedia***; WOLFF.

Tête triangulaire; entaillée; fortement ponctuée; d'un vert bronzé ou noirâtre, avec des taches pâles sur la partie postérieure de la ligne médiane. Dessus du corps d'un fauve testacé, marqué de points enfoncés noirs ou obscurs, avec le rebord des côtés du pronotum, et ordinairement l'extrémité de l'écusson, d'un blanc livide ou flavescant. *Pronotum* déprimé et vert ou noirâtre, sur les cicatrices et près du rebord. *Repli des joues* d'un vert bronzé obscur. *Ventre* d'un flave roussâtre, ponctué de

vert obscur; marqué d'une tache noire sur les intersections de la tranche marginale flave. Sillon rostral noir.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle élargi; échancré en arc à son bord postérieur: tronqué ou brièvement bilobé sur le tiers médiane, obliquement dirigé en arrière, puis déclive ou comme rebordé sur chaque tiers externe.

♀ Dernier arceau ventral très-obtusément arqué en devant, élargi sur les côtés un peu en courbe rentrante; divisé par une ligne transversale, en deux moitiés: l'antérieure, un peu plus grande, composée de deux pièces, chargée d'une carène ou d'une bande linéaire sur la suture: la moitié postérieure de six pièces: la médiane antérieure transverse, près de trois fois aussi large que la postérieure: celle-ci presque carrée: chacune des latérales antérieures atteignant le bord postérieur.

Cydnus intermedius. WOLFF, Icon. Cimic. p. 182. pl. XVIII. fig. 181.

Eysarcoris intermedius. HAHN, Wanz. t. II. p. 128. pl. LXX. fig. 209.

Pentatoma neglectum. (HERRICH-SCHAEFFER).

Pentatoma intermedia. GORSKI, Analect. Entom. p. 74. 41.

Alia (Eusarcoris) intermedia. FLOR, Rhynch. Livl. p. 126. 1.

Apariphe intermedia. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 338. 1.

Long. 0^m,0061 à 0^m,0072 (2 l. 3/4 à 3 l. 1/4). — Larg. 0^m,0033 à 0^m,0036 (1 l. 1/2 à 1 l. 3/4) aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovale; très-médiocrement convexe. Tête en triangle à côtés curvilignes; à peine aussi longue au devant des yeux que large entre ces organes; entaillée en devant; subconvexe; couverte de gros points enfoncés très-rapprochés; variant du vert bronzé au noir, avec la partie postérieure médiane au moins en partie d'un flave roussâtre. Sutures génales subsulcifformes. Epistome avancé, à peu près jusqu'au bord postérieur de l'entaille antérieure. Antennes insérées plus avant que le niveau du bord antérieur des yeux; à 1^{er} article le plus court: les 2^e et 3^e presque égaux: le 4^e à peine plus grand: le 5^e le plus long: les deux ou trois premiers testacés ou d'un testacé nébuleux: le 3^e souvent noir à l'extrémité ou en majeure partie: les deux derniers noirs. Pronotum élargi en ligne à peu près droite jusqu'aux angles latéraux;

muni sur les côtés d'un rebord d'un blanc flavescent, rétréci ou presque nul aux angles latéraux déprimé de chaque côté près de ce rebord; marqué de points enfoncés noirs ou noirâtres, serrés ou contigus sur ces dépressions et à sa partie antérieure, moins rapprochés sur le reste de sa surface; à couleur foncière variant du vert bronzé au noir brun, sur les parties densément ponctuées, d'un roux ou fauve testacé ou d'un testacé nébuleux ou verdâtre, sur le reste; à dépression transverse faible ou à peine indiquée dans son milieu. *Ecusson* paré d'un point calleux, lissé et d'un blanc flavescent, au côté interne des stigmas colorés, et ponctué comme la moitié postérieure du pronotum; paré postérieurement d'une bordure lisse, d'un blanc sale ou flavescent. *Cories* prolongées jusqu'à la moitié du 5^e arceau ventral; en ligne arquée à leur bord postérieur; colorées et ponctuées comme l'écusson, avec le bord externe de l'exocorie d'un blanc flavescent presque jusqu'à l'extrémité du 1^{er} arceau ventral. *Membrane* d'un blanc roussâtre, parée d'une tache fauve ou brune vers ou sur la cicatrice; à six ou sept nervures. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* noire; extérieurement parée d'une étroite bordure blanche, laissant noire les intersections des segments. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches postérieures: testacé, avec l'extrémité noire. *Descous de la tête* noir ou vert obscur, avec une tache d'un blanc flavescent sur la partie postéro-interne. *Pièces prébasilaires* tronquées en avant et en arrière, dépassant à peine la hauteur du bec. *Repli du pronotum* d'un blanc flavescent, avec l'angle antéro-interne vert obscur. *Poitrine* d'un livide flavescent, marquée de points verts ou d'un vert obscur et notée, sur les côtés, de trois taches de même couleur ou formées par des points plus serrés. *Postépisternums* d'un blanc livide, marqués de points verts, avec le bord externe lisse, imponctué. *Sillon rostral* et sillon transverse de la base du ventre, noirs. *Repli de la tranche* flave ou flavescent, marqué d'un point noir sur les intersections. *Ventre* coloré et ponctué comme la poitrine; à 1^{er} arceau apparent sur les côtés. *Pieds* d'un livide roussâtre. *Cuisses* ponctuées de noir et marquées d'une tache plus grosse vers les deux tiers de leur côté antérieur. *Tarses* noirs ou noirâtres sur leur dernière moitié et sur la seconde moitié des ongles.

Cette espèce paraît habiter la plupart des provinces de la France.

Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon. On la trouve surtout en battant les taillis.

Obs. A notre *Rubiconia intermedia* se rapporte le *Pentat. neglectum* de divers catalogues.

Genre *Staria*, STARIE; A. Dohrn.

Antoine Dohrn. Stettin. Entom. Zeitung. t. XXI (1860). p. 101.

CARACTÈRES. *Ongles* simples. *Tête* en triangle obtus, à côtés un peu curvilignes ou presque droits; à peine aussi longue au devant des yeux que large entre les organes. *Epistome* parallèle : presque aussi avancé que les joues, non enclos par elles. *Pronotum* pas plus large à sa base, que l'écusson à la sienne. *Antépectus* offrant au bord antérieur de chacun de ses flancs, près du sillon rostral, une saillie ou petite lame avancée presque en demi-cercle, cachant l'extrémité postérieure des pièces prébasilaires : celles-ci peu ou point arquées sur leur tranche vers leur partie antérieure.

1. *Staria lunata*; HAHN.

Tête triangulaire, non entaillée. *Dessus du corps* d'un flave jaune, roussâtre ou testacé, marqué de points noirs assez petits, moins nombreux sur les cicatrices, entre celles-ci et sur la seconde moitié du dos de l'écusson : celui-ci paré postérieurement d'une bordure lisse d'un blanc flavescents, et d'un point calleux de même couleur au côté interne des stigmas. *Nervure radiale* ordinairement prolongée jusqu'au bord postérieur de la corie et bifurquée. *Tranche abdominale* flave, avec une bande noire sur les intersections. *Dessous du corps* d'un blanc flave, ponctué de noir. *Ventre* marqué d'une tache ponctiforme noire, sur les intersections de sa tranche marginale flave. *Sillon rostral* pâle.

♂ Dernier arceau ventral arqué en devant, parallèle sur les côtés, offrant sur chaque tiers externe de celui-ci une saillie naissant de l'angle postéro-externe et obliquement avancée presque jusqu'à la moitié

de sa longueur, garni entre ces deux saillies d'une partie presque membraneuse, entaillée dans son milieu.

♀ Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi en courbe rentrante sur les côtés; divisé par une ligne transversale en deux moitiés : la 1^{re} plus grande, de deux pièces : la 2^e de six : les deux médiaires plus larges que longues : l'antérieure une fois plus large que la postérieure : les deux latérales antérieures atteignant le bord postérieur.

Eysarcoris lunatus. HAHN, Wanz. t. II (1834). p. 127. pl. LXX. fig. 208. — DALLAS, List. of Hemipt. p. 229. 13.

Pentatoma impressum. HERRICH-SCHAEFFER, Faun. Germ. 115. 10. — Id. Wanz. t. VII. p. 93.

Pentatoma lunata. A. COSTA, Cimic. cent. 2^e Decas. 6-10. p. 22. 9 (174).

Sciocoris lunatum. KOLENAT., Meletem. Entom. t. IV. p. 31. 154. ?

Cimex lobulatus. RAMB., Faun. d. l'Andal. t. II. p. 120. 5.

Rhacosthetus lunatus. FIEBER, Europ. Hemipt. p. 331. 1.

Long. 0^m,0067 à 0^m,0072 (3 l. à 3 l. 1/4). — Larg. 0^m,0042 à 0^m,0045 (2 l. à 2 l. 1/2).

Corps ovale; très-médiocrement convexe. Tête en triangle obtus, à côtés curvilignes ou subanguleux; un peu moins longue au devant des yeux que large entre ces organes; d'un flave ou jaune roussâtre ou testacé; inégalement marquée de points enfoncés noirs assez petits. Epistome faiblement moins avancé que les joues qui sont terminées en angle aigu. Antennes insérées à peine aussi avant ou à peine plus avant que le niveau du bord antérieur des yeux; à 1^{er} article le plus court : le 2^e moins long que le 3^e : le 5^e ordinairement le plus grand : le 1^{er} et souvent les trois premiers, d'un livide testacé : les deux derniers et plus rarement les quatre derniers, d'un nébuleux brunâtre ou roussâtre. Pronotum élargi en ligne droite jusqu'aux angles latéraux; émoussé à ceux-ci et débordant à peine la base des élytres; chargé d'un calus assez saillant, suivi d'une fossette prononcée; marqué au devant de chacune de celles-ci d'une dépression sensible; creusé d'un sillon transverse plus ou moins faible ou prononcé, aboutissant à chacune des dépressions précitées; ordinairement d'un flave ou jaune roussâtre, quelquefois d'un flave ou livide testacé; marqué de points enfoncés noirs ou obscurs inégalement rapprochés, plus serrés près du bord an-

térieur, sur la fossette et sur la dépression située au devant d'elle : ces points peu rapprochés entre les cicatrices et laissant sur celui-ci une ligne ou bande transverse lisse ; paré sur les côtes d'un rebord lisse, de couleur foncière ou d'un flave pâle. *Ecusson* arrondi postérieurement ; aussi large qu'une corie, vers l'angle postéro-interne de celle-ci ; coloré comme le pronotum et marqué comme lui de points noirs peu nombreux sur la seconde moitié de la ligne médiane ; paré à l'extrémité d'une bordure lisse, d'un blanc flavescents ; marqué d'un point calleux d'un blanc flavescents, au côté interne de chaque stigma, et souvent d'un point d'un blanc flavescents au milieu de sa base. *Cories* prolongées jusqu'à l'extrémité du 4^e arceau ventral ou jusqu'au quart du 5^e ; à suture radiale paraissant prolongée sous forme de nervure jusqu'au bord postérieur, et paraissant souvent émettre, à partir des trois quarts des cories, une nervure dirigée vers le milieu du bord postérieur de la mésocorie : bord postérieur des cories souvent un peu entaillée à l'extrémité de la nervure radiale. *Membrane* d'un livide roussâtre, ordinairement chargée de six à huit nervures : les internes, naissant d'une tache d'un fauve brunâtre située au bord postérieur de la cicatricule. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* noire sur les intersections, et très-étroitement à son bord interne, jaune ou flave sur le reste. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures ou un peu plus loin ; d'un livide roussâtre, avec l'extrémité obscure ou noire. *Dessous de la tête* d'un jaune ou flave pâle, marqué d'une rangée de points noirs au côté interne du repli des joues, et de quelques points semblables au côté interne des pièces prébasilaires, celles-ci, tronquées postérieurement, mais non en devant. *Repli du pronotum* d'un blanc flave ou jaune pâle marqué d'une tache noire sous les angles latéraux. *Repli des cories* d'un blanc flave ; prolongé jusqu'au 1^{er} arceau ventral. *Poitrine* d'un jaune ou flave roussâtre inégalement marquée de points enfoncés noirs : sillon rostral flavescents. *Postépisternums* ponctués de noir, parés antérieurement d'une bordure lisse et blanche. *Repli de la tranche* blanc, paré d'une double tache punctiforme noire aux intersections. *Ventre* à 1^{er} arceau apparent sur les côtés ; coloré et ponctué comme la poitrine ; à stigmates noirs, sillon transverse basilaire flave. *Pieds* d'un jaune ou flave roussâtre. *Cuisses* marquées vers les deux

tiers de leur côté antérieur d'une tache formée par des points noirs; parsemées de points noirs plus petits. *Tibias* garnis d'assez longs poils, à peine marqués de points obscurs. *Tarses* noirs ou noirâtres à l'extrémité du dernier article et sur la seconde moitié des ongles.

Cette espèce se trouve dans les environs de Lyon et dans la plupart de nos provinces du centre et du midi de la France, sur les caille-lait, le thym et diverses autres espèces d'herbes.

Obs. Elle est très-distincte de la *R. intermedia* par son épistome à peu près aussi avancé que la tête; par celle-ci non entaillée en devant; par la couleur de la tête, de ses cicatrices, de son écusson et du dessous de la tête; par la suture radiale ordinairement prolongée jusqu'au bord postérieur des cories, par la couleur de sa tranche abdominale et par celle du sillon rostral qui rappelle la teinte qu'il a chez les *Æliens*, tandis que ce sillon est coloré en noir chez la *R. intermedia*, comme chez les *Æliodes*.

Elle s'éloigne des espèces suivantes par sa tête triangulaire. M. Flor rapporte à la *Rub. intermedia* le *Sciocoris lunatum*, de M. Kolenati, cependant les expressions *capite griseo* qui se trouvent dans la description très-insuffisante de ce dernier auteur, semblent se rapporter à notre *S. lunata*.

DEUXIÈME RAMEAU.

LES EYSARCORAIES.

CARACTÈRES. *Tête* presque carrée au devant des yeux. *Epistome* aussi avancé que les joues (1).

Ces insectes se répartissent dans les genres suivants :

Pronotum	{	pas plus large à sa base que l'écusson à la sienne.	Genres.
		couvrant à sa base la moitié au moins de celle de l'endocorie, c'est-à-dire débordant sensiblement la base de l'écusson.	<i>Eysarcoris.</i>
		ongles simples.	<i>Daleria.</i>
		munis chacun d'une dent vers la moitié de leur côté interne.	<i>Onylia.</i>

(1) L'épistome offre souvent, en devant, une partie pâle et paraissant séparée du reste par une ligne transverse : cette partie antérieure semble être alors le véritable épistome et la partie suivante serait un postépistome.

Genre *Eysarcoris*, EYSARCORE ; Hahn.

Hahn. Wanzen, t. 2 (1834). p. 66.

CARACTÈRES. *Ongles* simples. *Tête* presque carrée au devant des yeux. *Epistome* aussi avancé ou presque avancé que les joues. *Pronotum* pas plus large à sa base que l'écusson à la sienne. *Antépectus* offrant en devant un angle rentrant très-ouvert, dont les côtés sont à peu près droits. *Pièces prébasilaires* offrant à leur partie antérieure une saillie en forme de lobe ou de dent ; à peine plus saillantes ensuite que le niveau du bec. *Ongles* simples.

Ajoutez pour les espèces suivantes :

Antennes à 1^{er} article le plus court : le 2^e au moins égal au 3^e ou un peu plus grand : le 4^e plus long que le 3^e : le 5^e le plus grand.

Obs. Le genre *Eysarcoris* se distingue aisément des deux précédents par sa tête presque carrée au devant des yeux ; il s'éloigne d'ailleurs des *Rubiconia* par son épistome à peu près aussi avancé que les joues, et des *Staria* par le bord antérieur de chacun des flancs de son antépectus non avancé en lame arquée sur sa moitié interne. Son pronotum pas plus large à la base que l'écusson à la sienne, ne permet pas de la confondre avec les espèces des deux genres suivants.

α Ventre d'un vert bronzé ou cuivreux jusque près de ses bords latéraux, qui sont d'un blanc flavescent, et marqués d'une tache bronzée sur les intersections. Dessous de la tête et postépisternums d'un vert bronzé. Antennes insérées moins avant que le bord postérieur des yeux.

Melanocephalus.

αα Ventre en partie ou en totalité d'un blanc flavescent ou roussâtre.

β Antennes insérées plus avant que le bord antérieur des yeux. Ventre paré de trois bandes longitudinales bronzées ou noirâtres, unies à la base. Epistome moins avancé que les joues. Postépisternums entièrement d'un vert bronzé.

Perlatus.

♂♂ Antennes insérées moins avant que le bord antérieur des yeux. Ventre paré d'une bande longitudinale médiane noire ou bronzée; offrant en outre, entre celle-ci et les stigmates, les traces d'une sorte de bande formée de points noirs. Epistome plus avancé que les joues. Postépisternaux d'un vert bronzé, extérieurement bordés de blanc.

Epistomalis.

1. *Eysarcoris melanocephalus*; FABRICIUS.

Dessus du corps d'un blanc cendré ou flavescens, avec la tête, une tache sur chaque cicatrice et une tache obtriangulaire couvrant la tuméfaction basilaire de l'écusson, d'un vert bronzé ou violâtre, rebords latéraux du pronotum et points calleux de l'écusson, blancs. Ventre d'un vert bronzé. Epistome moins avancé que les joues. Angles de devant du pronotum munis d'une dent. Antennes moins avancées au bord postérieur de leur insertion que le bord antérieur des yeux.

♂ Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi presque en courbe rentrante sur les côtés, un peu échancré en arc et comme rebordé à son bord postérieur; ordinairement d'un vert métallique.

♀ Dernier arceau du ventre arrondi en devant, élargi d'avant en arrière sur les côtés; divisé par une ligne transversale bisinuée et un peu arquée en arrière, en deux moitiés: l'antérieure, un peu plus grande, formée de deux pièces, sinuées chacune vers les deux cinquièmes internes de leur bord postérieur: la moitié postérieure, de six pièces, la médiane antérieure transverse, presque linéaire; la postérieure presque carrée: cette dernière d'un vert bronzé: les autres ordinairement d'un blanc livide, ponctuées de vert. Les deux latérales antérieures atteignant le bord postérieur, ordinairement creusées d'une fossette, vers la moitié de leur longueur.

Cimex aeneus. SCOROLI, Entom. carn. p. 122. 358?

Cimex venustissimus. SCHRANCK., Entom. p. 122. 535?

Cimex melanocephalus. FABR., Syst. Entom. p. 716. 99. — Id. Entom. Syst. t. 4. p. 125. 176. PANZ. faun. Germ. 26. 24. — DONOV. t. XII. pl. 431. — WOLFF, Icon. Cimic. p. 139. 134. pl. XIV. fig. 134.

Pentatoma melanocephala. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 194. 34. — A. COSTA, Cimic. centur. 2^o decas. 6.-10. p. 23. 41 (176). — GORSKI., Analect. Entom. p. 78. 43.

Cydnus melanocephalus. FAB., Syst. Rhyng. p. 187. 14.

Eysarcoris melanocephalum. HAHN., Wanz. t. 2. p. 130. pl. LXX. fig. 211.

Eysarcoris melanocephalus. KOLEN. Melet. Ent. t. 4. p. 33. 157.

Eusarcoris melanocephalus. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 332. 1.

Long. 0^m,0056 à 0^m,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.). — Larg. 0^m,0033 à 0^m,0036 (1 l. 1/2 à 1 l. 2/3).

Corps ovale, peu convexe. *Tête* presque carrée au devant des yeux ; obtusément tronquée au devant avec les angles antéro-externes des joues arrondies ; rugueusement ponctuée ; ordinairement d'un vert bronzé, parfois d'un noir violet ou violâtre ; avec la partie la plus antérieure de l'épistome brièvement ou peu distinctement d'un blanc flavescent. *Epistome* un peu moins avancé que les joues : ces dernières offrant à leur partie antéro-interne leur point le plus avancé. *Antennes* insérées moins avancées, au bord postérieur de leur insertion, que le bord antérieur des yeux, d'un livide blanchâtre sur les trois premiers articles ; le 3^e parfois nébuleux vers son extrémité : les 4^e et 5^e noirs, pubescents, avec la base d'un blanc flavescent. *Pronotum* muni d'une très-petite dent au côté externe de ses angles de devant, et débordant presque les yeux ; élargi en ligne presque droite ou légèrement en courbe rentrante, jusqu'aux angles latéraux ; munis sur les côtés d'un rebord blanc livide ; chargé d'un calus assez prononcé, suivi d'une fossette assez profonde ; densément ponctué et d'un vert bronzé ou cuivreux, plus rarement d'un noir violâtre en devant (excepté sur la partie médiane) depuis le bord postérieur des cicatrices jusqu'au bord antérieur et jusqu'au rebord latéral qui reste d'un blanc livide ; d'un blanc flavescent et marqué de points peu rapprochés sur le reste de sa surface, avec la base ordinairement moins claire. *Ecusson* arrondi postérieurement ; au moins aussi large qu'une corie, vers l'angle postéro-interne de celle-ci ; chargé d'une tuméfaction basilaire, rugueusement ponctuée, d'un vert bronzé ou cuivreux, en triangle dirigé en arrière et prolongée jusqu'aux deux cinquièmes de sa longueur ; souvent légèrement subcaréné ensuite ; d'un blanc livide sur le reste de sa surface et

marqué de points enfoncés bruns ou d'un vert bronzé peu rapprochés; laissant parfois, par leur défaut, près de la tuméfaction basilaire, celle-ci comme parée d'une étroite bordure de couleur foncière d'un blanc livide; chargé au côté interne de chaque stigma, d'un petit point calleux lisse et d'un blanc livide. *Cories* prolongées jusqu'à l'extrémité du 4^e arceau ventral; d'un blanc livide ou cendré; marquées de points bruns ou d'un vert bronzé, assez petits et peu rapprochés. *Membrane* translucide, d'un livide roussâtre; presque sans tache vers la cicatrice; ordinairement chargée de quatre ou cinq nervures. *Dos de l'abdomen* noir ou d'un vert noirâtre. *Tranche abdominale* noire, parée sur chaque segment d'une tache flave rétrécie en triangle de dehors en dedans. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures. *Dessous du corps* ponctué; d'un vert bronzé, ou d'un vert bronzé cuivreux ou mêlé de violet, y compris les postépisternums, avec le repli du pronotum et celui des cories, et quelques espaces vers l'angle postéro-externe du postpectus, d'un blanc livide. *Repli de la tranche* blanc, paré d'une tache bronzée sur les intersections. *Ventre* d'un vert bronzé ou cuivré, marqué de petites taches blanches près du repli de la tranche: celle-ci, étroite, blanchâtre ou d'un blanc flavescent, entrecoupée par une tache d'un vert bronzé sur les intersections des arceaux. *Pieds* d'un livide flavescent ou d'un blanc livide, marqués de petits points bruns. *Cuisses* notées d'une tache d'un brun noir, vers les deux tiers de leur côté antérieur: seconde moitié du dernier article des tarsi, d'un noir brun.

Cette espèce se trouve au printemps et pendant l'été, sur la scrofulaire et sur diverses autres plantes. Elle paraît habiter la plupart des provinces de France.

Obs. Elle se distingue sans peine des deux espèces suivantes par son pronotum muni d'une petite dent extérieurement dirigée à ses angles de devant; par son écusson chargé sur la tuméfaction basilaire d'une grosse tache obtriangulaire d'un bronzé métallique; ou parfois plus obscure; par sa tranche abdominale noire, marquée sur chaque segment d'une tache flave, en triangle dont la base est dirigée en dehors; par son ventre entièrement d'un vert métallique, cuivreux ou mi-doré, jusque près des bords latéraux, qui sont parés d'une tranche longitudi-

nale étroite, ou flavescente blanche, marquée d'une tache noire sur les intersections de chaque arceau.

Elle diffère d'ailleurs de l'*E. perlatus* par ses joues offrant à leur angle antéro-interne leur point le plus avancé ; par son pronotum muni d'une petite dent à ses angles de devant ; à angles latéraux obtus et ne débordant pas la base des élytres ; par son écusson paré de points blancs calleux plus petits ; par ses antennes moins avancées au bord postérieur de leur insertion que le bord antérieur des yeux.

Elle n'a pas comme l'*E. epistomalis* l'épistome plus avancé que les joues, ni chacun des postépisternums bordés de blanc à son côté interne.

Elle ne peut-être confondue avec l'*E. pusillus*, dont la tête et tout le dessous du corps sont d'un blanc flavescent marqués de points bruns ; dont la tête est arrondie en devant, et sinuée assez profondément sur les côtés des joues.

Il faut probablement rapporter à cette espèce le *Cimex venustissimus* de Schrank ; mais la description de cet auteur est si incomplète qu'elle doit être mise de côté.

Il est plus probable qu'il faut aussi rattacher à l'*E. melanocephalus* le *Cimex aeneus* de Scopoli ; les expressions suivantes : *abdomen subtus aeneo-niteus ; puncto eminente, nigro utrinque in qualibet incisura*, semblent l'indiquer ; mais cette description laisse également trop à désirer pour s'en préoccuper.

2. *Eysarcoris perlatus* ; FABRICIUS.

Dessus du corps d'un blanc cendré ou verdâtre, ponctué de vert bronzé : majeure partie de la tête et des cicatrices du pronotum de cette dernière couleur. Rebords latéraux du pronotum et points calleux de l'écusson d'un blanc flavescent. Epistome moins avancé que les joues. Pronotum à angles latéraux saillants. Dessous de la tête et postépisternums, d'un vert bronzé. Ventre d'un blanc flavescent, paré de trois bandes longitudinales bronzées ou noires, unies à la base ; paré d'une petite tache noirâtre sur les intersections des arceaux de la tranche. Antennes insérées plus avant que le bord antérieur des yeux.

♂ Dernier arceau du ventre obtusément arrondi en devant, parallèle sur les côtés; entaillé en angle très-ouvert, avancé jusqu'au quart postérieur ou un peu plus de sa longueur, et rebordé à son bord postérieur.

♀ Dernier arceau du ventre en demi-cercle élargi sur les côtés; divisé par une ligne transversale en deux moitiés: l'antérieure un peu plus grande, formée de deux pièces: la postérieure de six: la médiane antérieure transverse, obtriangulaire: la postérieure, parallèle sur les côtés, plus longue que large: chacune des latérales antérieures atteignant le bord postérieur, creusée d'une fossette peu profonde et marquée de points verts sur cette fossette.

Cimex fucatus. ROSSI, Faun. etrusc. (1790). t. 2. p. 1311.

Cimex perlatus. FABR., Entom. syst. t. 4. p. 125.— 177. — WOLFF, Icon. Cimic. p. 68. 65. pl. VII. fig. 65.

Pentatoma perlata. LATR., Hist. nat. t. 12. p. 193. 32.— HERRICH-SCHAEFFER, Faun. Germ. 113. 7.— A. COSTA, Cimic. cent. secunda, dec. 6.-10. p. 26. 15. (180).— GORSKI, Analect. entom. p. 79. 44.

Cydnus perlatus. FABR. Syst. Rhyng. p. 187. 15.

Cimex melanocephalus. var. ILLIG. Faun. etrusc. t. 2. p. 374. 1311 (*C. fucatus*).

Pentatoma perlatum. HERRICH-SCHAEFFER. Wanz. t. 7. p. 93. fig. 155.

Eysarcoris aeneum. KOLENAT. Melet. ent. t. 4. p. 32. 156.

Eysarcoris perlatus. HAHN, Wanz. t. 2 p. 67. pl. LI. fig. 155. — DALLAS, List of. Hemipt. p. 228. 8.

Eusarcoris aeneus. FIEBER, Europ. Hemipt. p. 332. 2.

Long. 0^m,0052 à 0^m,0067 (2 l. 1/3 à 3 l.). — Larg. 0^m,0033 à 0^m,0045 (1 l. 1/2 à 2 l.).

Corps brièvement ovale, presque en forme d'écusson; médiocrement convexe. Tête presque carrée, et à peine aussi longue au devant des yeux que large entre ces organes; presque bilobée en devant; sans rebord sur la seconde moitié des côtés des joues, à peine rebordée sur l'antérieure; rugueusement ponctuée; ordinairement d'un vert bronzé, parfois d'un noir violâtre ou cuivreux, offrant chaque joue arquée en devant, plus avancée dans le milieu de son bord antérieur. *Epistome* convexe, saillant, un peu moins avancé que la partie la plus antérieure de chaque joue. *Antennes* visiblement insérées plus avant que le niveau du bord antérieur des yeux; à 2^o article un peu plus long que le 3^o:

les trois premiers d'un livide blanc; le 4^e de même couleur à la base, noir à l'extrémité; le 5^e noir. *Pronotum* échancré en devant en arc un peu obtus et dirigé en arrière, avec la partie postoculaire tronquée; élargi un peu en courbe ou en angle rentrant jusqu'aux angles latéraux; anguleux à ceux-ci et débordant sensiblement les élytres, avec le bord postérieur de ces angles subsinué; chargé d'un calus médiocrement saillant, suivi d'une fossette assez faible; muni latéralement d'un rebord un peu rétréci d'avant en arrière, convexe, peu saillant, et d'un blanc flavescents; paré de deux taches ordinairement d'un vert bronzé, parfois d'un noir métallique verdâtre ou violâtre, densément ponctuées, couvrant chaque cicatrice, étendues jusqu'au rebord latéral et jusqu'au bord antérieur, en laissant la partie médiane de couleur foncière; ordinairement d'un cendré grisâtre ou d'un livide cendré flavescents et marqué de points enfoncés peu rapprochés, surtout sur la partie transverse située après les cicatrices; quelquefois entièrement d'un noir verdâtre, avec la partie transverse médiane seule d'un blanc livide ou cendré; marqué de points enfoncés d'un vert bronzé clairsemés. *Écusson* sans tuméfaction basilaire bien marquée; ordinairement d'un livide cendré flavescents ou d'un cendré grisâtre, avec la ligne médiane au moins en partie plus pâle; marqué de points enfoncés d'un vert bronzé peu rapprochés constituant une petite tache près de l'extrémité; quelquefois à couleur foncière inégalement moins claire ou verdâtre surtout à la base et près des bords latéraux; paré au côté interne de chaque stigma, d'une callosité assez grosse, d'un blanc flavescents, en ellipse oblique; stigmas sulcifformes, fortement ponctués, verts ou verdâtres, ne dépassant pas les callosités. *Cories* rétrécies en ligne un peu courbe depuis les deux tiers de l'écusson, jusqu'à l'extrémité de l'exocorie; prolongées dans ce point jusqu'à l'extrémité du 4^e arceau ventral ou un peu plus; émoussées à leur angle postéro-externe; souvent à peine plus longues à cet angle qu'à l'extrémité de la suture radiale; colorées et marquées de points enfoncés comme l'écusson, avec la moitié antérieure du bord externe de l'exocorie d'un blanc livide; quelquefois en partie moins claires, ou verdâtres, chez les variétés par excès. *Membrane* translucide; d'un livide roussâtre; à peine marquée d'une très-petite tache d'un fauve livide, vers l'angle postéro-interne de la mésocorie; chargée

de cinq ou six nervures. *Dos de l'abdomen* d'un brun vert, marqué de petits points noirs. *Tranche abdominale* à moitié voilée par les élytres; d'un vert bronzé, ponctuée à son côté interne et sur les intersections, extérieurement parée sur chaque segment d'une tache flave un peu arquée du côté interne. *Bec* prolongé au moins jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures; d'un livide testacé, avec l'extrémité noire. *Dessous de la tête* ponctué, d'un vert bronzé, avec le bord rostral des pièces prébasilaires d'un livide roussâtre. *Repli du pronotum* et *repli des coriès* d'un blanc flavescent. *Poitrine* d'un blanc flavescent, marquée de petits points enfoncés d'un vert bronzé; notée d'une tache d'un vert bronzé; brunâtre ou violâtre, à l'angle antéro-externe de l'antépectus, et sous les angles latéraux du pronotum. *Postépisternums* d'un vert bronzé, ponctués sur sa majeure partie interne, lisses à leur côté externe. *Sillon rostral* vert bronzé ou obscur. *Repli de la tranche* d'un blanc flavescent; marqué d'un point noir ou vert sur les intersections. *Ventre* d'un blanc flavescent ou d'un flavescent roussâtre, ponctué de vert, paré de trois bandes longitudinales d'un vert métallique bronzé ou noirâtre, unies sur les deux premiers arceaux: la médiane, la plus large, plus obscure, dentée sur les côtés, rétrécie d'avant en arrière, prolongée jusqu'à la fin du 6^e arceau: chacune des autres plus ou moins raccourcie postérieurement, plus foncées à leur côté externe, laissant entre elles et la médiane un espace de couleur foncée, et une bande semblable, près de chaque bord latéral: cette bande marquée d'un point noir sur chaque stigmate. *Pieds* d'un livide ou blanc roussâtre. *Cuisses* marquées de petits points d'un vert bronzé ou noirâtres et d'une tache plus grosse, de même couleur, vers les deux tiers de leur côté antérieur: seconde moitié du dernier article des tarses et des angles d'un vert bronzé ou noirâtre.

L'E. perlatus paraît habiter la plupart des provinces de la France. Nous l'avons pris dans le Midi, dans les environs de Lyon, dans les Alpes, sur diverses sortes de plantes.

Rossi le premier a fait connaître cette espèce; mais il craignait qu'elle ne fût une variété de *L'E. melanocephalus*.

Obs. *L'E. perlatus* se distingue facilement du *melanocephalus* par son ventre paré de trois bandes bronzées ou noirâtres sur un fond d'un

blanc flavescents ; par son écusson non paré d'une tache obtriangulaire d'un vert bronzé ; par ses joues offrant leur partie la plus avancée dans le milieu de leur bord antérieur, au lieu de la montrer vers leur angle antéro-interne ; par son pronotum sans dent aux angles de devant ; anguleux et saillant à ses angles latéraux ; par l'angle postéro-externe de ses cories émoussé ; par ses antennes plus avancées au bord postérieur de leur insertion que le bord antérieur des yeux. Il s'éloigne par ces derniers caractères de l'*E. epistomalis*, dont il se distingue encore par son épistome plus pâle en devant, moins avancé que les joues ; par son pronotum plus saillant à ses angles latéraux ; par ses postépisternums entièrement d'un vert bronzé ; par son ventre paré de trois bandes longitudinales noires ou bronzées, unies sur les deux premiers arceaux.

3. *Eysarcoris epistomalis*; MULSANT et REY.

Dessus du corps d'un livide ou cendré flavescents, marqué de points enfoncés verdâtres. Tête ponctuée en majeure partie d'un vert bronzé ; à épistome plus avancé que les joues. Pronotum à cicatrices lisses, d'un vert bronzé, suivies d'une bande transverse onduluse blanchâtre, peu ponctuée. Rebord du pronotum et points calleux de l'écusson d'un blanc livide. Dessous de la tête d'un vert bronzé. Postépisternums d'un vert bronzé, extérieurement bordés de blanc. Ventre d'un blanc flavescents paré d'une bande médiane bronzée ou verdâtre ; orné entre celle-ci et les stigmates, d'une sorte de bande formée par des points noirs. Antennes moins avancées au bord postérieur de leur insertion, que le bord antérieur des yeux.

♂ Dernier arceau du ventre en demi-cercle, entaillé sur le tiers ou la moitié médiane de son bord postérieur : cette entaille en triangle plus large que long, avancée jusqu'au quart postérieur, ciliée à son bord interne.

♀ Dernier arceau du ventre flave, pointillé de noir ; en demi-cercle, élargi postérieurement ; divisé par une ligne transversale un peu arquée en arrière, en deux moitiés inégales ; l'antérieure, trois fois plus grande, carénée, formée de deux pièces : la moitié postérieure

composée de six : les deux médianes étroites, de même largeur : l'antérieure, carrée : la postérieure une fois plus large que longue : chacune des latérales antérieures atteignant le bord postérieur, profondément sillonnées près de leur bord antérieur, vertes ou obscures sur ce sillon.

Pentatoma inconspicuum. HERRICH-SCHAEFFER, Wanz. t. VII. p. 93 (type).

Eysarcoris Helferi. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 332. 3.

Pentatoma pusilla. A. COSTA, Cimic. Centur. sec. decas. 6-10. p. 24. 12. (177).

Long. 0^m,0052 à 0^m,0067 (2 l. 1/3 à 3 l.). — Larg. 0^m,0033 à 0^m,0045 (1 l. 1/2 à 2 l.).

Corps ovalaire; très-médiocrement convexe. *Tête* presque carrée, arquée en devant; parallèle sur les trois cinquièmes antérieurs de ses côtés, un peu élargie ensuite au devant des yeux; ruguleusement ponctuée; d'un vert métallique ou plus rarement d'un vert violâtre, avec quelques traces d'un blanc flavescent sur l'épistome; parée d'un point calleux d'un blanc flavescent au côté interne antérieur des yeux. *Epistome* plus avancé que les joues. *Antennes* moins avancées au bord postérieur de leur insertion que le bord antérieur des yeux; pâles sur les trois premiers articles et à la base du 4^e: les autres ordinairement bruns ou noirs, parfois à peine plus foncés que les premiers. *Pronotum* élargi jusqu'aux angles latéraux en formant un angle rentrant peu marqué; émoussé ou subarrondi à ceux-ci et débordant à peine les élytres; chargé d'un calus assez saillant, suivi d'une fossette assez prononcée; muni latéralement d'un rebord rétréci d'avant en arrière, convexe, peu saillant, d'un blanc livide; de même couleur sur le rebord antérieur et sur le pli transverse postérieur de sa partie déclive : celle-ci, onduleuse à son bord postérieur et marqué de points enfoncés d'un vert métallique ou verdâtre : cicatrices d'un vert métallique; d'un blanc flavescent verdâtre sur sa moitié postérieure : cette partie plus pâle près du bord postérieur, marquée de points nébuleux ou verdâtres. *Ecusson* à peine sinué vers les deux cinquièmes des côtés; sans tuméfaction basilaire apparente; d'un blanc flavescent verdâtre; marqué de points nébuleux ou verdâtres médiocrement rapprochés, un peu plus petits que ceux du prothorax; paré au côté interne de cha-

que stigma d'un point calleux lisse, ordinairement gros et oblique, presque d'un blanc de lait; le plus souvent marqué d'un petit point blanchâtre sur le milieu de sa base; à stigmas réduits à une étroite rangée de points enfoncés noirs, à peine plus longuement prolongée que les points calleux. *Cories* prolongées environ jusqu'à la moitié du 5^e arceau ventral; terminées en angle aigu à leur angle postéro-externe; colorées et ponctuées comme l'écusson; avec le bord externe de l'exocorie d'un blanc livide jusqu'à l'extrémité du postpectus. *Membrane* d'un blanc hyalin à quatre ou cinq nervures. *Dos de l'abdomen* d'un vert foncé. *Tranche abdominale* de même couleur, avec une étroite bordure externe d'un blanc flavescent, laissant les intersections d'un vert foncé; débordant à peine ou faiblement les élytres. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches postérieures; d'un livide flavescent avec l'extrémité obscure. *Dessous de la tête* d'un vert métallique; ponctué. *Repli du pronotum* d'un blanc flavescent, avec une tache verte sous les angles latéraux. *Repli des cories* d'un blanc flavescent, avec l'angle antéro-interne vert. *Poitrine* d'un blanc livide ou flavescent, marquée de points verts, et parée sur chacun de ses flancs de trois taches d'un vert métallique: une, sur la moitié antérieure des côtés de l'antépectus: une, sous les angles latéraux du pronotum: une, sur les postépisternums: ceux-ci blancs à leur côté externe. *Repli de la tranche* d'un blanc flave ou flavescent, noté d'un point vert ou brunâtre sur les intersections. *Ventre* ponctué et paré sur la moitié médiane des six premiers arceaux, d'une bande longitudinale d'un vert métallique, rétrécie d'avant en arrière; d'un blanc flavescent sur les côtés, marqué de petits points bruns ou verdâtres: ces points plus serrés entre la bande médiane et les stigmates et constituant une sorte de bande nuageuse non liée à la médiane sur les premiers arceaux. *Pieds* d'un livide flavescent. *Cuisses* ponctuées de vert noirâtre et marquées d'une tache plus grosse de même couleur, vers les deux tiers de leur côté antérieur. *Tibias* à peine pointillés de vert.

Obs. L'*E. epistomalis* se distingue des *E. melanocephalus* et *perlatus* par la partie antérieure et blanche ou pâle de l'épistome, plus avancée que le point le plus antérieur de chaque joue; par ses postépisternums ordinairement à fond pâle, marqués de points bronzés ou noirâtres et

parés d'une bordure blanche et lisse à leur côté externe. Il s'éloigne d'ailleurs du *melanocephalus* par son ventre à fond d'un blanc flavescents, orné d'une bande longitudinale noire ou bronzée; et du *perlatus* par son ventre n'offrant entre celle-ci et les stigmates qu'une sorte de bande nuageuse formée par des points bruns, et isolée chacune à la base de la bande médiane (au lieu de lui être unie); par ses angles latéraux du pronotum obtus; par l'angle postéro-externe de ses exocories aigu; par ses antennes moins avancées que le bord antérieur des yeux.

A cette espèce se rattache le *Pentatoma inconspicuum*, de M. Herrich-Schaeffer, dénomination spécifique donnée à une autre espèce par M. Baerensprung. Nous n'avons pu adopter également le nom de *Helferi* FIEBER, déjà appliqué par le même auteur à une espèce de *Sciocoris*, d'après la loi que nous nous sommes faite, de n'avoir pas deux noms spécifiques identiques dans la même famille.

Genre *Dalleria*, DALLÉRIE; Mulsant et Rey.

CARACTÈRES. *Pronotum* couvrant à sa base la moitié au moins de celle de l'endocorie, c'est-à-dire débordant sensiblement la base de l'écusson. *Ongles* simples.

1. *Dalleria pusilla*; HERRICH-SCHAEFFER.

Dessus du corps à couleur foncière variant du rouge brunâtre au blanc flavescents ou grisâtre; marqué de points noirs. *Tête* arquée en avant, sinuée d'abord sur les côtés des joues puis élargie au devant des yeux. *Pronotum* ponctué sur les cicatrices; à rebord latéral blanc: débordant à la base celle de l'écusson: celui-ci un peu moins large qu'une corie, vers les deux tiers de sa longueur; arrondi postérieurement; marqué d'une tache noire plus ou moins grosse au devant de l'extrémité; paré à celle-ci d'une bordure lisse, étroite; chargé de callosités grosses, blanches et presque carrées. *Dessous du corps* d'un blanc presque rosâtre ou flavescents; marqué de points noirs. *Repli* blanc de la tranche marqué d'une tache noire sur les intersections. *Pieds* pâles, ponctués de noir. *Antennes* insérées plus avant que le bord antérieur des yeux.

♂ Avant-dernier arceau ventral en triangle à côtés un peu curvilignes : le dernier, en demi-cercle, une fois moins long sur la ligne médiane que large à son bord postérieur; un peu en arc rentrant, rebordé et cilié à ce dernier.

♀ Avant-dernier arceau ventral arrondi en devant : le dernier, en demi-cercle élargi postérieurement; une fois au moins plus large à son bord postérieur que long sur la ligne médiane; divisé par une ligne transversale un peu arquée en arrière, en deux moitiés très-inégales : l'antérieure quatre fois aussi grande, de deux pièces : la postérieure de six : les deux médianes petites : les deux latérales antérieures terminées par une sorte de tubercule ponctiforme, creusées d'une petite fossette près de leur angle antéro-externe.

ETAT NORMAL. *Dessus du corps* en partie au moins d'un rouge brunâtre.

Cimex pusillus. HERRICH-SCHAEFFER, Faun. Germ. 115. 9 (type).

Eysarcoris binotatus. HAHN, Wanz. t. II. p. 130 (texte).

Eysarcoris pusillum. KOLENAT. Meletem. entom. t. IV. p. 34. 153.

Eusarcoris binotatus. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 336. 6.

Var. *a* *Dessus du corps* grisâtre.

Obs. Quand la matière colorante a plus ou moins fait défaut, la teinte rouge ou rougeâtre disparaît.

Eysarcoris binotatus. HAHN, l. c. pl. LXX. fig. 212?

Pentatoma consimilis. A. COSTA, Cimic. Centur. secunda. decas. 6-10. p. 23. 14 (179). pl. V. fig. 5.

Eusarcoris gibbus. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 333. 5.

Long. 0^m,0059 à 0^m,0067 (2 l. 2/3 à 3 l.). — Larg. 0^m,0036 à 0^m,0042 (1 l. 2/3 à 1 l. 7/8).

Corps ovalaire; très-médiocrement convexe. *Tête* presque carrée, arquée en devant, sinuée sur les côtés, puis élargie en devant des yeux; variant du blanc rosâtre au blanc flavescent, sale ou livide; presque uniformément marquée de points noirs ou obscurs. *Epistome* aussi avancé, ou plus avancé que les joues. *Antennes* insérées plus avant que le bord antérieur des yeux; d'un livide blanchâtre sur les trois

premiers articles et sur la base du 4^e, noires sur le reste. *Pronotum* élargi en ligne presque droite sur les côtés, ou en offrant seulement les faibles traces d'un angle rentrant; émoussé ou subarrondi aux angles latéraux et débordant à peine à ceux-ci la base des élytres; couvrant à sa base la moitié de celle de l'endocorie; chargé d'un calus médiocre, suivi d'une fossette assez faible; muni d'un rebord latéral rétréci d'avant en arrière, convexe, peu saillant, d'un blanc livide ou flavescent; à couleur foncière variant du rouge brunâtre ou du rouge rosâtre au blanc grisâtre ou livide; marqué, même sur les cicatrices et le faible rebord antérieur, de points noirs ou obscurs et médiocrement rapprochés, qui lui donnent une teinte plus ou moins grisâtre. *Ecusson* à peine sinué vers les deux cinquièmes de sa longueur; à peine aussi large qu'une corie, vers l'angle postéro-interne de celles-ci; en ogive obtuse à l'extrémité; paré à celle-ci d'une bordure d'un blanc sale ou livide, lisse et imponctuée, assez étroite, remontant jusqu'au quart postérieur des côtés; noté en devant de cette bordure d'une tache noire, ordinairement subarrondie et souvent couvrant les trois cinquièmes médiaires de sa largeur, mais plus réduite chez les variations par défaut; à couleur foncière du reste de sa surface variant du rouge brunâtre, au rouge rosâtre ou au blanc grisâtre ou cendré; marqué de points noirs médiocrement rapprochés; chargé d'une tuméfaction basilaire assez faible, ordinairement brunâtre ou plus foncée que le reste; paré, au côté interne de chaque stigma, d'une callosité ordinairement grosse, presque carrée, lisse, d'un blanc livide ou flavescent; à stigmas réduits à une étroite rangée de points noirs, ne dépassant pas ordinairement la longueur de la callosité. *Cories* prolongées jusqu'à l'extrémité du 4^e arceau ventral; à angle postéro-externe aigu; variant de couleur foncière comme l'écusson, avec le bord externe de l'exocorie d'un blanc livide ou flavescent jusqu'à l'extrémité des postépisternums. *Membrane* d'un blanc hyalin, à six ou sept nervures. *Dos de l'abdomen* d'un noir verdâtre. *Tranche abdominale* ne débordant pas ou débordant à peine les élytres; d'un blanc flavescent; marquée d'un point noir sur les intersections des segments. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures; d'un blanc testacé, avec l'extrémité noire. *Des-sous de la tête* d'un blanc rosâtre ou livide; finement ponctué de brun

ou de noir. *Poitrine* d'un rosâtre livide ou d'un livide cendré ou grisâtre, ponctuée de noir. *Repli du pronotum* lisse et imponctué sur une largeur graduellement moins étroite jusqu'aux deux tiers de sa longueur, ponctué postérieurement. *Repli des cories* rosâtre ou d'un blanc cendré ou flavescent, imponctué. *Sillon rostral* noir ou obscur. *Postépisternums* d'un blanc sale ou rosâtre, marqués de points noirs, avec leur côté externe lisse. *Repli de la tranche* d'un blanc flavescent ou rosâtre, marqué, sur les intersections des arceaux, d'une tache pontiforme noire, parfois didyme. *Ventre* d'un flave pâle ou livide, souvent en partie au moins rosâtre ou rosé ; pointillé de noir ou de brun. *Pieds* d'un livide ou blanc rosâtre, ou d'un blanc ou flavescent : cuisses et tibias ponctués de noir.

Cette espèce paraît assez rare en France. Nous l'avons prise dans nos montagnes des environs de Lyen, au pied des plantes connues sous le nom de Bouillon-blanc ; mais on la trouve aussi sous d'autres zones.

Obs. Elle se distingue des *Eys. melanocephalus*, *perlatus* et *epistomalis* par un caractère organique qui avait échappé aux regards de tous les entomologistes, celui d'avoir la base du pronotum débordant celle de l'écusson, et couvrant au moins la moitié de la base de chaque endocorie. La couleur foncière du dessus du corps varie du rouge brunâtre au blanc cendré ou au livide flavescent : souvent alors la bordure blanche de l'extrémité de l'écusson est plus restreinte, moins nette, moins distincte.

Nous devons à l'obligeance de M. Signoret, la communication d'une Dallérie, qui peut être caractérisée ainsi :

Dalleria Grenieri; SIGNORET.

Dessus du corps à couleur foncière d'un blanc flavescent ; marqué de points noirs ou obscurs. Tête arquée en devant ; située d'abord sur les côtés, puis élargie au devant des yeux. Pronotum d'une teinte moins claire et ponctuée sur les cicatrices ; à rebord latéral blanc ; débordant à la base celle de l'écusson. Celui-ci un peu moins large qu'une corie, vers les deux tiers de sa longueur ; arrondi postérieurement ; ponctué presque jusqu'à l'extrémité ; marqué au devant de celle-ci de deux petites taches noires ;

chargé de callosités blanches assez petites, au côté interne des stigmas noirs. Dessous du corps d'un blanc flavescent; marqué de points noirs sur la poitrine, presque concolores sur le ventre. Repli blanc de la tranche marqué d'une tache noire sur les intersections. Pieds à peine marqués de points obscurs. Antennes insérées plus avant que le bord antérieur des yeux.

Eusarcoris Grenieri. SIGNORET, Ann. de la Soc. Entom. de France. 4^e série. t. V. 1865. p. 116.

Long. 0^m,0056 (1 l. 1/2). — Larg. 0^m,0033 (1/2 l.).

Prise dans les provinces méridionales de la France par M. Grenier.

A première vue l'individu que nous avons eu sous les yeux, par sa couleur foncière d'un blanc livide ou peu flavescent, par son écusson ponctué presque jusqu'à l'extrémité, marqué au devant de celle-ci d'une petite tache noire ou noirâtre de chaque côté de la ligne médiane, par ses callosités assez petites, semble constituer une espèce distincte. Cet exemplaire offre les mésocories très-légèrement échancrées en arc sur la moitié interne de leur bord postérieur; l'exocorie en angle moins aigu à l'extrémité, l'écusson imponctué sur un espace étroit du milieu de la base et plus densément ponctué entre celui-ci et les callosités.

Mais à part ces trois dernières particularités qui sont sans doute individuelles, la *D. Grenieri* a tant d'analogie de conformation, tant de ressemblance dans ses caractères principaux et dans la configuration du dernier arceau ventral, avec la *D. pusilla*, qu'elle semble n'en être qu'une variété immature, chez laquelle la matière colorante n'a pas eu le temps de se développer. Par suite de ce défaut, les points de la tête sont moins noirs sur la partie postérieure de celle-ci et concolores sur la partie antérieure; le pronotum est d'un blanc livide flavescent, avec les cicatrices moins claires; la tache noire de l'extrémité de l'écusson s'est non-seulement rapetissée, mais divisée en deux; les callosités sont devenues à peine saillantes et restreintes par la ponctuation; le dessous du corps est plus pâle et les pieds d'un flave livide à peine marqués de points obscurs.

De nouvelles observations apprendront quelque jour si ces supposi-

tions sont justes, ou si la *D. Grenieri* doit constituer une espèce particulière.

Genre *Onylia*, ONYLIE; Mulsant et Rey.

CARACTÈRES. *Pronotum* couvrant à sa base la moitié au moins de la base de l'endocorie, c'est-à-dire débordant sensiblement la base de l'écusson. *Ongles* munis chacun d'une dent, vers la moitié de leur côté interne; pourvus en dessous d'un appendice membraneux. *Tête* presque carrée au devant des yeux, obtusément arquée en devant. *Epistome* aussi avancé que les joues. *Antépectus* offrant en devant un angle rentrant très-ouvert, dont les côtés formés par le bord antérieur de chacun des flancs, est en ligne à peu près droite et sans saillie près du sillon rostral. *Pièces prébasilaires* offrant en devant une saillie lobi-forme; puis en ligne à peu près droite sur leur tranche. *Ventre* terminé en pointe chez la ♀.

1. *Onylia bipunctata*; FABRICIUS.

Antennes à 2^e article au moins aussi long que le 3^e; d'un blanc flavescent, avec les deux derniers articles, moins la base du 4^e, noirs. *Tête* d'un blanc flavescent, densément ponctuée de noir: reste du dessus du corps, ponctué de noir, d'un rouge brunâtre, avec quelques taches entre les cicatrices du pronotum et sur les côtés de celles-ci, le rebord des côtés du pronotum, un gros point calleux subarrondi au côté interne de chaque stigma, une bordure en demi-cercle à l'extrémité de l'écusson, et le bord de l'exocorie d'un blanc flavescent. *Pronotum* débordant, à sa base, celle de l'écusson. *Tranche abdominale* et rebord latéral du ventre, d'un blanc flavescent, avec une tache noire aux intersections. *Ventre* d'un blanc livide ou flavescent, ponctué de noir.

♂ Avant-dernier arceau ventral en angle dirigé en avant à sa partie antérieure; trouqué postérieurement quand il est vu d'une manière perpendiculaire: le dernier arceau arrondi en devant, parallèle sur les côtés, postérieurement rebordé et entaillé en angle très-ouvert

et peu avancé à son bord postérieur. Membrane des cories dépassant le dernier segment abdominal.

♀ Avant-dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant ; prolongé en angle dirigé en arrière à son bord postérieur : le dernier arceau en angle aigu à sa partie postérieure ; composé sur sa page inférieure de deux lames enclosant en dessus quelques petites pièces : savoir : une, tuberculiforme, à chaque angle antéro-externe, séparée par une pièce transverse, puis une pièce obtriangulaire étroite. Membrane des cories débordées par l'extrémité du dernier arceau ventral.

- Cimex bipunctatus*. FABR., Spec. ins. t. 2 (1781). p. 358. — Id. Ent. syst t. 4. p. 121. 160. — Id. Syst. Rhyng. p. 176. 108 (♀). — DE VILLERS. Linn. Entom. t. 1. p. 503. 73. — COQUEB. Illustr. icon. decas. 2. pl. XIX. fig. 1 (♀). — ROSSI. Faun. etrusc. t. 25. p. 1310 (♂). — Id. édit. Illig. t. 2. p. 372 1310 (♂).
Pentatoma bipunctata. LATR. Hist. nat. t. 12. p. 193. 37. — HERRICH-SCHAEFFER, Faun. germ. 113. 10. (♀). — A. COSTA, Cimic. cent secunda. decas, 6-10. p. 24. 13 (178.) — GORSKI. analect. Entom. p. 81. 45.
Pentatoma amœna. BRULLÉ, Expéd. scient. de Morée p. 70. 10. ♀.
Eysarcoris bipunctatus. HAHN, Wanz. t. 2. p. 68. pl. LI. fig. 156.
Eysarcoris bipunctatum. KOLENAT. Melet. entom. t. 4. p. 34. 159.
Eysarcoris bipunctatus. FIEBER, Europ. Hemipt. p. 333. 4.

♂ Long. 0^m,0056 à 0^m,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.). — Larg. 0^m,0036 à 0^m,0039 (1 l. 2/3 à 1 l. 3/4).

♀ Long. 0^m,0078 (3 l. 1/2). — Larg. 0^m,0045 (2 l.).

Corps ovalaire ; tronqué postérieurement chez le ♂, terminé en pointe aiguë chez la ♀, très-médiocrement convexe. Tête presque carrée ; obtusément arquée en devant, parallèle sur la partie antérieure de ses côtés, puis sinueusement élargie au devant des yeux ; d'un blanc flavescent ; marquée de points enfoncés noirs très-rapprochés, laissant le bord antérieur et parfois une trace sur l'épistome ou sur le vertex, de couleur foncière. Epistome aussi avancé que les joues ; blanc ou blanchâtre à sa partie antérieure. Antennes insérées un peu plus avant que le niveau du bord antérieur des yeux ; prolongées jusqu'à la moitié du corps ; à 1^{er} article le plus court : le 2^e au moins égal au 3^e ou un peu plus long : le 5^e le plus grand ; les trois premiers d'un blanc rous-

sâtre : les deux derniers épaissis, pubescents, noirs, avec la base du 3^e pâle. *Yeux* bruns ou brunâtres, bordés de pâle. *Pronotum* échancré en devant en arc dirigé en arrière, avec la partie postoculaire tronquée ; élargi en ligne presque droite jusqu'aux angles latéraux ; émoussé ou subarrondi à ceux-ci et débordant à peine les élytres ; débordant à sa base celle de l'écusson jusqu'à la moitié au moins le celle de l'endocorie ; chargé d'un calus assez saillant, suivi d'une fossette prononcée ; muni latéralement d'un rebord rétréci d'avant en arrière, convexe, peu saillant, d'un blanc livide ; d'un rouge brunâtre et marqué de points enfoncés noirs ; à cicatrices presque ponctuées ; offrant souvent, entre celles-ci et leurs côtés, quelques intervalles des points, d'un blanc flavescents. *Ecusson* moins longuement prolongé que les cories à leur angle postéro-externe ; arrondi postérieurement ; au moins aussi large que les cories vers l'angle postéro-interne de celles-ci , à subconvexité basilaire plus ou moins marquée et prolongée jusqu'au quart basilaire ou un peu plus ; d'un rouge brunâtre, ponctué de noir, avec la tuméfaction plus foncée, et sa partie postérieure parée d'une bordure en demi-cercle d'un blanc flavescents remontant jusqu'au quart postérieur des côtés ; paré au côté interne de chaque stigma, d'une callosité lisse, subarrondie, presque d'un blanc de lait ; à stigmas réduits à une étroite rangée de points enfoncés noirs, à peine plus longuement prolongés que les points calleux. *Cories* prolongées jusqu'à l'extrémité du 4^e arceau ventral ; à angle postéro-externe de l'exocorie aigu ; d'un rouge brunâtre, ponctuées de noir, avec le bord externe de l'exocorie d'un blanc livide à la base jusqu'à l'extrémité des postépisternums. *Membrane* livide, roussâtre ou paraissant parfois brunâtre ; à cinq ou six nervures. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* d'un blanc flavescents, avec une tache noire sur les intersections des segments. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures ; d'un blanc roussâtre avec l'extrémité obscure. *Pièces prébasilaires* relevées en espèce de petit lobe, à leur partie antérieure, puis horizontales sur leur tranche et ne dépassant pas le niveau du bec. *Dessous de la tête* d'un blanc flavescents, ponctué de noir, avec le bord extérieur des joues bordé de blanc flavescents lisse. *Repli du pronotum* d'un blanc flavescents ; ponctué de noir sous les angles latéraux. *Repli*

des cories d'un blanc flavescent. *Poitrine* d'un blanc flavescent, ponctuée de noir : région odorifique d'un blanc rosé. *Postépisternums* d'un blanc flavescent, marqué de points noirs, et parés extérieurement d'une bordure lisse de couleur foncière ou d'un blanc sale. *Repli de la tranche* d'un blanc flavescent, avec une tache noire sur les intersections. *Ventre* d'un blanc flavescent ou rosat et ponctué de noir. *Pieds* d'un livide flavescent ou d'un blanc roussâtre, avec les tarses et ordinairement l'extrémité des tibias postérieurs moins clairs. *Cuisses* ponctuées de noir jusqu'aux deux tiers, où se montre un point plus gros, pointillé ou imponctuées ensuite. *Tibias* pointillés de noir.

Cette espèce est exclusivement méridionale. Nous l'avons prise dans le département du Var. Elle nous a été envoyée des environs de Marseille par M. Wachanru, et du département des Landes par M. Perris.

CINQUIÈME FAMILLE.

LES PENTATOMIENS.

CARACTÈRES. *Tibias* non épineux. *Mésosternum* chargé d'une ligne longitudinale saillante. *Pronotum* échancré en devant; non foliacé sur les côtés; pas plus large à son bord postérieur que la base de l'écusson. *Ventre* non armé en devant d'une épine avancée jusqu'aux hanches intermédiaires; rarement muni d'une saillie ou d'un cône obtus, à peine avancé entre les hanches postérieures. *Écusson* ordinairement sinué après la moitié de sa longueur; quelquefois plus avant, mais alors à stigmas non formés d'une rangée longitudinale de points enfoncés noirs ou obscurs et poitrine le plus souvent marquée d'un point noir au côté externe des cotyles; plus long que les cories à leur angle postéro-interne; plus court que celles-ci à leur angle postéro-externe. *Cories* prolongées au-delà de l'extrémité du 4^e arceau ventral. *Bec* reçu dans un sillon sur toute la longueur du dessous de la tête.

Ajoutez pour les espèces de notre pays :

Tête arrondie en devant chez les uns, tronquée ou presque bilobée chez plusieurs, subtriangulaire chez les autres; creusée, près du côté interne des yeux, d'un sillon lisse, court et plus ou moins apparent. *Antennes* insérées au moins au niveau du bord antérieur des yeux ou un peu plus avant : de cinq articles : le dernier ou les deux derniers, épaissis. *Pronotum* échancré en arc obtus à son bord antérieur, avec la partie postoculaire le plus souvent tronquée; rarement dilaté à ses angles latéraux; marqué de cicatrices séparées; à sillon transverse ordinairement assez faible ou peu marqué, parfois précédé d'une sorte de pli; à calus ordinairement médiocre, parfois nul ou très-faible. *Ecusson* chargé d'une tuméfaction basilaire assez faible. *Membrane des cories* dépassant le plus souvent un peu la partie postérieure de l'abdomen; chargée de nervures. *Tranche abdominale* débordant les élytres chez les uns, voilée ou à peu près chez les autres. *Ventre* de sept arceaux : le 1^{er} court, mais apparent, au moins sur sa partie médiane. *Repli des cories* à peine prolongé au-delà de l'extrémité du postpectus ou du 1^{er} arceau ventral. *Pieds* simples. *Tarses* de trois articles : le 2^e le plus court. *Ongles* munis en dessous d'un appendice membraneux.

Les Pentatomiens se partagent en trois branches :

		BRANCHES.
Ventre { non creusé d'un sillon longitudinal sur sa ligne médiane. }	creusé d'un sillon longitudinal médiane. Pronotum muni à son échancrure antérieure d'un rebord limité postérieurement par une ligne enfoncée très-marquée: ce rebord plus épais dans le milieu que sur les côtés. Tête sans rebord. Epistome libre.	<i>Aulacétraires.</i>
	Pronotum muni à son échancrure antérieure d'un rebord limité postérieurement par une ligne enfoncée très-marquée: ce rebord saillant et plus épais dans le milieu que sur les côtés. Tête rebordée, courte. Epistome enclos par les joues. Premier article des antennes aussi avancé que le bord antérieur de la tête.	<i>Strachiaires.</i>
	Pronotum à peine rebordé ou sans rebord à son échancrure antérieure: le rebord, quand il existe, non limité postérieurement par une ligne enfoncée. Tête à peu près sans rebord. Premier article des antennes notablement moins avancé que le bord antérieur de la tête.	<i>Pentatomatres.</i>

PREMIÈRE BRANCHE.

LES AULACÉTRAIRES.

CARACTÈRES. *Ventre* creusé d'un sillon longitudinal sur sa ligne médiane; tronqué à la partie antérieure de celle-ci. *Pronotum* muni à son échancrure antérieure d'un rebord limité postérieurement par une ligne enfoncée très-marquée: ce rebord plus épais dans son milieu que sur les côtés. *Tête* non rebordée. *Epistome* parallèle ou un peu élargi en devant, un peu plus avancé que les joues. *Ecusson* sinué après le milieu de ses côtés; à stigmas formés d'une rangée longitudinale de points enfoncés et obscurs.

Ces insectes sont réduits en France au genre suivant :

Genre *Aulacetrus*, AULACÈTRE; Amyot.

Amyot, Ann. de la Soc. entom. de France. 2^e série. t. III (1845). p. 434.

CARACTÈRES. Ajoutez à ceux de la branche : *Tête* au moins aussi longue ou plus longue au devant des yeux, que large entre ces organes. *Epistome* parallèle ou presque parallèle, ordinairement un peu plus avancé que les joues. *Antennes* insérées plus avant que le niveau du bord antérieur des yeux; presque aussi longuement prolongées que la moitié du corps; à 1^{er} article épaissi, moins avancé que le bord antérieur de la tête: les 2^e et 3^e filiformes: les 4^e et 5^e épaissis, pubescents: le 1^{er} presque aussi grand que le 2^e: celui-ci moins long que le 3^e: le 5^e à peine plus grand que ce dernier: le 5^e le plus long. *Yeux* subarrondis. *Ocelles* plus rapprochés des yeux que de la ligne médiane de la tête. *Pronotum* échancré en arc jusqu'aux angles de devant, à sa partie antérieure, ou à peine très-obliquement tronquée derrière les yeux; à angles latéraux débordant à peine la base des élytres. *Ecusson* offrant les sinuosités latérales vers les trois cinquièmes de sa longueur; *Tranche abdominale* débordant un peu les élytres. *Bord antérieur de l'antépectus* en angle rentrant; non sinué derrière chaque œil; en ligne

droite au bord antérieur de chacun de ses flancs. *Repli des cories* ne dépassant pas le bord postérieur du postpectus. *Pièces prébasilaires* ordinairement munies d'une petite dent à la partie antérieure de leurs lames peu saillantes.

Les Aulacètres se rapprochent des derniers insectes de la famille précédente, par leur épistome subparallèle, et paraissant, par là, plus avancé que les joues; par la forme de leur pronotum; par leurs stigmas formés d'une rangée longitudinale de points enfoncés obscurs ou noirs; mais leur écusson est moins large postérieurement; il n'offre pas de point calleux au côté interne des stigmas, et ses sinuosités sont situées un peu après la moitié de la longueur des côtés.

Ils commencent donc naturellement la série des Pentatomiens.

Ils se lient aux Strachiaires par leur pronotum muni en devant d'un rebord plus épais dans son milieu que sur les côtés et limité postérieurement par une ligne enfoncée très-marquée; ils s'en rapprochent encore par ce même pronotum muni sur les côtés d'un rebord saillant. Mais ils s'éloignent de tous les autres Pentatomiens par la forme de leurs stigmas, et surtout par leur ventre creusé d'un sillon sur sa ligne médiane. L'espèce unique de notre pays présente en outre un caractère distinctif particulier: chacune de ses mésocories offre au côté interne de la suture radiale une sorte de nervure ou de côte lisse, aplatie, peu saillante, émettant à son côté interne, d'une manière plus ou moins apparente, une branche obliquement transverse, vers la moitié de la longueur de la mésocorie, et souvent une autre vers l'extrémité de la suture radiale.

1. *Aulacetrus fibulatus*; GERMAR.

Dessus du corps d'un blanc sale; souvent paré de taches d'un rouge rosat; marqué de points enfoncés noirs: ceux-ci constituant ordinairement quatre bandes longitudinales sur le pronotum, et trois taches sur chaque corie. Epistome d'un blanc sale sur sa moitié antérieure, noir sur la postérieure. Tête creusée d'un sillon noir juxta-oculaire. Ecusson marqué d'une petite tache blanche au côté interne des stigmas, d'un blanc sale et plus ou moins lisse à l'extrémité. Cories chargées, au côté interne de la

suture radiale d'une sorte de nervure lisse émettant deux branches obliques au côté interne. Tranche abdominale alternée de noir et de blanc sale. Ventre rosat ou blanc sale, paré de chaque côté d'une bordure noire et blanche.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle un peu élargi, entaillé, à son bord postérieur, en angle rentrant, avancé jusqu'à la moitié de sa longueur, longuement cilié à ce bord.

♀ Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi en courbe rentrante sur les côtés; divisé par une ligne transversale en deux moitiés: l'antérieure de deux pièces; arquées chacune sur la moitié interne de leur bord postérieur, et un peu sinuée sur l'externe: la moitié postérieure de six pièces: la médiane antérieure, transverse, rétrécie d'avant en arrière: la médiane postérieure, carrée, aussi longue que large.

ETAT NORMAL. *Joues* d'un blanc sale ou cendré, ponctuées de noir, avec une tache d'un rouge rosat ou orangé, au devant des yeux. *Front* et *vertex* d'un blanc cendré, ponctués de noir: le front, creusé d'un sillon noir au côté interne de chaque œil: le vertex paré d'un court bandeau noir bifestonné. *Epistome* noir sur sa moitié postérieure, d'un blanc flavescent sur l'antérieure. *Antennes* à 1^{er} article nébuleux: le 2^e d'un livide roussâtre ou verdâtre: le 3^e de même couleur, avec l'extrémité noire; les 4^e et 5^e noirs, avec la base plus ou moins brièvement d'un livide verdâtre ou roussâtre. *Pronotum* d'un blanc cendré ou flavescent, marqué de points noirs; paré de quatre bandes noires, formées par des points disposés par rangées transverses: ces bandes, naissant près de son bord antérieur ou des cicatrices, et prolongées jusqu'à la moitié ou aux trois quarts de sa longueur, ou parfois même jusque près de sa base: chacune de ces bandes séparées par des intervalles plus étroits qu'elles, et moins densément ponctués: chacune des internes, constituant une tache noire sur la partie interne de chaque cicatrice: chacune des externes débordées extérieurement par celles-ci; ordinairement d'un rouge orangé sur la moitié antérieure de ses rebords latéraux, et marqué d'une tache de même couleur entre les cicatrices. *Ecusson* arrondi postérieurement; moins large qu'une corie vers l'angle postéro-interne de celles-ci; d'un blanc cendré ou flavescent; marqué

de points noirs en partie disposés par rides ou rangées transverses ; en laissant une petite tache blanchâtre au côté interne des stigmas, et, sur la ligne médiane une trace pâle prolongée au moins jusqu'à la moitié : les points noirs, constituant le plus souvent une sorte de tache de chaque côté, après les sinuosités latérales : ces mêmes points plus petits ou nuls à l'extrémité, qui reste plus ou moins blanche ; souvent marqué d'une tache d'un rouge orangé, de chaque côté de la ligne médiane, vers le sixième de sa longueur. *Cories* d'un blanc cendré ou flavescent densément marquées de points noirs, avec le tiers antérieur du bord externe de l'exocorie, d'un rouge pâle ; chargées sur la mésocorie, au côté interne de la suture radiale, d'une nervure ou sorte de côte aplatie, ordinairement couleur de chair ou d'un rouge pâle, émettant au côté interne une ou deux branches obliquement transverses, dirigées en arrière : l'une, vers la moitié ou aux trois cinquièmes : l'autre, aux deux tiers ; marquées de trois taches noires ou brunes : une sur l'exocorie : deux sur la mésocorie : la seconde de celle-ci, entre les deux branches précitées : l'antérieure, avant la première branche : celle de l'exocorie, au niveau de cette dernière. *Dessous du corps* et *replis* d'un rouge pâle ou rosat.

Variations.

Quand la matière colorante a été peu abondante, la couleur foncière du dessus du corps est généralement d'un blanc sale ou cendré ; les taches basilaires d'un rouge orangé ; les joues sont d'un blanc flave ; la partie noire de la moitié basilaire de l'épistome est presque réduite aux sutures gènes qui sont noires sur cette moitié ; le rosat de la tache antéro-médiane et de la moitié antérieure du rebord latéral a passé au blanc flavescent ou au flave blanc ; les quatre bandes noires antérieures sont peu ou point marquées, ou réduites à deux ou quatre taches ; le rebord latéral est à peine noirâtre sur les angles latéraux. L'écusson est peu ou point ruguleux sur la tuméfaction ; les points enfoncés noirs sont plus petits, moins rapprochés, moins obscurs ; la partie noire de la base et les taches rosat ont disparu. La couleur foncière est presque uniformément d'un blanc sale ou cendré avec la partie postérieure plus blanche. Les *cories* sont aussi plus finement ponctuées ; uniformément

d'un blanc sale ou cendré, avec la partie antérieure du rebord de l'exocorie d'un blanc sale ou flavescent et l'empâtement ramifié de l'exocorie d'un rose pâle ou d'un livide rosat. Le dessous du corps et les replis ont passé au blanc cendré (Var. β).

Obs. Dans les variations par défaut les antennes sont tantôt entièrement vertes, ou avec les deux derniers articles en majeure partie un peu obscurs.

Quand au contraire la matière colorante a été plus abondante, la tête est presque entièrement noire sur sa partie postérieure, sauf un trait d'un blanc cendré situé au côté interne de chaque sillon noir juxta-oculaire. Les bandes noires du pronotum sont plus marquées et semblent se prolonger jusqu'à son bord postérieur. L'écusson est noir à la base, jusqu'au sixième de sa longueur, sauf la ligne médiane et la tache pâle située à côté des stigmas; les points noirs laissent parfois à peine l'extrémité blanchâtre. Les taches des cories sont mieux marquées. Les parties blanchâtres de la tranche abdominale sont plus restreintes (Var. γ).

Obs. Dans les variations par excès les antennes sont en majeure partie obscures, ou même noires en totalité.

Pentatoma fibulatum. GERMAR, Faun. Ins. Eur. 14. 10.

Aulacetrus (pini). PERRIS, ANNOT, Ann. Soc. Entom. d. Fr. 2^e série. t. III. p. 424. 43.

Pentatoma fibulata. GORSKI, Analect entom. p. 91. 52.

Halcogaster fibulatum. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 337. 1.

Long. 0^m,0056 à 0^m,0081 (2 l. 1/2 à 3 l. 3/4). — Larg. 0^m,0033 à 0^m,0045 (1 l. 1/2 à 2 l.).

Corps ovale; très-médiocrement convexe. *Tête* subarrondie en devant, sinueusement élargie sur les côtés; plus convexe que le reste du corps; munie latéralement d'un rebord étroit; ponctuée et colorée comme il a été dit. *Epistome* parallèle ou un peu élargi en devant, plus avancé que les joues. *Antennes* colorées comme il a été dit; à 2^e article moins long que le 3^e: le 5^e le plus long. *Pronotum* élargi en ligne droite ou à peine en angle rentrant jusqu'aux angles latéraux; émoussé à ceux-ci et débordant à peine la base des élytres; muni d'un rebord latéral

tranchant, étroit, peu saillant; muni en devant d'un rebord obtus, sans rebord à sa base; en partie lisse sur les cicatrices; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* subarrondi postérieurement; marqué de stigmas formés par une ligne ou sillon ponctué de noir et assez court; chargé, sur son quart antérieur, d'une faible tuméfaction basilaire; offrant souvent les traces d'une faible carène obtuse; rugueux sur la tuméfaction basilaire, uni vers l'extrémité; marqué de points constituant ordinairement sur la moitié antérieure de courtes rangées transverses séparées par des espaces lisses vermiculaires; coloré et peint comme il a été dit. *Cories* prolongées jusqu'à l'extrémité du 5^e arceau ventral; colorées et ponctuées, comme il a été dit. *Membrane* d'un blanc vitreux, parfois fuligineuse; parée d'une grosse tache d'un brun fauve, couvrant la cicatricule et une partie de sa base. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* débordant un peu les élytres; noire sur les deux tiers ou la moitié antérieure de chaque segment, d'un blanc sale sur le reste. *Bec* prolongé jusqu'à une partie du 3^e arceau ventral. *Repli des joues* d'un blanc sale, imponctué. *Pièces prébasilaires* peu ponctuées; d'un blanc flavescent. *Repli du pronotum* rosat ou blanc sale ou flavescent, ponctué et taché de noir sous les angles latéraux. *Repli des cories* prolongé jusqu'à l'extrémité du postpectus; rosat ou d'un blanc cendré. *Poitrine* d'un blanc rosat, ponctué de noir, et marquée d'une tache noire au côté externe de chaque segment. *Repli de la tranche* flavescent ou rosé; marqué d'une tache noire obtriangulaire, à l'angle antéro-externe des arceaux. *Ventre* sillonné sur la ligne médiane; ordinairement plus rose que la poitrine ou parfois d'un blanc sale flavescent ou cendré; lisse sur sa région médiane, ponctué de noir ou d'obscur sur les côtés. *Cuisses* d'un livide cendré, flave ou verdâtre; marquées d'un anneau ou de deux points noirs vers les deux tiers de leur côté antérieur. *Tibias* et *tarses* d'un vert livide ou d'un livide verdâtre.

Cette espèce paraît se trouver dans toutes les parties de la France, sur les pins.

Obs. Elle varie passablement par la taille et par la coloration.

DEUXIÈME BRANCHE.

LES STRACHIAIRES.

CARACTÈRES. *Ventre* non creusé d'un sillon longitudinal sur la ligne médiane. *Pronotum* muni, à son échancrure antérieure, d'un rebord ordinairement saillant, plus épais dans son milieu que sur les côtés, suivi d'une ligne enfoncée et transversale qui lui sert de limites; rebordé sur les côtés; creusé d'un sillon transverse souvent faible, et ordinairement précédé d'un *pli transverse* plus ou moins saillant. *Tête* rebordée; obtusément tronquée, ou presque bilobée en devant; notablement plus large entre les yeux que longue sur sa ligne médiane jusqu'à ces organes. *Epistome* rétréci d'arrière en avant, à peine plus long que les trois quarts des joues; ordinairement enclos ou presque enclos par celles-ci. *Antennes* de cinq articles: le premier, à peu près aussi avancé que le bord antérieur de la tête. *Ecusson* sinué ordinairement vers les trois cinquièmes de ses côtés; plus étroit que la moitié du bord postérieur d'une corie, vers l'angle postéro-interne de celle-ci; à stigmas petits, obtriangulaires, non formés par une rangée longitudinale de points enfoncés. *Cories* prolongées au delà de l'extrémité du 4^e arceau ventral; à suture radiale non prolongée jusqu'à l'extrémité: mésocorie chargée d'une *saillie transversale* plus ou moins marquée, naissant de l'extrémité de la suture radiale, et dirigée vers son bord postérieur, plus ou moins près de son angle postéro-interne. *Bord antérieur de l'antépectus* en angle rentrant; non sinué derrière les yeux au bord antéro-externe de chacun de ses flancs; généralement chargé d'un pli transversal à son bord antérieur.

Les Strachiaires sont des insectes généralement parés de couleur agréables et vives, tantôt le rouge forme le fond principal de leur robe, en se mêlant parfois au flave ou au blanc, varié de taches noires ou d'un bleu ou vert métallique; tantôt, sur ces dernières couleurs qui constituent la teinte principale de leur manteau, se montrent des lignes ou des points rouges, blancs ou orangés; quelquefois le dessin de leur cuirasse se modifie de telle sorte, par l'extension des taches ou

les variations de nuances, que ces changements capricieux trompent les yeux peu exercés; et rendent difficiles la délimitation des espèces.

Ces insectes se plaisent généralement sur les crucifères et semblent, suivant les espèces, rechercher plus particulièrement certaines plantes de cette famille.

Les Strachiaires se partagent en deux groupes :

Epistoma	}	un peu plus avancé que la partie antérieure des joues (1). Tête triangulaire.	Genres <i>Nitilia</i> .
		enclos par les joues, Tête très-obtuse ou presque bilobée en devant.	<i>Strachia</i> .

Genre *Nitilia*, NITILIE ; Mulsant et Rey.

CARACTÈRES. *Epistoma* un peu plus avancé que la partie antérieure des joues. Tête triangulaire.

Obs. Les insectes de ce genre semblent se lier par leur épistome non enclos par les joues à quelques espèces d'*Eysarcoris* ; mais ils appartiennent aux Strachiens par leur conformation générale.

α Ecusson offrant les sinuosités latérales avant la moitié de sa longueur (S.-G. *Nitilia*).

***Nitilia stolidia* ; HERRICH-SCHAEFFER.** Dessus du corps orné de deux couleurs : l'une flave, l'autre variant du noir bleuâtre au noir vert : la flave, formant une bande transversale sur la tête, les bords antérieur et latéraux, la ligne médiane, et souvent deux taches triangulaires basilaires, sur le pronotum, une large bordure, parfois interrompue, sur les côtés de l'écusson, et enfin couvrant l'exocorie. Membrane brune, largement bordée de blanc. Dessous du corps et pieds, d'un flave blanchâtre : ventre paré de deux ou trois bandes longitudinales noires : cuisses ornées de quelques lignes étroites ou rangées de points noirs. Repli des coxites dépassant à peine le postpectus.

(1) Là comme chez les Aulacètes, l'épistome semble formé de deux parties : le postépistome en arrière, et l'épistome en devant.

♂ Dernier arceau ventral obtusément en demi-cercle, creusé d'un sillon, ou triangulairement échancré sur sa partie longitudinale médiane, flave sur les bords latéraux de cette cavité, noir sur le reste.

♀ Dernier arceau ventral en demi-cercle élargi postérieurement; divisé en deux moitiés par une ligne bifestonnée formant sur la ligne médiane un angle rentrant dirigé en avant: la moitié antérieure, de deux pièces prolongées chacune jusqu'aux deux tiers, sur les côtés, jusqu'au tiers près de la ligne médiane: la moitié postérieure, de six pièces; les deux latérales antérieures presque aussi grandes que les latérales postérieures, aboutissant comme celles-ci au bord postérieur.

Eurydema stolidum (Frivalestky). HERRICH-SCHAEFFER. Wanz. t. 4 (1839). p. 691. pl. CXLII. fig. 448.

Strachia albo-picta (NITSCH.).

Strachia stolidi. FIEBER. Europ. Hemipt. p. 344. 8.

Long. 0^m,0045 (2 l.).— Larg. 0^m,0025 (1 l. 1/8).

Patrie: la Grèce et la Turquie (HERRICH-SCHAEFFER (*type*), Frey-Gessner, Mink).

Obs. La couleur flave paraît être quelquefois teintée de rouge.

Le dessin du dessus du corps varie. La tête est d'une couleur noire depuis le milieu du front jusqu'à sa partie postérieure, et parée d'une tache de même couleur à la partie antérieure de chaque joue; mais la bande transversale flave qui existe entre cette tache et la partie postérieure est souvent plus ou moins restreinte; le pronotum est parfois de couleur noire, sauf une bande longitudinale médiane et les bords antérieurs et latéraux jaunes; d'autres fois la partie obscure est réduite de chaque côté de la ligne médiane à une bande longitudinale d'une largeur double de celle-ci, et à un trait couvrant la fossette voisine du calus et avancée jusqu'à la bande foncée précitée, en sorte qu'il reste de chaque côté, entre la fossette et cette bande, une tache triangulaire flave assez grande. La bordure flave des côtés de l'écusson se prolonge parfois jusqu'à l'extrémité; mais d'autres fois elle est interrompue et réduite à une bordure prolongée depuis les angles antérieurs jusqu'aux

deux cinquièmes et à une lunule postérieure. Les endo et mésocories sont entièrement de couleur noire : l'exocorie d'un flave pâle, avec une tache ponctiforme carnée vers l'extrémité de la suture radiale, sur la mésocorie. La bande noire de la région médiane du ventre manque souvent. La tranche abdominale est étroite, flave, sans taches; le premier arceau du ventre étroit, non ou à peine apparent, et seulement sur les côtés, tandis qu'il égale au moins le quart ou le tiers de la longueur du 2^e arceau, chez les *Strachia*; le ventre est flave, paré de chaque côté, près des stigmates, d'une bande longitudinale noire; rayé sur les côtés de chaque arceau d'une ligne oblique, dirigée d'avant en arrière vers le repli de la tranche, enclosant en devant un petit espace tuméfié.

αα Ecusson offrant ses sinuosités latérales après la moitié de ses côtés (S.-G. *Minodia*).

2. *Nitilia variegata*; KLUG.

Dessus du corps d'un noir luisant. Tête blanche ou pâle sur le côté interne des joues, la ligne médiane du front et le bord interne des yeux. Pronotum creusé d'un sillon transverse interrompu dans son milieu, et continué sur la partie antérieure des côtés en formant un demi-cercle : paré d'une ligne médiane blanche en forme de verre à pied et de diverses taches blanches. Ecusson orné d'un point au côté interne des stigmas, d'une bande transverse et d'une tache apicale, blanche ou rosâtre. Cories marquées de deux taches sur la mésocorie et sur l'exocorie, pâles. Tranche abdominale noire entrecoupée de blanc. Ventre en partie blanc ou d'un blanc flavescant, avec une tache noire en carré transverse, sur les côtés. Repli des cories dépassant à peine le bord du postpectus.

♂ ?

♀ Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi en courbe rentrante sur les côtés; divisé par une ligne transversale en deux moitiés : l'antérieure formée de deux pièces : la postérieure, de six : la médiane antérieure transverse, arquée en arrière : la médiane posté-

rière presque en carré élargi d'avant en arrière : les deux pièces de la moitié antérieure noires, bordées postérieurement de blanc : chacune des pièces de la moitié postérieure noire, avec une tache blanche.

ETAT NORMAL. *Tête* d'un noir luisant ; ornée d'un trait longitudinal d'un pâle orangé, sur la ligne médiane du front. *Joues* parées vers leur partie postéro-interne, c'est-à-dire près du front, d'une tache blanche, continuée jusqu'au bord antérieur, par leur rebord interne et arqué en dedans. *Yeux* noirs ou bruns, bordés de blanc à leur côté interne. *Pronotum* d'un noir luisant, paré d'un rebord antérieur aplati, blanc sur les côtés, noir sur le tiers médiane de sa largeur ; orné sur les côtés, d'une bordure blanche très-étroite en devant, subtriangulairement élargie jusqu'aux deux tiers de sa longueur, où elle s'arrête ; marqué sur la ligne médiane d'une bande presque en forme de verre à pied, c'est-à-dire en forme de coupe sur sa moitié antérieure, très-rétrécie ensuite et triangulairement élargie à la base : la coupe, munie de chaque côté d'un appendice linéaire naissant de chaque angle antéro-externe, prolongé sur les côtés d'une manière un peu divergente et recourbé extérieurement à son extrémité ; marqué d'une tache blanche triangulaire sur la fossette peu profonde, au devant du stigma : cette tache indiquant la séparation incomplète des deux taches postérieures qui parent le pronotum des autres espèces de ce genre, de chaque côté de la ligne médiane, et faisant comprendre que chez la *F. variegata* le pronotum peut offrir quelquefois ces taches plus sensiblement isolées. *Ecusson* noir, luisant ; paré d'une tache ponctiforme blanche de chaque côté des stigmas ; orné d'une bande transversale blanche ou en partie d'un blanc orangé, couvrant des deux septièmes aux deux tiers de sa largeur ; noté d'une tache blanche, à l'extrémité ; paré d'une ligne médiane d'un blanc orangé, prolongée depuis la base jusqu'à la bande transversale, puis presque jusqu'à la tache apicale. *Cories* d'un noir luisant ; parées de taches blanches ou en partie d'un blanc orangé : l'endocorie noire, bornée par la suture cubitale ordinairement relevée en forme de faible nervure blanche : la mésocorie noire, parée d'une tache et d'une bande obliquement transverse, blanchâtres, couleur de chair ou d'un blanc orangé : la tache subponctiforme ou

subarrondie, située vers les deux cinquièmes de sa longueur, près de la suture radiale : la bande, naissant sur la saillie transverse à l'extrémité de la suture radiale, et dirigée vers le milieu du bord postérieur : l'exocorie, noire, offrant son rebord externe blanc sur son sixième antérieur : ce rebord blanc lié à une tache blanche prolongée jusqu'au tiers de sa longueur ; notée d'une autre tache blanche, liée au côté externe antérieur de la bande obliquement transverse de la mésocorie. *Tranche abdominale* noire, ornée sur le quart ou le tiers postérieur de chaque segment, d'une tache ou bande transverse blanche, atteignant à peine le bord interne. *Dessous de la tête* varié de noir et de blanc. *Repli du pronotum* blanc, marqué d'un trait basilaire longitudinal noir. *Repli des cories* blanc avec la base noire. *Poitrine* noire, avec les cotyles ordinairement blancs, et le bord postérieur de chaque segment souvent blanc. *Ventre* en majeure partie d'un blanc flavescent avec les lignes articulaires des arceaux, noires ; offrant de chaque côté un carré transverse noir, limité extérieurement par un sillon longitudinal noir formé par des points enfoncés, et postérieurement, vers les trois cinquièmes de chaque arceau par une ligne enfoncée noire : 6^e arceau marqué d'une grosse tache médiane noire, presque carrée. *Pieds* noirs, avec la base des cuisses, leur tranche inférieure et une tache en demi-anneau sur leur côté antérieur, près de l'articulation fémoro-tibiale, blanches.

Variations.

Le dessus du corps doit varier nécessairement suivant le développement plus ou moins abondant de la matière colorante noire.

Peut-être, chez quelques individus, la tache postérieure blanche de la fossette du pronotum s'avance-t-elle quelquefois assez pour montrer ce segment paré de chaque côté de la ligne médiane de trois taches noires sur un fond blanc, et dont les deux postérieures sont unies à l'antérieure : l'interne de celles-là, plus grosse. L'écusson au lieu de paraître noir, marqué d'une ligne médiane blanche, entre la bande transverse et la tache apicale paraît noté de deux taches noires, sur un fond blanc, quand la ligne médiane acquiert plus de largeur. La mésocorie montre souvent les traces plus ou moins incomplètes, d'une

ligne très-étroite et peu saillante, blanche ou carnée, naissant vers l'angle antéro-externe de la mésocorie et dirigée vers son angle postéro-interne : cette ligne n'offrant ordinairement qu'à ses extrémités et parfois en outre dans son milieu, des traces de son existence. Le dessous de la tête blanc sur les pièces prébasilaires, offre des taches blanches plus ou moins nombreuses sur le reste de ces pièces et sur le repli des joues. La poitrine est parfois presque entièrement noire, avec les cotyles blanchâtres ; d'autres fois les cotyles sont plus visiblement blancs ainsi que le bord postérieur de chaque segment. Les taches latérales du ventre sont parfois noires seulement dans leur périphérie ou seulement sur leurs bords latéraux et postérieurs : d'autres fois elles sont presque entièrement noires ou avec une tache médiane pâle. Les cuisses n'ont parfois qu'une petite tache blanche, au lieu d'un demi-anneau, près de leur articulation fémoro-tibiale.

Long. 0^m,0056 à 0^m,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.). — Larg. 0^m,0023 à 0^m,0026 (1 l. à 1 l. 1/5) aux angles latéraux du pronotum, un peu plus large vers la moitié de l'abdomen.

Corps ovalaire ; très-peu convexe. *Tête* à peine rebordée ; colorée comme il a été dit, lisse sur les parties blanches et sur l'épistome, ponctuée sur les joues et un peu moins sur le front : les joues, arquées en dedans à leur côté interne, au devant de la partie antérieure de l'épistome, et laissant apercevoir entre elles la partie antérieure de celui-ci, obtriangulaire, noire, constituant l'épistome et postépistome avancés jusqu'aux deux tiers des joues. *Antennes* noires. *Pronotum* échancré en angle obtus derrière la tête, avec la partie postoculaire tronquée transversalement ; muni, sur la partie échancrée en arc, d'un rebord aplani, étroit sur les côtés ; creusé de chaque côté de la ligne médiane d'une ligne enfoncée limitant postérieurement les côtés du rebord antérieur, le côté interne du rebord latéral, et s'unissant au sillon transverse : celui-ci interrompu dans son milieu ; sans rebord sur les côtés après le sillon précité ; coloré et peint comme il a été dit ; lisse sur les parties blanches et sur la partie antérieure jusqu'au sillon transverse, grossièrement ponctué ensuite ; à calus et à fossette peu prononcés. *Ecusson*

situé vers les trois cinquièmes ou un peu plus des côtés; assez étroit et en ogive à l'extrémité; chargé d'une tuméfaction basilaire grossièrement ponctuée; lisse sur les points blancs basilaires, obsolètement ou finement ponctué sur le reste; coloré et peint comme il a été dit. *Cories* prolongées jusqu'à l'extrémité du 5^e arceau ventral; assez densément ponctuées; colorées et peintes comme il a été dit. *Membrane* d'un blanc hyalin ou roussâtre, avec les nervures obscures et une tache noirâtre à la base. *Dos de l'abdomen* en partie d'un blanc flavescent ou roussâtre. *Tranche abdominale* débordant parfois à peine les élytres, d'autres fois plus apparente. *Repli des cories* dépassant à peine le bord postérieur du postpectus. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches postérieures. *Des-sous du corps* et *pieds* colorés comme il a été dit. *Poitrine* en partie ponctuée. *Ventre* lisse, marqué de chaque côté, près du bord latéral, sur les deux tiers antérieurs des 2^e à 6^e arceaux, d'une dépression ou d'un sillon ponctué, noir, formant le côté externe du signe noir en carré transverse, indiqué dans l'état normal.

Cette espèce est exclusivement méridionale et paraît rare en France. Elle a été prise dans les environs de Montpellier par M. Signoret, qui a eu l'obligeance de nous la communiquer.

Obs. Elle se distingue de toutes les suivantes de ce genre par ses joues arquées du côté interne sur la moitié antérieure de leur côté intérieur; par la brièveté du repli des cories et par le dessin du dessus et du dessous du corps.

Genre *Strachia*, STRACHIE; Hahn.

Hahn, Wanz. t. I (1833). p. 480. pl. XXIX. fig. A.-D.

CARACTÈRES. *Epistome* enclos par les joues. *Tête* obtuse ou comme bilobée, en devant.

Les espèces de notre pays se répartissent de la manière suivante :

- α Mésocories parées chacune de deux taches rouges, jaunes ou blanches : la seconde, sur la saillie transverse.
- β Exocories de couleur rouge ou pâle à l'extrémité. Ecusson de couleur foncière claire, marqué de taches obscures.

- * Exocories parées chacune d'une tache punctiforme noire, vers la moitié ou un peu moins de leur longueur
- ♂ Ventre paré d'une tache noire à l'angle antérieur des 3^e à 6^e arceaux du repli de la tranche. Exocories rouges postérieurement. *Ornata*.
- ♂♂ Ventre n'offrant pas ordinairement une tache noire à l'angle antérieur des 3^e à 6^e arceaux du repli de la tranche.
- ♂ Exocorie d'un blanc flavescent, après la tache punctiforme noire. Dos de l'abdomen noir. *Picta*.
- ♂♂ Exocories rouges, après la tache punctiforme noire. Dos de l'abdomen au moins en partie rouge. *Decorata*.
- ×× Exocories entièrement rouges, c'est-à-dire non marquées d'une tache noire vers la moitié de leur longueur. Ventre ordinairement sans tache noire sur les arceaux du repli de la tranche. Dos de l'abdomen au moins en partie rouge. *Festiva*.
- ββ Exocories de couleur obscure à l'extrémité. Ecusson de couleur foncière obscure, paré de trois taches rouges. *Dominula*.
- αα Mésocories parées chacune d'une seule tache rouge, orangée ou blanche, sur la saillie transverse. *Oleracea*.
- ααα Mésocories sans taches. *Cyanea*.

1. *Strachia ornata*; LINNÉ.

Joues noires. Pronotum et écusson rouges ou flavescents, parés de taches d'un bleu noir ou verdâtre : trois, souvent unies, de chaque côté de la ligne médiane du pronotum : une grosse basilaire sur l'écusson et une oblongue vers les quatre cinquièmes de chacun de ses côtés. Endocorie d'un bleu noir ou verdâtre : méso et exocories rouges ou flavescentes : la mésocorie parée, le long de la suture cubitale, d'une large bordure couvrant sa base et liée postérieurement à une bande un peu obliquement transverse, et d'un point après l'extrémité de la suture radiale, d'un bleu noir ou verdâtre : l'exocorie marquée d'un point de même couleur, vers la moitié de sa longueur. Dos de l'abdomen et tubercule antennifère en partie rouge ou flave. Ventre rouge ou d'un blanc flave, paré souvent d'une bande médiane, et de chaque côté de celle-ci, de deux rangées de taches noires : les taches de la rangée latérale, placées sur les arceaux du repli de la tranche.

♂ Dernier arceau ventral en espèce de demi-cercle obtus, trois fois aussi large postérieurement que long sur son milieu; échancré en arc obtus, sur la moitié médiaire de son bord postérieur; relevé et creusé de deux fossettes au devant de cette échancreure; rouge, avec deux taches près du bord antérieur et une sur chaque fossette, noires. Dos de l'abdomen parfois tout rouge ou peu marqué de taches noires sur la partie médiane des derniers arceaux.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arqué en devant, élargi sur les côtés en courbe rentrante, une fois plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane; divisé, en deux moitiés presque égales, par une ligne transversale bifestonnée, en angle rentrant dirigé en devant sur la ligne médiane: la moitié antérieure formée de deux pièces arquées en arrière chacune à leur bord postérieur: la seconde moitié composée de six pièces: la médiane antérieure, transverse, arquée en arrière à son bord postérieur: la médiane postérieure en cône tronqué ne laissant après elle qu'un bord linéaire; rouge, parée d'une tache noire sur la plupart des pièces. Dos de l'abdomen généralement marqué de taches noires plus nombreuses et plus grandes sur la partie médiane de ses arceaux.

ÉTAT NORMAL. *Tête* noire, avec le rebord rouge. *Pronotum* rouge, paré, de chaque côté de la ligne médiane, de trois grosses taches noires, ou d'un bleu noir ou verdâtre, disposés en quinconce sur deux rangées: une, sur la première: deux sur la seconde. *Écusson* rouge, orné d'une tache obtriangulaire et de deux taches oblongues, d'un bleu noir ou verdâtre; la tache obtriangulaire, étendue jusqu'aux stigmas noirs, lesquels émettent souvent en arrière une petite languette prolongée jusqu'aux deux cinquièmes ou un peu plus de la longueur de l'écusson: chaque tache oblongue couvrant le bord latéral, sur le quatrième cinquième de sa longueur ou un peu plus: cette tache souvent liée par une bordure latérale noire à la languette des stigmas. *Endocorie* d'un bleu noir ou verdâtre. *Mésocorie* rouge, parée de deux grosses taches et d'une tache ponctiforme d'un bleu noir ou verdâtre: la tache antérieure couvrant toute la base de la mésocorie jusqu'au quart de sa longueur, graduellement rétrécie en formant une bordure à la suture cubitale, jus-

qu'à la seconde tache à laquelle elle s'unit : celle-ci, grosse, un peu obliquement transversale, parallèle à la saillie transverse qu'elle joint postérieurement, plus prolongée en arrière à son bord interne qu'à l'externe, couvrant le quart postérieur ou plus du bord interne de la mésocorie et le quatrième cinquième de son bord externe : la tache ponctiforme noire, située près de l'extrémité de la suture radiale, et parfois en partie sur l'exocorie : celle-ci, rouge, ornée d'une tache d'un bleu noir ou verdâtre, ovalaire un peu avant la moitié de sa longueur. *Tranche abdominale* ordinairement visible, entrecoupée de noir et de rouge. *Dos de l'abdomen* noir sur le 1^{er} arceau, rouge au moins sur les côtés des suivants. *Dessous de la tête* noir, ordinairement avec le tubercule antennifère et la tranche des pièces basilaires rouges. *Repli du pronotum* rouge. *Antépectus* noir, avec ses angles postéro-externes, rouges. *Médipectus* noir, avec les parties latérales, au moins en partie, rouges. *Postpectus* noir, avec le bord postérieur, rouge. *Ventre* rouge, avec la région longitudinale médiale des six premiers arceaux, parée d'une bande noire, ou formée de taches unies, dentée latéralement; orné de chaque côté, de deux rangées longitudinales de taches noires : celles de la rangée extérieure, située à l'angle antérieur des 2^e à 6^e arceaux du repli de la tranche : la première, ponctiforme : les autres presque carrées ou en triangle transverse : celles de l'autre rangée, arrondies, situées sur les stigmates des 2^e à 6^e arceaux. *Pieds* noirs.

Cimex ornatus. LINN. Syst. nat. 10^e édit. t. I. p. 446. 43. — Id. 12^e édit. t. I. p. 723. 56. — Id. Faun. suec. p. 251. 917. — SCOPOL., Entom. carn. p. 123. 361. — P. S. L. MULLER, C. LINN., Natursyst. t. V. p. 498. 56. — FABR., Syst. entom. p. 714. 86. — Id. Entom. syst. t. IV. p. 118. 50. — Id. Syst. Rhyngot. p. 172. 93. — FOURCR., Entom. paris. t. I. p. 217. 71. — GÆL., C. LINN., Syst. nat. t. I. p. 2136. 56. — DE VILLERS, C. LINN., Entom. t. I. p. 500. 64. — PETAGN., Inst. entom. p. 634. 26. — PANZ. Faun. Germ. 33. 21. — WOLFF., Icon. cim. p. 15. 15. pl. II. fig. 15. — FALLÉN, Monog. cimic. p. 49. 15. — Id. Hemipt. suec. p. 30. 15. — BURMEIST., Handb. t. II. p. 368. 12. Var. α . — RAMB., Faun. d. l'Andal. t. II. p. 118. 1.

La punaise rouge du chou. GEOFFR., Hist. t. I. p. 469. 69.

La punaise mignonne du chou. STOLL., Pun. p. 15. pl. II. fig. 11.

Pentatoma ornatus. TIGNY, Hist. nat. t. IV. p. 304. pl. fig. 2.

Pentatoma ornata. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 494. 35. — Id. Regn. anim. de Cuv. t. III (1817). p. 388. — Id. 2^e édit. t. IV. p. 194. — L. DUFOUR., Rech. p. 30. 6.

- Strachia ornata*. HAHN., Wanz. t. III. p. 12. pl. LXXVII. fig. 238. — DALLAS., Hemipt. p. 237. 1. — FIEBER, Eur. Hemipt. p. 342. 2.
Pentatoma ornatum. BLANCH., Hémipt. p. 148. 7.
Eurydema ornata. AMYOT et SERVILLE, Hémipt. p. 126. 1.
Eurydema ornatum. KOLEN., Melet. entom. t. IV. p. 25. 144. — FLOR., Rhynch. Livl. t. I. p. 144. 1.

Variations (par excès).

Obs. Quelquefois le rebord de la tête est noir au lieu d'être rouge (Var. α).

Les taches antérieures noires du pronotum, au lieu de laisser le rebord antérieur de ce segment entièrement rouge, s'avancent chacune sur lui (Var. β).

Les deux taches postérieures noires situées de chaque côté de la ligne médiane du pronotum, souvent séparées des antérieures par une ligne saillante et transverse rouge, envahissant cette ligne pour s'unir à l'antérieure, soit toutes les deux, soit l'une ou l'autre (Var. γ).

L'écusson offre souvent chaque tache noire latérale isolée; parfois chacune d'elles est unie par une bordure latérale noire à la languette de même couleur située aux angles latéraux antérieurs (Var. δ).

Le tubercule antennifère est parfois presque entièrement noir.

Les taches noires constituant la bande médiane noire du ventre, s'unissent en se dilatant à celles de la rangée voisine (Var. ϵ).

Variations (par défaut).

Quand la matière noire s'est un peu moins développée, chaque joue présente souvent, à sa partie postérieure, une ligne transverse saillante rouge, les taches du pronotum sont isolées ou à peu près (Var. ζ).

D'autres fois l'écusson dont la base est brièvement ou peu distinctement noire jusqu'aux stigmas, offre sa tache obtriangulaire noire isolée de ceux-ci. Les taches latérales, situées vers les quatre cinquièmes de sa longueur sont isolées, c'est-à-dire ne se lient pas par un rebord latéral noir aux stigmas. La poitrine est rouge, tachée de noir; la bande noire médiane du ventre est réduite à des gouttes ou à des taches presque ponctiformes, unies au bord antérieur des arceaux et non liées les

unes aux autres. La tache du 2^e arceau de la tranche fait souvent défaut. Les cuisses sont parfois rougeâtres à la base (Var. γ).

Cimex ornatus. FALLÉN, l. c. var. β . etc.

Strachia ornata. var. *pectoralis*. FIEBER, l. c.

Quand la matière noire a fait plus sensiblement défaut, les parties rouges du corps passent au rosat et celles du dessous du corps au jaune pâle. La base des cuisses est rougeâtre ou d'un rouge pâle. Le dos de l'abdomen est en partie de cette couleur (Var. θ).

Enfin, dans les parties les plus chaudes de l'Europe, en Espagne, en Sicile, cette espèce prend une coloration si différente qu'on serait tenté de la considérer comme une espèce particulière. La tête est noire, avec les rebords latéraux et la saillie transverse des joues et souvent une tache sur le front, jaunes ou flaves : le pronotum flave ou jaune, avec les taches noires isolées. La partie de l'écusson qui est rouge chez les espèces de nos pays a passé au flave ou au jaune, ou se montre parfois blanche depuis les stigmas jusqu'à la tache ponctiforme latérale noire. Les parties des cories et de la tranche abdominale, rouges dans l'état normal, sont flaves, jaunes ou d'un jaune orangé : dos de l'abdomen en majeure partie flave ou d'un rouge pâle, avec la base et l'extrémité, noires : repli des joues, du pronotum et des cories d'un blanc flavescent ou flave : celui des joues marqué en devant d'une tache ponctiforme noire. Poitrine d'un flave blanchâtre ou jaunâtre, parée sur les flancs de chacun de ses arceaux d'un anneau noir plus ou moins incomplet. Ventre flave ou jaune, soit sans taches sur la région longitudinale médiane, soit paré d'une tache noire sur quelques-uns des 2^e à 6^e arceaux, ou sur tous; orné, comme dans l'état normal, de deux rangées de taches noires; mais celle du 2^e arceau de la tranche fait ordinairement défaut. Cuisses, d'un blanc flavescent sur plus de leur moitié basilaire, ornées vers l'extrémité d'une ligne noire sur les côtés antérieurs et postérieurs : ces lignes unies souvent en demi-anneau, près du genou. Tibias noirs aux extrémités, souvent d'un blanc flavescent au milieu. Tarses noirs en dessus (Var. ϵ).

Strachia ornata. var. *dissimilis*. FIEBER, l. c.

Cette variété singulière rappelle les variations de couleurs que présente la *S. picta*, dont elle se rapproche beaucoup sous ce rapport.

Long. 0^m,0078 à 0^m,0100 (3 l. 1/2 à 4 l. 1/2). — Larg. 0^m,0045 à 0^m,0056 (2 l. à 2 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovale-oblong; très-peu convexe ou subplaniuscule. *Tête* noire, avec le rebord ordinairement rouge; ponctuée; ruguleuse. *Joues* plus ou moins sensiblement relevées en rebord transverse à leur partie postérieure. *Antennes* noires, avec la partie antérieure du tubercule antennifère, rouge. *Pronotum* rebordé en devant et sur les côtés; à cicatrices en partie imponduées; marqué de points assez gros sur le reste de sa surface; creusé d'un sillon transverse assez prononcé; précédé d'un pli transverse un peu ondulé, affaibli sur la ligne médiane; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* subsinué vers les trois cinquièmes de sa longueur; ponctué, ridé, subcaréné, sur la seconde moitié; coloré et peint comme il a été dit. *Cories* prolongées presque jusqu'à l'extrémité du 5^e arceau ventral; ponctuées; colorées et peintes comme il a été dit. *Saillie transverse de la mésocorie* dirigée vers l'angle postéro-interne de celle-ci. *Membrane* noire, brune ou d'un brun fuligineux, avec le bord postérieur d'un blanc hyalin. *Tranche abdominale* débordant les élytres; rouge, avec la moitié antérieure des segments noirs, *Dos de l'abdomen* noir sur le 1^{er} arceau, rouge au moins sur les côtés des divers arceaux suivants. *Repli du pronotum* et celui des *cories* rouges; celui-ci prolongé au moins jusqu'à la moitié du 3^e arceau ventral. *Bec* noir, prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires. *Dessus du corps* ponctué, moins grossièrement sur le ventre que sur la poitrine; coloré et peint comme il a été dit. *Pieds* ordinairement noirs; parfois rouges ou blancs à la base des cuisses et sur le milieu des tibias, articulation fémoro-tibiale blanchâtre, chez les variétés par défaut.

Cette espèce est commune dans toute la France sur divers crucifères, principalement sur les choux. Elle dépose ses œufs sur les feuilles. Ils s'y trouvent disposés par bandes serrées. Leur forme est oblongue; ils ont une couleur grise, sur laquelle se montrent des points bruns, et une bande de même couleur à l'extrémité. La larve en sort, en soulevant la partie supérieure qui se détache comme une calotte, ou comme une

sorte de couvercle, fixé par une espèce de charnière au corps principal de la coque.

Obs. Elle a été confondue par divers auteurs avec quelques autres espèces surtout avec la *decorata*. Mais elle constitue bien une espèce distincte. Elle s'éloigne des *S. picta*, *decorata*, *festiva* et *dominula*, par la conformation du dernier arceau du ventre chez la ♀. Chez l'*ornata*, chacune des pièces de la moitié antérieure de cet arceau est arquée en arrière, en sorte que leur bord postérieur forme sur la ligne médiane un angle rentrant : chez les autres espèces précitées, chacune de ces pièces est comme bifestonnée à son bord postérieur, en offrant le feston externe plus prononcé et plus prolongé en arrière que l'interne.

La *S. ornata* se distingue d'ailleurs de la *picta* par ses joues noires, bordées de rouge ou de blanc ; par le dos de son abdomen en partie rouge ; par les taches noires du pronotum ordinairement liées ; par son ventre paré d'une tache noire sur les arceaux du repli de la tranche ; de la *decorata* par les mêmes caractères précités ; par la seconde tache noire de la mésocorie constituant une bande oblique, au lieu d'être transversalement droite ; de la *festiva* par son exocorie marquée d'une tache ponctiforme noire ; de la *dominula* par son exocorie rouge à l'extrémité, etc.

2. *Strachia picta* ; HERRICH-SCHAEFFER.

Joues rouges ou blanches, marquées d'une tache noire. Pronotum et écusson rouges, ou variés de blanc ou d'orangé et parés de taches noires ou d'un bleu foncé ou verdâtre : trois, ordinairement isolées, de chaque côté de la ligne médiane du pronotum : une grosse basilaire, et deux ponctiformes vers les quatre cinquièmes de l'écusson. Endocorie brune ou verdâtre : mésocorie ordinairement rouge, parée d'une bande d'excubite couvrant la base, d'une bande transversale postérieurement liée à la saillie et d'un point, vers l'extrémité de la suture radiale, d'un bleu foncé ou verdâtre. Endocorie marquée d'un point de même couleur vers la moitié de sa longueur ; ordinairement rouge avant, blanchâtre après le point bleu. Dos de l'abdomen noir. Ventre rouge ou blanc, paré d'une rangée de taches noires sur les stigmates, sans taches sur le repli de la tranche.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle élargi; échancré postérieurement sur la moitié médiale de sa largeur; bilobé dans cette échancrure et sur chaque partie postéro-latérale.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant, élargi sur les côtés en courbe rentrante; divisé par une ligne transversale bissinuée, en deux moitiés inégales; l'antérieure, formée de deux pièces sinuées chacune dans le milieu de leurs deux tiers internes et raccourcies à leur côté externe: la postérieure, formée de six pièces: la médiane antérieure moins petite, obtriangulaire: la postérieure, carrée.

ETAT NORMAL. *Tête* noire sur sa partie postérieure, sur le front et sur l'épistome: le front souvent paré d'une tache médiane rouge ou rose. *Joues* rouges, marquées chacune d'une tache noire antérieure ne couvrant pas ses rebords. *Pronotum* rouge, paré de chaque côté de la ligne médiane de trois taches noires, d'un noir bleu ou d'un bleu foncé ou verdâtre, disposées sur deux rangées: une, avant le pli transversal: deux, après celui-ci: ces taches, ordinairement isolées les unes des autres: les postérieures, rarement un peu unies: celles de devant n'envahissant pas le bord antérieur. *Ecusson* rouge: paré d'une grosse tache basilaire et de deux taches punctiformes, d'un bleu foncé ou verdâtre: la tache basilaire, tantôt presque en demi-cercle, tantôt en triangle à côtés curvilignes ou rarement droite, couvrant les cinq septièmes médiales de la base, linéairement unie, à la base, aux stigmas: les taches punctiformes, situées chacune vers les quatre cinquièmes des côtés. *Endocorie* d'un bleu foncé ou verdâtre. *Mésocorie* rouge, parée d'une sorte de bande couvrant le quart antérieur de sa base et constituant en se rétrécissant ensuite une bordure à la suture cubitale, s'unissant ensuite postérieurement à une bande transversale de même couleur, étendue depuis la suture radiale jusqu'à l'angle postéro-interne de la mésocorie: celle-ci, ornée en outre d'une tache punctiforme d'un bleu foncé ou verdâtre située entre l'extrémité de la suture radiale et le bord postérieur de la corie. *Exocorie* marquée, un peu avant la moitié de sa longueur, d'une tache punctiforme d'un bleu foncé ou verdâtre; rouge avant cette tache, d'un blanc sale après elle. *Tranche abdominale* rouge, avec une tache ou bande presque transversale, vers la partie

antérieure des arceaux. *Dessous de la tête* rouge ou flave, paré d'une tache noire à la partie antérieure du repli des joues. *Poitrine* rousse sur le repli du pronotum, rose ou d'un flave orangé sur les flancs, parée sur chacun de ceux-ci d'un anneau noir plus ou moins incomplet : bord postérieur des arceaux et cotyles, blancs. *Repli des cories* rouge. *Ventre* rouge, paré de chaque côté, d'une rangée de taches noires sur les stigmates. *Cuisses* d'un blanc flavescent, parées, près du genou, d'une ligne noire sur leurs côtés antérieurs et postérieurs : ces lignes constituant souvent un demi-anneau. *Tibias* d'un blanc flavescent sur leur région médiane, noirs aux extrémités. *Tarses* noirs, en dessus.

Variations.

La couleur foncière du dessus du corps est parfois rouge (HERRICH-SCHAEFFER, Faun. Germ. 116. 12). Souvent elle est en partie blanche ou d'un blanc flavescent ou orangé (HERRICH-SCHAEFFER, 116. 13).

Le front, souvent noir, offre chez d'autres individus une tache blanche ou rose en losange (Var. α).

Les taches noires du pronotum sont ordinairement isolées; quelquefois les deux postérieures sont unies (Var. β).

L'écusson est généralement marqué d'une tache ponctiforme noire, vers les quatre cinquièmes de chacun de ses bords latéraux; d'autres fois cette tache se rapetisse ou disparaît (Var. γ).

L'exocorie, parée d'une tache noire ponctiforme, vers le milieu de sa longueur, offre rarement cette tache prolongée jusqu'à la tache ponctiforme de la mésocorie (Var. δ).

La poitrine au lieu d'être d'un rouge pâle est souvent en majeure partie blanche ou d'un blanc flavescent (Var. ϵ).

Le ventre souvent rouge, passe au flave ou au blanc soit sur sa région médiane, soit sur toute sa surface; il est souvent sans tache sur sa région médiane; mais d'autres fois il offre les faibles traces d'une petite tache sur les 2^e à 6^e arceaux ou seulement sur quelques-uns (Var. ζ).

Ordinairement les côtés du ventre sont sans taches; mais parfois ceux des 3^e à 6^e arceaux sont marqués d'une petite tache nébuleuse ou

noirâtre vers leur angle antéro-externe du repli de la tranche (Var. η).

La couleur foncière des cuisses et de l'anneau des tibias, varie du blanc sale au rose pâle (Var. θ).

Pentatoma pictum. HERRICH-SCHAEFFER, Faun. Germ. 116. 12 et 13.

Strachia picta. HAHN, Wanz. t. III, p. 14. pl. LXXVII. fig. 240. — FIEBER, Eur. Hemipt. p. 343. 5.

Long. 0^m,0078 à 0^m,0100 (3 l. 1/2 à 4 l. 1/2). — Larg. 0^m,0045 à 0^m,0052 (2 l. à 2 l. 1/3) aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovalaire ou ovale-oblong ; très peu-convexe. *Tête* ponctuée, ruguleuse ; colorée et peinte comme il a été dit. *Epistome* en triangle avancé jusqu'aux deux tiers des joues. *Antennes* noires, avec la partie antérieure du tubercule antennifère blanc ou brièvement noir à l'extrémité. *Pronotum* rebordé en devant et sur les côtés ; imponctué ou à peu près sur le disque des cicatrices qui constituent les deux taches noires antérieures, paraissant assez grossièrement ponctué sur les autres taches, marqué sur le reste de sa surface de points plus petits et médiocrement rapprochés ; à peine ou faiblement creusé d'un sillon transverse, précédé d'un pli transverse ; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* obtriangulaire, subsinué vers les trois cinquièmes de sa longueur ; rugulosule sur ses quatre cinquièmes antérieurs, presque imponctué vers l'extrémité ; coloré et peint comme il a été dit. *Cories* prolongées jusqu'à la moitié du cinquième arceau ventral ; ponctuées ; colorées et peintes comme il a été dit. *Membrane* d'un brun ou noir bronzé, avec le bord blanc. *Tranche abdominale* débordant un peu ou faiblement les élytres ; rouge, flave ou d'un blanc flave, avec les 3^e à 5^e arceaux entrecoupés de noir et brièvement bordés de noir au côté interne. *Dos de l'abdomen* noir. *Bec* noir, prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires. *Repli du pronotum* et celui des *Cories* ordinairement blancs : le second prolongé jusqu'à la moitié du 2^e arceau ventral. *Dessous du corps* ponctué sur les parties pectorales, avec le disque de chaque flanc en partie lisse ; finement ponctué sur le ventre, avec la région médiane presque lisse ; coloré et peint comme il a été dit. *Pieds* colorés et peints comme il a été dit.

Cette espèce habite principalement les parties méridionales ou tem-

pérées, elle n'est pas rare dans les environs de Lyon, sur diverses espèces de crucifères.

Obs La *S. picta* offre de nombreuses variations de couleur. Les individus à robe rouge se rapprochent de la *decorata* par leur exocorie d'un blanc sale, après la tache punctiforme d'un blanc noir ou verdâtre ; mais ils s'en éloignent par leurs joues à couleur foncière pâle ; par leur ventre sans bande médiane noire ; par l'anneau blanc de leurs tibias.

Ceux dont le dessus du corps est en partie d'une couleur foncière d'un blanc flavescent, ont de l'analogie avec la variété *dissimilis* de *lornata* ; mais ils se distinguent de celle-ci par les joues à fond pâle ; par le dos noir de l'abdomen, et par les caractères tirés du dernier arceau ventral de la ♀.

Son exocorie marquée d'une tache noire empêche de la confondre avec la *festiva*. Cette même partie rouge ou blanche à son angle postéro-externe, l'éloigne des autres.

3. *Strachia decorata* ; HERRICH-SCHAEFFER.

Joues noires, bordées de rouge. Pronotum et écusson rouges : le premier ordinairement orné de trois taches noires, de chaque côté de la ligne médiane : le second marqué d'une grosse tache basilaire et d'un point, vers les deux tiers de chacun de ses côtés, d'un bleu noir. Endocorie noire ou d'un bleu noir : mésocorie et exocorie rouges : la mésocorie, avec une bordure cubitale, couvrant sa base et postérieurement liée à une bande transversale, noires ou d'un bleu noir ; ornée d'un point de même couleur après l'extrémité de la suture radiale. Exocorie parée d'une tache punctiforme noir ou d'un bleu noir, un peu avant la moitié de sa longueur, rouge avant cette tache d'un blanc pâle après. Dos de l'abdomen noir. Ventre rouge, paré d'une bande médiane et d'une rangée de taches sur les stigmates, noires. Cotyles blancs, pieds noirs, avec l'articulation fémoro-tibiale blanche.

ETAT NORMAL. Tête noire, avec le rebord rouge. Pronotum rouge, paré, de chaque côté de la ligne médiane, de trois grosses taches noires, ou d'un bleu noirâtre, libres, disposées en quinconce sur deux rangées :

une avant le pli transversal : deux, après. *Ecusson* rouge, orné d'une tache basilaire, presque en demi-cercle, et d'une tache punctiforme, vers les deux tiers ou plus de chacun de ses bords latéraux, noires ou d'un bleu noirâtre : la tache en demi-cercle, ordinairement non liée aux stigmas, si ce n'est par une ligne basilaire. *Endocorie* noire ou d'un bleu noirâtre. *Mésocorie* rouge, parée de deux grosses taches, unies, et d'une punctiforme, noire ou d'un bleu noirâtre : la tache antérieure en forme de bande couvrant toute la base de la mésocorie jusqu'au quart de sa longueur, graduellement rétrécie, en formant une bordure à la suture cubitale, liée à la seconde à partir des quatre septièmes du bord interne de la mésocorie : la seconde transversalement étendue depuis la suture radiale jusqu'à l'angle postéro-interne de la mésocorie : la tache punctiforme, située entre l'extrémité de cette suture et le bord postérieur de la corie. *Exocorie* ornée d'une tache punctiforme noire, vers les trois septièmes ou le milieu de sa longueur ; rouge avant cette tache, d'un blanc sale ou rose après cette dernière. *Tranche abdominale* rouge, marquée d'une bande transverse ou d'une tache punctiforme noire, à la partie antérieure des 3^e à 5^e ou 6^e segments, et ordinairement d'une bordure noire très-étroite au côté interne de ceux-ci. *Tubercule antennifère* noir. *Dos de l'abdomen* noir. *Dessous de la tête* noir avec le bord du repli des joues au moins en partie rouge. *Pièces prébasilaires* rouges ou blanches sur leur tranche. *Poitrine* noire, avec le bord latéral des deux premiers segments, les postépisternums et le bord postérieur des 1^{er} et 3^e segments en partie blancs ou rouges. *Cotyles* blancs. *Ventre* rouge, paré jusqu'à la moitié du 5^e arceau, d'une bande noire graduellement rétrécie ; orné en outre d'une tache noire sur les stigmates. *Pieds* noirs.

Pentatoma decoratum. HERRICH-SCHAEFFER. Faun. Germ. 116 14 (1834).

Strachia pustulata. FIEBER, in. WEITENW. Beitr. z. Nat. und. Heilk. (1836).
p. 332. pl. II. fig. 31. a, 6. — Id. Eur. Hemipt. p. 343. 4.

Variations.

Quand la matière noire a été plus abondante, les arceaux du ventre se trouvent parfois marqués d'une tache noirâtre, vers l'angle antéro-externe du repli de la tranche, comme chez l'*ornata* (Var. β).

Le rebord de la tête est quelquefois noir (Var. γ).

Quand au contraire la matière noire a été moins abondante, le pronotum est réduit, de chaque côté de la ligne médiane à deux taches noires : l'antérieure et la postérieure interne (Var. η) ou même à une seule : l'antérieure (Var. ϵ).

Pentatoma decoratum. HERRICH-SCHAEFFER. Faun. Germ. 116. 14.

L'écusson manque souvent de la tache noire située vers les quatre cinquièmes de ses bords latéraux (Var. ζ).

La tache postérieure ou transverse de la mésocorie est parfois divisée en deux, ou réduite à une tache punctiforme près de son angle postéro-interne, ou même les deux grosses taches de la mésocorie ou la tache punctiforme de cette partie font défaut (η).

Long. 0^m,0078 à 0^m,0090 (3 l. 1/2 à 4 l.). — Larg. 0^m,0036 à 0^m,0045 (1 l. 2/3 à 2 l.).

Corps ovale-oblong; très-peu convexe. *Tête* noire, avec rebord ordinairement rouge; ponctuée; ruguleuse. *Antennes* noires, avec la partie antérieure du tubercule antennifère de même couleur. *Pronotum* rebordé en devant et sur les côtés; coloré et peint comme il a été dit; assez grossièrement ponctué sur les taches noires postérieures, lisse sur les cicatrices et sur la partie antérieure de la ligne médiane, assez finement et un peu superficiellement ponctué près de la base; marqué d'un sillon transverse; chargé au devant de celui-ci d'un pli transverse imponctué. *Ecusson* subsinué vers les trois cinquièmes de ses côtés; ridé et ponctué à la base, superficiellement ponctué à l'extrémité; coloré et peint comme il a été dit. *Cories* ponctuées; colorées et peintes comme il a été dit. *Membrane* noire ou d'un noir brun, bordée de blanc. *Tranche abdominale* débordant un peu les élytres. *Dos de l'abdomen* noir. *Bec* noir, prolongé jusqu'à la moitié du métasternum. *Dessous de la tête* noir, avec la tranche des lames prébasilaires, rouge ou pâle. *Repli du pronotum* rouge. *Repli des cories* rouge; prolongé jusqu'à l'extrémité du 2^e arceau ventral. *Dessous du corps* coloré et peint comme il a été dit. *Cotyles* blancs. *Pieds* noirs, avec l'articulation fémoro-tibiale blanche ou blanchâtre.

Cette espèce paraît habiter la plupart de nos provinces, elle n'est pas très-rare dans les environs de Lyon, ni dans le midi de la France.

Obs. Son pronotum et ses cories offrent parfois des variations qui dénaturent le dessin primitif au point de le rendre peu reconnaissable; mais les caractères que nous avons indiqués suffisent pour permettre de la distinguer des espèces voisines.

Obs. La *S. decorata* a vraisemblablement été confondue par divers auteurs avec la *S. ornata*. Elle se distingue de celle-ci par une taille généralement moins avantageuse; par la seconde tache des mésocories en ligne plus transverse ou moins oblique; par la seconde moitié de ses exocories blanchâtres; par le dos de son abdomen noir; par son ventre manquant des taches noires sur les arceaux de la tranche.

Elle s'éloigne de la *picta* par ses joues noires; par son ventre paré d'une bande longitudinale médiane noire; de la *festiva*, par ses exocories marquées d'une tache ponctiforme noire ou d'un bleu noir ou verdâtre, vers la moitié de la longueur; par la seconde moitié des mêmes pièces d'un blanc sale; par le dos de son abdomen noir; des *dominula* et suivantes, par ses exocories pâles à l'extrémité, etc.

4. *Strachia festiva*; LINNÉ.

Joues d'un noir bleuâtre. Pronotum et écusson rouges, parés de taches d'un noir bleu : trois, de chaque côté de la ligne médiane du pronotum, ordinairement isolées : une grosse basilaire sur l'écusson, et une ponctiforme, vers les quatre cinquièmes de chacun des côtés de ce dernier. Endocories d'un noir bleu : méso et exocories, rouges : l'exocorie sans taches : la mésocorie parée, jusqu'à la saillie obliquement transverse, de deux grosses taches noires à son côté interne, et d'un point, après l'extrémité de la suture radiale, d'un noir bleu. Dos de l'abdomen en grande partie rouge, Tubercule antennifer et ventre rouges : celui-ci paré de trois rangées de grosses taches noires : les latérales, liées aux stigmates. Pieds noirs.

♂ Dernier arceau ventral noir; en demi-cercle au moins une fois plus large que long; échancré ou raccourci sur les deux tiers médiaux de son bord postérieur, relevé sur les côtés, entaillé à chaque

quart externe de ce bord, et assez faiblement échancré en arc à la partie médiane, située entre ses entailles.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant, élargi sur les côtés un peu en courbe rentrante; une fois plus large à son bord postérieur que long sur son milieu; divisé par une ligne transversale, en deux moitiés un peu inégales: la moitié antérieure, formée de deux pièces, raccourcies presque à angle droit vers chaque quart externe de leur bord postérieur, avec la partie médiane plus courte, en ligne transverse droite: la moitié postérieure composée de six pièces; la médiane antérieure transverse, en demi-hexagone dirigé en arrière: la médiane postérieure un peu élargie d'avant en arrière, un peu plus large que longue, ne laissant après elle qu'un rebord linéaire; rouge, paré ordinairement de cinq taches noires: une sur chacune des pièces de la moitié antérieure: une sur la médiane postérieure et sur chacune des latérales antérieures de la moitié postérieure.

ETAT NORMAL. *Tête* noire, avec une partie au moins du rebord rouge. *Pronotum* rouge, paré, de chaque côté de la ligne médiane, de trois taches d'un bleu noir, ou verdâtre, isolées: une, au devant du repli transversal: deux, après celui-ci: l'antérieure, ne s'avancant pas sur le rebord: l'interne des postérieures la plus grosse. *Ecusson* rouge, orné sur les quatre cinquièmes médianes de sa base d'une tache d'un bleu noir ou verdâtre presque en demi-cercle dirigé en arrière; marqué, sur les stigmas d'une très-petite tache noire liée à la précédente par une ligne basilaire; noté, sur les quatrième cinquièmes de chacun de ses bords latéraux, d'une tache oblongue d'un bleu noir ou verdâtre. *Endocorie* de cette dernière couleur. *Mésocorie* rouge, parée d'une bordure cubitale, liée à une bande transversale et d'une tache ponctiforme, d'un bleu noir ou verdâtre: la bordure, couvrant au moins le cinquième externe de la mésocorie, graduellement rétrécie jusqu'à la bande transversale: celle-ci, aboutissant à l'angle postéro-interne de la mésocorie, postérieurement limitée par la saillie transverse: la tache ponctiforme, située vers la moitié du côté externe de ce triangle, dans la direction de la suture radiale. *Exocorie* rouge, sans tache. *Tranche abdominale* débordant peu les élytres, par-

fois peu visible; rouge, avec la partie antérieure des segments parfois parée d'un point noir. *Dessous de l'abdomen* noir sur le premier ou les deux premiers arceaux, rouge ou en majeure partie rouge sur les autres. *Dessous de la tête* noir, avec le *tubercule antennifère* et ordinairement la tranche des pièces prébasilaires, rouges. *Repli du pronotum* rouge; chacun des flancs de la poitrine rouge, avec la région médiane, noires. *Sillon rostral* noir. *Repli des cories* rouge. *Ventre* rouge, paré, sur les premiers arceaux, de trois rangées de grosses taches en ovale transverse, noires: celles de la rangée médiane souvent unies: celles de chacune des rangées sublérales attendant par leur côté externe à chaque stigmat. *Pieds* noirs.

Obs. Cette espèce nous a offert peu de variations. Le rebord de la tête est tantôt rouge, tantôt partiellement ou totalement noir (var. *a*). Les taches du pronotum paraissent être toujours isolées, et l'antérieure n'envahit pas le rebord antérieur. La tranche abdominale, ordinairement marquée d'un point noir, ou un peu entrecoupée de noir, est parfois entièrement rouge (var. *β*). Les taches de la rangée médiane du ventre sont souvent isolées les unes des autres, quoique moins sensiblement que les latérales, d'autres fois elles se touchent (var. *γ*). Enfin, quelquefois la tranche offre une tache noirâtre sur quelques-uns des arceaux.

Cimex dominulus. SCOPOL., Entom. carn. p. 124. 362 ?

Cimex festivus. LINN., Syst. nat. 12^e édit. t. I. p. 723. 57. — P. S. L. MULLER, C. LINN., Natus. t. V. p. 491. 57. — FABR., Syst. entom. p. 714. 87. — Id. Entom. syst. t. IV. p. 118. 151. — Id. Syst. Rhyng. p. 173. 95. — SCHRANK., Enum. p. 278 537. — Id. Faun. boic. t. II. p. 75. 1110. — GMEL. C. LINN., Syst. nat. t. I. p. 2156. 57. — DE VILLERS, C. LINN., Entom. t. I. p. 500. 65. — ROSSI, Faun. etr. t. I. p. 255. 1309. — Id. édit. illig. t. II. p. 337. 1309. — PANZ., Faun. germ. 6. 19. — WOLFF, Icon. cimic. p. 61. 58. pl. VI. fig. LXI.

Pentatoma festiva. LATR. Hist. nat. t. XII. p. 194. 36.

Pentatoma fimbriolata. GERMAR, Faun. ins. Eur. 17. 9.

Strachia festiva. HANN, Wanz. t. I. p. 181. pl. XXIX. fig. 93. — FIEBER, Europ. Hemipt. p. 342. 1.

Cimex ornatus. BURMEIST., Handb. t. II. 368. var. *b*.

Pentatoma ornatum. BLANCH. Hemipt. p. 149. 7. var. *festivum*.

Eurydema festivum KOLENAT., Melet. entom. t. IV. p. 26. 146.

Long. 0^m,0061 à 0^m,0078 (2 l. 3/4 à 3 l. 1/2). — Larg. 0^m,0030 à 0^m,0036 (1 l. 2/5 à 1 l. 2/3).

Corps ovalaire ; peu convexe. *Tête* noire, avec une partie antérieure au moins du rebord rouge ; ponctuée ; ruguleuse. *Epistome* en triangle allongé, avancé jusqu'aux trois cinquièmes des joues. *Sutures génales* approfondies en devant. *Antennes* noires, avec la partie antérieure du tubercule antennifère rouge. *Pronotum* rouge ; marqué de trois taches noires isolées, de chaque côté de la ligne médiane ; imponctuées sur la partie antérieure de cette ligne et sur le disque des cicatrices, qui constituent la tache antérieure ; marqué sur le reste de points assez gros ; rebordé en devant et sur les côtés ; creusé d'un sillon transverse assez prononcé ; ordinairement relevé en une sorte de pli transverse au devant de ce sillon. *Ecusson* obtriangulaire, sinué vers les quatre septièmes de ses côtés, un peu déclive et rétréci en angle aigu à son extrémité ; à peine subcaréné depuis sa moitié jusqu'à la partie déclive ; ponctué, ridé ; coloré et peint comme il a été dit. *Cories* prolongées à peu près jusqu'à l'extrémité du 5^e arceau ventral ; ponctuées ; colorées et peintes comme il a été dit. *Membrane* noire, brièvement bordée de blanc livide. *Tranche abdominale* débordant un peu ou faiblement les élytres ; rouge, ordinairement avec la partie antérieure des segments, noire, ou marquée d'un point noir. *Dos de l'abdomen* rouge, avec la base et le milieu du dernier segment, noir. *Repli du pronotum et des élytres* rouges. *Dessous du corps* luisant, ponctué sur la poitrine et sur les côtés du ventre, presque impointillé sur la région médiane de celui-ci. *Cotyles* rouges ou d'un rouge pâle. *Pieds* noirs.

Obs. Elle se distingue aisément de toutes les autres espèces par son exocorie entièrement rouge, sans tache. Elle s'éloigne d'ailleurs de la *S. ornata*, par son ventre non paré d'une rangée de taches noires, à l'angle antéro-externe des arceaux de sa tranche ; des *decorata* et *picta*, par son tubercule antennifère rouge au moins en devant ; par le dos de l'abdomen en majeure partie rouge ; et de la dernière par ses joues et ses tibias, noirs. Ses exocories rouges à leur angle postérieur, ne permettent pas de la confondre avec les espèces suivantes.

L'Euridema lhesgicum. KOLENATI (Meletem. entom. t. IV. p. 28. 147. pl. XV. fig. XXXI), qui paraît se rapporter à la *festiva*, a les taches noires du pronotum unies ; la base des cuisses et le milieu des tibias, obsolètement blanchâtres.

Cette variété se trouve dans le Caucase.

5. *Strachia dominula* ; HARRER.

Tête d'un vert foncé. Pronotum rouge, paré de chaque côté de la ligne médiane de trois taches d'un vert foncé, dont les deux postérieures unies à l'antérieure ; ou d'un vert foncé avec la ligne médiane et les bords, rouges. Ecusson et cories d'un vert foncé : l'écusson paré de trois taches rouges, une, vers la moitié de chacun de ses côtés, parfois avancée vers la base : une, apicale ou subapicale : les cories rouges à la base de l'exocorie et parées de deux taches de même couleur sur la mésocorie : une, vers la moitié du bord interne : l'autre, sur la saillie obliquement transverse. Majeure partie de la poitrine et du ventre et pieds, d'un vert noir.

♂ Dernier arceau ventral obtusément en demi-cercle, élargi sur les côtés en courbe rentrante ; une fois plus large postérieurement que long sur la ligne médiane ; comme divisé en deux moitiés par un relief transversal affaibli ou interrompu dans son milieu : la moitié antérieure creusée de deux fossettes : la postérieure offrant à chacun de ses angles postérieurs un relief en demi-cercle, échancrée en arc entre ces reliefs, avec la partie médiane échancrée elle-même dans son milieu ; noir ou bleu, avec les reliefs rouges.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en avant, élargi en courbe rentrante sur les côtés ; une fois et demie plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane ; divisé en deux moitiés inégales, par une ligne transversale obtusément arquée en avant sur les deux tiers médiaires de sa largeur et recourbée en avant à ses extrémités : la moitié antérieure, plus grande, de deux pièces : la postérieure de six ; noir, bleu ou vert, avec le bord postérieur des deux pièces de la moitié antérieure et celui des pièces latérales et médiaires antérieures de la moitié postérieure, rouges ou jaunes.

ETAT NORMAL. *Dessus du corps varié de rouge, sur une couleur foncière, noire, d'un noir vert, d'un vert foncé ou d'une teinte moins sombre, ou d'un noir bleu ou bleu foncé : le rouge variant du rouge*

carmin au rouge orangé. *Tête* de couleur foncière, étroitement bordée de rouge. *Pronotum* rouge, paré, de chaque côté de la ligne médiane, de trois taches de couleur foncière : une, antérieure, sur la cicatrice : deux, après le sillon transverse, généralement unies à la précédente ; offrant ordinairement le rebord antérieur rouge, de couleur foncière derrière les yeux. *Ecusson* de couleur foncière, avec l'extrémité et une tache sur les côtés, rouges : celle-ci, située vers la moitié des bords latéraux, le plus souvent courte. *Stigmas* petits, noirs, obtriangulaires. *Covies* de couleur foncière : l'endocorie, sans tache : la mésocorie marquée de deux taches rouges : l'antérieure, vers la moitié de la longueur, attenante à la suture radiale, subtriangulaire : la postérieure, sur la saillie obliquement transverse, naissant vers l'extrémité de la suture radiale et prolongée jusqu'au milieu du bord postérieur : l'exocorie rouge, sur les deux cinquièmes antérieurs, de couleur foncière sur le reste, avec le rebord seul rouge. *Dos de l'abdomen* en partie rouge. *Membrane* noire, brièvement bordée de blanc cendré. *Tranche abdominale* à bord externe rouge, souvent avec le bord interne et une tache sur les intersections, foncée ; ou rouge avec la moitié antérieure des arceaux, foncée. *Tubercule antennifère* rouge au côté externe, foncé à l'interne. *Dessous de la tête* de couleur foncée. *Poitrine* en majeure partie d'un vert foncé ou d'une teinte rapprochée, ordinairement avec le bord postérieur des segments en partie rouges. *Ventre* rouge ou orangé, paré, sur les six premiers arceaux, de trois rangées de taches d'un vert de nuances variables ou d'un bleu foncé : l'une, sur la ligne médiane : chacune des autres, couvrant les stigmates et étendue au côté interne de ceux-ci : les taches, en ovale transverse ; orné ordinairement d'une petite tache près du bord antéro-externe des six premiers arceaux de la tranche. *Pieds* de couleur foncière.

Strachia dominula. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 343.

Variations.

La tête a parfois son rebord de couleur foncière (Var. α).

Rarement la moitié externe des joues est rouge (Var. β).

Le pronotum offre souvent plus grosses les taches noires ou bleuâtres :

Les deux postérieures sont le plus souvent unies chacune à l'antérieure, et l'espace qui les sépare est plus ou moins restreint (Var. γ).

Pentatoma herbaceum. HERRICH-SCHAEFF., Faun. Germ. 115. 12.

Quelquefois l'espace rouge servant à séparer chacune des taches postérieures est interrompu dans son milieu par la couleur foncière.

Eurydema armeniacum KOENIG., Meletem. Entom. t. IV. pl. XV. fig. 32.

Strachia cognata. FIEBER, Wien. entom. Monatsch. 1861. p. 231.

Chez quelques individus, l'espace rouge qui sépare l'une de l'autre, chacune des taches postérieures, ne laisse qu'une sorte d'échancrure postérieure rouge, pour traces de son existence (Var. δ).

D'autres fois les trois taches situées de chaque côté de la ligne médiane du pronotum sont unies en une seule, et ce segment est alors de couleur foncière, paré d'une ligne médiane et d'une bordure périphérique, rouges (Var. ϵ).

Cimex dominulus. HARRER, Beschreib. d. Schaeff. Ins. n° 468.

Pentatoma dominulus. HERRICH-SCHAEFF., Faun. Germ. 112. 16.

Eurydema dominula FIEBER, in. WEITENWEB., Beitr. t. II. fig. 33. 4.

Eurydema Heeri (Meyer-Dür).

Strachia rotundicollis. A. DOHRN., Stett. Entom. Zeit. 1860. p. 108. 8. pl. III. fig. 4.

L'écusson est ordinairement paré de trois taches rouges : une, apicale ; une, vers la moitié de chaque bord latéral.

Eurydema dominula. FIEBER, in. Weitenw. Beit. I. c. fig. 33 et 33. a.

Chacune des taches latérales se termine postérieurement vers la moitié de la longueur des côtés ; mais d'autres fois elle forme une bordure latérale plus ou moins longue, ou même s'avance jusqu'à la base, en rasant le bord interne des stigmas (Var. ζ).

Pentatoma dominulus. HERRICH-SCHAEFF., Faun. Germ. 112. 16.

Eurydema dominula. FIEBER, Beitr. I. c. fig. 32.

Quelquefois l'écusson offre un petit point rouge au côté interne de chaque stigma (Var. η).

Pentatoma herbaceus. HERRICH-SCHAEFF., Faun. Germ. 115. 12.

D'autres fois la tache apicale n'atteint pas l'extrémité de l'écusson (Var. θ).

Les cories sont ordinairement parées chacune de trois taches rouges indiquées dans l'état normal.

Quelquefois la partie basilaire de l'exocorie est à peine rouge (Var. ι).

D'autres fois la tache antérieure de la mésocorie s'unit par sa partie antérieure à l'angle postéro-externe de la partie rouge de l'exocorie (Var. κ)

Pentatoma dominulus. HERRICH-SCHAEFF., Faun. Germ. 112. 16.

Plus rarement, cette tache antérieure de la mésocorie, située vers la moitié de la longueur de celle-ci, s'unit à la partie antéro-externe de la bande obliquement transverse (Var. λ).

Eurydema armeniacum. KOLENAT., Melet. Entom. t. IV. p. 28. pl. XV. fig. 32.

Quand la matière colorante de couleur foncée a fait plus complètement défaut, la partie rouge de l'exocorie et les deux signes rouges de la mésocorie sont plus largement unis.

La poitrine de couleur foncée verte ou d'une nuance rapprochée avec une partie au moins du bord postérieur des arceaux, rouge, offre parfois les cotyles de cette dernière couleur (Var. μ).

Le ventre, quand la couleur verte a pris le moins d'extension, offre sur un fond rouge, trois rangées de taches en ovale transverse, et d'un vert de nuances variables, sur chaque arceau, plus une petite tache soit transverse, soit allongée, près de l'angle antéro-externe des arceaux de la tranche; mais quand la matière colorante a pris plus de développement, les taches de la rangée médiane s'unissent aux latérales, et celles-ci souvent à la tache des arceaux de la tranche, qui prend alors elle-même plus de développement (Var. ν).

Long. 0^m,0072 à 0^m,0090 (3 l. 1/8 à 4 l.).— Larg. 0^m,0036 à 0^m,0045
(4 l. 2/3 à 2 l.) aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovalaire ou ovale-oblong; très-peu convexe; varié de deux couleurs principales, en dessus : l'une, foncée, noire, d'un bleu noir, d'un bleu ou d'un vert obscur : l'autre rouge. *Tête* ponctuée; rugu-

leuse ; rebordée ; de couleur foncière, avec le rebord parfois étroitement rouge. *Antennes* noires, ordinairement avec le côté externe du tubercule antennifère, rouge. *Pronotum* rebordé en devant et sur les côtés ; pointillé ou presque lisse sur les cicatrices ; marqué sur le reste de sa surface de points médiocrement rapprochés, affaiblis près du bord postérieur, presque nuls sur la ligne médiane ; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* subsinué vers les trois cinquièmes de sa longueur ; ponctué ; ridé près de la base, obsolètement ponctué à l'extrémité ; coloré et peint comme il a été dit. *Cories* prolongées environ jusqu'à la moitié du 5^e arceau ventral ; ponctuées ; colorées et peintes comme il a été dit. *Membrane* brune ou d'un brun fuligineux, à reflet souvent verdâtre, bordée de blanc hyalin postérieurement. *Dos de l'abdomen*, en partie rouge. *Tranche abdominale* rouge, marquée sur chaque segment d'une tache verte laissant le bord marginal rouge. *Repli du pronotum* et *celui des cories*, rouges : celui-ci prolongé jusqu'à la moitié du 2^e arceau. *Bec*, noir, prolongé jusqu'aux hanches postérieures. *Dessous du corps*, marqué de points plus gros sur la poitrine que sur les côtés du ventre, presque lisse sur la région médiane de celui-ci ; coloré et peint comme il a été dit. *Pieds* noirs ou d'un noir vert, avec les cuisses souvent bleues.

Cette espèce paraît principalement méridionale, on la trouve dans les lieux sablonneux exposés au soleil, sur l'*Alyssum saxatile* et principalement sur les bords de la mer sur la *Psamma arenaria*. M. Perris l'a trouvée quelquefois en grande abondance sur cette dernière plante.

Obs. Elle varie de teinte depuis le noir verdâtre ou bleu noirâtre, jusqu'au vert pur, mais non d'une teinte claire.

La *Strachia rotundicollis*, Dourx, qui présente cette dernière teinte est propre aux sommets alpestres. Les individus que nous avons eu sous les yeux et que nous devons à l'obligeance de M. Frey-Gessner, nous ont offert contrairement aux autres exemplaires de la *S. dominula* le rebord rouge des joues prolongé sur le bord postérieur et saillant du repli des joues jusqu'au tubercule antennifère : le pronotum paré d'un rebord antérieur entièrement rouge, c'est-à-dire non de couleur foncière derrière les yeux ; creusé d'un sillon transversal très-marqué et par suite d'un repli transversal moins faible ; ses cories prolongées

au delà de la moitié du 5^e arceau ventral; la tache rouge postérieure ne couvrant que la partie postérieure de la saillie transversale, au lieu de couvrir en entier cette dernière; le dos de l'abdomen en majeure partie rouge. Malgré ces différences de tels individus se rattachent vraisemblablement à la *dominula* dont ils sont une des variétés les plus remarquables.

Entre la *S. dominula* et la suivante, semble devoir se placer la *S. Gebleni*, KOLENATI, que nous n'avons pas vue, et dont voici la description donnée par les auteurs.

Tête d'un noir bronzé avec le bord et une tache sur chaque joue, blancs ou jaunes. Pronotum varié de rouge et de blanc, paré de chaque côté de la ligne médiane de trois taches d'un noir bronzé, libres ou unies. Ecusson et cories d'un noir bronzé : l'écusson, avec les côtés et l'extrémité, rouges, jaunes ou blancs ; cories blanches ou orangées à la base de l'exocorie et sur la saillie transverse de la mésocorie. Dos de l'abdomen noir. Tranche marginale et son repli, rouges. Ventre flave, paré de quatre rangées de taches d'un noir bronzé ; cuisses et tibiaux en partie flaves ou blancs : tarsi noirs.

Cimex sex punctatus. GEBLER, Ins. sib. dec. II. p. 332. 9. in. Mem. de Mosc.

1817.

Eurydema ornatum. KOLENATI, Melet. entom. t. 4. p. 23. 143.

Long. 0^m,0067 (3 l.). — Larg. 0^m,0015 (2 l.).

Patrie : le Caucase et les provinces transcaucasiennes.

Obs. Elle s'éloigne des espèces précédentes par ses mésocories parées d'une seule tache claire; de *l'oleracea* par ses joues parées d'une tache jaune; par son pronotum à couleur foncière claire, orné, de chaque côté de la ligne médiane, de trois taches d'un noir bronzé.

7. *Strachia oleracea*; LINNÉ.

Dessus du corps vert, bleu, violet ou presque noir, offrant de couleur blanche, rouge, orangée ou jaune, savoir : le rebord de la tête, les rebords antérieurs et latéraux et une bande longitudinale médiane, et au moins une partie du bord postérieur du pronotum; l'extrémité de l'écusson et

parfois une bordure prolongée jusqu'aux trois cinquièmes de ses côtés, bordure souvent nulle ou réduite à une ou deux taches; une bande sur la saillie transverse de ses mésocories, la base ou au moins le rebord des exocories. Tibias annelés de couleur claire. Repli des cories prolongé jusqu'à l'extrémité du 3^e arceau ventral.

♂ Dernier arceau ventral obtusément en demi-cercle élargi; échancré en arc à son bord postérieur, et laissant un espace vide entre ce bord et le bord postérieur du dos de l'abdomen; une fois au moins plus large sur les côtés et trois fois sur le milieu de ce bord que long sur la ligne médiane; perpendiculaire, inégal, chargé de deux oreillettes transverses vers les côtés de son bord postérieur; d'un vert foncé avec le rebord antérieur des oreillettes, blanc.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant, élargi en courbe rentrante sur les côtés; plus d'une fois plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane; divisé en deux moitiés presque égales par une ligne transversale bisinuée: la moitié antérieure, de deux pièces presque unifestonnées chacune sur leur moitié externe, un peu plus courtes et en ligne transverse presque droite sur l'interne: la moitié postérieure de six pièces: la médiane antérieure obtusément arquée en arrière: la médiane postérieure presque carrée, un peu élargie d'avant en arrière; en partie de couleur claire: les deux pièces de devant marquées d'une tache verte: les latérales antérieures et la médiane postérieure, d'un vert foncé.

ETAT NORMAL. La couleur foncière du dessus du corps varie: elle est, suivant les individus, verte, d'un vert bleuâtre, d'un bleu verdâtre, bleue, d'un bleu violet, violette ou noire, avec les bordures ou des taches de trois couleurs principales: B. rouges.— C. blanches.— D. jaunes ou orangées.

A cette dernière couleur se rapporte le *Cimex flavatus*, SCHRANK, Enum. p. 276. 533.

La couleur blanche et surtout la jaune ont généralement plus de développement que la rouge: celle-ci, plus restreinte, semble constituer les variations par excès.

Tête de couleur foncière, à rebord rouge, blanc ou jaune.

Pronotum de couleur foncière, avec une ligne médiane et les rebords antérieurs et latéraux de l'une des couleurs joyeuses, les rebords latéraux élargis à leur côté interne, depuis le sillon transverse, et prolongés plus ou moins sur le bord latéral postérieur.

Ecusson de couleur foncière, avec l'extrémité de couleur joyeuse.

Cories de couleur foncière : la mésocorie parée d'une bande sur la saillie transverse, dirigée vers le tiers du bord postérieur ; l'exocorie, avec la base et le rebord extérieur, de couleur joyeuse.

Tranche abdominale de couleur foncière plus ou moins interrompue de couleur joyeuse, vers l'angle postérieur des arceaux.

Dos de l'abdomen de couleur foncière.

Repli du pronotum et celui des cories, de couleur joyeuse.

Dessous du corps de couleur foncière : ventre paré sur le repli de la tranche d'une ligne ou bordure joyeuse.

Pieds de couleur foncière, cuisses, avec l'articulation fémoro-tibiale, les tibias, avec le tiers médiaire, blanc, orangé ou rouge.

Variations (par excès).

La couleur foncière envahit les bords latéraux postérieurs et la base du pronotum, de manière à ne laisser qu'une étroite bordure claire après les angles latéraux (var. B). (Cette variation est presque l'état normal des individus parés de rouge).

La tranche et son repli offrent la couleur claire plus ou moins restreinte (Var. 7).

Variations (par défaut).

La ligne médiane du pronotum s'élargit plus ou moins en se rapprochant de la base, et celle-ci est parée d'une bordure claire depuis les angles latéraux (Var. 2).

L'écusson offre une bordure latérale claire prolongée depuis les stigmas jusqu'aux trois cinquièmes de ses côtés (Var. 3) : bordure réduite parfois à deux taches punctiformes (Var. 5) ou à une seule (Var. 4).

La poitrine est quelquefois de couleur claire au bord postérieur des

flancs du postpectus ou même des trois parties pectorales, avec quelques petites taches sur les côtés de ces parties (Var. θ). D'autres fois les anté, médi et postpectus offrent une tache claire sur leur disque (Var. ι). Enfin, quand la matière colorante a été moins abondante, la poitrine est jaune ou d'un blanc jaune, avec un anneau plus ou moins incomplet sur les flancs de ses trois arceaux (Var. κ).

Le ventre, ordinairement de couleur foncière, montre parfois une tache blanchâtre ou flavescente sur sa région médiane ou sur celle de quelques-uns de ses arceaux (Var. λ). D'autres fois, soit que cette région médiane soit de couleur foncière ou qu'elle présente une trace pâle ou livide, le ventre présente entre celle-ci et la région latérale, une bande longitudinale plus ou moins blanchâtre ou jaunâtre (Var. μ). A mesure que la matière foncière fait plus ou moins défaut, cette bande prend une teinte plus claire et plus étendue (Var. ν). Enfin, dans son état de décoloration le plus avancé, le ventre se montre d'un jaune pâle ou blanchâtre, paré de trois rangées longitudinales de taches d'un vert foncé: une sur la région médiane; une sur les stigmates, et les bords du ventre sont de couleur claire parée d'une tache verte près du bord antérieur de quelques-uns des arceaux de la tranche (Var. \omicron).

Obs. Ces variations du ventre concordent avec la décoloration plus ou moins avancée de la poitrine.

Les cotyles, ordinairement de couleur foncière, se montrent pâles ou blanchâtres, dans les variations les plus affaiblies de la poitrine (Var. ξ). Les cuisses passent parfois au fauve livide ou au blanc obscur sur leur première moitié; à mesure que la moitié colorante foncière fait défaut, elles passent au blanc flavescent, avec un anneau incomplet d'un vert obscur, près du genou (Var. π).

Les tibias et les tarses conservent leur couleur normale, seulement l'anneau blanc des tibias prend plus d'extension.

Nous avons vu dans la collection de M. Perris une variété singulière, qui semblerait constituer une espèce particulière (*S. insidiosa*). Ses couleurs claires sont le rouge noté d'orangé sur la ligne médiane du pronotum. Elle présente, de plus que dans l'état normal, sur chaque mésocorie, un point rouge, rapproché de la suture radiale, vers la moitié de la longueur de celle-ci, et l'extrémité de chaque exocorie, briève-

ment rouge. Mais sa tête de couleur foncière; son pronotum paré seulement de la bande médiane et des rebords latéraux jusque après les angles latéraux, rouges; son écusson rouge seulement à l'extrémité; le dos de son abdomen et le dessus de son corps de couleur foncière; ses tibias annelés de rouge ou d'orangé la font sans peine reconnaître pour une variété anormale de *Poleracea*.

Cimex oleraceus. LINN., Syst. nat. 10^e édit. t. I. p. 446. 40. — Id. 12^e édit. t. I. p. 722. 53. — Id. Faun. Suec. p. 250. 914. — Poda, Ins. Mus. Graec. p. 57. 11. — DE GEER, Mem. t. III. p. 256. 10. pl. 15. fig. 22 et 23. — P. L. S. MULLER, C. LINN., Natursyst t. V. p. 490. 53. — FABR. Syst. Entom. p. 745. 92. — Id. Entom. Syst t. IV. p. 121. 162. — Id. Syst. Rhyng. p. 177. 112. — SCHRANK, Enum. p. 276. 532. — Id. Faun. boic. t. II. p. 77. 1114. — FOURCR., Entom. Paris. t. I. p. 218. 76. — GMEL., C. LINN., Syst. nat. t. I. p. 2155. 53. — DE VILL., C. LINN., Entom. t. I. p. 498. 61. — ROSSI, Faun. ét. 1313. — Id. édit. illig. t. II. p. 376. 1313. — PETAGN. Inst. entom. p. 635. 29. — PANZ., Faun. ins. Germ. 32. 12. — WOLFF., Icon. Cimic. p. 16. 16. pl. II. fig. 16. — FALLÉN, Monog. Cimic. p. 49. 16. — Id. Hemipt. suec. p. 31. 16. — ZEITZERST., Faun. ins. lappon. p. 463. 8. — Id. ins lapp. p. 260. 8. — BURMEIST., Handb. t. II. p. 368. 11.

La punaise verte, à raies et taches rouges ou blanches. GEOFFR., Hist. t. I. p. 471. 74.

.....SCHAEFFER, Icon. pl. XLVI. fig. 4. 5. (Var. C). 6. (Var. B).

Pentatoma oleracea. TIGNY, Hist. nat. t. IV. p. 300. — LATR., Hist. nat. t. XII. p. 193. 33. — Id. Règne. anim. de Cuv. (1817). t. III. p. 338. — S. FARG. et SERVILLE, Encycl. méth. t. X. p. 56. 18. — SCHILLING., Arb. und. Verand. (1844). p. 182. 23. — GORSKI, Analect. p. 83. 41.

Strachia oleracea. HAHN, Wanz. t. I. p. 182. pl. XXIX. fig. 94. — DALLAS, Hemipt. p. 253. 4. — FIEBER, Eur. Hemipt. p. 345. 9.

Pentatoma oleraceum. BLANCH., Hemipt. p. 149. 8. pl. VI. fig. 5.

Eurydema oleracea. KOLENAT., Melet. t. IV. p. 22. 141. — SAHLB., Geoc. fenn. p. 25. 2.

Eurydema oleraceum. FLOR., Rhyneh., Livland. t. I. p. 146.

Long. 0^m,0056 à 0^m,0070 (2 l. 1/2 à 3 l. 1/8). — Larg. 0^m,0029 à 0^m,0039 (1 l. 1/3 à 1 l. 3/4).

Corps ovulaire; très-peu convexe ou subplaniuscule. *Tête* ponctuée, ruguleuse; rebordée; colorée comme il a été dit. *Antennes* noires, avec le tubercule antennifère de couleur variable. *Pronotum* rebordé en devant et sur les côtés; pointillé sur les cicatrices, lisse ou à peine et superficiellement ponctué sur la ligne médiane, marqué de points assez

gros sur le reste de sa surface; creusé d'un sillon transverse interrompu dans son milieu; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* à peine subsinué vers les trois cinquièmes de sa longueur; marqué de points assez gros; coloré et peint comme il a été dit. *Cories* prolongées jusqu'à la moitié du 5^e arceau ventral; ponctuées; colorées et peintes comme il a été dit. *Membrane* d'un noir ou brun noirâtre; bordée de blanc. *Tranche abdominale* ordinairement voilée; d'un vert foncé, parée sur chaque segment d'une tache triangulaire de couleur claire. *Dos de l'abdomen* bleu, vert ou noir. *Repli des cories* prolongé environ jusqu'à l'extrémité du 3^e arceau ventral. *Dessous du corps* marqué de points assez gros sur la poitrine, plus finement ponctué sur les côtés du ventre et souvent presque lisse sur la région médiane de celui-ci; coloré ainsi que les *pieds*, comme il a été dit. *Tibias* annelés.

Cette espèce est commune sur les crucifères. Suivant Linné, les choux et les raves furent en partie détruits par elles, en 1760, dans les provinces de la Suède.

Obs. Elle offre un caractère particulier dans le repli de ses cories prolongé jusqu'à l'extrémité du 3^e arceau ventral.

Elle se distingue d'ailleurs aisément des *S. ornata*, *picta*, *decorata* et *festiva*, par ses cories de couleur foncée; parées sur chaque mésocorie d'une bande transverse claire, naissant du tiers interne de son bord postérieur et aboutissant à l'extrémité de la suture radiale; par ses exocories de couleur foncée à l'extrémité; par son pronotum de couleur foncée, avec la ligne médiane, les rebords antérieurs et latéraux, et ordinairement une partie seulement du bord postérieur, de couleur claire. Ses mésocories parées d'une seule tache claire et le repli de ses élytres un peu plus longuement prolongé, l'éloignent de la *S. dominula*, avec laquelle la var. ϵ , pourvue d'une tache ponctiforme rouge, a beaucoup d'analogie; mais chez cette dernière, le bord postérieur du pronotum est en grande partie envahi par la couleur des taches claires, ce qui n'a pas lieu chez la précédente.

Baerensprung a publié la description d'une Strachie que nous n'avons pas vue; mais qui paraît se rapprocher beaucoup de l'*oleracea*. En voici la phrase diagnostique :

Æneo-cærulea, albo-marginata, lineola media pronoti angusta, postice abbreviata, linea transversa ante apicem hemelytrorum, maculis nonnullis pone rostri basin et pone coxis albis; antennis nigris; pedibus nigris albo-maculatis; abdomine nigro, margine albo marginato, subtus interdum croceo variegata.

Strachia lineola. BAERENSPRUNG, in. Berlin. entom. Zeitschr. t. II (1859). p. 205.

Patrie : l'Andalousie.

8. *Strachia cyanea*; FIEBER.

Dessus du corps d'un bleu violet, d'un bleu vert ou varié de ces deux couleurs. Pronotum à peine ou non bordé de blanc sur les côtés; offrant, entre les cicatrices, les traces d'une ligne rouge étroite. Ecusson et cories sans taches. Membrane d'un noir bleu ou vert, à peine bordées de blanc. Tranche abdominale bordée de blanc. Dessous du corps bleu ou bleu vert. Repli de la tranche flave. Ventre d'un bleu ou vert foncé sur les côtés et sur les deux derniers arceaux; paré sur la ligne médiane des cinq premiers d'une rangée de taches vertes ou bleues, séparées, par une bande rouge, de la région latérale.

♂ Inconnu.

♀ Dernier arceau ventral à peu près comme chez la *S. oleracea*.

Strachia cyanea. FIEBER, Wien. entom. Monatschr. 1861. p. 732.

Long. 0^m,0067 à 0^m,0070 (3 l. à 3 l. 1/8). — Larg. 0^m,0033 à 0^m,0036 (1 l. 1/2 à 1 l. 2/3) aux angles du pronotum.

Corps ovalaire; très-peu convexe; d'un bleu violet, d'un bleu d'acier, d'un bleu vert ou bronzé ou varié de bleu ou bleu foncé et de vert, en dessus. Tête rebordée; ponctuée; unicolore. Antennes noires. Pronotum rebordé en devant et sur les côtés; presque imponctué sur les cicatrices. marqué sur le reste de sa surface de points assez gros; creusé d'un sillon transverse prolongé presque jusqu'aux côtés; ordinairement bleu

violet ou bleu d'acier, offrant entre les cicatrices les taches d'une ligne médiane étroite, rouge ou orangée, à peine prolongée jusqu'au sillon transverse : rebord latéral tantôt de couleur foncière, tantôt étroitement blanc. *Ecusson* ordinairement bleu violet ou bleu d'acier, ponctué ; ridé sur sa moitié antérieure, subcaréné postérieurement. *Cotes* ordinairement d'un bleu violet ou d'un bleu d'acier, parfois irisées de vert ; ponctuées ; sans taches. *Membrane* d'un noir bleu ou vert, brièvement ou à peine bordée de blanchâtre. *Tranche* abdominale débordant un peu les élytres ; d'un bleu d'acier, bordée de blanc. *Repli des élytres* prolongé jusqu'à l'extrémité du 2^e arceau ventral. *Bec* noir, prolongé jusqu'aux hanches postérieures. *Dessous du corps* bleu, bleu d'acier, bleu vert ou d'un vert foncé bleuâtre ; plus fortement ponctué sur la poitrine que sur les côtés du ventre : ce dernier, offrant sur le repli de la tranche une bordure linéaire blanche un peu dentée ; parcimonieusement et faiblement ponctué sur sa région médiane : celle-ci, parée, sur chacun des cinq premiers arceaux, d'une tache en ovale transverse bleue ou verte ; orné entre cette rangée de taches et les côtés, d'une bande longitudinale rouge ou orangée. *Pieds* noirs, sans taches qui sont également verts ou d'un bleu violet.

Cette jolie espèce a été trouvée dans les Pyrénées par notre ami M. de Kiesenwetter.

Entre les STRACHIAIRES et les PENTATOMAIRES semble se placer naturellement la branche des ASPONGOPAIRES, composée d'insectes jusqu'à ce jour étrangers à la France ou du moins à la France continentale. Ces Pentatomiens se distinguent de tous les autres par leur bec court, ne dépassant pas, ou dépassant à peine les hanches antérieures.

Ces insectes se divisent en deux rameaux :

	Rameaux.	
tête	courte, moins longue au-devant des yeux que large entre ces organes ; presque bilobée en devant. Antennes à 1 ^{er} article au moins aussi avancé que le bord antérieur de la tête.	ASPONGOPATES.
	en triangle aussi long au devant des yeux que large entre ces organes. Antennes à 1 ^{er} article sensiblement moins avancé que le bord antérieur de la tête.	PHYLLOCEPHALATES.

Les Aspongopaires sont réduits, en Europe, au genre suivant :

Genre *Aspongopus*, ASPONGOPE ; Laporte.

Laporte. Essai d'une classific. p. 58.

CARACTÈRES. *Tête* obtusément arrondie ou presque bilobée en devant, moins longue au devant des yeux que large entre les organes. *Joues* relevées en rebord sur les côtés. *Epistome* triangulaire, à peine avancé jusqu'aux deux tiers des joues; enclos par elles. *Antennes* épaissies; insérées au devant des yeux; à 1^{er} article le plus court, débordant faiblement la partie antérieure de la tête: le 2^e plus long que le 3^e: les 4^e et 5^e presque égaux, une fois au moins plus longs chacun que le 3^e. *Pronotum* à peu près sans rebord en devant; relevé en rebord saillant sur les côtés, ne débordant pas ou débordant à peine à ses angles latéraux la base des élytres. *Ecusson* sinué vers les trois cinquièmes de ses côtés. *Bec* prolongé à peine jusqu'à la moitié du mésosternum. *Cuisses* munies près de leur tranche postérieure de très-courts poils spinosules. *Tibios* garnis de poils semblables, moins courts sur leur tranche externe et surtout sur l'inférieure.

L'insecte suivant sur lequel ce genre est constitué, se rapproche des *Strachia* par la forme de sa tête, par son épistome court et enclos par les joues; par les angles postérieurs de son pronotum n'offrant en devant que des traces d'un rebord postérieurement limité par une ligne enfoncée. Il diffère de tous les Pentatomaïres par les poils spinosules dont ses cuisses et ses tibias sont garnis.

Aspongopus niger, FIEBER; entièrement noir ou d'un noir brunâtre. *Joues* canaliculées longitudinalement. *Pronotum* élargi en ligne à peu près droite jusqu'aux angles latéraux qui sont vifs et débordent à peine les élytres; muni sur les côtés d'un rebord tranchant et relevé; sans rebord à la base; finement chagriné. *Ecusson* arrondi postérieurement. *Cories* voilant à peu près la tranche abdominale; à angle postéro-externe aigu, prolongé à peine jusqu'à la moitié du 4^e arceau ventral. *Membrane* d'un noir brunâtre: à sept ou huit nervures à la base, plus nombreuses postérieurement.

Aspongopus niger. FIEBER. EUR. Hemipt p. 330.

Long. 0^m,0074 à 0^m,0180 (7 l. 3/4 à 8 l.).— Larg. 0^m,0090 (4 l.).

Patrie : la Syrie.

Nous ne mentionnerons des Phyllocéphalates que le genre suivant :

Genre *Schizops*, SCHIZOPS ; Spinola.

Spinola. Essai p. 297.

CARACTÈRES. *Tête* en triangle aussi long au devant des yeux que large entre les organes ; fendue à sa partie antérieure. *Joues* à bords tranchants. *Epistome* à peine plus avancé que les deux tiers des joues, enclos par celles-ci. *Pronotum* échancré presque en demi-cercle en devant, avec la partie postoculaire tronquée ; sans rebord en devant ; à angles latéraux subarrondis, débordant peu la base des élytres. *Ecusson* sinué vers la moitié de ses côtés. *Bec* ne dépassant pas les hanches antérieures. *Ventre* non sillonné.

Schizops ægyptiaca ; LEFEBVRE. *Dessus du corps brun, ruguleusement ponctué. Ecusson paré, de chaque côté, d'une bande d'un jaune orangé ou roussâtre, naissant au côté interne des stigmas, laissant, en dehors d'elle une bordure brune, jusqu'aux sinuosités, et formant ensuite une bordure marginale jusqu'à son extrémité. Exocorie parée d'une bordure également d'un jaune orangé, sur sa moitié externe de leur largeur.*

Pentatoma ægyptiaca. LEFEBVR. Mag. de zool. de Guerin. pl. XX.

Ælia ægyptiaca. BURMEIST. Handb. t. II. p. 358. 5.

Phyllocephala ægyptiaca. BLANCH. Hémipt. p. 444. 2.

Schizops ægyptiaca. AMYOT et SERV., Hémipt. p. 177. 1. — FIEBER. Europ. Hémipt. p. 341.

Long. 0^m,0168 à 0^m,0180 (7 l. 1/2 à 8 l.).

Patrie : l'Égypte, la Turquie, et la Corse, suivant M. Amyot.

TROISIÈME BRANCHE.

LES PENTATOMAIRES.

CARACTÈRES. *Ventre* non creusé d'un sillon longitudinal sur sa ligne médiane. *Tête* à peu près sans rebord. *Antennes* à 1^{er} article notablement moins avancé que le bord antérieur de la tête. *Pronotum* à peine rebordé ou sans rebord à son échancrure antérieure : le rebord quand il existe, non limité postérieurement par une ligne enfoncée.

Les Pentatomaires peuvent être partagés en deux rameaux :

Poitrine	}	marquée d'une tache ponctiforme noire, au bord externe de chaque cotyle : ces points constituant une rangée longitudinale, passant sur l'orifice également noir de l'organe odorifique. <i>Ecusson</i> à sinuosités latérales situées vers la moitié, ou moins, des deux côtés. <i>Tranche abdominale</i> entrecoupée de noir sur une couleur pâle. <i>Carpocorates.</i>
		non marquée d'une tache ponctiforme noire au côté externe de chaque cotyle. <i>Ecusson</i> à sinuosités latérales situées vers les trois cinquièmes de ses côtés. <i>Tranche abdominale</i> non entrecoupée de noir sur une couleur pâle. <i>Pentatomates.</i>

PREMIER RAMEAU.

LES CARPOCORATES.

CARACTÈRES. *Poitrine* marquée d'un point noir vers le milieu de la base de chaque cotyle : ces points constituant une rangée longitudinale passant sur l'orifice également noir de l'orifice odorifique ; ordinairement marquée d'un point noir plus petit, vers le milieu du bord antérieur des flancs du médipectus. *Ecusson* à sinuosités latérales situées vers la moitié, ou moins, de la longueur de ses côtés. *Tranche abdominale* entrecoupée de noir et d'une couleur pâle sur chaque arceau, et débordant les élytres. *Dos de l'abdomen* noir.

Ces caractères qui semblent au premier coup d'œil offrir une importance médiocre, et qui sans doute par cette raison ont été négligés par les auteurs, révèlent cependant dans l'organisation des insectes de ce

premier rameau, des particularités qu'on ne trouve pas chez ceux du second, et semblent justifier la division que nous avons établie.

Les Carporates peuvent être réduits aux genres suivants :

		GENRES.
Antennes à deuxième article à peine plus long que le 3 ^e . Tête arrondie ou sabarrondie en devant.	de moitié environ plus long que le 3 ^e . Tête en triangle obtus, aussi longue au devant des yeux que large entre ces organes. Epistome non enclos par les joues.	<i>Carpocoris.</i>
	Epistome d'un cinquième moins long que les joues et enclos par elles.	<i>Preibalus.</i>
	Epistome à peine moins long que les joues et non enclos par elles.	<i>Dryocoris.</i>

Genre *Carpocoris*, CARPOCORE ; Kolenati.

Kolenati. Melet. entom. t. IV (1846). p. 43 (1).

CARACTÈRES. *Antennes* à 2^e article de moitié environ plus long que le 3^e. *Tête* en triangle obtus, aussi longue au devant des yeux que large entre ces organes. *Epistome* non enclos par les joues.

Les Mormédiens peuvent être divisés comme suit :

- A. Dessus du corps glabre ou à peu près. Ecusson généralement sinué avant la moitié de sa longueur.
- B. Angles latéraux du pronotum aigus et saillants, débordant la base des élytres d'une largeur égale à celle des méso et endocories réunies. Tubercule antennifère marqué d'une ligne noire à son côté externe (S.-G. *Carpocoris*).
- BB. Angles latéraux du pronotum plus ou moins obtus, ne débordant pas la base des élytres d'une largeur égale à celle des méso et endocories réunies.
- C. Ecusson sinué vers les trois septièmes de sa longueur. Tubercule antennifère marqué d'une ligne noire à son côté externe (S.-G. *Codophila*).

(1) Le genre *Mormidea*, ayant pour type le *Cimex ypsilon* de Linné, forme une coupe différente de celle-ci.

CC. Écusson sinué vers les deux cinquièmes de sa longueur. Tubercule antennifère à peine marqué d'un point noir à son côté externe (S.-G. *Anthemina*).

AA. Dessus du corps hérissé de poils fins sur la tête, le pronotum et l'écusson : celui-ci sinué un peu après la moitié de ses côtés. Tubercule antennifère marqué d'une ligne noire à son côté externe (S.-G. *Dolycoris*).

I. S.-G. *Carpocoris*.

1. ***Carpocoris baccarum*** ; LINNÉ.

Antennes noires, à premier article pâle. Dessus du corps glabre ; ponctué ; à couleur foncière ordinairement en partie flave et rosâtre. Joux extérieurement bordées de noir. Pronotum à angles latéraux aigus, relevés, et débordant les élytres d'une largeur égale à celle de la base des méso et endocories ; paré en devant de quatre courtes bandes formées de points noirs ; marqué aux angles latéraux d'une tache noire prolongée en forme de bordure jusqu'aux angles postérieurs. Membrane des cories d'un livide flavescens marquée d'une ligne obscure obliquement longitudinale dirigée vers l'angle postéro-externe.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle, fendu sur la ligne médiane, échancré presque en demi-cercle à son bord postérieur, entaillé à celle-ci, de chaque côté, près de la ligne médiane et près de l'angle postéro-externe et sinué entre ces deux entailles.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant, élargi d'avant en arrière sur les côtés légèrement en courbe rentrante, une fois environ plus large à son bord postérieur que long sur la ligne médiane ; divisé, par une ligne transversale arquée en arrière, en deux moitiés : l'antérieure, plus courte surtout sur les côtés, formée de deux pièces principales arrondies chacune à leur angle postéro-interne, et séparées entre elles par une troisième pièce, étroite, rétrécie d'arrière en avant en triangle très-allongé : la moitié postérieure, comme quadrilobée postérieurement, formée de six pièces : la médiane antérieure transverse, rétrécie d'avant en arrière, tronquée ou subéchancrée à son

bord postérieur : la médiane postérieure ordinairement à peine aussi longue que large.

ETAT NORMAL. *Tête* rosâtre; parée d'une assez large bordure noire au côté interne des joues; marquée de points noirs sur le vertex jusqu'à la base de l'épistome. *Antennes* noires, à 1^{er} article rosat. *Pronotum* rosat, avec la partie antérieure plus pâle : paré sur celle-ci de quatre sortes de bandes formées par des points enfoncés noirs : ces bandes naissant au bord antérieur et ne dépassant pas les cicatrices; marqué aux angles latéraux d'une tache noire, prolongée en forme de bordure sur le bord latéral postérieur, jusqu'aux angles postérieurs. *Ecusson* rosat, avec la moitié postérieure souvent flave, et l'extrémité ordinairement un peu plus pâle; paré à la base de quatre taches subponctiformes noires, et de deux autres après les deux médianes précédentes. *Elytres* rosâtres, sans tache. *Tranche abdominale* marquée d'une sorte de bande transversale formée de points noirs, sur le tiers antérieur et sur le tiers postérieur de ses arceaux. *Dessous du corps* d'un flave plus ou moins pâle : *replis* du pronotum et des cories et repli de la tranche marginale d'un rouge pâle. *Pieds* rosats, avec les cuisses plus pâles surtout à la base.

„Variations (par défaut).

Quand la matière a été moins abondante, la couleur du dessus du corps varie du livide verdâtre au livide flave; la base du 2^e article des antennes est pâle; les taches ponctiformes de la base de l'écusson sont souvent peu marquées : les bandes de la tranche sont parfois nulles ou formées de très-petits points obscurs : les replis du pronotum et des cories varient du livide verdâtre au flavescent, ainsi que le dessous du corps et les pieds ou du moins les cuisses : celles-ci, offrent souvent une ligne obscure ou noirâtre sur leur tranche antérieure.

Variations (par excès).

Quand au contraire la matière colorante a été plus abondante le dessus du corps prend une teinte moins joyeuse, plus nébuleuse : les taches de la partie antérieure du pronotum et celle de la base de l'écus-

son deviennent moins nettes ou moins distinctes : les tarsees ou du moins le dernier ou les deux derniers articles passent au brun ou au noir.

Cimex baccharum. Faun. succ. p. 249. 928. — Id. Syst. nat. 10^e édit. t. I. p. 443. 34. — Id. 12^e édit. t. I. p. 72. 43 (suivant l'exemplaire type).

Cimex nigricornis. WOLFF, Icon. Cimic. p. 137. 132. pl. XIV. fig. 132 a, b. — BURM., Zool. Hand atlas. pl. XXIX. fig. 2. — RAMB., Faun. Andal. t. II. p. 124. 11.

Pentatome à antennes noires. Faun. fr. (géocorisés). pl. 2. fig. 8.

Pentatoma nigricornis. HAHN, Wanz. t. II. p. 38. pl. XLVIII. fig. 47.

Pentatoma nigricorne. BLANCH., Hist. nat. t. III. Hémipt. p. 150. 14. — HERRICH-SCHAEFF., Faun. Germ. 113. 9.

Carpocoris nigricornis. KOLENAT., Melet. Entom. t. IV. p. 46. 170.

Cimex fusispinus. BOHEM., Handling. 1349. p. 241.

Mormidea nigricornis. FIEBER, Eur. Hémipt. p. 333. 3.

Pentatoma baccharum. DALLAS, List. Hémipt. p. 233. 6.

Long. 0^m,0112 à 0^m,0135 (5 l. à 6 l.). — Larg. 0^m,0067 à 0^m,0078
(3 l. à 3 l. 1/2).

Corps ovalaire; peu convexe. *Tête* subtriangulaire; rétrécie d'arrière en avant; plus longue au devant des yeux que large entre ces organes; densément ponctuée; à sutures épistomales noirâtres; colorée et peinte comme il a été dit. *Epistome* un peu rétréci d'arrière en avant, ordinairement un peu moins avancé que le bord antérieur des joues. *Antennes* noires, à 1^{er} article pâle: le 1^{er} à peine plus grand que le tiers du 2^e: celui-ci de moitié au moins plus long que le 3^e, variablement un peu plus long ou plus court que le 5^e: le 4^e le plus grand. *Pronotum* élargi d'avant en arrière, jusqu'aux angles latéraux en formant un léger angle rentrant vers le niveau des cicatrices; à angles latéraux aigus, un peu relevés, débordant la base des élytres d'une largeur égale à celle des méso et endocories réunies; rétréci en ligne courbe à chacun de ses bords latéraux postérieurs; à peine rebordé à la base; trois fois environ plus large à ses angles latéraux que long sur la ligne médiane; à cicatrices ponctuées sur leur partie centrale, lisses dans leur périphérie; lisse sur ses tranches latérales; ruguleusement ponctué sur le reste; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* offrant les sinuosités en angle rentrant, vers la moitié ou un peu moins de la moitié de sa longueur; à peine plus large vers l'angle

postéro-interne des cories que la moitié du bord postérieur de celles-ci ; chargé d'une tuméfaction basilaire prolongée jusqu'aux deux cinquièmes ; ordinairement creusé, après celle-ci, d'un sillon assez large prolongé presque jusqu'à l'extrémité ; parfois chargé sur ce sillon d'une carène obtuse et peu saillante ; à stigmas peu distincts ; ponctué, d'une manière ordinairement rugueuse ou ruguleuse sur la tuméfaction ; coloré et peint comme il a été dit. *Cories* prolongées ou à peu près jusqu'à l'extrémité du 5^e arceau ventral ; ponctué ; colorées comme il a été dit. *Membrane* d'un livide mi-cuivreux ; à cicatrice brune ; parée près de son angle postéro-externe, d'une ligne ou tache brunâtre un peu obliquement longitudinale. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale et dessous du corps* colorés et ponctué comme il a été dit. *Tube antennifère* marqué d'une ligne noire à son côté externe. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches postérieures ; à soies noires ; gaine d'un blanc flave, avec l'extrémité noire. *Poitrine* marquée d'un point noir près du côté externe de chacun de ses cotyles : quelques-uns de ces points parfois peu marqués. *Ventre* sensiblement moins large vers son 3^e arceau que le pronotum à ses angles latéraux. *Pieds* colorés comme il a été dit : cuisses parfois marquées d'un point noir, vers les deux tiers de leur côté antérieur.

Cette espèce est commune dans toute la France. On la trouve sur les baies de divers arbrisseaux, sur les blés et sur différentes plantes.

Obs. Linné, dont la description est très-obscur, a probablement confondu cette espèce avec d'autres ; mais l'insecte qui, dans sa collection, porte le nom de *baccarum*, écrit de sa main, appartient bien à cette espèce, ainsi que nous avons pu nous en convaincre. M. Dallas avait au reste déjà restitué à cet insecte son véritable nom, et M. Dohrn a eu raison de suivre cette indication.

Notre ami, le savant M. Boheman, regardant avec tout le monde notre *C. verbasci* comme étant le *C. baccarum* de Linné, avait donné à cette espèce le nom très-caractéristique de *fuscispinus*, que nous regrettons de ne pouvoir adopter.

Le *C. baccarum* diffère de toutes les espèces suivantes par les angles latéraux de son pronotum relevés aigus et plus saillants ; par les sinuosités de l'écusson ordinairement situées vers la moitié de la lon-

gueur de celui-ci; du *nigricornis* et des suivants, par la tache noire des angles latéraux du pronotum, prolongée en forme de bordure, sur les côtés latéraux postérieurs jusqu'aux angles postérieurs.

II. S.-G. *Codophila*.

α Quatre derniers articles des antennes noirs. Tubercule antennifère marqué d'une ligne noire à son côté externe.

β Ecusson chargé d'une tuméfaction basilaire.

Nigricornis.

ββ Ecusson déprimé sur la tuméfaction basilaire et tuméfié sur les côtés de celle-ci.

Melanocera.

αα Trois premiers articles des antennes roses ou flavescents.

δ Ecusson marqué à la base de deux lunules blanches. Tranche abdominale parée d'une bande transversale noire sur les intersections. Tubercule antennifère marqué d'une ligne noire à son côté externe.

Lunula.

δδ Ecusson non paré de deux lunules blanches à sa base. Tranche abdominale marquée aux intersections d'une tache noire rétrécie de dehors en dedans et ordinairement raccourcie. Tubercule antennifère à peine marqué d'un point noir à son côté externe.

Lynx.

2. *Carpocoris nigricornis*; FABRICIUS.

Antennes noires, à premier article rouge, souvent marqué extérieurement d'un trait noir. Dessus du corps variant du flave pâle ou flavescents verdâtre au rouge rosat, ou varié de ces couleurs; marqué de points enfoncés en majeure partie concolores. Joues parées d'une bordure extérieure noire. Pronotum à angles latéraux non relevés, plus ou moins obtus, débordant la base des élytres d'une largeur à peine égale à la moitié de la base d'une corie; noir à ces angles, et paré en devant de quatre courtes bandes formées par des points noirs. Membrane des cories d'un livide mi-cuirreux, parée d'une bande longitudinale brune près du bord externe. Dessous du corps flave pâle, avec les côtés d'un rouge pâle. Ventre ordinairement moins large dans son milieu que le pronotum à ses angles latéraux.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle; fendu sur la ligne médiane,

échancré presque en arc à son bord postérieur, offrant de chaque côté, près de la ligne médiane, une petite languette dirigée en arrière, entaillé au côté externe de cette languette, et près du bord postéro-externe et sinué entre ces deux entailles.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant, élargi presque en ligne droite sur les côtés, près d'une fois plus large à son postérieur que long sur sa ligne médiane; divisé par une ligne transversale arquée en arrière en deux moitiés: l'antérieure plus courte, surtout sur les côtés; formée de deux pièces principales, arrondies chacune à leur angle postéro-interne, et séparées entre elles par une troisième pièce, étroite, rétrécie d'arrière en avant en triangle très-allongé: la moitié postérieure comme quadrilobée postérieurement, formée de six pièces. La médiane antérieure transverse, rétrécie d'avant en arrière, tronquée et échancrée à son bord postérieur: la médiane postérieure en carré un peu plus long que large.

ETAT NORMAL. *Dessus du corps* variant du flave livide verdâtre au rosat ou rouge pâle, soit sur toutes les parties cornées, soit sur quelques-unes de celles-ci, avec l'écusson plus pâle à l'extrémité. *Joues* parées d'une bordure extérieure noire. *Antennes* noires, avec le 1^{er} article rose, marqué d'un trait noir à son côté externe. *Pronotum* offrant sur chacune de ses tranches latérales une étroite bordure pâle ou rose ponctuée; paré en devant de quatre courtes bandes formées par des points noirs et ne dépassant pas ordinairement les cicatrices; marqué aux angles latéraux d'une tache noire ou formée de points noirs, souvent réduite à une bordure assez étroite, ou d'autres fois laissant le bord externe étroitement pâle; cette tache noire, peu avancée au devant des angles et non prolongée après eux. *Ecusson* marqué, à la base, de quatre taches subponctiformes noires, et souvent de deux autres, également noires, près de la ligne médiane, après les médiaires précédentes.

Variations principales.

Var. α *Dessus du corps* d'un livide flavescent verdâtre, ou d'un flave pâle, avec les cories de même couleur ou à peine teintées de rose.

Obs. Le premier article des antennes manque souvent alors du trait noir latéral.

Mormidea nigricornis. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 335. 2.

Var. β Dessus du corps d'un flave pâle sur la tête et la partie antérieure du pronotum et sur l'écusson (dont l'extrémité est plus pâle ou blanchâtre), d'un rouge pâle sur la moitié antérieure du pronotum, rosat sur les cories.

Cimex purpureipennis. DE GEER, Mem. t. III. p. 338. 5. pl. XIII. fig. 13.

Cimex nigricornis. FABR., Entom. Syst. t. 4. p. 94. 59. — SCHRANK, Faun. Boic. t. 2. p. 70. 1097. — FALLÉN, Hemipt. Suec. p. 27. 9.

Cimex eryngii. GERMAR, Reise. n. Dalmat. p. 233. 479. — AHRENS, Faun. Ins. Europ. 2. 21.

Pentatoma eryngii. HAHN, Wanz. t. 2. p. 59. pl. XLVIII. fig. 148. — GORSKI, Analect. Entom. p. 97. 56. Note 1.

Mormidea nigricornis. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 335. 3. Var. ϵ .

Var. γ Dessus du corps à couleur foncière entièrement ou à peu près d'un rouge pâle.

Il faut probablement rapporter à cette variété le

Cimex pudicus. PODA, Ins. Mus. Ginel. p. 56. 9. — SCHRANK, Enum. p. 271. 524. — Id. Faun. Boic. t. 2. p. 73. 1106.

Var. δ Quand la matière colorante a été plus abondante la couleur foncière est généralement plus obscure, d'une teinte souvent équivoque d'un fauve rougeâtre ou d'un cendré rougeâtre, et alors les bandes antérieures du pronotum et les taches noires de la base de l'écusson sont affaiblies ou peu marquées; parfois au contraire la matière noire en se concentrant sur ces taches, les a rendu plus noires et plus développées, et sa couche foncière est généralement d'un rouge pâle.

Pentatoma nigricornis. LATR., Hist. nat. t. 12. p. 187. 11.

Var. ϵ Chez d'autres variétés, mais qui paraissent étrangères à la France, le dessus du corps est également d'un rouge pâle; mais les bandes antérieures noires du pronotum ont pris plus de développement; les latérales s'unissent à la tache des angles latéraux: les médiales se prolongent parfois jusqu'à la base. L'écusson montre

vers les trois cinquièmes de ses côtés une tache noire, et quelquefois les deux taches médiales de la base s'unissent à celles qui les suivent près de la ligne médiane et celles-ci aux latérales.

Var : Enfin l'on trouve des variétés dont la couleur foncière est grisâtre et marquée de points noirs qui lui donnent une teinte d'un gris noirâtre.

Long. 0^m,0112 à 0^m,0135 (5 l. à 6 l.). — Larg. 0^m,0061 à 0^m,0067
(2 l. 3/4 à 3 l.).

Corps ovalaire; peu convexe. *Tête* rétrécie d'arrière en avant; plus longue au devant des yeux que large entre les organes; planiuscule; à peine relevée en rebord à ses côtés; ruguleusement ponctuée; marquée d'un sillon lisse au côté interne des yeux; à couleur foncière variant du livide flavescent verdâtre au rouge pâle; parée d'une assez large bordure noire au côté interne des joues; postérieurement marquée de deux bandes formées par des points noirs, avancées jusqu'à la partie postérieure des sutures épistomales, ou se rétrécissant graduellement. *Epistome* un peu rétréci d'arrière en avant, aussi avancé ou presque aussi avancé que les joues. *Antennes* à 1^{er} article, le plus court à peine plus avancé que les deux tiers des joues: le 2^e près de la moitié plus long que le 3^e: les 4^e et 5^e presque égaux, plus longs chacun que le 2^e: le 1^{er} d'un rose pâle, ordinairement marqué d'un trait noir à son côté externe: les autres, noirs. *Pronotum* élargi en ligne presque droite ou à peine rentrante jusqu'aux angles latéraux; ceux-ci en angle émoussé, non relevés et débordant les élytres à peine de la largeur de la moitié de la base d'une corie; à bord latéral tranchant, à peine relevé en rebord; à cicatrices ponctuées dans leur milieu, lisses dans leur périphérie; ruguleusement ponctué sur le reste de sa surface; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* à sinuosités ordinairement en forme d'angle rentrant ou d'entaille, situées vers la moitié ou un peu moins de sa longueur; ponctué; ridé sur la tuméfaction basilaire: celle-ci plus ou moins saillante, quelquefois prolongée en arrière sur la ligne médiane d'autres fois sillonnée sur cette ligne jusqu'aux deux tiers, et parfois un peu tuméfiée sur les parties latérales de la tuméfaction et de ce sillon;

coloré et peint comme il a été dit; toujours plus pâle à l'extrémité. *Cories* ponctuées; colorées comme il a été dit. *Exocories* prolongées à peu près jusqu'à l'extrémité du 5^e arceau ventral. *Membrane* d'un livide mi-cuivreux. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* flave ou d'un flave rouge sur la partie médiane de ses arceaux, noire sur chaque tiers antérieur et postérieur de ceux-ci. *Dessous du corps* d'un flave pâle ou blanchâtre ou parfois d'un blanc flavescant verdâtre sur le ventre; marqué de points concolores. *Poitrine* marquée d'un point noir, au côté externe de chaque cotyle. *Ventre* généralement moins large vers le 3^e arceau que le pronotum à ses angles latéraux; offrant souvent sur les arceaux de la tranche une tache ovalaire plus flave ou rougeâtre et paraissant parfois un peu tuméfiée. *Tibias* et *tarses* d'un rouge pâle ou d'un flave rouge: *cuisse*s plus pâles, souvent notées d'un point noir vers les deux tiers de leur côté antérieur; parfois marquées d'une ligne noirâtre sur leur tranche postérieure.

Cette espèce paraît commune dans toutes les parties de la France.

Obs. Elle a été confondue souvent avec le *C. baccarum*; mais elle paraît devoir constituer une espèce particulière. Elle se distingue du *C. baccarum* par ses angles latéraux non relevés, plus obtus, débordant à peine les élytres d'une largeur égale à la moitié de la base d'une corie, au lieu de le faire d'une largeur égale à celle des méso et endocorie réunies; par les angles latéraux marqués d'une tache noire (réduite souvent à une étroite bordure) non prolongée ordinairement après les angles, au lieu de former une large bordure noire près des angles latéraux postérieurs, etc.

Nous avons pris dans le Midi un *Carpocore* qu'on pourrait caractériser ainsi :

Carpocoris tarsata. *Antennes* noires à premier article rouge, extérieurement marqué d'une ligne noire. *Dessus du corps* glabre: à couleur foncière d'un livide cendré, mais densément couvert de points enfoncés noirs, qui le font paraître d'un gris noir. *Pronotum* à angles latéraux vifs, débordant la base des élytres d'une largeur égale à la moitié à peine de la base d'une corie; à bord latéral tranchant; rouge, noir en dedans de ce bord depuis les cicatrices jusqu'aux angles postérieurs. *Ecusson* sillonné après

la faible tuméfaction. Membrane des cories d'un brunâtre mi-doré, marquée d'une tache brune près du côté externe. Ventre flave, ponctué de noir ; au moins aussi large dans son milieu que le pronotum à ses angles latéraux. Cuisses pâles, tibiais rouges, tarsi noirs.

Long. 0^m,0135 (6 l.).— Larg. 0^m,0072 (3 l. 1/4) aux angles latéraux du pronotum 0^m,0078 (3 l. 1/4) vers le 3^e arceau de l'abdomen.

Obs. Cet individu s'éloigne des *C. baccarum* et *nigricornis* par la membrane brune de ses cories et par des postépisternums marqués de points enfoncés noirs, il semble se rapprocher du *baccarum* par son pronotum noir, aux angles latéraux et sur les côtés de chaque bord latéral postérieur jusqu'aux angles postérieurs ; il s'éloigne du *nigricornis* par les angles latéraux de son pronotum plus vifs et un peu plus saillants ; par son ventre au moins aussi large vers son 3^e arceau que le pronotum à ses angles latéraux ; mais probablement n'est-il qu'une variété méridionale de ce dernier, chez laquelle la matière colorante a rendu la tête presque uniformément noire, a fait disparaître ou rendu indistinctes les quatre bandes antérieures noires du pronotum, a donné à tout le dessus du corps, même à l'extrémité de l'écusson une teinte d'un gris noir, en laissant une bordure noire près des côtés latéraux postérieurs du pronotum, a marqué le ventre d'assez gros points noirs, et donné aux tarsi cette dernière couleur.

3. *Carpocoris melanocera* ; Mulsant et Rey.

Antennes noires, à premier article rouge, ordinairement marqué d'un trait noir à son côté externe. Dessus du corps glabre, variant du cuivré au grisâtre ou fauve rougeâtre, presque uniformément marqué de points enfoncés noirs. Joues parées d'une bordure extérieure noire. Pronotum à angles latéraux subarrondis ou obtusément anguleux, débordant la base des élytres d'une largeur à peine plus grande que le tiers de la base d'une corie ; ordinairement marqué à ces angles d'une tache noire ou formée de points noirs, souvent avancée jusqu'aux cicatrices. Escusson obtriangulairement déprimé sur la tuméfaction basilare et tuméfié sur les côtés de cette dépression et de la ligne médiane. Dessous du corps et pieds d'un livide

flave ou *rougeâtre*. *Ventre plus large dans son milieu que le pronotum aux angles latéraux*.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle élargi ; caréné sur sa ligne médiane : cilié et échancré en arc à son bord postérieur, bissinué de chaque côté de la partie médiane de ce bord, et de plus entaillé près de ses angles postérieurs.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant, élargi légèrement en courbe rentrante sur les côtés, près d'une fois plus large à son bord postérieur que sur la ligne médiane ; divisé par une ligne transversale un peu arquée en arrière en deux moitiés : l'antérieure plus courte, formée de deux pièces principales, subarrondies chacune à leur angle postéro-interne, et séparées entre elles par une pièce étroite, rétrécie d'arrière en avant en triangle, très-allongé : la moitié postérieure comme quadrilobée postérieurement, formée de six pièces : la médiane antérieure transverse, rétrécie d'avant en arrière échancrée ou entaillée à son bord postérieur : la médiane postérieure plus longue que large.

ETAT NORMAL. *Dessus du corps* variant du cendré au grisâtre ou fauve rosâtre ou rougeâtre, presque uniformément marqué de points noirs. *Joues* marquées extérieurement d'une bordure noire. *Tête* offrant au côté interne des yeux une trace ou sillon longitudinal imponctué et plus pâle ; souvent plus obscure entre ces sillons. *Pronotum* marqué aux angles latéraux d'une tache noire ou plus ordinairement formé de points noirs, ne dépassant pas l'angle en arrière, et souvent avancée jusqu'à l'angle postéro-externe des cicatrices.

Pentatoma melanocera. MULSANT et REY, Ann. de la Soc. Linn. de Lyon, 1830-32. p. 50. — MULS., opusc. Entom. t. I. p. 108.

Mormidea nigricornis. Var. FIEBER, Europ. Hemipt. p. 396.

Long. 0^m,0128 à 0^m,0135 (3 l. 3/4 à 6 l.) — Larg. 0^m,0067 à 0,0072 (3 l. à 3 l. 1/4) aux angles latéraux du pronotum. — 0^m,0078 (3 l. 1/2) vers le milieu de l'abdomen.

Corps ovale ou ovalaire ; peu convexe. *Tête* rétrécie d'arrière en

avant ; obtuse à sa partie antérieure, avec le milieu à peine échancré ; un peu plus longue au devant des yeux que large entre ces organes ; planiuscule ; légèrement relevée en rebord sur les côtés ; marquée de points enfoncés noirs ou obscurs ; parée d'une bordure noire au côté externe des joues ; ordinairement plus obscure ou marquée de deux taches noires sur le vertex ; creusée au côté interne des yeux d'un faible sillon, parallèle, avancé à peu près jusqu'au niveau du bord antérieur des yeux, livide, imponctué, et dont le côté interne correspond au milieu de la partie postérieure des joues. *Epistome* assez large, ordinairement peu rétréci en devant, à peine moins avancé que les joues, mais non enclos par elles. *Antennes* à 1^{er} article court, moins avancé que le bord antérieur de la tête : le 2^e de moitié plus long que le 3^e : les 4^e et 5^e presque égaux, à peine aussi long chacun que le 2^e : le 1^{er} rose pâle, avec un trait noir au côté extérieur : les autres noirs. *Pronotum* élargi en ligne à peu près droite jusqu'aux angles latéraux ; subarrondi ou obtus à ceux-ci ou légèrement subsinué à leur partie postérieure, et débordant les élytres d'une largeur égale au tiers de la base d'une corie ; à peine relevé en rebord tranchant sur les côtés, sans rebord à la base ; à cicatrices ponctuées sur leur partie centrale imponctuées dans leur périphérie ; marqué sur le reste de sa surface de points enfoncés bruns ou noirs : marqué aux angles latéraux d'une tache noire ou formée de points noirs, souvent avancée jusqu'à l'angle postéro-externe des cicatrices, laissant le rebord latéral d'un jaune de gomme ; coloré sur le reste comme il a été dit. *Ecusson* marqué de points enfoncés bruns ou noirs ; égal environ aux trois cinquièmes de la largeur du bord postérieur d'une corie, vers l'angle postéro-interne de celle-ci ; creusé à la base d'une dépression obtriangulaire une fois plus large que longue, étendue en devant presque jusqu'aux angles de devant, prolongée à peine jusqu'aux deux cinquièmes de sa longueur ; tuméfié sur les côtés de celle-ci et sur ceux de la ligne médiane ; planiuscule et parallèle sur celle-ci jusque près de l'extrémité ; ordinairement rayé d'une ligne à cette dernière ; de couleur uniforme. *Cories* marquées comme l'écusson de points enfoncés bruns ou noirs ; colorées comme il a été dit. *Exocorie* prolongée jusqu'à l'extrémité du 5^e arceau ventral. *Membranes* translucides ; ordinairement d'un livide mi-

cuivreux; marquées à leur côté externe d'une tache longitudinale nébuleuse, assez large. *Dos* de l'abdomen noir. *Tranche abdominale* un peu plus large vers le 3^e segment que le pronotum à ses angles latéraux, d'un flave rougeâtre ou roussâtre et parsemée de points enfoncés bruns ou noirs, sur la partie médiane de chaque segment: ces points plus serrés sur le reste et constituant des bandes noires ou noirâtres sur les intersections. *Repli du pronotum* et celui des *élytres*, d'un flave livide ou rosé: le dernier à peine prolongé au delà de l'extrémité du 7^e arceau ventral. *Dessous du corps* peu profondément ponctué sur la poitrine, obsolètement ponctué ou presque lisse sur le ventre; d'un blanc sale ou flavescent sur la poitrine, un peu plus jaunâtre sur le ventre. *Poitrine* parée d'un point noir près du côté externe de chaque cotyle. *Ventre* un peu explané sur les côtés. *Stigmates* de couleur foncière. *Cuisses* livides ou d'un livide flavescent: tibias et tarses d'un flave pâle ou d'un rouge livide.

Cette espèce paraît alpine ou subalpine. Nous l'avons prise à la Grande-Chartreuse. On la trouve également à Chamounix.

Obs. Elle se distingue de toutes les précédentes par les angles latéraux de son pronotum obtus et parfois presque arrondis, débordant plus faiblement la base des élytres; par son écusson creusé sur l'espace occupé par la tuméfaction basilaire d'une dépression obtriangulaire, fortement tuméfié sur les côtés de celle-ci et sur ceux de la ligne médiane qui reste plane; par l'extrémité de cet écusson ordinairement rayé d'une ligne longitudinale plus ou moins légère; par son ventre plus large, vers l'extrémité du 3^e arceau, que le pronotum à ses angles latéraux; par la tache de ces angles parfois nulle et ordinairement formée seulement de points noirs; par la couleur pâle de la tranche latérale du pronotum ne dépassant pas le rebord; par le dernier arceau ventral du ♂ caréné sur la ligne médiane.

4. *Carpocoris lunula*; FABRICIUS.

Antennes rouges sur les trois premiers articles, noires sur les deux derniers. Dessus du corps glabre. Joues flaves ou roses sur la ligne médiane, noires ou ponctuées de noir sur les côtés. Reste du dessus du corps variant

du cendré flavescents au gris, au rosâtre ou au rouge brunâtre. *Pronotum* subarrondi à ses angles latéraux et débordant la base des élytres du quart environ de la largeur de la base d'une corie ; marqué de quatre courtes bandes en devant, et d'une tache aux angles latéraux, noires. *Ecusson* blanc ou blanchâtre à son extrémité, et paré à la base de deux lunules blanches entourant chacune une tache noire, fortement ponctuée. *Tranche abdominale* flave sur la moitié médiane des arceaux, noire sur les intersections. *Dessous du corps et cuisses* d'un flave pâle : *tibias* rosats.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle élargi ; chargé de chaque côté d'un rebord convexe duquel naît un appendice formé de poils serrés en alène et recourbé en forme de hameçon ; cilié et échancré en angle ouvert à son bord postérieur ; fendu sur la ligne médiane de ce bord, sinué entre cette ligne et l'entaille voisine des angles postérieurs.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant, élargi un peu en courbe rentrante sur les côtés ; une fois environ plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane ; divisé par une ligne peu arquée en arrière en deux moitiés : l'antérieure plus courte, formée de deux pièces subarrondies, chacune à leur angle postéro-interne et n'offrant pas entre elles de pièce intermédiaire : la moitié postérieure comme quadrilobée postérieurement ; formée de six pièces : la médiane antérieure transverse, échancrée postérieurement : la médiane postérieure un peu plus longue que large.

Cimex lunula. FABR., Entom syst. t. IV. p. 96. 64. — Id. syst. Rhyng. p. 158. 14.

Pentatoma lunula. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 187. 7.

Pentatoma varium. HERRICH-SCHAEFF., Faun. germ. 126. 20.

Carpocoris bilunulata. KOLENAT, Melet. entom. 176. pl. XVI. fig. 35.

Mormidea varia. FIEBER, Eur. hemipt. p. 335. 2.

ÉTAT NORMAL. *Joues* flaves ou roses sur leur partie longitudinale médiane, noires ou ponctuées de noir sur chacun de leurs côtés. *Epistome* noir ou ponctué de noir. *Partie postérieure de la tête* marquée d'un sillon juxta-oculaire d'un flave blanchâtre, lisse ; marquée sur le reste de points noirs, ou parfois avec une tache pâle sur le ventre. *Pronotum* variant du livide cendré au flavescents, au flave, au rouge

pâle ou même au rouge brunâtre; marqué de points concolores ou nébuleux; paré en devant de quatre courtes bandes noires ou formées par des points noirs, ne dépassant pas les cicatrices; marqué aux angles latéraux d'une tache noire, ne dépassant pas en arrière le point le plus saillant de ces angles, et ordinairement liée en devant à la bande noire antérieure externe, en laissant au bord externe une bordure flave ou pâle, élargie vers la moitié de la longueur des bords externes. *Écusson* blanc ou blanchâtre à l'extrémité, variant de couleur comme le pronotum; paré à la base de deux lunules blanches ou blanchâtres et un peu saillantes, enclosant chacune une tache basilaire noire densément ponctuée: cette tache parfois divisée en deux; paré sur sa ligne médiane, après les lunules précitées, d'une tache noire ou noirâtre, subarrondie, prolongée jusqu'au tiers de sa longueur; parfois marqué sur les côtés, d'une tache brunâtre, après les sinuosités. *Stigmas* noirs et petits. *Cories* variant du livide cendré au rosat ou rougeâtre brunâtre.

Variations.

Quand la matière colorante a été peu abondante, la couleur foncière du dessus du corps est d'un livide cendré ou grisâtre; les points enfoncés sont concolores ou brunâtres, excepté sur les taches, sur lesquelles ils prennent la teinte noire (Var. β).

Chez d'autres individus la couleur foncière passe au flave plus ou moins pâle (γ).

Plus ordinairement la teinte générale des deux tiers postérieurs du pronotum, la majeure partie de l'écusson et les cories passent au rose cendré ou rosâtre (Var. δ).

On arrive ainsi par des transitions insensibles à une couleur foncière d'un rouge brunâtre plus ou moins prononcée (Var. ϵ).

Obs. Parfois alors les trois articles basilaires des antennes se montrent presque entièrement noirs, mais le plus souvent on peut reconnaître encore la couleur rouge normale qui s'est assombrie. Les lunules blanches de l'écusson sont moins complètes, et ce dernier offre souvent sur les côtés, après les sinuosités une tache noire.

Il faut probablement rapporter à l'une de ces variations par excès le

Cimex varius. FABR., Entom. Syst. t. 4. p. 95. 63.

Enfin chez quelques individus de nos provinces méridionales la couleur foncière est cendrée ou d'un livide grisâtre, mais le dessus du corps est couvert de points enfoncés noirs, qui lui donnent une teinte d'un gris noirâtre, comme chez le *C. tarsata*. Les lunules de l'écusson sont alors moins blanches et moins complètes; et le dernier ou les deux derniers articles des tarses sont noirs (Var. ζ).

Long. 0^m,0100 à 0^m,0123 (4 l. 1/2 à 5 l. 1/2).— Larg. 0^m,0056 à 0^m,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.) aux angles latéraux du pronotum.— 0,0056 (2 1/2). (♂). 0,0070 (3 l. 1/8) (♀) vers la moitié de la longueur du ventre.

Corps ovalaire un peu convexe. *Tête* rétrécie d'arrière en avant, un peu plus longue que large au devant des yeux; planiuscule; à peine relevée en rebord étroit sur les côtés; ruguleusement ponctuée; ordinairement noire sur l'épistome; noire sur les côtés externe et interne de chaque joue, avec la partie longitudinale médiane de celle-ci, flave ou d'un rouge incarnat; creusée au côté interne des yeux d'un léger sillon flave livide, lisse; marquée, entre ces sillons, sur la partie postérieure, de points noirs disposés souvent sur deux ou quatre lignes, et laissant parfois une partie du vertex flave ou rouge. *Epistome* ordinairement subparallèle et aussi avancé que les joues. *Antennes* à 1^{er} article variablement aussi grand que le 3^e: le 2^e de moitié ou parfois près d'une fois plus grand que le 3^e: le 4^e un peu plus long et le 5^e, un peu moins long que le 2^e: les trois premiers d'un rouge incarnat: les deux derniers noirs. *Pronotum* élargi un peu en angle rentrant (surtout chez la ♀) jusqu'aux angles latéraux; subarrondi à ceux-ci et débordant les élytres d'une largeur égale à environ le quart de la base d'une corie; sans rebord ou à peine relevé en rebord étroit sur les côtés; sans rebord à la base; à cicatrices ponctuées sur leur partie centrale, imponctuées dans leur périphérie: ruguleusement ponctuée sur le reste de sa surface; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* presque lisse sur les lunules basilaires, obsolètement ponctué ou pointillé à l'extrémité, assez densément ponctué sur le reste de la surface, et surtout sur les taches noires basilaires; coloré

et peint comme il a été dit. *Cories* ponctuées ; colorées comme il a été dit. *Exocorie* à peine prolongée jusqu'à l'extrémité du 5^e arceau ventral. *Membrane* d'un blanc vitreux ou d'un livide mi-cuivreux ; peu ou point marquée d'une tache nébuleuse près du côté externe. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* flave ou d'un flave d'ocre sur la moitié médiale des segments, noire sur le reste. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures ou un peu plus : soies noires : gaine couleur de chair ou pâle, avec l'extrémité noire. *Repli du pronotum* et celui des *cories* variant du flave pâle au rouge incarnat. *Dessous du corps* peu profondément ponctué sur la poitrine, obsolètement ponctué sur le ventre ; d'un blanc flave sur la poitrine, flave ou d'un flave pâle sur le ventre. *Poitrine* marquée d'un point noir au côté externe de chaque cotyle. *Ventre* marqué d'un trait noir, sur les intersections des arceaux de la tranche. *Pieds* d'un rose de chair, avec les cuisses pâles.

Cette espèce est méridionale. Nous l'avons prise en Provence où elle est médiocrement commune.

Obs. Elle se distingue des espèces précédentes par les trois premiers articles de ses antennes ordinairement rouges ; par des joues bordées de noir à leur côté interne aussi bien qu'à l'externe ; par les angles latéraux de son pronotum subarrondis et moins saillants ; par les lunules blanches de la base de son écusson et par les caractères tirés du dernier arceau du ventre du ♂ et de la ♀, caractères qui forcent à reconnaître en elle une espèce particulière et non une variété de l'une des précédentes, avec lesquelles elle a été souvent confondue.

III. S.-G. *Antheminia*.

5. *Carpocoris lynx* ; FABRICIUS.

Antennes pâles ou roses sur les trois, premiers articles d'un rouge foncé ou noir sur les deux derniers. *Dessus du corps* glabre ; finement et peu profondément ponctué ; d'un pâle ou livide verdâtre, avec les *cories* au moins rosâtres. *Tête* noire sur les rebords externe et interne des joues et parée postérieurement de deux bandes formées de point noirs. *Pronotum* obtus ou subarrondi aux angles latéraux et débordant les

élytres d'une largeur égale au sixième de la base d'une corie ; marqué de quatre courtes bandes, en devant, et d'un rebord aux angles latéraux, noirs, tranche abdominale marquée sur les intersections d'une tache ou bande noire, rétrécie de dehors en dedans. Dessous du corps et pieds d'un livide flavescent.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle un peu élargi ; cilié et échancré en angle très-ouvert à son bord postérieur, caréné et fendu sur la partie postérieure de la ligne médiane, sinué ou entaillé près de cette fente et près des angles postérieurs ; et arqué en arrière entre les sinuosités.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant ; élargi en ligne presque droite ou un peu sinuée sur les côtés ; de deux tiers plus large à son bord postérieur que long sur la ligne médiane ; divisé par une ligne transversale en deux moitiés : l'antérieure plus courte ; formée de deux pièces, tronquées chacune derrière la pièce antéro-médiaire de la moitié postérieure et un peu arquées en arrière sur la moitié externe de leur bord postérieur : la moitié postérieure, comme quadrilobée en arrière ; de six pièces : les deux médianes transverses : l'antérieure, presque égale au tiers médiaire de la base de cette moitié postérieure, rétrécie d'avant en arrière.

ETAT NORMAL. *Tête* d'un livide ou flavescent verdâtre, avec le rebord externe et interne de chaque joue, et parée sur toute sa partie postérieure de deux bandes formées de points, noirs. *Pronotum* de la couleur de la tête, avec les calus souvent rosâtre ; paré, en devant, de quatre courtes bandes formées de points noirs : les deux externes naissant chacune des angles de devant, et prolongées à peine jusqu'à la moitié de sa longueur : les deux médianes faisant suite à celles de la tête, non prolongées après les cicatrices ; noir sur le rebord des angles latéraux. *Ecusson* d'un livide ou flavescent verdâtre, avec le bord de son tiers postérieur et souvent les angles latéraux blanchâtres ; marqué à la base, près de la ligne médiane, de deux petits points noirs. *Cories* roses ou rosâtres, avec l'exocorie ou du moins la moitié basilaire de celle-ci pâle ou d'un livide flavescent.

Obs. Dans cet état, les antennes ont ordinairement le 1^{er} article d'un livide verdâtre : les 2^e et 3^e d'un flave pâle ou rosâtre : le 4^e rose ou en partie noir : le 5^e en majeure partie rouge, brun ou noirâtre ; mais ces couleurs varient.

Variations.

Quand la matière colorante a été peu abondante, les points de la tête sont presque tous concolores : le rebord latéral et les sutures génales sont presque les seules parties noires. Le pronotum est uniformément d'un livide ou flavescant légèrement verdâtre, avec le rebord des angles latéraux noirs. Les bandes antérieures ont disparu, ou le segment ne montre que de faibles traces des bandes latérales ; partout ailleurs les points sont concolores. L'écusson est de la couleur du pronotum et offre à peine des traces des points ou taches basilaires, les cories sont d'un flave verdâtre, comme l'écusson. La tranche abdominale est de même couleur et les taches noires constituent, près du bord latéral des intersections, une tache presque ocellée, non prolongée jusqu'à la moitié de sa largeur (Var. β).

Obs. Les antennes sont alors tantôt comme dans l'état normal, tantôt les 2^e, 3^e et 4^e articles sont d'un rouge carné et le dernier en majeure partie noir.

Quand au contraire la matière colorante a été plus abondante, la tête est rose en partie ou en totalité, les deux bandes génales sont plus larges et plus noires ; la bande latérale du devant du pronotum s'unit avec le rebord noir des angles latéraux, ou d'autres fois les quatre bandes antérieures deviennent moins distinctes ; la moitié postérieure du pronotum se montre plus verdâtre ou rosée ; l'écusson est plus foncé sur la tuméfaction basilaire ; il montre au lieu de deux petits points quatre taches basilaires noirâtres, ou formés par des points noirs, plus ou moins distincts. Les cories sont plus roses, avec la base seule de l'exocorie pâle ; les intersections de la tranche abdominale sont souvent noires jusqu'à leur bord interne (Var. γ).

Obs. Dans cet état, les antennes se rapprochent tantôt de l'état normal, tantôt elles sont d'un livide verdâtre et flavescant sur le 1^{er} arti-

cle, d'un rouge carmin sur tous les autres; tantôt enfin les 2^e, 3^e et 4^e articles sont d'un rouge carmin et le 5^e noir.

Cimex lynx. FABR., Entom. Syst. t. IV. p. 110. 118. — Id. Syst. Rhyng. p. 168. 68. — WOLFF, Icon. Cimic. p. 100. 94. pl. X. fig. 94 (non reconnaissable)

Pentatoma lynx. PANZ., Faun. Germ. 113. 8. — GORSKI, Analect. Entom. p. 99. 51.

Pentatomæ helianthemii. (L. DEFOUR).

Carpocoris pusio. KOLENAT., Melet. Entom. t. IV. p. 48. 172. pl. XVI. fig. 39.

Mormidéa lynx. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 336. 4.

Mormidea pusio. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 336. 5.

Long. 0^m,0078 à 0^m,0084 (3 l. 1/2 à 3 l. 3/4). — Larg. 0^m,0048 à 0^m,0056 (2 l. 1/8 à 2 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum, un peu plus vers le 3^e arceau ventral.

Corps brièvement ovale; peu convexe. *Tête* rétrécie d'arrière en avant, subsinuée sur la seconde moitié de ses côtés; plus longue que large au devant des yeux; subruguleusement ponctuée; peu convexe; colorée et peinte comme il a été dit. *Epistome* rétréci en avant; généralement un peu moins avancé que les joues. *Antennes* brièvement pubescentes; à 2^e article de moitié et parfois du double plus grand que le 3^e : le 4^e ordinairement à peine moins long que le 5^e; celui-ci, à peine aussi long ou à peine plus long que le 5^e; colorées comme il a été dit; à tubercule antennifère à peine marqué d'un point noir à son côté externe. *Pronotum* élargi en ligne presque droite jusqu'aux angles latéraux; émoussé ou subarrondi à ceux-ci et débordant les élytres d'une largeur égale au sixième ou au cinquième de la base d'une corie; chargé d'un calus prononcé, suivi à son côté interne d'une fossette très-marquée; déprimé vers la moitié de ses bords latéraux; à cicatrices imponctuées ou ponctuées seulement sur leur partie centrale; marqué sur le reste de sa surface de points peu profonds; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* sinué en angle rentrant très-ouvert, ordinairement vers les deux cinquièmes de sa longueur; en ogive étroite à l'extrémité; aussi large environ qu'une corie, vers l'angle postéro-interne de celles-ci; chargé d'une tuméfaction basilaire prolongée au moins jusqu'aux deux cinquièmes; assez faiblement rugueux et ponctué sur celle-ci,

presque lisse ou peu ponctué vers l'extrémité; ordinairement creusé, près de celle-ci, d'un point fossette; coloré et peint comme il a été dit. *Cories* assez finement ponctuées; colorées comme il a été dit. *Exocorie* prolongée jusqu'à l'extrémité du cinquième arceau ventral. *Membrane* d'un blanc vitreux ou d'un livide mi-cuivreux; à cicatricule noire. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche marginale* débordant assez largement les élytres; colorée comme il a été dit. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches postérieures; d'un livide flavescent, avec l'extrémité et les soies, noires. *Dessous du corps* d'un livide blanchâtre, flavescent ou légèrement verdâtre; peu profondément ponctué sur la poitrine, plus obsolètement sur le ventre: en partie, concolore, mais parfois en partie noir sur la poitrine. *Repli du pronotum* et des *élytres* variant du livide verdâtre au flave pâle ou rosat. *Poitrine* marquée d'un point noir au côté externe de la base des cotyles. *Ventre* plus large vers le 3^e arceau de sa tranche, que le pronotum à ses angles latéraux; faiblement denté sur les côtés; marqué d'une petite tache noire à l'angle postérieur de ces dents. *Pieds* d'un livide flavescent, souvent avec l'extrémité des tibias et des tarses rose ou rosat: cuisses ordinairement marquées d'un point noir vers les deux tiers de leur côté antérieur.

Cette espèce est principalement méridionale; mais on la trouve aussi quelquefois dans les environs de Lyon.

Obs. Elle se distingue des précédentes par sa taille moins avantageuse; par son pronotum offrant généralement vers les deux cinquièmes seulement de sa longueur les sinuosités latérales: par le tubercule antennifer offrant à peine un point noir, au lieu d'une ligne, à son côté externe; par sa tranche abdominale marquée aux angles externes de ses arceaux d'une tache non prolongée jusqu'à son côté interne ou d'une bande rétrécie de dehors en dedans; par les angles latéraux de son pronotum débordant peu la base des cories; par les caractères tirés du dernier arceau ventral du ♂ et de la ♀.

IV. (S.-G. *Dolycoris*).

6. *Carpocoris verbasci*; DE GEER.

Antennes annelées de blanc et de noir. *Dessus du corps* hérissé de poils

fins sur la tête, le pronotum et l'écusson ; marqué de points enfoncés bruns ; ordinairement rosâtre sur les cories, sur la moitié postérieure du pronotum et parfois sur la tuméfaction de l'écusson, d'un livide flavescent, testacé ou brunâtre sur le reste, avec l'écusson d'un blanc flavescent, à l'extrémité. Pronotum obtus et débordant peu les cories à ses angles latéraux, à rebord latéral brièvement noir avant ces angles. Tranche abdominale entrecoupée de blanc flave et de noir. Pieds hérissés de poils. Tarses noirs annelés de blanc.

♂ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant, élargi d'avant en arrière ; échancré en angle très-ouvert à son bord postérieur ; cilié et bissinué de chaque côté, entre la ligne médiane et ses angles postéro-externes ; une fois au moins plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane ; chargé, de chaque côté, d'une lame longitudinale relevée en demi-cercle, aboutissant au côté interne de la sinuosité juxta-latérale.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant, élargi sur les côtés en ligne presque droite ; une fois au moins plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane ; divisé par une ligne transversale en deux moitiés ; l'antérieure, de deux pièces un peu obtusément arquées en arrière chacune à leur bord postérieur : la moitié postérieure comme quadrilobée postérieurement ; de six pièces : la médiane antérieure à peine plus large que le cinquième de la base de cette moitié.

Cimex verbasci. DE GEER., Mém. t. III. p. 257. 4. pl. XIV. fig. 5.

Cimex baccarum. FABR., Syst. entom. p. 715. 83. — Id. entom. syst. t. IV. p. 117. 144. — Id. syst. Rhyng. p. 172. 93. — SCHRANK., Enum. p. 272. 525. — Id. Faun. boic. t. II. p. 74. 1107. — PANZ., Faun. Germ. 33. 20. — WOLFF., Icon. cimic. p. 60. 57. pl. VI. fig. 57. — FALLÉN., Monog. cimic. p. 48. 13. — Id. Hemipt. succ. p. 29. 13. — ZETTERST., Faun. ins. Lapon. p. 164. 5. — Id. Ins. lapp. p. 260. 6. — BURMEIST., Handb. t. II. p. 269. 13. — RAMB., Faun. Andal. t. II. p. 124. 10.

Pentatoma baccarum. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 193. 31. — HAHN., Wanz. t. II. p. 63. pl. L. fig. 152. — L. DUFOUR, Rœt. p. 158. 5. — BLANCH. Hist. nat. t. III. Hemipt. p. 150. 13. — SAHLB., Geoc. fenn. p. 26. 1. — FLOR. Rhynch. livl. t. I. p. 137. 5. — GEHIN, Bullet. de la Soc. de la Mos. t. 9. p. 203. 79.

Carpaceoris baccarum. KOLENAT., Melet. entom. t. IV. p. 53. 181.

Pentatoma verbasci. DALLAS, List. Hemipt. t. I. p. 235. 7. — DOHRN. (A), Catal. p. 15. — BAERENSPR., Catal. p. 4.

Mormidea baccarum. FIEBER, Eur. Hemip. p. 335. 1.

ÉTAT NORMAL. *Tête* grisâtre ou d'un fauve cendré; marquée de points noirs, avec l'épistome et parfois la partie médiane jusqu'aux vertex plus pâle ou peu ponctuée de noir. *Pronotum* grisâtre en devant, rosâtre sur ses deux tiers postérieurs, marqué de points noirs, au moins près des bords latéraux: ceux-ci, blanchâtres sur leur tranche. *Écusson* grisâtre ou d'un gris flavescent, et marqué de points bruns à la base, d'un blanc flavescent et à peine pointillé de brun à son extrémité. *Cories* rosâtres. *Tranche abdominale* flave sur le tiers médiaire ou un peu plus des arceaux, noire sur le reste.

Variations.

Quand la matière colorante a été peu abondante, la teinte générale est plus grisâtre ou moins rosâtre; la tête est moins foncée et présente sur l'épistome et jusqu'au vertex une bande longitudinale plus pâle; la moitié postérieure du pronotum et parfois l'écusson dont l'extrémité est plus pâle ont une couleur foncière d'un flave pâle.

Quand au contraire la matière colorante s'est développée en liberté, la tête est noire et la teinte générale des autres parties est d'un fauve ou grisâtre rosâtre, sauf l'extrémité de l'écusson qui est d'un blanc flavescent.

Avec un développement plus considérable de la matière colorante, la couleur passe au gris ou rosâtre foncé ou noirâtre, comme chez les variétés les plus obscures de la *lunula*.

Long. 0^m,0112 à 0^m,0123 (♂ l. à ♀ l. 1/2). — Larg. 0^m,0051 à 0^m,0056 (2 l. 1/4 à 2 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovalaire; peu convexe. *Tête* subtriangulaire à peu près aussi longue que large au devant des yeux; planiuscule; sans rebord; hérissée de poils livides; marquée de points enfoncés bruns ou noirs, plus petits et plus serrés que sur le reste du corps; co-

lorée comme il a été dit. *Epistome* rétréci en devant, à peine aussi avancé que les joues. *Antennes* à 1^{er} article un peu moins long que la moitié du 2^e : celui-ci de deux tiers plus long que le 3^e : les 4^e et 5^e épaissis : le 4^e ordinairement de la grandeur du 2^e, un peu plus long que le 5^e : le 1^{er} d'un blanc flavescent, souvent marqué d'un trait brunâtre à son côté interne : les suivants, d'un blanc flavescent à la base, noirs à l'extrémité. *Pronotum* élargi en ligne à peu près droite jusqu'aux angles latéraux. *Pronotum* à côtés un peu relevés en un rebord tranchant, et offrant près ce rebord une très-légère ligne élevée et parallèle ; à angles latéraux un peu anguleux, en ligne courbe en devant et en ligne droite en arrière, et débordant à peine les élytres : sans rebord à la base ; hérissé de poils livides ; à cicatrices en partie seulement lisses ; marqué sur le reste de sa surface de points enfoncés noirs ; coloré comme il a été dit. *Ecusson* offrant des sinuosités vers la moitié ou les trois cinquièmes des côtés ; à peine plus large que la moitié du bord postérieur d'une corie vers l'angle postéro-externe de celles-ci ; marqué de points enfoncés noirs ; hérissé de poils livides ; coloré comme il a été dit ; avec la partie postérieure d'un blanc flavescent ; ordinairement chargé en devant d'une tuméfaction suivie d'une dépression transverse vers les deux cinquièmes ; souvent sillonné sur une partie de la moitié postérieure de sa ligne médiane. *Cories* glabres ; marquées de points enfoncés noirs ou obscurs ; colorées comme il a été dit. *Exocorie* prolongée au moins jusqu'à l'extrémité du 5^e arceau ventral ; souvent sinuée près de son angle postéro-externe. *Membrane* hyaline ou plus souvent à teinte mi-cuirreuse ; à cicatrice flave à la base, noire postérieurement. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* d'un flave pâle sur la moitié médiane au moins de la longueur des arceaux, avec l'extrémité de ceux-ci, noire. *Repli du pronotum* et celui des *élytres* ordinairement d'un blanc flavescent ou d'un flave cendré. *Dessous du corps* d'un blanc sale, flavescent ou à teinte orangée. *Poitrine* marquée d'un point noir au côté externe de chaque cotyle. *Ventre* à peine aussi large vers le 3^e arceau de sa tranche que le pronotum à ses angles latéraux ; parsemé de points enfoncés noirs ; explané sur les côtés et marqué d'une petite tache noire, aux angles antérieurs et postérieurs des arceaux de la tranche. *Stigmates* noirs. *Pieds* de la couleur du ventre ; hérissés de poils livides ; ponctués

de noir. *Tarses* noirs à 1^{er} et 3^e articles en majeure partie noirs : le 2^e en majeure partie d'un blanc sale ou flavescent.

Cette espèce est commune dans toute la France, sur les *verbascum* les *thapsus*, etc.

Obs. Elle se distingue sans peine des précédentes, par les poils fins, dont la partie antérieure du dessus de son corps est hérissée; par ses antennes annelées de blanc et de noir; par ses cories sinuées près de leur angle postéro-externe, etc. A l'exemple de MM. Dallas, Dohrn et Baerensprung, nous avons restitué à cette espèce le nom de *verbasci* imposé par de Geer, qui le premier l'a décrite d'une manière reconnaissable.

Genre *Peribalus*, PERIBALE; Mulsant et Rey.

CARACTÈRES. *Deuxième article des antennes* à peine aussi long ou plus long que le 3^e: les 4^e et 5^e notablement plus longs. *Tête* arrondie ou subarrondie en devant; à peine plus longue que large au devant de ces organes. *Epistome* d'un cinquième moins long que les joues et enclos par elles. *Tranche abdominale* débordant les élytres; entrecoupée de noir et de couleur claire. *Dos de l'abdomen* noir.

1. *Peribalus vernalis*; WOLFF.

Antennes à 1^{er} article pâle : les autres roses, avec la partie médiane des deux derniers articles, noire; le 2^e à peine plus long ou aussi long que le 3^e. *Dessus du corps* à couleur foncière variant du flave au fauve, marqué de points bruns qui lui donnent une teinte d'un flave ou fauve brunâtre : rebord latéral du pronotum et extrémité de l'écusson blancs : le dernier, parfois rosat. *Pronotum* élargi presque en ligne droite; déprimé sur les côtés avant les angles latéraux; débordant à ceux-ci les élytres d'un quart de la largeur de la base d'une corie. *Ventre et pieds* d'un flave pâle ou blanchâtre : le premier, explané sur les côtés : les seconds ponctués de noir. *Repli des joues* extérieurement bordé d'une ligne de points noirs.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle, assez faiblement échancre en arc à son bord postérieur; une fois environ plus large à ce bord

que long sur la ligne médiane, souvent un peu relevé en carène sur celle-ci, entaillé en angle aigu à l'extrémité de cette dernière, et bi ou trisinué de chaque côté entre ladite entaille et chaque angle postéro-externe.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant, élargi en courbe rentrante de chaque côté; une fois plus large à son bord postérieur que long sur la ligne médiane; divisé par une ligne transversale en deux parties presque égales: l'antérieure, à peine plus courte, formée de deux pièces principales, paraissant séparées par une pièce linéaire: la postérieure, de six pièces: les deux médianes transverses: l'antérieure plus grande.

ETAT NORMAL. *Dessus du corps* fauve, marqué de points enfoncés bruns, d'une teinte ordinairement plus foncée ou noirâtre sur la tête et au devant des angles latéraux du pronotum: rebord de ce dernier blanc: extrémité de l'écusson d'un blanc flave ou d'un rouge orangé. *Antennes* à 1^{er} article d'un blanc flavescent: les 2^e et 3^e roses: le 4^e rose sur les deux cinquièmes basilaires et le 6^e apical de sa longueur, noir sur le reste: le 5^e rose sur les deux septièmes basilaires, noir sur le reste, ou avec la pointe pâle.

Variations.

Quand la matière colorante a été moins abondante, la couleur foncière est flave, le 4^e article des antennes n'a qu'une tache noire au lieu d'avoir un anneau: le 5^e article est souvent rose ou blanchâtre à l'extrémité sur le 6^e ou 7^e de sa longueur.

Quand au contraire la matière colorante a abondé, la couleur foncière est fauve: la tête et les côtés du pronotum, au devant des angles latéraux et en dedans du rebord sont noirâtres. Le 4^e article des antennes est complètement annelé de noir et le 5^e est noir sur ses cinq derniers septièmes.

Cimex vernalis. WOLFF, Icon. Cimic. p. 140. 135. pl. XIV. fig. 135. — FALLÉN, Monog. Cimic. p. 48. 14. — Id. Hemipt. suéc. p. 30. 14. — FIEBER, Eur. Hemipt. p. 339. 1.

Pentaloma vernalis. HAHN, Wanz. t. II. p. 64. pl. L. fig. 153. — SAHLB. Monog. Geoc. fenn. p. 26. 2. — GORSKI, Analect. Entom. p. 88. 49.

Pentatoma vernale. PANZ., Faun. Germ. 113. 6 (mais non la figure). — FLOR, Rhynch. Livl. t. I. p. 135. 4.

Carpocoris vernalis. KOLEN., Melet Entom. t. IV. p. 52. 179.

Long. 0^m,0081 à 0^m,0095 (3 l. 2/3 à 4 l. 1/4). — Larg. 0^m,0045 à 0^m,0056 (2 l. à 2 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum, un peu moins dans la plus grande largeur de l'abdomen.

Corps glabre; ovalaire; peu convexe. *Tête* subarrondie en devant; au moins aussi longue au devant des yeux que large entre ces organes; sans rebord; planiuscule; marquée de points enfoncés bruns ou noirs très-rapprochées; rayée d'un sillon lisse pâle et imponctué au côté interne des yeux; à couleur foncière variant du flave au fauve. *Epistome* rétréci en devant, d'un cinquième plus court que les joues; enclos par elles. *Antennes* brièvement pubescentes; colorées comme il a été dit; à 2^e article ordinairement à peine aussi long que le 3^e: le 4^e ou le 5^e variablement le plus long. *Pronotum* élargi en ligne presque droite ou faiblement en courbe rentrante vers le niveau des cicatrices, sur les côtés; subarrondi aux angles latéraux et débordant la base des élytres d'une largeur ordinairement égale au quart de la base d'une corie; à calus plus ou moins faible et ordinairement en forme de point tuberculeux: à fossette ne dépassant pas ordinairement le niveau antérieur du calus: déprimé sur les côtés au devant des angles latéraux: à cicatrices peu nettement limitées; offrant à peine les traces d'un sillon transverse; ponctué et coloré comme il a été dit. *Ecusson* offrant les sinuosités latérales ordinairement vers les quatre septièmes de sa longueur; à peine aussi large que la moitié du bord postérieur d'une corie, vers l'angle postéro-interne de celles-ci; lisse et d'un flave blanchâtre ou d'un flave rouge orangé à l'extrémité; coloré et ponctué sur le reste comme il a été dit. *Cories* colorées et ponctuéées comme l'écusson: exocorie prolongée ordinairement jusqu'à l'extrémité du 5^e arceau ventral. *Membrane* d'un livide fauve: cicatricule brune, extérieurement bordée d'une ligne blanchâtre. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* débordant les élytres; flave ou d'un rouge flave sur le quart ou le tiers médiaire de ses arceaux, noire sur le reste. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches postérieures: d'un blanc flave, avec l'extrémité

noire. *Pièces prébasilaires* tronquées perpendiculairement à leur partie antérieure et souvent relevées en une petite dent à leur angle antéro-inférieur. *Dessous du corps* d'un flave pâle, parfois rosat sur le ventre; ponctué, avec la région médiane du ventre lisse : les points ordinairement en partie bruns ou noirâtres sur la poitrine, constituant sur le ventre, six rangées longitudinales de taches noires : celle-ci marquée en outre d'un point plus gros au côté externe de chaque cotyle. *Ventre* explané sur sa tranche et marqué d'une tache noire aux angles de celle-ci. *Repli des joues* extérieurement bordé d'une rangée de points noirs. *Repli du pronotum* et *repli des cories*, d'un flave pâle ou d'un flave rosat, le second au moins ordinairement ponctué de brun. *Pieds* d'un flave pâle ou livide; parfois d'un rosat pâle; marqués de points noirs : cuisses ordinairement notées de deux points noirs vers les deux tiers de leur côté antérieur.

Cette espèce est commune dans toutes les parties de la France. On la trouve sur les ombellifères, sur les bouillons-blancs, sur diverses autres plantes, sur les chênes et différentes autres espèces d'arbres.

M. Fieber a décrit sous le nom de *Cimex distinctus* (Meyer-Dür), une espèce qu'on pourrait caractériser ainsi :

Antennes à 1^{er} article pâle : les suivants, roses : le 5^e le plus souvent noir des deux aux cinq septièmes : le 2^e ordinairement au moins aussi long que le 3^e. *Dessus du corps* à couleur foncière d'un flave pâle ou légèrement verdâtre, marqués de points bruns. *Pronotum* élargi en courbe rentrante sur les côtés, à angles latéraux débordant les élytres du quart ou de la moitié de la base d'une corie ; à rebord latéral blanc ; peu ou point déprimé près de ce bord. *Ecusson* ordinairement concolore à l'extrémité. *Ventre* et *pieds* d'un flave blanchâtre : le premier non explané sur les côtés : les seconds peu ou point ponctués de noir.

♂ et ♀ comme chez le *vernalis*.

Obs. Dans le nord ou les parties tempérées de la France, le *vernalis* a ordinairement une couleur foncière fauve en dessus. Dans notre Midi, il affecte généralement une teinte plus pâle, d'un flave testacé ou cendré et marqué de points noirs ou bruns qui lui donnent une teinte légèrement verdâtre ; souvent il se montre en outre brun ou noirâtre

sur la tête, surtout sur la moitié antérieure et sur les côtés du pronotum, en dedans du rebord latéral blanc. La poitrine et les pieds sont peu ou pas ponctués de brun; les antennes ont le 4^e article entièrement rose et le 5^e rose ou pâle sur les deux septièmes ou un peu moins de l'extrémité; quelquefois même le 5^e article est entièrement rose.

Mais là ne se bornent pas les modifications que subit l'espèce. Le pronotum s'élargit en courbe rentrante plus sensible de ses angles antérieurs à ses angles latéraux; il se montre peu ou point déprimé au devant de ceux-ci; il déborde plus sensiblement la base des élytres; l'écusson n'est souvent pas plus pâle à l'extrémité; le ventre n'est pas ou est peu explané sur les côtés.

Dans les parties plus méridionales de la France et en Corse, on trouve des individus chez lesquels les angles latéraux du pronotum débordant la base des élytres de la moitié environ de la largeur de la base d'une corie; dans ce cas, la courbe rentrante des bords latéraux du pronotum est plus sensible; les côtés de ce segment sont peu ou point déprimés, et la fossette située au côté interne du calus, s'avance jusque vers le sinus de la courbe des côtés.

Mais souvent chez ces individus l'écusson est aussi plus pâle ou d'un flave pâle, et l'on passe par des variations si insensibles à toutes les autres modifications entre toutes ces variations extrêmes de couleur ou de formes, qu'il est difficile de trouver un caractère capable de séparer nettement ces deux espèces, à part la couleur du 4^e article des antennes, qui elle-même est variable. Ordinairement le ventre est explané sur sa tranche, chez les variétés foncées et ne l'est pas sur les variétés pâles; mais ce caractère même n'est pas constant.

Enfin, nous avons reçu de M. Parris des individus, provenant de Bône en Algérie, dont les côtés du pronotum sont d'un brun noir, en dedans de la tranche rosâtre ou rougeâtre, que cette partie obscure rétrécit davantage aux angles latéraux.

Tous ces exemplaires ont des caractères sexuels identiques et semblent indiquer que le *P. distinctus* n'est qu'une variété du *vernalis*.

Peribalus inclusus; DOHRN. Antennes à 1^{er} article pâle : les suivantes roses : le 2^e d'un quart plus grand que le 3^e. Desus du corps d'un

cendré flavescents marqué de points bruns ou noirs : rebord du pronotum et extrémité de l'écusson blancs. Pronotum élargi en ligne droite jusqu'aux angles latéraux : ceux-ci débordant à peine la base des élytres. Tranche abdominale d'un flave pâle sur plus des deux tiers médiaux des arceaux, ponctuée de noir sur les intersections. Repli des joues ponctué de noir. Ventre et pieds d'un blanc flave : le premier, non explané sur les côtés, n'offrant pas ou offrant à peine les traces des rangées de taches formées de points noirs : les pieds sans taches.

Pentatoma inclusa. A. DOHRN. Stett. Entom. Zeit. 1860. p. 103.

Long. 0^m,0081 (3 l. 3/4). — Larg. 0^m,0045 (2 l.) aux angles du pronotum.

Patrie : Sarepta.

Obs. Cette espèce, qui est bien distincte, semble par la longueur plus grande du 2^e article des antennes, faire le passage des Péribaldiens aux Dryocores, dont elle se distingue par sa tête plus arrondie en devant, et par son épistome enclos par les joues.

Genre *Dryocoris*, DRYOCORE (1).

CARACTÈRES. *Antennes* à 2^e article à peine plus long que le 3^e. *Tête* arrondie ou subarrondie en devant. *Epistome* à peine moins long que les joues et non enclos par elles. *Tranche abdominale* entrecoupée de noir et de blanc. *Dos de l'abdomen* noir.

1. *Dryocoris sphacelatus* ; FABRICIUS.

Tête obtusément arrondie ou subéchancrée en devant. *Epistome* à peine moins avancé que les joues et non enclos par elles. *Antennes* blanches à la

(1) M. Amyot en citant, comme synonyme de son *Dryocoris*, le *Cimex sphacelatus* de Fabricius, avait peut-être sous les yeux notre *Peribalus vernalis* ; mais le nom de *Holcostethus* donné par M. Fieber, est si dur à prononcer, que nous avons préféré adopter le nom de l'auteur français.

base et noires à l'extrémité des quatre derniers articles : le 1^{er} à peu près égal au 3^e : le 5^e le plus long. Dessus du corps densément ponctué de brun bronzé, avec la couleur foncière variant du cendré au gris brun ; rebord latéral du pronotum, deux cinquièmes basilaires du bord externe de l'exocorie, un point au côté interne de chaque stigma et une lunule à l'extrémité de l'écusson, blancs. Tranche abdominale entrecoupée de blanc et de noir. Ventre et pieds d'un livide flavescent roussâtre, ponctués de noir.

♂ Dernier arceau du ventre arrondi en devant, un peu élargi sur les côtés ; de deux tiers plus large en arrière que long sur la ligne médiane ; caréné sur celle-ci ; cilié à son bord postérieur, en angle rentrant très-ouvert et offrant à peine une légère sinuosité sur chaque moitié de ce bord.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant, élargi en courbe rentrante sur les côtés ; une fois plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane, divisé par une ligne transversale bisinuée, en deux moitiés : l'antérieure de deux pièces : la postérieure de six : les deux médiales plus larges que longues : l'antérieure plus grande, de moitié plus longue que la postérieure, rétrécie d'avant en arrière : la seconde en parallélograme transverse.

Cimex sphaclatus. FABR., Entom. Syst. t. IV. p. 120. 156.— Id. Syst. Rhyng. 175. 103.— WOLFF, icon. cimic. p. 101. 95. pl. X. fig. 95.— RAMB. Faun de l'Andal. t. II. p. 122. 7.

Cimex lynx. PANZ. Faun. Germ. 33. 17.— LATR., Hist. nat. t. XII. p. 193. 33.

Pentatoma baccarum. AMYOT et SERVILLE, Hemipt. p. 132. 6?

Pentatoma annulata. MULS et REY, ann. de la Soc. Linn. de Lyon, 1850-52. p. 86.— Id. MULS. opusc. entom. t. I. p. 103.

Pentatoma sphaclata. DALLAS. List. Hemipt. p. 236. 8.— GORSKI, Analect. entom. p. 89. 50.

Holcostethus sphaclatus. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 334.

Pentatoma sphaclatum. FLOR. Rhyng. liv. t. I. p. 134. 3.

Variations.

Quand la couleur foncière du dessus du corps a été moins abondante, il est cendré ou d'un cendré légèrement fauve. Quand au contraire elle a abondé, le dessus du corps est d'un gris brun ou brun rosâtre, et

les points noirs lui donnent une teinte plus foncée ; la partie pâle du segment de la tranche abdominale ne s'étend que jusqu'à la moitié du segment au lieu d'être transversale, et le repli du pronotum et celui des élytres sont ponctués de noirs. Souvent alors, par contre, le rebord latéral du pronotum et celui des deux cinquièmes antérieurs de l'exocorie sont plus blancs et moins restreints.

Long. 0,0084 à 0,0095 (31. 3/4 à 41. 1/4). Larg. 0,0051 à 0,0056 (21. 1/4 à 21. 1/2) aux angles latéraux, faiblement plus large vers la moitié de l'abdomen.

Corps ovalaire ; faiblement convexe. *Tête* obtusément arrondie en devant, un peu échancrée dans le milieu de son bord antérieur ; presque sans rebord ; planiuscule, à peine plus saillante sur l'épistome ; subdéprimée sur chaque joue ; rayée d'un sillon juxta-oculaire pâle ; densément marquée de points enfoncés d'un brun noir : intervalles des points tantôt à peu près de même couleur, tantôt cendrés ou d'un cendré fauve. *Epistome* graduellement est assez faiblement rétréci d'arrière en avant, variablement un peu moins ou aussi avancé que les joues, non enclos par elles. *Antennes* brièvement pubescentes ; à 1^{er} article le plus court ; le 2^e ordinairement à peine plus grand que le 3^e ; le 4^e d'un tiers plus long que celui-ci ; le 5^e le plus grand ; le 1^{er}, d'un blanc livide ou noir à l'extrémité : les autres blancs à la base et noirs à l'extrémité : la partie blanche couvrant les trois quarts basilaires sur la 2^e, plus courte sur les autres, réduite au quart ou au 5^e de la longueur sur le dernier. *Pronotum* élargi en ligne à peu près droite jusqu'aux angles latéraux, qui sont obtusément anguleux et débordent les élytres souvent à peine de la largeur de la base de l'exocorie ; muni latéralement d'un rebord subconvexe blanc : ordinairement déprimé près de ce rebord ; à périphérie des cicatrices indiquées par une ligne d'un livide roussâtre ; marqué sur le reste de sa surface de points enfoncés d'un brun bronzé, avec les intervalles tantôt presque de même couleur, tantôt plus pâles. *Ecusson* offrant les sinuosités latérales vers les quatre septièmes de sa longueur ; arrondi à l'extrémité, un peu plus large que la moitié du

bord postérieur d'une corie. vers l'angle postéro-externe de celle-ci; ponctué et coloré comme le pronotum; marqué d'un point calleux blanc, assez petit, au côté interne de chaque stigma; noté souvent de une ou trois autres taches blanchâtres, plus petites, liées à la base; paré à l'extrémité d'une lunule blanche, couvrant le septième postérieur de sa longueur. *Cories* ponctuées et colorées comme l'écusson, avec les deux cinquièmes basilaires du bord externe de l'exocorie, blanc: celle-ci, prolongée jusqu'à la moitié du 5^e arceau ventral. *Membrane* d'un livide tirant sur le fauve cuivreux; marquée d'une tache brune à l'angle antéro-interne. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* débordant plus ou moins les élytres; d'un blanc flavescent sur le tiers médiaire de chaque segment, noire sur chacun des tiers antérieur et postérieur. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures. *Dessous du corps* marqué, sur le dessous de la tête et sur la poitrine de points noirs ou bruns, ordinairement plus gros et plus nombreux sur le repli des joues et sur les côtés de l'antépectus, qui, par là, paraissent parfois noirs ou noirâtres. *Poitrine* marquée d'un point noir au côté externe de chaque cotyle. *Repli du pronotum* étroit, blanc, marqué d'une tache noire sur les angles latéraux. *Repli des cories* à peine prolongé après le bord postérieur du postpectus; d'un blanc livide. *Ventre* non explané sur les côtés; d'un livide flavescent roussâtre ou rosat, marqué de points plus petits, en partie concolores, en partie noirs, et constituant des sortes de taches; noté, sur les côtés, d'une tache noire aux angles antérieur et postérieur des arceaux de la tranche. *Pieds* livides ou d'un livide blanchâtre ou roussâtre; ponctués de noir: extrémité des tibias, partie au moins des 1^{er} et 3^e articles des tarsi obscurs ou noirâtres.

Cette espèce n'est pas rare dans la plupart des provinces de la France.

Obs. Elle varie assez faiblement par la teinte du dessus du corps.

Elle se distingue des *Carpocores*, par sa tête arrondie en devant; par le 2^e article des antennes à peine plus long que le 3^e; du *Per. vernalis* par son épistome à peu près aussi avancé que les joues et non enclos par elles; par ses antennes annelées de blanc et de noir; par son écusson marqué d'un point blanc au côté interne des stigmas, et marqué d'une lunule blanche à son extrémité.

Elle s'éloigne des Pentatomates, par ses cotyles marqués d'un point noir: par sa tranche abdominale entrecoupée de noir et de couleur claire.

DEUXIÈME RAMEAU.

LES PENTATOMATES.

CARACTÈRES. *Poitrine* n'offrant pas une tache ponctiforme noire, au côté externe de chaque cotyle. *Pronotum* à sinuosités latérales situées au moins vers les trois cinquièmes de la longueur de ses côtés. *Tranche abdominale* non alternée de noir et de couleur pâle sur chaque arceau.

Ventre	}	non avancé en saillie obtuse à sa partie antéro-médiaire, et non chargé d'un carène sur sa ligne médiane.	Tranche abdominale en partie noire ou presque uniformément marquée de points noirs.	Tranche abdominale, noire à son côté interne, uniformément verte ou pâle sur sa moitié externe au moins. Tête subtriangulaire. Epistome parallèle, non enclos par les joues.	<i>Pentatoma.</i>
				Tranche abdominale presque uniformément marquée de points noirs sur un fond pâle. Tête subarrondie en devant. Epistome presque enclos par les joues.	<i>Palomena.</i>
			Tranche abdominale de couleur verte ou pâle, marquée d'un seul point noir à l'angle postéro-externe des arceaux. Bec à peine plus longuement prolongé que le bord postérieur des hanches intermédiaires. Epistome enclos ou à peu près par les joues.	<i>Brachynema.</i>	
		avancé en saillie obtuse à sa partie antéro-médiaire, et souvent chargé sur sa ligne médiane d'un carène plus ou moins sensible. Bec prolongé au moins jusqu'aux hanches postérieures. Epistome subparallèle aussi avancé que les joues. Tranche abdominale verte, marquée d'un point noir à l'angle postéro-externe des arceaux.	<i>Nezara.</i>		

Genre *Pentatoma*, PENTATOME; Olivier.

Olivier, Encycl. méth. t. IV. p. 25.

CARACTÈRES. *Ventre* non avancé en saillie obtuse à sa partie antéro-médiaire; non chargé d'une carène longitudinale sur la ligne médiane;

obtus ou tronqué à sa partie antéro-médiaire. *Tête* subtriangulaire. *Epistome* parallèle, à peu près aussi avancé que les joues. *Antennes* à 2^e article d'un tiers au moins plus long que le 3^e. *Tranche abdominale* débordant peu les élytres, noire à son bord interne, de couleur uniformément verte ou pâle au moins sur sa moitié externe, c'est-à-dire non marquée d'un point noir à l'angle postéro-externe de ses segments. *Dos de l'abdomen* noir.

1. *Pentatoma juniperina*; LINNÉ.

Tête subtriangulaire, ordinairement un peu échancrée en devant. *Epistome* un peu moins long que les joues. *Antennes* à 2^e article vert, de moitié au moins plus long que le 3^e. *Bec* prolongé à peine jusqu'à la moitié du 2^e arceau ventral. *Dessus du corps* d'un vert de pré marqué de points enfoncés concolores : rebord latéral du pronotum et des deux cinquièmes basilaires de l'exocorie, jaunes : extrémité de l'écusson d'un blanc livide. *Tranche abdominale* jaune sur sa moitié externe, noire sur l'interne. *Desous du corps et pieds* d'un vert jaunâtre.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle, une fois au moins plus large en arrière que long sur la ligne médiane; un peu échancré en arc à son bord postérieur; muni à celui-ci d'un rebord interrompu dans son milieu et suivi d'un appendice rétréci d'arrière en avant, échancré postérieurement.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant, élargi en angle rentrant sur les côtés; divisé par une ligne transversale un peu arquée en arrière en deux moitiés presque égales : l'antérieure de deux pièces, un peu sinuées chacune sur la moitié externe de leur bord postérieur : la seconde moitié de six pièces : la médiane antérieure transverse, rétrécie d'avant en arrière, un peu échancrée en arc à son bord postérieur : la médiane postérieure parallèle aussi longue que large.

Cimex juniperinus. LINN., Syst. nat. t. I. p. 445. 37. — Id. 12^e édit. t. I. p. 722. 48. — Id. Faun. succ. p. 249. 930. — DE GEER, Mém. t. III. p. 253. pl. XIII. fig. 1-8. — FABR., Syst. entom. p. 711. 68. — Id. Entom. syst. t. IV. p. 109. 113. — Id. Syst. Rhyng. p. 167. 60. — DE VILLERS, C. LINN., Entom.

- t. I. p. 496. 57. — ROSSI, Faun. etr. t. II. p. 1303. — Id. édit. illig. t. II. p. 369. 1303. — PANZ, Faun. Germ. 33. 43. — SCHELLENB., Cimic. p. 5. pl. I. fig. 1. — WOLFF, Icon. Cimic. p. 54. 51. pl. VI. fig. 51. — FALLEN, Monog. Cimic. p. 47. 12. — Id. Hemipt. suec. p. 28. 11. — ZETTERST., Faun. lapp. p. 465. 7. — Id. Ins. lapp. p. 260. 7. — BURMEIST., Handb. t. II. p. 369. 14. *Pentatoma juniparina*. TIGNY, Hist. nat. t. IV. p. 300. — LATR. Hist. nat. t. XII. p. 191. 23. — HAHN, Wanz t. II. p. 61. pl. XL. fig. 150. — GORSKI, Analect. entom. p. 92. 53. — SAHLB., Monog. Geoc. fenn. p. 26. 3. — FLOR, Rhynch. livl. t. I. p. 132. 2. *Carpocoris juniperina*. KOLENAT., Melet. t. IV. p. p. 50. 173. *Pentatoma juniperum*. GEHIN, Bullet. de la Soc. d'Hist. nat. de la Moselle. t. 9. p. 205. *Pentatoma juniperi*. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 336. 3.

Long. 0^m,0112 (♂ l.). — Larg. 0^m,0067 à 0^m,0070 (3 l. à 3 l. 1/8).

Corps ovalaire ; peu convexe. *Tête* presque en triangle à côtés sinués ; un peu plus longue au devant des yeux que large entre ces organes ; plane, sans rebord ou munie d'un rebord à peine distinct ; ruguleusement et densément ponctuée ; verte. *Epistome* sensiblement rétréci d'arrière en avant sur sa moitié antérieure, tronqué en devant, et un peu moins avancé que les joues, qui se terminent en pointe obtuse ; non enclos par elles. *Antennes* à 1^{er} article à peine égal au tiers du 2^e : celui-ci de moitié au moins et parfois près d'une fois plus grand que le 3^e : les 4^e et 5^e presque égaux entre eux et au 2^e : le 1^{er} et le second ou seulement le 1^{er} et la moitié du 2^e verts : les autres bruns ou d'un brun noir, parfois verts à la base. *Pronotum* élargi en ligne à peu près droite jusqu'aux angles latéraux ; en angle émoussé ou subarrondi à ceux-ci et débordant les élytres d'une largeur à peine plus grande que celle de la base de l'exocorie ; ruguleusement, densément et un peu moins finement ponctué que la tête ; lisse sur une partie des cicatrices ; vert un peu foncé ; muni latéralement d'un rebord jaune ou flave ou d'un flave légèrement verdâtre, presque tranchant et peu saillant : un peu déprimé au côté interne de la moitié antérieure de ce rebord. *Ecusson* rugueusement ponctué, avec la partie postérieure lisse et ordinairement creusée d'une fossette ; d'un blanc flavescent à son extrémité, vert sur le reste de sa surface ; chargé d'une faible tuméfaction basilaire prolongée jusqu'aux deux septièmes de sa longueur ; marqué, à ses angles de devant, d'un petit stigma obtriangulaire, concolore et peu

apparent. *Cories* marquées de points plus petits que ceux de l'écusson, avec les intervalles plus unis ou moins rugueux; vertes, avec le bord externe de l'exocorie flave ou d'un jaune verdâtre parfois jusqu'à la moitié de sa longueur ou un peu moins, et une partie de la base de l'exocorie de même couleur. *Exocorie* prolongée jusqu'à l'extrémité du 5^e arceau ventral. *Membrane* translucide, d'un blanc à peine roussâtre, à teinte métallique, mais paraissant souvent obscure ou noirâtre quand les élytres sont couchées. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* noire sur la moitié interne, jaune sur l'externe : la partie noire un peu festonnée; cachée ou à peu près par les élytres : la partie jaune au moins en partie visible. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures ou jusqu'à la moitié du 2^e arceau du ventre : soies noires : gaine verte, avec l'extrémité noire. *Dessous du corps* vert; ruguleusement et un peu obsolètement ponctué sur la poitrine, plus finement sur le ventre; presque lisse sur la partie médiane de celui-ci. *Repli du pronotum* jaune ou d'un jaune verdâtre, convexe. *Repli des cories* jaune, avec la moitié interne verdâtre; à peine prolongé jusqu'à la moitié du 2^e arceau ventral. *Ventre* tronqué et rebordé sur sa partie médiane antérieure; jaune ou jaune verdâtre, et muni d'un rebord épais, et non denté sur les côtés. *Stigmates* verts ou à peine obscurs. *Pieds* verts, avec le dernier article des tarses ordinairement obscur ou brun : cuisses non marquées d'un point noir.

Cette espèce paraît habiter la plupart des provinces de la France. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon sur le genévrier.

2. *Pentatoma pinicola*; MULSANT et REY.

Tête subtriangulaire. *Epistome* à peu près aussi long que les joues. *Antennes* brunes ou d'un brun noir, avec le premier article et souvent la base du 2^e vertes; celui-ci d'un tiers envi. ou plus grand que le 3^e. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité du 3^e arceau ventral. *Dessus du corps* d'un vert cendré livide ou d'un vert olivâtre ou vert livide brunâtre; marqué de points enfoncés concolores : rebord latéral du pronotum et des deux cinquièmes basilaires de l'exocorie d'un flave blanchâtre : extrémité de l'écusson d'un blanc livide. *Tranche abdominale* noire au côté interne, verte au moins sur

la moitié externe de sa largeur. Dessous du corps et pieds d'un vert olivâtre.

♂ et ♀ presque comme dans l'espèce précédente ; mais offrant chez le ♂ le dernier arceau ventral plus sensiblement échancré.

Pentatoma pinicola. MULS. et REY, Ann. Soc. linn. de Lyon, 1832. p. 89. — Id. in. MULS., Opusc. entom. t. 1. p. 108. — FIEBER, Eur. Hemipt. p. 336.

Variations.

Quelquefois la tranche des côtés du pronotum au lieu d'être d'un flave blanchâtre est de la couleur du reste du segment.

A cette variation paraît devoir se rapporter le

Pentatoma macrorampha. FIEBER. Eur. Hemipt. p. 336. 1.

Long. 0^m,0100 à 0^m,0123 (4 l. 1/2 à 5 l. 1/2). — Larg. 0^m,0067 à 0^m,0070 (3 l. à 3 l. 1/4).

Corps ovale ; peu convexe. *Tête* presque en triangle à côtés subsinués ; à peine plus longue au devant des yeux que large entre ces organes ; plane, sans rebord, ou offrant à peine les traces d'un très-étroit rebord ; ruguleusement et densément ponctuée ; ordinairement d'un vert gris cendré, d'un vert cendré olivâtre ou brunâtre. *Epistome* un peu renflé en fuscau sur sa moitié postérieure, subparallèle ou un peu rétréci sur l'antérieure, tronqué en devant, et à peu près aussi avancé que les joues qui se terminent en pointe obtuse. *Antennes* à 1^{er} article à peine égal au tiers du 2^e : celui-ci, ordinairement le plus grand ou souvent à peine égal au 5^e : le 3^e d'un tiers plus court que le 2^e : le 4^e un peu plus long et moins grand que le dernier : le 1^{er} vert : les autres bruns ou d'un brun noir : le 3^e vert à sa base. *Pronotum* élargi en ligne à peu près droite jusqu'aux angles latéraux ; subarrondi ou en angle émoussé à ceux-ci, et débordant les élytres d'une largeur à peine égale à la base de l'exocorie ; un peu moins finement ponctué que la tête, rugueux sur sa moitié antérieure, peu sur la postérieure ; de la couleur de la tête, avec les côtés blancs ou d'un flave blanchâtre ; un peu explané sur sa moitié antérieure, au côté interne de ses bords latéraux. *Ecusson* rugueusement

ponctué, avec la partie postérieure lisse, presque impointillée et ordinairement creusée d'une fossette; d'un blanc livide à son extrémité, coloré comme le pronotum sur le reste de sa surface; chargé d'une tuméfaction basilaire prolongée jusqu'aux deux septièmes de sa longueur, ordinairement assez prononcée, et souvent rendue plus marquée par une dépression qui la suit; noté, à ses angles de devant, d'un petit stigma lisse. *Cories* marquées de points un peu plus petits que ceux de l'écusson, avec les intervalles presque unis ou moins rugueux; de la couleur de l'écusson, avec la base de l'exocorie d'un blanc verdâtre. *Exocorie* prolongée jusqu'à l'extrémité du 5^e arceau ventral. *Membrane* transparente, d'un blanc vitreux, mais paraissant souvent verdâtre ou d'une teinte rapprochée quand elle est couchée. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* noire presque sur sa moitié interne, d'un flave verdâtre sur le reste: la partie noire, ordinairement un peu festonnée, cachée par les élytres: l'autre au moins en partie apparente. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité du 3^e arceau ventral: soies noires; gaine verte, avec l'extrémité noire. *Repli du pronotum* d'un livide verdâtre ou blanchâtre, ou d'un flavescent verdâtre, un peu convexe.

Cette espèce vit sur le pin sylvestre. On la trouve dans les montagnes du Beaujolais et dans diverses provinces de la France.

Obs. Le *Pent. pinicola* se distingue du *Juniperina* par sa couleur plus olivâtre, plus livide et plus obscure; par ses joues à peine jaunâtres sur leur tranche; par son épistome ordinairement aussi avancé que celles-ci, subparallèle ou moins rétréci en devant; par ses antennes brunes ou d'un noir brun à partir du 2^e article ou du tiers de celui-ci; par le 2^e article d'un tiers à peine plus grand que le 3^e; par son bec prolongé jusqu'à l'extrémité du 3^e arceau ventral; par son pronotum sans rebord saillant et d'un flave blanchâtre ou d'un blanc livide sur les côtés, ainsi que la base du bord de l'exocorie, le repli du pronotum, et celui des cories; par les côtés du ventre non munis d'un rebord épais, plus tranchant, parés d'une bordure flavescente ou plus étroite, ou parfois à peine marquée; par la partie noire de sa tranche abdominale un peu plus étroite.

Genre *Palomena*, PALOMÈNE ; Mulsant et Rey.

CARACTÈRES. *Ventre* non avancé en saillie obtuse à sa partie antéro-médiaire ; non chargé d'une carène longitudinale sur sa ligne médiane ; obtus ou tronqué à sa partie antéro-médiaire. *Tête* subarrondie en devant. *Epistome* rétréci en devant, un peu moins large que les joues, enclos ou à peu près par celles-ci. *Antennes* à 2^e article à peine plus large que le 3^e. *Tranche abdominale* débordant plus ou moins les élytres ; presque uniformément ponctuée de brun ou de noir sur un fond pâle. *Dos de l'abdomen* noir.

1. *Palomena viridissima* ; Poda.

Tête subarrondie en devant. *Epistome* rétréci en pointe en devant, un peu moins avancé que les joues et presque enclos par elles. *Antennes* d'un vert flave ou rougeâtre livide, avec les deux derniers articles d'un rouge rosat : le dernier surtout souvent noirâtre sur sa seconde moitié : le 2^e à peine plus grand que le 3^e : le 5^e, le plus long. *Dessus du corps* marqué de points noirs ou bruns assez petits ; à couleur foncière variant du vert de préau brun fauve verdâtre, avec la tranche du pronotum flavescence ou rosâtre. *Tranche abdominale* ponctuée de brun, avec les sutures des intersections flavescences. *Ventre* pâle, de nuances variables. *Pieds* d'un flave verdâtre ou d'un livide rougeâtre. *Dessus du corps et pieds* flaves ou rosats. *Ventre* tranchant sur les côtés.

♂ Dernier arceau du ventre en demi-cercle un peu élargi ; échancré presque en demi-cercle jusqu'au tiers antérieur de sa longueur, et , postérieurement sur les deux tiers médiaux de sa largeur, réduit ainsi à une bande assez étroite : la partie située dans cette échancrure concave et invisible quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessous : le bord antérieur de cette échancrure un peu échancré lui-même en arc et offrant une petite dent à chacune des extrémités de cet arc.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant, élargi

ensuite en courbe rentrante; une fois au moins plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane; divisé en deux moitiés par une ligne transversale sinuée sur les côtés et constituant sur la ligne médiane un angle aigu très-rentrant: la moitié antérieure plus courte, formée de deux pièces convexes, sinuées chacune sur la moitié externe de leur bord postérieur et arrondies à l'interne, renfermant entre elles sur la ligne médiane une petite pièce en triangle étroit: la moitié postérieure composée de six pièces: la médiane antérieure transverse, rétrécie d'avant en arrière: la postérieure plus longue que large, élargie d'avant en arrière, tronquée à ses extrémités.

Variations.

Les variations de couleur peuvent être réduites aux suivantes, très-bien signalées par M. Gorski.

Var. A (Etat normal). *Dessus du corps vert. Dessous du corps d'un vert blanchâtre ou d'un vert flavescens.*

α. *Tranche des côtés du pronotum verte.*

β. *Tranche du pronotum rose ou rouge.*

Obs. Les antennes sont vertes sur les trois premiers articles, roses sur les deux derniers, avec la seconde moitié du dernier ordinairement brune. La membrane est translucide, la tranche abdominale est verte ou couleur de chair.

Cimex viridissimus. Poda, Ins. mus. gr. p. 56. 10.

La punaise verte. GEOFFR. Hist. t. I. p. 464. 61.

Cimex prasinus. LINN., Faun. suec. p. 249. 931? — SCHRANK, Enum. p. 271. 522.

— Id. Faun. boic. t. II. p. 73. 1103. — FABR., Entom. Syst. t. IV. p. 409. 111.

— Id. Syst. Rhynç. p. 166. 53. — DE VILLERS, c. Linn. Entom. t. I. p. 497.

58. — ROSSI, Faun. etr. édit. illig. t. 2. p. 371. 1303. — FALLEN, Monogr.

cimic. p. 47. 11. — Id. Hemipt. succ. p. 28. 10. — DONOV. Brit. ins. t. IV. pl.

123. — FIEBER, Eur. Hemipt. p. 339. 3.

Pentatoma prasina. LATR. Hist. nat. t. XII. p. 190. 21. — LAMARCK, anim. s.

vert. t. III. p. 493. 3. — GORSKI, Analect. entom. p. 93. 54. α.

Pentatoma prasinum. HAHN, Wanz. t. 2. p. 60. pl. 49. fig. 149. — FLOR,

Rhynch. Livl. t. I. p. 130 1.

Carpocoris prasina. KOLENATI, Melet. entom. t. IV. p. 48. 173.

Var B. *Dessus du corps vert: tranche des côtés du pronotum rouge ou d'un rouge pâle. Dessous du corps couleur de chair ou d'un carné rougeâtre.*

Obs. Les antennes ont les 2^e et 3^e articles tantôt d'un livide flave, tantôt d'un vert pâle : le 3^e variablement livide rosé, rose sans tache, ou brunâtre sur une partie de sa moitié postérieure, vert pâle à la base et brun ou noirâtre ensuite : le 5^e avec les mêmes couleurs à la base que le précédent, mais généralement brun ou noirâtre sur la majeure partie de sa longueur : la membrane est ordinairement moins translucide. La tranche abdominale le plus souvent d'un carné livide.

Cimex dissimilis. FABR., Entom. Syst. t. IV. p. 109. 112.— Id. Syst. Rhyng. p. 167. 59.— PANZ. Faun. Germ. 33. 15.— WOLFF. Icon. cimic. p. 53. 50. pl. VI. fig. 50 (la tranche marginale est faussement représentée).— FIEBER, Eur. Hemipt. p. 399. 4.

Pentatoma dissimilis. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 190. 22.— Faun. fr. Hémipt. pl. II. fig. 3.— L. DUFOUR, recherch. p. 157. 3.— GENIN, Bullet. de la Moselle 1869. p. 204. 76.— AMYOT et SERV., Hémipt. p. 131. 4.

Carpocoris dissimilis. GORSKI, Melet. Entom. t. IV. p. 49. 174.

Pentatoma prasina. Var. *dissimilis*, GORSKI. l. c.

Var. C. *Dessus du corps d'un vert fauve. Dessous du corps tantôt d'un vert pâle, tantôt rougeâtre.*

Obs. Les antennes offrent des variations à peu près analogues à celles de la var. β .

Cimex discolor. WOLFF, Icon. Cimic. p. 178. 177. pl. 18. fig. 177.

Pentatoma prasina. GORSKI, l. c. var. (*discolor*).

Var. D. *Dessus du corps d'un fauve brunâtre. Dessous du corps couleur de chair ou d'un carné rougeâtre. La tranche abdominale est ordinairement d'un fauve livide.*

Obs. Les antennes ont les 3^e et 4^e articles tantôt d'un vert pâle, tantôt d'une couleur de chair pâle : les 4^e et 5^e roses ou d'un rose rouge, tantôt sans taches, tantôt en partie obscurs. La membrane est nébuleuse.

Pentatoma prasina. GORSKI, l. c. var. *subrubescens*.

Cimex dissimilis. FIEBER, l. c. var. β .

Long. 0^m,0105 à 0^m,0147 (4 l. 3/4 à 6 l. 1/2). — Larg. 0^m,0061 à 0^m,0078 (2 l. 3/4 à 3 l. 1/2).

Corps ovalaire ou ovale-oblong ; peu convexe. *Tête* arrondie ou subarrondie en devant ; paraissant parfois bilobée en devant ; à peine aussi longue au devant des yeux que large entre ces organes ; sans rebords, plane ; assez densément marquée de points assez petits noirs ou bruns ;

ordinairement verte; creusée d'un sillon pâle au côté interne des yeux. *Epistome* rétréci en pointe en devant, un peu moins avancé que les joues et néanmoins enclos ou à peu près par elles. *Antennes* à 1^{er} article à peine aussi long que la moitié du suivant : le 2^e à peine plus grand que le 3^e : le 4^e un peu long : le 5^e le plus grand; colorées comme il a été dit. *Pronotum* élargi en ligne droite jusqu'aux angles latéraux, obtusément anguleux ou subarrondi à ceux-ci et débordant les élytres d'une largeur double de celle de la base de l'exocorie; lisse sur la phérophérie des cicatrices : marqué sur le reste de sa surface de points noirs ou bruns, assez petits, ordinairement un peu plus serrés sur la partie déclive que sur la postérieure, légèrement plissé ou ruguleux sur la première; ordinairement vert, mais variant comme il a été dit. *Ecusson* offrant les sinuosités basilaires vers la moitié ou les quatre septièmes de sa longueur, en ogive obtuse à l'extrémité; égal environ à la moitié de la longueur d'une corie; vers l'angle postéro-interne de celles-ci; marqué d'un stigma petit, obtriangulaire et concolore; à peine chargé d'une subconvexité basilaire un peu ruguleuse; ponctué et coloré comme le pronotum, avec le bord postérieur seulement souvent plus pâle. *Cories* prolongées environ jusqu'à l'extrémité du 5^e arceau ventral; ponctuées et colorées comme l'écusson, avec la base de l'exocorie flave ou couleur de chair. *Membrane* translucide, roussâtre ou d'un fauve livide, à teinte cuivreuse ou mi-dorée. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* plus ou moins visible sur les côtés des élytres; à couleur foncière verte, carnée, d'un carné testacé ou d'un fauve livide ou testacé; ponctuée de noir, avec les intersections des segments étroitement imponctuées, pâles, flaves, rosâtres ou testacées. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures : soies noires : gaine d'un livide verdâtre ou flavescent, avec l'extrémité noire. *Dessous du corps* ponctué; plus obsolètement sur le ventre que sur la poitrine; coloré comme il a été dit. *Repli du pronotum* et *repli des cories* variant du livide verdâtre ou flavescent à la couleur de chair : le second, à peine prolongé jusqu'au tiers du 2^e arceau ventral. *Ventre* tronqué à sa partie antéro-médiane, étroitement explané et faiblement denticulé; sans point noir aux angles postéro-externes des segments. *Stigmates* obscurs

ou noirâtres. Dernier arceau souvent en partie rouge, au moins chez la ♀. *Pieds* colorés comme il a été dit.

Cette espèce est commune dans toutes les parties de la France. On la trouve sur une foule de plantes et d'arbres différents.

Obs. Malgré les variations de ses teintes elle se distingue, entre tous les Pentatomates, par un caractère particulier : sa tranche abdominale n'est ni entrecoupée de noir et de couleur claire, comme chez le *P. vernalis*; ni marquée d'un seul point noir à l'angle postéro-externe des segments, comme chez la *Brachy, cincta*; ni noire à son bord interne et de couleur claire à l'externe, comme chez la *Pent. juniperina*; mais elle est d'une couleur uniforme, ponctuée de noir, avec les intersections des segments imponctuées de noir et par conséquent plus pâles. Sous ce rapport, elle se rapproche de la *Carpcocoris melanocera*; mais chez cette dernière, les points sont inégalement répartis et plus épais près des intersections, nuls ou peu rapprochés sur la partie médiane des segments.

Linné a eu sans doute en vue ce *Cimex* lorsqu'il écrivait sa *Fauna suecica*, car la *Nazara prasina* ne se trouve pas dans le nord de l'Europe; mais comme il recevait souvent du midi de la France des insectes qui lui étaient envoyés par Gouan et par quelques autres personnes, il a confondu plus tard ces deux insectes, et le type qui représente l'espèce décrite dans son *Syst. nat.* est notre *Nazara prasina*.

Il n'est donc pas étonnant que la plupart des auteurs aient regardé notre *Palem. viridissima* comme étant le *Cimex prasinus* de Linné.

L'espèce dont il est ici question se distingue de toutes les autres Pentatomates par sa tranche abdominale soit verte, soit couleur de chair ou d'un fauve livide uniformément ponctuée de points noirs. Elle n'a pas d'ailleurs comme la *N. prasina* le ventre chargé d'une carène terminée en avant par une saillie ou pointe obtuse, ni le dos de l'abdomen vert.

Cet insecte est connu de tout le monde, en France, sous le nom de *Punaise verte*. Cette raison nous a fait adopter le nom donné par Poda, nom qui a d'ailleurs l'autorité de l'ancienneté. La science doit autant que possible marcher d'accord avec les traditions populaires.

Genre *Brachynema*, BRACHYNEME; Mulsant et Rey.

Mulsant et Rey, Ann. de la Soc. Linn. de Lyon (1830-32). p. 88. — Muls., opusc. t. I. p. 107.

CARACTÈRES. *Ventre* non avancé en saillie obtuse à sa partie antéro-médiaire; non chargé d'une carène longitudinale sur la ligne médiane. *Tête* subarrondie en devant. *Epistome* rétréci et raccourci en devant, enclos par les joues. *Bec* prolongé à peine au-delà des hanches intermédiaire. *Antennes* à 2^e article d'un quart au moins plus long que le 3^e. *Tranche abdominale* débordant un peu les élytres; de couleur verte ou pâle, marquée seulement d'une tache ponctiforme noire à l'angle postéro-externe de ses segments.

Les espèces de notre pays sont les suivantes :

- α Bord extérieur de la tranche abdominale et des côtés du pronotum d'un rose ou rouge carminé. Dos de l'abdomen noir. *Cincta*.
- αα Tranche abdominale d'un vert tendre et pâle; côtés du pronotum et base du bord externe de l'exocorie d'un blanc flavescent. Dos de l'abdomen vert. *Virens*.

1. *Brachynema cincta*; FABRICIUS.

Ovale-oblong. Dessus du corps d'un vert tendre, passant parfois au vert rosâtre; marqué de points concolores : bord latéral du pronotum et de son repli, base de l'exocorie, repli des cories et moitié externe de la tranche abdominale, d'un rouge carmin : celle-ci, marquée d'un point noir à l'angle postéro-externe des arceaux. Epistome d'un quart plus court que les joues. Membrane des cories roses. Dos de l'abdomen noir.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle un peu élargi; échancré en arc sur la moitié médiaire ou un peu plus de son bord postérieur.

♀ Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi d'avant en arrière, une fois au moins plus large à son bord postérieur que long sur son milieu; divisé en deux moitiés par une ligne transversale arquée en arrière : la moitié antérieure, de deux pièces convexes,

chacune : la moitié postérieure de six pièces : la médiane antérieure transverse, grande, rétrécie d'avant en arrière : la médiane postérieure parallèle, tronquée en avant et en arrière, plus large que longue.

ETAT NORMAL. *Dessus du corps* d'un vert tendre : bord latéral du pronotum, deux cinquièmes basilaires de l'exocorie et partie externe de la tranche abdominale d'un rouge carminé : celle-ci noire à son bord interne, et marquée d'un petit point noir à l'angle postéro-externe des segments. *Membrane des cories* d'un blanc vitreux teinté de rose. *Dessous du corps* d'un vert tendre. *Repli du pronotum* et des *cories* et *bord latéral du ventre* d'un rouge carminé. Cette bordure latérale marquée d'un point noir à l'angle postéro-externe des arceaux.

Variations.

Quand la matière colorante a été moins abondante, la couleur verte du dessus du corps passe au vert rosé, au rose verdâtre, au rose livide ou au rose pâle sur diverses parties du corps (Var. β).

Obs. L'écusson, surtout dans sa partie basilaire, la tête et la moitié antérieure du pronotum sont les premières à montrer cette variation de teinte. Le rouge pâle passe parfois au rose carminé.

D'autres fois le dessus du corps se montre entièrement d'un rose pâle, plus verdâtre ou moins prononcé sur les cories (Var. γ).

Obs. Dans ces diverses variations par défaut, le dessous du corps se modifie aussi dans ses teintes. Le ventre passe au vert jaunâtre ou au jaune verdâtre ou orangé, et chez d'autres individus tout le dessous du corps prend aussi la même teinte.

Les pieds passent aussi au jaunâtre à la base des cuisses ou sur la presque totalité de celles-ci, et les tibiaux au jaunâtre rosat ou au rose pâle.

Quelques articles des antennes présentent aussi parfois la teinte jaunâtre.

Cimex cinctus. FABR., Entom. Syst. t. IV. p. 113. 130. — Id. Syst. Rhyng. p. 169. 79. — A. DOHRN, Steff. entom. Zeit. XIX (1838). p. 223.

Cimex purpureo-marginatus. RAMBUR, Faun. Andal. t. II. p. 121. 6.

Cimex tarsatus. KLUG., Symbalæ. physic. 5^e dec. pl. XLIV. fig. 12.

Pentatoma (*Brachynema*) *roseipennis*. Mulsant et Rey, Ann. Soc. Lin. d. Lyon. 1850-52. p. 87. — Id. Muls., Opusc. entom. t. 1. p. 106.

Brachynema cincta. Fieber, Eur. Hemipt. p. 340. 1.

Long. 0,0090 à 0,0100 (4 l. à 4 l. 1/2) Larg. 0,0049 à 0,0052 (2 l. 1/3 à 2 l. 1/3) aux angles latéraux du pronotum; un peu moins vers la moitié de l'abdomen.

Corps ovalaire ou ovale-oblong; peu convexe. *Tête* arrondie en devant et ordinairement non entaillée dans le milieu de son bord antérieur; à peine aussi longue au devant des yeux que large entre ces organes; planiuscule; sans rebord, à peine un peu relevée sur les côtés; obsolètement et finement ponctuée; ordinairement d'un vert tendre. *Epistome* rétréci dans sa moitié antérieure, d'un quart environ moins long que les joues et enclos par elles. *Antennes* à 2^e article d'un quart ou d'un tiers plus long que le 3^e, à peine plus grand que le 4^e: les 4^e et 5^e subfusiformes, variablement à peine plus grand l'un que l'autre, et presque égaux chacun au 2^e: les trois premiers ordinairement d'un beau vert: les 4^e et 5^e, tantôt verts, tantôt d'un jaunâtre ou rosé. *Pronotum* élargi en ligne presque droite, ou plutôt légèrement en courbe rentrante, jusqu'aux angles latéraux; obsolètement anguleux à ces derniers et débordant les élytres d'une largeur à peine plus grande que la base de l'exocorie; sans rebord sur les côtés et à la base, mais paré sur les premiers d'une bordure d'un rouge carmin, passant au rose chez les variétés par défaut et prolongée jusqu'à la base des élytres; d'un vert tendre sur le reste; obsolètement ou à peine ruguleusement ponctué: cicatrices concolores, souvent peu distinctes et un peu plus finement ponctuées. *Écusson* offrant les sinuosités latérales vers les deux tiers de ses côtés; subarrondi à son extrémité; à peine plus large que le tiers d'une corie, vers l'angle postéro-interne de celles-ci; marqué d'un stigma obtriangulaire, petit, lisse, peu apparent; coloré et ponctué comme le pronotum, avec l'extrémité lisse et d'un vert pâle. *Cories* colorées et ponctuées comme l'écusson, avec les deux cinquièmes basitaires de l'exocorie d'un rouge carmin: celle-ci prolongée jusqu'à l'extrémité du 5^e arceau ventral. *Membrane* d'un vitreux rosé; à 8 ou 9 nervures; sans tache noire à son

angle antéro-interne, marquée seulement près de cet angle d'un arc rous-sâtre, dirigé en arrière. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* à bord interne noir, extérieurement d'un rouge carmin, passant au rose ou flave rosat chez les variétés par défaut; marquée d'un petit point noir à l'angle postéro-externe des arceaux. *Bec* prolongé jusqu'à la moitié du métasternum; verdâtre ou rosé, avec l'extrémité noire. *Dessous du corps* obsolètement ponctué, surtout sur le ventre; ordinairement d'un vert tendre sur la poitrine et d'un vert plus pâle ou jaunâtre sur le ventre, quelquefois entièrement d'un jaune rougeâtre ou orangé. *Repli du Pronotum* et celui des *Cories* ordinairement d'un rouge carmin. *Ventre* paré sur les côtés, d'une bordure d'un rouge carmin, et marqué d'un point noir à l'angle postéro-externe des arceaux. *Stigmates* presque de couleur foncière. *Pieds* ordinairement d'un vert tendre, avec l'extrémité des tibias et les tarses roses ou d'un vert ou flave rosé.

Cette espèce est exclusivement méridionale. Elle n'est pas bien rare dans notre ancienne Provence, on la trouve sur diverses sortes de plantes.

Obs. Elle se distingue de la *B. virens* par sa taille moins avantageuse; par son épistome plus court, plus complètement enclos; par sa tête un peu moins longue; par son pronotum, la base de son exocorie et son ventre, parés d'une bordure latérale d'un rouge carmin; par sa tranche abdominale noire à son bord interne et extérieurement d'un rouge carmin: par le dos de son abdomen noir.

Près de la *B. cincta*, vient se placer la suivante:

Brachynema Baerensprungi; MULSANT et REY. *Ovale-oblongue.* *Dessus du corps* d'un vert pâle ou flavescens. *Tête* d'un vert rosat sur les côtés. *Pronotum* étroitement d'un livide ou testacé rougeâtre sur les côtés. *Ecusson* d'un blanc verdâtre à l'extrémité, orné d'une tache d'un flave pâle, en carré plus long que large, sur le milieu de sa base, exocorie d'un testacé rosat sur le côté, jusqu'à la moitié du ventre. *Dessous du corps* et *pieds* d'un vert flave ou d'un flave verdâtre. *Tibias rosats*: *tarses* noirs ou obscurs.

Pentatoma Baerensprungi. MULSANT et REY. — In MULS. opusc. entom. t. 13. p. 183.

Long. 0,0090 (4 l.)

Patrie: l'Allemagne.

Nous avons décrit cette espèce, à Berlin, sur un exemplaire de la collection de M. le Dr Baerensprung.

Elle a le corps proportionnellement plus allongé et plus étroit que la *Brachynema cincta*, avec laquelle elle a beaucoup d'analogie; malheureusement nous n'avons pas eu l'occasion de revoir cet insecte, pour pouvoir signaler toutes les différences qui peuvent la séparer de la précédente.

2. *Brachynema virens*; KLUG.

Ovale-oblongue. Dessus du corps d'un vert pâle, marqué de petits points presque concolores, bord latéral du pronotum et de la base de l'exocorie d'un flave pâle: extrémité de l'écusson imponctuée et plus pâle. Epistome un peu moins long que les joues, faiblement enclos. Tranche abdominale d'un vert pâle, marquée, à l'angle postéro-externe de ses segments, d'un point visible en dessus et en dessous. Ventre et pieds, d'un vert pâle. Dos de l'abdomen vert.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle élargi d'avant en arrière; échancré en arc à son bord postérieur sur le quart postérieur de sa longueur.

♀ Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi d'avant en arrière sur les côtés, une fois au moins plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane; divisé par une ligne transversale un peu arquée en arrière en deux moitiés presque égales: la première carénée sur la ligne médiane; formée de deux parties marquées chacune d'une fossette près de la carène: la seconde, formée de six pièces: la médiane antérieure transverse: la postérieure plus longue que large.

Cimex virens. KLUG. Symb. Phys. Dec. V. n. 7. pl. XLIV. fig. 41.

Rhaphigaster Germari. KOLENAT. Melet. Entom. t. IV. p. 36. pl. XVI. fig. 33 ?

Oncoma Germari. KUSTER. Eur. Hemipt. p. 333 ?

Long. 0^m,0112 à 0^m,0123 (5 l. à 5 l. 1/2).— Larg. 0^m,0036 (2 l. 1/2).

Corps ovale-oblong; peu convexe; d'un vert pâle en dessus et marqué de petits points concolores un peu obscurs. *Tête* subarrondie en devant et ordinairement un peu entaillée dans le milieu de son bord antérieur; sans rebord; d'un vert pâle, plus finement ponctuée que les autres parties. *Epistome* rétréci en devant, un peu moins avancé que les joues, brièvement ou à peine enclos par elles. *Yeux* verts. *Antennes* à 1^{er} article d'un vert pâle: les 2^e et 3^e ordinairement de même couleur: les 4^e et 5^e bruns: le 2^e une fois environ plus long que le 3^e: le 4^e faiblement moins long que le 5^e: celui-ci moins grand que le 2^e. *Pronotum* élargi en ligne droite ou à peine en courbe rentrante jusqu'aux angles latéraux; obtusément anguleux à ceux-ci et débordant les élytres d'une largeur à peine plus grande que la base de l'exocorie; à calus peu saillant; à fossette médiocre; lisse sur les cicatrices; marqué sur le reste de sa surface de points un peu moins petits que ceux de la tête; d'un vert pâle, avec le rebord latéral flave ou d'un flave blanchâtre. *Écusson* offrant les sinuosités latérales vers les deux tiers de ses côtés; en ogive à son extrémité; à peine aussi large que le tiers d'une corie, vers l'angle postéro-interne de celles-ci; noté de stigmas lisses, petits, obtriangulaires; marqué sur le reste de sa surface de points enfoncés un peu moins petits que ceux du pronotum; d'un vert pâle, avec l'extrémité imponctuée, d'un vert pâle blanchâtre ou d'un flave cendré ou blanchâtre. *Cories* ponctuées et colorées comme l'écusson, avec le tiers ou les deux cinquièmes basilaires du bord externe de l'exocorie, flaves ou d'un flave blanchâtre: exocorie prolongée presque jusqu'à l'extrémité du 5^e arceau ventral. *Membrane* d'un blanc hyalin à huit ou dix nervures. *Dos de l'abdomen* d'un vert pâle. *Tranche abdominale* de même couleur, parée, à l'angle postéro-externe de ses segments, d'un point noir appartenant plutôt à son repli ou commun avec ce dernier. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches postérieures, ou à peu près. *Repli du pronotum* et *Repli des cories* d'un vert pâle ou blanchâtre ou d'un flave pâle. *Dessous du corps* légèrement ponctué ou pointillé; ces points concolores ou nébuleux; à couleur foncière d'un vert pâle, parfois un peu flavescence. *Ventre* presque impointillé, ordinairement

plus pâle ou parfois paré d'une bordure latérale flave, sur les côtés. *Pieds* d'un vert pâle ou parfois d'un flave roussâtre; finement ponctués : les points concolores ou nébuleux.

Cette espèce plus particulière à l'Égypte, à la Syrie et à quelques autres parties voisines, se trouve rarement dans les parties les plus chaudes de notre ancienne Provence.

Obs. Le *N. virens*, par le dos de son abdomen vert, semble lier le genre *Brachynema* à celui de *Nezara*.

Le *Rhaphigaster Germari* de M. Kolenati, paraît se rapporter à cette espèce. La figure donnée par cet auteur est conforme à notre insecte, et cet écrivain dit lui-même que son *Germari* est semblable au *virens* de Klug; mais le ventre du *Germari* est pourvu d'une *spinule très-petite à peine visible* : dans notre *B. virens*, la partie médiane antérieure du ventre est tronquée.

Genre *Nezara*, NÉZARE; Amyot et Serville.

Amyot et Serville Hémipt (1843). p. 143. genre 106.

CARACTÈRES. *Ventre* avancé en saillie obtuse et souvent roussâtre ou brunâtre, à sa partie antéro-médiane; souvent chargé sur sa ligne médiane d'une carène plus ou moins sensible: la saillie, à peine avancée entre les hanches postérieures. *Epistome* subparallèle ou peu rétréci en devant, au moins aussi avancé que les joues. *Antennes* à 2^e article variablement un peu moins long que le 3^e ou plus long que celui-ci. *Tranche abdominale* débordant les élytres; uniformément de couleur verte ou pâle, à l'exception d'un point noir à l'angle postéro-externe des segments. *Dos de l'abdomen* vert.

Les espèces de Nézares de notre pays ont toutes le dos de l'abdomen vert, et se lient sous ce rapport à la *Brachynema virens*; mais le genre *Nezara* se distingue du précédent, par la partie antéro-médiane du ventre avancée en saillie ou en cône obtus. Chez la *N. Millierei*, on ne voit point encore des traces de carène; chez la *N. Heegeri*, on remarque en devant le commencement d'un carène: celle-ci se prolonge sur toute la longueur du ventre, chez la *Nex. prasina*. La nature semble ici faire l'essai des caractères qui deviendront dominateurs ou généraux chez

les Acanthosomaires, chez lesquels cette carène s'avance sur la poitrine sous la forme d'une épine plus ou moins longue.

Ici, doit prendre place l'espèce suivante :

Nezara geniculata; DALLAS. *Ovale-oblong. Dessus du corps, dos de l'abdomen, tranche abdominale et pieds, d'un vert tendre; dessous du corps d'un vert blanc: bords latéraux du pronotum, tiers basilaire du bord latéral des exocories et bord externe de la tranche très-étroitement flaves. Tranche marquée à l'angle postéro-externe des arceaux d'un point noir commun avec son repli; base des cuisses d'un testacé livide. Ventre à peine avancé en saillie d'un brun roussâtre à sa partie antéro-médiane. Tête aussi longue que large au devant des yeux. Epistome un peu plus avancé que les joues, élargi en devant. Antennes vertes, avec les deux derniers articles rosats: le 2^e d'un tiers plus long que le 3^e. Pronotum à bords latéraux postérieurs sinués. Ecusson paré d'un point calleux blanc, au côté interne des stigmas notés d'un point noir. Bec à peine prolongé jusqu'aux hanches postérieures. Cuisses marquées d'un point noir.*

Aschenia. AMYOT, Rhynch. n^o 67.

Rhaphigaster geniculatus. DALLAS, List. Hemipt. t. I. p. 279. 13.

Long. 0^m,0135 (6 l.).— Larg. 0^m,0067 (3 l.) aux angles latéraux du pronotum et à peu près aussi large à la base des élytres.

Patrie: la Sicile (Ghiliani) (muséum de Paris, *type*).

Obs. Le ventre n'est pas chargé d'une carène et la saillie antérieure est très-faible.

Les espèces de notre pays sont les suivantes :

α Ventre sans traces de carène, même à sa partie antéro-médiane.

Bec prolongé à peu près jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures.

Millierei.

αα Ventre offrant, à sa partie antéro-médiane, le commencement d'une carène. Bec prolongé à peu près jusqu'à l'extrémité du 2^e arceau ventral.

Heegeri

ααα Ventre chargé d'une carène sur toute sa longueur. Bec prolongé jusqu'à la partie antérieure ou jusqu'à la moitié des hanches postérieures.

Prasina.

1. *Nezara Millierei*; Mulsant et Rey.

Dessus du corps, dos de l'abdomen, tranche de l'abdomen et pieds, d'un vert pâle ou blanchâtre. Bords latéraux du pronotum et deux cinquièmes basilaires du bord externe de l'exocorie roses ou flaves. Tranche abdominale d'un vert pâle, marquée à l'angle postéro-interne des arceaux, d'un petit point noir commun avec son repli. Tête moins longue que large au devant des yeux. Pronotum à bords latéraux postérieurs non sinués. Ecusson à stigmas d'un vert blanc. Bec prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures. Ventre d'un vert blanchâtre ou blanc verdâtre, avec la partie antérieure d'un blanc livide; non marqué de points obscurs; sans traces de cavène.

♂ Ventre d'un vert pâle souvent rosat sur le tiers médiaire de sa largeur. Dernier arceau ventral, subarrondi en devant, élargi en ligne droite sur les côtés; deux fois et demie aussi large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane; échancré jusqu'aux deux tiers antérieurs de sa longueur, sur les trois cinquièmes médiaires de son bord postérieur; cilié au côté interne de cette échancrure.

♀ Ventre ordinairement d'un blanc verdâtre. Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi un peu en courbe rentrante sur les côtés; deux fois et demie aussi large à son bord postérieur que long sur la ligne médiane; divisé, par une ligne transversale un peu arquée en arrière, en deux moitiés: l'antérieure, à peine aussi longue, formée de deux pièces, presque séparées postérieurement sur la ligne médiane, par une pièce très-étroite: la moitié postérieure de six pièces: la médiane antérieure, transverse, large en devant, rétrécie d'avant en arrière: la médiane postérieure au moins aussi longue que large: les latérales antérieures un peu plus longuement prolongées, atteignant ou dépassant un peu le bord postérieur du ventre.

Long. 0^m,0100 ($\frac{1}{4}$ l. $\frac{1}{2}$). — Larg. 0^m,0056 (2 l. $\frac{1}{2}$) aux angles du pronotum, un peu moins vers la moitié du ventre,

Corps ovale-oblong; peu convexe; d'un vert pâle ou blanchâtre, en

dessus. *Tête* arrondie en devant, moins longue au devant des yeux que large entre ces organes; assez densément marquée de points concolores. *Epistome* un peu rétréci en devant et à peu près aussi avancé que les joues, souvent flave en devant. *Antennes* à peine aussi longues que la moitié du corps; vertes à la base, avec la seconde moitié du 3^e article rose : le 4^e en majeure partie au moins de même couleur : le 3^e obscur ou noirâtre : le 2^e à peu près égal au 3^e : les 4^e et 5^e à peine plus longs : le 4^e ordinairement le plus grand. *Yeux* gros, bruns. *Ocelles* rouges. *Pronotum* échancré en arc en devant, avec la partie postoculaire un peu obliquement tronquée; élargi en ligne droite jusqu'aux angles latéraux; émoussé et débordant à peine les élytres à ceux-ci; à bords latéraux postérieurs peu ou pas sensiblement sinués; lisse sur les cicatrices; marqué sur le reste de points concolores; vert, avec la tranche de ses côtés rose ou flave. *Ecusson* offrant ses sinuosités vers les deux tiers ou un peu plus de ses côtés; à peine plus large vers celles-ci que le tiers d'une corie; en ogive à l'extrémité; ponctué; d'un vert pâle; à stigmas presque nuls, d'un blanc vert. *Cories* ponctuées et colorées comme l'écusson, avec les deux cinquièmes basilaires de l'exocorie flave; bordant l'écusson, à leur côté interne, jusqu'aux cinq sixièmes de celui-ci. *Exocorie* prolongée jusqu'à la moitié du 5^e arceau ventral, à angle postéro-externe aigu. *Membrane* hyaline, sans taches. *Dos de l'abdomen* d'un vert pâle. *Tranche abdominale* débordant peu les élytres : denticulée : verte ou d'un vert pâle, marquée, à l'angle postéro-externe des arceaux, d'un très-petit point noir, visible en dessus et en dessous. *Bec* vert, obscur à l'extrémité; prolongé à peu près jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures. *Repli du pronotum* d'un vert pâle; bordé de rose ou de flave. *Repli des cories* d'un vert pâle. *Dessous du corps* d'un vert tendre et pâle sur la poitrine, d'un vert blanchâtre ou d'un blanc verdâtre sur le ventre, surtout sur la partie antérieure de celui-ci; marqué de points presque concolores; sans traces de carène; à partie antéro-médiane, à peine avancé en angle jusqu'aux hanches postérieures. *Pieds* d'un vert pâle.

Cette espèce est méridionale.

Elle a été prise dans les environs de Cannes (Alpes maritimes), par notre ami M. Millière, à qui la science doit, sur les Lépidoptères, de

beaux travaux enrichis d'admirables planches. Nous la lui avons dédiée.

Obs. La *Nez. Millierei* se distingue des deux espèces suivantes par sa taille moins avantageuse; de la *N. Heegeri*, par sa couleur d'un vert tendre ou blanchâtre, par sa tête un peu plus courte; par ses stigmas plus pâles; par son écusson concolore et moins arrondi à l'extrémité; par sa tranche abdominale entièrement d'un vert tendre, avec un point noir très-petit à l'angle postérieur des arceaux; par son ventre sans traces de carène, marqué de points presque concolores; par ses pieds à peine plus pâles à la base; par les caractères tirés du dernier arceau du ventre.

Elle s'éloigne de la *N. prasina* par sa tête moins longue, plus arrondie en devant; par son pronotum non sinué à ses bords latéraux postérieurs; par ses stigmas non marqués d'un point noir; par son ventre non chargé d'une carène; par ses pieds presque concolores à leur base, etc.

2. *Nezara Heegeri*; FIEBER.

Dessus du corps assez densément ponctué; d'un vert tendre et livide : cette couleur parfois rembrunie ou d'autres fois passant au vert tendre flavescents : rebord des côtés du pronotum et des deux tiers basilaire des exocories flaves ou d'un blanc flave : extrémité de l'écusson ordinairement étroitement blanchâtre ; tête obtusément arrondie en devant, moins longue que large au devant des yeux. Epistome aussi avancé que les joues. Pronotum débordant à peine les élytres. Stigmas presque nuls. Dos de l'abdomen vert. Tranche abdominale d'un flave pâle ou d'un flave verdâtre, marquée à l'angle postéro-externe des segments, d'un point noir commun avec son repli. Dessous du corps et pieds d'un vert pâle ou livide. Bec prolongé jusqu'à l'extrémité du 2^e arceau ventral. Ventre un peu avancé en pointe obtuse d'un roux brunâtre, en devant.

♂ Dernier arceau ventral élargi en ligne droite sur les côtés; plus large postérieurement que long sur la ligne médiane; échancré jusqu'à la moitié de sa longueur sur les trois cinquièmes médianes de sa largeur, avec la partie médiane antérieure déclive et creusée de deux

grosses fossettes; cilié postérieurement sur les côtés de cette échancrure.

♀ Dernier arceau ventral élargi en courbe rentrante sur les côtés; une fois plus large postérieurement que long sur la ligne médiane; divisé par une ligne transversale en deux parties : l'antérieure, de deux pièces, ciliées à leur bord interne : la postérieure de six : la médiane antérieure transverse, rétrécie d'avant en arrière, échancrée à son bord postérieur : la médiane postérieure parallèle, plus longue que large, les latérales internes lobiformes postérieurement.

Long. 0^m,0100 à 0^m,0112 (4 l. 1/2 à 5 l.). — Larg. 0^m,0057 à 0^m,0059 (2 l. 1/2 à 2 l. 2/3) aux angles latéraux du pronotum, — presque aussi large à la base des élytres.

Corps ovale-oblong; peu convexe; ordinairement d'un vert tendre et livide, parfois d'un vert tendre grisâtre ou nébuleux, d'autres fois d'un vert pâle flavescent, en dessus. *Tête* obtusément arrondie en devant, élargie d'avant en arrière sur les côtés; moins longue que large au devant des yeux; colorée comme il a été dit; à bord blanchâtre et non saillant; ruguleuse; couverte de points enfoncés concolores et assez petits. *Epistome* graduellement un peu rétréci sur sa moitié antérieure, aussi avancé que les joues, souvent un peu blanchâtre à sa partie antérieure. *Antennes* ordinairement d'un vert tendre livide sur le 2^e article et à la base du 3^e, plus brièvement et moins distinctement à celle des 4^e et 5^e, et d'un rose rosat ou couleur de chair sur le reste de ces trois articles; parfois presque entièrement d'un vert pâle ou d'un livide vert, ou d'un rosat livide ou d'un livide rosat; à 1^{er} article court : le 2^e variablement un peu plus grand ou à peine aussi grand que le 3^e : les 4^e et 5^e ordinairement un peu plus longs : le 4^e ordinairement le plus grand. *Yeux* gros, saillants, hémisphériques, variant du brun verdâtre au brun fauve, bordés de pâle postérieurement. *Pronotum* échancré en devant en arc obtus, avec la partie postoculaire tronquée presque transversalement; élargi en ligne droite jusqu'aux angles latéraux; émoussé à ceux-ci et débordant peu la base des élytres; coloré

comme il a été dit ; muni d'un rebord latéral étroit, convexe, non saillant, d'un blanc flavescent ; en partie au moins lisse sur les cicatrices, ruguleux et marqué sur le reste de sa surface de points serrés, et aussi petits que ceux de la tête au devant des cicatrices, un peu moins petits et moins rapprochés, postérieurement. *Écusson* offrant ses sinuosités vers les deux tiers ou trois quarts de ses côtés ; arrondi à l'extrémité ; à peine égal au tiers de la largeur d'une corie, vers l'angle postéro-interne de celles-ci ; ponctué comme la moitié postérieure de l'écusson, avec l'extrémité plus faiblement ponctué ; coloré comme il a été dit, avec le bord postérieur ordinairement marqué de chaque côté d'une petite tache blanche, ou paré d'une étroite bordure blanche, interrompue dans son milieu ; à stigmas presque nuls, petits, lisses, obtriangulaires, peu apparents, ordinairement bordés au côté interne par un trait ou courte ligne pâle ou blanchâtre. *Cories* ponctué et colorées comme l'écusson, avec les deux cinquièmes basilaires du bord antérieur de l'exocorie étroitement flave ou d'un blanc flave. *Exocorie* prolongée jusqu'à la moitié du 5^e arceau ventral. *Membrane* hyaline, vitreuse, sans taches. *Dos de l'abdomen* d'un vert pâle. *Tranche abdominale* débordant sensiblement les élytres ; subdenticulée ; d'un vert pâle flavescent ou d'un flavescent verdâtre ; marquée, à l'angle postéro-externe des segments, d'un point noir commun avec son repli et appartenant plutôt à ce dernier. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité du 2^e arceau du ventre. *Repli du pronotum* d'un vert pâle, avec son rebord d'un blanc flave. *Repli des cories* coloré de même. *Dessous du corps* d'un vert tendre et pâle, passant souvent au rosâtre sur la région médiane, surtout de celle du ventre, marqué de points enfoncés assez gros sur l'antépectus, pointillé ou presque lisse sur le ventre : celui-ci avancé en pointe courte, obtuse et d'un roux fauve à sa partie antéro-médiane ; à stigmates de couleur foncière. *Pieds* d'un vert pâle, tendre ou livide ; cuisses non marquées d'un point noir.

Cette espèce est méridionale. Nous l'avons prise, mais en petit nombre dans les parties les plus chaudes de notre ancienne Provence.

Obs. Elle se distingue de la *N. Millierei* par les caractères indiqués précédemment. Le ♂ présente sur la partie médiane déclive de son dernier arceau, au devant de l'échancrure, deux fossettes qu'on ne retrouve pas chez la *N. Millierei*.

3. *Nezara prasina*; LINNÉ.

Dessus du corps, dos et tranche de l'abdomen et pieds d'un vert tendre ou flavescents. Tranche des joues, des côtés du pronotum, deux cinquièmes basilaires de celle de l'exocorie et celle de la tranche abdominale, flaves : celle-ci marquée, vers l'angle postéro-externe de ses arceaux, d'un point noir, commun avec son repli. Tête aussi longue que large au devant des yeux, sinuée sur les côtés. Pronotum sinué à ses bords latéraux postérieurs. Ecusson à stigmas verts, suivis d'un point noir ; ordinairement marqué de de trois points flaves, à sa base. Bec prolongé jusqu'aux hanches postérieures. Hanches et base des cuisses d'un livide verdâtre. Ventre d'un vert tendre, chargé d'une faible carène livide ou flave, passant souvent au brunâtre en devant.

♂ Dernier arceau du ventre arrondi en devant, élargi sur les côtés, d'un tiers au moins plus large postérieurement que long sur son milieu ; échancré sur les trois cinquièmes postérieurs de sa longueur et la moitié médiane de sa largeur : déprimé sur sa partie médiane antérieure, cilié sur les côtés de l'échancrure.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant, parallèle jusqu'à la moitié environ de sa longueur, élargi ensuite en angle rentrant sur les côtés ; près d'une fois et demie plus large à son bord postérieur que long sur son milieu ; divisé en deux moitiés par une ligne transversale bissinuée ; la moitié antérieure plus courte, arquée en arrière sur la moitié médiane de son bord postérieur, formée de deux pièces : la postérieure, de six : la médiane antérieure transverse, échancrée à son bord postérieur : la médiane postérieure, plus longue que large, élargie d'avant en arrière, n'atteignant pas le bord postérieur du ventre.

ÉTAT NORMAL. *Dessus du corps* à couleur foncière d'un vert tendre, marqué de points enfoncés concolores, avec la tranche latérale des joues et celle des côtés du pronotum et trois points sur la base de

l'écusson, flaves : un sur la ligne médiane : un autre entre celui-ci et chacun des angles latéraux.

Cimex smaragdulus. FABR., Syst. entom. p. 711. 69. — Id. Entom. t. IV. p. 109.

114. — Id. Syst. Rhyng. p. 117. 61.

Pentatoma smaragdula. L. DUF. Recherch. p. 159. 4.

Pentatoma plicaticollis. LUCAS. explor. sc. de l'Algérie. t. VIII. p. 87. 123. pl. 3. fig. 9.

Rhaphigaster smaragdulus. KOLEN. Melet. entom. t. IV. p. 53. 182.

Nezara smaragdula. FIEBER. Eur. Hemipt. 330. 1.

Var. α *Couleur foncière flave au lieu d'être verte et marquée de points d'un vert tendre.*

Cimex viridulus. FABR. Entom. Syst. t. IV. 109. 110.

Nezara smaragdula. Var. α FIEBER. l. c.

Var. β *Semblable à l'état normal, mais avec les trois points blancs ou flaves de la base de l'écusson peu ou point apparents, bord latéral des joues souvent incolore au lieu d'être flave.*

Cimex prasinus. LINN. Syst. nat. 12^e édit. t. I. p. 722. 49 (type).

Rhaphigaster (Nezara) prasinus. DALLAS. List. Hemipt. p. 274. 2.

Var. γ *Dessus du corps d'un vert tendre, avec la moitié antérieure de la tête, le bord postérieur des yeux, la partie antérieure du pronotum, ordinairement trois petits points à la base de l'écusson et souvent le tiers basilaire de l'exocorie, flaves : la partie verte du pronotum arquée et légèrement festonnée en avant, avancée jusqu'au quart ou au tiers sur la ligne médiane, et, sur les côtés, jusqu'aux angles latéraux, dont le bord est également flave jusqu'à la partie postérieure de ceux-ci.*

Obs. La partie flave passe quelquefois au rose.

Cimex torquatus. FABR., Syst. entom. p. 710. 63. — Id. entom. Syst. t. IV.

p. 108. 107. — Id. Syst. rhyng. p. 166. 56. — PETAGN., inst. entom. t. II. p. 633. 17. — RAMB., Faun. Anal. t. II. p. 123. 12.

Pentatoma torquata. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 190. 20.

Pentatoma flavicollis. Palis., de Beauv. Ins. p. 183. Hemipt. pl. II. fig. 4 ?

Rhaphygaster torquatus. HERRICH-SCHAEFF., Wanz. t. IV. 100. pl. CXLII. fig. 447.

Nezara smaragdula. АМΥΟΤ et SERV., Hemipt. p. 144. I. — FIEBER. Eur. Hemipt. p. 330. Var. β .

Var. ♂ *Dessus du corps d'un vert brun ou d'un brun vert, avec la moitié antérieure de la tête et la partie antérieure du pronotum flave.*

Obs. Elle est à peu près semblable à la variété ♀ par le dessin ; mais la couleur verte a passé au vert brun ou brunâtre ou au brun vert, le dessous du corps au lieu d'être vert pâle est d'un vert rosé ou couleur de chair.

Long. 0^m,0135 à 0^m,0157 (6 l. à 7 l.). — Larg. 0^m,0070 à 0^m,0078 (3 l. 1/8 à 3 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum.

Corps oblong ; peu convexe. *Tête* en ogive en devant ; à peine plus longue au devant des yeux que large entre ces organes ; sans rebord ; plane, densément et finement ponctuée ; ordinairement verte avec le bord des côtés des joues, flave. *Epistome* subparallèle au moins aussi avancé ou un peu plus avancé que les joues, souvent flave, en devant. *Antennes* d'un vert tendre, avec la base du 3^e article et la majeure partie du 4^e et du 5^e, rose, d'un rosat brunâtre, ou brune : le 1^{er} très-court, d'un tiers moins avancé que le bord antérieur de la tête : le 2^e à peine aussi long que le 3^e : les trois derniers presque égaux. *Yeux* verts, gris ou bruns, avec le bord postérieur flave. *Pronotum* élargi en ligne droite jusqu'aux angles latéraux, obtusément arrondi à ceux-ci ; chargé près de ces derniers d'un calus ordinairement un peu comprimé et tranchant ; densément et finement ponctué ; d'un vert tendre avec les points enfoncés concolores, et les côtés parés d'une bordure flave, linéaire. *Écusson* densément et finement ponctué ; d'un vert tendre avec les points concolores ; ordinairement orné à la base de trois points flaves : l'un sur la ligne médiane : chacun des autres entre celui-ci et les angles de devant ; marqué, à ceux-ci, d'un petit stigma obtriangulaire terminé par un point noir ou obscur. *Cories* ponctuées et colorées comme l'écusson. *Exocorie* prolongée ordinairement jusqu'à l'extrémité du 5^e arceau ventral. *Membrane* d'un blanc vitreux, sans taches. *Dos de l'abdomen* vert. *Tranche abdominale* laissée en partie visible par les élytres ; verte ou d'un vert pâle ; parée à l'angle postérieur des segments, d'un point noir commun avec son repli et appartenant plutôt à ce dernier. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures : soies rouges ;

gaine d'un blanc flavescent ou verdâtre, avec l'extrémité noire. *Dessous du corps* ponctué sur la poitrine, obsolètement sur le ventre; d'un vert tendre, avec le bord externe du repli des joues, du pronotum et des élytres, flaves. *Ventre* ordinairement vert pâle; blanchâtre et caréné sur sa ligne médiane; muni en devant d'une pointe obtuse, d'un roux brunâtre, à peine avancée entre les hanches postérieures. *Pieds* d'un vert tendre, avec les hanches pâles, et les tarses parfois en partie roses: cuisses non marquées d'un point noir.

Cette espèce est exclusivement méridionale. Elle n'est pas rare dans notre ancienne Provence.

Obs. Elle se distingue facilement des deux espèces précédentes par la carène dont son ventre est chargé. Elle semble par là, faire une transition naturelle aux Acanthosomiens.

La *Pentatoma plicaticollis* de M. Lucas, repose sur un individu dont le pronotum et l'écusson sont accidentellement couverts de plis très-marqués.

SIXIÈME FAMILLE.

LES ACANTHOSOMIENS.

CARACTÈRES. *Tibias* non épineux. *Mésosternum* chargé d'une ligne longitudinale saillante ou d'une carène. *Antennes* insérées plus avant que le niveau du bord postérieur des yeux; un peu plus ou un peu moins prolongées que la moitié de la longueur du corps; de cinq articles: les 4^e et 5^e peu épaissis. *Pronotum* non foliacé sur les côtés; parfois plus large, à sa base, que l'écusson. *Ecusson* sinué latéralement après la moitié de la longueur de ses côtés. *Stigmas* ordinairement nuls ou très-petits, ou parfois représentés par un point fossette. *Tranche abdominale* le plus souvent ne débordant pas ou débordant à peine les élytres. *Ventre* de sept arceaux: le 1^{er} court, mais apparent; orné, à sa partie antéro-médiane d'une épine avancée au moins jusqu'aux hanches intermédiaires. *Sixième* ou *dernier arceau de la tranche abdominale* en angle vif et souvent aigu, à sa partie postéro-externe, séparé par un espace en forme d'entaille du dernier arceau ventral qu'il déborde.

Tarses de trois articles, chez les uns ; paraissant n'en avoir que deux, chez les autres.

Nous avons vu, chez les derniers Pentatomaires le ventre présenter une saillie obtuse plus ou moins rudimentaire et se charger quelquefois d'une carène. La nature semblait vouloir, par ces premiers essais, nous préparer aux appendices singuliers qu'elle allait nous offrir chez les Acanthosomiens.

Ici, le ventre, au lieu de former en devant un cône obtus, est armé d'une forte épine s'avancant plus ou moins sur la poitrine. Celle-ci se charge quelquefois elle-même d'une lame saillante, et la carène ventrale qui semblait un ornement accidentel chez l'une des Nézares, devient un des caractères distinctifs des insectes de la seconde branche de cette famille.

Les Acanthosomiens sont des insectes de grande ou de médiocre taille, parés souvent de couleurs gaies ou variées.

On les trouve principalement sur les arbres ou sur les arbrisseaux.

Les Acanthosomiens se partagent en deux branches :

		BRANCHES.	
Tarsos	{	de trois articles apparents. Ventre non chargé d'une carène. Mésosternum chargé seulement d'une ligne saillante, non avancée sur une partie du prosternum.	RHAPHIGASTÉRAIRES.
		paraissant n'avoir que deux articles. Ventre chargé d'une carène médiane. Mésosternum chargé d'une lame verticale, avancée sur une partie du prosternum.	ACANTHOSOMAIRES.

PREMIÈRE BRANCHE.

LES RHAPHIGASTÉRAIRES.

CARACTÈRES. *Tarses* de trois articles apparents. *Mésosternum* chargé seulement d'une ligne saillante, plutôt que d'une lame verticale, et non avancée sur une partie du prosternum. *Pronotum* pas plus large à sa base que l'écusson à sa partie antérieure.

Ajoutez à ceux indiqués : *Antennes* à 1^{er} article le plus court, un peu moins avancé que le bord antérieur de la tête. *Epistome* subparallèle,

au moins aussi avancé que les joues. *Pronotum* à angles postérieurs correspondant à chacun des angles antérieurs de l'écusson ; à angles latéraux débordant à peine la base des élytres. *Ecusson* à sinuosités situées vers les trois cinquièmes de ses côtés ; à stigmas nuls ou représentés par un point fossette. *Tranche abdominale* un peu dentelée sur ses côtés. *Ventre* ordinairement non chargé d'une carène ; orné d'une épine avancée au moins jusqu'aux hanches intermédiaires. *Dos de l'abdomen* noir.

Les Rhaphigastérides se rapprochent par leur forme des derniers Pentatomaires ; mais le ventre qui n'offrait chez ces derniers qu'une saillie courte et obtuse, est ici, armé d'une épine plus ou moins longue, et le sixième arceau de la tranche se termine en pointe à son angle postéro-externe et se montre séparé, par un espace vide, du dernier arceau ventral.

Ces Pentatomides, généralement d'assez grande taille, se tiennent principalement sur les arbres, mais ils ne se bornent pas toujours à se nourrir de la sève des végétaux ; ils attaquent souvent d'autres insectes et les percent de leur bec pour en sucer les humeurs.

Les Rhaphigastérides peuvent être partagés en deux genres.

		GENRES.	
Épine du ventre	{	avancée seulement jusqu'aux hanches intermédiaires. Tranche abdominale pâle extérieurement, bordée de noir à son côté interne.	<i>Piezodorus</i> .
		avancée jusqu'aux hanches antérieures. Tranche abdominale de couleur pâle, entrecoupée de noir sur les intersections des arceaux.	<i>Rhaphigaster</i> .

Genre *Piezodorus*, PIÉZODORE ; Fieber.

Fieber, Eur. Hemipt. p. 329.

(πιεζω, je presse ; δόρυ, pique).

CARACTÈRES. *Épine du ventre* avancée seulement jusqu'aux hanches intermédiaires. *Tranche abdominale* pâle extérieurement, bordée de noir à son côté interne ; presque entièrement voilée par les élytres. *Tête* moins longue au devant des yeux que large entre ces organes. *Épistome* subconvexe.

Les Piézodores, comme les Pentatomates, n'ont pas la tranche abdominale entrecoupée de noir et de couleur pâle. Ils semblent par là se rapprocher plus que les Rhaphigastres, de la seconde branche de la famille précédente.

1. *Piezodorus incarnatus*; GERMAR.

Antennes roses. Dessus du corps marqué de points noirs ou obscurs ; à couleur foncière souvent entièrement d'un vert pâle ou livide ; ordinairement avec la partie postérieurement déclive du pronotum et les endo et mésocories, d'un rose incarnat ; quelquefois entièrement rosat ; rebord des côtés du pronotum et moitié basilaire de celui de l'exocorie d'un jaune d'ambre. Antennes d'un rouge carminé. Ecusson sans stigmas. Tranche abdominale voilée ; flave, avec le bord interne noir. Dessous du corps d'un livide vert ou rosat, non ponctué de noir. Epine ventrale avancée jusqu'aux hanches intermédiaires.

♂ Dernier arceau ventral obtusément en demi-cercle, une fois au moins plus large que long ; paraissant, quand il est examiné d'un regard perpendiculaire, échanuré sur le tiers médiaire ou un peu plus de sa largeur, et le tiers postérieur de sa longueur : le bord de cette échanrure un peu arqué en arrière et cilié ; perpendiculairement coupé après cette échanrure, et creusé de deux fossettes sur cette partie déclive.

♀ Dernier arceau ventral tronqué ou obtusément arqué en devant, élargi en ligne à peu près droite sur les côtés ; trois fois au moins aussi large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane ; divisé en deux moitiés par une ligne transversale un peu arquée en arrière sur les côtés, et formant sur la ligne médiane un angle très-ouvert dirigé en avant : la moitié antérieure à peine plus grande que le quart de la longueur de l'arceau, de deux pièces : la postérieure de six : la médiane antérieure transverse, rétrécie d'avant en arrière, échanrée à son bord postérieur : la médiane postérieure parallèle, près d'une fois aussi longue que large ; les latérales antérieures atteignant à peine le bord postérieur ou ne l'atteignant pas, et montrant alors les postérieures unies par un lien très-court.

ETAT NORMAL. Dessus du corps d'un vert pâle, avec la partie postérieure du pronotum, l'endocorie et la mésocorie d'un rouge incarnat.

.....SCHAEFFER, icon. f. 1. pl. LVII. fig. 1.

Pentatoma purpureipennis. HAHN, Wanz. t. II. p. 62. pl. LI. fig. 151.

Cimex incarnatus. GERM., Faun. ins. Eur. 4. 23.

Cimex lituratus (KLUG). BURMEIST. Handb. t. II. p. 365. 3.

Rhaphigaster purpureipennis. DALLAS, List. Hemipt. p. 282. 24.

Rhaphigaster incarnatus. HERR.-SCHAEFF., Nomencl. p. 57. et 94. — KOLENAT. Melet. entom. t. IV. p. 56. 183.

Piezodorus Degeeri. FIEBER., Eur. Hemipt. p. 320. 1.

Var. α Dessus du corps entièrement d'un vert pâle ou livide.

Pentatoma alliaccus. GERMAR, Faun. ins. Eur. 9. 14.

Pentatoma juniperina. L. DUFUR, Rech. p. 156. 2.

Rhaphigaster purpuripennis. RAMBUR, Faun de l'Andal. t. II. p. 125. 1.

Var. β Dessus du corps entièrement, ou à peu près, d'un rouge rosat.

Long. 0^m,0112 à 0^m,0123 (♂ l. à ♂ l. 1/2). — Long. 0^m,0056 à 0^m,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.) aux angles latéraux du pronotum. — Presque aussi large à la base des élytres.

Corps ovalaire ou ovale-oblong; peu convexe; marqué de points noirs ou obscurs assez petits, médiocrement rapprochés; coloré et point comme il a été dit. Tête obtusément arrondie en devant; élargie d'avant en arrière sur les côtés; moins longue que large au devant des yeux; sans rebord; planiuscule. Epistome presque déprimé. Antennes d'un rouge ou rose carminé; à 1^{er} article court: les 2^e et 3^e presque égaux: les 4^e et 5^e ordinairement un peu plus longs. Pronotum échancré presque en demi-cercle, avec la partie postoculaire peu obliquement tronquée; élargi en ligne droite jusqu'aux angles latéraux; obtus et débordant à peine à ceux-ci la base des élytres; chargé, près de ceux-ci, d'un faible calus suivi d'une fossette; muni latéralement d'un rebord flave, convexe sur son bord, peu ou point saillant; coloré et ponctué sur le reste de sa surface comme il a été dit. Ecusson offrant les sinuosités basilaires presque aux deux tiers des côtés; subarrondi à l'extrémité; au moins aussi large que le tiers d'une corie, vers l'angle postéro-interne de

celles-ci; sans stigmas; offrant les traces plus ou moins faibles d'une tuméfaction basilaire; coloré et ponctué comme il a été dit. *Cories* ponctuées et colorées comme il a été dit, avec les deux cinquièmes basilaires du bord externe de l'exocorie, flaves: celle-ci prolongée jusqu'à l'extrémité du 5^e arceau ventral. *Membrane* d'un blanc ou livide vitreux, sans taches. *Dos de l'abdomen*, noir. *Tranche abdominale* dentelée; flave ou rosâtre, avec le bord interne noir. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires. *Dessous du corps* variant du livide vert, au vert ou flave pâle, ou au rosat; densément marqué de points peu profonds et ordinairement concolores. *Ventre* non caréné; armé d'une épine avancée jusqu'aux hanches intermédiaires. *Stigmates* noirs. *Pieds* d'un livide verdâtre ou rosat.

Cette espèce paraît habiter toutes les zones de notre pays. On la trouve principalement sur les arbres.

Obs. L'épistome montre une dépression plus ou moins sensible, qui semble laisser pressentir le sillon qu'il présentera dans le rameau suivant.

Genre *Rhaphigaster*, RHAPHIGASTRE; Laporte

Laporte, Essai d'un classif. de l'ordre des Hémipt. in Magaz de zool. (1832). p. 59.

(*ρρίς*, alène; *γσττ-όρ*, ventre).

♦ **CARACTÈRES.** *Épine du ventre* avancée jusqu'aux hanches antérieures. *Tranche abdominale* entrecoupée de noir et de couleur pâle; débordant un peu les côtés de l'abdomen. *Tête* aussi longue au devant des yeux que large entre les organes. *Épistome* planiuscule ou subdéprimé.

Les Rhaphigastres, par leur tranche abdominale entrecoupée de noir et de couleur pâle, semblent ici les représentants des Carporates de la famille précédente; par leur épistome planiuscule ou légèrement déprimé, ils se lient naturellement aux Acanthosomaires, chez lesquels cet organe se montre ordinairement creusé d'un sillon.

1. *Rhaphigaster griseus*; FABRICIUS.

Antennes noires, avec les trois derniers articles blancs ou flaves à la

base. Dessus du corps à couleur foncière ordinairement testacée ou d'un flave cendré, et marqué de points noirs qui lui donnent une teinte d'un gris foncé : tête et tuméfaction basilaire de l'écusson habituellement plus obscures : extrémité de celui-ci, plus pâle. Membrane hyaline, mouchetée de brun. Tranche abdominale alternée de noir et de rouge testacé. Dessous du corps variant du blanc flavescents au livide rosat : ventre parsemé de gros points enfoncés noirs : épine avancée presque jusqu'aux hanches de devant.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle, deux fois et demie aussi large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane ; souvent comme divisé en deux parties par une ligne élevée transversale : la partie antérieure chargée des trois saillies : la médiane plus prononcée, en toit : chacune des latérales tuberculiforme : la seconde partie offrant trois sinuosités profondes à son bord postérieur : la médiane plus avancée.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant, élargi sur les côtés en courbe ou un peu en angle rentrant ; une fois environ plus large à son bord postérieur que long sur la ligne médiane : divisé par une ligne transversale bissubsinuée en deux moitiés : l'antérieure de deux pièces un peu plus courtes sur les côtés que près de la ligne médiane, offrant souvent une petite pièce linéaire vers l'extrémité de celle-ci : la moitié postérieure plus longue que l'antérieure, comme quadrilobée à son bord postérieur : la pièce médiane antérieure transverse, rétrécie d'avant en arrière, échancrée en arc à son bord postérieur : la seconde médiane parallèle, plus longue que large, n'arrivant pas au bord postérieur : les latérales antérieures dépassant un peu le bord postérieur du ventre.

ÉTAT NORMAL. *Dessus du corps, à couleur foncière grise ou cendré flavescents, marqué de points noirs qui lui donnent une teinte d'un gris foncé, ordinairement plus sombre sur la tête et sur la partie antérieure du pronotum et de l'écusson : ce dernier, marqué d'une tache noire sur les côtés, après chaque sinuosité ; plus pâle et moins marquée de points noirs à l'extrémité.*

Variations.

Quand la matière colorante a abondé, la teinte du dessus du corps est d'un gris noirâtre, ou quelquefois la couleur foncière, entre les points noirs, prend une couleur rosâtre (Var. β).

Quand au contraire la matière colorante a moins abondé, la couleur foncière est d'un flave pâle, d'un flave cendré ou d'un flave blanchâtre : la partie postérieure du pronotum, depuis les cicatrices, est marquée de points concolores, à part la tranche de ses côtés, ou du moins une courte et étroite bordure au devant des angles latéraux, noires; l'extrémité de l'écusson et la partie qui suit la tuméfaction sont moins ponctués de noir (Var. γ).

D'autres fois enfin la tête est noire ou noirâtre, le pronotum noir sur la tranche de ses côtés ou du moins à ses angles latéraux, l'écusson noirâtre sur la tuméfaction basilaire et marqué de deux taches noires latérales après les sinuosités, et tout le reste des parties cornées du dessus du corps est d'un roux cendré ou d'un testacé livide et marqué de points concolores (Var. δ).

Obs. Ces deux dernières variétés sont ordinairement propres aux provinces méridionales et semblent, quand la teinte de la couleur foncière est plus ou moins claire, offrir au premier coup d'œil une espèce particulière.

Cimex nebulosus. PODA., ins. Muls. Græc. p. 56. 8?

La punaise brune à antennes et bords panachés. GEOFFR. t. I. p. 436. 64 (en partie seulement).

Cimex griseus. FAER., Spec. Ins. t. II. p. 356. 410. — Id. Entom. Syst. t. IV. p. 116. 440. — Id. Syst. Rhyng. p. 171. 87. — SCHRANK., Enum. p. 271. 523. — PANZ., Faun. Germ. 33. 19. — WOLFF. Icon. Cimic. p. 59. 56. pl. VI. fig. 56.

La punaise des groseillers. STOLL., Pan. 32. pl. VI. fig. 46.

Cimex punctipennis. ILLIG. ROSSI., Faun. étruse. 2^e édit. t. II. p. 372. — BURMEIST. Handl. t. II. p. 335. 2.

Pentatoma signatica. PALIS DE BEAUV. Hemipt. pl. IX. fig. 3.

Pentatoma grisea. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 192. 29. — LEPEL. et SERV. Encycl. méth. t. X. p. 54. 6. — L. DUFOUR., Recherch. p. 135. 4.

Rhaphigaster griseus. A. COSTA., Cimic. Centur. 1a. p. 56. 1 (80). — RAMB., Faun. de l'Andal. t. II. p. 126. 2. — KOLENAT. Melet. Entom. t. IV. p. 57. 185. DALLAS., List. Hemipt. p. 231. 23. — FIEBER. Eur. Hemipt. p. 329. 4.

Rhaphigaster punctipennis. AMYOT ET SERV. Hemipt. p. 148. 1.

Pentaloma punctipennis. GORSKI., Analect. entom. p. 100. 58.

Long. 0,0123 à 0,0157 (5 l. 1/2 à 7 l.) Larg. 0,0064 à 0,0070 (2 l. 7/8 à 3 l. 1/8) aux angles latéraux du pronotum — 0,061 à 0,067 (2 l. 3/4 à 3 l.) à la base des élytres.

Corps en ovale oblong; faiblement convexe, à couleur foncière ordinairement grisâtre ou d'un gris livide, mais variant du flave pâle au testacé cendré ou au grisâtre ou testacé rosé ou vineux; marqué de points enfoncés ordinairement noirs, parfois concolores sur certaines parties. *Tête* arrondie en devant, élargie d'avant en arrière sur les côtés; à peu près aussi longue que large au devant des yeux; à peine rebordée, planiuscule; ruguleuse. *Epistome* déprimé ou subsilloné sur sa moitié antérieure. *Antennes* à 1^{er} article le plus court: les 2^e, 4^e et 5^e souvent presque égaux: le 3^e plus court; noir, avec presque la moitié basilaire des trois derniers articles d'un blanc flave, rosat, ou orangé, et la partie inférieure du 1^{er} article d'un livide grisâtre. *Pronotum* échancré en arc obtus en devant, avec la partie postoculaire tronquée presque transversalement; élargie en ligne droite jusqu'aux angles latéraux; obtus et subsinué sur la moitié postérieure de ceux-ci, et débordant les élytres du tiers à peine de la base d'une corie; à bords latéraux à peine relevés en rebord, mais offrant sur les côtés une tranche un peu aplanie; coloré et ponctué comme il a été dit. *Ecusson* offrant les sinuosités basilaires vers les trois cinquièmes de ses côtés, en ogive postérieurement; à peu près égal aux deux cinquièmes de la largeur d'une corie, vers l'angle postéro-interne de celles-ci; creusé d'un point enfoncé à ses stigmas; offrant une tuméfaction basilaire plus ou moins sensible, suivie d'un sillon chargé d'une carène obtuse; marqué de points enfoncés noirs moins nombreux, plus clairsemés ou parfois presque nuls sur la région médiane; plus pâle à l'extrémité, plus obscur sur la tuméfaction, et marqué sur les côtés d'une tache noire après chacune de ses sinuosités. *Cories* ponctuées et colorées comme il a été dit. *Exocorie* terminée en angle aigu, prolongée jusqu'à l'extrémité du 5^e arceau ventral. *Membrane* d'un blanc vitreux, mouchetée de taches ponctiformes noires ou brunes. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* dentelée; débordant les

élytres; variant du blanc flavescent au rouge testacé, sur le tiers sub-médiaire de ses segments, noire sur le reste de ceux-ci, plus brièvement sur la moitié postérieure que sur l'antérieure. *Dessous du corps* ordinairement d'un blanc flavescent ou rosat, parfois d'un livide grisâtre ou d'un livide rosâtre; marqué de points enfoncés moins gros et parfois concolores sur la poitrine, plus espacés, plus gros et noirs sur le ventre. *Ventre* non caréné, marqué d'une tache noire aux angles antérieurs et postérieurs de la tranche. *Épine ventrale* d'un blanc livide; avancée jusque près des hanches de devant. *Pieds* variant du livide flavescent au livide carné ou rosat, pointillés de noir. *Tarses* noirs, à l'extrémité du dernier article et parfois des autres.

Cette espèce paraît commune dans toutes les parties de la France. Elle est connue de tout le monde sous le nom de *Punaise grise*.

En automne, aux approches des froids, on en voit parfois des passages considérables. Elle vient souvent alors se réfugier dans nos maisons, et s'y cacher jusqu'au retour du printemps.

Elle exhale une odeur pénétrante et désagréablement odorante.

DEUXIÈME BRANCHE.

LES ACANTHOSOMAIRES.

CHARACTÈRES. *Tarses* paraissant n'avoir que deux articles. *Mésosternum* chargé d'une lame longitudinale verticale, avancée au moins sur une partie du prosternum. *Ventre* chargé sur sa ligne médiane d'un carène continuée en devant par une épine avancée au moins jusqu'à l'extrémité de la lame sternale.

Ajoutez pour les espèces suivantes: *Epistome* au moins aussi avancé ou plutôt un peu plus avancé que les joues; ordinairement un peu élargi d'arrière en avant; habituellement sillonné sur sa partie antérieure. *Bord antérieur* des flancs de l'antépectus sinué derrière les yeux et plus ou moins sensiblement arqué entre cette sinuosité et la ligne sternale.

Les ♂ présentent chez les Acanthosomaires un caractère nouveau

parmi les Pentatomides, leur dernier arceau ventral est en triangle, divisé en deux moitiés par une ligne transversale plus ou moins apparente.

Les Acanthosomaires peuvent être partagés en deux rameaux :

Lame mésosternale	}	au moins aussi avancée que le bord antérieur du prosternum.	<i>Acanthosomates</i> .
		moins avancée que le bord antérieur du pronotum.	<i>Sastragalates</i> .

PREMIER RAMEAU.

LES ACANTHOSOMATES.

CARACTÈRES. *Lame mésosternale* au moins aussi avancée ou plus avancée que le bord antérieur du prosternum. *Épine du ventre* avancée presque jusqu'aux hanches antérieures.

Ce rameau est réduit au genre suivant :

Genre *Acanthosoma*, ACANTHOSOME ; CURTIS.

Curtis. Brit. Entomol. t. I (1824). 28.

(ἀκανθῶν, épine ; σώμα, corps).

CARACTÈRES. Ajoutez à ceux indiqués. *Pronotum* à angles postérieurs correspondant exactement à ceux de la base de l'écusson ; à angles latéraux un peu relevés et débordant les élytres de la moitié au moins de la base d'une corie. *Tranche abdominale* à peu près voilée par les élytres.

1. *Acanthosoma haemorrhoidalis* ; LINNÉ.

Dessus du corps ordinairement d'un roux fauve ou testacé en partie flavescens, souvent d'un vert tendre ou pâle sur une partie du pronotum, de l'écusson et même des cories ; marqué de points noirâtres plus rapprochés sur les cories que sur le pronotum et surtout sur l'écusson, lisse à l'extrémité de celui-ci. *Antennes* à 1^{er} article dépassant le bord antérieur de la tête de plus de la moitié de sa longueur. *Pronotum* à angles latéraux un

peu obtus et sensiblement relevés et débordant les élytres environ de la moitié de la base d'une corie. Tranche abdominale flave ou rosâtre ; voilée. Dessous du corps d'un flave ou flave roux, avec le ventre souvent rosat ou verdâtre : tranche et stigmates concolores.

♂ Dernier arceau ventral en triangle un peu plus long que large et à côtés un peu curvilignes ; plus ou moins distinctement divisé par une ligne transversale en deux moitiés : la postérieure, un peu plus longue, échancrée avec les côtés de cette échancrure assez étroite, longuement ciliés à leur côté interne, dépassant les angles postérieurs du 4^e arceau : la partie antérieure de cette échancrure très-courte, tronquée, un peu arquée en arrière et ciliée.

♀ Dernier arceau ventral subarrondi ou en ogive en devant, élargi en formant un angle rentrant vers la moitié de ses côtés ; divisé en deux moitiés : l'antérieure plus grande sur la ligne médiane, égale à la seconde sur les côtés, carénée sur celle-là, formée de deux pièces : la postérieure paraissant composée de six : les deux latérales externes contiguës postérieurement : la médiane postérieure en triangle plus large que long, creusée d'un sillon longitudinal, et paraissant souvent par là, formée de deux pièces : les latérales antérieures ou internes obtriangulaires, pas plus longuement prolongées que la médiane postérieure.

Cimex haemorrhoidalis. LINN. Syst. nat. 10^e édit. t. I. p. 444. 24.— Id. 12^e édit. t. I. p. 720. 33 — II. Fam. succ. p. 243. 923.— DE GEER, Mém., t. III. p. 254. 3. pl. XIV. fig. 7.— FABR., Syst. Entom. p. 703. 36.— Id. Entom. Syst. t. IV. p. 98. 76.— Id. Syst. Rhyng. p. 170. 27. — SCHRANK, Enum. p. 267. 115.— Id. Fam. bois. t. II. p. 70. 1099. — DE VILLERS, C. LINN. Entom. t. I. p. 490. 34.— DONOV. Brit. ins. t. VII. V pl. CCXVIII. fig. 2.— WOLFF. Icon. cimic p. 40. 10. pl. I. fig. 10.— FALLÉN, Monogr. cimic p. 44. 3.— Id. Hemipt. succ. p. 23. 3.

La punaise verte lavée de rouge. GEOFF., Hist. t. I. p. 463. 63 ?

Cimex pabulinus. HARRIS, Exp. angl. Ins. p. 88. pl. XXVI. fig. 2.

La punaise ensanglantée. STOLL. Pun. p. 31. pl. VI. fig. 44.

Pentatoma haemorrhoidalis. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 189. 17.— Id. Règn. anim. de CUVIER (1817). t. III. p. 389.— LEPEL. et SERVILLE, Encycl. méth. t. X. p. 53. 1.

Pentatoma haemorrhoidale. HERRICH-SCHAEFFER. Fam. Germ. 114. 12.

Acanthosoma haemorrhoidalis. CURTIS, Brit. entom. t. I. p. 23.—BURMEIST. Handb.

t. II, p. 360. 3.— BLANCH. Hemipt. p. 147. 2.— AMYOT et SERV., Hémipt. p. 134. 1.— KOLENAT. Meletem. Entom. t. IV. p. 58. 186.— GORSKI, Analect. entom. p. 106. 62.— FIEBER. Europ. Hemipt. p. 327. 1.

Clinocoris haemorrhoidalis. HAHN, Wanz. t. II. p. 71. pl. 52. fig. 158.

Acanthosoma haemorrhoidale. DALLAS, Entom. Trans. n. ser. t. I. n° 1.— Id. tiré à part p. 4. 1.— Id. List. Hemipt. p. 303. 1.— FLOR. Rhynch. Livl. t. I. p. 99. 1.

Long. 0^m,0135 à 0^m,0168 (6 l. à 7 l. 1/2).— Larg. 0^m,0061 à 0^m,0070 (2 l. 3/4 à 3 l. 7/8) aux angles latéraux du pronotum — 0^m,0056 à 0^m,0072 (2 l. 1/2 à 3 l. 1/4) à la base des élytres.

Corps oblong ou suballongé ; planiuscule. *Tête* en triangle subarrondi en devant ; aussi longue que large au devant des yeux ; à peine ou faiblement rebordée sur les côtés ; variant du roux testacé ou rosat au flave, ou du jaune orangé au vert tendre ; marqué sur les joues de points enfoncés noirs, assez petits : cette ponctuation réduite à deux rangées parallèles aboutissant chacune à un ocelle. *Antennes* à 1^{er} article dépassant de plus de la moitié de sa longueur le bord antérieur de la tête, variablement un peu plus long ou un peu plus court que le 2^e : les 4^e et 5^e à peu près aussi longs : le 3^e un peu plus court : le 1^{er} variant du livide vert ou flave au roux brûlé : la 2^e de couleur souvent analogue ; les autres ordinairement bruns. *Yeux* bruns. *Ocelles* d'un rouge vif et clair. *Pronotum* échancré en devant, avec la partie post-oculaire un peu obliquement tronquée ; à angles postérieurs assez vifs et correspondant exactement à ceux de la base de l'écusson ; à calus nul ; à cicatrices unies, lisses ou à peine marquées de quelques points sur la ligne médiane ; marqué sur le reste de sa surface de points enfoncés noirs, médiocrement rapprochés ; variant du roux au fauve testacé livide au livide verdâtre, avec les angles latéraux noirs ou noirâtres. *Ecusson* offrant les sinuosités vers les trois quarts de ses côtés ; à peine aussi large que le septième ou le huitième d'une corie, vers l'angle postéro-interne de celles-ci ; à stigmas nuls ; sans trace apparente de tuméfaction basilaire ; variant du fauve ou roux testacé livide au livide flavescence ou verdâtre ; marqué de points enfoncés noirs, moins rapprochés que sur les autres parties, nuls à l'extrémité : intervalles lisses ; ordinairement creusé d'un sillon, chargé d'un carène obtuse, sur une partie

de sa seconde moitié. *Cories* de la couleur de l'écusson ou à peu près ; marquées de points enfoncés noirs plus serrés que sur le pronotum : exocorie terminée en angle aigu, prolongée jusqu'à la moitié du 5^e arceau ventral. *Membrane* d'un livide fauve roussâtre, marquée d'une tache nébuleuse vers la moitié externe. *Dos de l'abdomen* parfois presque entièrement d'un rose carminé ; ordinairement marqué sur la ligne médiane d'une bande noire dentée ou ramifiée sur les côtés ; parfois entièrement ou presque entièrement noir. *Tranche abdominale* voilée par les élytres ; dentelée sur les côtés ; d'un flave rosat. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches postérieures. *Dessous du corps* flave ou d'un flave roux sur la poitrine, flave, rosat ou d'un rose rosat sur le ventre ; marqué de points concolores sur l'antépectus, lisse et luisant sur le ventre : celui-ci, caréné ; muni d'une épine avancée presque jusqu'aux hanches antérieures. *Tranche du ventre et Stigmates* de la couleur du ventre. *Pieds* d'un jaune d'ambre ou d'un flave jaune ou rosat.

Cette espèce paraît habiter la plupart des provinces de la France. Elle est médiocrement commune dans les environs de Lyon. On la trouve principalement en battant les haies et les arbres.

DEUXIÈME RAMEAU.

LES SASTRAGALATES.

CARACTÈRES. *Lame mésosternale* moins avancée que le bord antérieur du prosternum. *Antennes* à premier article ne débordant pas de la moitié de sa longueur le bord antérieur de la tête. *Épines du ventre* ne dépassant pas ou dépassant à peine les hanches intermédiaires. *Premier arceau du ventre* ordinairement un peu plus développé ou moins court sur les côtés.

Les premiers Sastragalates présentent un caractère que nous trouverons plus général dans la famille suivante, celui d'avoir le bord postérieur du pronotum plus large que la partie antérieure de l'écusson. La nature reproduit également ici sous un autre rapport la marche qu'elle suivra chez les Asopiens. Le pronotum d'abord dilaté et épineux à ses angles latéraux, finit par déborder à peine la base des élytres.

Les Sastragalates nous montrent dans les modifications de leurs caractères distinctifs des moyens assez faciles de les classer dans leur ordre naturel.

Les trois premières espèces (*ferrugator*, *intestinctus* et *laturatus*), présentent une particularité que nous avons déjà vue chez les premiers Scutellérides, et même chez quelques Pentatomides précédents, mais qui deviendra presque générale chez les Asopiens : la base de leur pronotum déborde visiblement celle de l'écusson : chez la dernière espèce (*dentatus*), ce caractère s'efface, comme il disparaît ou à peu près chez le dernier insecte de la famille suivante (*Zicr. cœrulea*).

Chez la première espèce (*ferrugator*) les angles latéraux du pronotum se montrent armés d'une épine, qui rappelle en l'exagérant celle des Acanthosomes : cette saillie anguleuse devient rudimentaire chez les espèces suivantes.

Chez les deux premières espèces (*ferrugator* et *intestinctus*), la tranche de l'abdomen est marquée d'une bande noire sur les intersections : cette bande est réduite à une ligne noire, souvent obsolète, chez la troisième espèce (*laturatus*) et disparaît chez la quatrième (*dentatus*).

M. Fieber a reparti les trois dernières espèces en deux genres : *Cyphostethus*, dans lequel se trouve placé le *laturatus* ; et *Elasmostethus*, dans lequel figurent les *intestinctus* et *dentatus*. D'après notre manière de voir, ce dernier présente dans le moins grand développement de la base de son pronotum un caractère dominateur, qui doit le faire isoler des deux espèces précédentes. Ces considérations feront comprendre pourquoi nous n'avons pu adopter ni l'une ni l'autre des dominations génériques proposées par le naturaliste allemand : la manière dont il a distribué ces espèces nous semble plutôt systématique, que répondre à la marche de la nature.

Nous répartirons donc les Stragalates dans les genres suivants :

		GENRES.	
Pronotum	{	deborlant sensiblement sa base celle de l'écusson; voyant une partie de la base de l'endocoré.	Pronotum dilaté à ses angles latéraux ou d'une épine au moins aussi longue que la largeur de la base d'une corie. <i>Sastragala</i>.
			Pronotum brièvement anguleux à ses angles latéraux, ne débordant par les élytres d'une largeur égale à la moitié de la base d'une corie. <i>Meadorus</i>.
			pas plus large à sa base que celle de l'écusson; brièvement anguleux à ses angles latéraux. <i>Oxydatus</i>.

Genre *Sastragala*, SASTRAGALE ; Amyot et Serville.

Amyot et Serville, Hémipt. (1843) p. 133.

CARACTÈRES. *Pronotum* à angles postérieurs dirigés en arrière et débordant sensiblement la base de l'écusson ; à angles latéraux dilatés en une épine subhorizontale ou un peu relevée, débordant les élytres d'une largeur au moins égale à la base d'une corie.

1. *Sastragala ferrugator* ; FABRICIUS.

Antennes à premier article de moitié plus avancé que le bord antérieur de la tête. Ecusson sans tache calleuse au côté interne des stigmas. Cories terminées en angle aigu ou émoussé, à leur partie postéro-externe. Tranche abdominale marquée d'une bande ou d'une tache noire aux intersections, débordant faiblement les élytres. Dessus du corps d'un roux flave, ou d'un roux testacé, avec la tête, les angles épineux du pronotum et une tache sur la moitié antérieure de la ligne médiane de l'écusson, noirs. Ventre d'un rouge ou d'un roux flave. Stigmates noirs.

♂ Dernier arceau ventral en triangle environ aussi long que large ; paraissant divisé par une ligne transversale en deux pièces de longueur presque égale : la postérieure élançrée, étroite sur les côtés qui se terminent en cornicule incurbé : la partie médiane à peine de moitié aussi longue que les côtés, tronquée à son bord postérieur, et séparée des côtés par une échancrure ou sinuosité.

♀ Dernier arceau du ventre en triangle émoussé en devant, élargi en courbe ou en angle rentrant sur les côtés, une fois plus large à son bord postérieur que longue sur sa ligne médiane ; divisée par une ligne transversale un peu arquée en arrière, en deux parties : l'antérieure, un peu en toit, de deux pièces : la postérieure paraissant formée de sept pièces : la médiane antérieure obtriangulaire, sillonnée : la médiane postérieure paraissant divisée en deux pièces, qui paraissent chacune être la suite de chaque latérale antérieure : ces pièces médianes posté-

rieures atteignant presque le bord postérieur du ventre : les latérales antérieures moins longuement prolongées.

Cimex ferrugator. FABR., Entom. syst. t. IV. p. 101. 86. — Id. Syst. Rhyng. p. 162. 37. — SCHELLENB., Cimic. p. 6. pl. I. fig. 4.

Cimex bispinus. PANZ., Faun. germ. 26. 23. — WOLFF, Icon. cimic. p. 8. n° 8. pl. I. fig. 8. — FALLÉN., Monog. cimic. p. 43. 2. — Id. Hemipt. suec. p. 22. 2.

Pentatoma ferrugator. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 186. 5.

Clinocoris ferrugator. HAHN., Wanz. t. II. p. 72. pl. LII. fig. 159.

Acanthosoma bispina. BURMEIST, Handb. t. II. p. 360. 5. — BLANCH. Hist. nat. Hemipt. p. 147. 2. — GOSSKI, Analect. entom. p. 103. 61.

Sastragala bispina. SAHLB. Geoc. fenn. p. 33. 1.

Sastragala ferrugator. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 327. 1.

Acanthosoma ferrugator. DALLAS, Hemipt. p. 309. 18.

Acanthosoma (sastragala) bispinum. FLOR, Rhynch. livl. t. I. p. 103. 4.

Long. 0^m,0090 à 0^m,0100 (4 l. à 4 l. 1/2) — Larg. 0^m,0056 à 0^m,0061 (2 l. 1/2 à 2 l. 3/4) aux épines du pronotum. — 0^m,0036 à 0^m,0045 (1 l. 2/3 à 2 l.) à la base des élytres.

Corps oblong ; très-peu convexe. Tête triangulaire aussi longue que large au devant des yeux ; ruguleuse, marquée de points assez serrés ; à peine rebordée ; noire ou brune, avec le rebord ordinairement pâle. Epistome dépassant les joues en devant ; creusé sur sa partie antérieure d'un sillon ponctué. Antennes à dernier article brun ou nébuleux : le 1^{er} obscur au moins à la base : les autres d'un rouge ou roux testacé : le 2^e égal au 3^e ou à peine plus long : celui-ci à peine moins long que le 2^e : les 4^e et 5^e les plus longs. Pronotum assez faiblement échancré en arc, en devant, avec la partie postoculaire presque transversalement tronquée ; sans rebord jusqu'aux angles latéraux : ceux-ci, en forme d'épine dirigée de côté, peu relevée, débordant la base des élytres d'une longueur plus grande que la base d'une corie : à angles postérieurs dirigés en arrière et débordant un peu les côtés de l'écusson ; rebordé à ses bords latéraux postérieurs ; marqué de points noirâtres ou obscurs moins rapprochés que ceux de la tête ; noir sur les épines, d'un roux flave ou d'un roux testacé, plus pâle sur les côtés, sur les intervalles des points ; souvent nébuleux ou d'un fauve brunâtre sur une partie de la région médiane ; à cicatrices lisses. Ecusson sinué presque vers les

deux tiers de ses côtés, en ogive étroite postérieurement ; à peine plus large que le quart d'une corie vers l'angle postéro-interne de celle-ci ; d'un roux testacé livide ou flavescent, avec l'extrémité lisse, ordinairement plus pâle ou d'un blanc flavescent ; paré sur la moitié antérieure de la ligne médiane d'une tache noire ; marqué, excepté à l'extrémité, de points enfoncés noirâtres, peu rapprochés, laissant sur la seconde moitié de la ligne médiane une sorte de bande lisse ; intervalles lisses. *Cories* terminées en angle aigu, mais un peu émoussé ; testacées ou d'un roux testacé ; marquées de points enfoncés noirs ou noirâtres ; offrant la suture radiale continuée par une saillie, lisse, obliquement dirigée vers le milieu du bord postérieur de la mésocorie. *Ex corie* prolongée jusqu'à la moitié du 5^e arceau ventral. *Membrane* hyaline marquée d'une tache brunâtre vers le milieu de son bord postérieur et de deux rangées obliquement transversales de taches plus antérieures de même teinte : ces rangées offrant une tache couvrant les trois cinquièmes postérieurs du bord externe. *Dos de l'abdomen* ordinairement testacé ou rose. *Tranche abdominale* débordant un peu les élytres ; subdenticulée ; d'un roux testacé livide, avec une tache noire vers l'angle postérieur des arceaux. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches postérieures. *Dessous du corps* d'un livide testacé, ou rosat ; marqué de points enfoncés noirs plus petits et plus serrés sur la poitrine que sur le ventre : celui-ci, caréné ; marqué d'une tache noire aux angles postérieurs, c'est-à-dire aux dents de la tranche ; orné d'une épine avancée jusqu'aux hanches intermédiaires. *Pieds* d'un roux flave ou d'un flave orangé.

Cette espèce habite particulièrement les zones tempérées ou les montagnes. Elle n'est pas rare en mai, juin et juillet sur les groseilliers. On la trouve sur quelques autres plantes.

Genre *Meadorus*, MEADORE ; Mulsant et Rey.

CARACTÈRES. *Pronotum* débordant sensiblement à sa base celles de l'écusson, voilant une partie de la base de l'endocorie ; brièvement anguleux à ses angles latéraux, ne débordant pas les élytres d'une largeur égale à la moitié de la base d'une corie.

Les espèces de notre pays sont les suivantes :

- α Tranche abdominale débordant les élytres ; pâle, parée d'une bande noire sur les intersections. Cories terminées en angle aigu à leur partie postéro-externe. *Interstinctus*.
- αα Tranche abdominale ne débordant pas ou débordant à peine les élytres, pâle ou à peine marquée d'une ligne noire sur les intersections. Cories obtusément arrondies à l'extrémité, sur l'exocorie et le tiers externe de la mésocorie. *Lituratus*.

1. *Meadorus interstinctus* ; LINNÉ.

Antennes à premier article un peu plus avancé que le bord antérieur de la tête. Angles latéraux du pronotum subsinés postérieurement et débordant les élytres. Ecusson presque sans tache calleuse au côté interne des stigmas. Cories terminées en angle aigu à leur partie postéro-externe. Tranche abdominale débordant les élytres, pâle, marquée d'une bande transversale noire sur les intersections. Dessus du corps marqué de points assez profondément enfoncés ; variant du livide cendré, flavescents ou grisâtre, au rosat. Stigmates noirs.

♂ Dernier arceau ventral en triangle à peu près aussi large que long ; divisé par une ligne arquée en devant en deux moitiés inégales : la postérieure, trois fois aussi grande que l'antérieure, échancrée et concave sur la majeure partie de sa surface ; à bords latéraux étroits et déclives en dedans, terminés aux angles postérieurs par une partie transverse couverte de poils : l'échancrure avancée jusqu'à la moitié de l'arceau, un peu arquée en arrière à la partie médiane de son bord antérieur.

♀ Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi en angle rentrant sur les côtés ; près d'une fois plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane ; divisé par une ligne transversale en angle dirigé en arrière, en deux moitiés très-inégales : l'antérieure, trois fois plus longue sur sa ligne médiane, de moitié plus longue sur les côtés, que la seconde : celle-ci paraissant divisée en six pièces : la médiane antérieure obtriangulaire, assez petite, sillonnée : la médiane postérieure formée de deux pièces aboutissant au bord postérieur et paraissant être chacune la suite des pièces latérales antérieures.

- Cimex griseus*. LINN. Syst. nat. 10^e édit. t. I. p. 443. 32. — Id. 12^e édit. t. I. p. 721. 43. — Id. Faun. Suec. p. 248. 926. — DE VILLERS. C. LINN. Entom. t. I. p. 494. 53.
- Cimex interstinctus*. LINNÉ. Syst. nat. 10^e édit. t. I. p. 443. 33. — Id. 12^e édit. t. I. p. 721. 44. — Id. Faun. Suec. p. 248. 926. — DE VILLERS. C. LINN. Entom. t. I. p. 493. 54. — SCHRANK. Faun. Boic. t. I. p. 74. 1103.
- Cimex betulae*. DE GEER. Mem. t. III. p. 261. 3. pl. XIV. fig. 9.
- Cimex agathinus*. FABR. Entom. Syst. t. IV. p. 114. 133. — Id. Syst. Rhyng. p. 170. 82. — WOLFF. Icon. Cimic. p. 58. 53 pl. V. fig. 55. a. b. — FALLÉN. Monogr. Cim. p. 45. 5. — Id. Hemipt. Suec. p. 24. 5. — ZETTERST. Faun. Lapp. p. 464. 4. — Id. Ins. Lapp. p. 260. 4.
- Pentatoma griseus*. TIGNY. t. IV. p. 295.
- Pentatoma agathina*. LATR. Hist. nat. t. XII. p. 191. 26.
- Pentatoma interstincta*. LATR. Hist. nat. t. XII. p. 192. 30.
- Acanthosoma agathinum*. HERRICH-SCHAEFF. Faun. Germ. 114. 10 et 11.
- Acanthosoma grisea*. BURMEIST. Handb. t. II. p. 360. 6. — SAHLB. Geoc. Fenn. 33. 2.
- Acanthosoma interstinctum*. KOLENAT. Melet. entom. t. IV. 6. 189.
- Acanthosoma griseum*. DALLAS. Entom. Trans. t. I. p. 113. 4. — Id. tiré à part. p. 7. n. 4. — Id. List. Hemipt. p. 307. 41. FLOR. Rhyng. Livl. t. I. p. 102. 3.
- Elasmostethus griseus*. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 328.

Long. 0,0078 à 0,0090 (3 l. 1/2 à 4 l.). — Larg. 0,0035 à 0,0045 (1 l. 2/5 à 2 l.) aux angles latéraux du pronotum. — 0,0030 à 0,0037 (1 l. 1/3 à 1 l. 2/3) à la base des élytres.

Corps oblong ou suballongé, très-peu convexe. *Tête* subarrondie en devant, élargie d'avant en arrière sur les côtés ; à peine aussi longue que large au-devant des yeux à peine ou pas sensiblement rebordée sur les côtés ; marquée de points enfoncés noirs assez nombreux, constituant postérieurement trois rangées ordinairement doubles ; à couleur foncière variant du vert pâle ou du livide verdâtre au livide testacé ou livide rosé. *Epistome* sillonné sur sa partie antérieure, et marqué ordinairement de quelques petits points noirs sur le sillon. *Antennes* à 1^{er} article un peu moins long que le 3^e, dépassant du quart de sa longueur le bord antérieur de la tête : le 2^e un peu plus long que le 4^e ; celui-ci variablement plus court ou aussi long que le 4^e : les 1^{er}, 2^e et 3^e ordinairement d'un vert pâle ou d'un livide roussâtre : le 3^e souvent nébuleux à l'extrémité : les 4^e et 5^e pâles à la base, brunâtres sur leur seconde moitié au plus. *Ocelles* d'un rouge carminé. *Pronotum*

échancré en arc obtus, en devant, avec la partie postoculaire tronquée presque en ligne transverse : élargi en ligne droite jusqu'aux angles latéraux ; peu obtusément anguleux à ceux-ci et débordant les élytres de la moitié environ de la base, d'une corie ; subsinué après les angles latéraux ; à angles postérieurs dirigés en arrière en forme de dent obtuse et débordant sensiblement les côtés de l'écusson ; creusé, depuis le bord externe de chaque cicatrice, d'un sillon longitudinal dirigé vers chaque angle latéral, et faisant paraître ses côtés rebordés sur cette partie ; à calus nul , à cicatrices lisses, paraissant unies, et marquées seulement de quelques points sur la ligne médiane ; marqué sur le reste de sa surface de points enfoncés noirs ou noirâtres, médiocrement rapprochés mais très-apparens ; à couleur foncière variant du livide flavescent verdâtre, au rose pâle, souvent de la première de ces couleurs sur sa moitié antérieure, et de la seconde sur sa partie postérieurement décline ; plus rarement brunâtre sur celle-ci. *Ecusson* sinué vers les deux tiers de ses côtés ; en ogive étroite, à son extrémité ; à peine plus large ou aussi large qu'une corie, vers l'angle postéro-interne de celles-ci ; à stigmas nuls ou à peu près ; offrant les faibles traces d'une tuméfaction basilaire, suivie d'une carène aplatie ou d'un sillon, non prolongé jusqu'à l'extrémité ; marqué, comme le pronotum, de points enfoncés noirs ou noirâtres, peu nombreux à l'extrémité ; à couleur foncière variant du livide cendré au cendré verdâtre au livide rosat ou au rouge pâle ; ordinairement marqué d'une tache transversale brune ou noire, un peu après la base, sur la tuméfaction basilaire. *Cories* terminées en angle aigu ; variant de couleur du livide cendré au rouge pâle ou rose ; marquées de points enfoncés noirs plus serrés que ceux du pronotum ; offrant à l'extrémité de la suture radiale une sorte de nervure dirigée vers le milieu du bord postérieur de la mésocorie. *Exocorie* prolongée jusqu'au tiers du 5^e arceau ventral. *Membrane* d'un blanc vitreux ; marquée des deux aux quatre cinquièmes de son bord externe d'une tache grosse brune ou brunâtre, presque obtriangulaire, terminant ordinairement une ligne transversale festonnée, plus pâle. *Dos de l'abdomen* tantôt noir, tantôt rouge, avec une partie de la région médiane et la suture des arceaux, noirs ; tantôt entièrement d'un rouge pâle. *Tranche abdominale* débordant les élytres ; dentelée ; flave pâle, avec les

intersections des segments, noires. *Bec* prolongé à peu près jusqu'aux hanches postérieures. *Dessous du corps* variant du livide jaune au rouge pâle : marqué de points noirs sur la poitrine, lisses ou à peu près sur le ventre ; celui-ci, caréné, marqué d'un point noir à l'angle postéro-externe des arceaux de la tranche. *Stigmates* obscurs ou noirâtres. *Pieds* variant du livide flavescent ou verdâtre au livide rosâtre.

Cette espèce paraît habiter toutes les zones de la France. Nous l'avons prise dans le Midi, dans les Alpes, autour de Lyon et dans les environs de Paris. On la trouve sur divers arbrisseaux.

Le *Cimex interstinctus* de Linné n'est qu'une variété du *griseus* ayant le dos de l'abdomen d'un rouge pâle ; variation qui se montre chez le ♂, aussi bien que chez la ♀. Nous avons adopté le premier de ces noms, pour laisser l'épithète de *griseus* à l'espèce de *Rhaphigaster* connue de tout le monde sous le nom de *Punaise grise*.

Le *M. interstinctus* se distingue de l'*Oxydalus dentatus*, par la base de son pronotum débordant celle de l'écusson, par son épistome sillonné ; par sa tranche abdominale débordant les élytres et entrecoupée de noir et de couleur pâle. Il s'éloigne du *lituratus*, par la base de son pronotum débordant plus sensiblement celle de l'écusson ; par sa tranche abdominale offrant une bande transversale noire, au lieu d'une ligne noire sur les intersections des arceaux ; par le dessus de son corps marqué de points plus profonds et en majeure partie noirs ; par ses cories terminées en angle aigu à leur angle postéro-externe.

2. *Meadorus lituratus*; PANZER.

Antennes à premier article à peine aussi avancé que le bord antérieur de la tête. Angles latéraux du pronotum subarrondis et débordant à peine les élytres. Ecusson chargé d'une tache calleuse blanchâtre et très-apparente au côté interne des stigmas. Cories obtusément arrondies ou presque tronquées à l'extrémité de l'exocorie et du tiers externe de la mésocorie. Tranche abdominale ne débordant pas les élytres ; pâle ou à peine marquée d'une ligne noire sur les intersections. Dessus du corps marqué de points petits, presque obsolètes, concolores au moins sur la tête et sur le devant du pronotum ; d'un vert pâle ou flavescent, avec les bords latéraux posté-

rieurs d'un rouge carminé et l'endocorie et la mésocorie en majeure partie d'un rose pâle. *Stigmata* pâles.

♂ Dernier arceau ventral en triangle à peu près aussi large que long ; divisé par une ligne transversale sinuée ou échancrée dans son milieu, en deux moitiés inégales : la postérieure, plus courte, échancrée en arc à son bord postérieur, avec les angles postérieurs de cette échancrure tronqués et non prolongés jusqu'aux angles épineux de l'arceau précédent.

♀ Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi un peu en angle rentrant sur les côtés ; un peu plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane ; divisé par une ligne transversale un peu en angle dirigé en arrière en deux moitiés : l'antérieure en toit ou carénée, près d'une fois plus longue que la postérieure sur la ligne médiane, de deux tiers plus longue que celle-ci, sur les côtés : de deux pièces : la moitié postérieure paraissant formée de six pièces : la médiane antérieure petite, obtriangulaire, sillonnée : la médiane postérieure représentée par deux pièces non prolongées jusqu'au bord postérieur et paraissant chacune être la suite des pièces latérales antérieures ou internes.

ÉTAT NORMAL ou le plus développé. *Tête*, *Pronotum* et *Ecusson* d'un vert pâle, passant souvent au flave sur quelques parties. Cories d'un vert pâle extérieurement, d'un rose pâle sur leur majeure partie interne : la région rose, prolongée depuis sa base jusqu'à l'angle postéro-externe de l'exocorie, formant à son côté externe un angle rentrant très-ouvert, vers la moitié de la longueur de la mésocorie ; marquées de points noirs, constituant une bande noire obliquement transverse, reposant chacune sur une légère dépression, avant et après la saillie transverse de la mésocorie, et une sorte de bande noire, bordant le bord extérieur de la partie rose, jusqu'à l'angle rentrant précité, et dirigé de là vers les deux tiers ou un peu plus de l'endocorie.

Obs. Les cories ne présentent ordinairement cette parure remarquable que chez les individus de nos provinces méridionales. La partie rose ou d'un rose pâle passe souvent au blanc rosé, surtout sur l'endocorie.

Dans les contrées plus tempérées, ordinairement les points noirs qui forment les bandes précitées sont plus petits et moins marqués, de telle sorte que ces bandes s'effacent où ne montrent que des taches très-affaiblies.

Cimex lituratus. PANZ., Faun. Germ. 40. 19 (fig.). — WOLFF., Icon. cimic. p. 14. 14. pl. II. fig. 14.

Acanthosoma picta. NEWM., Entom. mag. t. I. p. 237.

Cimex collaris. FABR., Syst. Rhyng. p. 170. 53?

Acanthosoma clypeata. BURM., Handb. t. II. p. 361. 7. — GORSKI, Analect. entom. p. 109. 64.

Acanthosoma clypeatum. RAMB., Faun. Andal. t. II. p. 127.

Acanthosoma lituratum. KOLEN., Melet. entom. t. IV. p. 60. 133. — DALLAS, Entom. trans. R. S. t. I. nouv. sér. (1831). p. 112. 3. — Id., tiré à part. p. 6. 3. — Id. LIST., Hemipt. p. 305. 8.

Cyphoslellus lituratus. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 288. 1.

Long. 0^m,0090 à 0^m,0100 (4 l. à 4 l. 1/2). — Larg. 0^m,0045 à 0^m,0053 (2 l. à 2 l. 1/8) aux angles latéraux du pronotum à peu près aussi large à la base des élytres.

Corps oblong; très-peu convexe. *Tête* en triangle un peu plus long que large au devant des yeux; à peu près sans rebords; marquée de points superficiels et concolores; variant du vert pâle au flave. *Epistome* élargi d'arrière en avant, un peu plus avancé que les joues; tantôt aplani, tantôt légèrement sillonné en devant. *Antennes* à premier article moins long que le 3^e, un peu moins ou à peine aussi avancé que le bord antérieur de la tête: le 2^e un peu plus long que le 3^e: le 4^e à peine plus grand que celui-ci: le 5^e ordinairement un peu moins long: les trois premiers variant du vert tendre au pâle, au livide flavescent: les deux derniers pâles à la base, d'un rouge carminé brunâtre ou brun postérieurement. *Yeux* bruns ou brunâtres. *Ocelles* d'un rouge de carmin. *Pronotum* échancré en devant en arc presque régulier jusqu'aux angles antérieurs avancés en angle aigu; élargi en ligne presque droite ou à peine en courbe rentrante jusqu'aux angles latéraux; émoussés ou subarrondis à ceux-ci et ne débordant pas ou débordant à peine les élytres; à angles postérieurs vifs, souvent un peu dirigés en arrière,

débordant les côtés de l'écusson, correspondant aux deux cinquièmes internes de l'enlocorie; déprimé ou marqué d'un sillon juxta-marginal plus ou moins léger, naissant au bord externe de chaque cicatrice et prolongé presque jusqu'à l'angle latéral; à cicatrices unies, lisses et d'un flave livide ou d'un blanc verdâtre; marqué sur le reste de sa surface de points superficiels ou peu profonds et concolores; chargé d'un calus médiocre, suivi d'une fossette assez faible; à couleur foncière, ordinairement d'un vert pâle, parfois d'un livide verdâtre flavescent ou rosat, sur sa moitié antérieure, ordinairement noir pâle; d'un vert tendre ou parfois d'un flavescent rosat, sur la postérieure; orné à ses bords latéraux postérieurs, c'est-à-dire depuis ses angles latéraux jusqu'aux postérieurs, d'une bordure d'un rouge carminé. *Ecusson* sinué après les deux tiers de ses côtés; en ogive étroite ou pointue à son extrémité; à peine plus large que les deux septièmes d'une corie, vers l'angle postéro-interne de celle-ci; presque sans traces de tuméfaction basilaire; puis chargé d'une faible carène, reposant parfois dans un sillon, et non prolongée jusqu'à l'extrémité; ordinairement d'un vert tendre ou d'un livide verdâtre, flavescent, rosat ou même carminé, avec l'extrémité plus pâle; chargé au côté interne de chaque stigma, d'une tache calleuse d'un flave pâle; presque lisse, marqué de points enfoncés très-petits, ordinairement concolores ou seulement en partie obscurs. *Cories* prolongées jusqu'à l'extrémité du 4^e arceau ventral; subarrondies ou presque tronquées à l'extrémité de l'exocorie et sur le quart ou tiers externe du bord postérieur de la mésocorie; lisses sur la moitié médiale de la longueur de la partie de la mésocorie voisine de la nervure radiale; marquées sur le reste de leur surface de points enfoncés obscurs ou noirâtres, petits, mais ordinairement moins superficiels que ceux de l'écusson; colorées et peintes comme il a été dit. *Membrane* d'un blanc vitreux, marqué d'une tache noire ou brune près de l'angle interne de la troncature postérieure des cories, puis d'une rangée obliquement transversale de taches semi-lunaires d'un roux cendré. *Dos de l'abdomen* parfois noir sur les quatre ou cinq premiers arceaux, vert ou rose sur les suivants; d'autres fois flave, marqué de chaque côté de la ligne médiane, d'une tache noire, plus ou moins développée sur chaque arceau, avec l'extrémité

flave ou d'un rouge carminé. *Tranche abdominale* non ou à peine denticulée, flave ou d'un flave carmin, souvent avec une ligne noire sur les intersections. *Bec* prolongé un peu au delà des hanches postérieures. *Dessus du corps* variant du vert pâle ou tendre, au livide flavescent ou rosat, et marqué de points concolores et superficiels, sur la poitrine. *Ventre* presque lisse, tantôt vert ou d'un vert pâle ou d'un livide flavescent, tantôt d'un rose carminé plus ou moins foncé, offrant de chaque côté, entre la carène médiane et chaque bord externe, une rangée de lignes longitudinales saillantes, flaves ou blanchâtres, interrompues vers le bord postérieur de chaque arceau. *Stigmates* concolores ou peu obscurs. *Pieds* variant du blanc vert au blanc flavescent ou rosâtre.

Cette espèce se trouve aussi presque partout, sur divers arbrisseaux. Elle abonde souvent sur le genévrier.

Obs. C'est bien là le *Cimex lituratus* de la gravure donnée par Panzer; mais le texte qui n'est que la reproduction de la phrase diagnostique et trop abrégée du professeur de Kiel, ne permet pas de reconnaître l'insecte d'une manière certaine. Vraisemblablement ce n'est pas le *Cimex lituratus* de Fabricius, ou ce dernier auteur, et plusieurs autres de ceux qui l'ont suivi, ont-ils confondu le *M. lituratus* et l'*O. dentatus*. Ces considérations ont sans doute porté M. Burmeister à donner une nouvelle dénomination à cette espèce (*clypeata*). La figure donnée par Panzer laissant très-bien reconnaître son *Cimex lituratus*, nous conservons le nom appliqué à cet insecte par ce dernier écrivain.

Obs. Le *M. lituratus* se distingue de l'*interstinctus* par sa tête plus triangulaire, un peu plus longue que large au devant des yeux; par son épistome ordinaire peu ou moins sensiblement sillonné à sa partie antérieure; par le premier article de ses antennes n'arrivant pas ordinairement ou arrivant à peine au niveau du bord antérieur de sa tête; par l'échancrure antérieure de son pronotum non tronquée derrière les yeux; par son corps marqué de points petits, superficiels et concolores au moins sur la tête et sur la majeure partie du pronotum; par son écusson orné au côté interne de chaque stigma, d'une tache calleuse flave; par les angles latéraux de son pronotum débordant peu les élytres; par sa tranche abdominale non entrecoupée de noir et de flave et non dentelée; par la tache noire de la membrane des cories,

suivie d'une rangée de taches semi-lunaires ; par ses stigmates pâles, par ses cories obtusément arrondies ou presque tronquées à l'extrémité de l'exocorie.

Genre *Oxydatus*, OXYDALE ; Mulsant et Rey.

CARACTÈRES. *Pronotum* pas plus large à sa base que celle de l'écusson ; brièvement anguleux à ses angles latéraux.

1. *Oxydatus dentatus* ; DE GEER.

Antennes à 1^{er} article débordant du tiers au moins de sa longueur le bord antérieur de la tête. Angles latéraux du pronotum obtusément anguleux et débordant les élytres du tiers de la base d'une corie. Ecusson sans calus au côté interne des stigmata. Cories terminées en angle aigu à leur partie postéro-externe. Tranche abdominale ne débordant pas les élytres, pâle, non entrecoupée de bandes noires. Dessus du corps marqué de points noirs très-apparents ; ordinairement d'un vert tendre, avec les cories d'un vert flavescens et d'un rouge carminé à leur bord postérieur. Stigmata noirs.

♂ Dernier arceau ventral en triangle subarrondi en devant ; à peu près aussi large que long ; divisé par une ligne transversale à peine sinuée dans son milieu, en deux moitiés inégales : la postérieure près d'une fois plus courte que l'antérieure, tronquée, pourvue de chaque côté de la ligne médiane de son bord postérieur de deux fascicules de poils, débordée sur les côtés par les angles épineux de l'avant-dernier arceau, par une longueur à peu près double de la sienne.

♀ Dernier arceau ventral en ogive en devant, élargi un peu en angle rentrant sur les côtés ; une fois environ plus large à son bord postérieur que long sur la ligne médiane ; divisé par une ligne transversale arquée en arrière et un peu sinuée sur la ligne médiane, en deux moitiés inégales : l'antérieure, plus grande sur la ligne médiane, à peine plus longue sur les côtés, carénée, de deux pièces : la postérieure, paraissant formée de six : la médiane antérieure, petite, obtriangu-

laire, sillonnée : la médiane postérieure représentée par deux pièces n'arrivant pas au bord postérieur et paraissant chacune faire suite aux pièces latérales antérieures.

ETAT NORMAL ou le plus coloré. *Cories* d'un rouge carminé à leur bord postérieur, sur l'endocorie, le bord interne de la mésocorie ; d'un livide flavescens ou verdâtre sur le reste de la mésocorie d'un vert pâle ou d'un livide verdâtre sur l'exocorie. Bords latéraux postérieurs du pronotum ordinairement d'un rose carminé.

Cimex dentatus. DE GEER, Mem. t. III. p. 260. 7.

Cimex haemagaster. SCHRANK., Enum. p. 270. 520.

La punaise ensanglantée. STOLL., Pan. p. 129. pl. XXXIII. 229. — Id. Faun. Fr. pl. III. fig. 3.

Cimex lituratus. FABR., Entom. syst. t. IV. p. 114. 134. 2? — Id. Syst. Rhyng. p. 170. 84? — FALLÉN, Monogr. Cimic. p. 44. 4. — Id. Hemipt. suec. p. 24.

4 (en partie). — ZETTERST., Faun. Lapp. p. 463. 3. — Id. Ins. lapp. p. 259. 3.

Pentatoma liturata. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 192. 28.

Pentatoma Stollii. LEPELL. et SERV., Encycl. méth. t. X. p. 53. 2.

Pentatoma haemagaster. HERRICH-SCHAEFF., Faun. Germ. 113. 13 (type).

Acanthosoma dentatum. DALLAS, Entom. trans. n-5. t. I. p. 111. 2. — Id. tiré à part. p. 6. 2. — Id. List. Hemipt. p. 303. — FLOR., Rhyne. livr. t. I. p. 101. 2.

Elasmostethus dentatus. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 328. 1.

Var. β. Parties d'un rose carminé passant au brunâtre ou au brun. Angles latéraux du pronotum parfois brunâtres.

Var. γ. Cories d'un vert pâle ou tendre. Angles latéraux du pronotum parfois brunâtres.

Acanthosoma haemagaster. BURMEIST., Handb. t. II. p. 360. 4. — KOLENAT., Melet. entom. t. IV. p. 59. 187. — SAHLB., Gzoc. fenn. p. 32. 1. — GORSKI, Analect. entom. p. 107. 63.

Obs. Quelquefois les cicatrices d'un jaune de gomme forment sur le pronotum d'un vert moins pâle, une bande transversale d'une couleur plus tranchée.

Long. 0^m,0090 à 0^m,0100 (4 l. à 4 l. 1/2). — Larg. 0^m,0045 à 0^m,0048 (2 l. à 2 l. 1/8) aux angles latéraux du pronotum — 0^m,0039 à 0^m,0042 (4 l. 3/4 à 4 l. 7/8) à la base des élytres.

Corps oblong ; très-peu convexe. *Tête* en triangle à côtés curvilignes,

moins longue que large au devant des yeux ; à peu près sans rebords ; ruguleusement ponctuée ; d'un livide verdâtre ou flavescant verdâtre. *Epistome* plus avancé que les joues ; sillonné ou parfois seulement aplani sur sa partie antérieure. *Antennes* à 1^{er} article un peu moins long que le 3^e, dépassant le bord antérieur de la tête du tiers au moins de sa longueur : le 2^e plus long que le 3^e, à peine aussi long que le 4^e : le 5^e un peu moins grand que ce dernier : les 2^e et 3^e d'un livide flavescant ou vert tendre : les 4^e et 5^e pâles à la base, et bruns ou brunâtres postérieurement. *Yuc* bruns. *Ocelles* d'un rouge de rubis. *Pronotum* échancré en arc en devant, avec la partie postoculaire obliquement tronquée ; élargi en ligne droite jusqu'aux angles latéraux ; un peu obtusément anguleux à ceux-ci et débordant les élytres au moins de la largeur de la moitié d'une corie, à angles postérieurs correspondant exactement à chacun de ceux de l'écusson ; à cicatrices unies, lisses et jaune de gomme verdâtre ; d'un vert pâle ou tendre et marqué de points enfoncés noirs, petits et peu rapprochés : ruguleux au moins sur la région déclive ; offrant parfois de faibles traces d'un sillon transverse ; quelquefois d'un rose carminé sur la suture des bords latéraux postérieurs. *Ecusson* sinué un peu après les deux tiers des côtés ; terminé en pointe ; à peine plus large que le sixième d'une corie vers l'angle postéro-interne de celles-ci ; marqué de points enfoncés noirs, paraissant un peu plus petits que ceux du pronotum ; peu rapprochés et séparés par des intervalles tantôt plans, tantôt ruguleux ; sans traces de stigmas ; sans calus et à peu près sans traces de tuméfaction basilaire ; d'un vert pâle ou tendre, avec l'extrémité plus claire. *Cories* marquées de points noirs comme l'écusson ; ordinairement d'un vert tendre comme lui ; parfois d'un rose carminé sur l'endocorie, sur le bord interne de la mésocorie et à leur bord postérieur, d'un vert pâle sur l'exocorie et d'un livide flavescant ou flavescant verdâtre sur la partie médiane ou sur la moitié médiane externe de la mésocorie : les parties d'un rose carminé passant plus rarement au brunâtre. *Exocorie* prolongée jusqu'à la moitié du 5^e arceau ventral ; à angle postéro-externe aigu. *Membrane* subhyaline, marquée d'une grosse tache nébuleuse ou brunâtre, sur le milieu de son côté externe, et de quelques autres petites taches de même teinte. *Dos de l'abdomen* d'un rouge carminé à l'extrémité ; tantôt

noir sur le reste de sa surface; tantôt marqué d'une tache noire sur chaque arceau, de chaque côté de la ligne médiane et flave sur les côtés. *Tranche abdominale* ne débordant pas les élytres; flave. *Bec* prolongé jusques un peu après les hanches intermédiaires. *Dessous du corps* d'un livide verdâtre ou flavescent, parfois en partie d'un livide rosat sur le ventre; lisse sur ce dernier, marqué sur l'antépectus de points concolores. *Ventre* caréné, non dentelé sur les côtés. *Stigmates* ordinairement obscurs. *Pieds* d'un livide flavescent ou verdâtre.

Cette espèce, comme les précédentes, paraît se trouver dans la plupart de nos provinces.

Elle est commune dans les environs de Lyon, sur diverses sortes d'arbrisseaux.

Obs. Elle varie sous le rapport de la couleur; mais elle offre pour la distinguer des deux précédentes, un caractère constant et facile, et qui n'a cependant été signalé par personne : celui d'avoir la base du pronotum pas plus large que celle de l'écusson, au lieu de déborder ce dernier en couvrant une partie de l'endocorie.

Elle s'éloigne en outre des deux Méadores, par son bec à peine ou assez faiblement prolongé après les hanches intermédiaires; par son pronotum souvent presque sans traces de sillon latéral, depuis le côté externe des cicatrices, jusque près des angles latéraux, ou offrant ce sillon, quand il existe, parallèle avec le bord externe, au lieu de converger vers lui d'avant en arrière. Notre *Oxy. dentatus* se distingue d'ailleurs du *M. interstinctus* par sa tranche abdominale flave ou pâle, c'est-à-dire non entrecoupée par les bandes noires et à peine dentelée extérieurement; et du *M. lituatus* par sa tête moins longue que large; par le premier article de ses antennes notablement plus avancé que la tête; par son pronotum obliquement tronqué derrière les yeux; par son écusson plus étroit après les sinuosités, et non paré d'une tache calleuse flave au côté interne des stigmas; par ses cories terminées en angle aigu.

M. Kolenati a rapporté, probablement avec raison, à cette espèce le *Cimex lituratus* de Fabricius : les expressions suivantes de la description assez obscure de ce dernier écrivain : *Thorax et elytra punctis numerosis fuscis*, et *abdomen utrinque linea punctarum nigrorum* ne peuvent pas

s'appliquer au *Cimex lituratus* de Panzer, dont le pronotum est marqué de points superficiels et concolores, dont les stigmates ne sont pas noirs.

Quant au *Cimex lituratus* de Fallén, il est identique avec notre *Oxydentatus*, au rapport de M. Staal.

SEPTIÈME FAMILLE

LES ASOPIENS

CARACTÈRES. *Tibias* non épineux. *Pronotum* non foliacé sur les côtés ; à angles postérieurs débordant ordinairement la base de l'écusson et aboutissant presque à la suture cubitale des cories ; rarement pas plus large que la base de l'écusson, mais alors bec non logé dans un sillon sur plus de la moitié postérieure du dessous de la tête. *Antennes* insérées plus avant que le bord antérieur des yeux ; à premier article moins avancé que le point le plus avancé du bord antérieur de la tête. *Ecusson* obtriangulaire ; plus étroit qu'une corie, vers l'angle postéro-interne de celles-ci ; sinué sur les côtés après la moitié de sa longueur ; à stigmas représentés ordinairement par une fossette ou par un point enfoncé. *Elytres* plus ou moins débordées par la tranche abdominale. *Bec* tantôt libre, c'est-à-dire non engagé dans un sillon sous la majeure partie du dessous de la tête ; tantôt enchâssé entre des lames ou pièces prébasilaires graduellement affaiblies d'avant en arrière ; prolongé au moins jusqu'aux hanches postérieures, et même au delà, chez les premières espèces, atteignant ou dépassant à peine les hanches intermédiaires chez les dernières. *Antépectus* un peu sinué derrière chaque œil, tronqué ou un peu arqué en arrière à son bord antérieur. *Mésosternum* chargé d'une ligne longitudinale plus ou moins saillante. *Ventre* de sept arceaux : le 1^{er} court, plus ou moins apparent ; quelquefois tronqué, d'autres fois un peu avancé en pointe entre les hanches postérieures.

Ajoutez pour les espèces de notre pays :

Tête toujours enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux ; ordinairement presque carrée, rarement arrondie ou en ogive au devant de ces

organes ; ponctuée ; parfois échancrée, en devant ; presque sans rebord, *Epistome* tantôt aussi avancé que les joues ; tantôt un peu enclos par celles-ci.

Antennes prolongées jusqu'à la moitié ou aux trois quarts de la longueur du corps ; de cinq articles : le 1^{er} épais : le 2^e filiforme : le 3^e à peine renflé vers l'extrémité : les 4^e et 5^e assez faiblement épaissis.

Yeux subglobuleux, parfois un peu saillants ; situés sur les côtés de la tête.

Ocelles apparents ; ordinairement un peu plus ou à peine plus rapprochés des yeux que de la ligne médiane de la tête.

Pronotum échancré en arc derrière la tête, tantôt jusqu'aux angles de devant, plus ordinairement avec la partie postoculaire tronquée ; à peu près sans rebord en devant ; élargi sur les côtés, soit d'une manière presque régulière jusqu'aux angles latéraux, qui débordent alors à peine la base des élytres, soit en ligne droite seulement jusqu'aux deux cinquièmes des côtés et denticulés sur cette partie, avec les angles latéraux dilatés, auriculés ou épineux, et formant avec la partie antérieure des côtés un angle rentrant très-ouvert ; à angles postérieurs souvent vifs ; à base ordinairement étendue presque jusqu'à la suture cubitale des cories, exceptionnellement pas plus large chez les *Zicerones* ; à calus huméral nul chez les espèces à angles latéraux épineux, peu marqué chez les autres ; à cicatrices indiquées ; à sillon transversal nul ou presque nul.

Ecusson prolongé environ jusqu'aux trois cinquièmes de l'abdomen ; subarrondi postérieurement ; plus long que les cories vers leur angle postéro-interne ; plus court que celui-ci à leur angle postéro-externe ; offrant parfois les traces d'une tuméfaction basilaire.

Cories offrant les trois divisions ordinaires ; à suture radiale à peine prolongée jusqu'aux trois quarts de la corie. *Membrane* à nervures.

Repli des élytres à peine prolongé jusqu'à l'extrémité du 1^{er} ou du 2^e arceau ventral, avant d'être réduit en tranche.

Bec naissant près de la partie antérieure du dessus de la tête.

Pièces prébasilaires peu ou pas relevées en avant ; à peine saillantes ou sans lames relevées postérieurement.

Région odorifique largement étendue.

Hanches antérieures globuleuses.

Cuisses antérieures ornées, chez plusieurs, d'une épine vers les deux tiers de leur tranche inférieure, inermes chez les autres.

Tibias inermes, ou n'offrant que la petite dent ou épine habituelle, vers la moitié de leur tranche inférieure; ciliés en dessous, parfois chargés d'une lame sur une partie de leur tranche externe.

Ongles munis en dessous d'un appendice membraneux.

Ventre parfois avancé en pointe obtuse dans le milieu de sa partie antérieure; sans sillon sur sa ligne médiane chez nos espèces françaises.

Les Asopiens n'ont pas les tibias épineux des Cydniens. Ils se distinguent des Sciocoriens et des Æliens par leur mésosternum chargé d'une carène, par les sinuosités de l'écusson situées après la moitié de la longueur de cette pièce, etc.; des Eysarcoriens par ce dernier caractère et par leur écusson moins large près de l'extrémité; des deux premières familles, de la plupart des Eysarcoriens et des Pentatomiens par leur écusson moins large en devant que la base du pronotum ou par leur bec en majeure partie non engagé dans une gaine, sous la partie inférieure de la tête. Cette dernière particularité sert aussi à les éloigner des Acanthosomiens avec lesquels ils ont plus d'analogie, car quelques-uns ont le ventre armé en devant d'une pointe obtuse; mais ceux qui présentent ce caractère ont la base du pronotum plus large que celle de l'écusson, et se distinguent par là des Raphigastérides et des Acanthosomates, ou montrent trois articles aux tarses, ce qui ne permet pas de les confondre avec les Sastragalates.

Les Asopiens constituent donc une famille naturelle, facile à reconnaître aux caractères indiqués. Cependant malgré l'analogie qu'ils ont entre eux, ils présentent nécessairement dans leur organisation des modifications particulières. Ainsi, chez les Tropicoris, le bec est encore en majeure partie logé dans un sillon, sous la partie inférieure de la tête; mais il commence déjà à montrer, vers la partie postérieure de celle-ci, la liberté dont il jouira chez les espèces suivantes. Le pronotum dilaté à ses angles latéraux et dentelé sur la partie antérieure de ses côtés, chez les Asopaires devient lisse latéralement et à peine plus large que les élytres chez les Jallaires. La base visiblement plus large que celle de l'écusson, dans tous les premiers genres, finit par ne pas déborder les côtés de cette pièce chez les Zicrones.

Ces insectes sont d'une taille ordinairement assez avantageuse. La plupart ont une robe qui se rapproche des teintes de la bure : la dernière espèce cependant offre de plus riantes couleurs. On les trouve principalement sur les arbres et sur les arbrisseaux. La liberté dont leur bec jouit, leur permet d'avoir des mouvements plus variés. Ils vivent non-seulement du suc des végétaux ; mais ils font aussi la guerre aux insectes mous, et osent même attaquer les Coléoptères, percer leur cuirasse et se repaître des fluides de leur corps.

Les Asopaiens se partagent en deux branches :

Pronotum	}	élargi en courbe ou en angle rentrant sur les côtés, ordinairement dentelé sur la moitié antérieure de ceux-ci ; à angles latéraux dilatés, auriculés ou anguleux, débordant notablement la base des élytres.	BRANCHES. ASOPIRES.
		élargi en ligne droite ou arqué en dehors sur les côtés ; non dentelé sur la moitié antérieure de ceux-ci ; à angles latéraux émoussés ou obtus, ne débordant pas ou débordant à peine les élytres.	JALLAIRES.

Les Asopaires se répartissent dans les genres suivants :

Pronotum	}	élargi en courbe rentrante sur les côtés ; offrant la sinuosité vers le tiers, à peine denticulé sur ce tiers antérieur ; à angles latéraux relevés et auriculés ; à angles postérieurs subarrondis. Tête en ogive ou subarrondie en devant. Epistome presque enclos	GENRES. <i>Tropicoris.</i>
		élargi en angle rentrant sur les côtés, offrant cet angle rentrant après la moitié de ceux-ci, denticulé sur la moitié antérieure de ces côtés ; à angles latéraux vifs et saillants ; à angles postérieurs vifs.	<i>Platynopus.</i>
		Cuisses de devant armées d'une épine vers les trois quarts de leur tranche inférieure.	<i>Picromerus.</i>
		Cuisses de devant inermes. Epistome non enclos sur les joues.	<i>Arma.</i>
		2 ^e article des antennes d'un tiers au moins plus grand que le 3 ^e	<i>Podisus.</i>
		2 ^e article des antennes à peine plus grand ou à peine aussi grand que le 3 ^e . Ventre tronqué à sa partie antéro-médiane.	<i>Asopus.</i>

élargi en courbe rentrante sur les côtés ; offrant la sinuosité vers le tiers, à peine denticulé sur ce tiers antérieur ; à angles latéraux relevés et auriculés ; à angles postérieurs subarrondis. Tête en ogive ou subarrondie en devant. Epistome presque enclos

élargi en angle rentrant sur les côtés, offrant cet angle rentrant après la moitié de ceux-ci, denticulé sur la moitié antérieure de ces côtés ; à angles latéraux vifs et saillants ; à angles postérieurs vifs.

Cuisses de devant armées d'une épine vers les trois quarts de leur tranche inférieure.

2^e article des antennes d'un tiers au moins plus grand que le 3^e

Tibias antérieurs chargés d'une lame sur leur tranche externe. Epistome rétréci en devant et enclos par les joues.

Tibias antérieurs simples. Epistome subparallèle, aussi avancé que les joues.

Ventre tronqué à sa partie antéro-médiane.

Ventre avancé en pointe à sa partie antéro-médiane.

2^e article des antennes à peine plus grand ou à peine aussi grand que le 3^e. Ventre tronqué à sa partie antéro-médiane.

GENRES.

Tropicoris.

Platynopus.

Picromerus.

Arma.

Podisus.

Asopus.

Genre *Tropicoris*, TROPICORE; Hahn.

Hahn, Wanz. t. II (1834), p. 32.

CARACTÈRES. *Pronotum* élargi en courbe rentrante sur les côtés; offrant son sinus vers le tiers de la longueur de ceux-ci; à peine denticulé sur ce tiers antérieur; à angles latéraux relevés et auriculés, arqués en devant, échancrés en arrière; à angles postérieurs subarrondis, débordant la base de l'écusson. *Tête* en ogive, ou subarrondie en devant. *Epistome* rétréci en devant, enclos ou presque enclos par les joues. *Yeux* ovalaires, obliques. *Écusson* à stigmas marqués de points enfoncés. *Bac* prolongé jusqu'à l'extrémité du 2^e arceau ventral. *Ventre* avancé en pointe entre les hanches postérieures. *Cuisses de devant* inermes. *Tibias antérieurs* simples.

1. *Tropicoris rufipes*; LINNÉ.

Tête en ogive. Antennes d'un roux fauve sur les trois premiers articles et à la base des 4^e et 5^e, bruns sur le reste de ceux-ci. Prothorax auriculé à ses angles latéraux; ceux-ci arqués en devant, échancrés en arrière et terminés en pointe. Dessus du corps variant du fauve brunâtre ou bronzé souvent en partie d'un vert bronzé, marqué de points enfoncés obscurs: moitié antérieure des bords latéraux du pronotum, extrémité de l'écusson, et un point au côté des stigmas, d'un roux orangé. Tranche abdominale entrecoupée de noir et de flave. Dessous du corps et pieds d'un livide rousâtre.

♂ Dernier arceau ventral arqué en devant, parallèle sur les côtés; trois fois au moins aussi large que long; déprimé, et échancré sur le tiers médiaire de sa largeur, à partir du tiers antérieur de sa longueur, tronqué sur le tiers médiaire, avec les côtés un peu arqués en dedans jusqu'aux angles postérieurs qui sont aigus.

♀ Dernier arceau du ventre arqué en devant; élargi sur les côtés en formant une sinuosité vers le milieu de ceux-ci; divisé, par une ligne arquée en arrière, en deux moitiés: l'antérieure formée de deux

pièces, creusée chacune d'une fossette, près de la suture dont le bord relevé est bifurqué d'arrière en avant et cilié à son bord interne : la postérieure composée de six ou sept pièces : la médiane antérieure transverse, rétrécie d'avant en arrière sur les côtés, tronquée en avant et en arrière, paraissant précédée d'une petite pièce triangulaire s'avançant entre la suture de la moitié antérieure ; la médiane postérieure en carré long : les latérales internes, concaves, jusque près de leur extrémité postérieure qui est relevée ou épaissi et atteint le bord postérieur du ventre.

Cimex rufipes. LINN., Syst. nat. 10^e édit. t. I. p. 443. 19. — Id. 12^e édit. t. I. p. 719. 24. — Id. Faun. suec. p. 248. 923. — DE GEER, Mém. t. II p. 253. 2. — FABR., Syst. Entom. p. 701. 24. — Id. Entom. syst. t. IV. p. 93. 56. — Id. Syst. Rhynch. p. 155. 5. — DE VILLERS, C. LINN., Entom. t. I. p. 488. 31. — ROSSI, Faun. etr. t. II. p. 230. 1298. — PETAGN., Inst. entom. t. II. 631. 11. — SCHELLENB., Cimic. pl. I. fig. 3. — WOLFF, Icon. Cimic. 9. 9. pl. I. fig. 9. — FALLÉN, Mon. Cimic. p. 44. 7. — Id. Hemipt. suec. p. 26. 7. — ZETTERST., Faun. lapp. 459. 2. — Id. Ins. lapp. p. 259. 2. — BURMEIST., Handb. t. II. p. 336. 7. — AMYOT et SERV. Hémipt. p. 149. 1. — SAHLB., Geoc. fenn. p. 30. 13.

Pentatoma rufipes. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 188. 14. — HERRICH-SCHAEFFER, Faun. Germ. 113. 11. — LEPEL. et AUD. SERV., Encycl. méth. t. X. p. 35. 13. — GORSKI, Analect. entom. p. 98. 57.

Pentatome à pattes fauves. Faun. franç. (Géocorises), pl. II. fig. 6.

Tropicoris rufipes. HAHN, Wanz. t. II. p. 54. pl. XLVII. fig. 145. — DALLAS. List. Hémipt. p. 2. 8. 1. — FIEBER, Eur. Hémipt. p. 330. 1.

Long. 0^m,0112 à 0^m,0135 (5 l. à 6 l.). — Larg. 0^m,0066 à 0^m,0078 (3 l. à 3 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum.

Corps oblong; subplaniuscule. *Tête* en ogive en devant; plus longue au devant des yeux que large entre ces organes, à peine relevée en un rebord moins insensible près des yeux, assez densément ponctuée; ruguleuse; ordinairement d'un vert bronzé, quelquefois d'un brun ou fauve bronzé, parfois même d'une teinte d'un fauve testacé entre les points obscurs. *Epistome* rétréci en devant, moins avancé que les joues et enclos par elles. *Antennes* d'un rouge testacé ou d'un roux fauve sur les trois premiers articles et sur la base des 4^e et 5^e, bruns ou d'un brun noir sur le reste de ceux-ci : à 2^e article près d'une fois plus long que le 3^e. *Yeux* bruns, postérieurement bordés de fauve tes-

taçé. *Pronotum* échancré en devant : cette échancrure presque continue jusqu'aux angles antérieurs qui sont aigus et très-vifs ; élargi d'abord en courbe rentrante sur les côtés, à peine denticulé sur le premier tiers de ceux-ci ; arqué en devant sur la partie qui forme le bord antérieur des angles latéraux, terminé en une petite pointe à ceux-ci ; échancré en arc très-faible à son bord latéral postérieur ; auriculé et relevé à ses angles latéraux, et débordant les élytres d'une largeur presque égale à la base d'une corie ; offrant au moins sur son disque les traces d'un sillon longitudinal médiaire ; à cicatrices en partie imponduées ; marqué, sur le reste de sa surface, de points enfoncés obscurs et assez rapprochés ; à couleur foncière variant du vert bronzé au brun fauve ou fauve cuivreux ou bronzé, avec les cicatrices et la moitié antérieure du bord latéral d'un rouge roux ou roux testacé, ou parfois blanc. *Ecusson* offrant ses sinuosités presque aux trois quarts de ses côtés ; moins large que le tiers d'une corie vers l'angle postéro-interne de celles-ci ; variant de couleur comme le pronotum ; ponctué comme lui, d'une manière ruguleuse près de la base, avec l'extrémité lisse ou peu ponctuée, souvent creusée d'une fossette assez légère, et d'un rouge rosat ou orangé ; marqué d'un petit point calleux pâle ou rosat au côté interne de chaque stigma. *Cories* ponctuées et colorées comme l'écusson ; avec les deux cinquièmes basilaires du rebord de l'exocorie et parfois la base des sutures ou nervures radiales et cubitales de même couleur. *Exocorie* prolongée jusqu'à l'extrémité du 5^e arceau ventral ; à angle postéro-externe aigu. *Membrane* d'un livide roussâtre, mais paraissant d'un vert ou brun bronzé ou cuivreux, sur le corps. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* en majeure partie visible en dehors des élytres ; à segments entrecoupés par moitié de flave ou roux testacé et de noir. *Bec* prolongé au moins presque jusqu'à l'extrémité du 2^e arceau ventral. *Dessous du corps* luisant ; d'un livide ou flave roussâtre ou parfois d'un fauve ou roux testacé ; ponctué sur la poitrine, pointillé sur le ventre : ces points, tantôt obscurs, tantôt presque concolores : région odorifique rose. *Ventre* marqué sur les côtés, aux angles des intersections des arceaux, d'une tache noire qui disparaît chez les variétés par défaut. *Stigmates* noirs. *Pieds* d'un roux testacé ou d'un fauve orangé, ponctués d'obscurs.

Cette espèce habite principalement les bois. On la trouve sur divers arbres ou arbrisseaux.

Obs. La couleur foncière varie suivant le développement de la matière colorante. Dans l'état normal le dessus du corps est d'un vert bronzé, au moins sur les parties antérieures, avec les points noirs ou obscurs; mais dans les variations par défaut, plusieurs parties, surtout l'écusson, les cories et divers espaces du pronotum passent au fauve ou au fauve brun bronzé ou cuivreux, ou même au fauve testacé sur les intervalles des points, et ceux-ci se montrent alors souvent à peine obscurs.

Obs. Divers auteurs modernes paraissent avoir été embarrassés pour assigner à cette espèce la place qui lui convient. Elle doit, sans contre-dit, marcher à la tête des *Asopiens*, auxquels elle se rattache par la base de son pronotum plus large que celle de l'écusson, presque denticulée sur le tiers antérieur de ses côtés, dilaté à ses angles latéraux; par son port et même par sa couleur. Les pièces prébasilaires qui vont en s'annihilant d'avant en arrière pour laisser le bec se dégager, montrent que le *Tropicoris rufipes* commence la série des Pentatomides chez lesquels l'instrument de succion se montre plus ou moins libre du sillon dans lequel il est logé, sous le dessous de la tête, chez les autres insectes de cette famille.

Genre *Platynopus*, PLATYNOPE; Amyot et Serville.

Amyot et Serville, Hist. nat. des Hémipt. (1843). p. 79.

(πλατύνοσ, je dilate; ποῦς, pieds).

CARACTÈRES. *Pronotum* élargi en angle rentrant sur les côtés; offrant cet angle rentrant après la moitié de la longueur de ceux-ci; dentelé sur la moitié antérieure de ces côtés; à angles latéraux vifs; en ligne droite à la base; à angles postérieurs vifs et débordant la base de l'écusson. *Tête* presque carrée. *Epistome* rétréci en devant et enclos par les joucs. *Yeux* ovalaires, obliques. *Ecusson* à stigmas creusés d'une fossette. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures. *Ventre* avancé en cône ou en saillie obtuse à sa partie antéro-médiane. *Cuisses antérieures* armées d'une épine, vers les trois quarts de leur

tranche inférieure. *Tibias* armés d'une lame sur leur tranche externe.

1. *Platynopus sanguinipes*; FABRICIUS.

Tête presque carrée. Epistome enclos. Antennes noires, à 1^{er} article et base du dernier et souvent du 2^e d'un roux pâle. Pronotum à angles de devant munis d'une petite dent; à angles latéraux vifs et saillants; en ligne droite à sa base. Dessus du corps d'un fauve testacé, marqué de points enfoncés noirs ou obscurs: majeure partie de la tête, partie antérieure et angles latéraux du pronotum noirs ou noirâtres. Ecusson flave à l'extrémité; marqué d'un point calleux rosat au côté interne des stigmas. Tranche abdominale entrecoupée de noir et d'orangé. Dessous du corps et pieds couleur de chair: extrémité des tarsi noire.

♂ Avant-dernier arceau du ventre en angle dirigé en avant, sur la ligne médiane, le dernier en demi-cercle; creusé d'une fossette sur la ligne médiane; tronqué et un peu échancré à son bord postérieur, recourbé en forme de C à ses angles postérieurs.

♀ Avant dernier arceau du ventre arrondi sur la ligne médiane; le dernier en demi-cercle élargi en courbe rentrante d'avant en arrière; divisé par une ligne transversale arquée en arrière et bissinuée, en deux moitiés; l'antérieure, plus grande, formée de deux pièces, et d'une troisième, étroite, en triangle allongé, située vers l'extrémité de la suture; la moitié postérieure de six pièces: les deux médianes transverses: les deux latérales antérieures non concaves, atteignant le bord postérieur du ventre.

Cimex sanguinipes. FABR., Spec. Ins. t. II. p. 344. 36. — Id. Entom. syst. t. IV. p. 93. 55. — Id. Syst. Rhyng. p. 151. 3. — DE VILLERS, C. LINN., Entom. t. I. p. 491. 39. — FIEB., Rhyng. Livl. p. 107.

Pentatoma sanguinipes. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 188. 15.

Platynopus sanguinipes. HERRICH-SCHAFF., Wanz. t. IV. p. 101. pl. 142. fig. 449. — FIEB., Eur. Hempit. p. 348. 1.

Asopus Genei. A. COSTA, Ann. Soc. entom. d. Fr. t. X (1841). p. 299. 11. pl. VI. fig. 7. — Id. Cimic. centur. 2^e sér. 6. 10. p. 32. 2 (190).

Asopus sanguinipes. GORSKI, Analect. entom. p. 120. 71.

Long. 0^m,0135 à 0^m,0157 (6 l. à 7 l.). — Larg. 0^m,0067 à 0^m,0078 (3 l. à 3 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum.

Corps oblong; subplaniuscule. *Tête* presque carrée au devant des yeux, un peu arquée en devant; sans rebord; faiblement concave; ponctuée; noire ou noirâtre, avec ses bords antérieurs et latéraux et la partie antérieure au moins de l'épistome d'un rouge pâle. *Epistome* enclos par les joues. *Antennes* noires, avec le 1^{er} article, le tiers ou les deux cinquièmes du dernier et souvent la base du 2^e, d'un rouge pâle; à 2^e article un peu moins long que le 3^e. *Yeux* bruns, bordés postérieurement de fauve testacé. *Pronotum* échancré en devant, avec la partie postoculaire obliquement tronquée; à angles de devant armés d'une petite dent dirigée en dehors; élargi jusqu'aux angles latéraux, en formant un angle rentrant très-ouvert, vers la moitié de ses côtés; denticulé sur la partie antérieure de ceux-ci, anguleux à ses angles latéraux qui sont vifs un peu relevés; débordant, à ceux-ci, les élytres d'une largeur égale environ aux deux tiers de la base d'une corie; en ligne droite à sa base ou à peine dirigée en arrière en forme de dent à ses angles postérieurs: ceux-ci, vifs; creusé d'un sillon transverse ne débordant pas les cicatrices; offrant ordinairement une trace médiane lisse, prolongée depuis le bord antérieur jusqu'au sillon transverse; marqué de points noirs moins gros et plus serrés sur les cicatrices et au devant qu'après le sillon transverse; avec les intervalles ordinairement d'un fauve testacé, avec la région située au devant du sillon, noirâtre, et le bord latéral d'un rouge rosat. *Ecusson* offrant des sinuosités entre les trois cinquièmes et les deux tiers des côtés; arrondi postérieurement: à peu près égal aux deux cinquièmes de la largeur d'une corie, vers l'angle postéro-interne de celles-ci; offrant les traces d'une tuméfaction basilaire; ponctué et coloré comme le pronotum, avec la tuméfaction obscure et l'extrémité peu ponctuée, et d'un blanc flavescent, paré d'un point calleux d'un rouge pâle, au côté interne des stigmas: ceux-ci creusés d'une fossette ponctuée; marqué de points nébuleux ou obscurs; d'un testacé fauve ou brunâtre, avec la base du rebord de l'exocorie et de la nervure radiale plus pâle. *Exocorie* prolongée jusqu'à la moitié du 5^e arceau ventral. *Membrane* d'un livide mi-bronzé ou mi-doré, marqué d'une tache nébuleuse vers sa partie postéro-externe. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* débordant en majeure partie les élytres; à segments flaves ou d'un flave testacé sur leur tiers

médiaire, noirs à leurs extrémités. *Dessous du corps* rosat ou couleur de chair : moitié interne du repli des joues, noir. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures. *Poitrine* marquée de points enfoncés noirs : ces points formant souvent une ligne noire près du bord interne du repli du pronotum. *Ventre* avancé en cône entre les hanches postérieures ; marqué de points enfoncés superficiels et concolores ; paré sur les côtés d'une tache noire aux angles des arceaux de la tranche ; à stigmates noirs ; orné d'une rangée longitudinale de taches noires sur la ligne médiane du ventre, et de deux rangées moins marquées, de chaque côté de celle-ci. *Pieds* d'un rouge ou roux orangé : seconde moitié du dernier article des tarsi noirs.

Cette espèce est principalement méridionale, mais on la trouve aussi quelquefois dans les environs de Lyon. Elle est peu commune.

Genre *Picromerus*, PICROMÈRE ; Amyot et Serville.

Amyot et Serville. Hémipt (1843). p. 44.

(πικρός, piquant, μέρος, cuisse).

CARACTÈRES. *Pronotum* élargi en angle rentrant sur les côtés ; offrant cet angle rentrant après la moitié de la longueur de ceux-ci ; dentelé sur la moitié antérieure de ces côtés ; à angles latéraux vifs et saillants ; à angles postérieurs débordant la base de l'écusson, vifs et prolongés en arrière en forme de dent. *Tête* presque carrée. *Epistome* subparallèle en devant, aussi avancée que les joues. *Yeux* subarrondis. *Ecusson* offrant ses sinuosités latérales vers les trois cinquièmes de ses côtés ; à stigmas creusés d'un point enfoncé. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches postérieures ou jusqu'à l'extrémité de celles-ci. *Ventre* ordinairement avancé en saillie obtuse à sa partie antéro-médiane. *Cuisses antérieures* armées d'une épine, vers les trois quarts de leur tranche inférieure. *Tibias antérieurs* simples.

α *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures.

Antennes d'un rouge pâle. Extrémité de l'écusson et un point calleux au côté interne de chaque stigma, rosats.

Bidens.

αα *Bec* prolongé jusqu'à la partie antérieure des hanches

postérieures. Antennes roses, avec la seconde moitié des 3^e, 4^e et 5^e articles, noire. Ecusson unicolore.

Nigridens.

1. *Picromerus bidens* ; LINNÉ.

Antennes d'un rouge pâle ; à 2^e article faiblement plus long que le 3^e. Dessus du corps marqué de points enfoncés obscurs ; variant du gris au brun métallique ou bronzé, plus obscur sur la tête : épines des angles latéraux du pronotum, noires : un point calleux derrière chaque cicatrice, un autre au côté interne des stigmas et extrémité de l'écusson, rosats. Tranche abdominale d'un rose bronzé, souvent avec la partie médiale des segments d'un roux rougeâtre. Ventre fauve testacé, marqué de points concolores. Bec prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures.

♂ Dernier arceau du ventre arrondi en devant, parallèle sur les côtés ; cilié et à trois faibles échancrures à son bord postérieur ; bombé en devant, déprimé postérieurement.

♀ Dernier arceau du ventre obtusément arqué en devant, élargi presque en ligne droite sur les côtés ; divisé par une ligne transversale en deux moitiés : l'antérieure, un peu plus grande, de deux pièces déprimées près de la suture : la postérieure de six pièces : la médiane antérieure transverse : la postérieure en parallélogramme plus longue que large : les deux latérales internes atteignant le bord postérieur du ventre : les latérales externes un peu relevées en rebord postérieurement.

- Cimex bidens*. LINNÉ, 10^e édit. t. I. p. 443. 18. — 12^e édit. t. I. p. 718. 23. — Id. Faun. suec. p. 247. 921. — DE GEER, Mém. t. III. p. 259. pl. XIII. fig. 9. — FABR., Syst. entom. p. 701. 23. — Id. Entom. Syst. t. IV. p. 93. 54. — Id. Syst. Rhyng. p. 153. 2. — DE VILLERS, C. Linn. Entom. t. I. p. 488. 30. — ROSSI, faun. estr. t. II. p. 230. 1297. — PANZ. faun. Germ. 26. 22. — WOLFF, Icon. cimic. p. 7. 7. pl. I. fig. 7. — FALLÉN, Monogr. cimic. p. 43. 1. — Id. Hemipt. suec. p. 22. 1. — ZETTERST. Faun. lapp. p. 463. 1. — Id. Ins. lapp. p. 259. 1. — *Pentatoma bidens*. TIGNY, Hist. nat. t. IV. p. 294. — LATR. Hist. nat. t. XII. p. 188. 16. — Id. Gener. t. III. p. 116. — *Arma bidens*. HAHN, Wanz. t. I. p. 92. pl. XV. fig. 51. — KOLENAT. Melet. t. IV. p. 39. 163. — *Asopus bidens*. BURMEIST, Handb. t. II. p. 379. 6. — HERRICH-SCHAEFF. Wanz. t. VII. p. 113. — A. COSTA, Cimic. centur. 2^e dec. 6-10. p. 33. 4. (192). — GORSKI, Analect. entom. p. 120. 72.

Picromerus bidens. AMYOT et SERV. Hémipt. p. 84. 1 — SAHLB. Geoc. fenn. p. 18. 1. — DALLAS. Hémipt. p. 93. 2. — FIEBER, Eur. Hémipt. p. 349. 1.

Stiretrus bidens. BLANCH. Hist. nat. Hémipt. p. 153. 2.

Asopus (picromerus) bidens. Flor. Rhynch. Livl. p. 92 3.

Long. 0^m,0090 à 0^m,0135 (4 l. à 6 l.). — Larg. 0^m,0067 à 0^m,0072 (3 l. à 3 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum.

Corps oblong; subplaniuscule. *Tête* en carré un peu plus long que large et subarrondi aux angles de devant, au devant des yeux; rugueusement ponctuée; d'un brun métallique. *Epistome* subparallèle, aussi avancé que les joues. *Antennes* d'un rose ou d'un rouge pâle; à 2^e article au moins aussi long que le 3^e. *Pronotum* obtusément échancré en devant, avec la partie postoculaire un peu obliquement tronquée; denticulé et élargi d'abord en ligne droite jusqu'aux trois cinquièmes de ses côtés, dilaté ensuite aux angles latéraux, en un angle spiniforme et un peu relevé; débordant à ces angles, la base des élytres, d'une largeur égale aux trois quarts de la base d'une corie; à angles postérieurs vifs, débordant la base de l'écusson, et un peu dirigés en arrière en forme de dent; presque sans traces de sillon transverse; moins densément ponctué sur les cicatrices; couvert sur le reste de sa surface de points enfoncés médiocres, rapprochés et noirâtres ou obscurs, avec les intervalles fauves ou d'un fauve testacé, noir brun ou brunâtre en devant et aux épines des angles latéraux: la couleur générale paraissant d'un brun fauve métallique; noté d'un petit point tuberculeux rosat, derrière chaque cicatrice, avec les dentelures latérales de même couleur. *Ecusson* arrondi à l'extrémité; à peu près aussi large que la moitié d'une corie, vers l'angle postéro-interne de celles-ci; offrant les traces d'une tuméfaction basilaire; et ensuite d'une légère carène; marqué de points obscurs ruguleux sur la tuméfaction, coloré comme le pronotum, avec l'extrémité presque lisse et d'un rouge orangé ou rosat; orné d'un point calleux de même couleur au côté interne de chaque stigma. *Cories* un peu moins foncées que l'écusson, marquées de points obscurs, séparés par des intervalles plus unis. *Exocorie* prolongée jusqu'à la moitié du 5^e arceau ventral. *Membrane* d'un livide fauve roussâtre, avec la cicatricule nébuleuse; notée d'une ligne d'un brun fauve vers

sa partie postéro-externe. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* d'un brun métallique ou bronzé, ordinairement avec la partie médiane de chaque segment plus ou moins visiblement d'un roux fauve. *Dessous du corps* souvent à reflets cuivreux ; ordinairement d'un fauve ou d'un testacé rosat. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures. *Poitrine* marquée de points enfoncés noirâtres, constituant quelques taches, et avec les épines du pronotum noires ; marquée de quelques taches roses : région odorifique de même couleur. *Ventre* avancé en saillie obtuse à sa partie antéro-médiane : pointillé : ces points tantôt obscurs, tantôt concolores ; orné d'une tache noire sur la ligne médiane des 5^e et 6^e arceaux : ces taches parfois inconstantes. *Pieds* d'un rouge testacé : cuisses pointillées d'obscur : dernier article des tarsi noirâtre : tibia ciliés.

Cette espèce paraît habiter toutes les parties de la France. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon.

2. *Picromerus nigridentis*; FABRICIUS.

Antennes d'un rouge pâle, avec la seconde moitié des trois derniers articles, noire : le 2^e faiblement plus long que le 3^e. *Dessus du corps* marqué de points enfoncés obscurs ; variant du gris au fauve ou testacé grisâtre, avec l'épine des angles latéraux du pronotum, noire : bords latéraux du pronotum et bord externe de la tranche abdominale d'un rouge testacé pâle. *Ventre* rosat ; parsemé de gros points enfoncés noirs. *Bec* prolongé jusqu'à la partie antérieure des hanches postérieures.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle un peu élargi d'avant en arrière sur les côtés ; trois fois aussi long que large ; échancré en arc subfestonné et cilié à son bord postérieur ; fendu dans le milieu de ce dernier.

♀ Dernier arceau ventral arqué en devant, élargi d'avant en arrière sur les côtés ; un peu plus large à son bord postérieur que long sur la ligne médiane ; divisé par une ligne transversale en deux parties : l'antérieure, de deux pièces, parfois rayées chacune d'une ligne près de la suture : la postérieure de six pièces : la médiane antérieure

transverse ; la postérieure en carré plus long que large : les latérales internes en parties déprimées, prolongées jusqu'au bord postérieur du ventre.

Cimex nigridentis. FABR., Syst. Rhyng. p. 156. 4.

Stiretrus maculicornis. MULS. et REY, Ann. Soc. linn. de Lyon. 1850-52. p. 76.

— MULS., Opusc. entom. t. I. p. 95. — Voy. BERENSP., Berlin Entom. Zeitsch. t. II (1858). p. 79.

Asopus nigridentis. A. COSTA, Cimic. centur. 2^e. dec. 6-10. (1847). p. 33. 5 (193).

Picromerus nigridentis. FIEB., Eur. Hemipt. p. 340. 2.

Long. 0^m,0105 à 0^m,0135 (4 l. 3/4 à 6 l.). — Larg. 0^m,0059 à 0^m,067 (2 l. 2/3 à 3 l.) aux angles latéraux du pronotum.

Corps oblong ; subplaniuscule. *Tête*, au devant des yeux, en carré un peu plus long que large, subarrondie aux angles de devant ; rugueusement ponctuée ; d'un brun submétallique. *Epistome* subparallèle, presque aussi avancé ou aussi avancé que les joues. *Antennes* à 1^{er} article court, souvent grisâtre : le 2^e rosat ou d'un rouge pâle : les trois suivants de même couleur à la base, noirs sur la seconde moitié : le 2^e faiblement plus long que le 3^e. *Pronotum* échancré presque en demi-cercle en devant, avec la partie postoculaire très-oblique ; denticulé et élargi presque en ligne droite jusqu'à la moitié de ses côtés, dilaté ensuite aux angles latéraux en un angle spiniforme et peu relevé, débordant les élytres d'une largeur égale aux deux tiers de la base d'une corie ; à angles postérieurs vifs, mais prolongés en arrière en forme de dent ; offrant les traces apparentes d'un sillon transverse ; moins densément ponctué sur les cicatrices ; couvert sur le reste de sa surface de points enfoncés, rapprochés, noirâtres ou obscurs, avec les intervalles gris ou fauves, souvent plus foncés en devant : bords denticulés d'un rouge testacé pâle : épines noires. *Ecusson* obtusément arrondi à l'extrémité ; moins large que la moitié d'une corie, vers l'angle postéro-externe de celles-ci ; offrant les traces d'une tuméfaction basilaire et ensuite d'une légère carène ; marqué de points obscurs, ruguleux sur la tuméfaction ; uniformément coloré, à peu près comme le pronotum. *Cories* d'un gris un peu plus pâle, ponctuées ; base du bord de l'exocorie, rosat. *Exocorie* prolongée jusqu'à l'extrémité du 5^e arceau ventral. *Membrane* d'un

livide fauve ou roussâtre, cuivreux, avec une tache nébuleuse vers la partie postéro-externe. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* d'un rouge testacé, densément marquée de petits points noirs, avec le bord rosat et notée d'un point noir aux angles postérieurs des segments. *Dessous du corps* d'un livide rosat; marqué de points enfoncés, moins gros et plus rapprochés sur la poitrine, plus gros et moins rapprochés sur le ventre: celui-ci avancé en pointe, en devant; subdentulé sur les côtés; marqué d'un point obscur à l'angle postérieur des segments; ordinairement marqué sur la ligne médiane d'une rangée de taches noires, qui font parfois défaut, au moins en partie. *Bec* prolongé jusqu'à la partie antérieure des hanches postérieures. *Pieds* d'un livide tirant sur le fauve. *Cuisses* ponctuées d'obscur: dernier article des tarsi noirâtres. *Tibias* ciliés.

Cette espèce est moins commune que la précédente.

Obs. Le *P. nigridens* se distingue aisément du *P. bidens*, par ses antennes noires sur sa seconde moitié des trois derniers articles; par son pronotum dépourvu d'un point tuberculeux rosat, derrière chaque cicatrice; par son écusson unicolore; par son ventre offrant à sa partie antéro-médiane, une pointe plus aiguë; parsemé de gros points enfoncés noirs; par sa tranche abdominale d'un rouge pâle extérieurement; par l'absence de taches roses sur la poitrine; par son bec prolongé seulement jusqu'à la partie antérieure des hanches postérieures.

Picromerus conformis. HERRICH-SCHAEFFER. *Antennes* à 2^e article noir, au moins en dessus: le 3^e noir à ses extrémités, d'un blanc sale, au milieu: les 4^e et 5^e de cette dernière couleur à la base, noirs à l'extrémité. *Dessus du corps* d'un cendré flavescents, marqué de points noirs, avec l'épine des angles latéraux noires et l'extrémité de l'écusson, pâle. *Écusson* marqué d'un calus blanc au côté interne des stigmas. *Dessous du corps* d'un cendré flavescents; parsemé d'assez gros points noirs. *Ventre* ordinairement marqué d'une tache d'un noir bronzé sur la partie médiane de l'avant-dernier arceau, et d'un point noir sur la partie antéro-médiane des deux arceaux précédents. *Bec* prolongé presque jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures.

Asopus conformis. HERRICH-SCHAEFFER, Wanz. t. VI. p. 72. pl. 204. fig. 640.

Patrie : la Turquie (Friwaldski). Herrich-Schæffer (*type*).

Epistome aussi avancé que les joues. *Pronotum* à angles latéraux débordant les élytres de la moitié à peine de la base d'une corie ; à angles postérieurs vifs et prolongés en arrière en forme de dent. *Écusson* subcaréné sur une partie de la seconde moitié. *Cories* offrant la suture radiale continuée par une nervure jusqu'au bord postérieur de la corie ; à angle postéro-externe aigu ; prolongées jusqu'au tiers du cinquième arceau ventral. *Tranche abdominale* d'un testacé flavescent sur presque la moitié médiane des arceaux, noire à l'extrémité de ceux-ci. *Repli* de la tranche marqué d'un point noir à chacun de ses arceaux postéro-externes. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures. *Pieds* d'un blanc flavescent : cuisses et extrémité des tibias extérieurs ponctués de noir.

M. Fieber n'a sans doute pas connu le *P. conformis*, quand il l'a considéré comme identique avec le *P. nigridens* ; car il constitue bien une espèce particulière, distincte de la précédente par sa couleur foncée d'une teinte plus pâle en dessus et en dessous ; par le 2^e article de ses antennes noir, par le 3^e noir à ses deux extrémités ; par les angles latéraux de son pronotum débordant moins sensiblement la base des élytres ; par son écusson chargé d'un point calleux blanc au côté interne de ses stigmas, ordinairement non ponctué de noir à son extrémité, et par conséquent pâle à cette dernière ; par le repli de sa tranche marqué d'un point noir à chacun de ses angles postéro-externes ; par le ventre marqué d'un point noir, faiblement plus gros que les autres, sur la partie antéro-médiane des 4^e et 5^e arceaux ; par la tache noire du 6^e arceau : cette tache parfois nulle ; par son bec prolongé à peu près jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures.

Genre *Arma*, ARME ; Hahn.

Hahn. Wanz. t. 1. 1831 p. 94.

CARACTÈRES. *Pronotum* élargi en angle rentrant sur les côtés ; offrant cet angle après la moitié de ceux-ci ; denticulé sur la moitié antérieure de ces côtés ; à angles latéraux vifs et saillants ; à angles postérieurs vifs, dirigés en arrière en forme de dent et débordant la base de l'écusson.

Antennes à 2^e article près de trois fois aussi long que le 3^e. *Epistome* un peu moins avancé que les joues. *Ecusson* à stigmas creusés d'un point fossette. *Ventre* tronqué à sa partie antéro-médiane. *Bec* prolongé à peu près jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures. *Cuisses* inermes. *Tibias* simples.

1. *Arma Custos* ; FABRICIUS.

Antennes d'un rouge ou rosat pâle, avec les 3^e et 4^e articles ordinairement noirs en dessus, vers leur extrémité : le 2^e plus de deux fois aussi long que le 3^e. *Pronotum* dilaté en angle aigu à ses angles latéraux. *Dessus du corps* marqué de points enfoncés obscurs sur un fonds d'un fauve testacé ; unicolore. *Ecusson* à peine plus large que le tiers d'une corie, vers l'angle postéro-interne de celles-ci. *Ventre* d'un livide rosat ou testacé. *Pieds* d'un livide tirant sur le fauve. *Tibias* unicolores.

♂ Dernier arceau du ventre obtusément arqué en devant, élargi sur les côtés ; trois fois au moins aussi large que long ; échancré en arc à son bord postérieur : ce bord échancré lui-même et cilié sur son quart médiane, et sinué entre cette échancrure et ses angles postérieurs.

♀ Dernier arceau ventral en ogive en devant, élargi en courbe rentrante sur les côtés ; une fois environ plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane ; quadrifestonné postérieurement ; divisé en deux moitiés par une ligne transversale sinuée sur son milieu et un peu courbée en devant sur les côtés : la moitié antérieure de deux pièces : la postérieure de six : la médiane antérieure transverse, échancrée en arc à son bord postérieur : la médiane postérieure en parallélogramme de moitié plus long que large.

Cimex custos. FABR. Entom. Syst. t. IV. p. 94. 58. — Id. Syst. Rhyngot. p. 157. 7. — WOLFF. Icon. Cimic. p. 136. 131. pl. XIV. fig. 131.

Pentatoma custos. LATR. Hist. nat. t. XII. p. 188. 12. — LEPELLET et SERV. Encycl. méth. t. X. p. 56. 14.

Arma custos. HAHN. Wanz. t. I. p. 95. pl. XV. fig. 52. — AMYOT et SERV. Hémipt. p. 85. 1. — KOLENAT. Melet. ent. t. IV. p. 41. 166. — DALLAS. Hémipt. p. 96. 1. FIEBER, Europ. Hémipt. p. 348. 1.

Asopus custos. BURMEIST., Handb. t. II. p. 379. 5. — COSTA. Cimic. center. 2a. dec. 6-10. p. 34. 6. p. 34. 6 (194). — GORSKI. Analect. entom. p. 119. 70.
Stiretrus custos. BLANCHARD. Hist. nat. Hémipt. p. 153. 4.
Asopus (arma) custos. FLOR., Rhyng. Livl. t. I. p. 94. 4.

Long 0^m,0100 à 0^m,0147 (4 l. 1/2 à 6 l. 1/2) — Larg 0^m,0056 à 0^m,0067
 (2 l. 1/2 à 3 l.) aux angles latéraux du pronotum.

Corps oblong; subplaniuscule. *Tête* aussi longue au devant des yeux que large entre ces organes, presque carrée, un peu rétrécie d'arrière en avant, souvent presque bilobée en devant; d'un fauve testacé, marquée de points enfoncés obscurs ou noirâtres. *Epistome* un peu rétréci en devant et ordinairement un peu moins avancé que les joues, mais non enclos par elles. *Antennes* roses, d'un rouge ou rosat pâle; ordinairement avec les 3^e et 4^e articles noirs en dessus vers l'extrémité, mais parfois à peine obscurs: à 2^e article le plus long, plus de deux fois aussi long que le 3^e: le 4^e plus grand que le 5^e. *Pronotum* échancré presque en demi-cercle, en devant, avec la partie postoculaire peu obliquement tronquée; denticulé et élargi presque en ligne droite jusqu'à la moitié de ses côtés, dilaté ensuite aux angles latéraux en un angle aigu et peu relevé, débordant les élytres d'une largeur égale environ aux trois cinquièmes de la base d'une corie; à angles postérieurs vifs et parfois un peu prolongés en arrière; sans traces ou à peu près de sillon transversal et de calus; ponctué et coloré comme la tête, parfois avec les épines obscures. *Écusson* offrant les sinuosités latérales vers les trois cinquièmes de ses côtés; arrondi à l'extrémité; à peine plus large que le tiers d'une corie, vers l'angle postéro-externe de celles-ci; offrant les traces d'une tuméfaction basilaire, suivie d'une ligne ou carène médiane sensible; coloré et ponctué comme le pronotum, mais un peu plus obscur et rugueux sur la tuméfaction. *Cories* colorées et ponctuées comme l'écusson. *Exocorie* prolongée jusqu'aux deux tiers du 5^e arceau ventral. *Membrane* d'un livide tirant sur le fauve; avec une tache d'un fauve brunâtre vers l'angle antéro-interne. *Bec* prolongé environ jusqu'aux hanches postérieures. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* d'un rouge testacé sur la partie médiane des segments, noire aux extrémités de ceux-ci: la partie médiane ponctué de noir sur sa moitié interne. *Dessous du corps* variant du livide fauve au livide fla-

vescent ; marqué de points enfoncés, ordinairement noirâtres, parfois concolores. *Bec* prolongé jusqu'à la moitié ou jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures. *Ventre* ordinairement tronqué à sa partie antéro-médiane ; marqué sur les côtés d'une tache noire aux angles des segments ; paré sur les flancs des 2^e à 6^e arceaux d'une rangée de taches punctiformes noires, plus rapprochées de la ligne médiane que du bord latéral : stigmates noirs. *Pieds* ordinairement d'un livide rosat sur les cuisses, roses ou rosat sur le reste : dernier article des tarsi obscurs : cuisses ponctuées de noir ou obscur.

Cette espèce paraît habiter toutes les zones de la France. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon.

Genre *Podisus*, PODISE ; Herrich-Schaeffer.

Herrich-Schaeffer, Wanz. t. IX. p. 296.

CARACTÈRES. *Pronotum* en angle rentrant sur les côtés ; offrant cet angle rentrant après la moitié de la longueur de ceux-ci ; denticulé sur la moitié antérieure de ces côtés ; à angles latéraux débordant la base des élytres des deux tiers environ de la base d'une corie, un peu arqués en avant ; en ligne droite en arrière ; à angles latéraux vifs et un peu prolongés en arrière en forme de dent, et débordant la base de l'écusson, *Antennes* à 2^e article près d'une fois plus long que le 3^e. *Epistome* sensiblement moins avancé que les joues. *Ecusson* à stigmas creusés d'un point fossette. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches postérieures. *Ventre* avancé en pointe à sa partie antéro-médiane. *Cuisses* inermes. *Tibias* simples.

L'insecte qui rentre dans ce genre présente aux angles latéraux de son pronotum une conformation qui rappelle un peu celle du *Tropicoris rufipes*. Le 2^e article des antennes est moins long que chez les *Arma* ; les angles postérieurs du pronotum moins prolongés en forme de dent ; le ventre avancé en pointe.

1. ***Podisus luridus*** ; FABRICIUS.

Antennes d'un noir vert, avec le dernier tiers du 4^e article et souvent

l'extrémité du 2^e d'un roux flave : le 2^e près d'une fois plus long que le 3^e. Pronotum dilaté à ses angles latéraux en un angle arqué à son bord antérieur. Dessus du corps marqué de points enfoncés verdâtres, ordinairement d'un vert bronzé ou cuivreux sur la tête et sur les côtés du pronotum, d'un fauve testacé sur le reste. Ecusson égal aux deux cinquièmes d'une corie, vers l'angle postéro-interne de celle-ci. Ventre d'un livide fauve. Pieds d'un livide tirant sur le fauve. Tibias unicolores.

♂ Dernier arceau ventral presque en demi-cercle élargi ; trois ou quatre fois aussi large postérieurement que long sur sa ligne médiane jusqu'au niveau de l'extrémité de ses côtés ; échancré en arc à son bord postérieur.

Cimex luridus. FABR., Syst. entom. p. 701. 25. — Id. Entom. syst. t. IV. p. 94. 57. — Id. Syst. Rhyngot. p. 157. 6. — DE VILLERS, C. LINN., Entom. t. I. p. 491. 40. — PANZ., Faun. Germ. 92. 9. — WOLFF, Icon. cimic. p. 135. 130. pl. XIII. fig. 130. — FALLÉN., Monog. cimic. p. 46. 8. — Id. Hemipt. suec. 26. 8.

Pentatoma lurida. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 188. 13.

Arma lurida. HAHN, WANZ., t. I. XCVII. pl. XV. fig. 53. — DALLAS, Hemipt. p. 96. 2.

Podisus luridus. HERRICH-SCHAEFFER, Wanz. t. IX. (alphab. Verz.) p. 19.

Asopus luridus. BURM., Handb. t. II. p. 379. 4. — HERRICH-SCHAEFFER, Wanz. t. VII. p. 114. — GORSKI, Analect. entom. p. 117. 69. — FIEBER, Eur. Hemipt. p. 348. 1.

Arma luridum. KOLEN., Melet. t. IV. p. 40. 164.

Asopus (podisus) luridus. FLOR, Rhynch. livl. t. 1. p. 95. 5.

Long. 0^m,0090 à 0^m,0112 (4 l. à 5 l.). — Larg. 0^m,0056 à 0^m,0061 (2 l. 1/2 à 2 l. 3/4) aux angles latéraux du pronotum.

Corps oblong ; subplaniuscule. *Tête* un peu moins longue au devant des yeux que large entre ces organes ; bilobée en devant, parallèle sur les côtés ; ruguleusement ponctuée ; ordinairement d'un vert métallique bronzé ou bleuâtre, parfois d'un fauve testacé sur quelque parties, surtout sur le vertex. *Epistome* rétréci à sa partie antérieure, moins avancé que les joues, mais non enclos par elles. *Antennes* à 1^{er} article en partie brun, en partie d'un livide testacé : le 2^e brun, souvent d'un livide testacé à l'extrémité et parfois à la base : les autres noirs, avec le dernier tiers ou les deux cinquièmes du 4^e d'un rouge flave : le 2^e le

plus long, près d'une fois plus long que le 3^e : le 4^e plus grand que le 5^e *Pronotum* échancré presque en demi-cercle en devant, avec la partie postoculaire un peu obliquement tronquée ; dentelé et élargi en ligne droite jusqu'à la moitié au moins de ses côtés, dilaté, subarticulé et sensiblement relevé à ses angles latéraux, c'est-à-dire arqué au bord antérieur de ceux-ci et en ligne droite à leur bord postérieur et débordant les élytres de la largeur des deux tiers d'une corie à la base ; à angles postérieurs vifs et parfois un peu prolongés en arrière en forme de courte dent ; marqué d'une dépression transversale, paraissant approfondie en large fossette de chaque côté de la ligne médiane ; sans traces de calus ; en partie lisse sur les cicatrices, assez densément ponctué sur le reste de sa surface, un peu plus finement sur sa partie antérieure ; d'un vert métallique ou bleuâtre sur les fossettes et aux angles latéraux, et parfois en devant et sur toute la longueur des côtés, avec les dentelures de ceux-ci d'un rouge testacé pâle ; ordinairement d'un fauve testacé sur les intervalles du reste de sa surface, mais marqué de points verdâtres qui font dominer cette couleur. *Écusson* offrant ses sinuosités latérales vers les trois cinquièmes de ses côtés ; obtusément arrondi à l'extrémité ; égal environ aux deux cinquièmes de la largeur d'une corie, vers l'angle postéro-interne de celles-ci ; offrant les traces d'une tuméfaction basilaire, suivie d'une carène ordinairement prolongée jusqu'à l'extrémité ; coloré et ponctué comme la seconde moitié du pronotum, souvent un peu rugueux sur la tuméfaction ; ordinairement marqué de points un peu moins rapprochés avec les intervalles rosats ou testacés sur une partie de la carène ; offrant parfois au côté interne de chaque stigma un point rosat. *Cories* colorées et ponctuées comme l'écusson. *Exocorie* prolongée au moins jusqu'à la moitié du 5^e arceau ventral. *Membrane* d'un livide tirant sur le fauve bronzé ou cuivreux ; marquée d'une tache nébuleuse vers l'angle antéro-interne, et d'une autre vers la partie postéro-externe. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* d'un noir vert ou d'un vert bleuâtre, avec le tiers médiaire d'un rouge ou roux orangé. *Bee* prolongé jusqu'aux hanches postérieures ou jusqu'à l'extrémité de celles-ci. *Dessous du corps* ordinairement d'un livide cendré sur la poitrine, et d'un livide tirant sur le fauve, sur le ventre ; marqué de points enfoncés noirs sur la

trine; en partie pointillé de noir sur le ventre : ces petits points constituant souvent des sortes de taches. *Ventre* avancé en pointe à sa partie antéro-médiaire; marqué, sur les côtés, d'une tache noire aux angles des arceaux; paré sur les 2^e à 6^e arceaux, entre la ligne médiane et chaque bord latéral, mais plus près de celle-ci, d'une rangée de taches noires subarrondies. *Pieds* d'un livide tirant sur le fauve ou le cendré; ponctués de brun sur les cuisses et les tibias : ceux-ci assez longuement ciliés en dessous.

Cette espèce habite principalement les zones tempérées et méridionales. Elle est peu commune dans les environs de Lyon.

Genre *Asopus*, ASOPE; Burmeister.

Burmeister. Handbuch. t. II (1835) p. 377.

CARACTÈRES. *Pronotum* élargi en angle rentrant sur les côtés; offrant cet angle rentrant après la moitié de ceux-ci; denticulé sur la moitié antérieure de ses côtés; à angles latéraux vifs et débordant les élytres du tiers ou de la moitié à peine de la base d'une corie; en ligne droite à sa base; à angles postérieurs vifs et non prolongés en forme de dent. *Antennes* à 2^e article à peine plus long ou à peine aussi long que le 3^e. *Epistome* moins avancé que les joues. *Ecusson* à stigmas creusés d'un point fossette. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires ou jusqu'aux postérieures. *Ventre* tronqué à sa partie antéro-médiane. *Cuisses* inermes. *Tibias* simples.

Le 2^e article des antennes qui était déjà moins long chez les Podises que chez les Armes, s'est encore raccourci dans ce genre; les angles latéraux du pronotum sont devenus moins saillants et laissent pressentir ce qu'ils seront chez les Jallaires; les angles postérieurs du même segment ne sont plus dirigés en arrière en forme de dent; le bec commence à se raccourcir.

1. *Asopus punctatus*; LINNÉ.

Antennes d'un noir brun, ou avec la base des 3^e et 4^e articles très-brièvement rosâtre; à 2^e article variablement plus court ou aussi long que

Annales de la Société Linnéenne.

le 3^e, et le 5^e le plus long. Tête et partie antérieure du pronotum ponctués ; d'un brun vert métallique : reste du dessus du corps marqué de points enfoncés de même couleur sur un fonds fauve, avec les dentelures et la ligne médiane du pronotum, souvent la ligne médiane et partie de l'extrémité de l'écusson testacé. Eusson postérieurement presque aussi large qu'une corie. Tibias d'un brun vert, avec la partie médiane d'un livide rosat.

♂ Ventre assez densément et presque uniformément ponctué ; d'un noir verdâtre ou violâtre, maculé, à la base, de taches d'un flave fauve ou testacé, avec le tiers médiane des côtés des arceaux, de même couleur. Dernier arceau du ventre presque en demi-cercle, faiblement échancré en arc à son bord postérieur.

♀ Ventre plus faiblement ponctué, presque lisse sur la partie médiane des arceaux ; d'un flave fauve ou d'un testacé livide, sur la majeure partie de la région longitudinale médiane et sur la moitié médiane au moins des côtés des arceaux ; d'un vert métallique aux angles de ceux-ci et marbré ou maculé, sur le reste, de taches de même couleur. Dernier arceau du ventre arrondi en devant, un peu élargi sur les côtés ; divisé par une ligne transversale en deux moitiés ; l'antérieure, de deux pièces : la postérieure de six : la médiane antérieure transverse : la postérieure en parallélogramme plus long que large.

Cimex punctatus. LINNÉ, Syst. Nat. 10^e édit. t. I. p. 444. 23. — Id. 12^e édit. t. I. p. 720. 34. — Id. Faun. suec. p. 248. 924. — DE GEER, Mem. t. III. p. 269. 14. — FABR., Spec. Ins. t. II. p. 345. 41. — Id. Entom. Syst. t. IV. p. 95. 62. — Id. Syst. Rhyng. p. 157. 12. — DE VILLERS, C. LINN. Entom. t. I. p. 489. 33. — WOLFF, Icon. Cimic. p. 175. 173. pl. XVIII. fig. 173. — FALLÉN. Monog. Cimic. p. 45. 6. — Id. Hemipt. Suec. p. 25. 6. — ZETTERST. Faun. lapp. p. 464. 5. — Id. Ins. lapp. p. 259. 3.

Pentatoma punctata. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 187. 9.

Pentatoma punctatum. HERRICH-SCHAEFF. Faun. germ. 113. 5.

Eysarcoris punctatus. HAHN. Wanz. t. II. p. 69. pl. LI. fig. 157.

Asopus punctatus. BURMEIST. Handb. t. II. p. 378. 2. — HERRICH-SCHAEFF. Wanz. t. 7. p. 112. — GORSKI. Analect. entom. p. 115. 67.

Stiretrus punctatus. BLANCHI, Hist. nat. Hémipt. p. 153. 1.

Arma punctatum. KOLENAT. Melet. t. 4. p. 40.

Zicrona punctata. SAHLB. Geol. fenn. p. 19. 1. — DALLAS. Hemipt. p. 109. 4.

Asopus punctatus. BAERENSPR., Catal. Hemipt. p. 5.

Asopus (Zicrona) punctatus. FLOR. Rhynch. Livl. t. 1.

Rhacognathus punctatus. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 347.

Long. 0,0078 à 0,0090 (3 l. 1/2 à 4 l.). Larg. 0,0045 à 0,0051 (2 l. à 2 l. 1/4.) aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovulaire; subplaniuscule. *Tête* un peu moins longue au devant des yeux que large entre ces organes; presque bilobée en devant, sub-parallèle sur la moitié antérieure de ses côtés, élargie postérieurement; rugueusement ponctuée; d'un brun verdâtre un peu métallique, avec la ligne médiane du vertex ordinairement d'un roux testacé. *Epistome* rétréci en devant, un peu moins avancé que les joues, mais non enclos par elles. *Antennes* d'un noir brun, ordinairement avec la base du 3^e article et le pédicule du 4^e d'un roux testacé ou rosat; le 2^e variablement aussi long que le 3^e, ou ordinairement plus ou moins sensiblement plus court: le 4^e pourvu d'un petit pédicule à la base; le 5^e le plus grand. *Pronotum* échancré en arc, en devant, avec la partie postoculaire obliquement tronquée; denticulé et élargi en ligne droite jusqu'à plus de la moitié de ses côtés; anguleusement dilaté à ses angles latéraux et débordant les élytres, à ceux-ci, d'une largeur égale au tiers de la base d'une corie; à angles postérieurs vifs et à peine prolongés en arrière en forme de petite dent; à peu près sans traces de dépression transversale; chargé d'un faible calus; en partie lisse sur les cicatrices; assez densément et ruguleusement marqué, sur le reste, de points d'un brun vert ou d'un vert brun métallique, plus petits au devant des cicatrices que sur le reste; à couleur foncière de la couleur des points en devant et sur les côtés, fauve sur le reste, avec les dentelures et partie au moins de la ligne médiane d'un flave testacé. *Ecusson* offrant les sinuosités latérales peu après la moitié de sa longueur; arrondi à l'extrémité; aussi large que les cinq sixièmes d'une corie, vers l'angle postéro-interne de celles-ci; offrant les traces d'une tuméfaction basilaire, et parfois celle d'une carène postérieure; coloré et ponctué comme la seconde moitié du pronotum: les intervalles ruguleux sur la tuméfaction plus lisses ensuite, plus larges à l'extrémité; offrant souvent une partie de la ligne médiane d'un flave fauve ou testacé et une partie des intervalles de l'extrémité de même couleur; parfois noté d'un point de

couleur semblable, au côté interne des stigmas. *Cories* ponctuées et colorées comme l'écusson. *Exocorie* prolongée jusqu'à la moitié du 5^e arceau ventral. *Membrane* d'un livide tirant sur le fauvebronzé ou cuivreux, avec une tache basilaire nébuleuse. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* d'un brun vert, avec une tache submédiane d'un roux testacé retrécie de dedans en dehors et parfois réduite à une petite tache. *Bec* prolongé environ jusqu'aux hanches intermédiaires. *Repli des joues* d'un vert brun. *Pièces prébasilaires* d'un blanc flavescent. *Poitrine* d'un blanc flavescent ou tirant sur le roussâtre ou sur le fauve; inégalement marqué de points enfoncés d'un vert brun; marquée d'une tache de cette couleur sous les angles latéraux du pronotum, et marquée quelquefois de taches semblables sur les côtés. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches postérieurs (♀) et souvent seulement jusqu'à l'extrémité des hanches intermédiaires (♂). *Ventre* coloré et ponctué comme l'a été dit. *Cuisses* d'un livide tirant sur le fauve ou le roussâtre, marquées de taches punctiformes d'un vert foncé, en partie confluentes et couvrant presque toute la tranche antérieure des cuisses de devant. *Tibias* d'un vert brun, avec un anneau d'un blanc flave ou roussâtre, couvrant environ la moitié médiane de sa longueur. *Tarses* d'un vert brun.

Cette espèce habite principalement les zones tempérées ou les montagnes. On la trouve sur le chêne, le sorbier et diverses autres sortes d'arbres; elle est peu commune dans les environs de Lyon.

Le 2^e article des antennes varie sensiblement de longueur. La ligne médiane du pronotum et de l'écusson, celle du dernier surtout sont parfois concolores, mais ordinairement en partie d'un flave fauve ou testacé. Les stigmas sont parfois marqués d'un point de même couleur parfois nul.

A la suite de nos Asopes se range naturellement le genre *Apodiphus*.

L'insecte placé dans cette coupe appartient aux Asopiens, par son bec libre, ou à peu près sous la tête, il se lie aux derniers Asopaires, par son pronotum élargi en angle rentrant très-ouvert et denticulé sur la moitié antérieure de ceux-ci; à angles latéraux vifs et débordant sensiblement la base des élytres; par sa tête tronquée en devant et presque carrée; par son épistome un peu moins avancé que les joues;

par la base de son pronotum débordant encore, quoique d'une manière moins prononcée, celle de l'écusson; il s'éloigne de toutes les autres espèces de cette famille, par son ventre canaliculé sur sa ligne médiane, et, sous ce rapport, il doit constituer un rameau, ou une branche intermédiaire entre celle des Asopaires et celle des Jallaires.

Genre *Apodiphus*, APODIPHE ; Spinola.

Spinola, Hemipt (1840). p. 296.

CARACTÈRES. *Pronotum* élargi en angle très-ouvert sur les côtés; offrant cet angle après la moitié de la longueur de ceux-ci; denticulé sur la moitié antérieure de ses côtés; à angles latéraux anguleux, débordant les élytres d'une largeur à peu près égale à la base d'une exocorie; obtus à ses angles postérieurs, et débordant faiblement à ceux-ci la base de l'écusson. *Tête* presque carrée; échancrée en devant. *Epistome* moins avancé que les joues. *Antennes* à 1^{er} article le plus court, moins avancé que le bord antérieur de la tête; à 2^e article faiblement plus long que le 3^e. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures. *Ventre* canaliculé sur sa ligne médiane; non avancé en pointe, en devant. *Cuisses* inermes. *Tibias* simples.

***Apodiphus amygdali*; GERMAR.**

Antennes et pieds, variés de brun et de flave roux. *Tranche abdominale* variée de ces deux couleurs. *Dessus du corps* d'un fauve brun ou d'un brun fauve; ponctué.

Halys amygdali. GERMAR, Reis. n. Dalmat (1817). p. 284. 481. pl. IX. fig. 4.

Halys hellenica. LEFEBVRE, Mag. de zool. de Guérin (1831). pl. XXIV.—

HERRICH-SCHAEFFER, Wanz. t. V. p. 67. pl. CLXVI. fig. 312.— KOLENAT, Melet. entom. t. IV. p. 43. 168.

Halys exsculpta. BURMEIST, Handb. t. II p. 362. 1.

Apodiphus hellenicus. SPINOLA, Hemipt. p. 296.— DALLAS, List Hemipt. t. I. p. 190. 1.

Apodiphia hellenica. AMYOT et SERV. Hemipt. p. 108. 1.

Apodiphya amygdali. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 337. 1.

Long. 0^m,0168 à 0^m,0200 (7 l. 1/2 à 9 l.).

Patrie : la Grèce, la Turquie, la Perse.

DEUXIÈME BRANCHE.

LES JALLAIRES.

CARACTÈRES. *Pronotum* élargi en ligne droite ou arquée en dehors, sur les côtés; à bord latéral lisse sur toute sa longueur, et conséquemment non denticulé sur sa moitié antérieure; à angles latéraux émoussés ou obtus, et ne débordant pas ou débordant à peine les élytres.

Ces derniers Asopiens s'éloignent des précédents non seulement par la direction des côtés de leur pronotum et l'absence de dentelures sur la partie antérieure de ceux-ci; mais ils montrent d'une manière décroissante quelques-uns des autres caractères les plus frappants qui distinguent les Asopaires. Les angles latéraux du même segment thoracique débordent à peine la base des élytres; les angles postérieurs du même anneau qui couvrent encore une partie de la base de l'endocorie, chez les *Jalla*, finissent chez les Zicrones par avoir pour limites la base de l'écusson. Le bec s'est raccourci.

Ces insectes se répartissent dans les deux genres suivants :

		GENRES.
Cuisses de devant	}	armées d'une épine. Pronotum plus large à sa base que l'écusson à la sienne, à angles postérieurs vifs. <i>Jalla</i>.
		inermes. Pronotum à peine plus large à sa base que l'écusson à la sienne; à angles postérieurs émoussés ou subarrondis. <i>Zicrona</i>.

Genre *Jalla*, JALLE; Hahn:

Hahn, Wanz. t. I (1831). p. 100.

CARACTÈRES. *Cuisses de devant* armées d'une épine, vers les trois quarts de leur arête inférieure. *Tête* presque carrée. *Epistome* aussi avancé, ou à peu près, que les joues. *Pronotum* plus large à sa base que l'écusson à la sienne; à angles postérieurs vifs, et ordinairement dirigés en arrière en forme dent. *Ecusson* chargé d'un calus au côté interne des

stigmas : ceux-ci, creusés d'une fossette. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires. *Ventre* avancé en triangle obtus à sa partie antéro-médiane. *Tibias* simples.

Les *Jalles*, par leurs cuisses armées d'une dent, semblent ici les représentants des *Platynopes* et des *Picromères*. Comme ces derniers, les angles postérieurs de leur pronotum se prolongent ordinairement en arrière en forme de dent.

1. *Jalla dumosa* ; LINNÉ.

Antennes noires. *Dessus du corps* paré d'une bande longitudinale médiane d'un roux flave, parfois prolongée depuis la partie antérieure de la tête presque jusqu'à l'extrémité de l'écusson, d'autres fois réduite aux vertex ; rarement tout noir, ordinairement en partie fauve ou d'un flave fauve ou testacé, marqué de points noirs : ces points gros et peu rapprochés sur les parties du pronotum postérieures aux cicatrices, moins gros sur l'écusson, plus petits sur les cories. *Pronotum* chargé en devant d'une ligne médiane plus ou moins saillante et muni d'un rebord latéral épais, d'un roux flave. *Écusson* marqué d'un point calleux de même couleur, près des stigmas. *Écusson* aussi large vers les quatre cinquièmes de sa longueur que les cinq sixièmes d'une corie ; chargé d'un calus près des stigmas.

♂ En demi-cercle un peu obtus ; tronqué à son bord postérieur avec le tiers médial ou plus de ce bord échancré en demi-cercle et garni dans cette échancrure d'une frange de poils flaves ou flavescents.

♀ Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi en ligne presque droite ou faiblement sinuée, sur les côtés ; divisé par une ligne transversale en deux moitiés : l'antérieure formée de deux parties bombées sur leur disque, sillonnées sur la ligne médiane : la postérieure, composée de six pièces : la médiane antérieure transverse, rétrécie, d'avant en arrière, tronquée postérieurement : la postérieure en parallélogramme allongé, laissant ainsi que les latérales internes le bord postérieur du ventre visible : ces dernières creusées en fossette sur leur disque.

Cimex dumosus. LINN, Syst. ent. 10^e édit. t. I. p. 721. 46.— Id. Faun. suec. p. 249. 929.— FABR., Syst. Entom. p. 711. 71.— Id. Entom. Syst. t. IV.

- p. 111. 121.— Id. Syst. Rhynz. p. 47. 19.— DE VILLERS, C. LINN. Entom. t. I. p. 495. 35.— PANZ. Entom. Germ. 33. 13.— FALLÉN, Monogr. cimic. p. 47. 10.— Id. Hemipt. succ. p. 23. 12.—
Pentatoma dumosa. TIGNY, Hist. nat. t. IV. p. 293.— LATR. Hist. nat. t. XII. p. 191. 24.
Jalla dumosa. HAHN, Wanz. t. I. p. 101. pl. XVI. fig. 54. 55.— AMYOT et SERV. Hemipt. p. 85. 1.— KOLENAT, Melet. t. IV. p. 35. 16!.— DALLAS, Hemipt. p. 87. 1.— FIEBER, Eur. Hemipt. p. 347. 2.
Asopus dumosus. BURMEIST. Handb. t. II. p. 378. 3.— HERRICH-SCHAEFF. t. VII. p. 413.— COSTA, Cimic. Reg. neap. p. 63. 1. (91).— GORSKI, Anlect. Entom. p. 116. 68.
Stiretrus dumosus. BLANCH, Hemipt. p. 153. 3.

ETAT NORMAL. *Dessus du corps* paré sur la ligne médiane d'une bande longitudinale en partie lisse d'un roux flave, prolongée depuis la partie antérieure de l'épistome presque jusqu'à l'extrémité de l'écusson ; de même couleur sur les rebords latéraux du pronotum et sur les points calleux voisins des stigmas, brièvement à l'extrémité de l'écusson et sur les deux cinquièmes basilaires, des cories ; marqué de points enfoncés noirs, avec les intervalles noirs sur la tête et sur le pronotum jusqu'à la partie postérieure des cicatrices ; d'un roux fauve, d'un fauve testacé ou fauve sur le reste. *Tranche abdominale* noire, avec la partie médiaire des segments d'un roux orangé. *Ventre* noir, avec le bord externe et une tache sur la partie médiane des côtés des arceaux d'un rouge orangé : cette tache presque carrée, un peu rétrécie de dehors en dedans. *Pieds* noirs ; tibias ornés dans le milieu d'un anneau rouge orangé.

Variations.

Quand la matière colorante noire a été plus abondante elle envahit plus ou moins la couleur foncière ; ainsi la bande longitudinale médiane d'un roux flave ou d'un rouge orangé commence à disparaître sur la seconde moitié du pronotum et de l'écusson (Var. α) puis sur l'écusson (Var. β) et sur l'épistome (Var. γ), sur tout le pronotum et finit par ne plus offrir que sur le vertex des traces de son existence (Var. δ).

La tache latérale des arceaux du ventre disparaît quelquefois chez

des individus dont le dessus du corps est presque à l'état normal, et à plus forte raison chez les variations par excès (Var. ϵ).

L'anneau orangé des tibias antérieurs disparaît (Var. ζ).

Les tibias intermédiaires se montrent également noirs (Var. η).

A mesure que le dessus du corps s'assombrit ou devient noir sur les intervalles des points, la ligne orangée se montre plus incomplète, les rebords latéraux du pronotum offrant la couleur orangée rétrécie, le bord postérieur de l'écusson n'offre presque plus des traces de cette couleur; la partie d'un rouge orangé de la tranche abdominale se rapetisse.

Enfin chez quelques individus la couleur noire envahit toutes les parties du corps; les côtés du pronotum, les points calleux de l'écusson, la tranche abdominale et les pieds n'ont plus de traces d'un roux flave ou orangé, et la bande longitudinale de cette couleur n'offre plus que sur le vertex des traces de son existence.

Peut-être même pourrait-on trouver des individus chez lesquels elle disparaît.

A cette variété par excès se rapporte le

Jalla nigriventis. FIEBER, Eur. Hémipt. p. 347. 3.

Ces dernières variétés par excès semblent particulières aux provinces méridionales. M. l'abbé Pestre nous en a envoyé quelques exemplaires pris dans les environs de Digne (Basses-Alpes).

Long. 0^m,0123 à 0^m,0157 (5 l. 1/2 à 7 l.). — Larg. 0^m,0061 à 0^m,0067 (2 l. 3/4 à 3 l.) aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovale-oblong; faiblement convexe. *Tête* un peu moins longue en devant des yeux que large entre ces organes; presque bilobée en devant, sinuée sur les côtés, puis élargie au devant des yeux; sans rebord; anguleuse; marquée de points rapprochés et médiocres: creusée d'un sillon juxta-oculaire lisse; variant du vert foncé au noir, avec la ligne médiane du front jusqu'au vertex ou seulement une tache sur celui-ci, d'un roux ou flave orangé. *Epistome* à peine ou un peu moins avancé que les joues, un peu saillant, coloré comme il a été dit. *Antennes* noires; à 2^e article un peu plus grand que le 3^e: les 4^e et 5^e

presque égaux, au moins aussi longs, ou un peu plus longs que le 2^e. *Pronotum* échancré presque en demi-cercle presque jusqu'aux angles antérieurs, ou avec la partie postoculaire très-obliquement coupée ; élargi en ligne à peu près droite jusqu'aux angles latéraux ; obtus à ceux-ci et débordant à peine ou ne débordant pas les élytres ; à angles postérieurs vifs et souvent un peu prolongés en arrière en espèce de dent ; muni latéralement d'un rebord épais, peu saillant, extérieurement convexe, un peu rétréci postérieurement, ordinairement orangé ; à calus peu saillant ; marqué d'une ligne ou bande longitudinale médiane, lisse, un peu saillante sur la moitié antérieure, faisant suite à celle de la tête et ordinairement en partie au moins d'un flave orangé ; sensiblement déprimé près de la seconde moitié des bords latéraux ; en partie lisse sur les cicatrices ; marqué sur la partie antérieure de points médiocres assez petits et serrés ; offrant les traces plus ou moins prononcées d'un sillon transverse ; marqué après celui-ci de points enfoncés noirs ou d'un vert noir, plus gros et plus espacés sur la partie convexe que près du bord postérieur ; coloré comme il a été dit. *Ecusson* arrondi postérieurement ; aussi large que les cinq sixièmes d'une corie vers l'angle postéro-interne de celle-ci ; chargé d'un calus lisse au côté interne des stigmas ; lisse sur une partie de la ligne médiane ; ponctué et coloré comme il a été dit. *Cories* ponctuées et colorées comme il a été dit. *Exocorie* prolongée jusqu'à la moitié du 5^e arceau ventral. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* colorée comme il a été dit. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires ou à peine au delà. *Dessous du corps* noir ; assez grossièrement ponctué sur la poitrine, presque lisse ou pointillé sur le ventre, et coloré comme il a été dit. *Pieds* colorés comme il a été dit.

Cette espèce habite diverses provinces de la France ; mais elle paraît assez rare partout.

Nous avons reçu de M. l'abbé Pestre, prêtre de la société de Marie, des exemplaires pris ensemble, voltigeant sur des buis, dans les environs de Digne, et offrant les diverses modifications de couleur, jusqu'à celle du corps complètement noir, à l'exception d'une tache orangée sur le vertex, seul vertige de la ligne ou bande longitudinale de cette couleur, qui pare l'insecte dans l'état normal.

Genre *Zicrona*, ZICRONE; Amyot et Serville.

Amyot et Serville. Hemipt. (1843) p. 86.

CARACTÈRES. *Cuisses de devant* inermes. *Tête* en carré raccourci. *Epistome* subparallèle, aussi avancé que les joues. *Pronotum* ordinairement pas plus large ou à peine plus large à sa base que l'écusson à la sienne; à angles latéraux émoussés, ne débordant pas la base des élytres; à angles postérieurs émoussés. *Ecusson* sans callosité marquée au côté interne des stigmas: ceux-ci, creusés d'une fossette. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires. *Ventre* tronqué à sa partie antéro-médiane. *Tibias* simples.

Les Zicrones, comme les Jalles, semblent offrir, d'une manière plus prononcée le caractère tiré de la liberté dont jouit le bec, dans cette famille. Cet organe de succion qui était encore en partie reçu dans une gaine, sous la tête, chez les premiers Asopiens, semble ici dégagé de toute entrave, et sensiblement raccourci.

Par contre, le caractère tiré de la largeur de la base du pronotum finit chez les Zicrones par n'être pas sensible. La nature nous conduit ainsi par des transitions graduelles, aux modifications diverses qu'elle semble avoir établies dans les familles des animaux.

Quoi qu'il en soit, la conformation du dernier arceau ventral des ♂, de nos Jallaires, montre les relations étroites qui existent entre les deux genres dont se compose cette branche, et vient corroborer la séparation de ces insectes, avec ceux de la branche précédente.

1. *Zicrona cœrulea*; LINNÉ.

Antennes noires. *Tout le reste du corps* d'un bleu verdâtre luisant. *Tibias* bruns ou verdâtres.

♂ Dernier arceau du ventre en demi-cercle un peu élargi en arrière; échancré en demi-cercle sur la moitié médiane au moins de son bord postérieur et garni dans cette échancrure d'une frange flavescence.

♀ Dernier arceau du ventre conforme à peu près comme chez l'espèce précédente.

Cimex cæruleus. LINN., Syst. nat. 10^e édit. t. I. p. 443. 38. — Id. 12^e édit. t. I. p. 722. 50. — Id. Faun. suec. p. 250. 923. — DE GEER., Mem. t. III. p. 268. 11. — FABR., Syst. entom. p. 716. 93. — Id. entom. Syst. t. IV. p. 123. 166. — Id. Syst. rhyng. p. 178. 119. — SCHRANK. Enum. p. 273. 530 — Id. Faun. boic. t. II. p. 76. 1111. — FOURCR. entom. par. t. I. p. 218. 77. — DE VILLERS., C. Linn. entom. t. I. p. 497. 59. — ROSSL., Faun. etr. t. II. p. 237. 1314. — WOLFF., Icon. Cim. p. 18. 18. pl. II. fig. 18. — PANZ., Faun. Ger. 32. 14. — FALLÉN., Monogr. Cimic. p. 50. 17. — Id. Hemipt. Suec. p. 32. 17.

La punaise verte bleuâtre. GEOFFR., Hist. t. I. p. 472. 75.

Pentatoma cærulea. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 696. 40. — TIGNY., Hist. nat. t. IV. p. 299. — HAHN., Wanz. t. II. p. 65. pl. L. fig. 134. — CURTIS. brit. Entom. t. I. 20.

Asopus cæruleus. BURMEIST. Handb. t. II. p. 378. 1. — HERRICH-SCHAEFF. Wanz. t. VII. p. 112. — A. COSTA., Cimic. centur. 2a. dec. 6-10. p. 32. 3 (191). KOLENAT. Meletem. t. IV. p. 37. 162.

Stiretrus cæruleus. BLANCH. Hemipt. p. 154. 5.

Zicrona cæruleus. AMYOT et SERV. Hemipt. p. 86. 1. — SAHLB. Géoc. Fenn. p. 19. 2. — DALLAS., Hemipt. p. 108. 1. — FIEBER. Eur. Hemipt. p. 346. 1.

Asopus (zicrona) cæruleus. FLOR., Rhynch. Linn. t. I. p. 90. 1.

Long. 0,0056 à 0,0078 (2 l. 1/2 à 3 l. 1/2). — Larg. 0,0030 à 0,0042 (1 l. 2/5 à 1 l. 7/8) aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovalaire; très-faiblement convexe; d'un bleu violet ou verdâtre luisant, en dessus. *Tête* moins longue que large au devant des yeux; obtusément arquée en devant, subparallèle d'abord sur les côtés, puis élargie au devant des yeux; ponctuée; sillonnée sur les sutures génales; marquée d'un large sillon transversal au niveau de la partie antérieure des yeux. *Epistome* avancé à peu près autant que les joues. *Antennes* lisses et d'un blanc noir sur les trois premiers articles, pubescentes et d'un noir bleuâtre, sur les suivants; à 2^e article d'un tiers plus grand que le 3^e; le 5^e un peu plus long que le 4^e et ordinairement que le 2^e. *Pronotum* échancré en devant, avec la partie postoculaire obliquement tronquée; élargi en ligne droite et sans rebord sur les côtés; à angles postérieurs déclives et par là paraissant émoussés; à calus faible et situé presque aux angles latéraux; offrant les traces plus ou moins prononcées d'un sillon transversal; à cicatrices en partie lisses; ponctué sur le

reste de sa surface. *Ecusson* offrant les sinuosités latérales à peine après la moitié de ses côtés ; arrondi à l'extrémité ; égal aux deux tiers de la largeur d'une corie, vers l'angle postéro externe de celles-ci ; ponctué. *Corie* ponctuées. *Exocorie* prolongée jusqu'à la moitié du 5^e arceau ventral. *Dos de l'abdomen* d'un bleu noir verdâtre. *Tranche abdominale* de même couleur ; débordant les élytres. *Dessous du corps* d'un bleu verdâtre ou violet luisant ; marqué sur le ventre de points plus fins que sur la poitrine. *Pieds* d'un bleu noirâtre ou verdâtre. *Tarses* d'un brun noir ou d'un brun bleuâtre.

Cette espèce habite toutes les provinces de la France.



RECTIFICATIONS ET ADDITIONS.

Page 9. Dernière ligne, au lieu de : celui d'avoir l'écusson plus large en devant, *lisez* : celui d'avoir l'écusson plus large à sa base.

P. 24. Ligne 15, au lieu de :
Ecusson aussi large vers l'extrémité de l'abdomen, *lisez* : Ecusson aussi large vers l'extrémité de l'endocorie.

P. 43. Ligne 16, au lieu de :
Antépectus ponctué, mais moins granuleux, *lisez* : antépectus ponctué, mais non granuleux.

P. 47. Ligne 26, au lieu de *Schicete*, *lisez* : *Schioedte*.

A la suite des Sciocoriens, avant les Eliens, doit être placé le genre suivant de la famille des Halydiens, dont les espèces sont toutes étrangères à la France.

Genre *Mustha*. MUSTHE : Amyot et Serville.

Amyot et Serville. Hémipt (4813) p. 103

CARACTÈRES. *Dessous du corps* creusé d'un sillon prolongé depuis la partie antérieure du pronotum presque jusqu'à l'extrémité du ventre. *Côtés de la tête* du pronotum et de la *tranche abdominale* dentés en scie. *Tête* subtriangulaire, plus longue que large au devant des yeux, *Epistome* moins avancé que les joues, enclos ou presque enclos par elles. *Antennes* de cinq articles : le 1^{er}, court, moins avancé que le bord antérieur de la tête : les 2^e et 3^e presque égaux. *Pronotum* subfoliacé sur les côtés : pas plus large à sa base que celle de l'écusson ; à angles

latéraux débordant la base des élytres. *Ecusson* sinué vers les trois cinquièmes ou deux tiers de ses côtés. *Cories* prolongées au moins jusqu'à la moitié du 5^e arceau ventral. Tranche abdominale débordant les élytres. *Bec* logé, sous la tête, dans un sillon rostral; prolongé au moins jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures ou au delà. *Flancs de l'antipectus* un peu arqués chacun à son bord antérieur, un peu plus avancés, dans leur point le plus saillant que le bord postérieur des yeux. *Pieds* simples. *Cuisses* garnies de cils flexibles ou spinosules vers leur tranche postérieure. *Tibias* canaliculés sur leur tranche externe, ciliés sous l'inférieure. *Tarses* de trois articles: le 2^e court. *Ongles* munis en dessous d'un appendice membraneux.

***Mustha spinosula*; LEBEVRE.** Noire; garnie sur la tête, le pronotum et l'écusson d'un duvet très-court d'un cendré fluorescent qui lui donne une teinte d'un noir grisâtre; chargé au moins sur le pronotum et l'écusson, de petits points saillants ou verruqueux; paré d'une ligne médiane d'un flave testacé sur le vertex et souvent à la base de l'écusson, et parsemé de taches de même couleur sur une partie des points verruqueux, à l'extrémité de l'écusson et surtout des cories. *Ecusson* à peine plus large qu'une corie vers l'angle postéro-interne de celles-ci; subcaréné sur sa seconde moitié. *Membrane des cories* noire.

Halys spinosula. LEBEVRE., Mag. de zool. de Guérin (1831) pl. XXI. — HERRICH-SCHAEFF., Wanz. t. IV. p. 99. pl. CXLII. fig. 446. — DALLAS., List. Hemipt. t. I. p. 191. 2.

Musta serrata. AMYOT et SERVILLE, Hemipt. p. 106. — FIEBER., Eur. Hemipt. p. 353.

Long. 0,0225 (10 l.)

Patrie: La Grèce, la Turquie et l'Égypte.

Obs. Le *Lygæus seriatus* de Fabricius est une espèce voisine, mais différente, suivant M. Dallas, qui a eu sous les yeux le type du naturaliste danois.

P. 148. Ligne 22, au lieu de *Æliodes albomarginata*, lisez :
Æliodes flavo-marginata.

- P. 144. Ligne 18, au lieu de *Pentatoma albo-marginatus*, lisez : *Pentatoma flavo-marginatus*.
- P. 199. Ligne 12, au de S.-G. *Minodia*, lisez : S.-G. *Stenozygum*, FIEBER.
— Ligne 13, au lieu de *Nitilia variegata*, KLUG, lisez : *Nitilia variegata*, FIEBER.
- P. 200. Après la ligne 3, ajoutez :
Stenozygum variegatum. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 343.
- Page 237. Ligne 16, au lieu de Mormédiens. lisez : les Carpicores.
-

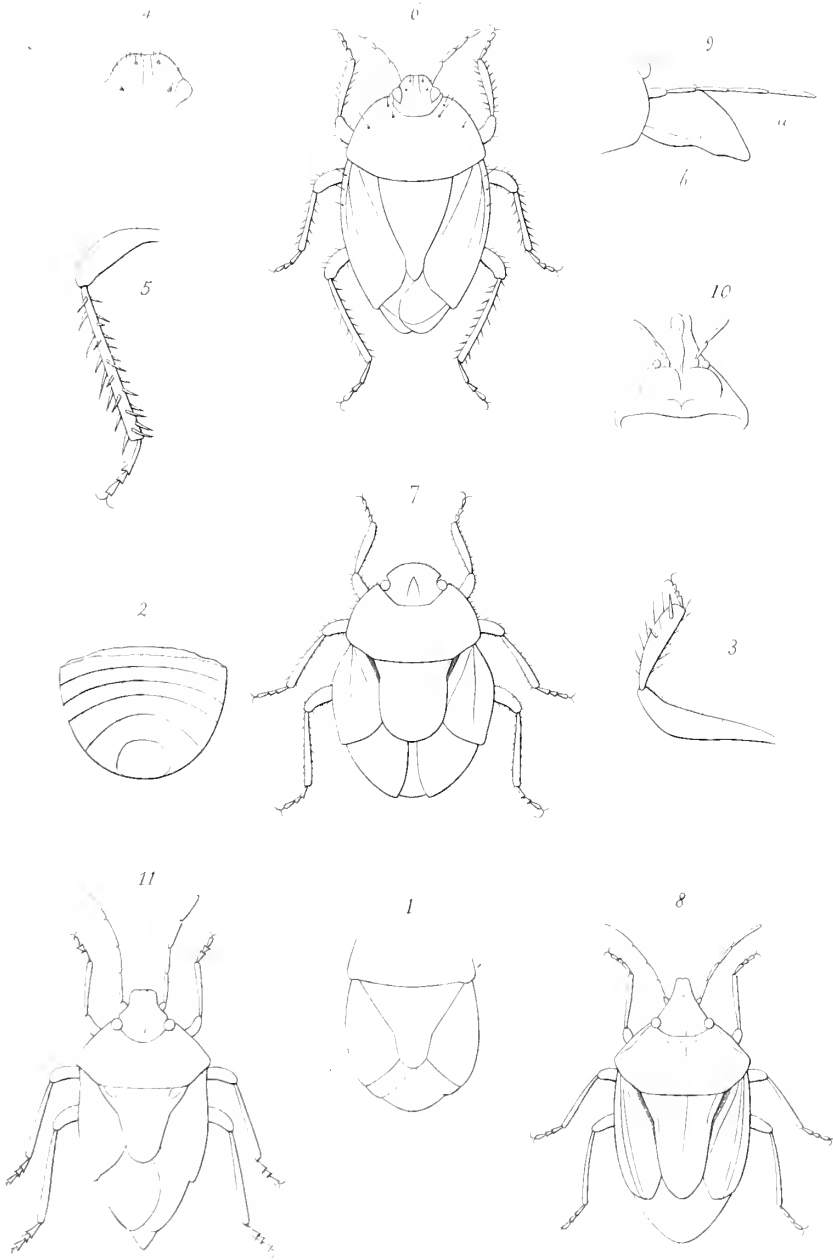
PENTATOMIDES.

PLANCHE I.

1. CYDNIENS. Cories du *Cephalocteus*, dépourvues des sutures radiale et cubitale, et munies de membranes coriaces et sans nervures.
2. — Ventre du *Cydnus flavicornis*, garni d'une rangée de longs poils sur ses arceaux.
3. — Cuisse et tibia antérieur du *Cydnus nigrita* : les cuisses, garnies de longs poils près de leur tranche postérieure.
4. — Tête du même insecte, munie à son bord antérieur de courtes épines et de quelques longs poils.
5. — Tibia et tarse intermédiaire d'un *Cydnus*.
6. — (*Geotomus punctulatus*), montrant les points piligères de la tête et du pronotum.
7. SCIOCORIENS (*Oploscelis ciliata*).
8. ÆLIENS (*Ælia acuminata*).
9. — Tête vue en dessous. — *a* Repli de la joue. — *b* Pièces pré-basilaires.
10. — Dessous de la tête et antépectus du même insecte. — *c* Lames antépectorales.
11. EYSARCORIENS (*Onylia bipunctata* ♀).

PENTATOMIDES

PL I

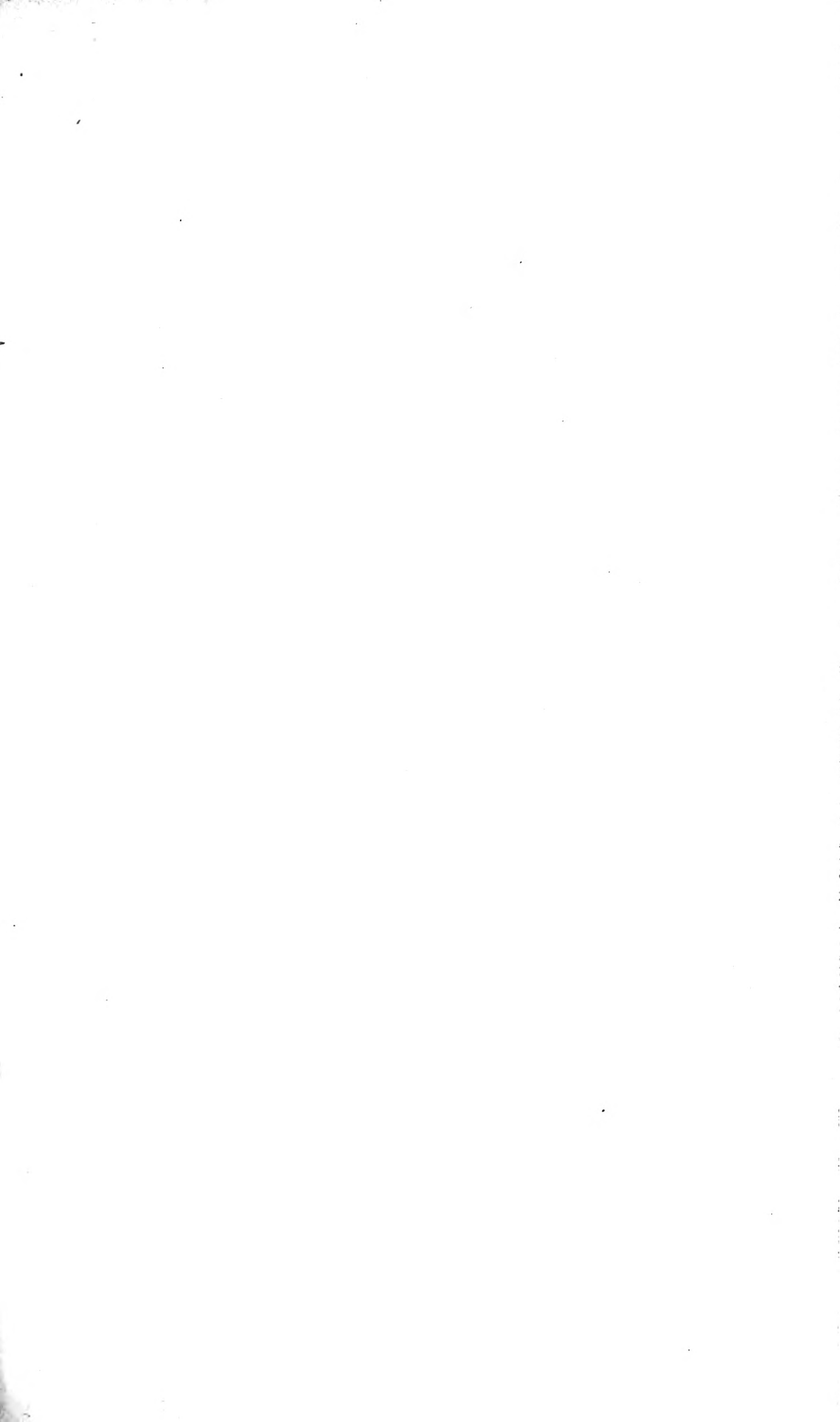


Stethorus punctillum

Pygmaeus rufus

Triphleps sulcifera

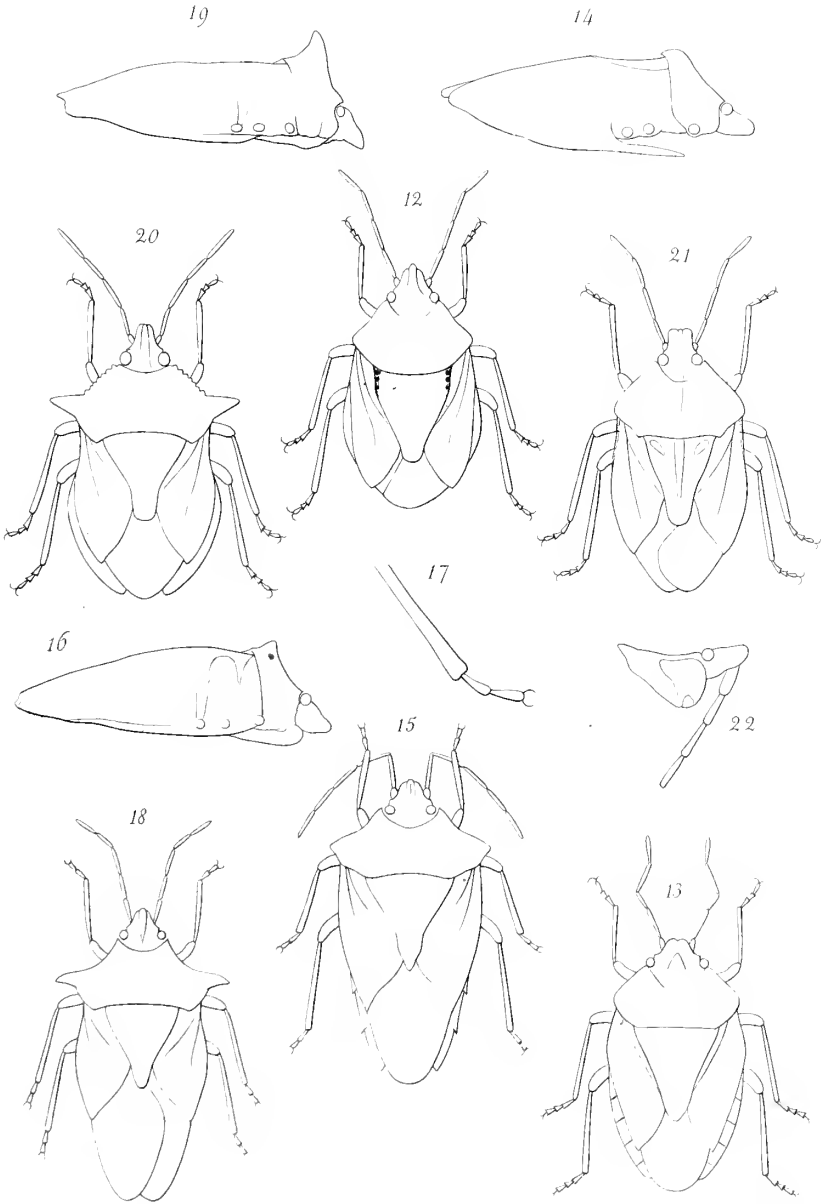




PENTATOMIDES.

PLANCHE II.

12. PENTATOMIENS (*Aulacetrus fibulatus*).
13. — (*Strachia*).
14. ACANTHOSOMIENS (*Rhaphigaster griseus*), vu en dessous pour montrer l'épine ventrale.
15. — (*Acanthosoma hæmorrhoidalis*).
16. — Le même insecte vu en dessous pour montrer la lame sternale s'avancant au delà du prosternum.
17. — Tarse postérieur du même insecte.
18. — (*Sastragala ferrugator*).
19. — Le même insecte vu en dessous.
20. ASOPIENS. (*Picromerus bidens*).
21. — (*Jalla dumosa*).
22. — Dessous de la tête et bec du *Zicrona cœrulea*.



Callitula *viridis* *viridis* *viridis*

Archaeus *sculp*

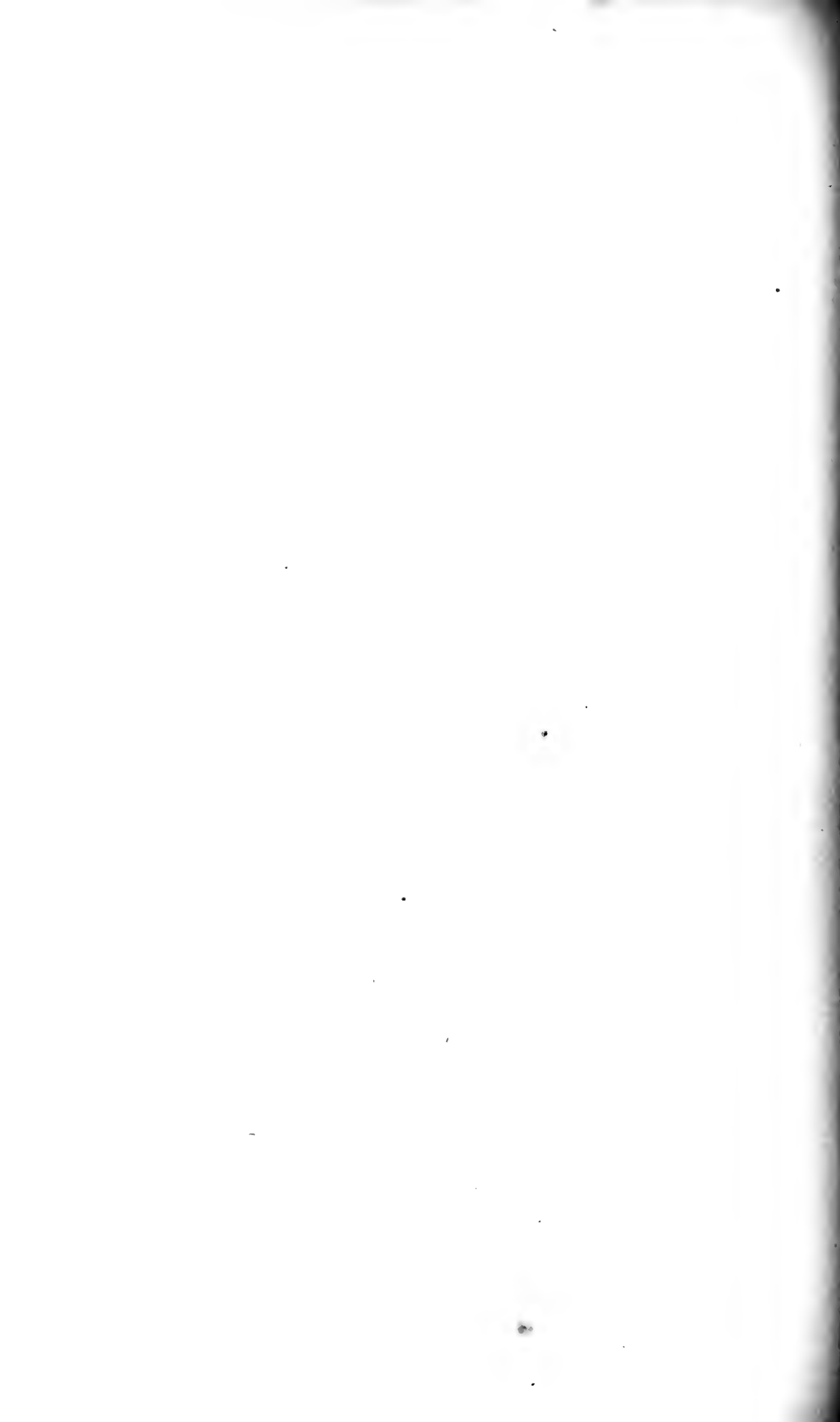


TABLEAU MÉTHODIQUE

DES

PENTATOMIDES DE FRANCE

1^{re} FAMILLE.

CYDNIENS.

Cephalocteus, L. Dufour.

histeroides, L. DUFOUR.

Amblyothus, Amyot et Serville.

Dufouri, AMYOT et SERVILLE.

Cydnus, Fabricius.

flavicornis, FABRICIUS.

fuscipes, MULSANT et REY.

(*Trichosternus*).

pilosus, HERRICH-SCHAEFFER.

nigrita, FABRICIUS.

(*Tominotus*).

Signoreti, MULSANT et REY.

Macroscytus, Fieber.

brunneus, FABRICIUS.

Geotomus, Mulsant et Rey.

punctulatus, COSTA.

elongatus, HERRICH-SCHAEFFER.

Brachypelta, Amyot et Serville.

aterrima, FORSTER.

Sehirus, Amyot et Serville.

morio, LINNÉ.

luctuosus, MULSANT et REY,

Canthophorus, Mulsant et Rey.

(*Tritomegas*).

Sex-maculatus, RAMBUR.

bicolor, LINNÉ.

(*Crocisthelus*).

Waltli, FIEBER.

(*Canthophorus*).

dubius, SCOPOLI.

maculipes, MULSANT et REY.

(*Adomerus*).

biguttatus, LINNÉ.

Gnathoconus, Fieber.

albomarginatus, FABRICIUS.

picipes, FALLÉN.

concolor, MULSANT et REY.

Ochetostethus, FIEBER.
nanus, HERRICH-SCHAEFFER.

2^e FAMILLE.**SCIOCORIENS.**

Optoscelis, Mulsant et Rey.
arenicola, SCHOLTZ.

Sciocoris, Fallén.
macrocephalus, FIEBER.
angustipennis, Mulsant et Rey.
fissus, Mulsant et Rey.
auritus, Mulsant et Rey.
curtipennis, Mulsant et Rey.
umbrinus, WOLFF.
Helferi, FIEBER.
terreus, SCHRANK.

*Dyrodere*s, Spinola.
marginatus, FABRICIUS.

3^e FAMILLE.**ÆLIENS.**

Ælia, Fabricius.
acuminata, LINNÉ.
rostrata, DE GEER.
Klugii, HAHN.

Æliodes, DOHRN.
flavo-marginata, LUCAS.

inflexa, WOLFF.
lineolata, Mulsant et Rey.
bifida, COSTA.
leporina, HERRICH-SCHAEFFER.

4^e FAMILLE.**EYSARCORIENS.**

Rubiconia, A. Dohrn.
intermedia, WOLFF.

Stariu, A. Dohrn.
lunata, HAHN.

Eysarcoris, Hahn.
Melanocephalus, FABRICIUS.
perlatus, FABRICIUS.
epistomalis, Mulsant et Rey.

Dalleria, Mulsant et Rey.
pusilla, HERRICH-SCHAEFFER.
 } var. *Grenieri*, Signoret,

Onylia, Mulsant et Rey.
bipunctata, FABRICIUS.

5^e FAMILLE.**PENTATOMIENS.**

Aulacetrus, Amyot.
fibulatus, GERMAR.

Nitilia, Mulsant et Rey.
 (*Stenozigum*)
 variegata, KLUG.

Strachia, Hahn.

Ornata, LINNÉ.
 picta, HERRICH-SCHAEFFER.
 decorata, HERRICH-SCHAEFFER.
 festiva, LINNÉ.
 dominula, HARRER.
 Oleracea, LINNÉ.
 Cyanea, FIEBER.

Corpocoris, Kolenati.
 (*Carpocoris*).
 baccarum, LINNÉ.
 (*Codophila*).
 nigricornis, FABRICIUS.
 melanocera, MULSANT et REY.
 lunula, FABRICIUS.
 lynx, FABRICIUS.
 (*Dolycoris*).
 verbasci, DE GEER.

Peribalus, MULSANT et REY.
 vernalis, WOLFF.

Dryocoris, Mulsant et Rey.
 sphacclatus, FABRICIUS.

Pentatoma, Olivier.
 juniperina, LINNÉ.
 pinicola, MULSANT et REY.

Palomena, Mulsant et REY.
 viridissima, PODA.

Brachynema, Mulsant et Rey.
 Cincta, FABRICIUS.
 VIRENS, KLUG.

Nezara, Amyot et Serville.
 Millierei, MULSANT et REY.
 Heegeri, FIEBER.
 prasina, LINNÉ.

6^e FAMILLE.**ACANTHOSOMIENS.**

Piezodorus, Fieber.
 incarnatus, GERMAR.
Rhaphigaster, Laporte.
 griseus, FABRICIUS.
Acanthosoma, CURTIS.
 hæmorrhoidalis, LINNÉ.

Sastragala, Amyot et Serville.
 ferrugatur, FABRICIUS.

Meadorus, MULSANT et REY.
 interstinctus, LINNÉ.
 lituratus, PANZER.

Oxydalus, MULSANT et REY.
 dentatus, DE GEER.

7 ^e FAMILLE.	<i>Arma</i> , Hahn.
ASOPIENS.	<i>custos</i> , FABRICIUS.
<i>Tropicoris</i> , Hahn.	<i>Podisus</i> , Herrich-Schaeffer.
<i>rufipes</i> , LINNÉ.	<i>luridus</i> , FABRICIUS.
<i>Platynopus</i> , Amyot et Serville.	<i>Asopus</i> , Burmeister.
<i>sanguinipes</i> , FABRICIUS.	<i>punctatus</i> , LINNÉ.
<i>Picromerus</i> , Amyot et Serville.	<i>Jalla</i> , Hahn.
<i>bidens</i> , LINNÉ.	<i>dumosa</i> , LINNÉ.
<i>nigridens</i> , FABRICIUS.	<i>Zicrona</i> , Amyot et Serville.
	<i>cœrulea</i> , LINNÉ.

ICONOGRAPHIE ET DESCRIPTION

DE

CHENILLES ET LÉPIDOPTÈRES

INÉDITS

PAR

P. MILLIÈRE

SEIZIÈME LIVRAISON

(Présentées à la Société Linnéenne de Lyon, le 12 mars 1866)

Anthocharis Bellezina? Bdv.

(Aberr. A.)

(Pl. 71, fig. 1.)

Ce sujet n'est caractérisé que par le dessous des ailes inférieures : voici ce qui le distingue. Sur le fond vert qui est d'une teinte plus jaunâtre que chez l'espèce ordinaire, les taches blanches du milieu et celles du bord, au lieu de présenter la forme circulaire et elliptique, se montrent en stries très-allongées rayonnant pour la plupart du centre de l'aile et se prolongeant jusqu'à la frange, qui ne les limite pas. Cette variété accidentelle et remarquable a été prise aux

environs de Montpellier, par M. Daube qui a consenti à me la confier pour la faire connaître. Elle appartient à la collection de cet obligeant naturaliste.

Swammerdamia (1) Egrediella.

Dup. Supp. III. 299, fig. 9. — Herr.-Sch. p. 409. — Stgr. Cat. N° 1360.

(Pl. 71, fig. 2 à 6.)

La chenille par ses mœurs appartient plus peut-être au genre *Scythropia* de Hubner, composé, on le sait, de la seule *Crataegella*, qu'au *Swammerdamia* du même auteur : ne serait-il pas mieux de déplacer cet insecte et de le faire entrer dans ce genre *Scythropia* ? Voici l'histoire de la larve d'*Egrediella* qui doit éclore à la fin de janvier ou en février. On ne savait encore rien de ses premiers états.

CHENILLE.

Elle est allongée, fusiforme, très-plissée, avec le premier et le dernier segments recouverts d'une plaque écailleuse. Sa parure est brillante et les lignes qui la parcourent dans toute sa longueur sont nettes et vivement indiquées. Le fond est d'un violacé plus ou moins accusé sur lequel se détache la vasculaire, qui est étroite, tremblée, continue, brune et qui repose sur un fond blanc carné, du 2^e au 11^e segment. Pas de sous-dorsale ; la stigmatale est large, ondulée, continue, blanche et teintée de jaune de chrome au centre de chaque anneau. Le ventre est d'une couleur sombre et marqué d'une ligne blanchâtre. Les stigmates, invisibles à l'œil nu, sont blancs et largement entourés de noir. La tête est globuleuse, un peu cordiforme, d'un jaune d'ocre foncé avec les mandibules et ocelles noirs ; ceux-

(1) Créé par Hubner

ci sont surmontés d'un trait horizontal blanc. Le premier anneau a un collier blanc et un écusson d'un noir mat, lequel est partagé par un sinus étroit ; la plaque du dernier segment est petite et aussi d'un noir mat. Les pattes antérieures sont robustes, noires, annelées de blanc ; les ventrales et anales sont brunes avec la couronne claire. Les trapézoïdaux et autres points pilifères sont, ainsi que chez les espèces congénères, gros et foncés ; les poils qu'on ne peut distinguer sans loupe, sont d'une longueur normale et bruns.

Vers le 15 ou le 20 mars, la petite chenille a atteint son entier développement. On la rencontre aux environs de Cannes (Alpes-Maritimes), sur les *Erica scoparia* et *arborea*, dont elle ronge les fleurettes. Elle ne vit pas précisément seule, mais toutefois on ne peut la classer dans les espèces vivant en société ; le plus souvent c'est par deux ou trois, et au plus par quatre et cinq individus occupant une branche de bruyère ; mais alors ces petites chenilles sont éloignées l'une de l'autre et séparées entre elles par des bouquets de fleurs. Elle trahit sa présence par quelques fils de soie placés surtout de bas en haut, fixés aux petits rameaux parmi lesquels la chenille est comme suspendue et où elle demeure immobile pendant le jour. Elle ne prend sa nourriture que la nuit, grossit rapidement, et pour se métamorphoser tisse dans les branches mêmes, un cocon en forme de navette, d'une soie pure et blanche, se place la tête en haut et se métamorphose cinq ou six jours après. Cette petite larve est plus que toute autre peut-être attaquée par un ichneumon dont on remarque souvent le cocon blanchâtre fixé contre un petit rameau de la plante.

La chrysalide enfermée dans une double enveloppe blanche, opaque, très-mince, mais cependant forte et impénétrable à l'humidité, la chrysalide, dis-je, est allongée, rougeâtre, avec la gaine des antennes descendant très-bas et atteignant presque la pointe abdominale ; celle-ci est obtuse, brune et munie de plusieurs crochets divergents, fins, tournés en dehors. La petite Hyponomeutide éclot dès le 15 ou le 20 avril, et toujours dans la matinée.

INSECTE PARFAIT.

Envergure : 0^m,014 à 0^m,015.

Cette espèce, placée à la fin du genre dans le Catalogue Staud., avait été bien à tort considérée par Duponchel comme une *Butalis*. La découverte de la chenille est venue donner raison à M. Herrich-Schaeffer qui, avant qu'on eût connaissance des premiers états de cette espèce, a reconnu en elle une véritable Hyponomeutide (1).

L'*Egrediella* est très-allongée surtout aux ailes supérieures qui sont relativement étroites, généralement d'un bronzé verdâtre et n'ont pour tout dessin que deux bandes blanchâtres ; l'une qui traverse l'aile dans la presque totalité de son étendue et qui est interrompue au milieu par un gros point noir, et l'autre placée à la côte, qui, partant de la hauteur du point noir précité, se dirige sur l'apex qu'elle n'atteint pas. Les ailes inférieures sont d'un gris de fer uniforme et ornées de très-longues franges soyeuses et concolores. Le dessous est luisant et unicolore ; les antennes noduleuses à la base sont brunes et épaisses, elles partent d'une touffe de poils fauves ; les palpes relevés comme chez les *Butalis* et les *Gelechia*.

L'*Egrediella* varie : chez certains sujets les lignes blanches sont très-oblitérées et les ailes paraissent d'une teinte uniforme.

Cette Hyponomeutide a toutes les habitudes des espèces de la même division ; elle est lente dans ses mouvements, vole peu, demeure dans une complète immobilité lorsqu'elle est blessée par l'épingle et meurt sans s'agiter beaucoup. Elle vole le soir d'une manière lente et nullement saccadée, ne quitte jamais trop le voisinage des *Erica* qui ont nourri sa chenille et où la femelle dépose à l'aisselle des branches, par petits groupes, ses œufs qui ne devront éclore que neuf

(1) A la vue de sa chenille que j'élevais en certain nombre, M. Stainton, de Londres, dont j'eus la visite à Cannes, soupçonna de suite que ce devait être celle de la *Swam. Egrediella*, Dup.

mois après. Il m'est à peu près prouvé que l'*Egrediella* n'a qu'une génération. Elle ne paraît pas exclusivement propre au Midi, puisque Duponchel (t. II, p. 345), tenait du nord de la France les individus qui lui ont servi à décrire l'espèce.

Obs. Postérieurement à la rédaction de l'article qui précède, j'ai pu m'assurer que la *Swm. Egrediella* fait partie de notre faune lyonnaise et que même l'espèce se rencontre assez abondamment sur certains coteaux bien exposés des bords du Rhône, où croît en abondance la *Calluna vulgaris*. La chenille de l'*Egrediella* ne vit donc pas exclusivement sur les *Erica scoparia* et *arborea*.

Omia (1) Theophila,

Stgr. Annales Soc. entom. de Stettin, 1865, p. 56 et 57.

(Pl. 71, fig. 7.)

Cette nouvelle *Omia* est très-voisine de la *Rupicola*, avec laquelle il serait facile de la confondre au premier abord, car elle a la coupe d'ailes, la taille et la couleur de sa congénère ; cependant en comparant les deux espèces on reconnaît de suite en quoi elles diffèrent. Si le fond des quatre ailes est noir et luisant chez ces deux *Omia*, cette couleur est légèrement brune chez la *Theophila*. Celle-ci, en outre, présente aux supérieures plusieurs lignes dentées, transverses, d'un bleu d'acier, et la coudée seule est toujours entière. On voit à la côte, d'où part la basilaire, une agglomération d'atomes bleuâtres ; les quatre à cinq taches blanches qui caractérisent le bord extérieur des ailes chez la *Rupicola*, manquent toujours chez l'espèce nouvelle ; les franges, qui sont noires, ont l'extrémité blanche. Le dessous serait entièrement noir, n'était une tache claire à la côte.

(1) Créé par M. Guinée.

correspondant à la coudée bien indiquée en dessus; l'extrémité des franges est, ainsi qu'en dessus, d'un blanc pur. Mais ce qui distingue surtout la *Theophila* de sa voisine, c'est que la tête, les palpes et le prothorax sont d'un jaune orangé très-vif. Le thorax et l'abdomen sont noirs; ce dernier est garni d'une petite touffe noire mêlée à des poils jaunâtres; chez la *Rupicola* ces poils sont toujours d'un jaune pur. Les pattes sont noires, velues et annelées de blanc aux derniers articles.

La ♀ est toujours un peu plus grande que le ♂; elle lui ressemble pour la couleur et la disposition des lignes.

M. Staudinger nous dit que cette charmante espèce lui a été envoyée en certain nombre par M. le docteur Crüper, qui l'a prise pendant l'été de 1865, sur le Mont-Parnasse, en Grèce.

La *Theophila*, ainsi que ses voisines la *Cymbalaria* et la *Cyclopea*, doit avoir un vol diurne.

Mon cabinet : un ♂ et une ♀ en bon état de conservation.

Eupithecia Multiflorata, MILL.

(*Species nova.*)

(Pl. 74, fig. 8 à 13.)

CHENILLE.

Elle éclot dès la fin d'octobre ou le commencement de novembre, grossit lentement et n'est parvenue à son entier développement qu'en janvier et février; cependant on trouve encore des individus tardifs jusqu'en mars.

A sa sortie de l'œuf, cette chenille est d'un vert clair uniforme; ce n'est qu'à sa seconde mue qu'elle prend les jolies couleurs qui la distinguent et qu'elle conservera jusqu'à sa transformation. Parvenue à toute sa grosseur, elle est allongée, cylindrique, plissée, d'un

vert d'herbe avec la région dorsale d'un carminé vif, tendant à s'obscurcir sur les premiers anneaux. La ligne vasculaire, du second au douzième segment, est large, resserrée à chaque incision, carminée et finement liserée de blanc pur à droite et à gauche. La stigmatale est large, blanche et légèrement ondulée. Le ventre est également vert; il est marqué, du quatrième au neuvième anneau, d'une ligne double, continue et blanchâtre. La tête est petite, globuleuse, verte, avec les mandibules et ocellés d'un vineux obscur; le clapet anal existe, mais on le voit à peine: les stigmates sont blancs et d'une petitesse extrême; les dix pattes verdâtres; les autres ont le dernier article légèrement carminé. Il existe de rares variétés de cette chenille chez lesquelles la teinte carminée du dos est remplacée par une couleur d'un jaune d'ocre vif.

Cette chenille est d'une lenteur extrême, et, au repos, d'une immobilité absolue; elle se tient pendant le jour fixée par les pattes anales aux branches de l'arbuste, légèrement recourbée, et par sa couleur se confond tellement avec les feuilles et les fleurs des *Erica*, qu'il faut la plus extrême attention pour la distinguer. Ce sont les *E. multiflora (arborea)* et *scoparia* qui la nourrissent. Elle est peut-être plus fréquente sur la seconde de ces *Erica*. Je fais observer que la *Calluna vulgaris*, mêlée aux deux précédents arbrisseaux, ne m'out jamais donné la chenille de la *Multiflorata* que j'ai prise en certain nombre aux environs de Cannes, sur toutes les collines chaudement exposées qui entourent la ville. On la rencontre aussi, mais de loin en loin, au bord de la mer, sur les rochers garnis de bruyères, et également à l'île Sainte-Marguerite.

Lorsque arrive en janvier et février l'époque de la transformation, cette petite chenille descend de l'*Erica*, se cache au pied parmi la mousse et forme une petite coque molle mais solidement tissée et à laquelle se mêlent certains débris de végétaux; la transformation a lieu dans un temps relativement court.

La chrysalide, qui a la forme cylindrico-conique de toutes les espèces congénères que j'ai observées, rappelle par sa couleur celle

de la chenille. Elle est d'un vert pomme avec l'enveloppe des ailes et des anneaux d'un vert jaunâtre; de plus, la partie dorsale est marquée d'une large teinte carminée. Le dernier segment est faiblement carminé et la pointe est brune; celle-ci présente trois à quatre petits crins droits très-courts. Les larves qui se sont métamorphosées dès la fin de janvier, ont donné l'insecte parfait à la mi-avril; l'éclosion a continué pendant cinq à six semaines. Ce petit lépidoptère écrot entre six et huit heures du matin et jamais à un autre moment du jour.

INSECTE PARFAIT.

Pour la coupe d'ailes et le facies général, cette Phalène est voisine de plusieurs de ses congénères; notamment de la *Tenebrosata*, H.-S., *Constrictata*, Gn., *Phaeniceata*, Ramb. et *Guinardaria*, Bdv.; c'est peut-être de cette dernière espèce qu'elle se rapproche le plus; elle est toutefois constamment plus petite et ses ailes supérieures et inférieures sont relativement plus étroites: de plus, la teinte de la *Multiflorata* est toujours plus sombre, les taches noires nervurales sont vivement écrites et les lignes transversales me semblent disposées différemment que chez sa voisine. Voici au reste la description de la *Multiflorata*.

Cette *Eupithecia* est assez tranchée et ses dessins sont toujours nettement arrêtés.

Les ailes sont allongées; les supérieures sont aiguës à l'apex, le fond est d'un brun de bois sur lequel les larges lignes transversales plus ou moins claires se détachent assez bien. La coudée, dont l'angle est bien formé, est limitée par une éclaircie qui, de même que les autres lignes, part de la côte. L'espace médian présente, en outre, une tache blanche au centre, qui est quelquefois oblitérée, et cinq à six petits traits noirs nervuraux plus ou moins bien indiqués, et qui manquent parfois. Le point cellulaire est de grosseur médiocre, noir, ovale et ordinairement bien écrit. La ligne subterminale est très-fine,

festonnée, claire et aboutit à un gros point blanc de forme anguleuse. La frange est foncée et entrecoupée de brun. Les nervures sont interrompues mais le plus souvent bien écrites. Les ailes inférieures sont d'un gris foncé, uniforme et obscur où on distingue imparfaitement une ligne transverse et flexueuse et où le point cellulaire n'est pas toujours visible. Les ailes sont en dessous très-obscurées et le point ordinaire et les traits noirs qui précèdent la frange, sont cependant bien indiqués. Entre la tache cellulaire et la côte, on distingue presque toujours une éclaircie dont la largeur varie. Les antennes sont assez longues, grises en dessus, brunes en dessous; les yeux gris foncé; le thorax assez robuste et concolore; l'abdomen, qui participe de la couleur générale, est marqué sur les quatre anneaux du milieu d'une tache en forme d'O; sur les flancs, de taches noires, et cela indépendamment des deux premiers anneaux plus foncés que les autres; les pattes, d'une longueur normale et grises; enfin, l'abdomen est un peu relevé.

La ♀ est semblable au ♂, mais elle est un peu plus grande. Les deux sexes se tiennent au repos les ailes inférieures entièrement cachées par les supérieures, ce qui ferait croire les quatre ailes plus étroites qu'elles ne le sont en réalité.

Cette *Eupithecia* ne varie pas d'une manière appréciable, cependant quelques sujets se présentent avec une teinte généralement plus claire, plus grisâtre.

On ne rencontre que rarement dans la nature la *Multiflorata* à l'état d'insecte parfait volant dans le voisinage des *Erica*. Elle portera le n° 1421 bis, dans le *Species* général, et dans le Catalogue Stgr. le n° 691 bis.

Obs. N'ayant pas été à même de voir les *Guinardaria* Bdv. en nature, je dois avouer que je ne suis pas absolument certain que cette *Eupithecia* ne soit pas la même que ma *Multiflorata*.

Voici une troisième série d'*Acidalia*, mais ces Phalénites, par leurs mœurs, la forme de leurs chenilles et aussi par l'angle plus ou moins prononcé de leurs ailes inférieures, ne devraient-elles pas être séparées des *Acidalia* proprement dites, et constituer un genre distinct ? Toutes les larves de ce groupe ont probablement une forme identique et doivent se rapprocher des *Pellonia* de M. Guenée. Les quatre espèces de larves dont il va être question ont de grands rapports avec les deux chenilles connues du genre *Pellonia* : celle de la *Vibicaria* et celle de la *Calabraria*.

***Acidalia Immutata*, L.**

S. N. 264. — Bork. 258. — Haw. p. 352. — Steph. III, p. 308. — Wood, 72. — Gu. IX, p. 498. = *Sylcestrata*, Hub. 97 ? — Tr. II, p. 306 et Sup., p. 201. — Frey. I, pl. 77, fig. 2, 3. — Herr-Sch., p. 28, fig. 103, 105. — Lah., 37 — Stgr. Cat. 131.

(Pl. 72, fig. 4 à 3.)

CHENILLE.

Des œufs de cette *Acidalie* ont été pondus le 10 août ; ils sont ovalaires, cannelés longitudinalement, jaunes, puis couleur de chair, et striés de taches vineuses douze heures avant l'éclosion, qui est arrivée le 19 du même mois. La jeune larve est d'abord d'un jaune verdâtre, et huit jours après, la région dorsale se colore d'une teinte foncée sur le milieu du corps. Cette chenille, qui passe l'hiver, n'a atteint son entier développement que pendant le mois de mars ; elle est alors allongée, cylindrique, légèrement carénée sur les côtés, avec la

tête petite, aplatie en avant. La couleur générale est l'argileux plus ou moins clair sur lequel la vasculaire se montre, à partir du quatrième anneau, sous forme d'un trait fin qui s'élargit insensiblement pour finir en pointe sur le onzième segment. Cette ligne, qui est d'abord d'un vineux obscur, se prononce jusqu'à devenir très-brune. Sur l'incision des 5^e, 6^e, 7^e et 8^e anneaux, on distingue une tache carrée, noire, marquée au centre d'un point blanc ; la sous-dorsale est fine et continue ; la stigmatale est un peu plus large que la précédente ligne, faiblement ondulée, claire, et contre elle sont appuyés les stigmates noirs et visibles à l'œil nu. Le dessous est d'un blanc verdâtre avec une ligne large, continue, à peine indiquée. La tête est d'un vert jaunâtre avec les ocelles noirs et les mandibules vineuses. Les dix pattes sont concolores et les antérieures sont très-éloignées des anales, ainsi que chez les trois autres espèces qui feront le sujet de cette livraison.

La chenille de l'*Immutata* ne m'a pas semblé varier ; elle est très-rigide, et vit à découvert sur plusieurs espèces de plantes. Je l'ai nourrie avec les Chicoracées, les feuilles radicales de l'*Arthemisia campestris* et, en automne, avec la fleur du *Thesium linophyllum*. Pour se métamorphoser elle se comporte comme la plupart des chenilles dont l'état léthargique ne doit avoir qu'une courte durée ; sa coque est molle, à claire-voie et protège à peine la chrysalide qui, dans sa forme, n'a absolument rien de remarquable. L'éclosion de la Phalénite a commencé le 9 avril et s'est continuée pendant dix ou douze jours.

INSECTE PARFAIT.

On le distingue toujours des espèces voisines par ses ailes inférieures moins anguleuses, par ses lignes transversales de couleur de rouille, parallèles et régulières, par le point noir central toujours visible aux quatre ailes en dessus et en dessous, et enfin par la tête, dont le fond est noir et le vertex blanc.

Cette espèce, qui est une des plus communes du genre, a deux générations ; celle du printemps m'a paru moins abondante que celle de l'automne.

L'*Immutata* vole en grand nombre dans les prés humides de nos environs ; dans le Bugey, au centre et au nord de la France. Elle n'a jamais été signalée dans le Midi. Elle appartient aux faunes belges, anglaises et allemandes.

« C'est bien là, évidemment, l'*Immutata* de Linné et de Clerk qui la figure à ne pas s'y tromper. La description de Borkhausen, de Haworth, etc., sont aussi concluantes. Comment donc les auteurs modernes ont-ils méconnu une espèce aussi solidement établie ? » (Gn. IX, p. 498.)

Acidalia Caricaria.

Herr.-Sch. Sup. p. 134, fig. 553 et 554. — Gn. IX, 861. — Stgr. Cat. 129.

(Pl. 72, fig. 4 à 7.)

C'est pendant le mois d'août que vole la seconde génération de cette Phalénite. Une ♀ recueillie le 17, a pondu un certain nombre d'œufs qui sont éclos le 26 du même mois ; ces œufs sont sphériques, bleuâtres, puis passent au brun.

CHENILLE.

Lors de son éclosion elle est d'un blanc livide ; adulte, elle est longue, effilée, légèrement carénée sur les côtés, plissée transversalement, à anneaux distincts, généralement d'un argileux clair avec les lignes assez bien indiquées. La vasculaire est fine, interrompue ; elle s'élargit sur les 7^e, 8^e et 9^e segments et présente sur les incisions de ces mêmes anneaux une tache petite, rectangulaire et bleuâtre ; la

sous-dorsale est très-fine, brune, et repose sur une ligne plus large et plus claire qui déborde de chaque côté ; la stigmatale est blanchâtre, mal indiquée, large et continue ; elle est limitée par les stigmates qui s'appuyent au bord supérieur ; ces organes de la respiration, invisibles à l'œil nu, sont blancs, ronds et cerclés de noir. Le ventre est d'un gris foncé ; on y distingue à peine une double ligne claire, fine et continue. La tête est petite, aplatie en avant et brune ; les dix pattes concolores ; les trapézoïdaux sont à peine visibles ; les autres points et les poils courts et bruns, ne le sont pas sans le secours de la loupe.

Cette chenille, ainsi que la précédente, est très-rigide, vit à découvert et varie en gris et gris bleuâtre, mais alors les lignes sont moins distinctes. Elle est polyphage ; je l'ai nourrie plus spécialement avec les feuilles de la *Centaurea jacea*, et, en hiver, avec celles des *Artemisia vulgaris* et *campestris*. Quelques-unes de mes larves étaient parvenues à leur entier développement au commencement de novembre, mais le plus grand nombre ne l'a atteint qu'en mars de l'année suivante. C'est à cette dernière époque qu'arrive la transformation de la chenille. Pour se métamorphoser elle forme une coque solidement construite dans la composition de laquelle il entre de la mousse, des grains de sable liés au moyen d'une soie brune. La chrysalide qu'elle renferme est d'un jaune clair lavé de verdâtre avec les anneaux rouge acajou et l'enveloppe tellement diaphane qu'on aperçoit distinctement les dessins des ailes lorsque celles-ci sont formées. La tête et la pointe anale sont brunes ; cette dernière présente un double crochet allongé et recourbé en dehors. La chenille reste à peine un mois en chrysalide.

INSECTE PARFAIT.

La *Caricaria*, dont la découverte n'est pas très-ancienne, est voisine, mais cependant distincte de l'*Immutata*. Les ailes plus obtuses sont un peu moins grandes. Sur un fond très-blanc on voit à la

côte et sur les bords un semé de très-fins atomes bruns; les lignes argileuses, dont quatre aux supérieures et trois aux inférieures, sont diagonales et flexueuses. Ce qui distingue invariablement cette espèce de sa voisine, est l'absence constante du point cellulaire aux premières ailes, alors qu'il est toujours bien écrit aux secondes. Les cils des antennes sont plus longs que chez l'*Immutata*; de plus ils sont doubles; la tête est noire ainsi que les yeux; le vertex est blanc.

Cette espèce, qui éclot en mai ou dans les premiers jours de juin, semble appartenir aux régions montagneuses. Je l'ai prise abondamment en septembre au pied du Mont-du-Chat (Haute-Savoie), dans un pré humide parmi les grandes herbes; mais c'est en vain que je l'ai cherchée en juillet dans les vallons frais des environs de Plombières (Vosges), où elle doit exister: il devait être à cette époque trop tard et trop tôt, la seconde génération ne paraissant qu'en août.

L'*Acid. Caricaria* fait partie de la faune de l'Oberland (Suisse), où M. de La Harpe l'a recueillie dans les marais, volant parmi les joncs. (Faune des lépidoptères suisses. Sup. p. 40.) M. Guenée l'a rencontrée dans les prairies des Pyrénées pendant la première quinzaine de juin. La *Caricaria* est jusqu'à ce jour assez peu répandue dans les collections; cela tient sans doute à ce qu'elle a été confondue avec l'*Immutata*; ses *habitat* sont d'ailleurs circonscrits et peu nombreux.

Acidalia Imitaria.

Hub. 51. — Tr. I, p. 24. — Dup. IV, p. 229, pl. 148, fig. 4. — Step. III, p. 318. — Bdv. 1912. — Herr.-Sch. p. 27. — Gn. IX, p. 508. Stegr. Cat. 138.

(Pl. 72, fig. 8 à 11.)

A la vue de la chenille de cette espèce, on penserait avoir sous les yeux celle d'une *Pellonia*. Sa forme, en effet, est à peu de chose

près celle des larves de la *Vibicaria*, L. et de la *Calabraria* Hb. ? Si, par suite de la connaissance de ses premiers états, on reconnaît que l'*Imitaria* n'est pas à sa véritable place, les classificateurs futurs l'enlèveront du genre *Acidalia* dans lequel on l'a toujours comprise ; pour moi, je me contenterai de dire ce que j'ai pu observer des mœurs de cette espèce.

CHENILLE.

Ainsi que celle de sa congénère la *Vibicaria*, la chenille de l'*Imitaria* est très-longue et filiforme, finement plissée transversalement, cylindrique, mais un peu plus épaisse à partir des trois derniers anneaux, nullement aplatie en dessous et non carénée latéralement. La tête est petite, arrondie sur les bords, un peu déprimée en avant, pointillée et éclairée de deux traits blanchâtres qui, partant du front, descendent à la hauteur des ocelles. Le type est d'un jaunâtre isabelle, sans dessins, si ce n'est une fine vasculaire géminée, droite, continue, brune et ombrée de chaque côté ; le ventre est plus foncé, mais il ne présente pas de lignes. Les stigmates, complètement noirs, paraissent reposer sur une caroncule très-plissée, invisible à l'œil nu. Les pattes sont concolores, fort espacées ; les postérieures, relativement robustes, sont tachées de noir extérieurement ; le clapet anal est fort petit.

Cette chenille varie beaucoup : il est des individus d'un jaune verdâtre, d'autres d'un gris bleuâtre ; certains sujets sont marqués sur les flancs, du 4^e au 9^e segment, d'une grosse tache brune, en forme d'étoile distinctement écrite ; cependant la plupart se présentent jusqu'à leur troisième mue inclusivement avec une livrée chamarrée, bien différente de ce qu'elle sera après la quatrième. En effet, sur un fond plus ou moins clair, on voit de grandes taches brunes dorsales et stigmatales, avec une large vasculaire et deux sous-dorsales de même couleur, et enfin tout le ventre est d'un brun plus ou moins enfumé. Ces diverses taches donnent à la chenille un aspect tellement

différent de celui qu'elle aura plus tard, qu'il faut avoir élevé séparément les larves en nombre, ainsi que je l'ai fait souvent, pour être bien sûr que toutes appartiennent à la même espèce. Cependant à ses divers âges cette chenille conserve invariablement son aspect filiforme et cylindrique, sa pose en demi-cercle plus ou moins contourné et sa parfaite immobilité pendant plusieurs heures; ce qui la fait confondre avec des tiges de plantes desséchées. Toutefois, au moindre contact, elle se roule sur elle-même, se pelotonne, se laisse tomber à terre, demeure ainsi confondue parmi les débris de végétaux et, de cette façon, échappe le plus souvent à ses ennemis.

Cette espèce qui a deux, trois et peut-être quatre générations et qui, de septembre ou octobre, reste à l'état de chenille jusqu'en mars, vit sur plusieurs espèces d'arbrisseaux et sous-arbrisseaux. Je l'ai rencontrée sur les *Rubus*, *Artemisia*, *Rubia*, *Erica*, et les *Galium* sous-ligneux. Aux environs de Cannes, c'est le *Lotus angustissimus* qui la nourrit le plus ordinairement. En hiver on la trouve sous les feuilles de cet élégant sous-arbrisseau qui orne de ses longues tiges étalées ou pendantes les rochers des bords de la mer aux expositions les plus chaudes.

L'époque de la transformation de l'*Imitaria* est très-variable; lorsque le printemps doit être précoce, la chrysalidation dans le Midi arrive dès les premiers jours de février; cependant aux environs de Lyon, où l'espèce est des plus abondantes, la transformation n'a pas lieu avant la fin de mars ou les premiers jours d'avril. C'est au pied de la plante ou parmi les petits rameaux qu'elle se transforme après avoir formé une très-légère coque. En Provence, l'éclosion arrive en mars, et quelquefois plus tôt; en effet, le 27 février j'ai trouvé appliquée contre un rocher une *Imitaria* ♂ fraîchement éclos.

INSECTE PARFAIT.

Cette jolie Phalénite placée dans le groupe V de M. Guenée, que ce savant rapporte au genre *Calothysanis*, Hb., occupe le milieu de ce groupe composé de douze espèces, dont trois européennes seulement. J'ai dit au commencement de cet article les raisons qui me font croire que l'*Imitaria* sera un jour déplacée, et rapprochée des *Pellonia*.

Il est bien clair que les individus à fond blanc isabelle avec large bande médiane brun rougeâtre, représentent le type et que les sujets d'un roux plus ou moins brunâtre n'en sont qu'une constante variété. Celle-ci, bien que fréquente, ne se retrouve cependant pas partout où vole l'*Imitaria* ordinaire. Type et variété sont communs aux environs de notre ville : ils se rencontrent dans les bois herbus, les haies fourrées, les jardins ombrés, les parcs, celui de la Tête-d'Or entre autres. Les sujets provenant de l'Ariège sont grands et ont une coupe d'ailes très-allongée, différente de celle du type : serait-ce une espèce distincte ? Cependant les dessins de cette race pyrénéenne sont les mêmes que ceux des individus ordinaires.

Les *Imitaria* des environs de Nice et de Cannes sont généralement d'une teinte plus sombre que celles du centre de la France, et leurs chenilles au troisième âge sont peu chamarrées de dessins bruns. Bien que cette *Acidalia* soit considérée comme espèce méridionale, elle n'est pas rare en Bourgogne et en Franche-Comté ; elle est « commune en Angleterre. » Gn. p. 508. L'*Imitaria* a été signalée en Italie, en Hongrie, en Dalmatie, en Espagne et en Belgique.

Acidalia Depunctata (PUNCTATA).

Scop. 343. — Villers, II, p. 362. — Bork. 246. — Dup. pl. 177, fig. 3. — Bdv. 1898. — Gn. IX, p. 500. Stgr. 128. = *Subpunctaria*, Herr.-Sch., p. 23, fig. 311, 313. = *Cerusaria*, Lah., p. 38.

(Pl. 72, fig. 12 à 15.)

La chenille de cette *Acidalia*, dont la forme et les mœurs sont à peu près celles des trois précédentes espèces qui caractérisent le groupe U de M. Guenée, présente une particularité qui n'est pas sans intérêt : cette chenille ne paraît qu'une fois par an, son insecte parfait n'ayant qu'une seule génération ainsi qu'il sera possible d'en juger.

CHENILLE.

Elle est éclosé neuf jours après que l'œuf a été pondu, c'est-à-dire le 5 août. Sa croissance s'opère très-lentement ; en effet, dans les premiers jours de novembre elle était encore fort petite puisqu'elle mesurait à peine 2 millimètres ; cependant à partir du quinze au vingt du même mois jusqu'à la fin de janvier, cette chenille qui a été élevée dans l'appartement, n'a rien mangé, bien que des feuilles fraîches ne lui aient jamais manqué ; aussi ce jeûne absolu l'avait-il fait beaucoup maigrir, à tel point que je la croyais desséchée et morte. A peine les premiers beaux jours de février ont-ils paru qu'elle se remettait à manger et, vers la fin d'avril, elle était parvenue à son entier développement. A cette époque, cette larve est très-allongée, fili-forme, atténuée antérieurement, très-plissée, carénée sur les côtés, généralement d'un blanc jaunâtre lavé de carné sur les premiers anneaux. La ligne vasculaire est large à partir du septième anneau, brune et continue ; la sous-dorsale est fine, à peine distincte ; la stig-

matale, placée sur la carène, est large, continue, faiblement ondulée et blanchâtre ; la partie dorsale laisse voir sur les anneaux du milieu un dessin brun en forme de fer-à-cheval allongé. Le ventre, dont le fond est blanchâtre, est marqué de cinq lignes fines et droites : celle du milieu présente sur chaque segment un losange allongé et brun. La tête est petite, carrée, concolore, aplatie en avant, pointillée, présentant au centre un delta bien écrit en clair. Une forte loupe permet de distinguer les stigmates, qui sont blancs et cerclés de noir.

J'ai nourri cette larve, qui demeure sans cesse à découvert, avec la fleur du Mûliot (*Melilotus off.*) et, à partir de février, avec les feuilles et les fleurs de l'*Hippocrepis comosa*.

Vers la fin de mai, mes chenilles de la *Depunctata* se sont réunies sous une couche commune de mousse et ont formé rapidement leurs cocons qu'elles ont placés les uns à côté des autres ; très-peu de jours après, la transformation a eu lieu. La chrysalide est pleine, médiocrement allongée, d'un vert jaunâtre, luisante et très-vive. L'éclosion de l'insecte, qui a toujours lieu le matin entre sept et huit heures, est arrivée dès les premiers jours de juin et s'est prolongée pendant environ vingt jours.

INSECTE PARFAIT.

Envergure : 0^m,030 à 0^m,032.

Les ailes, qui sont très-blanches, sont traversées par les lignes argileuses ordinaires : trois aux antérieures et deux aux postérieures. Je ne parle pas de deux ombres ou lignes indécises qui suivent la coudée. Le blanc parfait des ailes est sali principalement chez la ♀ par un plus ou moins grand nombre d'atomes noirs répandus surtout à la côte, sur les lignes et à la base des ailes inférieures. Chez tous les sujets que j'ai vus, on distingue le point cellulaire, et les points terminaux aux quatre ailes placés avant la frange. Il paraît cependant que ces derniers points manquent souvent aux inférieures (Gn., p. 501).

Notre compatriote de Villers prenait cette *Acidalie* dans les environs. Elle n'est en réalité pas très-rare dans les bois humides de Rochecardon, où je l'ai rencontrée quelquefois, mais jamais ailleurs. Elle se tient appliquée au revers d'une feuille.

Je l'ai capturée, en compagnie de feu Bruand d'Uzelle, dans les buissons des petites collines aux portes d'Aix-les-Bains.

La *Punctata*, qui n'est pas très-répan due dans les collections, est considérée comme habitante de la France méridionale, de la Suisse et de l'Autriche.

Une plante commune sur quelques points de la Provence, la *Ferula nodiflora*, L., nourrit à ma connaissance trois espèces de *Depressaria*, dont deux nouvelles. En faisant connaître ces deux *Depressaria* inédites de la Ferule, je figurerai en même temps la chenille de la *D. Ferulae*, Zell. qui ne l'a pas encore été, et je dirai ce que j'ai appris de ses mœurs.

***Depressaria Feruliphila*, MILL.**

(*Species nova.*)

(Pl. 73, fig. 1 à 3.)

CHENILLE.

Elle est fusiforme, à anneaux distincts, d'un vert clair franc, avec les lignes ordinaires larges, continues, mais imparfaitement écrites. Ce n'est pas sans peine qu'on distingue à l'aide d'une bonne loupe les organes de la respiration, d'une grandeur normale cependant, mais mal indiqués. La tête est cordiforme, d'un noir de jais et très-luisante; le premier segment, qui est écailleux, a cela de remarquable que la partie cornée de cet anneau présente deux couleurs distinctes; la première moitié est jaunâtre et la seconde est d'un noir luisant aussi intense que la tête. Le dernier segment, qui m'a paru faiblement corné, est jaunâtre. Les pattes antérieures sont testacées avec le dernier article noir et luisant; les dix autres pattes sont unicolores et la couronne est jaunâtre; les trapézoïdaux sont bruns et les points pilifères sont d'un noir foncé; ils donnent naissance à des poils fins, courts et blanchâtres.

La chenille de cette nouvelle *Depressaria* vit sur la *Ferula nodiflora* dont elle lie les feuilles tenues, pour former une galerie ouverte aux extrémités, et d'où elle s'échappe très-prestement au moui-

dre danger qui la menace en se laissant glisser à terre au moyen d'un fil de soie ; autrement elle ne quitte sa retraite que la nuit pour ronger les feuilles déliées de la grande ombelle. Cette espèce est beaucoup moins répandue que ses deux congénères les *Depressaria Ferulae* et *Nodiflorella* dont je parlerai bientôt. Ce n'est qu'à la fin d'avril qu'on doit chercher la chenille de *Feruliphila*. Elle se transforme parmi les débris de végétaux et l'éclosion du lépidoptère arrive vers la fin de mai ou les premiers jours de juin.

INSECTE PARFAIT.

Il est de la taille des grands exemplaires de la *Characterella*, S. V. — Dup. Tr. II, p. 127, pl. 290 (*Ocellana*, F., Steph.), à laquelle cette *Depressaria* nouvelle ressemble, mais dont elle se distingue cependant, ainsi qu'on pourra en juger par la description que j'en ferai.

Lorsqu'on connaît les mœurs de la chenille de la *Characterella*, on ne peut admettre que la *Feruliphila* n'en soit qu'une variété ; en effet, suivant Duponchel, p. 128, la chenille de la *Characterella* est lavée de couleur de chair sur le dos et elle a l'écusson et la tête d'un vert clair ; de plus, cette dernière est tachée de rose. Le même auteur ajoute : « La chenille de la *Characterella* vit sur le bouleau, appartient au département du Nord et éclot en octobre. » La chenille de la *Feruliphila* vit, je l'ai dit, sur la *Ferula nodiflora*, plante herbacée des bords de la Méditerranée, et éclot à la fin de mai.

La *D. Feruliphila* mesure 0^m,025 d'envergure environ ; elle rappelle assez pour la taille, la teinte générale et la disposition des taches, la *Characterella*. Les ailes supérieures sont allongées, étroites, rectangulaires, d'un grisâtre chaud avec reflets carnés sur toute leur surface, marquées de quelques atomes noirs à l'extrémité, de plusieurs taches de même couleur appuyées à la côte, dont trois principales, des deux ou trois taches noires ordinaires centrales, et d'une rangée de sept petits points subterminaux également noirs et bien nets. En outre, les supérieures présentent à la base deux

points bruns sous forme de petite ligne transverse ; les franges sont longues et concolores. Les ailes inférieures sont allongées, élargies à l'angle abdominal, blanchâtres, luisantes, avec une teinte brune au bord. Les nervures sont fines et bien indiquées en brun ; les franges sont longues, soyeuses, luisantes et blanchâtres. En dessous les supérieures sont uniformément d'un fuligineux pâle avec les franges et la côte lavées de jaunâtre ; les inférieures ressemblent au dessus. Les palpes, dont la pointe se dirige en haut, ont les deux premiers articles très-velus ; le dernier est tout-à-fait dénudé ; ces palpes sont d'un gris carné ; les antennes médiocrement longues, moniliformes et grisâtres ; le front est gris carné ; le thorax rappelle la couleur des premières ailes ; l'abdomen est crêté sur les flancs, gris et carné à l'extrémité ; les pattes sont très-longues, velues, concolores et munies aux inférieures de trois tarse, dont deux au second article.

La femelle est semblable au mâle.

La *Dep. Feruliphila* ne doit avoir qu'une seule génération.

Après avoir rencontré une première fois cette espèce dans les terrains rocheux des environs d'Hyères (Var), j'espérais la reprendre à l'île Sainte-Marguerite, près de Cannes, où abonde la *Ferula nodiflora* ; c'est en vain que je l'y ai cherchée à plusieurs époques, sur tous les points de l'île.

Variété du ***Lycaena Argus*** ♀, L.

Fab. — Ochs. — Hb. — Bdv. — De Vill. et Gn. — Stgr. =
L'Argus bleu, Engr.

(Pl. 73, fig. 4 et 5.)

Cette aberration ♀ qui est de grande taille, diffère du type : par la teinte bleue de la base des ailes, plus étendue, principalement aux inférieures ; par l'absence des lunules fauves, en dessus

et en dessous; par la couleur gris de perle des quatre ailes en dessous, lavées de vert bleuâtre à la base; par la présence, aux inférieures, également en dessous, d'une série de lunules sagittées d'un vert métallique éclatant, bordées antérieurement par des chevrons noirs surmontés eux-mêmes d'un liseré blanc mat.

Cette remarquable variété accidentelle n'a point encore été signalée : elle provient des Alpes provençales.

Collection Donzel : deux exemplaires identiques.

***Depressaria Ferulae*, ZELL.**

Is. 1847, Ann. Soc. Stett.—Herr.-Sch., fig. 437. — Stgr. Cat. 1182.

(Pl., fig. 6 et 7.)

CHENILLE.

Elle est effilée, fusiforme, d'un verdâtre clair sur lequel se détachent en vert plus foncé la ligne vasculaire et les deux sous-dorsales, qui sont larges et continues. La tête est jaunâtre avec les ocelles bruns. Le premier anneau est muni d'une plaque écailleuse qui appuie un de ses côtés sur l'incision; les deuxième et troisième segments ont, en outre des trapézoïdaux, une couronne de points noirs très-petits, donnant naissance à autant de poils courts, bruns, invisibles à l'œil nu; le dernier anneau est aussi muni d'une plaque cornée, marquée de deux traits foncés longitudinaux. Les stigmates sont relativement gros et noirs; le ventre est d'un vert bleuâtre et les seize pattes sont concolores.

La chenille, qui vit en février et en mars, doit éclore en janvier; peu après que la fêrulle a commencé à se développer. Adulte, cette larve ronge les feuilles de la plante, mais ce dommage est insignifiant, comparé au préjudice qu'elle lui cause alors qu'elle est plus jeune, en pratiquant à la base de cette grande ombelle des morsures qui dé-

terminent un abondant suintement (1) arrêteent sa croissance et souvent la font périr prématurément. Ce n'est qu'à la fin de mars ou au commencement d'avril que cette larve, vive et frétilante, est parvenue à toute sa grosseur. Pour se transformer elle se retire le plus souvent au pied de la plante ; cependant elle se métamorphose quelquefois dans les feuilles réunies en paquet. La chrysalide est médiocrement allongée, d'un brun rougeâtre avec l'extrémité anale obtuse et sans crochets. La gaine des ailes, qui descend assez bas, est proéminente. Le petit lépidoptère commence à éclore à la fin d'avril.

INSECTE PARFAIT.

Cette espèce, qui mesure environ 0^m,022 est très-tranchée ; c'est assurément une des plus remarquables du genre. Les ailes supérieures sont d'un brun chocolat un peu plus accusé à la partie qui précède la tache claire de la base, la couleur de cette tache d'un jaune argileux, est celle du thorax ; les trois points du centre de l'aile sont blanchâtres et cerclés de noir. La frange, qui est médiocrement large, n'est ni précédée ni accompagnée de points nervuraux. Cette *Depressaria* ne doit avoir, ainsi que la *Feruliphila*, qu'une génération. On la trouve sur les rochers des environs de la ville d'Hyères (Var), partout où croît la fêrule ; *gros-fenou*, en langue provençale.

Je n'ai pas retrouvé la chenille de la *Ferulae* à l'île Sainte-Marguerite, dont quelques parties rocheuses sont littéralement infestées de cette *Ferula nodiflora*.

Obs. Bien que Cannes ne soit placée qu'à une très-faible distance des îles Lérins, je n'ai pu, dans un assez vaste rayon, autour de la ville, rencontrer cette grande ombelle.

(1) Ce suc de la plante, en se solidifiant au contact de l'air, passe, d'incolore qu'il est, au brun noirâtre et devient une substance analogue à certaines gommés-résines, laquelle, au dire des gens du pays, serait employée dans les arts.

Depressaria Nodiflorella, MILL.*(Species nova.)*

(Pl. 73, fig. 8 à 11.)

CHENILLE.

Elle se distingue de celle de sa congénère la *Feruliphila*, dont elle a les mœurs, par la taille qui est plus petite de moitié, par la couleur de la tête et par celle du premier anneau qui ne sont pas noirs; elle paraît d'ailleurs vingt à vingt jours plus tôt.

Jeune, la chenille de la *Nodiflorella* ronge le parenchyme de la plante qui enveloppe et protège la fleur naissante; elle attaque aussi cette dernière alors qu'elle est à l'état rudimentaire. A cette époque la petite larve est d'un vert glauque; elle file déjà une soie fine et blanche et y demeure fixée pendant le jour; ce n'est qu'après la troisième mue que sa couleur s'éclaircit et qu'elle lie les feuilles ténues de la fêrulle; elle pratique par ce moyen une galerie tapissée intérieurement de soie, qu'elle agrandit à mesure qu'elle se développe. Adulte, cette larve est fusiforme, d'un vert pomme, et les lignes, bien que très-visibles sont moins bien indiquées qu'elles ne l'étaient précédemment. La vasculaire et la sous-dorsale se prolongent sans interruption du second au onzième anneau; si la ligne sous-dorsale est très-large, la stigmatale n'existe pas. Le ventre est d'un vert clair ou vert bleuâtre. La tête est globuleuse, coupée droit du côté de l'incision, d'un jaunâtre testacé avec les ocelles et les mandibules colorés en brun. Le premier anneau est protégé par un écusson jaunâtre, luisant et limité à droite et à gauche par un trait noir qui n'arrive pas jusqu'à la tête; les stigmates sont blancs et cerclés de noir; les pattes unicolores; les trapézoïdaux et autres points bien indiqués en brun et surmontés de poils courts et foncés.

Cette chenille, qui paraît un peu plus tard que celle de la *D. Ferulae*, mais un peu plus tôt, je l'ai dit, que celle de la *Feruliphila*, n'a atteint son entier développement qu'au milieu d'avril ; cependant les plus hâtives de ces larves sont parvenues à toute leur grosseur dès la fin de mars. Elle demeure sur la plante et se cache dans l'espace de fourreau dont il a été question, formé avec plusieurs feuilles réunies et liées par de nombreux fils de soie très-blanche. Ce fourreau est ouvert au deux extrémités, et l'animal qui l'habite s'en échappe facilement lorsqu'il est inquiété. Cette espèce, qui est la plus abondante des trois *Depressaria* dont je viens de parler, n'attaque jamais la base de la plante, ainsi que le fait la chenille de la *Ferulae*, et je n'ai jamais remarqué qu'elle se métamorphosât dans les feuilles, mais toujours au pied de l'ombelle, parmi les débris de végétaux. La chrysalide est allongée et sans crochets à la pointe anale. L'insecte commence à éclore vers les premiers jours de mai ; il n'a vraisemblablement qu'une seule génération.

INSECTE PARFAIT.

Le type est d'un bon tiers plus petit que la *Ferulae*, Z. ; il paraît être de la taille de la *D. Rotundella*, Dougl., dont elle diffère par la coupe relativement plus allongée, les ailes supérieures d'un argileux plus prononcé, l'angle anal des inférieures plus accusé, les palpes moins longs, etc. Voici au reste sa description :

Envergure : 0^m,017. Les ailes supérieures sont allongées, presque rectangulaires, d'un argileux plus ou moins obscur, salies d'ombres brunâtres formées par la réunion de très-fins atomes foncés et de rayons bruns qui, précédant la frange, s'avancent jusqu'au tiers de l'aile. On voit, en outre, plusieurs points noirs ainsi disposés : deux au centre assez espacés l'un de l'autre, un à la base plus gros que les précédents, et enfin une ligne de points subterminaux placés entre la frange, qui est unicolore, et les rayons précités. Les ailes inférieures sont faiblement enfumées et s'éclaircissent à la base. En des-

sous, les supérieures sont uniformément d'un brunâtre clair et luisant ; les inférieures sont semblables au dessus. Les antennes sont brunes, les yeux noirs ; le thorax, la tête, les palpes sont de la couleur des supérieures. L'abdomen est très-aplati et brunâtre avec l'extrémité garnie de poils argileux.

La femelle est plus petite et un peu plus enfumée que le mâle.

L'espèce ne varie pas.

J'ai élevé en très-grand nombre cette *Depressaria* aussi commune à l'île Sainte-Marguerite, près de Cannes, qu'elle est abondante sur les rochers qui avoisinent le ville d'Hyères, lieux où croît spontanément la *Ferula nodiflora*.

Hibernia Ankeraria.

Stgr., Stett. e. Z. 1861. — Cat. 234.

(Pl. 74, fig. 1.)

Cette Phalénite récemment découverte n'a été figurée nulle part ; elle a cependant été décrite dans les *Annales* de la Société entomologique de Stettin.

Elle est de la taille de la *Progemmaria*, et trouve sa place entre celle-ci et la *Defoliaria*. Les ailes sont grandes, minces, à peine recouvertes d'écailles ; les supérieures, d'un brun clair, couleur de feuille morte, sont transversées par deux lignes, l'extrabasilare et la coudée, brunes, étroites et continues : la première est presque droite, la seconde présente un coude arrondi très-saillant. Le point cellulaire, placé au milieu de l'espace médian, est ovale, grand et de la couleur des bandes. Les inférieures sont blanches, très-faiblement maculées de gris brun au bord subterminal avec la frange longue et la tache cellulaire à peine différente. En dessous les quatre ailes sont d'un grisâtre foncé et la tache ordinaire est mieux indiquée qu'en dessus. Les antennes sont concolores, atteignent à peine la moitié de la

longueur de l'aile et sont faiblement pectinées de chaque côté. Les yeux sont gris ; le thorax, proportionnellement grêle, et l'abdomen sont de la couleur des ailes supérieures.

La femelle d'*Ankeraria* n'est pas connue et on ne sait rien de sa chenille.

Cette *Hibernia*, qui a été découverte en Hongrie, est encore une grande rareté. Elle sera indiquée sous le n° 1326 *bis* dans le *Species* général.

Mon cabinet.

Aspilates Citraria.

Hb. fig. 212. — Tr. I, p. 139. — Dup. V, p. 116, pl. 178, fig. 4, 5.
— Bdv. 1491. — H.-S., p. 94. — Gu. 1220. — Stgr. 396 = *Gilv-
ria* var. Esp., pl. 51, fig. 5.

(Pl. 74, fig. 2 à 5.)

Bien que tout-à-fait ignorée de l'auteur du *Species*, cette chenille inédite assure, par ses caractères spécifiques, la place qu'occupe l'insecte parfait parmi les *Aspilates*. Ce que dit ce savant des larves connues du genre, s'applique à celle de la *Citraria*.

La chenille, qu'on trouve au printemps, a passé l'hiver ; elle est éclos depuis le mois de septembre et n'est parvenue à tout son développement qu'à la fin de mars. Pendant le premier âge, on la voit, à la taille près, ce qu'elle sera adulte. Sous ce dernier état elle est allongée, cylindrique, faiblement carénée latéralement, un peu renflée sur les 8^e, 9^e et 10^e anneaux ; à seconde paire de trapézoïdaux plus saillante que la première et cela du 4^e au 9^e ; cette saillie est surtout sensible sur les 8^e et 9^e segments. Le fond est d'un grisâtre argileux lavé de roussâtre par grandes places et où les lignes ordinaires sont bien indiquées. La vasculaire est fine, interrompue, brune ; cependant comme il arrive que le dos prend parfois une teinte plus ou

moins foncée, la ligne vasculaire disparaît alors. La sous-dorsale est double, géminée, continue dans toute l'étendue de la chenille; la stigmatale, qui est d'une largeur moyenne, est blanchâtre et limitée par les stigmates, qui sont un peu jaunâtres et entourés d'un double cercle brun. Le ventre est marqué d'une ligne noire, interrompue et seulement indiquée sur la première moitié de chaque segment du 4^e au 9^e. La tête est lenticulaire, concolore et les lignes stigmatales et sous-dorsales sont indiquées jusqu'à la hauteur des ocelles; les pattes sont tachées de noir perpendiculairement. Les trapézoïdaux sont quelquefois concolores, et quelquefois très-foncés.

Cette arpenteuse varie en brun, et de loin en loin on remarque certains sujets dont le fond est clair, sans lignes et entièrement recouverts de points bruns régulièrement placés.

La chenille de la *Citraria*, qui vit à découvert sur une foule de plantes basses et sous-ligneuses, est lente à grossir. C'est principalement sur les *Scabiosa*, les *Lotus* et certaines Crucifères que, dans les garrigues d'Hyères, ceux de Cannes et des îles Lerins, je l'ai rencontrée maintes fois vers la fin de mars et le commencement d'avril. La chenille, pour se métamorphoser, forme une coque à claire-voie mêlée de brins de mousse. La chrysalide est placée horizontalement et retenue par la pointe; elle est allongée, à anneaux abdominaux carénés et noirs au sommet, à fond terreux tout chargé de rayures noires indiquant le contour des ailes, des antennes, de la trompe, etc. L'éclosion a lieu vers la fin d'avril.

INSECTE PARFAIT.

Le type en Provence serait d'un jaune d'ocre, cependant on rencontre un certain nombre de sujets qui varient depuis le jaune soufre. La femelle, contrairement à ce qu'on pourrait penser, n'est pas plus rare que le mâle; c'est ce dont j'ai pu m'assurer par l'éducation de l'espèce obtenue *ex larva*; mais comme cette femelle vole très-peu, on la rencontre bien moins souvent que l'autre sexe. Au plus léger

bruit, la *Citraria* ♂ quitte pendant le jour son lieu de repos. Son vol est rapide, mais court. L'espèce est fort abondante en Provence, mais elle l'est beaucoup moins autour de Lyon ; c'est sa congénère la *Gilvaria* qui la remplace dans notre département. Cette *Gilvaria*, très-fréquente presque partout en France, n'existe pas, je crois, sur le littoral de la Méditerranée. La *Citraria* qui appartient aussi à l'Angleterre, la Corse, la Sicile, l'Espagne, etc., a deux générations : la seconde éclosion a lieu en août et septembre.

Noctua Leucogaster.

Frey. I, pl. 21. — Tr. X, p. 37. — Bdv. pl. 83. — Dup. sup. III, p. 222, pl. 20. — II.-S. fig. 1. — Gn. V, p. 327. — Stgr. Cat. 108.

(Pl. 74, fig. 6 à 8.)

CHENILLE.

Cette larve méridionale doit éclore en décembre : ce qui me le ferait penser, c'est qu'étant fort petite encore vers le milieu de janvier, elle a atteint son entier développement dès le 10 ou le 15 février. Lors de ses seconde et troisième mues, les lignes dont elle est ornée sont beaucoup plus vives qu'elles ne le seront à son état adulte. — Parvenue à tout son développement cette chenille est médiocrement allongée, épaisse, rase, et serait tout-à-fait cylindrique si elle n'était un peu renflée sur les derniers anneaux ; de plus, le onzième segment est relevé en petite carène transversale qui incline faiblement en arrière. Le fond est d'un brun verdâtre mal décidé qui varie et passe souvent au jaune cannelle foncé. Les lignes ordinaires sont visibles surtout la stigmatale, qui est large, continue, d'un jaune de Naples assez vif, striée de rouge orangé au bord supérieur et finement liserée de clair en dessus. Les vasculaire et sous-dorsale sont fines, blanchâtres, ombrées de chaque côté ; la première de ces lignes est in-

terrompue par une tache foncée sur l'incision des anneaux du milieu. Les stigmates sont blancs, ovales, cerclés de noir, teinte qui s'élargit en se fondant. Le reste du corps, vu à la loupe, paraît finement strié de brun. Le ventre participe de la couleur du dos et des flancs. La tête est d'un jaune un peu rougeâtre, luisante, largement striée de brun, avec les deux croissants noirs opposés bien écrits. Les seize pattes sont concolores : les ventrales, qui sont plus largement striées de brun extérieurement, ont la couronne foncée. Enfin, les trapézoïdaux sont petits, noirs et accompagnés d'une éclaircie blanchâtre du côté de la sous-dorsale.

Cette chenille, qui n'avait point encore été observée, m'a paru rare aux environs de Cannes. Je ne l'ai rencontrée qu'en un seul lieu, à deux kilomètres de la ville, entre la route d'Antibes et la mer, cachée sous des touffes étalées ou pendantes du *Lotus angustissimus*? L., plante sous-ligneuse des bords de la mer et dont la chenille ronge les feuilles persistantes, petites et charnues. Elle ne doit cependant pas vivre uniquement sur le *Lotus angustissimus*, car à défaut de cette plante, je l'ai nourrie avec les feuilles de plusieurs Chicoracées.

C'est au pied du *Lotus*, parmi les petites branches et les feuilles sèches que la chenille de cette *Noctua* construit une légère coque où la chrysalide est rapidement formée. Elle est de forme ordinaire, d'un brun rougeâtre, luisante, à anneaux abdominaux mobiles et dont le dernier finit en pointe courte. Dès la mi-avril les quelques chrysalides que j'avais obtenues sont écloses et ont donné des *Leucogaster* ♂ et ♀ grands et bien développés.

INSECTE PARFAIT.

Cette jolie Noctuélite est, on le sait, très-voisine de la *Plecta*; ce doit être en effet à cause de son extrême ressemblance avec cette espèce congénère, qu'elle est peu recherchée par les collectionneurs. Au

reste jusqu'à ce jour notre faune française ne l'a signalée que dans la Provence où elle est, je le crois, assez peu répandue. Elle a encore été rencontrée en Sicile et en Dalmatie. (Gn. V, 327.)

Cette espèce doit avoir plusieurs générations.

La *N. Leucogaster* qui a été découverte par M. Freyer, ne varie pas, sauf certains sujets dont la teinte des ailes supérieures est plus claire que le type, cependant les inférieures demeurent invariablement blanches.

Chionobas Aëlle.

Esp. pl. 115, fig. 1. — Hb. 519. — Bdv. — Dup. — H. — S. Stgr.
= *Norna*, Hb. pl. 141, fig. 2.
(Aberr. A.)

(Pl. 75, fig. 1.)

Voici une bien remarquable variété de l'*Aëlle* ♂ ; elle paraît d'autant plus intéressante qu'aucune aberration de ce *Chionobas* n'avait encore été indiquée. Si la taille et la coupe d'ailes de ce sujet sont exactement celles du type, la coloration générale s'en éloigne sensiblement, car au lieu d'être d'un brun d'ocre, cette teinte est uniformément d'un gris d'argile, sauf pourtant une nuance fuligineuse qui occupe le centre de chaque aile et qui fait d'autant mieux ressortir les nervures qui se détachent en clair. Les franges, qui ordinairement sont blanchâtres et entrecoupées de brun foncé, sont presque incolores. Les taches ocellées des ailes supérieures, au nombre de trois, ne sont pas pupillées et sont moins vivement écrites que chez l'espèce ordinaire. La tache des inférieures est à peine visible. Le dessous des quatre ailes ne présenterait rien d'anormal si les taches ocellées n'étaient, au rebours du dessus, très-accusées et vivement pupillées de blanc. Les antennes, le thorax et le reste du corps ne varient pas.

Cette variété accidentelle du *Chionobas Aëlo* appartient au cabinet de M. Auguste Prévost, de Genève ; elle a été prise par cet entomologiste dans les Hautes-Alpes.

Obs. Je possède une variété de la même espèce, mais qui est moins remarquable que celle de M. Prévost. Chez ce sujet qui est aussi un ♂, le brun a envahi la presque totalité des ailes, et les supérieures ne présentent qu'un seul point noir presque imperceptible ; cependant ce point redevient normal en dessous.

Laphygma Exigua.

Hb. fig. 362. — Tr. — Dup. III, p. 45, pl. 75. — Bdv. — Gu. V, p. 158, Stgr. Cat. 497.

(Pl. 75, fig. 2 et 3.)

CHENILLE.

Elle est cylindrique, rase, assez courte, faiblement atténuée en avant ; se rapprochant un peu pour la forme et la couleur de certaines larves du genre *Orthosia*. Sa teinte sombre est uniforme : cependant la ligne stigmatale qui est large, claire, continue, rougeâtre sur les premiers segments et finement liserée de brun, présente cela de particulier que sur chaque anneau on voit, à partir du cinquième, un dessin à peu près carré qui s'appuie à cette ligne, et qui par cela même semble la faire onduler sensiblement. Ce dessin ou série de taches est moins clair que la ligne précitée et, chez quelques sujets, il est à peine visible. La stigmatale est en outre striée de brun irrégulièrement et marquée, sur chaque anneau, à partir du quatrième, d'une ligne de points foncés. Toute la région du dos et celle des flancs sont brunes ; c'est à peine si on distingue la vasculaire qui commence au second segment ; elle est fine, noire, interrompue et légèrement ondulée. Le ventre est d'un jaune d'ocre pâle et n'a

pas de lignes. Les stigmates sont gros, ovales, blancs et cerclés de brun ; ils sont placés avant la tache carrée dont il a été question. La tête est petite, un peu aplatie, d'un verdâtre obscur et marquée d'un double croissant brun. Les seize pattes sont unicolores. Les points trapézoïdaux sont très-petits et bruns.

La chenille d'*Exigua* présente une variété moins sombre ; la ligne stigmatale et la région ventrale sont alors d'un jaune ochracé plus ou moins obscur ; peut-être même que ce que je considère comme une variété représente le type, puisque parmi les chenilles d'*Exigua* que j'ai vues, il s'en est trouvé autant de brunes que d'ochracées.

Cette espèce qui vit en automne sur les plantes basses, grossit assez rapidement. M. Himnigolffen qui me l'a procurée m'annonce qu'elle est fort abondante aux environs de Barcelone sur le *Polygonum persicaria* L., et que c'est toujours au bord des eaux ou dans le voisinage des lieux humides qu'on la rencontre. On savait assez peu de choses des mœurs de cette larve, qui n'est figurée nulle part, et c'est avec raison que l'auteur du *Species*, mal renseigné sur les chenilles qui habitent exclusivement le Midi, a plus d'une fois regretté les obstacles que lui a opposés ce défaut de précision. (V, p. 157.) Cependant si M. Daube a affirmé que la chenille d'*Exigua* est très-commune dans les champs de blé des environs de Montpellier, son assertion peut être exacte, car cette larve vivant aussi sur plusieurs *Convolvulus*, doit se rencontrer sur le *C. arvensis* si fréquent dans les céréales ; mais je ne pense pas que jamais ces dernières plantes aient été attaquées par la chenille de l'*Exigua*. Elle n'aurait donc pas les mœurs de sa congénère exotique la *Frugiperda*, Abbot, qui, suivant cet iconographe, « fait son aliment du blé de Guinée, ainsi
« que de toute espèce de grains, auxquels elle est extrêmement nuisi-
« ble sous forme de chenille, qui dévore le tuyau principal de la
« plante où elle se loge. »

Abbot termine par proposer un moyen de détruire cette larve dangereuse, moyen que je crois impraticable. « Parmi les oiseaux de

« basse-cour, n'y en aurait-il point quelqu'un, dit-il, qui fit volontiers sa nourriture de la *nymphe* et qui fût la trouver sous la terre? »

Après avoir formé une légère coque, la chenille d'*Exigua* se chrysalide dans la mousse ou parmi les plantes sèches ; en captivité du moins. Dans la nature, le lépidoptère éclot depuis le mois de juin jusqu'à la fin de juillet.

INSECTE PARFAIT.

Envergure : 0^m,026 à 0^m,028.

Cette *Laphygma*, la seule qui soit européenne parmi les cinq espèces qui composent le genre, se distingue par la forme très-allongée des ailes supérieures, la largeur relative des inférieures, la couleur hyaline de celles-ci où tranchent les nervures et la bordure blanche, l'exiguïté du thorax et de l'abdomen ; tous caractères qui, en effet, doivent l'éloigner des *Caradrina* parmi lesquelles les auteurs l'avaient primitivement classée ; ce qui justifie sa séparation et sa place définitive parmi les *Laphygma* de M. Guenée.

Les *Exigua* du Midi varient en brun : les taches ordinaires se détachent alors plus vivement en jaune ferrugineux ou ochracé et les nervures des ailes inférieures sont plus accusées.

Je crois que cette noctuelle, qui doit avoir deux générations, ne s'avance pas en France plus haut que Lyon, et que par le fait elle ne doit pas se rencontrer au delà de nos environs. C'est à la Pape, à 6 kilomètres au nord de la ville, [sur les collines qui avoisinent le Rhône, que je l'ai trouvée de loin en loin, au commencement d'août, en chassant la nuit sur la bruyère fleurie. Je l'ai prise une fois près de Cannes, à la fin de mai. Elle est commune en Italie, en Espagne, en Sicile. Elle fait également partie de la faune, de la Dalmatie.

Grammodes Geometrica.

Rossi, II, p. 179. — Tr. III, p. 310, God. — Bdv. — Gn. — Stgr.
 = *Chalciptera*, Bork, 350. = *Ammonia*, Esp. 180, fig. 2. =
Parallelaris Hb. 324. = *Bifasciata*, Petagna. 197. = *Linea-*
ris, Hb.

(Pl. 73, fig. 4 à 6.)

CHENILLE.

Je ne l'ai vue figurée nulle part, et, si elle est connue, elle doit l'être imparfaitement. Cette chenille qui n'a que trois paires de pattes ventrales est très-allongée, sensiblement atténuée aux extrémités, complètement rase, d'un gris plus ou moins violâtre et ornée de lignes longitudinales jaunes, grises et brunes bien indiquées dans le *Species*, mais où cependant l'auteur de ce savant ouvrage n'a pas mentionné trois caractères qui ne manquent pas d'une certaine importance : 1° la tache noire ocellée appuyée à la ligne sous-dorsale qui existe non-seulement sur le quatrième anneau, mais encore, bien que plus petite, sur les 5^e, 6^e, 7^e et 8^e segments ; 2° le ventre qui est d'un noir fuligineux velouté uniforme et sans lignes ; 3° la première paire de pattes membraneuses un peu plus courte que les autres. La tête est petite, un peu aplatie, et présente sur un fond gris maculé de noir, deux traits jaunâtres qui la traversent du sommet à la hauteur des palpes ; ceux-ci sont carnés et les mandibules sont rougeâtres. Les pattes antérieures sont effilées, d'un noir de jais et luisantes. Les membraneuses et les anales, dont la base est d'une belle couleur orangée, sont carnées, tachées de points et de rayures foncés. Les stigmata sont très-petits, noirs et finement pupillés de blanchâtre.

L'espèce varie en gris de souris : chez cette variété qui est assez commune, les lignes sous-dorsale et stigmatale ne sont plus jaune

orangé ; elles ont, ainsi que les autres lignes et les taches, pâli d'une manière sensible. Chez le type et chez la variété les points trapézoïdaux, qui sont petits et concolores, se confondent avec les lignes.

La chenille de la *Geometrica* qui a un faux air d'arpenreuse, a des mœurs autres qu'on ne l'avait pensé jusqu'à ce jour ; c'est toutefois ce que m'écrivit M. Himmighoffen, de Barcelone. Non-seulement, dit-il, cette noctuelle n'a pas qu'une seule éclosion par an, mais les générations se continuent et se succèdent sans interruption du commencement de mai au mois de novembre où les froids arrêtent les éclosions. De la fin de mai au mois de décembre, on trouve des chenilles de cette *Grammodes* à tous les âges sur le *Polygonum persicaria*, au bord des eaux courantes ou des marais. Cependant l'espèce se cantonne et vit abondamment en certains lieux humides, tandis qu'elle est fort rare en beaucoup d'autres situés dans des conditions analogues. Au premier âge, ajoute M. Himmighoffen, la chenille se tient au sommet de la plante et ronge seulement les feuilles récemment développées. Si une cause accidentelle la dérange, elle se laisse tomber de son point d'appui, mais elle demeure suspendue par un fil de soie (1) ; après la troisième mue, au plus léger contact qu'éprouve la tige qui la supporte, elle se roule sur elle-même en se laissant choir, et si elle tombe dans l'eau où la plante croît souvent, elle n'a pas de peine à atteindre une tige et à se sortir du liquide. Enfin, parvenue à son entier développement, elle descend à fleur d'eau et demeure tout le jour la tête en bas, appliquée le long des plus gros *Polygonum*. Elle vit en compagnie des chenilles de la *Laphygma Exigua* et de la vulgaire *Timandra Amataria* fort répandue aux environs de Barcelone.

Ce que j'ai dit des nombreuses générations de la *Geometrica*, apprend que sa larve grossit très-rapidement. Pour se transformer elle tisse

(1) Ce fait, je le pense, n'a jamais été signalé chez les chenilles d'autres noctuelles.

dans les feuilles de la plante une coque en soie blanche, forte, serrée et impénétrable à l'humidité ; cela doit être puisque souvent la chrysalide demeure immergée pendant plusieurs jours à la suite d'une crûe d'eau subite, sans que pour cela l'insecte paraisse en souffrir. La chrysalide rapidement formée est allongée, d'un brun rougeâtre et recouverte, sauf les deux derniers segments, d'une efflorescence bleuâtre matte, à la manière des chrysalides de la plupart des *Catocala*. La *Geometrica* éclos le soir, quelquefois à une heure avancée de la nuit ; son développement est rapide.

INSECTE PARFAIT.

Envergure : 0^m,040 à 0^m,042.

C'est un des papillons européens les plus richement parés : ses larges ailes supérieures d'un gris violâtre dont le centre est occupé par une grande tache triangulaire d'un noir velouté, sont caractérisées par deux bandelettes droites, parallèles, d'un blanc jaunâtre. La première de ces bandelettes se prolonge sur les ailes inférieures, mais elle est indécise, à l'angle anal surtout.

L'insecte parfait varie peu ; aucun auteur ne signale d'aberration de cette jolie *Grammodes*. Cependant M. Himmighoffen me mande que parmi le grand nombre de *Geometrica* qu'il a obtenues *ex larva*, il ne lui est éclos qu'une variété, mais des plus remarquables. Le sujet est grand et bien développé ; des deux bandes transversales ordinaires, il n'en reste qu'une : la seconde ; mais elle est du double plus large qu'elle devrait être.

Ce lépidoptère, qui n'est pas très-vif, se rencontre rarement dans la nature ; il demeure caché au centre des touffes de *Polygonum* et, si par hasard on le fait voler, il ne s'élève guère plus haut que les plantes parmi lesquelles il s'abat bientôt pour disparaître aux yeux du chasseur.

L'Espagne, l'Italie, la Russie, la Mingrèlie (1) et la France méri-

(1) Noctuérites de la Russie, par le docteur Eversmann, p. 521.

dionale sont les seuls lieux où jusqu'à ce jour la *Geometrica* ait été rencontrée. Sans nul doute elle existe en plusieurs autres pays de l'Europe. Fabricius assignant les Indes-Orientales pour patrie à cette espèce, il est probable que cet auteur a vu la *Gram. Ammouia*, Cram., qui est extrêmement voisine et avec laquelle les auteurs l'ont confondue pendant longtemps.

Amphidasys Betularia.

Alb. — Lin. — Gn. Geer. — L'Adm. — Klém. — Wien. — Verz.
— Fabr. — Esp. — Bork. — Steph. — Bdv. — Herr.-Sch. — Gn.
Stgr. = *Ulmaria*, Bork., fig. 73 = *Marmoraria*, Sepp., pl. 10 et
11.

(Aberr. ♀ A.)

(Pl. 75, fig. 7.)

Cette variété accidentelle de la *Betularia* ♀ est fort remarquable ; le noir l'a complètement envahie ; tout a pris cette teinte sombre en dessus et en dessous : les ailes, les antennes, le thorax, l'abdomen et les pattes ont l'air d'avoir été teints en noir, tant cette couleur est complète et profonde ; les pattes cependant sont annelées de blanc. La taille de cette curieuse variété et sa coupe d'ailes sont exactement celles du type, autrement il eût été difficile peut-être de savoir à quelle espèce rapporter cette anomalie, qui devra être nommée variété A.

Nulle aberration de cette *Amphidasys* n'avait encore été signalée. Celle que je viens de décrire a pour patrie le nord de l'Angleterre : elle appartient au cabinet de notre collègue M. Fallou, de Paris.

J'ai donné précédemment l'histoire des chenilles de plusieurs très-petites Acidalies. Je raconterai aujourd'hui celle de cinq autres espèces qui, de même que les précédentes, sont tout aussi inconnues sous leurs premiers états (1). Deux de ces espèces sont communes presque partout et ce n'est pas sans motifs qu'on s'étonne que leurs larves, sans cesse foulées aux pieds des entomologistes, n'aient pas été plus tôt observées. Cela peut s'expliquer cependant : la parure sans éclat de ces chenilles, leur constante immobilité pendant le jour, leur exigüité et l'habitude qu'elles ont de se cacher parmi les plantes basses dont elles se laissent tomber au plus léger contact ; tout cela, dis-je, a bien pu les faire méconnaître jusqu'à ce jour. J'ai dit à la page 117 du présent volume, toute la peine qu'il m'a fallu pour amener à bonne fin les *Acidalia Osseata* et *Holosericeata*, je pourrais ajouter que les chenilles des *A. Politaria*, *Ochrata*, *Obsoletaria*, *Moniliata* et Var. *Canteneraria* ont, avec les larves de celles-là, de grands rapports de mœurs.

Acidalia Ochrata.

Scop. Wien. — Verz. — Bork. — Tr. — Fisch. — Rost. — H.-S., p. 20 — Gn. IX, 449. — Stgr. = *Ochrearia*, Lah. 30. = *Pallidaria*, Hb. — Dup., pl. 75, fig. 1. — Curt. — Wood. 744 — Bdv. 1865.

(Pl. 75, fig. 1 à 3.)

CHENILLE.

Les œufs ont été pondus le huit juillet ; ils sont éclos le 15 du même mois. Les chenilles sont restées imperceptibles pendant plus

(1) J'en excepte la Var. *Canteneraria*, Bdv., dont la chenille du type, celle de l'*Incanaria*, a déjà été figurée par Hubner.

de six semaines ; ce n'est guère qu'à la fin de septembre qu'elles ont commencé à grossir ; elles n'ont enfin acquis leur entier développement que dans la première quinzaine de juin. Leur état de chenille a donc duré juste onze mois.

Lorsqu'elle est adulte cette larve est médiocrement allongée ; elle serait tout-à-fait cylindrique si la carène latérale n'était assez saillante. Elle est de plus plissée transversalement, surtout aux deux extrémités du corps, d'un jaune de Naples plus ou moins verdâtre en dessus, et lavée de carné sur la tête, sur les premiers et les derniers anneaux, ainsi qu'aux incisions. La ligne vasculaire est très-fine, blanche et largement liserée de verdâtre de chaque côté ; ou mieux cette ligne blanchâtre repose sur une large bande vert clair qui passe au vert obscur sur les derniers segments pour finir en pointe aiguë et noire sur le douzième. La ligne stigmatale qui est placée sur la carène, est étroite, continue, ondulée et d'un blanc jaunâtre. Le ventre passe un peu au bleuâtre, avec une ligne claire qui le parcourt du quatrième au neuvième anneau. La tête est triangulaire, aplatie en avant, d'un carné vineux avec les ocelles et mandibules foncés. Les stigmates sont bruns ; les trapézoïdaux invisibles à l'œil nu ; les dix pattes concolores ; les antérieures relativement longues ; le clapet anal est bien formé, mais il ne dépasse pas les pattes anales ; les poils sont fins, courts et blanchâtres.

Cette chenille est très-lente dans sa marche, mais au plus léger bruit elle cache sa tête en roulant sur elle-même la partie antérieure de son corps. Elle vit de la feuille de nombreuses plantes basses ; notamment de celle des Composées Radiées, Crucifères et Borraginées ; mais elle n'attaque pas la fleur.

La transformation arrive à la fin de juin dans une coque légère formée de brins de mousse liés par des fils de soie blanche. La chrysalide qui pour la forme ressemble à celle de ses congénères est jaunâtre et luisante ; elle brunit 48 heures avant l'éclosion qui arrive vers les premiers jours de juillet. Or, comme la mère avait été prise le 8 du même mois de l'année précédente, cette espèce est demeurée,

on le voit, un an pour subir ses diverses transformations. Rappelons-nous toutefois que l'insecte est resté onze mois sous son état de larve. Cette *Acidalia* n'a donc qu'une seule éclosion.

INSECTE PARFAIT.

« L'*Ochrata*, nous dit l'auteur du *Species*, est cette espèce très-vulgaire d'un roux-d'argile à lignes bien marquées, etc. » Il ajoute plus loin : « La chenille peut passer pour complètement inconnue, « la plante seule ayant été indiquée (*Festuca duriuscula*) probablement un peu au hasard. »

L'*Acidalia Ochrata* est fort répandue en juillet dans nos environs, non pas seulement sur les coteaux herbus et bien exposés, mais encore dans les prés du parc de la Tête-d'Or et autres lieux bas. Elle s'envole lorsqu'on passe près d'elle ; son vol est court et on peut la saisir sans peine. L'espèce n'est pas rare aux environs de Marseille et de Cannes. Elle ne varie pas pour la couleur, cependant certains sujets de provenance espagnole, sont généralement plus clairs que le type. On la dit commune dans toute l'Europe.

L'*Ochrearia* de M. de La Harpe, rapportée à l'*Ochrata* du *Species*, ne doit pas être la même espèce que cette dernière, car l'auteur de la faune suisse nous dit, p. 26, qu'elle paraît « du 12 mai au 27 juin, puis du 8 juillet au 28 août. » J'ai démontré que l'*Ochrata* ne devait avoir qu'une génération.

Acidalia Obsoletaria.

Ramb. — Dup. — Bdv. — Herr.-Sch., p. 16. fig. 190. — Gu. IX, p. 481. — Stgr. Cat. 83. = *Rufularia*, Herr.-Sch., p. 17. fig. 84. — Led.

(Pl. 76, fig. 4 à 6.)

CHENILLE.

Une dizaine d'œufs de cette petite espèce qui avaient été pondus le 9 juillet, sont éclos le 18 du même mois entre six et huit heures du

matin. L'œuf, qui est oblong, cannelé et d'un blanc de cire, passe vingt-quatre heures avant d'éclore au vert foncé mat. La chenille lors de sa naissance est blanchâtre, rayée longitudinalement de plusieurs lignes continues et la tête est relativement grosse et brune. Cette larve ayant à la fin d'octobre atteint sa troisième mue est, pour la forme et la couleur, ce qu'elle sera parvenue à son entier développement, qui n'a pas lieu avant le commencement de mai de l'année suivante. Elle a alors l'aspect de deux chenilles ses congénères figurées à la 64^e planche; c'est-à-dire qu'elle est courte, très-atténuée antérieurement, plissée en travers, carénée latéralement, rugueuse, grossièrement chagrinée. Le fond est jaunâtre ou jaune verdâtre avec la partie dorsale d'un vert glauque et les extrémités lavées légèrement de bleuâtre. Sur chaque segment un dessin piriforme se détache en plus clair que le fond. On ne distingue pas les lignes vasculaire et sous-dorsale, excepté cependant sur les trois premiers anneaux, où la première de ces lignes est large, continue et d'un vert foncé. La stigmatale placée sur la carène est marquée en dessous, aux 5^e, 6^e, 7^e et 8^e segments, d'un gros point foncé que tout d'abord on prendrait pour un stigmate; cependant les organes de la respiration sont d'une extrême petitesse. Le clapet est mal formé, mais on le voit pourtant. Sur le ventre qui est bleuâtre on distingue des dessins de forme hiéroglyphique; la tête est petite, triangulaire; d'une couleur rougeâtre plus ou moins foncée et recouverte ainsi que le premier anneau de nombreux poils courts, blanchâtres, visibles seulement à une forte loupe; les dix pattes sont concolores; les trapézoïdaux et les points pilifères sont de la couleur du fond.

Cette petite chenille est d'une lenteur excessive, cependant lorsqu'on la touche, elle se détache de la plante et se laisse choir.

Ainsi que la plupart des larves d'*Acidalia* qui passent l'hiver (1),

(1) Toutes les chenilles d'*Acidalia* que j'ai observées dans leurs mœurs, qu'elles aient une ou plusieurs générations ont sans exception passé l'hiver en chenille.

celle de l'*Obsoletaria* est polyphage, mais elle mange si peu à la fois, qu'on ne saurait le remarquer. Sa sobriété est telle que je l'ai laissée au printemps pendant plusieurs semaines privée de nourriture sans qu'elle ait paru en souffrir. Ce n'est qu'à la fin de juin qu'elle opère sa transformation. La chrysalide qui n'a rien de saillant, ressemble à la plupart de celles des *Acidalies* qui ont été observées.

INSECTE PARFAIT.

Cette petite espèce dont la vie de chenille a duré plus de onze mois, n'a rien de tranché ; mais elle varie beaucoup pour la taille. La couleur, d'un ochracé roussâtre, empêche au premier abord de la distinguer parmi plusieurs espèces communes, ses congénères. Les lignes ordinaires quoique très-fines sont bien indiquées. La tache cellulaire aux quatre ailes et les points terminaux placés en dehors, sur la frange même, sont visibles bien que très-petits. On retrouve en dessous les lignes et les taches du dessus, mais elles sont plus nébuleuses. Le vertex et le premier quart des antennes sont blancs.

La *Rufularia* de M. Herrich-Schaeffer n'est je crois qu'un grand exemplaire de l'espèce dont il est question qui, on le sait, varie beaucoup pour la taille.

L'*Obsoletaria* se trouve en Corse, en Espagne, en Autriche et dans le midi de la France. Je ne la crois nulle part abondante. On la rencontre de loin en loin aux environs de Marseille (Dard.). Je l'ai prise plusieurs fois moi-même dans l'Ardèche, au fond d'une chaude vallée. Elle n'a, je pense, jamais été prise en France plus au nord que ce département. Quand elle est troublée dans son repos, son vol est lourd et incertain et, lorsqu'elle se pose, c'est toujours au revers d'une feuille. Les sujets que j'ai obtenus de Marseille et ceux que j'ai rencontrés à Celles-les-Bains, sont d'un bon tiers plus petits que les individus provenant d'Allemagne.

Acidalia Politaria.

Hb. — Tr. — Dup. V, p. 58, pl. 174, fig. 3. — Bdv. 1852. — Herr.-Sch., p. 18, fig. 337. — Gn. IX, p. 461. — Stgr. 71.

(Pl. 76, fig. 7 à 9.)

CHENILLE.

L'œuf est pondu à la fin de juin ou vers les premiers jours de juillet. La chenille tarde peu à éclore : elle est d'abord d'un jaune pâle presque diaphane, avec la tête foncée. A l'époque de la troisième mue qui arrive à la mi-octobre, cette larve est d'un vert glauque ; ce n'est qu'à la fin d'avril de l'année suivante qu'elle est parvenue à son entier développement. Elle est alors relativement courte, très-atténuée en avant, carénée latéralement, rugueuse, très-plissée, d'un vert glauque plus ou moins sombre, mais moins intense qu'il ne l'était précédemment ; elle présente quelquefois les 7^e et 8^e segments lavés de carné, de jaunâtre ou de bleuâtre. On ne distingue que très-imparfaitement la vasculaire qui est géminée et interrompue sur chaque incision. Pas de sous-dorsale ; la stigmatale placée sur la carène est large et plus claire que le fond ; les trapézoïdaux sont bruns et indiqués à l'extrémité de chacun des petits traits foncés qui croisent l'incision, mais cela seulement sur les 6^e, 7^e, 8^e et 9^e anneaux. On voit en outre au dessous de la ligne stigmatale un point brun proportionnellement gros. Je n'ai pu distinguer les stigmates qui sont perdus dans les rugosités de la peau. La tête est petite, triangulaire et brune ; le ventre est d'un bleuâtre livide ; il est marqué au centre d'une double bande festonnée claire ; les pattes écailleuses sont verdâtres avec le dernier article noir et luisant ; les quatre autres sont carnées et marquées de chaque côté d'un trait brunâtre. Cette petite larve est au repos courbée en demi-cercle. Elle vit à découvert, et se nourrit d'un

grand nombre de plantes basses. Bien que très-lente à grossir, elle opère rapidement sa transformation qui n'arrive que dans le courant de mai ou les premiers jours de juin, selon que le printemps a été plus ou moins précoce.

La chrysalide qui est médiocrement allongée, a l'enveloppe des ailes un peu proéminente. Elle est d'un jaune rougeâtre, lavée de brun à la tête et à la pointe anale; celle-ci est obtuse et précédée d'un bourrelet foncé, granuleux et qui se termine par une pointe aiguë entourée de crins courbés en hameçon. La chrysalidation n'a pas duré plus de vingt à vingt-cinq jours; cependant la vie de chenille de cette *Acidalia* a été de près de onze mois. L'éclosion de la Phalénite a eu lieu vers la fin de juin et a continué pendant une semaine; dans la nature elle se prolonge pendant quinze ou vingt jours.

INSECTE PARFAIT.

Cette petite espèce sera toujours facile à distinguer de ses voisines par la teinte paille luisante de ses ailes en dessus, la bande subterminale des quatre ailes, large, continue, d'un fuligineux violacé en dessus et en dessous, et par le point cellulaire noir, rond et bien écrit aux quatre ailes. Le thorax et l'abdomen participent de la couleur luisante précitée. La femelle ressemble au mâle. Je ne sache pas que cette espèce varie.

La *Politaria* est très-répandue aux environs de Marseille, dans les campagnes de Nice, de Cannes et dans celle de Perpignan (Pyrén. Orient.). Elle n'a je crois jamais été prise sur d'autres points de la France.

Obs. Je dois faire observer que l'une des quinze ou dix-huit chenilles que j'ai élevées *ab ovo*, plus robuste ou plus précoce sans doute que ses sœurs demeurées à leur troisième mue jusqu'après l'hiver, s'est métamorphosée le 29 septembre et a donné son insecte parfait le 2 novembre suivant.

Acidalia Moniliata.

Wien. — Verz. — Fab. — Hb. — Treits. — Dup. p. 68, pl. 174, fig. 5. — Bdv. 1847. — Herr.-Sch. — Lah. 31. — Gn. IX, p. 453. — Stgr. Cat. 41.

(Pl. 76, fig. 10 à 12.)

CHENILLE.

Une ponte de cette *Acidalia* m'ayant été fournie le 4 juillet, est éclos dans l'appartement sept jours après. L'œuf est ovalaire, déprimé, jaune de cuir. A la fin d'avril de l'année suivante, la chenille qui s'élève très-difficilement, n'était point encore adulte; je l'ai tenue autant que possible dans des conditions qui la rapprochaient le plus de l'état de nature. Elle a vécu en plein air, et a passé la mauvaise saison cachée dans la mousse, à une exposition abritée des vents froids. Ce n'est que vers la fin de mai que cette larve est parvenue à tout son développement. A cette époque elle est courte, très-atténuée antérieurement, carénée sur les côtés, plissée transversalement, chagrinée, rugueuse, très-rigide, à tête petite, carrée, brune, à moitié rentrée et, au repos, les pattes antérieures tellement appliquées contre la tête qu'on ne saurait les distinguer. Elle a tout l'aspect de deux des chenilles précédemment décrites; celles de la *Politaria* et de l'*Obsoletaria*; elle est seulement un peu plus allongée. Le fond est d'un brunâtre argileux sur lequel se détache en clair, à la partie dorsale, un losange bien formé sur les 5^e, 6^e, 7^e et 8^e anneaux. Des lignes ordinaires, je n'ai vu que la stigmatale qui est blanchâtre et placée sur la carène. Les stigmates invisibles à l'œil nu sont noirs, à centre blanc; le ventre aussi rugueux que le reste du corps est d'une teinte sombre; on y voit imparfaitement, au milieu du 4^e au 9^e anneau, une ligne large, claire, interrompue; les dix pattes sont de la couleur du fond.

J'ai nourri cette chenille avec les *Vicia*, les *Leontodon*, les *Borrago* et autres plantes herbacées. Au commencement de juin elle se cache sous la mousse et forme sur la terre une coque à claire voie où elle se transforme en peu de jours pour demeurer sous cet état un mois à peine; ainsi qu'il arrive à presque toutes les chenilles qui, n'ayant qu'une éclosion, passent la plus grande partie de l'année à l'état de larve.

La chrysalide est allongée, d'un jaune clair, luisante, lavée de verdâtre au sommet et de rougeâtre à la partie anale. L'extrémité abdominale se termine par une pointe brune, garnie de quelques crins recourbés. La Phalénite a paru dans les premiers jours de juillet.

INSECTE PARFAIT.

Ses dessins sont tellement précis et arrêtés que je crois inutile de le décrire de nouveau; il l'a été d'ailleurs assez souvent avant moi. La *Moniliata* n'a jamais varié: aucune aberration au moins n'a été signalée à ma connaissance.

Ce qui me prouve très-évidemment que cette petite *Acidalie* n'a qu'une génération, c'est que la ponte dont j'ai élevé les chenilles, étant arrivée chez moi le 4 juillet, l'éclosion de la première des Phalénites n'a eu lieu que le six du même mois de juillet de l'année suivante. Les autres sujets ont paru dans les huit jours suivants. On peut expliquer ce retard, qui me paraît anormal, par les conditions de captivité où l'insecte a vécu dans ses divers états, alors qu'il se nourrissait autrement sans doute qu'il ne l'eût fait à l'état libre. Les exemplaires provenant de cette éducation, étaient tous assez petits, preuve que la chenille avait souffert dans son développement.

En considérant la conformation de cette larve, il serait peut-être à propos de ne pas éloigner l'insecte parfait de ses congénères les *Rusticata*, *Politaria*, *Obsoletaria*, *Laevigata*, *Ossata* et *Interjectaria*

dont elle se rapproche beaucoup, ainsi qu'on a pu en juger par ce que j'ai dit des chenilles de ces six Phalénites.

L'*Acid. Moniliata* vole assez communément aux environs de notre ville, sur le penchant des collines de St-Clair et de La Pape. Bien qu'elle soit considérée comme de la France méridionale, je dois dire que je ne l'ai jamais prise dans le Midi et que mes correspondants de la Provence ne m'ont jamais signalé cette jolie espèce que je crois plutôt du centre et du nord de la France. On la rencontre dans le département de Saône-et-Loire. (Constant p. 201). en Autriche, en Allemagne, en Suisse (Gn. IX, p. 453).

« Ça et là, toujours rarement, sur les bords du Léman, en Valais » (Lah. faune suisse. p. 26).

Acidalia Incanaria.

Hb. — Tr. — Wien. — Dup. — Bdv. Herr.-Sch. — Lah. Gn. — Stgr. = *Seriata*, Schr. = *Virgularia*, Hb. — How. — Step. — Vood. = *Moniliata*, Bork. = *Laevigaria*, Sepp.

(Var. *Canteneraria*, Bdv.)

(Pl. 76, fig. 13 et 14.)

La connaissance de la chenille de cette race exclusivement méridionale, m'a démontré que ce n'est bien là qu'une variété constante de l'*Incanaria* de Hubner. La réunion de cette variété au type est depuis longtemps établie; j'ai voulu toutefois corroborer ce fait et dire quelques mots de la larve dont l'insecte parfait est presque aussi abondant dans tout le midi de la France que le type est répandu ailleurs.

CHENILLE.

Elle est d'une longueur normale, effilée en avant, très-carénée sur les côtés, avec la tête petite, triangulaire et recouverte ainsi que tout

le corps de rares poils fins et bruns. Sa couleur varie de l'argileux clair au brun rougeâtre en passant par tous les tons intermédiaires. Les lignes ordinaires qui sont fines et brunes et quelquefois oblitérées, se présentent ainsi : la vasculaire est géminée et continue, mais mieux indiquée sur les derniers segments que sur les autres. La sous-dorsale est très-fine et interrompue ; la stigmatale qui repose sur la carène latérale est ondulée et claire. Le ventre se montre avec une ligne blanchâtre du 4^e au 9^e segment ; les stigmates sont bruns ainsi que les points pilifères. Les losanges du dos existant toujours chez les chenilles du type que j'ai élevées maintes fois, sont tout aussi bien indiquées en brun chez celles de la variété. A tous ses âges cette larve vit à découvert ; je l'ai rencontrée communément aux environs de Cannes sur beaucoup de végétaux d'essence différente, sans parler des plantes basses ; il me suffira de citer les *Rhamnus*, *Viburnum*, *Cytisus*, *Crataegus*, *Rubus*, voire le *Pistacia lentiscus* à odeur si pénétrante. Elle s'accommode des fleurs aussi bien que des feuilles : celles-ci même desséchées lui conviennent au besoin. La rusticité de ses mœurs fait que cette espèce s'élève toujours bien, et c'est ce qui explique la vulgarité de l'insecte parfait. Cette chenille se métamorphose dans une coque légère, demeure à peine trois semaines sous cet état léthargique et le lépidoptère commence à voler dès les premiers jours de mars.

INSECTE PARFAIT.

Les sujets des environs de Cannes et d'Hyères sont recouverts de fort peu d'atomes bruns sur les quatre ailes ; cependant les lignes ordinaires sont bien marquées ainsi que les points nervuraux ; ceux qui précèdent immédiatement la frange et la tache cellulaire, en dessus et en dessous.

Bien que l'*Acidalia* Var. *Canteneraria* remplace dans la Provence l'*Incanaria* type, de loin en loin cependant on rencontre l'espèce ordinaire.

Cette Phalénite vole depuis le mois de février jusqu'à la fin de novembre.

Selon M. Guenée, la *Calcearia* Zell., d'un blanc presque pur, n'est qu'une sous-variété de l'*Incanaria*.

Obs. J'ai pris à Evian (Haute-Savoie), plusieurs individus ♂ et ♀ d'une troisième variété remarquable et constante. Cette dernière au rebours de la *Canteneraria* et de l'*Incanaria* est entièrement recouverte d'atomes foncés ; à tel point que les lignes et taches ont si bien disparu qu'on a de la peine à reconnaître une variété du type. Cette troisième variété ne serait-elle pas la *Virgularia*, Hb. fig. 104. —Haw. fig. 354 ? Cette curieuse race vole en compagnie des *Laevigata* et *Incanaria*. C'est presque toujours dans les corridors des maisons que je l'ai prise. La chenille de cette variété savoisienne que j'ai élevée *ab ovo* a passé l'hiver ; elle a la forme et des mœurs identiques à celle de l'*Incanaria* proprement dite.

EXPLICATION DES PLANCHES

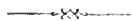
De la 16^e Livraison (1866).

PLANCHE 71.

EXPLICATION DES FIGURES.

I.

Fig. 1. *Anthocharis Bellezina* ? Bdv. (Aberr.).

II.

Fig. 2. Chenille de la *Swammerdamia Egregiella*, Dup.3. *Id.* *id.* vue de dos.

4. Chrysalide.

5. Cocon d'un Ichneumon parasite.

6. Insecte parfait.

III.

Fig. 7. *Omia Theophila*, Stgr.

IV.

8. Chenille de l'*Eupithecia Multiflorata*, Mill.9. *Id.* *id.* vue de dos.

10. Chrysalide.

11. Insecte parfait ♂.

12. *Id.* *id.* ♀.13. *Id.* *id.*Branche fleurie de l'*Erica arborea*, L. (Var. *Multiflora*).

PLANCHE 72.

EXPLICATION DES FIGURES.

I.

- Fig. 1. Chenille de l'*Acidalia Immutata*, L.
 2. Insecte parfait.
 3. Antenne du σ^7 grossie.

II.

- Fig. 4. Chenille de l'*Acidalia Caricaria*, HERR.-SCH.
 5. Chrysalide.
 6. Insecte parfait.
 7. Antenne du σ^7 grossie.

III.

- Fig. 8. Chenille de l'*Acidalia Imitaria*, HB., inquiétée.
 9. Chrysalide.
 10. Insecte parfait σ^7 .
 11. *Id.* ♀ (variété).

IV.

- Fig. 12. Chenille de l'*Acidalia Depunctata*, Scop., au repos.
 13. *Id.* *id.* vue de dos.
 14. Chrysalide.
 15. Insecte parfait.

Deux tiges, dont l'une en graine et l'autre en fleur, de l'*Artemisia vulgaris*, L.

PLANCHE 73.

EXPLICATION DES FIGURES.

I.

- Fig. 1. Chenille de la *Depressaria Feruliphila*, MILL.
 2. Chrysalide.
 3. Insecte parfait.

II.

- Fig. 4. *Lycaena Argus*, L. (Aberr. ♀).
 5. *Id. id.* dessous.

III.

- Fig. 6. Chenille de la *Depressaria Ferulae*, ZELL.
 7. Insecte parfait.

IV.

- Fig. 8. Chenille de la *Depressaria Nodiflorella*, MILL.
 9. *Id. id.* vue de dos.
 10. Chrysalide.
 11. Insecte parfait.

Tige de la *Ferula nodiflora*, RISS.

PLANCHE 74.

EXPLICATION DES FIGURES.

I.

Fig. 1. *Hibernia Ankeraria*, STGR.

II.

Fig. 2. Chenille de l'*Aspilates Citraria*, HB.

3. *Id. id.* (Var.).

4. Chrysalide.

5. Insecte parfait ♂.

III.

Fig. 6. Chenille de la *Noctua Leucogaster*, FREY.

7. Chrysalide.

8. Insecte parfait.

Tige fleurie du *Lotus angustissimus*? L.

PLANCHE 73.

EXPLICATION DES FIGURES.

I.

Fig. 1. *Chionobas Aëlo*, ESP. (Aberr. A.).

II.

Fig. 2. Chenille de *Laphygma Exigua*, ESP.

3. Insecte parfait.

III.

Fig. 4. Chenille de la *Grammodes Geometrica*, ROSSI.

5. Chrysalide.

6. Insecte parfait.

IV.

Fig. 7. *Amphulasys Betularia*, L. (Aberr. ♀ A.).

Tige du *Polygonum persicaria*, L.

PLANCHE 76.

EXPLICATION DES FIGURES.

I.

- Fig. 1. Chenille de l'*Acidalia Ochrata*, Scop.
 2. Chrysalide.
 3. Insecte parfait.

II.

- Fig. 4. Chenille de l'*Acidalia Obsoletaria*, Ramb.
 5. Chrysalide.
 6. Insecte parfait.

III.

- Fig. 7. Chenille de l'*Acidalia Politaria*, Hb.
 8. Chrysalide.
 9. Insecte parfait.

IV.

- Fig. 10. Chenille de l'*Acidalia Moniliata*, W.-V.
 11. Chrysalide.
 12. Insecte parfait.

V.

- Fig. 13. Chenille de l'*Acidalia Incanaria*, Hb. (Var. *Canteneraria*,
 Bdv.).
 14. Insecte parfait.
Myosotis hispida, Sch.



Paris Magnan, p^l

logues Paris p^l

Doherty ..

- V 1. *Anthocharis Bellezina* (Sav. & Ober.)
- II 2 a 6. *Swammerdamia Egecrotella*, Dup.
- III 7. *Onia Theophrasti*, Sigr.
- IV 8 a 13. *Eupithecia Mulyflorata*, Mtl.

Paris Magnan, p^l

M^{me} Magnan, p^l



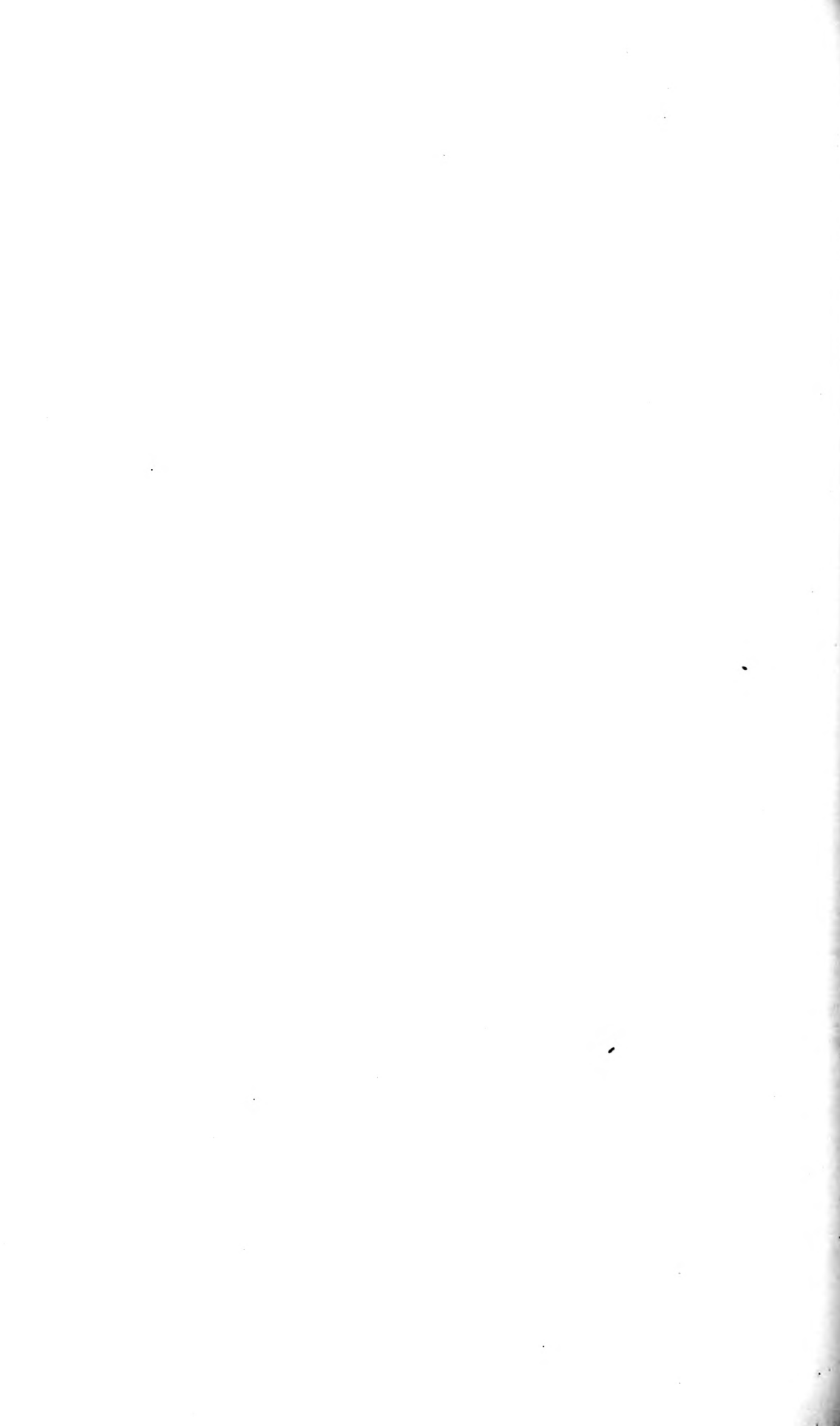
Mémoires

sur nos plants

- I 1 a. *Aedalia immitata*.
- II 4 a. *id. Caruaria*, Heu.
- III 8 a u. *id. Inuitaria*, Hb.
- IV 12 a 15. *id. Depunctata*, Scop.

Imp. Rouste & Magnan Paris

M^{me} Magnan



I



II



III



IV



Musee de Paris

Legues p. p.

Dufour

- I et II. *Agrotis* *peruiphila* Mll.
- III. *Agrotis* *argus* L. (Abas 2)
- IV. *Agrotis* *peruiphila* Mll.
- V. *Agrotis* *peruiphila* Mll.

Musee de Paris

V. Legues p. p.





P. Milleri et *Stictis*

Agrotis n. sp.

Dobsonia n. sp.

- I. *Lebernia Ankeraria*, sp. n.
- II. 2 a 5. *Aspilates Utraria*, sp. n.
- III. 6 a 8. *Noctua Lencogaster*, sp. n.



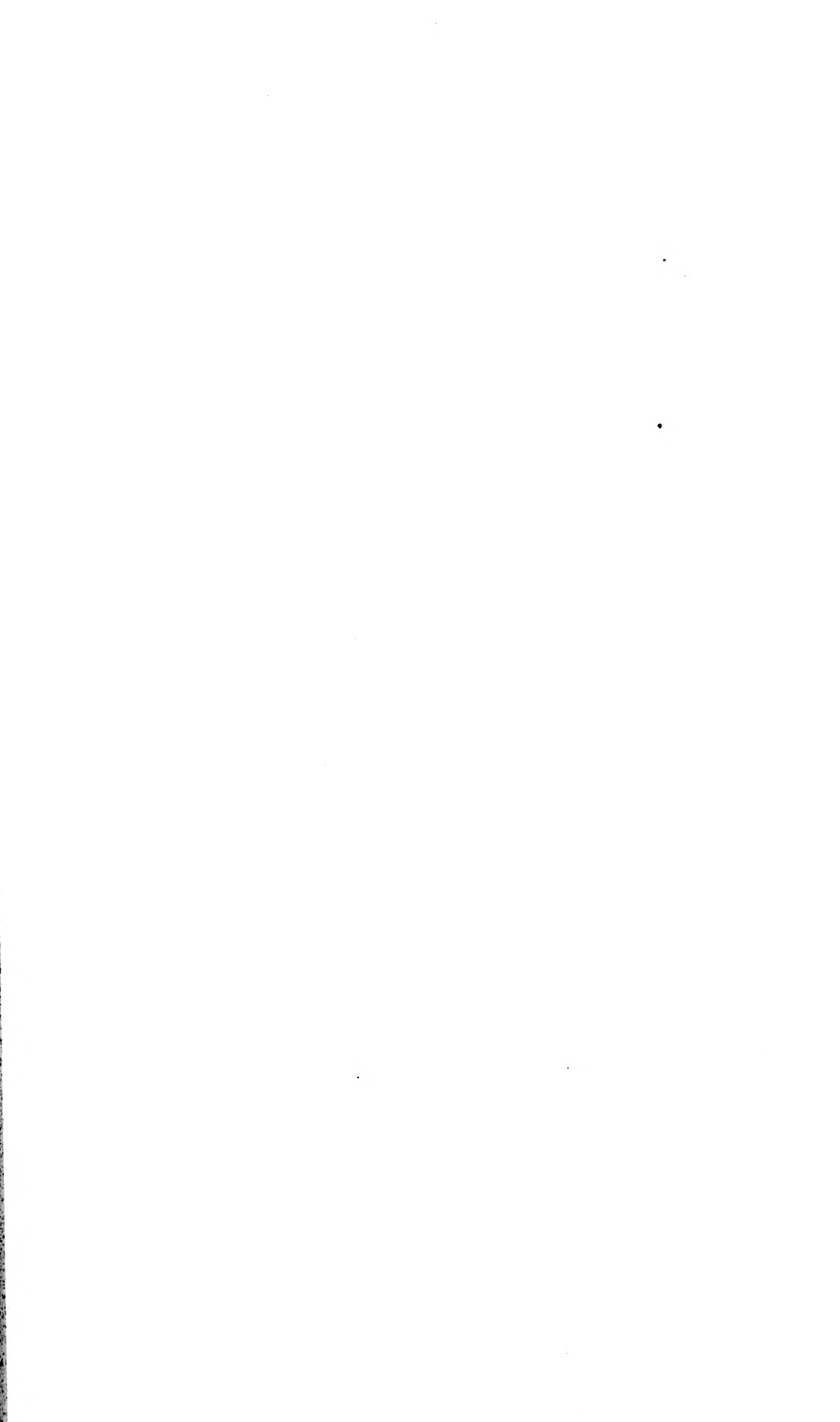


Milvère - fleur n°

sauges plant n°

Décors

- I. 1. *Uronobas helio* Gué. Ann. 44
- II. 2 et 3. *Lophygona rigida* Gué.
- III. 4 et 5. *Grammodes Comptella* Gué.
- IV. 6. *Amphulasya Betularia* Gué. Ann. 4





M. etc. p.

1861

- I. 1 a 3. *Acatalia Ochreata*, Scop
- II. 4 a 6. " *Oporotarsa Ramis*
- III. 7 a 9. " *Poistaria 20*
- IV. 10 a 11. " *Konstata*, W. & L.
- V. 12 a 14. " *Leucosticta*, M. & S. (containing 15)

1861

V. M.

ICONOGRAPHIE ET DESCRIPTION
DE
CHENILLES ET LÉPIDOPTÈRES

INÉDITS

PAR

P. MILLIÈRE

DIX-SEPTIÈME LIVRAISON

(Présentées à la Société Linnéenne de Lyon, le 12 juillet 1866)



Luperina Rubella.

Dup. Sup. III, p. 249, pl. 23, fig. 1. — Gn. 238. — Bdv. 870. —
Herr. — Sch. 431, 432. — Gn. V, p. 182. — Stgr. Cat. 338.

(Pl. 77, fig. 1 à 5.)

CHENILLE.

Cette mystérieuse larve qui pendant bien des années a échappé à mes constantes recherches, vient enfin d'être découverte; grâce, je dois le dire, aux investigations soutenues et à l'ardeur infatigable de nos jeunes et intelligents collègues, MM. Ferrouillat frères.

Au 15 ou 20 juillet, cette chenille, dans les années ordinaires, a atteint son entier développement; elle est épaisse, cylindrique, rase, à peine atténuée aux extrémités, d'un gris jaunâtre obscur lavé de

verdâtre antérieurement et de rougeâtre sur les derniers anneaux. Le premier et le dernier sont recouverts d'une plaque écailleuse concolore et luisante; celle du premier segment est large, robuste, et le recouvre en presque totalité; cette plaque est traversée par un sinus étroit, concolore, mais teinté de brun postérieurement. La ligne vasculaire est imparfaitement indiquée; la sous-dorsale est nulle; cependant la stigmatale est large, ondée, plus claire que le fond; les stigmates qui s'appuient sur cette ligne, sont relativement gros, noirs et de forme arrondie. Le ventre est d'un jaune verdâtre. La tête est grosse, de la largeur du premier anneau, échancrée au sommet, d'un jaunâtre indécis, lavée de rougeâtre obscur sur les bords, avec les mandibules foncées, les palpes courts et carnés. Je n'ai pu distinguer les ocelles. Les seize pattes sont de la couleur du corps. Enfin, on voit une sorte de clapet anal assez large, mais mal formé et que recouvre imparfaitement la plaque écailleuse postérieure.

Jeune, la chenille de *Rubella* est relativement courte, et la couleur dorsale se prononce en carminé plus ou moins obscur.

Cette larve est assurément une des plus souterraines de toutes les chenilles de noctuelles. Je ne suppose même pas qu'il y en ait d'autres vivant à une pareille profondeur. Nous l'avons en effet trouvée parmi les racines, enfoncée dans la terre à une profondeur de dix, quinze et même vingt centimètres. Elle ne doit vivre que de la racine de certaines graminées sans jamais attaquer les feuilles. Les collines brûlées en été, où l'herbe courte et rare ne peut préserver la terre des rayons du soleil très-ardents à cette époque de l'année, sont les lieux que préfère cette chenille très-robuste d'ailleurs. C'est à la fin de juillet qu'elle forme une coque molle, composée de soie, de grains de terre et de radicules de graminées, dans laquelle huit ou dix jours après arrive la transformation. La chrysalide qui s'agite beaucoup est conico-cylindrique, d'un rouge acajou, avec l'extrémité abdominale terminée par deux pointes aiguës et fortes. L'insecte parfait commence à paraître dès le quinze ou le vingt août;

mais on ne le voit en certain nombre que vers les premiers jours de septembre. Il continue à voler pendant un bon mois.

INSECTE PARFAIT.

Les ailes supérieures bien fournies d'écaillés très-faciles à se détacher au plus léger contact, sont d'un carné vif, avec l'espace médian traversé par une large ligne coudée d'un rouge obscur qui certaines fois passe au brun plus ou moins prononcé. Les autres lignes sont fines, rougeâtres et le plus souvent mal indiquées même chez les sujets obtenus d'éclosion. Les ailes inférieures sont grandes, arrondies, sans lignes transversales, d'un blanchâtre luisant et d'une teinte faiblement carnée dans le voisinage de la frange qui est elle-même assez large. En dessous les quatre ailes sont blanchâtres, sensiblement carnées sur les bords avec un commencement de ligne transverse. Les antennes sont garnies de lames pubescentes et le thorax est bien fourni d'écaillés concolores.

La ♀ est plus grande que le ♂ ; elle a l'abdomen très-développé et lisse, vole lourdement, ou mieux elle demeure le plus souvent fixée à une tige de brome et, par les chaudes nuits, dans les lieux circonscrits de son habitat, il n'est pas rare de voir les mâles voler en abondance autour des femelles presque toujours immobiles.

Cette *Luperina* se distingue par des habitudes qui lui sont propres ; celle entr'autres de ne pas paraître avant la neuvième heure de la nuit alors que les autres noctuelles volent depuis deux heures et plus.

La *Rubella* qui est considérée comme de la France méridionale, semble appartenir plus spécialement aux environs de Lyon quelle ne doit pas trop dépasser. Les collines les plus chaudes de la Pape, celles de Crépieux et, au sud, les coteaux de Corendin ; de même que certaines parties incultes du territoire de Vaugneray ; notamment les garigues qui avoisinent le château de la famille Ferrouillat, nous l'ont plus particulièrement fournie.

Obs. Les *L. Rubella* de l'Ardèche et de toute la Provence où l'espèce semble commune, présentent une coloration différente de celles de nos environs ; en effet, sur le fond qui est d'un argileux terne, sans trace de couleur carnée, les lignes transverses des supérieures se détachent en brun et sont par ce fait plus crûment indiquées que chez le type. J'ai rencontré cette variété constante aux environs de Marseille, d'Hyères, de Cannes et surtout près de Celles-les-Bains.

Deux nouvelles Psychides viennent augmenter le nombre déjà considérable des insectes de cette division dont la parure, on le sait, est si uniforme et si sombre ; mais dont les larves ont des mœurs si intéressantes. L'une de ces Psychides inédites appartient au genre *Psyche* de Schrank, et l'autre au genre *Fumca* de Haworth. Malheureusement on ne connaît de leurs premiers états que les fourreaux qui ont servi de demeure à chacune des deux larves. On sait aussi la patrie des deux espèces.

***Psyche Valesiella*, MILL.**

(*Species nova.*)

(Pl. 77, fig. 6 et 7.)

Par la coupe de ses ailes, cette *Psyche* ne ressemble à aucune de ses congénères, cependant ce serait de la *Muscella*, S.-V. et de la *Gondebautella*, Mill. qu'elle s'éloignerait le moins ; mais elle est toujours plus petite que ces deux espèces et sensiblement moins robuste ;

les ailes sont conséquemment plus minces, plus ténues, moins fournies d'écaillés. Voici sa description :

Envergure : 0^m,015 à 0^m,016.

Elle a les ailes très-allongées et par là relativement étroites. Elles sont presque vitrées, à peine recouvertes d'écaillés, d'un aspect uniformément enfumé, et munies de longues franges soyeuses et noires. Les antennes sont longues et très-plumeuses. Les palpes sont allongés et se terminent par des soies longues, serrées et noires, ce qui donne à ces palpes un aspect anormal. La tête, le thorax et l'abdomen bien que fort grêles, sont recouverts de poils longs, soyeux et d'un noir profond. Les ailes en dessous sont peut-être d'un aspect plus vitreux qu'en dessus ; des deux côtés les nervures sont bien distinctes.

La femelle est encore inconnue.

Le fourreau est médiocrement allongé, brun, formé d'esquilles et de parcelles de mousse fixées avec une soie brune.

Plusieurs individus de cette Psychide nouvelle m'ont été offerts par M. de La Harpe, de Lausanne, qui m'a dit les tenir d'un naturaliste qui les avait rapportés du mont St-Gothard. L'année suivante, je recevais de mon ami M. Constant, d'Autun, deux exemplaires de la *P. Valesiella* en tout semblables à ceux du St-Gothard. M. Constant avait recueilli lui-même cette espèce en certain nombre dans le Valais où, m'a-t-il dit, elle paraît commune sur les pelouses qui avoisinent le sommet du Gornergrat et où elle vole aux premiers rayons du soleil. Le fourreau est fixé, la pointe postérieure en l'air, à travers les herbes courtes qui tapissent le sol.

La *Psyche Valesiella* devant trouver place après la *P. Gondebautella* qui suit elle-même la *Plumistrella*, Hb. dans la monographie Bruand, portera le n° 46 *ter*.

Fumea Graecella, MILL.*(Species nova.)*

(Pl. 77, fig. 9 et 10.)

Envergure : 0^m,014 à 0^m,015.

Elle est de la taille des exemplaires moyens de la *Pulla* (*Pullella*, Brd.) à laquelle cette Psychide ressemblerait si les ailes supérieures étaient arrondies à l'apex et au bord extérieur. Ce seul caractère, sans parler des autres qui sont il est vrai moins importants, empêchera toujours de confondre cette nouvelle espèce.

La *F. Graecella* est d'un noir de suie mat et comme pelucheux ; les ailes supérieures sont passablement allongées, larges à l'extrémité, à pointe apicale prononcée, avec le bord externe coupé obliquement. Les ailes inférieures sont bien développées, larges et arrondies. Les franges, aux quatre ailes, sont assez longues et d'un noir encore plus prononcé que le fond des ailes. Les antennes sont d'une longueur normale, avec de nombreuses et fines barbules ; elles sont, ainsi que la tête et le thorax, d'un noir profond. L'abdomen est grêle et recouvert de poils noirs soyeux, de médiocre longueur ; il est très-faiblement teinté de fauve à l'extrémité. En dessous cette couleur est plus sensible.

La femelle n'est pas connue.

Le fourreau est revêtu de petites pailles cylindriques et agglomérées. Ce fourreau quelque peu renflé au centre, ressemble à celui de la *Comitella*, Brd. ou de la *Crassiorella*, Gn. J'ai sous les yeux plusieurs exemplaires identiques de cette *Fumea* nouvelle, qui m'ont été adressés par mon ami M. Staudinger, de Dresde, avec cette simple annotation : « *Species nova*. De la Grèce. »

Cette *Fumea* nouvelle trouvera place après la *Crassiorella* de la monographie Bruand et portera le n° 61 *ter* (1).

Obs. J'ai pris cette année, à la fin d'avril, sur le versant est de l'Estérel (Alpes-Maritimes) plusieurs petits fourreaux appendus aux rochers : moins de trois semaines après, j'obtenais plusieurs mâles de la *F. Intermediella*, et parmi eux deux exemplaires que je rapporte à la *F. Graecella*.

Leucania Punctosa.

Tr. — Gn. — Herr.-Sch. fig. 310. — Fray. 406. fig. 4. — Stgr. Cat. 468.

(Pl. 77, fig. 10.)

CHENILLE.

Elle doit éclore en automne. A la fin de février ou en mars de l'année suivante elle a atteint son entier développement. Elle est plus cylindrique, moins atténuée en avant que les chenilles de ses congénères l'*Albipuncta*, la *Pudorina* et autres ; elle aurait plutôt la forme de certaines larves d'Orthosides ; cependant les chenilles de la *Punctosa* et de la *Putrescens* qui se ressemblent grandement, présentent dans leurs divers âges, le fond gris jaunâtre et les lignes ordinaires continues et bien marquées de leurs congénères, indépendamment, d'autres lignes intermédiaires plus fines. La plaque écailleuse du premier anneau est traversée par la vasculaire et les deux sous-dorsales. La première de ces lignes, indiquée sur toute la région dorsale, est fine, blanche et liserée de brun sur chaque côté. La sous-dorsale qui

(1) Dans la monographie Bruand il existe un n° 61 *ter* (*Psy. Radiella*, Curtis) : ce qui doit être une erreur typographique puisque le n° 61 *bis* n'existe pas.

n'est bien écrite qu'à partir du quatrième segment, est large, interrompue aux incisions, noire et finement liserée de blanchâtre en dessous. La stigmatale est étroite, continue, claire, au dessus de laquelle reposent les stigmates; ceux-ci sont circulaires, bruns et cerclés de rougeâtre. Le ventre est d'un carné obscur; cette teinte est due à un semé d'atomes bruns. Les incisions sont d'un carné vif, presque rose. La tête est de grosseur ordinaire, testacée, maculée de points bruns en outre des deux croissants noirs opposés. Les pattes écailleuses sont testacées; les autres sont concolores; les trapézoïdaux sont bruns et visibles sans loupe.

La métamorphose a lieu dans une coque molle. La chrysalide est rougeâtre, luisante et de forme ordinaire; l'éclosion arrive vers le 15 ou le 20 juillet suivant.

La *Punctosa* appartient à la France méridionale, à la Sicile, à l'Espagne. Je l'ai prise en certain nombre aux environs de Cannes (Alpes-Maritimes) et à Celles-les-Bains (Ardèche).

Leucania Putrescens.

Tr. — Gn. — Herr.-Sch. 310.

(Pl. 77, fig 41.)

La chenille, je l'ai dit à l'article précédent, ressemble beaucoup à celle de sa voisine la *Punctosa*; cependant elle en diffère 1° par la tête plus cordiforme dont la ligne du sommet présente une courbure antérieure, tandis que cette ligne est droite chez la chenille de la *Punctosa*; 2° par la sous-dorsale qui est fine, double, brune, non interrompue aux incisions et surtout jamais noire aux centre des anneaux; 3° par le fond qui est carné au lieu d'être jaunâtre et qui est en outre lavé de bleuâtre antérieurement et postérieurement.

Cette espèce présente une particularité digne de remarque, qu'elle partage sans doute avec plusieurs de ses congénères ; elle reste enfermée dans sa coque sans se chrysalider, depuis la mi-mars jusqu'au 15 ou 20 juillet suivant, époque où arrive la transformation qui s'opère de la même manière que pour la chenille de la *Punctosa*.

La chenille de la *Putrescens* m'a été adressée de Barcelone par M. Himmighoffen qui l'élève chaque année.

La chrysalide de la *Putrescens* ressemble identiquement à celle de sa voisine. L'éclosion de l'insecte parfait a lieu du 15 au 25 août, et se prolonge pendant quatre à cinq semaines.

Cette Leucanide est rare en Provence, mais elle est répandue dans l'ouest de la France où M. Guenée l'a prise en certaine quantité dans les dunes de la Bretagne. Je l'ai rencontrée moi-même assez abondamment dans l'Ardèche.

Obs. Duponchel en publiant sa *L. Boiduvalii* n'a pas reconnu en elle la *Putrescens* de Hubner. La *Caricis*, Tr., ne serait elle-même que cette *Putrescens* ; Leucanide, il faut en convenir, sur laquelle on a de la peine à s'entendre, puisqu'elle a encore été nommée *Punctosa* par M. Boisduval.

Tortrix Croceana.

Hb. fig. 120. — Haw. — Stgr. Cat. 636. = *Ochreana*, var. Dup. 265. f. 6. = *Cupidinana*, Stgr., Stett. e. — Z. 1859.

(Pl. 78, fig. 1 à 3.)

Le *Pistacia lentiscus*, grand arbrisseau méridional, à odeur forte et nauséabonde, nourrit plusieurs espèces de chenilles ; sans parler des larves de quelques Coléoptères et Hémiptères. Ces chenilles sont rares, il est vrai, mais par cela même, leur étude pique d'autant plus la curiosité du naturaliste. Il ne sera aujourd'hui question que de trois espèces : la *Tortrix Croceana*, l'*Eurhipia Adulatrix* et la *Liparis*

Rubea; ajournant de raconter bientôt les mœurs d'une très-petite mineure qui vit du parenchyme des feuilles du Lentisque, et qui doit être la chenille d'une *Nepticula*, ou plutôt celle d'une *Bucculatrix*. Je commencerai par la *Tortrix Croceana*.

CHENILLE.

Parvenue à sa grosseur, elle a, sauf la taille un peu plus grande, tout l'aspect de la chenille de la *Pronubana*, décrite dans la X^e Liv. p. 382; mais les mœurs de cette larve inédite, ne sont pas précisément celles de sa congénère. Dans le jeune âge, les chenilles de la *Croceana* sont réunies par petits groupes de deux, de trois ou de quatre au plus, et, entre plusieurs feuilles fixées par des fils de soie, elles rongent sans se déplacer la pellicule supérieure d'une feuille et la matière colorante, sans attaquer la pellicule inférieure. A cette époque cette petite larve est d'un vert bleuâtre; ce n'est qu'après la troisième mue qu'elle devient d'un grisâtre mat. Ce qui la distingue, ce sont les taches noires du premier anneau beaucoup plus larges que chez la chenille de la *Pronubana*, et les points trapézoïdaux mieux indiqués en brun.

Cette larve est fusiforme, faiblement aplatie en dessous avec les lignes dorsale et sous-dorsale à peine plus accusées que le fond; la stigmatale est ondulée, continue et d'un vert très-clair. Les stigmates sont noirs et cerclés de blanchâtre; les seize pattes sont concolores.

Parvenue à toute sa taille, cette chenille lie et roule les feuilles en paquet et se comporte ainsi que la plupart de celles du genre. J'ai trouvé cette Tortricide à Amélie-les-Bains, sur le *Pistacia lentiscus*; mais c'est en vain que je l'ai cherchée aux environs de Cannes où cet arbrisseau abonde.

Il est essentiel cependant de signaler une autre plante méridionale qui nourrit cette espèce; c'est le *Dorycnium suffruticosum*, plante sur laquelle, à Cannes et à Celles-les-Bains, je l'ai rencon-

trée de loin en loin sur des terrains rocheux. Cette Platyomide arrive après la *Pronubana* ; on doit chercher la chenille seulement en mars et avril ; elle ne se métamorphose jamais dans les feuilles ; c'est toujours au pied de la plante, parmi les détritux de végétaux qu'elle forme une toile légère où la transformation a lieu trois ou quatre jours après. La chrysalide est en tout semblable à celle de la *Pronubana* (I, pl. 46, fig. 1). Le lépidoptère paraît au commencement de mai.

INSECTE PARFAIT.

Envergure : 0^m,020 à 0^m,021.

Cette Tortricide est une des plus remarquables du genre : elle est assez voisine, par la coupe d'ailes et les dessins des supérieures, de sa congénère l'*Ochreana*, Hb. Les premières ailes sont allongées, larges, coupées carrément et d'un beau jaune ochreux, largement lavées au bord interne et dans le pourtour de la frange, de la teinte appelée terre de Sienne. Ces ailes sont en outre recouvertes d'un dessin brun fin, représentant un canevas régulier. L'espace médian est interrompu au milieu de l'aile ; une large bande, couleur de terre de Sienne brûlée, la traverse obliquement ; une tache cunéiforme de la même teinte qui est appuyée à la côte, tend à réunir sa pointe à l'apex. Les ailes inférieures sont uniformément d'un gris blanchâtre lavé de carné à la pointe. Les antennes sont courtes et ochreuses ; l'abdomen est recouvert de poils blancs et teinté d'ochreux à l'extrémité.

La femelle est d'un bon tiers plus grande que le mâle ; elle est généralement d'un ton plus chaud.

La *Croceana* n'a sans doute qu'une génération.

Cette Platyomide qui appartient à diverses parties de la France méridionale, avait primitivement été rapportée de la Sicile, puis de l'Espagne. Elle est encore bien peu répandue dans les collections.

Liparis Rubea.

S-V. — Hb. fig. 60, 61, 240. — Esp. pl. 89, fig. 3. — God. IV, pl. 26, fig. 5 et 6. — Frey. fig. 152. — Herr.-Sch. — Stgr. Cat. 201.

(*Var. rose.*)

(Pl. 73, fig. 4 à 6.)

Voici une jolie *Liparis*, la *Rubea*, S. V. (variété rose constante), dont la chenille est différente de celle du type et dont elle s'éloigne plus encore que les insectes parfaits ne diffèrent entre eux. Je ne crois cependant pas à une espèce distincte, car forme et caractères spécifiques se retrouvent chez la variété méridionale dont il va être question.

CHENILLE.

Elle éclot en novembre ou en décembre; sa croissance est fort lente, puisqu'en février elle est encore très-petite. Dès la première mue elle est recouverte d'une abondante, mais courte villosité. Parvenue à toute sa grosseur à la fin de mai, elle est à cette époque d'une longueur normale, atténuée postérieurement avec la tête petite et les premiers anneaux, notamment le second, plus élevés que les suivants. Le corps est recouvert de plusieurs rangées de verrues fauves surmontées de faisceaux de nombreux poils raides rayonnants et rougeâtres d'une médiocre longueur, auxquels sont mêlés quelques poils entièrement noirs. La peau est d'un brun clair où se détache à peine la vasculaire qui est étroite, carnée, finement liserée de brun et coupée sur les neuvième et dixième segments par un point blanchâtre placé au centre des trapézoïdaux. Le dessous est plus clair que le reste du corps. La tête est cordiforme, rougeâtre, luisante, et disparaît à la volonté de l'insecte sous le premier anneau. Les pattes antérieures

sont de la couleur de la tête ; les membraneuses ont celle de la peau ; les stigmates sont blanchâtres et cerclés de noir.

Cette race ou variété constante habite la Provence et le département de l'Ariège où je l'ai recueillie moi-même. Elle vit à découvert sur plusieurs espèces d'arbrisseaux, mais jamais sur des plantes herbacées. A Ax (Ariège), ce sont les *Rubus* qui la nourrissent, tandis qu'aux environs de Marseille, d'Hyères et de Nice, il convient de la chercher sur l'*Arbutus unedo*, le *Pistacia lentiscus*, les divers *Cistus* et même les *Erica*.

Pour se transformer, cette chenille se comporte comme celles de beaucoup de *Bombyx* : elle descend le plus souvent au pied de l'arbuste ; cependant elle se fixe parfois dans les petites branches, la tête en haut, après s'être entourée d'un réseau à mailles lâches. La chrysalide est rougeâtre avec les incisions abdominales plus claires ; elle est de plus garnie sur toute la surface de poils rougeâtres. C'est à la fin de juin ou au commencement de juillet qu'éclot le Bombycide, vingt à vingt-cinq jours après sa métamorphose.

INSECTE PARFAIT.

Cette variété de la *Rubea* paraît un peu plus grande que le type ; ce qui la distingue de ce dernier, c'est sa coloration qui est toujours d'un rose rouge brique sur toutes ses parties. Le mâle et la femelle participent toujours de cette couleur caractéristique qui fait de cette variété une race remarquable. Elle appartient plutôt à l'Ariège qu'à la Provence propre, car si on rencontre dans cette dernière partie de la France, le type et la variété rose, je n'ai jamais, à Ax-sur-Ariège, recueilli que cette dernière.

L'espèce ordinaire appartient à la faune lyonnaise, bien qu'elle soit fort rare. Ici j'ai trouvé deux ou trois fois la chenille sur les

Quercus. Cette *Liparis* appartient également au centre (1) et au nord de la France, à l'Angleterre, à l'Autriche, à l'Espagne.

Obs. M. Himmighoffen m'a envoyé de Barcelone des *Rubea* tellement foncés, que ce naturaliste inclinait à voir en eux une espèce distincte de la *Liparis Rubea*.

Eurhipia Adulatrix.

Hb. 517, 649, 650. — Tr. I, p. 370 et VI, p. 395. — Dup. III, p. 352, pl. 94 et IV, p. 331, pl. 120, fig. 3 et 4. — Frey, pl. 195. — Gn. Ind., p. 245. — Bdv. 967. — Gn. VI, p. 306. — Stgr. Cat. 703.

(Pl. 78, fig. 7 à 11.)

Les premiers états de cette charmante noctuelle sont imparfaitement connus; c'est ce qui me décide à faire part aux entomologistes de mes observations et de ce que j'ai appris des mœurs de cette espèce. Je joindrai au type de la chenille, la figure de deux variétés dont l'une vernale et l'autre automnale. Cette dernière, par sa couleur anormale, est, ainsi qu'on en jugera, vraiment extraordinaire.

CHENILLE.

Dans le jeune âge elle est, à peu de chose près pour la forme et la couleur, ce qu'elle sera parvenue à tout son développement. A son état adulte, elle est cylindrique, d'une longueur médiocre, rase, avec la tête grosse et le premier anneau recouvert d'une plaque écailleuse qui est ordinairement de la couleur de la tête. La génération de l'été

(1) Environs d'Autun (A. Constant, Catalogue des lépidoptères du département de Saône-et-Loire).

qui représente le type est relativement plus abondante que les deux autres. La chenille ordinaire de l'*Adulatrix* est d'un vert clair et on n'aperçoit des lignes, que des traces de la vasculaire, et encore ces traces de ligne sont elles parfois nulles; les sous-dorsales sont fines, continues et toujours visiblement écrites en jaune verdâtre. La stigmatale est ondulée, continue, d'un carné vineux faible. Les stigmatales qui s'appuient à cette ligne sont gros, ovales et carnés. La tête et l'écusson du premier anneau sont d'un vert plus accusé que le fond de la chenille. Le collier et la couronne des pattes ventrales sont lavés d'une teinte vineuse. Examinée à une forte loupe, cette larve paraît aspergée de blanc.

La variété du printemps, celle qui paraît en mai et en juin, est d'un vert bleuâtre mat. Chez cette variété constante, la tête et la plaque du premier segment sont d'un vert clair qui rappelle la couleur du type.

Ainsi que je l'ai dit, il existe une seconde variété de la chenille d'*Adulatrix* qui je crois ne paraît qu'en automne. Cette seconde variété est moins abondante que la première. Elle est d'un beau rouge mat qui rappelle assez la couleur de la brique foncée. Cette chenille a exactement la forme du type; mais elle m'a toujours paru plus petite; elle semble malade et réussit ordinairement moins bien que les sujets ordinaires. C'est parmi les fruits rouges du Lentisque, mûrs à cette époque, que, pendant le jour, elle se tient immobile; dans le but peut-être d'échapper à la vue de ses nombreux ennemis. Type et variétés vivent sur les *Pistacia lentiscus* et *terebinthus* dont elles rongent les feuilles les plus récentes.

On trouve la chenille de l'*Adulatrix* à partir de mai jusqu'en novembre et même décembre. Elle se métamorphose dans la terre après avoir formé une coque molle. La chrysalide est assez courte, d'un rougeâtre foncé et luisant, à tête tronquée, avec les yeux saillants, et la partie postérieure obtuse et sans pointe.

INSECTE PARFAIT.

Si la chenille de cette espèce nous montre deux variétés remarquables et constantes, l'insecte parfait ne varie pas même accidentellement. En outre des charmantes couleurs qui ornent les ailes de cette jolie Eurhipide, où le blanc hyalin, le brun pourpré sont rehaussés par le bleu métallique, le corps se recommande par des caractères dignes d'un certain intérêt, lesquels ont dû suffire à la création d'un genre pour les deux seules espèces qui le composent. Les antennes de l'*Adulatrix* ♂ sont pubescentes dans leur première moitié, puis nues dans la seconde. Le thorax est robuste, carré, velu, crêté, à collier large et relevé. L'abdomen qui est varié de brun pourpré et de noir, se termine carrément et présente sur le quatrième segment une tache blanche triangulaire.

Ce lépidoptère a trois ou quatre générations. La chenille qui ne vit que sur des plantes essentiellement méridionales, ne doit pas se rencontrer en France plus haut que la zone des *Pistacia*. On prend l'*Eu. Adulatrix* aux environs de Montpellier, Celles-les-Bains, Marseille, Hyères, Amélie-les-Bains, Nice, etc. Le type appartient à l'Angleterre, à la Belgique, à l'Allemagne, à la Dalmatie, à la Sicile, à l'Italie, à l'Espagne, etc.

Psamatodes Catalaunaria.

Gn. X, p. 408 (non Herr.—Sch., non Stgr.)

(Pl. 79, fig. 4 à 4.)

J'éprouve d'autant plus de satisfaction à faire connaître les premiers états de cette Phalénite que, bien qu'elle ait été décrite par M. Guenée et publiée dans le *Species* général, elle n'a été, jusqu'à ce jour, figurée nulle part; pas plus en France qu'à l'étranger. De plus, aucune larve du genre n'était encore connue.

CHENILLE.

Des œufs de la *Catalaunaria* pondus le 10 avril sont éclos sous mes yeux le 26 du même mois. Pour la forme, ces œufs rappellent ceux de la *Sterrha Sacraria* figurés à la planche 10^e (3^e livr.). Ils sont d'un ovoïde très-allongé, déprimés et obtus aux extrémités, d'un vert d'eau clair avec l'un des bouts chargé de nombreuses petites taches d'un rouge corail qui se prolongent sur l'une des carènes latérales, dans toute la longueur de celle-là. A sa sortie de l'œuf la petite larve est allongée, à tête grosse, d'un vert obscur ; elle est très-vive. Au 15 mai environ, parvenue à sa seconde mue, elle a le dos et les flancs d'un vert ardoisé et le ventre d'un vert clair, avec la tête et les derniers anneaux teintés de rougeâtre. De nombreuses lignes longitudinales se montrent déjà. Le 30 du même mois, cette larve qui se nourrit bien et qui grossit rapidement, parvient à toute sa taille. A cette époque elle est allongée, sans éminences, cylindrique, très-faiblement carénée latéralement, un peu aplatie en dessous, avec la tête lenticulaire. La teinte générale, qui est le rougeâtre obscur, est produite par de nombreuses lignes continues ayant cette couleur. La vasculaire est étroite, gémisée, brune et aboutit au douzième segment qui est muni de deux très-petites pointes caronculiformes d'égale longueur, horizontales et terminées par un poil raide. La stigmatale est très-large, d'un blanc jaunâtre, continue et liserée d'un trait double, fin et noirâtre. Les stigmates sont ovales, orangés et finement cerclés de brun. Le ventre est marqué des mêmes rayures serrées et continues ; on voit au centre, deux lignes brunes qui partant du 4^e anneau aboutissent au 9^e. Les dix pattes sont d'un carné chaud. Les trapézoïdaux très-petits sont invisibles à l'œil nu. Peu de temps avant sa métamorphose, cette larve passe au rouge brique lavé de vineux tout en conservant ses lignes.

Pendant toute sa vie cette chenille vit à découvert sur le *Dorycnium* dont elle ronge les feuilles ténues, n'attaquant les fleurs que lorsque celles-là lui manquent.

M. Himmighoffen qui la recueille dans les garigues des environs de Barcelone, me mande ne l'avoir jamais vue sur une autre plante que sur ce sous-arbrisseau fort abondant dans les lieux incultes. La transformation doit s'opérer promptement, puisque 16 à 18 jours après que la chenille était descendue dans la mousse, arrivait l'éclosion de l'insecte parfait.

La chrysalide placée horizontalement dans sa coque est d'un rougeâtre clair lavé de jaune, luisante, avec une seule pointe placée à l'extrémité abdominale. Du 17 au 22 juin, toutes mes chrysalides sont écloses pendant la nuit, cependant l'insecte moins vif que ne le sont d'ordinaire les Phalénites, ne volait pas avant la nuit suivante. Les *Catalaunaria* que j'avais alors, se sont accouplées en captivité ; les œufs sont éclos le 30 juin et les nouvelles chenilles grossirent plus rapidement encore que celles de la génération précédente qui était la seconde de l'année, et se sont elles-mêmes chrysalidées très-vite. L'éclosion du lépidoptère a eu lieu pendant les premiers jours d'août ; il a donné une nouvelle génération qui ne doit pas être la dernière. On peut donc croire vraisemblablement que cette *Psamatodes* a au moins quatre éclosions.

INSECTE PARFAIT.

Envergure : 0^m,026 à 0^m,028.

Les ailes sont grandes, arrondies et grises ; les inférieures lavées d'une teinte carnée, avec les lignes transverses plus accusées qu'aux supérieures, et les stries brunes qui les recouvrent moins nombreuses que sur les premières ailes. Les antennes sont longues et se terminent en pointe déliée ; elles sont garnies de lamelles nombreuses et fines. La tête et la pièce qui précède le collier sont d'un jaune d'ocre.

La femelle, ordinairement plus petite que le mâle, a les ailes plus arrondies, l'abdomen plus renflé et les antennes filiformes.

Cette Phalénite varie selon les lieux qui la produisent. J'ai sous les yeux deux sujets de l'île de Malaga qui sont d'un tiers plus grands

que le type, et les lignes sont plus brunes ainsi que l'espace terminal. Il est des individus qui sont plus blanchâtres ; d'autres, obtenus aussi de chenilles, se montrent avec les lignes des ailes inférieures seules visibles.

On n'était pas bien certain de la patrie de cette *Psamatodes* que l'auteur du *Species* soupçonnait « être originaire de l'Afrique. » C'est peut-être à cause de ce doute que M. Staudinger n'a pas compris la *Catalaunaria* dans son Catalogue.

Cette espèce qui était naguère une grande rareté, se répand aujourd'hui dans les collections. Elle n'a point encore été rencontrée en France, cependant il serait surprenant qu'elle ne vécût pas dans quelques parties de la Provence où les *Dorycnium* sont des plus abondants.

***Scodiona Hispanaria*, MILL.**

(*Species nova.*)

(Pl. 79, fig. 5 à 9.)

Voici une nouvelle *Scodiona* d'origine espagnole remarquable par sa taille et sa belle coloration. Elle est depuis quelque temps déjà envoyée aux entomologistes sous le faux nom, mais cela involontairement, de Var. *Perspersaria* par M. Himmighoffen, de Barcelone, qui seul l'élève de chenille et qui chasse l'insecte parfait. Il suffira de jeter les yeux sur la chenille de la *Perspersaria* (Iconog., 7^e liv., pl. 33, fig. 1 et 2) pour s'assurer que cette *Scodiona* inédite diffère essentiellement de celle de la *Perspersaria* (1) par la forme de sa chenille. En effet, tandis que celle de l'*Hispanaria* porte une caroncule très-dé-

(1) Cette Phalénite n'est pas selon moi une *Scodiona*, ainsi que je l'ai démontré (Iconogr., I, p. 293).

veloppée sur le pénultième anneau, la chenille de la *Perspersaria* n'a pas de trace de ce caractère important (1).

CHENILLE.

Une ponte m'est éclos le 18 avril dernier. Les œufs sont ovoïdes, déprimés et d'un argileux brunâtre. La jeune chenille est allongée, grise et marquée d'une large sous-dorsale continue et foncée. La caroncule de l'avant-dernier anneau se montre déjà sous forme d'une petite éminence arrondie. Cette chenille grossit lentement, n'a atteint son entier développement que vers la fin de juin. Elle est assez allongée, cylindrique, un peu carénée latéralement, plissée, et, ainsi que chez les larves de la *Lentiscaria* et de l'*Emucidaria* (Iconog., pl. 5^e, fig. 4, et pl. 6^e, fig. 1 et 2), le onzième anneau est surmonté d'une pointe carunculiforme très-caractéristique s'inclinant un peu sur le douzième segment qui présente deux paires de pointes horizontales dont l'inférieure est plus longue que la paire supérieure. Tout le corps de la chenille est d'un gris argileux lavé de blanchâtre où les lignes se présentent ainsi : la vasculaire est brune et n'est visible que sur les 2^e et 3^e anneaux ; les autres segments ne portent que des traces de cette ligne. La sous-dorsale qui n'est bien écrite qu'à partir du 4^e est fine, géminée et d'un brun pourpré ; elle s'arrête à la caroncule du 11^e anneau, sur la longueur et au centre de laquelle elle se prolonge. La stigmatale, placée sur la carène, est large, très-ondulée, continue, jaunâtre. Les stigmates qui reposent sur cette ligne sont ovales, blancs et cerclés de brun. Les dix pattes sont robustes et concolores. La tête,

(1) Pour qu'il soit possible de s'assurer à quel point ces deux espèces, la *Perspersaria* et l'*Hispanaria*, diffèrent par les mœurs, je ferai observer que la chenille de la première, élevée par moi en très-grand nombre, ne demeure jamais sous son état de larve plus de cinq à six semaines, cependant son état de nymphe se prolonge de la mi-avril au mois de septembre suivant. La vie de la chenille de l'*Hispanaria* au contraire, ainsi qu'on le verra, est de six à sept mois, et son état de chrysalide n'est que de quarante jours au plus.

aussi haute que le premier anneau, est un peu lenticulaire, marquée de rougeâtre au sommet, avec les ocelles et mandibules noirs, et les palpes carnés. Les trapézoïdaux sont invisibles à l'œil nu. Le ventre est marqué au milieu d'une ligne claire, indécise. Le huitième anneau, dans son premier tiers, est taché à la région dorsale d'un double point brun de forme rectangulaire. Le point foncé du onzième segment est marqué de blanchâtre en avant.

Cette chenille est une des plus rigides ; son immobilité est absolue pendant le jour, et elle demeure sans cesse à découvert sur la plante qui la nourrit le plus ordinairement. Cette plante est le *Dorycnium suffruticosum* ; cependant on la trouve encore, mais très-accidentellement sur certains *Genista* et même sur le *Plantago lanceolata*.

Paraît-il dans l'année une ou plusieurs générations de l'*Hispanaria* ? J'inclinerais à penser que cette espèce a deux éclosions, puisque l'insecte parfait vole du commencement de janvier jusque dans les derniers mois de l'année ; il est cependant certain que la vie de chenille de cette espèce est de cinq, six, et même de sept mois.

Pour compléter ses renseignements, M. Himmighoffen ajoute qu'il trouve, en hiver surtout, des chenilles de cette *Scodiona* à toutes les grosseurs, depuis celle du premier âge, jusqu'à celle de l'entier développement et cela en compagnie de l'insecte parfait tantôt au moment de son éclosion, tantôt entièrement passé.

Pour se transformer, la chenille s'enfonce sous la mousse et tisse une coque à claire-voie où la métamorphose s'effectue rapidement. La chrysalide n'a rien qui la distingue ; elle est médiocrement allongée, d'un brun rougeâtre avec la pointe abdominale brune, forte et qui se termine par deux crins parallèles longs de deux millimètres et recourbés en hameçon à l'extrémité.

L'état léthargique a duré cinq à six semaines au plus.

INSECTE PARFAIT.

Envergure : le ♂ 0^m,030 à 0^m,032. La ♀ 0^m,035 à 0^m,037.

Cette belle *Scodiana* serait en effet assez voisine de la *Perspersaria* qui, je le répète, n'est point une *Scodiona* proprement dite, mais bien une *Selidosema*, Led. Cependant l'*Hispanaria* se rapproche bien davantage pour la coupe d'ailes soit de la *Conspersaria*, soit de la *Turturaria*; mais indépendamment de la couleur qui, je le veux, n'est pas un caractère stable, on voit chez l'espèce nouvelle, entre autres signes distinctifs, la ligne coudée propre dont le coude, nullement sensible chez les deux espèces congénères, est toujours très-accusé chez l'*Hispanaria* dont voici au reste la description.

Elle est de la taille de la *Turturaria*, Dup.

La couleur du type, m'écrit M. Himmighoffen, est le gris foncé rougeâtre. Cette couleur se fonce en approchant de la base des ailes, lesquelles sont finement saupoudrées d'atomes noirs. L'espace médian ne diffère pas du fond. Les deux lignes, la basilaire et la coudée, sont très-rapprochées à la base, mais très-espacées au sommet. Ces lignes sont indiquées par une série de petites taches brunes, nervurales, de forme triangulaire. La basilaire, moins bien marquée que la coudée, est légèrement convexe; elle est seulement indiquée par trois ou quatre points. La ligne principale qui part de la côte, présente un coude arrondi en dehors très-saillant. Les ailes inférieures, plus claires à la base que chez les supérieures, ne portent qu'une seule ligne formée aussi par une série de sept à huit taches ou points bruns. La tache cellulaire qui est elliptique, est toujours bien indiquée aux quatre ailes. Les franges sont assez longues et concolores. Le côté interne des supérieures est pourvu de franges presque aussi longues que celles du bord terminal. En dessous les ailes ont perdu leur teinte rougeâtre; les supérieures sont presque entièrement brunes et les inférieures seraient d'un blanc parfait, si les franges n'étaient très-foncées, et si on ne voyait encore des traces de lignes transverses; cependant le point cellulaire aux quatre ailes est plus accusé qu'en dessus. Les antennes sont très-pectinées de la base au sommet et munies de lames fortes et régulières. Les palpes sont courts et dépassent à peine le front; les yeux sont noirs; le thorax

médiocrement robuste, convexe, est bien fourni de poils. L'abdomen est cylindrique, velu, concolore, et terminé par une touffe de poils soyeux. Les pattes, avec deux paires de tarsi aux postérieures, sont d'un gris fuligineux chez les deux sexes.

La femelle est un peu plus grande que le mâle. Le brun des ailes a disparu : les supérieures sont entièrement d'un carné vif ; les inférieures sont plus pâles ; leur base est presque blanche. Les lignes et le point cellulaire sont aussi bien accusés aux quatre ailes que chez le mâle. Le dessous est semblable à celui de l'autre sexe. Les antennes sont complètement filiformes, et l'abdomen est gros, renflé au centre, finissant en pointe et d'un blanc jaunâtre.

Cette *Scodiona* varie pour la couleur d'une manière sensible. On rencontre souvent des sujets qui ont le fond des ailes entièrement blanchâtre, et le semé d'atomes, les lignes et les points, sont d'un ochreux plus ou moins foncé. Chez d'autres, également à fond blanchâtre, les lignes et la tache cellulaire sont à peine visibles ; pourtant il est toujours facile de distinguer la coudée.

C'est d'après un certain nombre de sujets des deux sexes obtenus *ex larva*, que je fais ma description.

Cette Phalénite, dont l'éducation est fort difficile, n'est pas très-vive ; elle se cache avec grand soin pendant le jour, et vole la nuit dans les lieux où a vécu sa chenille. On la prend rarement fraîche, car les écailles se détachent des ailes avec une remarquable facilité ; il est donc indispensable de l'obtenir d'éclosion afin de pouvoir constater son identité.

La *Scodiona Hispanaria* doit trouver place après la *Conspersaria*, et dans le *Species* général porter le n° 1150 *bis*. Dans le Catalogue Stgr. elle sera distinguée par le n° 379 *bis*.

Polla Flavocincta.

Roes. pl. 55, fig. 1 à 3. — W.-V. — Fab. 344. — Gn. Ind. p. 244.
 — Bdv. 1023. — Hb. fig. 46 (*vera*), Dup. III, pl. 118, fig. 12. —
 Gn. VI, 722. — Stgr. cat. 308 = *Dysodea*, Esp. pl. 153, fig. 4 à
 6. Bork. 112.

(Var. *Meridionalis*, Bdv. 1023.)

(Pl. 80, fig. 1 et 2.)

CHENILLE.

Celle de la variété constante, la *Meridionalis*, se distingue de la chenille du type par des caractères qui, bien que secondaires, méritent cependant d'être signalés. Elle n'est pas, ainsi que celle de *Flavocincta*, d'un vert jaunâtre, mais plutôt d'un vert un peu bleuâtre qu'on trouve aspergé d'atomes blancs, si on l'examine à la loupe. La ligne vasculaire qui ne se voit pas chez la chenille de la *Flavocincta*, se montre en vert glauque sur les anneaux du milieu chez sa variété où la stigmatale est plutôt blanche que jaunâtre, et les stigmates plutôt de couleur aurore que d'un blanc rosé.

La chenille du type bien que décrite déjà par plusieurs naturalistes, n'est peut-être pas complètement connue dans ses mœurs. On ignore sans doute que cette larve et celle de sa variété, ne passent jamais l'hiver, ainsi que cela arrive pour le plus grand nombre des chenilles de noctuelles. Les œufs en effet qui ont été pondus en automne, n'éclosent qu'à la fin de mars ou au commencement d'avril; ils sont ovoïdes, testacés et granuleux. La chenille est jusqu'à sa troisième mue, chez le type et chez sa variété, d'un vert clair. Parvenue à sa quatrième mue, celle de la Var. *Meridionalis* acquiert cette teinte vert bleuâtre qu'elle doit conserver jusqu'à sa transformation. Elle grossit rapide-

ment, ne mange que la nuit et, pendant le jour, se tient fixée soit aux feuilles, soit à une grosse tige de la plante qui la nourrit. La chenille du type vit aux environs, et jusque dans nos jardins, sur une foule de plantes herbacées et, bien qu'elle ne soit pas abondante, cette espèce cause, par sa voracité, quelque dommage à nos plantes d'agrément et potagères. On la rencontre aussi sur plusieurs arbrisseaux et sous-arbrisseaux. On trouve communément la chenille de la variété à Ax-sur-Ariège, dans l'intérieur de la ville, sur le Muflier (*Antirrhinum asarina*, L.), gracieuse plante appendue aux tours et aux murailles en ruines, ainsi qu'aux rochers du voisinage situés à une exposition nord.

La métamorphose a lieu en terre ou dans la mousse, dans une coque molle. La chrysalide est lisse, brune, et l'éclosion arrive au mois de septembre.

INSECTE PARFAIT.

La race pyrénéenne est, aux quatre ailes, d'un gris tellement foncé, qu'il passe souvent au noir chez certains sujets et que, dans ce cas, les lignes ordinaires et les taches orangées s'aperçoivent à peine.

Le type semble ne pas exister dans l'Ariège, cependant aux environs de Lyon, c'est lui qui domine et, sur les hauteurs qui avoisinent la cité, on rencontre de loin en loin la Var. *Meridionalis* laquelle, soit dit en passant, a dû être figurée par Duponchel (VI, pl. 118, fig. 1) sous le nom de *Flavocincta*. Ce qui pourrait expliquer cette opinion de Duponchel, à l'égard de sa V. *Meridionalis*, c'est que, dans le Midi, à Hyères par exemple, la *Flavocincta* type est la seule que j'y ai trouvée.

Je crois que la *P. Calvescens*, Bdv. n'est qu'une sous-variété du type. Il existe dans notre département du Rhône, dans les lieux bas, des variétés de cette *Polia* obtenues par éducation, d'un gris presque blanc où les taches ochreuses se distinguent à peine, et qui pourraient bien être cette sous-variété.

Polla Rufocincta.

Hb., fig. 247. — Gn. Ind. 244. — Bdv. 1022. — Dup. Sup. III, 259, pl. 24, fig. 3 bis. — Herr.-Sch., fig. 37. — Gn. VI, 724. — Stgr. Cat. 309.

(Pl. 50, fig. 3 à 5.)

Il est certains lépidoptères dont les mœurs, mais plus particulièrement l'habitat, déroutent l'entomologiste observateur, et l'étonnement à bon droit. La *P. Rufocincta*, Hb. serait un de ces insectes ; en effet, après l'avoir rencontrée dans les pays montagneux de la Suisse, aux environs d'Hauteville (Ain), ainsi qu'au mont Roland (Jura), je l'ai retrouvée près de Cannes (Alpes-Maritimes). Comme on ne connaissait rien des mœurs de la chenille, on me saura gré, je pense, de dire ce que j'ai appris de cette larve qui a de grands rapports avec celle de sa congénère la *Flavocincta*, Roes. Des habitudes identiques rapprochent encore ces deux espèces ; cependant la *Rufocincta* paraît environ quatre à cinq semaines plus tard que sa voisine ; conséquemment l'insecte parfait n'éclot qu'un mois après la *Flavocincta* ; c'est toutefois ce qui arrive pour cette dernière élevée en captivité.

CHENILLE.

Elle est allongée, pleine, cylindrique, d'un beau vert pomme, avec la tête petite et, au repos, à moitié dissimulée sous le premier anneau. Les lignes vasculaire et sous-dorsale ne sont indiquées que par une série de points petits, blanchâtres, à peine visibles à l'œil nu. On distingue cependant le tube intestinal qui est d'un vert glauque et qui disparaît à chaque mouvement de la chenille. La stigmatale large, continue, d'un jaune serin, n'est nullement liserée de noir en des-

sus; ce qui est, on se le rappelle, un des caractères distinctifs de la chenille de la *Flavocincta*. Le ventre est d'un vert bleuâtre clair; la tête, d'un testacé verdâtre, avec les ocelles noirs et les mandibules pourprées. Les trapézoïdaux sont petits, noirs et se distinguent à l'œil nu. Les stigmates sont en ovale allongé, petits, blanchâtres, à peine visibles; mais un des signes distinctifs de cette espèce, c'est deux gros points noirs placés sur chaque segment, accompagnant, à droite et à gauche, l'organe de la respiration. Enfin, les pattes sont d'un carné jaunâtre; les antérieures ont le dernier article brun, et les membraneuses ont la couronne d'un rougeâtre obscur. Cette chenille qui éclot à la fin de mars n'est parvenue à toute sa taille que vers les premiers jours de mai. On la rencontre sur plusieurs espèces de plantes basses de genres bien éloignés.

Pour se chrysalider elle se cache dans la terre et se métamorphose après avoir formé une coque molle. La chrysalide ressemble beaucoup à celle de la *Flavocincta*, mais elle est plus brune; elle tire plutôt sur la couleur du bois de palissandre. Le lépidoptère éclot ordinairement vers le quinze ou la fin de novembre; plutôt le matin qu'à tout autre moment de la journée.

INSECTE PARFAIT.

C'est la plus grande des *Polia*: elle mesure jusqu'à 0^m,046. Elle est donc toujours plus grande que la *Flavocincta* avec laquelle cependant on a dû la confondre. La *Rufocincta* se distingue de sa congénère par les ailes supérieures d'un gris plus ou moins bleuâtre et surtout par une tache orangée qui traverse invariablement l'espace médian. La race du Midi me paraît généralement plus sombre que les sujets provenant des montagnes de la Suisse et de l'est de la France; ce sont principalement les ailes inférieures qui, chez cette race, passent au noirâtre.

Cette variété constante, à laquelle on pourrait donner un nom, est

au type, ce qu'est la *Meridionalis* à la *Flavocincta*, ce qu'est la *Xanthomista* à la *Nigrocincta*.

La *P. Rufocincta* n'est pas encore très-commune dans les collections. J'ai énuméré en commençant les divers lieux où, jusqu'à ce jour, elle avait été rencontrée.

Obs. Il me paraît certain que la *Mucida*, Bdv., n'est qu'une variété locale de la *Rufocincta*.

***Gelechia Antirrhinella*, MILL.**

(*Species nova.*)

(Pl. 80, fig. 6 à 8.)

Pour clore cette livraison je tracerai les premiers états d'une grande *Gelechia* inédite, voisine de la *Tripunctella*.

CHENILLE.

Elle est allongée, fusiforme, un peu aplatie en dessous, d'un vert obscur presque noir chez les sujets adultes, à tête lenticulaire, à premier anneau recouvert d'un écusson corné. On ne distingue aucune ligne ; mais les points pilifères sont noirs et distincts. La tête est d'un testacé rougeâtre et bordée de noir au sommet. Le collier est blanchâtre et la plaque du premier segment qui est de la couleur de la tête, est également bordé de noir. Les pattes écailleuses sont brunes et luisantes ; les huit ventrales et les deux anales sont concolores.

Depuis l'instant de sa naissance qui arrive en mars ou avril, jusqu'à l'époque de la métamorphose qui a lieu à la fin de mai, cette chenille vit sous une petite toile de soie blanchâtre, dont les bords retiennent les plis d'une ou de plusieurs feuilles de l'*Antirrhinum asarina*, L., jolie plante sous-ligneuse qui croît spontanément, je l'ai dit à l'article précédent, dans les fissures des vieilles murailles d'Ax-sur-Ariège, et qui sert de nourriture à cette chenille que j'ai

recueillie en certain nombre dans la ville même, et contre les rochers des environs.

C'est au pied de la plante, dans les feuilles sèches que la chenille se transforme, ou de temps en temps sur la plante, dans le pli d'une feuille.

La chrysalide qui est médiocrement allongée, avec l'enveloppe des ailes et la gaine des antennes descendant assez bas sur l'abdomen, est d'un jaunâtre sombre, et brune à la pointe anale. La *Gelechia* est éclosée en captivité, pendant les premiers jours de juillet.

INSECTE PARFAIT.

Envergure : 0^m,023 à 0^m,024.

Il a le port d'ailes des grands exemplaires de la *G. Tripunctella* à laquelle il ressemble beaucoup.

Cette nouvelle *Gelechia* diffère de sa congénère, par des caractères peu sensibles, mais qui sont constants et qui nous ont paru suffisants, à M. Stainton, de Londres, et à moi, pour voir en elle une espèce distincte.

Les ailes antérieures sont allongées, rectangulaires, d'un gris luisant, avec les trois points qui caractérisent la *Tripunctella* bien mieux écrits que chez celle-ci. La série de points nervuraux qui précède la frange, est également bien indiquée en noir. Les ailes inférieures sont grandes, arrondies et d'un gris un peu fuligineux; les antennes sont fines et brunes. La tête et le thorax sont de la couleur des ailes supérieures. La ♀ ressemble au ♂.

Voici en quoi, suivant M. Stainton, la *G. Antirrhinella* diffère de la *Tripunctella* :

Par ses ailes antérieures plus courtes, moins luisantes, et par une légère teinte rougeâtre; de plus, par les points noirs du bord postérieur beaucoup plus distincts et les stries foncées plus accusées. En outre, si on regarde les palpes à la loupe, on reconnaît que le dernier article est noir extérieurement, tandis que chez la *Tripunctella*,

il n'est que d'un gris clair. Enfin, chez l'*Antirrhinella* le bout des ailes postérieures est sensiblement plus obtus que chez sa voisine.

Cette grande *Gelechia* vole en mars dans le voisinage de l'*Antirrhinum asarina*. N'ayant pris alors que des sujets flétris, passés, il est vraisemblable que ceux-ci sont éclos l'automne précédent et que ces sujets étaient le produit de la seconde génération qui, je l'ai dit, éclot une première fois en juillet.

La *Gelechia Antirrhinella* ne peut être placée qu'après la *Tripunctella*, S.-V. ; elle portera dans le Catalogue Stgr. le n° 1529 bis.



EXPLICATION DES PLANCHES

De la 47^e Livraison (1866).

PLANCHE 77.

EXPLICATION DES FIGURES.

I.

- Fig. 1. Chenille de la *Luperina Rubella*, DUP.
 2. *Id.* *Id.* jeune.
 3. Chrysalide.
 4. Insecte parfait.
 5. Cocon.

II.

- Fig. 6. *Psyche Valesiella*, MILL.
 7. Fourreau.

III.

- Fig. 8. *Fumea Graecella*, MILL.
 9. Fourreau.

IV.

- Fig. 10. Chenille de la *Leucania Punctosa*, TR.

V.

- Fig. 11. Chenille de la *Leucania Putrescens*, HB.
 Tige de l'*Hordeum pratense*, LAM.

PLANCHE 78.

EXPLICATION DES FIGURES.

I.

- Fig. 1. Chenille de la *Tortrix Croceana*, HB.
 2. Chrysalide.
 3. Insecte parfait.

II.

- Fig. 4. Chenille de la *Liparis Rubea*, S. V. (Var. *Rosea*).
 5. Chrysalide.
 6. Insecte parfait.

III.

- Fig. 7. Chenille de l'*Eurhipia Adulatrix*, HB.
 8. *Id.* *id.* (Variété vernale).
 9. *Id.* *id.* (Variété automnale).
 10. Chrysalide.
 11. Insecte parfait.

Tige du *Pistacia lentiscus*, L.

PLANCHE 79.

EXPLICATION DES FIGURES.

I.

- Fig. 1. Chenille de la *Psamatodes Catalaunaria*, GN.
 2. Chrysalide.
 3. Insecte parfait ♂.
 4. *Id. id.* ♀.

II.

- Fig. 5. Chenille de la *Scodiona Hispanaria*, MILL.
 6. Chrysalide.
 7. Insecte parfait ♂.
 8. *Id. id.* ♀.
 9. *Id. id.* (Var. A).

Tige du *Dorycnium suffruticosum*, VILL.

PLANCHE 80.

EXPLICATION DES FIGURES.

I.

- Fig. 1. Chenille de la *Polia Flavocincta*, ROES. (Var. *Meridionalis*, BDV.)
2. Insecte parfait.

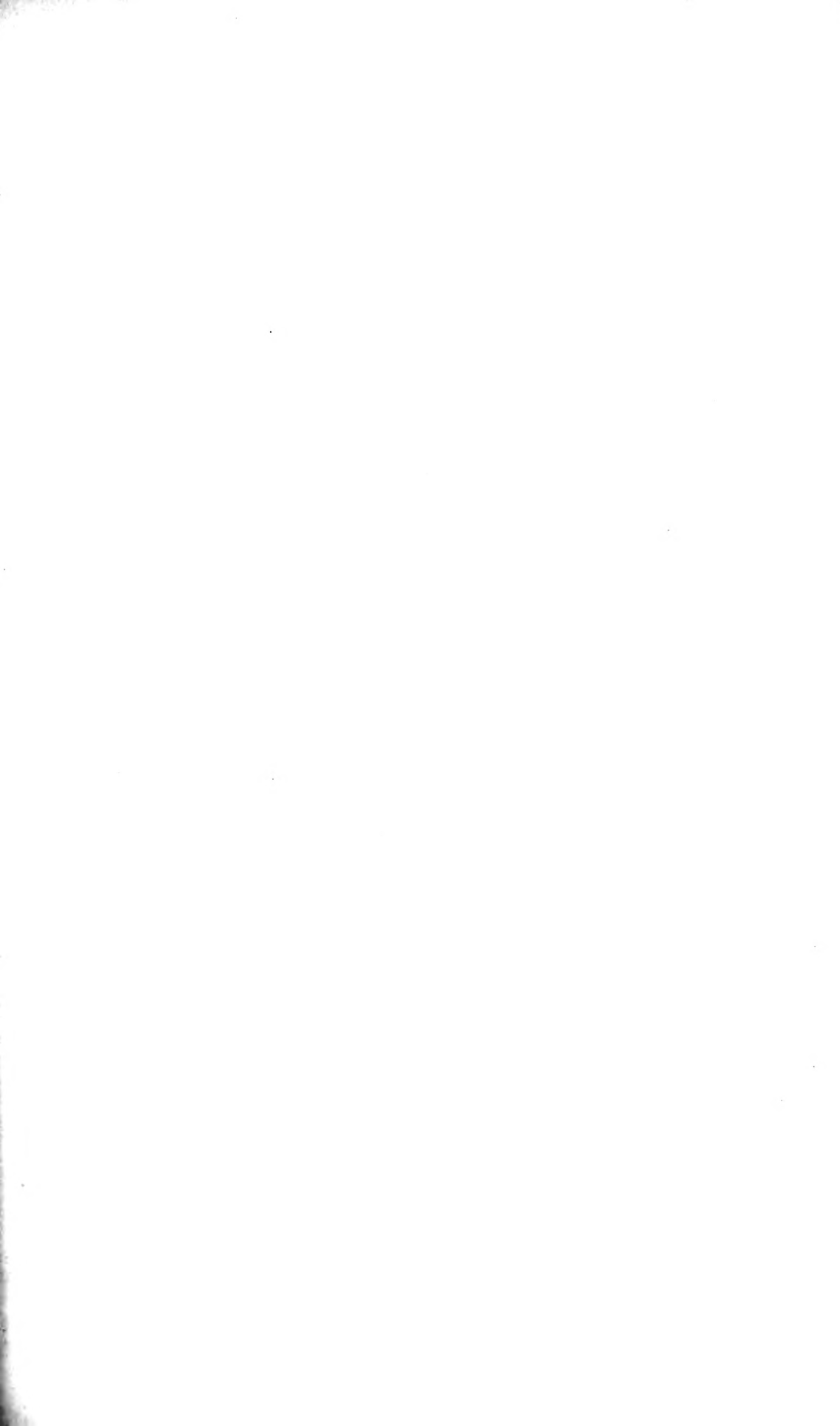
II.

- Fig. 3. Chenille de la *Polia Rufocincta*, HB.
4. Chrysalide.
5. Insecte parfait.

III.

- Fig. 6. Chenille de la *Gelechia Antirrhinella*, MILL.
7. Chrysalide.
8. Insecte parfait.

Tige de l'*Antirrhinum asarina*, L.







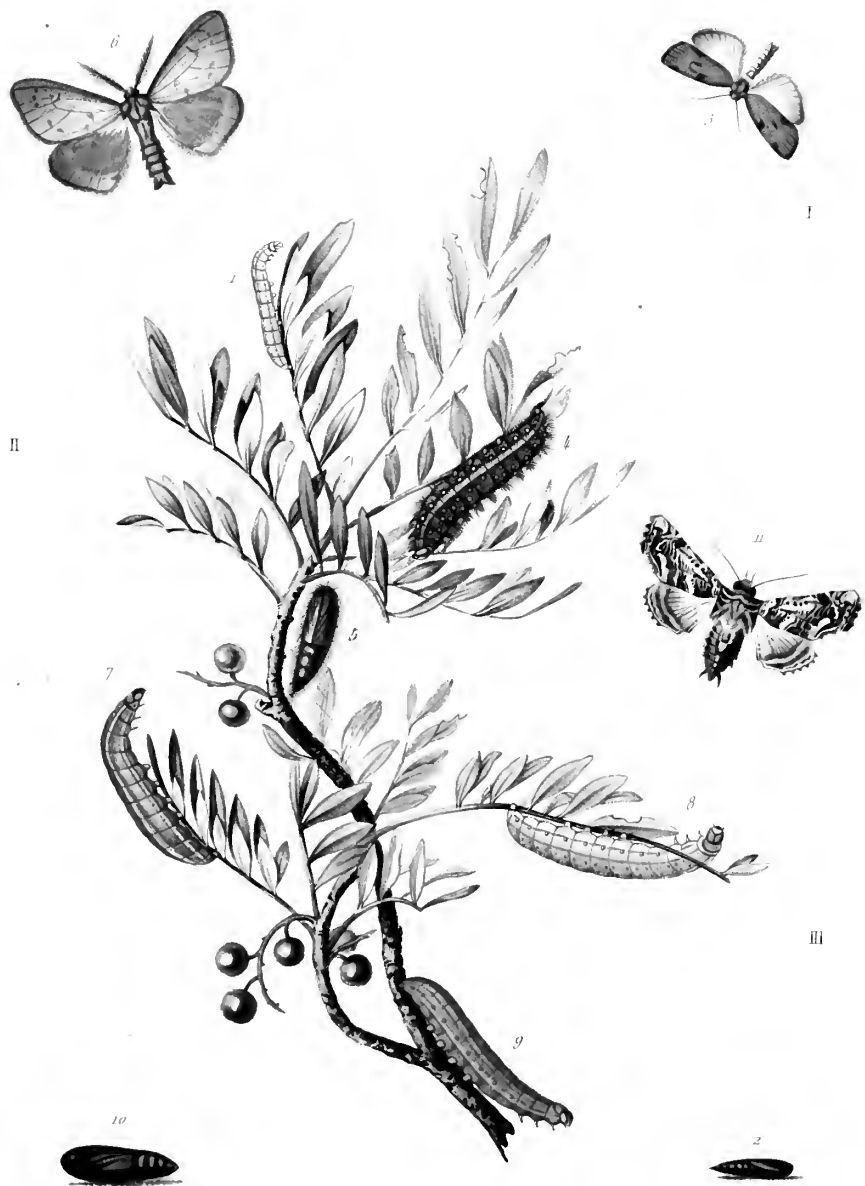
Blattaria - "Magnaes p"

Jugosa pl p'

Dehray 20

- I 1 a 5 *Luperina Rubella*, Dup
- II 6 et 7 *Psyche Vulesiella*, Mill
- III 8 et 9 *Fumca Cravella*, Mill
- IV 10 *Chenille de la Leucania Punctosa*, Tr
- V 11 *id id Putrescens*, Ill





P. Milliere et Burd p^t

Jouan pl p^t

Debray ..

- I 1 à 3 *Tortrix Croceana*, Hb
- II. 4 à 6 *Liparis Rubra*, SV (Var *Rosea*)
- III 7 à 11 *Eurhopia Adulatrix*, Hb

Imp. Housset, 5, r. Mignan

M^{me} Mignoux ..





Mémoires de la Soc. Entom.

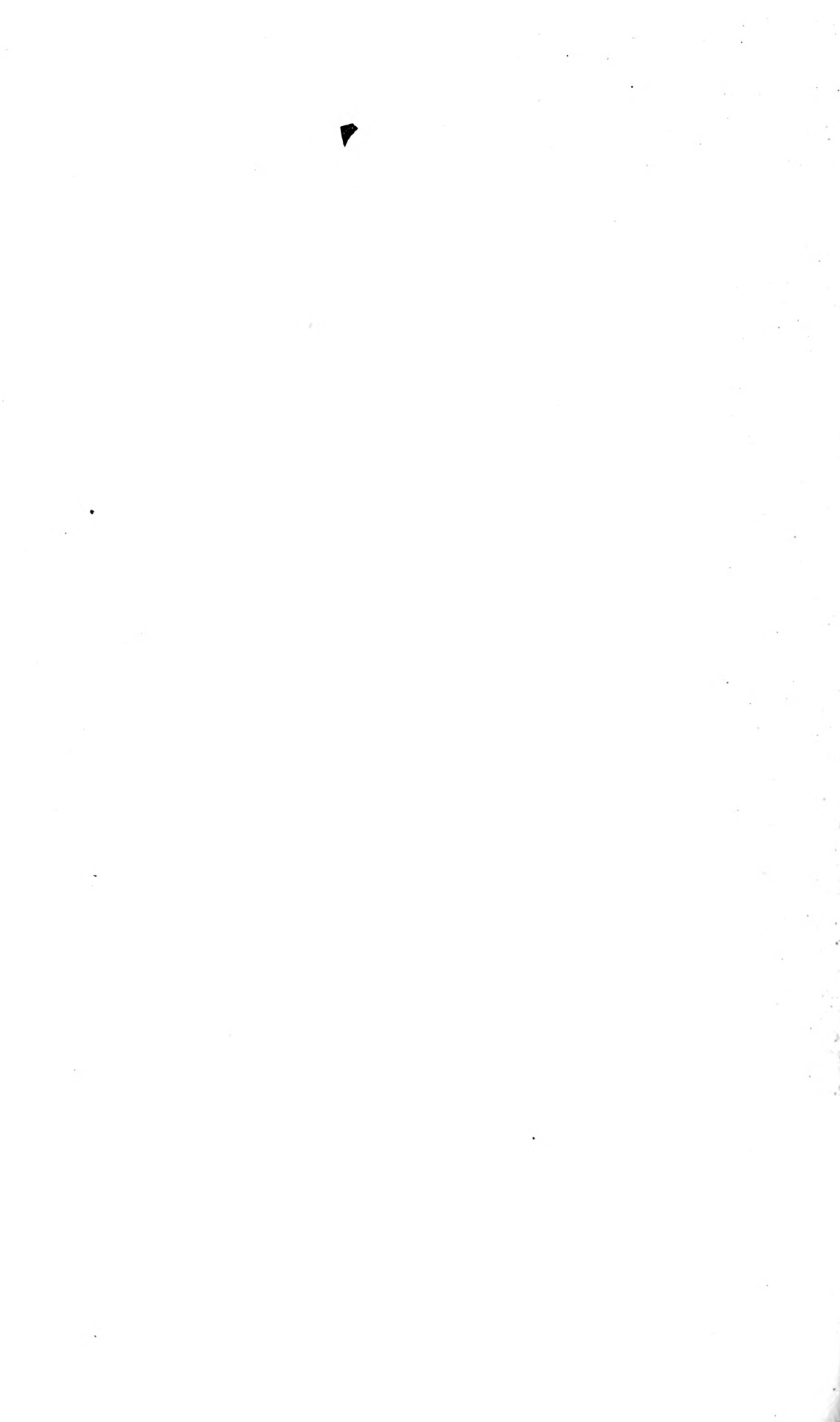
Figures pl. n^o

Debuty sc.

I 1 à 4, *Pramatodes catalanaria*, Gu.
II. 5 à 9, *Stediona hispanaria*, Gu.

sup. H. n. n. de Lyon

M. n. n. n. n. n.





Planches Nos. 1-50

Planches Nos. 1-50

Planches Nos. 1-50

- I. 1 et 2, *Polia flavovincta*, Guér. (Var. *Mendocinaria*, Guér.)
- II. 3 et 3, *Polia flavovincta*, Guér.
- III. 6 à 8, *Plectrocia Antiochinnella*, Guér.



DESCRIPTION

D'UNE

ESPÈCE NOUVELLE D'OISEAU-MOUCHE

PAR

MM. E. Mulsant, Jules et Ed. Verreaux

(Présentée à la Société Linnéenne le 12 novembre 1886.)



Diphlogreus (Helimachus) Traviés

♂ Adulte. *Bec* droit; de moitié plus long que l'espace compris entre sa commissure et la région anale; subcylindrique; noir. *Tête* parée sur le front d'une plaque de plumes squammiformes, d'un bleu azuré, brillantes, continuées, sur sa ligne médiane, par des plumes vertes, également squammiformes. *Nuque, tectrices alaires et dos* d'un vert luisant, passant au vert cuivreux ou même au cuivreux sur les tectrices alaires. *Ailes* plus longues que les rectrices médiaires, un peu moins longues que les externes, à baguettes des 1^e et 2^e assez fortes, graduellement rétrécies. *Queue* entaillée, à rectrices d'un vert bronzé obscur. *Dessous du corps* couvert, sur la gorge, de plumes squammiformes vertes; paré, sur le devant du cou, d'une plaque transverse de plumes squammiformes de couleur améthyste, brillantes; garni, après cette parure, et presque jusqu'au niveau des épaules, de plumes blanches, soyeuses; revêtu sur le reste de plumes d'un vert luisant. *Tectrices sous-caudales* vertes, brièvement bordées de blanc. *Page inférieure de la queue* analogue à la supérieure, mais moins obscure. *Tarses* blancs.

Cette belle espèce habite la Nouvelle-Grenade.

Nous l'avons dédiée à M. Edouard Traviés, le plus célèbre de nos peintres d'histoire naturelle.

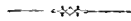
DESCRIPTION

D'UNE

ESPÈCE NOUVELLE DE GÉOCORISE

Constituant un Genre nouveau parmi les Ligéides

Présentée à la Société Linnéenne, le 9 juillet 1866.



Genre *Apteola*. APTEROLE. Mulsant et Rey.

CARACTÈRES. *Antennes* insérées au devant des yeux sur le bord interne du repli des joues; de quatre articles : le 1^{er} débordant à son extrémité la partie antérieure de la tête, le plus court ; le 2^e le plus long : les deux autres presque égaux. *Tête* triangulaire. *Ocelles* petits rapprochés des yeux. *Pronotum* transverse, faiblement échancré en arc à son bord postérieur; à cicatrices linéaires. *Écusson* tronqué postérieurement, ne dépassant pas le métathorax. *Cories* réduites à des moignons, ne dépassant pas le métathorax; à membrane nulle. *Ailes* nulles. *Dos de l'abdomen* entièrement à découvert.

Apteola Künckelli. Mulsant et Rey.

Dessus du corps garni de poils fins et très-courts; d'un noir mat : bords antérieur et latéraux du pronotum, ligne médiane du même segment étroite en devant, triangulairement élargie postérieurement, ligne médiane de l'écusson, bords des moignons des cories, seconde moitié des arceaux de la tranche abdominale et de son repli, rouges : bord rostral des pièces prébasilaires, cotyles et bord postérieur des segments pectoraux, d'un rouge blanchâtre.

Long. 0^m,0067 (3 l.) — Larg. 0^m,0020 (9/10 l.).

Patrie : l'Espagne.

Découverte par M. Jules Künckel, à qui nous l'avons dédiée.

ESSAI SUR LA CONSTITUTION

DE LA

CELLULE VÉGÉTALE

D'APRÈS LES TRAVAUX LES PLUS RÉCENTS

Par M. L. DEBAT.



Depuis qu'une observation plus approfondie a mis en relief le rôle de la cellule au sein des organismes, elle est devenue l'un des objets les plus intéressants à étudier en physiologie. A l'origine, on n'avait vu dans le vaste système cellulaire qu'une espèce de charpente admirablement construite, une façon de squelette dont les parties diversement agencées constituaient les divers organes. Aujourd'hui, les rôles semblent changés. Les cellules paraissent être le théâtre de transformations multiples dues à cette force mystérieuse qu'on appelle la vie, et, bien qu'unies entre elles par des liens de solidarité qui font de leur réunion totale un tout harmonique et complet, elles offrent isolément une scène vivante où l'on voit se dérouler, comme sous l'influence d'une énergie intrinsèque, les diverses phases du développement organique.

L'on conçoit qu'en élargissant d'une manière considérable le rôle de la cellule, ce nouveau point de vue rend son étude très-attractive; mais en même temps il ajoute aux difficultés de nos recherches, et nous ne serons point taxés de timidité en faisant pressentir d'avance que nous n'avons point la prétention de tracer un tableau complet de la

science cellulaire. Néanmoins beaucoup de faits ont été découverts depuis que l'on est entré dans cette nouvelle voie; beaucoup d'erreurs ont été redressées et, s'il reste encore beaucoup à découvrir, il n'est point inutile de résumer ce que les travaux les plus accrédités ont fait connaître sur cette importante question.

Dans ce qui va suivre, nous étudierons spécialement la cellule chez les végétaux, attendu que sa conformation se prête mieux que celle des animaux à des observations aussi délicates que nombreuses. Malgré les travaux d'un incontestable mérite, qui ont eu pour but de déterminer, chez les êtres doués de la vie animale, les phénomènes cellulaires, l'étude de ces phénomènes est encore peu avancée par suite de difficultés matérielles que l'on n'a pu vaincre. Les tissus animaux sont en général imprégnés d'une substance graisseuse ou faiblement translucide qui masque en grande partie les détails intérieurs. L'adhérence des éléments cellulaires y est assez grande, et même dans les circonstances les plus favorables, on devine plutôt qu'on n'aperçoit réellement les faits qu'il serait si important de constater avec précision. Les réactifs employés pour faciliter la dissociation des cellules, augmenter leur translucidité, sont eux-mêmes une cause d'erreur par suite des altérations qu'ils déterminent dans les tissus organiques. Chez les végétaux, au contraire, les masses cellulaires sont en général d'une grande transparence, quand on opère sur des tranches minces. La lumière, en pénétrant sans peine dans leur profondeur, permet d'en saisir avec facilité les particularités les moins apparentes. Les réactions y sont plus caractéristiques même en employant des doses très-étendues de réactif. La forme des organes eux-mêmes beaucoup moins compliquée est une circonstance heureuse qu'on peut mettre à profit pour se procurer par des dissections très-simples, les éléments nécessaires à de bonnes observations. Pour ces divers motifs et beaucoup d'autres qu'il est superflu d'énumérer, nous avons dû nous circonscrire dans le cadre de l'organographie élémentaire végétale; le sujet est assez vaste, même dans ces limites, pour que nous n'ayons pas la prétention de ne rien omettre.

Lorsqu'on examine avec soin, à un fort grossissement, un tissu végétal jeune et en voie d'accroissement, une coupe faite sur un jeune

embryon. par exemple, on y remarque des éléments de diverses natures. Ce sont d'abord des granulations en nombre considérable, nageant au sein d'un liquide mucilagineux et dont les dimensions ne dépassent guère $1/100$ de millimètre, la plupart étant même beaucoup plus petits; ces granules paraissent en général pleins, ou du moins, il est impossible d'apercevoir une cavité intérieure. Ils sont formés en apparence d'une substance homogène, et leur forme est presque toujours globuleuse ou ovoïde, bien que souvent aussi, comme nous l'indiquerons plus tard, ils présentent dans certaines circonstances des figures très-remarquables. En nombre beaucoup plus restreint, on aperçoit dans le même liquide des corpuscules d'une grosseur plus considérable et qui offrent ceci de caractéristique, c'est qu'ils ont une enveloppe et un contenu distinct; ce contenu est souvent parfaitement transparent, souvent aussi il est constitué par des granulations analogues à celles que nous venons de décrire. L'enveloppe est très-délicate et la moindre pression la déforme, ou même la fait éclater sur un ou plusieurs points; elle est en outre parfaitement transparente et doit à cette dernière circonstance d'être quelquefois difficilement discernable. Ces éléments faciles à distinguer des granulations, par leur volume et leur plus grande complication sont des *vésicules*. Enfin la masse du tissu paraît constituée par l'assemblage d'un grand nombre de corps ovoïdes, rectangulaires ou polyédriques étroitement unis les uns aux autres dans l'état naturel, mais qu'il est possible de séparer en agissant comme nous l'avons dit, sur un tissu jeune et en voie de croissance rapide. Un examen attentif fait alors découvrir que chacun de ces corps est un sac clos, dont l'enveloppe offre une consistance plus considérable que celle des vésicules; que leur dimension, assez variable, du reste, est beaucoup plus grande que chez ces dernières; que leur contenu paraît avoir une composition plus complexe, enfin, que la membrane enveloppante est loin d'offrir la même simplicité que celle des simples vésicules. Le nom de cellules leur a été exclusivement réservé. Nous pouvons même dire, dès à présent, que la distinction que nous venons d'indiquer entre les simples granulations, les vésicules et les cellules est plus apparente que réelle. Il a fallu en quelque sorte désorganiser, détruire le tissu pour l'établir; en effet, une fois ces distinctions établies, exa-

minons de nouveau un tissu semblable, mais sans exercer sur sa tranche mince une pression qui l'altère, et nous verrons qu'il ne se compose en réalité que de cellules accolées les unes aux autres : les granulations, les vésicules apparaîtront à l'intérieur des cellules et feront partie intégrante de leur contenu. Leur histoire ne peut donc pas se séparer de celle de la cellule, dont elles sont un élément constituant, et si nous avons paru un instant les en distinguer, c'était pour faire comprendre qu'une description complète de la cellule doit avoir deux chapitres principaux : l'un qui traitera de l'enveloppe, de la membrane qui forme la paroi cellulaire; l'autre où l'on étudiera le contenu, les divers éléments que l'on aperçoit dans la cavité intérieure. Cette distinction entre l'enveloppe et le contenu de la cellule ne repose pas seulement sur la diversité de caractères bien tranchée qu'offrent au premier aspect ces deux parties d'un même tout; elle acquiert une nouvelle importance depuis que la chimie nous a révélé, dans leur composition intime, des différences essentielles; si, en effet, nous humectons le jeune tissu que nous avons pris pour exemple avec de la teinture d'iode, l'action du réactif s'exerce tout autrement sur le contenu que sur l'enveloppe. Le premier se contracte, se durcit, et se colore en jaune; la membrane prend une belle couleur bleue, indice du principe amylicé, tandis que le bleuissement de l'enveloppe nous apprend que nous avons affaire à une substance qui rappelle l'amidon par sa composition; la coloration en jaune du contenu, sa contraction et son durcissement nous révèlent qu'il a des rapports avec la substance animale dont les réactions sont identiques, et que par conséquent il renferme des éléments azotés. Il ne faudrait pas s'imaginer, cependant, que l'on puisse obtenir dans tous les cas ces réactions caractéristiques, elles ne réussissent que pour les tissus nouvellement formés, et nous verrons plus tard quelles circonstances peuvent les modifier. En tous cas, il est certain que la différence que nous venons de signaler entre l'enveloppe et le contenu de la cellule est fondamentale; elle subsiste indépendamment des phénomènes accessoires qui peuvent la dissimuler plus ou moins complètement.

Cette distinction admise comme base d'une étude de la cellule, procédons à l'examen successif de ces deux parties constituantes de l'élément végétal.

DU CONTENU CELLULAIRE.

Il semble, au premier abord, que nous devrions commencer par l'étude des membranes cellulaires. Situées à l'extérieur, elles se présentent pour ainsi dire les premières à nos regards, et leurs apparences variées ont dû provoquer les premières observations. Mais, d'un autre côté, quand on suit pendant quelque temps le développement d'une portion de tissu cellulaire, il est impossible de ne pas voir dans le contenu intérieur le siège et l'origine des diverses modifications qui se manifestent dans ce tissu. La cellule est un véritable laboratoire microscopique, théâtre des réactions les plus variées; mais c'est surtout son contenu qui paraît renfermer les principes auxquels la plante emprunte ses éléments nutritifs pendant les diverses phases de son développement. L'enveloppe ne semble jouer qu'un rôle secondaire.

Il est donc rationnel d'étudier d'abord le contenu cellulaire, les phénomènes qui s'y produisent devant nous éclairer sur la formation de la cellule elle-même tout entière.

Au début, nous avons indiqué que le contenu cellulaire se composait d'un liquide mucilagineux au sein duquel apparaissaient de nombreuses granulations, et assez généralement aussi des vésicules. Le liquide est presque toujours parfaitement limpide. Le plus souvent il est incolore; parfois il est coloré en vert, en rouge, en bleu ou couleurs analogues: mais sous toutes ces formes, sa limpidité parfaite rend son observation directe inutile. Sous le microscope les corps à étendue circonscrite, définie, sont les seuls qui soient susceptibles d'une description scientifique. Les liquides homogènes échappent à nos recherches par le fait de leur simplicité. La chimie ne nous fournit pas beaucoup plus de renseignements que la vision directe, vu l'impossibilité d'isoler la partie liquide des granulations innombrables et d'une ténuité excessive qui s'y trouvent renfermées. Ce qui est probable, c'est que ce liquide est l'excipient des divers principes solubles que nous verrons, plus tard, contribuer à la formation des granulations des vésicules et des cellules. Aussi les physiologistes n'ont point séparé son étude de celle des gra-

nulations elles-mêmes, première manifestation de l'organisation. Ainsi considérés, le mucilage et les innombrables particules qu'il renferme sont connus sous le nom générique de *protoplasma* par lequel nous les désignerons désormais. Ils constituent presque en totalité ce que Mirbel appelait le cambium, dans les portions de tissu en voie de formation, ce que plus tard on a appelé le blastème, en observant que même dans les tissus anciens il se produit des phénomènes vitaux d'assimilation, et que le travail d'organisation n'est pas concentré dans une couche étroite de cellules végétales.

Le Protoplasma est, comme on peut le concevoir déjà, une substance passablement complexe, et même, sans avoir recours à l'analyse chimique on peut, à l'aide de la simple vision, y discerner un assez grand nombre d'éléments.

Malgré les perfections qu'ont atteint, dans ces dernières années, les instruments d'optique, la petitesse des granulations est un obstacle insurmontable à leur étude descriptive. La chimie nous y dévoile la présence de diverses substances que nous indiquerons en leur lieu : mais pour le moment nous ne pouvons que déplorer les limites assignées à la pénétration de notre vue. Pour que les granulations puissent offrir à ce point de vue des faits intéressants à noter, il faut que leur accumulation ou leur disparition en certaines places témoigne de cette action vitale dont nous cherchons à étudier les manifestations ; nous les considérerons seulement comme la première phase du travail organique. Dès que le liquide hyalin devient granuleux, la vie cellulaire est en pleine activité ; elle se termine quand les granulations ont disparu à leur tour.

Parmi les éléments que renferme le contenu cellulaire, il en est un que nous avons omis pour y revenir ici avec plus de détail, parce qu'il mérite une mention particulière. Nous voulons parler du nucléus ou noyau que l'on aperçoit dans la presque totalité des cellules encore jeunes. Le nucléus n'est réellement connu que depuis 1833, où son existence fut signalée dans les cellules d'un grand nombre de familles végétales par Robert Brown. Il lui apparut comme une petite aréole légèrement convexe, plus ou moins granulaire, insérée à la face interne de la membrane cellulaire ou vers le centre de la cellule.

R. Brown crut apercevoir qu'en se divisant dans les cellules-mères du pollen, il se transformait en granules polliniques; en 1838, Schleiden assigne au nucléus un rôle capital. Il en fait l'origine de la cellule elle-même. Au début, un grain ou *nucléole*, s'entoure d'autres granulations invisibles, et de cette union résulte le *cytoblaste*, mot nouveau par lequel le célèbre physiologiste désigne le nucléus. Dès que le cytoblaste est complètement formé, on voit apparaître à la surface une membrane délicate qui le recouvre d'un côté comme le verre d'une montre. Bientôt un vide de plus en plus grand se manifeste entre le cytoblaste et la membrane. Celle-ci s'agrandit et devient plus consistante; elle finit par entourer le cytoblaste qui, toutefois, reste fixé à l'une des parois, et disparaît lorsque la vésicule s'est transformée en véritable cellule par le dépôt d'une couche de cellulose.

M. Nageli admet que le nucléus est une vésicule; il naît dans une cellule déjà formée par un dépôt de protoplasma autour d'un grain ou nucléole, dépôt qui serait limité au bout d'un certain temps par une membrane propre. Quelquefois, dans un nucléus formé, naîtraient deux nucléoles qui se comporteraient de la même manière et produiraient deux nucléus: M. Nageli admet donc, contrairement à M. Schleiden, que le nucléus apparaît plus tard que la cellule; néanmoins il affirme ailleurs que dans une cellule-mère, un ou plusieurs nucléus peuvent, en attirant autour d'eux le protoplasma de cette cellule, déterminer la formation de nouvelles cellules.

Modifiant un peu sa première théorie, M. Schleiden, en 1849, fait naître le nucléus par la condensation du protoplasma; il n'est plus question de nucléole. Dans le même travail, la cellule elle-même paraît se former sans le concours du nucléus, par le seul développement d'une membrane cellulosique autour de masses arrondies du protoplasma; ce dernier semble donc avoir pris, dans le nouveau système de l'auteur, toute l'importance qui avait d'abord été assignée au nucléus. Celui-ci, quand il apparaît, serait plus jeune que la cellule elle-même.

Bien que Schleiden ait assez souvent varié, la plupart des savants ont adopté sa première théorie et nous la trouvons admise par Hofmeister, par Hugo Molh, par Schacht, Jussieu, etc.; elle a pris rang dans la science. S'il y a quelques variantes entre les opinions des

savants cités, elle se borne à des faits accessoires. Schacht et Nageli admettent que les nucléoles naissent avant le nucléus. Hofmeister assure qu'ils lui sont postérieurs. Ce dernier et Nageli voient dans le nucléus une vésicule. Les autres rejettent la formation vésiculaire et font consister le nucléus en un amas de granulations.

Ces divergences de la part d'observateurs habiles devaient provoquer de nouvelles recherches; c'est ce qu'entreprit M. A. Trécul en 1837, et les faits que nous allons analyser, en suivant ses indications, vont nous rendre raison de la diversité des opinions précédentes.

Le nucléus apparaît en réalité tantôt comme un amas granulaire sans membrane propre, tantôt comme une vésicule; mais sous chacune de ces formes il remplit un rôle différent.

Là, où la multiplication des cellules est active, dans les tissus de l'extrémité des tiges ou des jeunes racines par exemple, le protoplasma subit des changements rapides dans sa composition. La partie centrale et la partie périphérique offrent peu de différence d'aspects, et le noyau n'apparaît que comme une réunion de granules que leur plus grand rapprochement distingue des granulations qui l'entourent. Il est en quelque sorte le centre vital d'où rayonne l'énergie organisatrice. Une comparaison empruntée aux forces chimiques, dont le rôle n'est peut-être point étranger à ce phénomène, fera encore mieux comprendre notre idée. On sait que certaines réactions se produisent lorsqu'on introduit au sein des substances soumises à l'expérience, une dose très-minime de ferment. Berzelius qui, le premier, a insisté sur ce fait, a imaginé pour l'expliquer la force catalytique. Sans insister sur la valeur de cette explication, le fait en lui-même n'est pas contestable. Chaque particule de ferment ajouté devient donc un espèce de centre au contact duquel les décompositions s'opèrent, et d'où elles rayonnent peu à peu dans le reste de la masse. A l'origine, chacun de ces centres et de la petite sphère qui les entoure, se distinguent des couches plus éloignées, où la décomposition n'a pas encore eu lieu.

C'est par une raison analogue que le nucléus ou amas granuleux central apparaît visible au sein du protoplasma ambiant.

Si, au contraire, la multiplication utriculaire est lente, ou si le protoplasma subit des modifications très-rapides, la majeure partie de ce

dernier paraît homogène et l'on n'aperçoit pas de noyau central ; mais alors, en général, quand la cellule grandit, la petite quantité de protoplasma granuleux qui subsiste se répartit sur la circonférence, ou s'accumule seulement sur quelques points de cette circonférence, il s'y dispose en petites masses ovoïdes qui se recouvrent d'une membrane et deviennent de véritables vésicules.

Dans un grand nombre de cas, la reproduction du protoplasma granuleux, ne marchant pas aussi vite que le développement de la cellule, le nucléus granulaire, né d'abord au centre de la cellule, est transporté à la périphérie de l'utricule et s'y revêt d'une membrane. Loin donc que le nucléus, ainsi que le prétendaient MM. Schleiden et Nageli, attire le protoplasma autour de lui, il serait entraîné par celui-ci, qui ne remplissant plus la totalité de la cavité utriculaire se dispose de préférence sur la surface interne. Le fait est surtout évident quand il se développe plusieurs centres nucléaires granuleux dans la même utricule, phénomène facile à observer dans les cellules-mères du pollen. A l'origine, il n'existe qu'un seul nucléus, d'abord homogène, à peine granuloïde ; mais on distingue bientôt une douzaine de masses granuliformes au sein du protoplasma, qui dans la première période offrait une grande limpidité, et où se développent des granulations très-fines. On les aperçoit surtout dans la partie centrale, et elles ne tardent pas à s'interposer entre les masses granuleuses du nucléus, qu'elles divisent en deux parties à peu près égales, en les écartant progressivement l'une de l'autre. Les deux portions du nucléus central sont refoulées insensiblement vers la périphérie où l'on n'observe encore qu'un protoplasma homogène, par conséquent moins élaboré, tandis que la portion diamétrale de la cellule est occupée par un protoplasma transformé et riche en granulations. Encore quelque temps, et une membrane délicate apparaît dans ce protoplasma en partageant la cellule en deux parties, qui à leur tour peuvent offrir une division semblable par une répétition des mêmes phénomènes. Nous voyons ici le rôle et la composition du nucléus sous sa forme granulaire. Il fournit à l'élaboration du protoplasma les éléments nécessaires ; mais à part cette fonction importante, il n'en n'est point indépendant. La puissance organisatrice y trouve son point de départ, mais non son siège unique. Le protoplasma tout entier

participe au développement final qui a pour résultat la constitution de la cellule.

En est-il de même lorsque le nucléus se présente sous la forme vésiculaire : c'est ce qu'il faut maintenant examiner. Nous avons déjà dit que le nucléus affecte spécialement la forme de vésicule lorsqu'il est placé dans la couche périphérique, soit qu'il s'y soit développé dès l'origine, soit qu'il y ait été transporté par suite du développement cellulaire. En cet état, il apparaît d'abord comme un corps lenticulaire qui bientôt devient globuleux et se revêt alors d'une fine membrane enveloppant un contenu liquide et granuleux. On voit alors apparaître à son intérieur un ou deux granules plus gros que les autres. Ce sont les nucléoles. Quelquefois mêmes ceux-ci sont assez développés pour qu'on y reconnaisse des vésicules semblables à la vésicule nucléaire, et à l'intérieur desquelles se montrent des nucléolules. C'est, sous un volume plus petit, la reproduction des mêmes phénomènes. Comme ces diverses apparences dépendent du plus ou plus moins de développement de la vésicule nucléaire, on comprend que celle-ci doit offrir une assez grande variabilité de grandeur. Cette variabilité est assez grande pour que, dans certains cas, le nucléus vésiculaire atteigne la dimension d'une cellule parfaite. Dans certaines espèces d'*Allium*, on en voit qui mesurent 0,04 de millimètre.

Le contenu nucléaire est lui-même aussi très-variable de composition, il est limpide ou granuleux, incolore ou coloré en jaune, bleu, vert ou rose. Ces modifications dans la couleur correspondent à des productions de chlorophylle, d'amidon et de diverses matières colorantes. On peut se demander si ces nouvelles combinaisons sont produites par la vésicule nucléaire elle-même, ou si celle-ci subit l'influence du contenu cellulaire environnant. Bien qu'il y ait lieu d'admettre une action réciproque, certains faits semblent établir que le rôle du nucléus est en général prépondérant. Il arrive fréquemment, en effet, que les matières vertes ou amylacées s'accumulent autour de la vésicule nucléaire et paraissent en être excrétées sous forme de gouttelettes qu'on aperçoit suinter à travers la membrane délicate qui constitue son enveloppe. Les observations de M. A. Trécul sur la *Vanilla planifolia* ne laissent pas subsister de doutes à cet égard.

Nous avons aperçu nous-mêmes les poils glanduleux du *Viola tricolor* des vésicules nucléaires isolées dans une cellule vide en apparence, le protoplasma granuliforme ayant presque complètement disparu, des expansions plus ou moins ramifiées et semblables à des processus de spores en voie de germination perçaient la membrane vésiculaire, et en déversaient le contenu dans le liquide hyalin qui remplissait l'utricule. Le même végétal nous a offert de beaux exemples de transformation du nucléus central en vésicule.

Nous avons maintenant à indiquer une fonction du nucléus vésiculaire beaucoup plus remarquable, et qui le distingue nettement du nucléus granuleux que nous avons étudié en premier lieu. Nous avons déjà dit que la dimension de la vésicule nucléaire est très-variable et que, dans certains cas, elle atteignait celle d'une cellule. Mais la ressemblance ne se borne point à ce fait de peu de valeur ; à un certain moment de son développement, l'enveloppe de la vésicule se revêt d'une couche de cellulose : elle est devenue alors une véritable cellule. Or, comme il arrive souvent que plusieurs vésicules nucléaires de grande dimension se produisent dans la même utricule, chacune se transformant en cellule, si l'utricule-mère est résorbé, nous découvrons, dans ces importants phénomènes, un nouveau mode de multiplication cellulaire. Les albumens de plusieurs plantes se présentent dans des circonstances spécialement favorables à l'observation de ces faits. Tels sont ceux du *Sparganium ramosum*, du *Zea mayas* et du *Pisum sativum*. Toutefois, dans ces deux derniers, d'autres modes de multiplication cellulaire se combinent à celui que nous décrivons, et nous aurons à y revenir. La vésicule nucléaire transformée en cellule, l'énergie vitale ne s'arrête pas. Le nucléole joue le même rôle qu'a rempli le nucléus. Bientôt il acquiert la dimension de la vésicule nucléaire primitive, et si celle-ci devenue cellule disparaît à son tour, le nucléole la remplace dans le tissu cellulaire, et son nucléole devient une vésicule nucléaire. La marche des phénomènes est quelquefois assez rapide pour que l'on puisse voir ainsi dans l'intérieur de la même cellule plusieurs granulations de nucléus et nucléoles en voie de développement cellulaire. Une circonstance importante à noter, c'est que les vésicules nucléaires qui subissent cette

transformation importante ne sont point nées sur la périphérie de la cellule même : elles naissent dans le sein de la masse protoplasmique elle-même, mais se distinguent facilement des noyaux granuleux décrits précédemment par la présence d'une membrane propre.

Il nous reste à résumer ce que les observations précédentes nous apprennent sur le nucléus, Nous citerons les conclusions de M. A. Trécul, qui nous a servi de guide :

« On a donné le nom de nucléus : 1° soit à un amas de protoplasma
 « imparfait qui s'élabore au centre de la cellule et fournit au protoplasma
 « périphérique les éléments propres à la production des membranes
 « cellulaires; 2° soit à des vésicules nées du protoplasma central ou
 « du protoplasma périphérique qui sont chargées de produire des sécré-
 « tions de nature diverse; 3° soit à des vésicles nucléaires semblables
 « aux précédentes bien que nées dans des circonstances un peu
 « différentes et qui concourent à la multiplication utriculaire. Dans
 « ce dernier cas surtout, la membrane de cellulose apparaît autour
 « du nucléus quand la cellule-mère a disparu (*Sparganium ramo-*
 « *sum*); tantôt elle se montre même avant l'absorption de l'utricule
 « mère (*Pisum sativum*). »

Les vésicules nucléaires et les nucléoles éprouvent quelquefois une transformation qui doit être mentionnée à cause de sa singularité. Si la multiplication utriculaire vient à cesser, ils perdent leur forme arrondie et affectent une figure cristalline très-caractérisée. Ordinairement, ils présentent l'apparence de rhomboïdes ou de lames hexagonales. Cette tendance de certaines vésicules à se rapprocher des formes qui appartiennent au règne minéral n'est point aussi rare qu'on pourrait le croire; certaines graines d'amidon en fournissent de beaux exemples. Nous citerons, entr'autres, l'amidon de riz, que nous avons eu l'occasion d'examiner il y a peu de temps, et dont chaque granule est un tétraèdre bien conformé. Les planches de la chimie industrielle de Payen nous représentent l'amidon du maïs, du sorgho rouge, du *panicum italicum*, du *cactus tuna*, de *Valyantus glandulosa* (écorce) avec des formes qui appartiennent au système cristallin hexagonal. Le principe amylicé paraît éminemment favorable à ce développement spécial du nucléus. Si on observe avec soin les diverses phases de cette transfor-

mation, on remarque que c'est tantôt le nucléus, tantôt le nucléole qui affecte la forme cristalline. Dans un nucléus développé, la configuration vésiculaire persiste; c'est le nucléole qui échange sa forme globuleuse contre des faces polyédriques. Que le cristal primitif provienne d'un nucléus ou d'un nucléole on voit s'accumuler sur ses diverses faces des granulations amylicées, que leur réaction caractéristique par la teinture d'iode, distingue facilement du noyau cristallin central. Ce dernier jaunit sous l'influence du même réactif qui bleuit les particules d'amidon. Ces vésicules cristalligères sont loin d'être uniformes. Souvent le cristal est simple, mais, souvent aussi, certaines de ces faces semblent grandir par des dépôts successifs, et offrir elles-mêmes des figures géométriques; en sorte qu'on a toujours sous les yeux un cristal composé. Tantôt encore, ce développement du premier cristal altère sa forme régulière, et des protubérances arrondies, mamelonnées, apparaissent à la place d'une ou de plusieurs faces planes. Il n'est pas rare de voir, à l'origine, la surface interne du nucléus ou du nucléole se transformer seule en cristal. La membrane vésiculaire persiste assez longtemps et finit par disparaître.

Les vésicules nucléaires ou nucléolaires ne sont pas les seules où l'on puisse découvrir la transformation cristalline. Il est bien entendu qu'il ne s'agit pas ici, comme dans ce qui précède, de cristaux appartenant au règne minéral, dont on trouve de nombreux exemples chez certaines familles de plantes. Les cristaux dont nous parlons constituent une forme spéciale des granulations et vésicules protoplasmiques de la cellule; ce ne sont pas seulement des substances organiques, ce sont des substances organisées. Ceci bien compris, revenons à nos vésicules cristalligères différentes du nucléus. La présence de ce dernier dans la même cellule ne permet pas de les confondre avec les précédentes, mais, à part cette distinction, elles offrent les mêmes séries de phénomènes que nous avons décrits. Tantôt c'est la vésicule entière qui, de globuleuse, devient polyédrique, et affecte les formes propres au système cubique, le cube, l'octaèdre, le dodécaèdre rhomboïdal; tantôt la cristallisation se produit à l'intérieur de la membrane vésiculaire, et alors, en général, on a un groupe globuleux de cristaux enchevêtrés. La membrane résorbée, la masse cristalline flotte libre au milieu de la

cellule. Les baies de chèvrefeuille des jardins nous ont offert de nombreux spécimens de cette dernière forme ; dans ce cas, peut-être, a-t-on affaire à de véritables cristaux de composition minérale. C'est un doute que nous soulevons, les études sur les vésicules cristalligères étant encore très-incomplètes.

Passons maintenant à un autre ordre de faits. Il n'est pas rare de voir se produire au sein du protoplasma granuliforme des cavités variables en dimension et remplies d'un liquide hyalin dont la transparence tranche nettement avec la plus grande opacité du protoplasma environnant. Si l'on a affaire à de véritables vacuoles nées au sein du liquide granuleux, le phénomène n'a pas une grande importance ; mais il arrive souvent que l'on distingue à la périphérie de la cavité une membrane véritable, qui donne naissance à une vésicule bien déterminée. La membrane vésiculaire échappe quelquefois à l'observation par sa ténuité, et lorsque le protoplasma est riche en granulations, elle se confond avec lui. C'est ce qui a trompé plusieurs observateurs, entr'autres M. Nageli, qui n'a pas cru à l'existence des vésicules dont nous faisons l'histoire. Lorsqu'au contraire le protoplasma granuleux disparaît, on aperçoit nettement le linéament membraniforme, et l'on ne peut nier la présence d'une enveloppe. M. A. Trécul recommande leur étude spécialement dans les fruits pulpeux du *Solanum nigrum* et du *Lycopersicum esculentum*. Ce dernier fruit, et celui du merisier, nous en ont présenté de beaux exemples. La limpidité du contenu cellulaire, à une certaine époque du développement, permettait de voir avec une netteté parfaite la membrane vésiculaire.

Ces vésicules que nous appellerons avec M. A. Trécul, vésicules fausses vacuoles jouent quelquefois un rôle important dans la multiplication cellulaire. Nous savons déjà, par ce qui précède, que le protoplasma granuleux n'étant plus assez abondant pour remplir la cellule se répartit sur la périphérie. Mais il arrive souvent, et le phénomène se produit spécialement dans les cellules de forme allongée, qu'une bande de protoplasma traverse l'utricule suivant un plan méridien, partageant ainsi la cavité cellulaire en deux grandes vacuoles. Quand ce cas se présente, on ne tarde pas à voir apparaître une membrane du cellulose là où n'existait que le protoplasma méridien, et cette membrane en se conti-

nuant à la périphérie des deux vacuoles détermine la formation de deux cellules au sein de la cellule primitive. Nous avons ici un mode de division utriculaire essentiellement différent de celui déjà examiné, bien qu'il y ait ceci de commun, la transformation du protoplasma en membrane cellulosique.

Au lieu d'une cavité, concevons une petite masse arrondie de protoplasma très-finement granuleux, isolée au sein du mucilage utriculaire, on verra fréquemment, si l'on a pris pour sujet d'observation le contenu d'un fruit pulpeux de la famille des solanées, une fine membrane se dessiner autour du noyau protoplasmatique. Ce noyau ou ces noyaux, car il en existe plusieurs en général dans la même cellule, ne doivent point être confondus avec le nucléus que l'on aperçoit distinctement dans l'utricule : mais l'analogie de constitution leur a fait donner le nom de vésicules pseudo-nucléaires quand ils sont entourés d'une membrane propre. Ces vésicules offrent de nombreuses variations. On peut néanmoins les ramener à deux types. Ou bien la membrane formée, le protoplasma interne est refoulé peu à peu à la périphérie, et la cavité intérieure est occupée par une vacuole qui se transforme elle-même en vésicule fausse vacuole ; ou bien il se divise en plusieurs petites masses arrondies qui se revêtent à leur tour d'une enveloppe et deviennent de nouvelles vésicules. Les vésicules pseudo-nucléaires présentent donc en petit les mêmes phénomènes que la cellule elle-même. Nous n'étonnerons par conséquent personne en disant que certaines de ces vésicules se transforment en véritable cellule, c'est-à-dire se revêtent d'une membrane cellulosique au sein de la cellule-mère. Celle-ci résorbée est remplacée par ses filles qui deviennent mères au même titre et reproduisent les mêmes phases de développement. A côté des vésicules pseudo-nucléaires, il faut en placer d'autres qui formeraient un troisième type. M. A. Trécul les a observées dans le pédoncule charnu du *Podocarpus sinensis* ; mais nous les avons vues nettement aussi dans les baies du *Lycopersicum esculentum*. Leur contenu est hyalin. Leur membrane, en général épaisse, s'amincit en certaines places : à la surface des parties amincies on voit poindre des renflements qui affectent la forme d'ampoules et deviennent eux-mêmes des vésicules complètement closes. Tantôt ce développement périphérique de jeunes vési-

cules a lieu à l'intérieur, tantôt à l'extérieur. On peut quelquefois observer plusieurs générations successives de vésicules nées les unes des autres, et dont l'âge est d'autant moins avancé que la dimension est plus faible.

Jusqu'à présent nous avons étudié le protoplasma cellulaire sous sa forme la plus générale, celle qui est représentée par un amas de granulations ou de vésicules incolores, entouré d'un liquide également dépourvu de toute espèce de coloration. Mais il existe dans les plantes un grand nombre d'organes où le contenu intra-cellulaire manifeste une coloration constante, d'où l'on doit conclure que sa composition chimique est notablement différente. Les couleurs appartiennent, en général, aux diverses nuances de vert, de jaune, de rouge et de violet. La première est de toutes la plus abondante, et mérite, en conséquence, une mention spéciale. Il est fort probable, d'ailleurs, que la multiplicité des matières colorantes tient à des degrés divers d'oxydation d'un principe unique; c'est ce qui semblerait résulter des travaux les plus récents sur les transformations que peuvent subir les principes colorants d'origine végétale. Quoi qu'il en soit, nous avons à étudier ici les apparences variées sous lesquelles se montrent, au sein de la cellule, ces nouveaux éléments du protoplasma et les circonstances qui président à leur naissance.

Commençons par la matière verte, connue sous le nom de chlorophylle, attendu que leurs feuilles lui doivent leur coloration. La matière verte a été l'objet de nombreuses observations: nous passerons sous silence la plupart des opinions qui ont été émises pour expliquer sa formation. Pour les unes, les faits ont été mal décrits, par suite de l'imperfection des moyens d'observation; pour les autres, ils l'ont été incomplètement et sous l'empire d'un système préconçu. Avant les travaux de M. Trécul, les recherches les plus complètes sur la chlorophylle sont renfermées dans les mémoires de MM. Arthur Gris et Ch. Morren. Ayant eu l'occasion de rendre compte, ici même, de l'ouvrage de M. Charles Morren, et d'en comparer les résultats à ceux obtenus par M. A. Gris, nous ne reviendrons pas sur ce sujet, et nous aborderons immédiatement, avec M. A. Trécul, l'étude des faits.

La chlorophylle apparaît en dissolution, soit au sein du protoplasma

qui remplit les cellules, soit dans le nucléus, soit à la périphérie dans les petites masses du protoplasma vésiculeux que nous avons vu s'y développer. Est-elle due à une modification chimique de ce protoplasma, ou à l'existence, dans certaines cellules, d'un principe spécial? C'est ce qui échappe à l'observation; néanmoins, cette circonstance bien connue que la chlorophylle ne se développe que dans les parties de la plante en contact avec l'air et sous l'influence de la lumière, doit faire pencher en faveur de la première hypothèse. Sous sa première forme, la chlorophylle ne serait donc autre chose que le liquide protoplasmique lui-même coloré en vert au lieu d'être incolore; mais nous savons que la puissance vitale fait naître rapidement au sein de la partie liquide des produits révélant une organisation plus avancée. Les granulations apparaissent et se montrent revêtues de la couleur verte due au nouvel élément introduit dans la cellule. Assez souvent, la couleur paraît être l'effet d'un dépôt extérieur. La matière verte ne constitue pas la substance des granulations, elle n'en n'est que le revêtement; mais il est d'autres cas où les grains et granules paraissent bien réellement être formés tout entiers par la coagulation de la chlorophylle amorphe; le fait apparaîtra surtout évident si les observations embrassent un autre ordre de phénomènes. Nous avons dit, en effet, que la chlorophylle paraissait, dans plusieurs circonstances, se former au sein du nucléus ou à la périphérie interne des cellules; dans ce dernier cas, on voit se produire des masses vertes isolées ou confluentes. Après s'être maintenues quelques temps adhérentes à la paroi où elles sont nées, quelques-unes s'en détachent et nagent librement dans la cellule; d'autres restent fixées par une de leurs extrémités plus ou moins atténuées; mais sous l'une et l'autre forme, il est impossible de méconnaître que ces petites masses arrondies ou fusiformes sont entièrement formées de matière verte. Le même phénomène peut se produire au sein du nucléus ou autour de cet organe, et c'est pour avoir seulement étudié ce cas spécial que M. Arthur Gris s'est cru en droit de conclure que toute la chlorophylle était un produit d'élaboration du nucléus. Nous venons d'indiquer le mode de formation des grains de chlorophylle. Ces grains sont-ils oui ou non de nature vésiculaire? en d'autres termes, sont-ils limités par une membrane, une

enveloppe spéciale ? Dans beaucoup de circonstances la négative n'est pas douteuse. Le contact de l'eau suffit, en effet, alors pour délayer ces petites masses vertes sans qu'il subsiste, après leur dissolution, aucune trace de membrane. Mais souvent aussi l'aspect vésiculaire prend un caractère d'évidence que l'on ne saurait nier. C'est ainsi que l'on voit se développer autour du nucléus, dans les baies du *solanum tuberosum* des vésicules ovoïdes entourant des grains d'amidon. Ces vésicules acquièrent en général une grande dimension, mais comme on peut en suivre le développement, on voit qu'elles débent par être semblables, au début, à ces petites masses vertes que nous savons se produire autour du nucléus; si, dans les premiers instants de leur apparition, l'existence de la membrane qui les limite peut être contestée, il n'en n'est plus de même lorsque, plus tard, la vésicule a grandi et se révèle avec tous ses caractères.

Nous avons vu que les vésicules nées au sein du protoplasma contribuaient à la multiplication cellulaire par leur transformation en véritables cellules. Les faits observés pendant la maturation des baies du *Solanum nigrum* semblent établir que la vésicule chlorophyllienne est apte à jouer le même rôle que ses analogues. En comparant avec soin les observations correspondantes à divers degrés de développement, on reconnaît, en effet, qu'il y a un passage graduel et constant du simple grain de chlorophylle, ne dépassant pas deux millièmes de millimètre à la vésicule atteignant quatre centièmes, dimension de beaucoup de cellules. A ce degré de développement, la vésicule colorée présente, d'ailleurs, toutes les apparences d'une organisation très-avancée. Elle renferme des granulations et d'autres vésicules, ces dernières offrant à leur tour une composition plus ou moins complexe. En présence d'une série de formes si analogues à celles que nous avons eu l'honneur d'étudier au début de notre travail, il est difficile de ne pas y voir l'expression nouvelle d'une loi générale de l'organisation cellulaire.

Bien que nous ayons glissé assez rapidement sur l'histoire de la chlorophylle, le résumé qui précède nous permettra d'être plus concis encore à l'égard des autres matières colorantes. Pour les étudier, il faut s'adresser aux végétaux dont le fruit est une baie colorée, aux *solanées*, par exemple, que nous avons déjà eu l'occasion d'indiquer. Les *caprifoliées*, les *aspa-*

ragées, certains genres de *rosacées*, etc., fournissent aussi d'amples sujets d'observations. Mais comme il ne saurait entrer dans notre plan de décrire les formes excessivement variées sous lesquelles la matière colorante peut apparaître au sein des cellules, il nous suffira d'indiquer les relations étroites qui rapprochent des faits qui précèdent ceux que nous aurions à décrire. Qu'elle soit rouge, orangée, jaune, etc., la matière colorante se produit dans des conditions analogues à celles où nous avons vu se développer la chlorophylle. Une matière amorphe en dissolution pour point de départ; puis ensuite les granulations, les grains et les vésicules. Ces dernières sont très-faciles à reconnaître dans la plupart des familles de végétaux que nous avons mentionnées. Les *solanum nigrum*, *dulcamara*, *lycopersicum esculentum*, divers *lonicera* et *cerasus* nous en ont offert de beaux exemples. Inutile d'ajouter que ces vésicules atteignent quelquefois la dimension énorme de quinze centièmes de millimètre; elles doivent servir à remplacer les cellules au sein desquelles elles sont nées. Dans le fruit de l'*abricotier*, cette transformation nous a paru évidente. Entre certains organes dont la constitution vésiculaire n'était pas douteuse lorsqu'on observait leur filiation, et d'autres que leur revêtement de cellulose rangeait définitivement dans la catégorie des cellules véritables, il n'y avait aucune autre différence appréciable que l'organisation plus complexe de l'enveloppe. Il était même quelquefois possible de saisir le passage, en voyant un faible linéament bleuâtre se dessiner à la surface de la membrane vésiculaire au contact de l'iode.

Les diverses substances que nous avons examinées jusqu'à présent appartiennent au groupe des matières protéïques ou azotées; il en est d'autres qui ne rentrent point dans ce cadre, et qui, néanmoins, jouent un rôle trop important dans le développement des organismes végétaux pour que nous puissions les négliger. Toutefois, parmi ces divers composés, un seul a été assez étudié pour que son histoire offre de l'intérêt dans un travail destiné à résumer des faits acquis et non à provoquer des recherches. Nous voulons parler de la matière amylacée, de l'amidon. Il est peu de sujets scientifiques qui aient donné lieu à de plus nombreux travaux, et malgré le talent incontestable des observateurs, il suffit de comparer entre elles leurs assertions souvent contradictoires

pour être assuré d'avance que la science n'a pas dit son dernier mot sur cette importante question. La matière amylacée apparaît tantôt sous l'état de substance amorphe dissoute dans le liquide protoplasmatique, tantôt sous forme de granulations, atteignant quelquefois un volume assez considérable, tantôt comme élément essentiel de la membrane cellulosique qui circonscrit la cellule.

Il est admis depuis longtemps que le réactif le plus sûr pour déceler la présence du principe amylacé est l'iode. Toutefois l'expérience nous fournit à cet égard un renseignement précieux. Dans certains cas, le contact de l'iode détermine immédiatement la coloration bleue caractéristique de l'iodure d'amidon ; en d'autres circonstances, l'addition d'un acide est nécessaire. Frappé de cette différence, M. Nagéli a cru devoir affirmer que la membrane des cellules n'était pas, comme on l'avait cru, constituée uniquement par le principe amylacé, mais qu'elle se composait de deux substances : la granulose ou amidon chimiquement pur, et la cellulose ou amidon impur. En s'associant en diverses proportions, ces deux substances granulose et cellulose donneraient lieu à des composés variables quant à leur réaction. Pure, la granulose serait l'amyloïde bleuissant immédiatement au contact de l'iode seul. Une addition de cellule, la transformerait en *mesamylin* exigeant pour bleuir l'intervention de l'acide sulfurique. Une plus forte proportion de cellulose constituerait le *dysamilin* qu'il faut traiter préalablement par l'acide nitrique pour obtenir la coloration bleue par l'iode.

L'amyloïde, le mesamylin et le dysamilin peuvent à leur tour se mélanger en proportions diverses et constituer le gelin qui se gonfle dans l'eau froide, le medullin qui se ramollit sans gonflement, le lignin, qui ne dissout que dans les acides concentrés. Cette classification savante perd de son autorité quand on la soumet au contrôle de l'expérience. Il est très-difficile, en effet, de saisir les limites où l'amyloïde cesse d'exister pour faire place au mesamylin et au dysamilin ; et, quant à ce qui concerne la distinction du gelin, du medullin et du lignin, les lignes de démarcation sont illusoire. N'est-il pas alors rationnel de rejeter des dénominations qui ne satisfont pas aux exigences des faits, et, puisque les nuances si délicates de la composition chimique nous échappent, de nous en tenir à l'étude purement organographique.

Pour le même motif, nous n'admettons point la distinction faite récemment par M. Frémy, entre la cellulose qui se dissout dans l'ammoniaque de cuivre, et la paracellulose qui ne s'y dissout point. Dans l'une et dans l'autre, la matière amyliacée existe. Dans quelles proportions exactes ? nous l'ignorons. La cellulose de M. Frémy comprend, sous un même nom, l'amidon qui bleuit immédiatement par l'iode et celui qui ne bleuit pas. Il y aurait à distinguer. La chimie seule ne nous donne donc ici que des résultats incomplets, et, comme il s'agit d'éléments anatomiques, il est préférable de les étudier au point de vue de la forme qu'ils affectent pendant la vie cellulaire. Ceci admis, nous pouvons reconnaître l'existence de la matière amyliacée sous trois formes différentes : elle est amorphe, granuleuse ou cellulaire. Sous cette dernière apparence, son histoire appartient à celle des enveloppes de la cellule, et trouvera sa place dans la deuxième partie de notre travail.

A l'état amorphe, la matière amyliacée est dissoute et se révèle par la coloration que produit l'introduction de l'iode au sein du liquide protoplasmique. Dans certains cas elle est assez abondante pour transformer le liquide dissolvant en une espèce d'empois, qui n'est autre chose que le gelin de M. Nagéli. Le caractère d'une matière amorphe étant de ne présenter aucune trace d'organisation, il est inutile de s'arrêter plus longtemps sur cette première forme de la substance amyliacée.

La forme granuleuse de l'amidon est depuis longtemps connue, soit à cause des nombreuses variétés qu'elle présente, soit à cause du rôle important qu'elle joue dans l'alimentation. Néanmoins les observateurs ont émis à ce sujet des opinions très-diverses. C'est qu'en effet la structure de certains grains d'amidon est, au premier abord, des plus singulières. Si les plus petits présentent une assez grande simplicité, et affectent la forme sphérique ou ovale commune à la plupart des granules protoplasmiques, il en est d'autres qui présentent des faces cristallines et constituent des polyèdres réguliers ou hémihédriques. Chez les grains d'un plus grand volume, on aperçoit des lignes ou stries tantôt concentriques tantôt excentriques qui ont exercé à l'envi la perspicacité des observateurs ; enfin, la lumière polarisée y détermine des effets analogues à ceux observés dans certains cristaux

doublement réfringents. Toutes ces apparences dénotent chez les grains d'amidon une structure assez compliquée, et rendent leur étude d'autant plus attrayante. Raspail les considérait comme des vésicules à membranes insolubles à froid dans l'eau et les acides, enveloppant une substance soluble et gommeuse. Une partie du contenu venant à s'évaporer, la membrane se ride et détermine l'apparence de stries concentriques.

L'action de la lumière polarisée fit affirmer à Biot que les grains de fécule se composent de couches d'inégale densité. Cette affirmation était d'une haute valeur scientifique et introduisait un élément précieux dans l'étude intime de l'amidon.

L'idée de couches superposées admise, on dut se demander comment elles se forment. Fritzsche, en 1834, après avoir déclaré qu'il était inutile de consulter l'observation sur ce point, n'hésita pas à conclure que la plus extérieure était la plus récente.

M. Payen est de l'avis diamétralement contraire. Les couches se déposent intérieurement. Le grain constitué à l'origine sous forme de vésiculaire s'accroît par l'absorption de substance amylacée ambiante. Des dépôts se produisent sur la face interne. Tant que la première membrane offre assez de superficie pour s'étendre, le nombre des couches internes augmente, à un certain moment elle résiste, et le grain crève sur un ou deux points correspondant au hile, c'est-à-dire à l'endroit par où l'absorption avait été la plus active.

Schleiden adopte les idées de Fritzsche, tandis que Hugo Molli penche plutôt pour celles de Payen.

Pour M. Hartig, à l'intérieur d'un grain d'amidon qui se développe, le contenu se divise en plusieurs autres granules, qui grandissent à leur tour et passent par les mêmes phases. Pour expliquer l'apparence de couches stratifiées, cet observateur affirme qu'un granule intérieur se développant seul, son enveloppe viendrait à doubler la membrane vésiculaire du grain primitif; mais comme son développement est en retard, elle se découperait en lame spirale, comme cela s'observe dans les cellules à réticulations annulaires.

M. Nagéli croit comme M. Payen que le développement de l'amidon a lieu de la circonférence au centre. Mais sa théorie diffère par un

point essentiel. M. Nagéli n'admet point de membrane vésiculaire. Les atomes amylicés qui existaient d'abord dissous dans le liquide intracellulaire se groupent en une petite masse qui s'entoure d'une enveloppe d'eau et d'une atmosphère de dissolution plus dense. De nouvelles molécules se précipitent et se concentrent autour de ce centre d'attraction. La solution pénètre dans l'intérieur de la masse par endosmose, et y trouve les éléments nécessaires à une transformation rapide de l'amidon en matière solide. Une fois formé, l'amidon solide est repoussé vers la circonférence en refoulant en dehors de lui les couches précédemment constituées, et ainsi de suite.

Dans toutes ces interprétations, l'hypothèse a plus de part que l'expérience. Il convient donc d'observer les faits avec la plus scrupuleuse attention. Si l'on examine, à divers degrés de développement, l'évolution du périsperme farineux d'un grand nombre de graines, spécialement chez les graminées, on ne tarde pas à reconnaître au moyen de l'iode que la matière amylicée se produit soit dans le protoplasma cellulaire soit à la surface du nucléus, soit dans l'intérieur du nucléus, mais son apparition a lieu sous trois formes différentes : nous les désignons sous le nom de grains multiples, de grains simples et de grains composés.

Les grains multiples naissent en général au sein du protoplasma, soit que celui-ci remplisse la cavité cellulaire, soit que, ne se multipliant pas en quantité suffisante, il soit réparti en couches ou en masses isolées sur la paroi interne de l'utricule. Dans ces divers cas, on voit apparaître, à un certain moment, une réunion de petits grains constituant un petit groupe arrondi. Ces grains accusent la réaction propre à l'amidon et croissent pendant un certain temps. S'ils se sont produits dans des portions isolées du protoplasma, les groupes restent séparés. Mais si le protoplasma remplit la cavité cellulaire, il peut se présenter deux cas. Tantôt ils apparaissent sur tous les points à la fois, et alors quand ils ont acquis leur grosseur définitive, les groupes, isolés au début, finissent par se toucher et remplir la capacité interne de l'utricule. Il est alors impossible, à qui n'a pas vérifié leur origine, de se rendre un compte exact de leur mode de formation. Tantôt encore les groupes restent toujours séparés les uns des autres et semblent se former autour de certains centres d'attraction déterminés. Le protoplasma ambiant ve-

nant à se résorber, les petites masses arrondies de granules nagent dans l'intérieur du liquide cellulaire, les granulations dont elles sont formées semblent retenues les unes sur les autres par une force moléculaire qui les empêche de se dissocier, sans leur interdire certains mouvements propres. C'est ainsi qu'il n'est pas rare de les voir s'agiter, s'écarter même à une certaine distance pour se réunir de nouveau : mais il est en tout cas impossible d'apercevoir la trace d'une enveloppe commune aux granulations d'un même groupe.

Indépendamment de ces grains, auxquels nous donnons le nom de multiples pour rendre raison de leur apparence, il se produit, soit autour du nucléus soit sur la périphérie interne de la cellule, des granulations isolées, qui grandissent assez rapidement, en affectant généralement une forme plus ou moins ovoïde ou allongée. Ces grains apparaissent au premier moment comme de petites éminences constituées par un liquide coagulé, qu'entoure après un certain temps une membrane très-fine que l'iode colore à peine, tandis qu'il réagit très-bien sur le contenu. La nature vésiculaire est ici nettement caractérisée. Ces grains naissent en nombre plus ou moins considérable dans l'intérieur de la cellule et leur grosseur est successivement variable chez les divers végétaux. Ce sont eux qui constituent la fécule de la pomme de terre; nous aurons bientôt à étudier d'une manière plus intime leur structure. Ce qu'il importe seulement de constater, pour le moment, c'est la distinction bien tranchée qui sépare les grains multiples des grains simples indépendamment de la différence qui résulte du nombre des éléments granulaires : les grains simples dénotent toujours une constitution vésiculaire. Ils se composent toujours d'une membrane plus ou moins épaisse renfermant un liquide, tantôt limpide, tantôt gélatineux, suivant la richesse des principes amylacés. Dans certaines cellules, où le nucléus est apte à produire de l'amidon, les granules peuvent se former à son intérieur ou à sa surface. Il n'est pas rare de les voir apparaître dans des points où le protoplasma forme au sein du liquide des traînées granuleuses unissant le nucléus central à la périphérie. D'une structure assez simple, quand ils sont de petite dimension, ils offrent quand ils sont susceptibles d'atteindre un fort volume une complication qui a fort embarrassé les observateurs et qui n'est expliquée

que depuis peu d'années. La plus simple observation suffit pour faire distinguer dans les gros grains d'amidon des stries tantôt concentriques si le grain est arrondi, tantôt excentriques si le grain est allongé ou ovale. En faisant l'historique de l'amidon, nous avons indiqué les principales explications données de ces apparences.

Mais depuis que l'action de la lumière polarisée d'une part, et la connaissance plus approfondie de l'organisation cellulaire de l'autre, ont révélé dans cette structure du grain d'amidon l'existence de plusieurs couches superposées, les observateurs n'ont plus hésité [qu'entre deux hypothèses: les couches se produisent-elles de l'intérieur à l'extérieur par dépôts externes successifs, ou de la circonférence au centre par dépôts internes? Le vrai n'est ni dans l'une ni dans l'autre hypothèse, et c'est ce qu'un examen plus délicat permet d'établir. Si l'on fait agir sur un grain de fécule du ferment de salive ou une dissolution de chlorure de chaux, on arrive à se faire une idée très-nette de la structure de ce grain. L'action des réactifs, celle du chlorure spécialement, étant très-lente, il faut attendre quelquefois plusieurs semaines avant d'observer; mais alors aussi la vision est plus nette et plus distincte. Après un laps de temps convenable, le grain nous apparaît comme constitué par des couches plus ou moins épaisses, séparées par des intervalles où l'action du réactif paraît s'être exercée plus spécialement en dissolvant une matière moins consistante. Dans les grains arrondis, il est assez ordinaire que les couches soient d'une épaisseur à peu près uniforme; mais dans les grains allongés il en est autrement. Le point organique autour duquel s'étendent les couches est placé excentriquement, d'où il résulte que dans un certain sens l'épaisseur des couches devient très-considérable. Dans ce cas, au lieu d'offrir une composition homogène, on voit qu'elles se dédoublent en deux ou trois couches secondaires, séparées comme les couches primaires par des intervalles. Plus le grain est gros, plus il est excentrique, et plus ces subdivisions, en couches de première formation et en couches de seconde formation, sont nombreuses et perceptibles. En présence de ces phénomènes, il est difficile d'admettre l'hypothèse d'une multiplication de couches par simples dépôts successifs. Si cette explication suffit quand il s'agit des couches primaires, la formation de couches secondaires au sein des

précédentes indique que celles-ci sont le siège d'une action végétative spéciale. Sous cette influence, les couches de première formation s'épaississent, se dédoublent, dans les points où l'épaississement est le plus considérable. De là ces apparences singulières, souvent difformes, dont on ne peut se rendre compte en admettant une succession de couches uniformes, et que l'action du chlorure de chaux rend évidentes, en isolant les strates superposés. Cette action du réactif met encore en relief un autre fait, c'est que durant la période d'épaississement d'une couche, la matière accroissante était plus ou moins riche en principe amylacé. En général, dans chaque couche primaire, la partie interne est la plus dense et la plus brillante. La succession des couches correspondrait donc à des alternatives de variation dans la densité de la substance amylacée. Si le protoplasma cellulaire est riche sous ce rapport, les couches du grain sont plus épaisses, et la cavité centrale peut disparaître. Si le protoplasma est pauvre, les couches sont plus minces, moins dédoublées, et la cavité intérieure plus large.

La différence d'aspect que présentent les couches ne tient pas d'ailleurs à cette circonstance unique que la richesse en principe amylacé a varié pendant la période d'accroissement. N'oublions pas que les réactions chimiques indiquent dans la composition moléculaire des substances connues sous le nom générique d'amidon certaines différences; cette variabilité dans l'agrégation des molécules, en expliquant celle de la densité, nous révèle comment à certains points ces dépôts ont pu faire défaut, ou du moins la matière déposée être facilement dissoute. De là des fentes, des pores qui traversent les couches, et donnent à certains grains une apparence rayonnée caractéristique. Ces fentes donnent lieu, plustard, à un phénomène remarquable. A une certaine époque, en effet, les grains d'amidon sont résorbés et finissent par disparaître. Sur les petits grains, cette résorption est accusée par une diminution graduelle du volume; mais sur les gros grains, il semble que ce soit un agent extérieur qui attaque les grains sur des points déterminés de la surface, et, en général, sur les points qui correspondent aux fentes. Celles-ci s'élargissent en entonnoir et font apparaître successivement les couches dénudées qui résistent un peu plus longtemps que la substance intermédiaire à l'action de l'agent dissolvant.

Il nous reste à parler de la troisième forme que peuvent présenter les grains d'amidon, et que nous avons désignée sous le nom de grains composés. Nous seront brefs, parce qu'à part quelques différences de peu d'importance, nous voyons ici se reproduire des faits connus. Étant admis qu'un grain simple d'amidon est une vésicule, il est facile d'admettre que le contenu de cette vésicule soit susceptible de se transformer en granulations et en vésicules plus petites. Celles-ci, en croissant avec la vésicule-mère, finissent par en remplir la capacité. On a donc sous les yeux une collection de grains renfermés dans une enveloppe commune qui n'est autre que la vésicule primitive très-agrandie. Une seconde génération de grains peut se former au sein de la première et augmenter le nombre des grains composants, si les membranes des grains secondaires viennent à être résorbées. N'insistons pas davantage sur ces faits qui sont la répétition de lois connues. Qu'il nous suffise d'ajouter, comme cas spécial, que la production des grains composés peut concorder avec l'existence de couches multiples.

Pour épuiser la liste des éléments qui constituent le contenu de la généralité des cellules, nous devrions parler de l'aleurone, principe découvert nouvellement par M. Hartig, et qui avait échappé jusqu'à ce jour aux observations par suite d'une propriété remarquable. Pour rendre plus facile l'étude des objets soumis à l'examen microscopique, on a l'habitude d'ajouter de l'eau. Or, l'aleurone se dissout facilement dans l'eau, et comme ses réactions sont analogues à celles de toutes les substances azotées du protoplasma, aucun indice n'avait décélé sa présence. En substituant l'huile à l'eau, l'aleurone apparaît sous les formes déjà étudiées de granulations et de vésicules. Vu l'absence de notions précises sur les propriétés et les formes de ce nouvel élément cellulaire, nous ajournerons à plus tard ce sujet digne de nouvelles études.

Nous n'avons point à parler ici des éléments spéciaux à certaines cellules, dans certaines espèces de végétaux, tels que les produits oléagineux, résineux, etc. Ce serait franchir les limites du cadre que nous nous sommes tracé. Nous avons voulu examiner les conditions générales sous lesquelles se présente le contenu cellulaire. Il nous reste à étudier sous le même point de vue général l'enveloppe de la cellule.

DES ENVELOPPES CELLULAIRES.

L'existence d'une enveloppe propre à chaque cellule est assez facile à constater dans un grand nombre de cas ; c'est ce qui a lieu par exemple lorsque les cellules d'un tissu jeune ou en voie de formation se dissocient les uns des autres, ou bien encore lorsqu'on a affaire à des cellules dont la destinée est de vivre isolées, sans lien les unes avec les autres : telles sont les utricules qui constituent les grains de pollen, les spores des cryptogames etc. Mais en ce qui concerne ce dernier genre d'organes, il a été fait une objection qui mérite d'être examinée. Partant de cette idée que toute cellule possédait une enveloppe de cellulose, on a refusé aux grains de pollen et aux spores qui paraissent en être dépourvus la dénomination de cellule. Nous ne saurions admettre cette exclusion. Que dans les tissus cellulaires, composés de cellules adhérentes, la cellulose soit toujours au moins pendant une certaine période de leur existence un élément constant, nous ne nions pas : mais, lorsque plus tard, la substance des enveloppes cellulaires est imprégnée de matières ligneuses qui en modifient la composition au point de ne plus accuser aucune réaction cellulosique, faudra-t-il alors refuser le nom de cellules aux utricules ainsi modifiés ? Evidemment non. La composition chimique de l'enveloppe pas plus que celle du contenu ne peut donc suffire quand il s'agit d'organes vivants pour établir des distinctions sérieuses. Ce qu'il faut considérer surtout, c'est la forme anatomique de l'élément, son rôle physiologique. Les forces vitales ont leurs lois spéciales qui ne sont pas celles de la chimie, et vouloir en faire abstraction pour ne considérer que ces dernières dans une question où il s'agit spécialement d'étudier leur rôle et leur mode d'agir, ce serait s'exposer à de singulières illusions. Pour nous, la cellule est cet organe élémentaire essentiellement composé d'une enveloppe close et d'un contenu, au sein duquel s'élaborent divers produits appelés à concourir au grand acte de la production des tissus organiques plus compliqués, soit qu'elles remplissent ce rôle dès leur naissance, soit qu'elles doivent être placées dans des circonstances spéciales

pour accomplir leurs fonctions définitives. En se plaçant à ce nouveau point de vue, des observateurs d'un mérite incontestable en ont conclu que les grains de pollen et les spores étaient non des cellules, mais des organes doués d'une fonction *sui generis* : cette raison est spécieuse. A l'origine, les uns et les autres débutent par être de simples utricules ne différant en rien de leurs congénères. En outre, les spores comme les cellules proprement dites sont, au moment de la germination, le théâtre d'une véritable multiplication cellulaire analogue à celle qui a lieu au sein des tissus. Les grains de pollen ont, il est vrai, une destinée différente. Néanmoins, avant d'y voir des organismes d'une nature plus développée, il est légitime de les considérer comme de simples cellules.

Etant admis par expérience que dans tous les cas où les cellules se montrent isolées, elles apparaissent pourvues d'une enveloppe, en est-il de même lorsqu'elles constituent par leur réunion un tissu végétal ? L'observation directe ne permet pas toujours de résoudre facilement cette question, nous verrons même plus tard que, dans les tissus très-jeunes, les utricules contiguës possèdent une enveloppe commune. Mais dans les tissus plus âgés, il suffit en général d'une amplification puissante unie à une grande netteté de vision pour vérifier l'existence à peu près constante d'une enveloppe spéciale à chacune des utricules. D'ailleurs l'emploi des réactifs facilite le plus souvent les recherches, et dans plusieurs circonstances où l'étroite connexion des cellules ne permettrait pas d'apercevoir sans préparation aucune la ligne de démarcation des membranes juxtaposées, il est possible de déterminer mécaniquement la séparation en faisant macérer le tissu dans un liquide acidulé.

Non-seulement l'observation nous fait découvrir dans chaque cellule une enveloppe propre, elle nous autorise encore à admettre que cette enveloppe se compose sous sa forme la plus parfaite de plusieurs couches, séparables quelquefois, mais en tout cas offrant des réactions caractéristiques qui permettent d'en assigner les limites distinctes. Nous devons toutefois faire, dès à présent, une remarque dont l'étude des faits justifie la convenance, et dont il faudra tenir compte pour apprécier les lacunes de notre travail. On admet généra-

lement que chaque cellule possède trois membranes étroitement superposées, et nous verrons bientôt que si l'existence de l'une d'elles, l'intérieure, a pu être contestée, l'existence des deux autres est un fait assez constant. Mais il arrive souvent aussi, et dans certains tissus spéciaux, c'est le cas normal, on peut apercevoir quatre, cinq ou plusieurs couches distinctes. Nous ne pouvons avoir la prétention d'examiner toutes les circonstances particulières dans lesquelles s'exerce l'activité vitale de la cellule. Ce n'est pas d'ailleurs le nombre plus ou moins considérable de couches qui importe; il ne s'agit point de savoir si chacune de ces couches ou membranes a une fonction rigoureusement déterminée, puisque nous n'avons jusqu'à présent aucun moyen de la préciser: il est beaucoup plus rationnel de chercher la loi qui préside à la multiplication des enveloppes, dans quelles conditions générales elles se constituent, et de suivre les phases diverses de leur développement.

En procédant dans cette étude de l'intérieur à l'extérieur, la première couche membraniforme dont nous avons à nous occuper est, grâce aux travaux de M. Hugo Molh devenu, le point de départ d'une théorie célèbre dans la science. M. Hugo Molh admet que, dès l'origine, le protoplasma cellulaire est renfermé dans un sac parfaitement clos, constitué par une substance azotée comme son contenu. L'ensemble constituerait ce qu'il appelle l'utricule primordiale.

Pendant la première période de croissance, il n'y aurait pas d'autre membrane utriculaire que la membrane azotée; mais elle ne tarderait pas à sécréter sur sa surface externe une ou deux couches de cellulose, et la cellule, lors même qu'elle serait encore susceptible de s'accroître en volume, aurait acquis néanmoins sa constitution définitive. Dans cet ordre d'idées, les grains de pollen, les spores des cryptogames n'étant point revêtus d'une enveloppe de cellulose, sont restés à l'état d'utricule primordiale, et ne méritent point le nom de cellules parfaites. Il y aurait arrêt de développement: toute cellule parfaite, au contraire, débute par naître sous forme d'utricule primordiale, et la membrane qui est spéciale à celle-ci subsiste pendant toute la vie cellulaire, bien que souvent à peine distincte, tant est grande son union avec celle des membranes de cellulose qui est la plus interne. Les réac-

lifs ont toutefois la propriété de la mettre en évidence. Sous leur influence, elle se contracte comme le protoplasma lui-même dont elle possède la composition chimique et le sépare de ses voisines. En d'autres circonstances, cette séparation a lieu en vertu des seules forces vitales. Dans une cellule déjà formée, et appartenant au tissu en voie de croissance, le protoplasma ne remplissant plus la capacité utriculaire, se condense dans l'une des extrémités de la cellule, et l'on aperçoit une portion plus ou moins étendue de l'utricule primordiale détachée de la membrane de cellulose. Une nouvelle couche de cette dernière substance est alors sécrétée à la surface libre. En s'unissant aux couches de la cellule primitive, elle partage celle-ci en deux nouvelles cellules. La multiplication cellulaire peut se faire par un autre mode. Un étranglement se manifeste suivant un plan méridien de la cellule. La surface de l'utricule primordiale paraît traversée par un sillon qui augmente peu à peu de largeur. Une cloison de cellulose s'organise dans ce sillon, et la scission définitive en deux cellules s'opère. Au lieu d'une seule division transverse, il peut s'en produire deux, suivant des plans perpendiculaires, et alors ce sont quatre cellules et non deux qui remplacent la première.

Telle est, réduite à sa formule la plus simple, la théorie de l'utricule primordiale. La réputation de son auteur l'a fait adopter sans beaucoup d'hésitation, et un grand nombre de faits semblent la justifier. Il est certain, en effet, que chez les grains de pollen et chez les spores des végétaux inférieurs, l'enveloppe cellulaire est constituée par une substance plus ou moins azotée. Il est certain que grand nombre de cellules débutent par être des vésicules à enveloppe simple et sans revêtement de cellulose : nous en avons décrit de nombreux exemples dans la première partie de ce travail. Il est facile aussi de vérifier que l'action d'un réactif acide détermine une contraction du protoplasma cellulaire, ou bien encore que dans certaines circonstances de la vie organique ce protoplasma refoulé n'occupe plus qu'une partie de la cavité primitive et paraît circonscrit par un linéament membraneux. Malgré l'importance de ces faits en faveur de l'existence d'une enveloppe azotée primordiale, plusieurs observateurs, et dans ces derniers temps M. Pringsheim, ont nié son existence. Ils ont affirmé que toute membrane cellu-

laire avait pour élément constituant la cellulose. Si la réaction caractéristique de cette dernière substance n'est pas un fait constant, c'est que d'autres principes chimiques en altèrent la pureté. Mais, en thèse générale, sa présence est liée intimement à celle d'une membrane. Nous n'insisterons pas davantage sur les arguments employés par les défenseurs comme par les adversaires de l'utricule primordiale. Ceux tirés de la composition chimique ne nous touchent surtout que médiocrement tant que les desiderata de cette science ne seront point plus largement effacés. Mais qu'elle soit ou non formée en totalité d'une substance azotée, l'utricule primordiale existe-t-elle dans toutes les cellules ainsi que l'affirme M. Hugo Molh ? Si l'on compare au point de vue physiologique l'enveloppe qui circonserit le contenu des diverses vésicules, on remarquera entre elles des différences assez tranchées. Chez les unes, la consistance du sac vésiculaire est nulle. La moindre pression le déforme et le fait éclater sur un ou plusieurs points : mais aussitôt, les divers fragments de la masse rompue se condensent en forme de sphère, et apparaissent de nouveau entourés d'une enveloppe parfaitement close. Le même phénomène se manifeste chez les spores des algues et de la plupart des végétaux cryptogames avant leur fécondation.

Ainsi les spores des vauchéries, à peine échappés des filaments qui les contiennent, se montrent sous forme d'un corps sphérique composé d'une multitude de grains verdâtres emprisonnés dans une enveloppe excessivement tenue. Le plus faible effort suffit pour rompre cette enveloppe : les petites masses fragmentaires se transforment de nouveau en autant de globules à la périphérie desquels on voit se dessiner comme autour de la masse primitive un linéament membraniforme. L'analogie de ces spores avec certaines vésicules nées au sein des cellules est évidente. A-t-on affaire ici à une membrane véritable ? ne serait-ce pas plutôt une simple pellicule produite par la coagulation de la portion externe du mucilage utriculaire ? Cette dernière explication nous semble résulter avec évidence d'une observation multipliée. Il serait donc plus juste de refuser le nom de membrane à cette couche si peu consistante qui n'a aucun des caractères propres à une enveloppe véritable. Chez d'autres vésicules les faits se présentent sous un tout autre

aspect. L'enveloppe de la vésicule chlorophyllienne, de la vésicule amy-
lacée offre une certaine solidité, qui maintient la régularité de la
forme. La dernière présente d'ailleurs une réaction spéciale qui rappelle
celle de la cellulose. Or, comme les conditions dans lesquelles naissent
ces vésicules ne diffèrent pas sensiblement entre elles, nous sommes en
droit d'en conclure que la composition chimique doit être d'une faible
considération quand il s'agit de comparer des éléments organiques
soumis aux mêmes lois de formation. Si l'on voulait expliquer la supé-
riorité d'organisation que présente l'enveloppe de la vésicule amy-
lacée en s'appuyant sur la nature cellulosique, cette explication fait complète-
ment défaut si l'on considère les utricules polléniques. Chez les grains
de pollen, les réactions de l'enveloppe n'accusent pas l'existence de la
cellulose, et cependant, nous voyons ici une organisation très-déve-
loppée dans la membrane enveloppante. Cette membrane est double : la
plus extérieure est pourvue de pores fermés par des opercules, et dans
un certain nombre de familles végétales offre une structure assez com-
pliquée.

Non-seulement l'étude des faits nous révèle qu'en proclamant l'exis-
tence d'une membrane azotée chez les cellules naissantes, les spores
des cryptogames, les grains de pollen, les défenseurs de l'utricule pri-
mordiale ont confondu des organes de nature diverse, et qui sont loin
de présenter des caractères identiques, elle va nous permettre d'affirmer
qu'ils ont dépassé le but en généralisant outre mesure. Dans toute
cellule parfaite, le contenu protoplasmique est renfermé, suivant
M. H. Molh, dans un sac parfaitement clos et distinct des membranes de
cellulose. Si ce contenu se rétracte, soit sous des influences naturelles,
soit par l'effet de réactifs convenables, l'on aperçoit distinctement le
contour de ce sac, lorsqu'il se détache de la paroi cellulaire. Malheureu-
sement, une observation rigoureuse et faite sans parti pris n'autorise
pas une affirmation aussi précise. Chez les végétaux supérieurs nous
n'avons jamais aperçu le protoplasma entouré d'une membrane. Lorsque
par l'effet des réactifs la substance azotée dont il se compose se contracte
et se durcit, la surface de la matière contractée simule quelquefois
une apparence membraniforme : même à l'état naturel, quand le proto-
plasma ne remplit qu'une portion de la cavité cellulaire, la même illu-

sion se produit : mais en l'un et l'autre cas, l'habitude de l'observation microscopique met en garde contre ces apparences ; en réalité, aucune membrane ne délimite le protoplasma. Chez les végétaux cryptogames, l'erreur est encore plus facile à faire. De nombreuses vérifications nous permettent cependant d'affirmer que, chez ces derniers comme chez les phanérogames, aucun fait ne justifie d'une manière certaine et évidente les assertions de M. H. Moll. Ces faits, s'il en existe, seraient en tous cas l'exception et non la règle. Indépendamment de l'observation directe, il est d'ailleurs d'autres motifs de rejeter dans ce qu'elle a d'absolu l'hypothèse de l'utricule primordiale. Toute utricule primordiale dans le système de M. H. Moll apparaît autour d'un nucléus, que la matière du protoplasma enlace comme une atmosphère limitée par une enveloppe extensible. Or, il n'est pas rare de trouver des cellules sans nucléus. Chez d'autres, un second ou troisième nucléus, etc., naissent dans le sein du protoplasma, et déterminent la formation de jeunes cellules au sein de la première. Il faudrait dans ce dernier cas admettre une production successive d'utricules primordiales renfermées dans la même cellule, ce qui serait une contradiction. Ce mode de multiplication cellulaire est d'ailleurs radicalement différent de celui admis par M. H. Moll. Enfin une dernière objection que nous ferons à la théorie de l'utricule primordiale est celle-ci. Elle nous paraît décisive. Si la membrane de cette utricule est la première formée, si c'est elle qui sécrète plus tard les membranes cellulosiques, comment expliquer que ces dernières membranes puissent y puiser des éléments amylicés qu'elle ne possède point ? Une membrane azotée produisant de la cellulose nous paraît un fait essentiellement anormal, et quand une observation précise ne concorde pas avec une pareille hypothèse, il est peu rationnel de l'admettre.

Si nous avons donné autant d'importance à la question de l'utricule primordiale, c'est qu'elle compte encore parmi les savants un grand nombre d'illustres partisans. Son créateur, M. H. Moll, la défend avec autant de conviction que de persévérance contre les attaques de ses adversaires. Espérons que du choc de ces idées jaillira une connaissance plus intime des mystérieux phénomènes qui marquent les débuts de l'organisation végétale.

Les enveloppes dont on ne peut contester l'existence se montrent en général sous la forme d'une ou plusieurs couches minces, homogènes, dans lesquelles, à part l'existence des formations spirales, annulaires, etc., que nous aurons à examiner plus loin, l'œil n'aperçoit même à la plus puissante amplification aucune trace de structure. Néanmoins dans les couches d'une épaisseur suffisante, il est possible de reconnaître que cette homogénéité est plus apparente que réelle. L'on sait en effet que les substances perméables à la lumière sont plus ou moins réfringentes suivant que leur densité est plus ou moins considérable. Quelque faible qu'elle soit, toute différence dans la densité se traduit sous le microscope par un changement de nuance dans l'intensité de la lumière éclairante, nuance qu'un œil exercé saisit sans peine, et qui est pour l'observateur un indice certain de l'hétérogénéité (1). Les réactions chimiques viennent d'ailleurs confirmer ici les indications basées sur les seuls effets de la lumière. En ce qui concerne ces réactions, nous renvoyons à ce qui a été dit dans la première partie de ce travail à propos des réactions de la cellulose. Bornons-nous à dire que pour les membranes où ce principe existe, la coloration bleue produite au contact de l'iode est plus ou moins intense suivant que la cellulose est plus ou moins pure; que dans certaines couches où la substance amylacée est mélangée d'autres éléments, la coloration ne se manifeste qu'après l'addition préalable de l'acide sulfurique ou de l'acide nitrique. Il est enfin certaines membranes où la prédominance des matières azotées est telle qu'aucun bleuissement n'apparaît même après le traitement acide. Dans ce cas, on obtient des réactions diverses. Si la substance se dissout avec facilité et complètement dans la plante caustique, tout en se

(1) Il ne faudrait point se hâter de conclure que la substance la moins dure est celle dont la nuance est la plus claire. La différence de teinte est simplement un indice. Pour apprécier la densité, il faut éloigner ou rapprocher la lentille objective jusqu'à ce que la nuance la plus pâle soit devenue semblable à la plus foncée. Si, pour atteindre ce résultat, il a fallu éloigner l'objectif, la nuance primitivement plus claire comprend une plus grande densité. S'il faut, au contraire, rapprocher l'objectif, la densité est plus faible.

montrant réfractaire à l'action de l'acide sulfurique, il faut y reconnaître le principe appelé xylogène ou substance lignifiante.

La subérine est, comme le xylogène, soluble dans la potasse caustique, insoluble dans l'acide sulfurique ; mais elle ne se dissout pas comme lui par coction dans un mélange de chlorure potassique et d'acide sulfurique.

Les mêmes procédés qui nous font découvrir la non-homogénéité d'une couche membraneuse nous permettent d'affirmer l'existence de plusieurs membranes distinctes lors même que la ligne de démarcation qui la sépare échapperait par sa délicatesse à la pénétration du microscope. En thèse générale, toute variation dans la densité amenée par une différence dans l'intensité de la lumière est un indice dont on doit tenir compte, parce qu'elle révèle une tendance à la séparation en deux couches distinctes. Lorsque les réactions chimiques révèlent une grande analogie entre les couches voisines d'une même membrane, ou entre deux membranes contiguës, la différence de densité fournit une précieuse indication en ce qui concerne l'âge relatif de ces couches ou de ces membranes. Dans un tissu jeune, tous les produits de l'élaboration vitale offrent, toute chose égale d'ailleurs, une densité plus faible que dans les tissus plus âgés. Il est donc légitime de conclure que toute couche ou membrane moins réfringente à la lumière est de date plus récente que celle douée d'une densité plus considérable, pourvu que sa composition n'offre pas de différence essentielle. Ces principes nous serviront de guide dans nos recherches ultérieures.

Nous venons de décrire les formes les plus générales sous lesquelles apparaissent dans les tissus cellulaires les membranes enveloppes de la cellule. Quelle marche suivent-elles dans leurs évolutions ? Question délicate et qu'il est plus facile de poser que de résoudre. Nous pouvons cependant en étudiant les données même du problème tracer la méthode à suivre. Il est bien certain en effet qu'il ne peut être question ici de chercher comment se groupent les éléments chimiques qui entrent dans la composition des membranes. Mais si individuellement les atomes échappent à l'observation, leur aggrégation constitue des formes organiques visibles qu'il est possible d'étudier. S'il est vrai, comme nous l'avons déjà dit, que dans un grand nombre de cas, les membra-

nes se présentent sous l'apparence d'un tissu homogène dont la structure intime se soustrait à toute définition, très-souvent aussi, cette simplicité d'organisation n'existe point. Nous avons signalé un premier degré d'hétérogénéité dans la présence de plusieurs couches constituant une membrane unique. En outre, l'enveloppe cellulaire, soit simple soit multiple, offre chez un grand nombre de cellules les apparences connues sous le nom de pores, de raies, d'anneaux, de spires, etc. Les hypothèses n'ont point manqué pour expliquer ces formes variées. Dans l'impossibilité de les indiquer toutes, nous nous bornerons à signaler les principales. Dans ce qui va suivre, nous ne distinguerons point les cas où il s'agit de couches multiples dans la même membrane, et ceux dans lesquels il y a plusieurs enveloppes, la même théorie suffisant à les expliquer. L'existence de couches ou de membranes distinctes a été généralement considérée comme le résultat d'un dépôt, soit que les éléments aient été primitivement à l'état de dissolution dans les liquides du tissu, soit qu'ils aient été le résultat d'une sécrétion du nucléus ou des membranes préexistantes. Cette idée des dépôts répond naturellement aux données de la plus simple observation, et nous ne voyons aucun motif de l'exclure d'une manière absolue. Les expériences de M. Boucherie, pour la conservation et la coloration du bois, la confirment dans ses points essentiels, et l'accroissement des cellules ligneuses au sein des végétaux paraît réellement dû à ce mode de formation. Mais doit-il être admis à l'exclusion de tout autre? L'étude de l'enveloppe dans la vésicule amylicée nous a déjà fourni un exemple d'un développement qui, loin de s'effectuer par simple dépôt, suppose un travail interne d'organisation au sein même du tissu membraneux. Nous aurons bientôt l'occasion d'en indiquer d'autres. Mais pour nous tenir momentanément aux cas où l'hypothèse des dépôts successifs peut être admise, il convient de se demander dans quel ordre procèdent ces dépôts. Se font-ils de l'extérieur à l'intérieur? La couche ou la membrane interne est-elle la première formée, les couches externes sont-elles les dernières déposées? A cette double question, les observateurs, faute de faits concluants, ont répondu diversement. Valentin admit le premier que la couche externe est la plus ancienne, et que l'accumulement a lieu par le dépôt de couches secondaires internes au

moyen d'éléments puisés dans le liquide même de la cellule. Cette théorie fût acceptée presque sans contestation, et Schleider, Unger, Hugo Molh lui donnerent l'appui de leur grave autorité. Un consentement si unanime ne parut point suffisant à M. Hartig. Interrogeant de nouveaux les faits, il arrive à une conclusion fort différente. Au commencement de la période de consolidation, les membranes primitives des cellules adjacentes sont appliquées l'une contre l'autre. Ces membranes les premières nées sont les Ptychodes, chaque cellule sécrète bientôt des matières qui se déposant à l'extérieur des Ptychodes constituent une seconde membrane dite astathe; une troisième couche sépare les astathes contiguës des cellules voisines et forme entre les utricules un ciment commun qui est l'eustathe. On voit que ce mode de développement des membranes est précisément l'inverse de celui adopté par Valentin. La théorie de M. Hartig provoqua de nouvelles recherches de la part de M. Hugo Molh. En s'appuyant sur sa théorie de l'utricule primordiale, M. Molh identifie la membrane azotée de cet utricule avec le Ptychode; à sa surface est sécrétée une membrane de cellulose dite membrane primaire, que des dépôts secondaires viennent accroître à l'intérieur. M. Hugo Molh comme il est facile de s'en convaincre a voulu concilier la théorie de Valentin et celle de M. Hartig. Le développement marche d'abord du centre à la circonférence, puis se modifiant en sens inverse, devient centripète de centrifuge qu'il était à l'origine. Toutes ces divergences entre des observateurs d'un mérite éminent montrent combien en ces questions délicates de l'organisation, il est difficile de discerner les faits avec ce degré de précision qui dissipe toutes les incertitudes. Ce qui va suivre nous en fournira de nouvelles preuves. C'est par l'étude des autres particularités que présentent les membranes cellulaires que nous allons chercher la loi générale qui préside à la formation de ces membranes. En s'éclairant les uns par les autres, les faits se grouperont dans un cadre plus harmonieux et que les caprices de l'hypothèse ne viendront plus déformer.

Quiconque a entrepris des études d'organographie végétale a pu voir les apparences remarquables que présentent un grand nombre de cellules et de vaisseaux. Tantôt ce sont des punctuations isolées, simulant

des pores, tantôt ce sont des lignes épaisses plus ou moins allongées, disposées parallèlement dans un ordre symétrique. Si ces lignes forment un tout complet, elles ont l'apparence d'anneaux parallèles courant comme des festons sur la périphérie de la cellule ou du vaisseau. Ailleurs elles sont contournées en spires élégantes à tours plus ou moins écartés. La spiricule ou fil hélicoïde paraît généralement simple mais souvent aussi elle semble formée de deux filaments parallèles. Enfin, dans les vaisseaux respiratoires ou trachées, toute la paroi du vaisseau tout entier est formée uniquement par cet élément spiral, et il suffit d'une légère traction exercée dans le sens longitudinal sur le vaisseau pour voir les tours de spire s'écarter sans effort les uns des autres, preuve évidente qu'ils ne sont unis entre eux par aucune membrane. L'explication de ces remarquables formations cellulaires a exercé vivement la sagacité des observateurs. De là une foule d'hypothèses. Parmi les plus curieuses, nous citerons celles de Grew qui date de 1682. Selon cet anatomiste, les enveloppes des cellules et des vaisseaux sont un tissu formé d'une chaîne longitudinale et d'une trame transversale. L'enveloppe venant à s'accroître en dimension, il se fait des déchirures en spirale des fils composant la trame, pourvu que les fils de la chaîne possèdent une plus grande ténacité. Si elle est peu exacte, l'explication est au moins ingénieuse.

D'autres observateurs, tel que Duhamel et Meyer voient dans la spiricule une fibre déliée analogue aux fibres ligneuses. Or, comme ces dernières ne sont que des cellules très-allongées, et par conséquent creuses, les auteurs cités admettent l'existence d'une cavité interne dans la spiricule, bien qu'ils n'aient pu la constater expérimentalement.

Rudolphi et Lineti considèrent le fil spiral comme aplati. Le dernier n'y voit même qu'une simple lame membraneuse. Cette nouvelle hypothèse diffère notablement de la précédente et s'explique par les progrès faits dans l'étude des vaisseaux. Étant reconnu, en effet, que ces derniers organes ne sont autre chose que des cellules modifiées, on dut leur appliquer la même organisation qu'aux cellules. Or, celles-ci possèdent en général une double enveloppe. Que la membrane interne soit plus lente à s'accroître que la membrane externe, et alors il arrivera que ne pouvant suivre cette dernière dans son développement, elle se

déchirera et ne recouvrira que par places la membrane externe. Ces déchirures s'effectuent toujours suivant un ordre régulier, mais néanmoins variable suivant les divers ordres de cellules. De là les apparences de punctuations, de raies, d'anneaux, etc. Telle est la théorie qui dans ces derniers temps était admise par les savants faisant autorité dans la science, et que Jussieu adoptait dans sa botanique classique. A cette doctrine se rattache celle de Hugo Molh. Schleiden s'en écarte peu lorsqu'il affirme que les courants intérieurs déterminent des dépôts en spirale qui épaississent par places la membrane cellulaire.

Quelle que soit l'opinion émise sur la nature de la spiricule, qu'on la considère comme une fibre déliée ou comme une lame mince, on s'accorde donc généralement à dire aujourd'hui, qu'aux points où elle existe correspond un épaississement de la membrane utriculaire. Qu'il s'agisse, au contraire, de punctuations ciselés, la membrane interne ou les dépôts secondaires ont fait défaut, et c'est à la plus grande transparence de la membrane aux places indiquées qu'est due l'apparence punctuée. Il en est même qui croient à l'existence d'une perforation complète. Les punctuations seraient des pores véritables : c'était l'opinion de Mirbel. Poursuivant le même ordre d'idées, Mirbel affirmait que les punctuations allongées en forme de raies étaient également des fentes. Sans être aussi absolue, la science moderne admet que les raies correspondent à des épaisseurs moindres d'enveloppe cellulaire. Duhamel soutenait, au contraire, que toutes ces apparences étaient dues à des petits organes utriculaires, vésiculeux, déterminant des renflements punctiformes ou linéaires sur la périphérie interne de la cellule. La spirale était l'espace compris entre deux renflements hélicoïdes. Où Mirbel voyait une fente, Duhamel voyait un épaississement, et *vice versa*. L'apparence annulaire a suscité les mêmes divergences. Pour les uns, les anneaux correspondent à des dépressions, à des lacunes dans les dépôts ; pour les autres, au contraire, les anneaux sont constitués par des bourrelets faisant saillie dans l'intérieur de la cellule.

En présence d'affirmations aussi contradictoires, il était important de vérifier de nouveaux faits et de les soumettre à une impartiale analyse. C'est ce qu'entreprit M. A. Trécul, dont nous allons résumer les travaux. Si l'on examine les cellules placées à la face interne de la

couche dite génératrice dans les *Echinocactus* et les *Mamillaria*, on s'aperçoit qu'elles renferment presque toutes des lames minces dont les unes sont contournées en hélice, dont les autres isolées et disposées dans des plans parallèles partagent la cellule en trois ou quatre segments. En remontant à l'origine de ces singulières formations, on découvre qu'elles débutent par des sillons très-déliés qui se dessinent sur la surface interne de la membrane utriculaire, sillons hélicoïdes ou transversaux, suivant la nature de la formation qui doit en résulter. Plus tard, ce sillon a pris l'apparence d'une lamelle faisant saillie à l'intérieur de la cellule : mais en même temps on voit plus nettement qu'elle est une dépendance de la membrane cellulaire externe et non un simple dépôt. Ce qui le démontre encore mieux, c'est qu'en prenant de l'accroissement, cette lamelle, qu'elle soit contournée en spire, ou formée en anneau, présente à son intérieur une cavité tubulaire remplie d'une matière gélatineuse, d'une couleur un peu plus foncée que celle de son enveloppe. Cette matière en augmentant de volume par intussusception, détend les parois de la spiricule ou de l'anneau ; de telle sorte qu'on ne peut se refuser à admettre que ces formations croissent par l'effet d'une élaboration interne et non par un dépôt externe. Les faits analogues peuvent être observés chez un grand nombre de végétaux. Avec les Cactées, ce sont les Balsaminées qui en offrent les plus remarquables exemples. Il arrive souvent que la membrane des cellules au sein desquelles s'est développée une spiricule est résorbée, et alors, la spiricule reste isolée au sein du tissu sans qu'on puisse s'expliquer son origine, si on a négligé d'en observer l'évolution, c'est ce qui a lieu sans doute de bonne heure pour les vaisseaux aériens dits trachées véritables. Ces vaisseaux ne se composent, en effet, que de l'élément spiral. Il n'en est pas de même des vaisseaux dits fausses trachées et des vaisseaux annulaires. En général, une seule membrane existe, et l'observation révèle que les tubes hélicoïdes ou annulaires sont nés dans son épaisseur et non simplement à sa surface. Dans les cas plus rares où il y a deux membranes, elles sont adhérentes aux points situés entre les spires et les anneaux, et écartées là où se sont développées les formations secondaires spirales ou annulaires. Une autre espèce de vaisseaux nous fournira matière à des explications

analogues. Au lieu de se continuer en hélice ou en anneau, l'élément né au sein de la membrane affecte la forme de mailles entre croisées qui constituent ce qu'on appelle un vaisseau réticulé. Cet élément est, du reste, tubuleux comme dans les cas précédents et offre les mêmes phases de développement. La membrane est souvent résorbée entre ces mailles, et le vaisseau se montre criblé de trous ou de fentes. On peut se convaincre qu'il n'y a pas illusion en humectant le tissu avec de la teinture d'iode. Les perforations restent incolores, tandis que les parties subsistantes de la membrane prennent une coloration jaunâtre.

Les anneaux et les spiricules auraient donc pour origine, suivant M. Trécul, un travail d'organisation interne de la membrane elle-même, phénomène analogue à celui qui détermine la formation de couches secondaires dans la vésicule amylicée. D'autres faits vont justifier cette manière de voir. En étudiant une série horizontale de fibres ligneuses à partir de la couche génératrice chez les conifères et spécialement chez le *Taxus baccata*, on observe que chez les plus jeunes la membrane des cellules contiguës est commune. Un peu plus tard, cette membrane commune se distend et s'épaissit : puis une division apparaît, la séparation en deux membranes est faite. Mais le phénomène ne s'arrête pas là. Entre les deux membranes adjacentes, une nouvelle matière s'organise et finit par entourer chaque cellule, c'est la matière intercellulaire. Or dans l'un et l'autre cas, il ne peut être question de dépôts. Evidemment il y a d'abord dédoublement d'une membrane commune, puis en second lieu sécrétion d'une seconde matière par ces membranes dédoublées. Cette différence d'origine est d'ailleurs établie par l'observation de la densité : deux membranes provenant par dédoublement d'une membrane primitive unique doivent offrir une densité identique. Toute membrane sécrétée est moins dense, au contraire, que la membrane sécrétante. Mais qu'il y ait dédoublement ou sécrétion, le fait principal que nous voulons mettre en relief c'est le travail d'organisation propre à la membrane cellulaire. Dans ces derniers exemples, l'énergie productrice a pour résultats des formations secondaires externes. Dans les premiers, les formations secondaires étaient internes. Il ne faut pas croire cependant que les spiricules et les anneaux appartiennent toujours à cette dernière catégorie. Les cellules de certaines

orchidées offrent des éléments hélicoïdes nés à l'extérieur, soit dans l'épaisseur de la membrane commune si les cellules sont jeunes, soit au sein de la matière sécrétée entre les deux membranes voisines.

Il peut se développer à la fois dans les tissus cellulaires des formations secondaires externes et des formations secondaires internes : en d'autres termes, la même force de sécrétion qui a produit extérieurement de la matière intercellulaire, peut à l'intérieur déterminer l'apparition d'une seconde couche membraneuse. Que cette couche soit réellement sécrétée et non déposée, c'est ce dont on peut se convaincre lorsqu'on la voit accompagnée d'éléments spiraux ou annulaires nés par le mode précédemment décrit. A côté de ces cellules où les spires et les anneaux sont développés, on en découvre qui ne présentent que des rudiments de spiricules et de formations annelées, mais où la nouvelle couche interne se montre avec une netteté parfaite. Chez d'autres, la membrane produite de la sécrétion existe seule ; mais il est impossible à qui a suivi les passages successifs de contester son origine commune. Cette membrane secondaire interne peut sécréter à son tour une membrane tertiaire : mais la nouvelle sécrétion, au lieu de s'effectuer à la surface interne de la membrane secondaire se produit à l'extérieur, en sorte que la troisième couche se trouve intercallée entre cette dernière et la membrane primaire. En résumé, sous son complet développement, la cellule se trouverait munie de trois enveloppes, l'une primaire qui en sécréterait une secondaire interne : de celle-ci naîtrait par sécrétion une membrane tertiaire placée entre les deux. Enfin, la membrane primaire sécréterait à l'extérieur une matière intercellulaire.

Nous n'avons point jusqu'à présent parlé des simples ponctuations : il est temps de les examiner. Correspondent-elles à une perforation véritable, ou simplement à une épaisseur plus faible de la membrane ? La petitesse des ponctuations, nous empêche d'employer pour résoudre cette question la réaction produite par la teinture d'iode. Mais si dans certains cas, la délicatesse des membranes cellulaires est un obstacle sérieux à l'observation, il en est d'autres où il n'est pas possible de se refuser à l'évidence des faits. Considérons par exemple les cellules à membranes épaisses et multiples qui constituent le parenchyme de

certaines fruits, et spécialement de quelques espèces de poires. Sans aucune préparation, ces cellules offrent une petite cavité intérieure, remplie presque entièrement par un gros nucléus de forme polyédrique. L'enveloppe membraneuse paraît composée de quatre ou cinq couches assez épaisses, et la surface extérieure est semée de ponctuations qui correspondent à des canalicules traversant l'épaisseur des couches et disposées en rayons autour du centre organique de la cellule. Si l'on additionne d'acide sulfurique l'eau avec laquelle on a humecté ces cellules, l'action énergique du réactif distend les membranes de cellulose; le volume de la cellule s'accroît, et la substance ramollie s'étale en révélant d'une manière plus précise les détails de sa configuration. En cet état on voit la masse des couches constituer une série de bourrelets épais faisant une forte saillie à l'intérieur et séparés les uns des autres par des canaux qui s'avancent jusqu'à la membrane externe sans la pénétrer. Cette dernière reste intacte, mais à chacun des points où aboutit un canal, la faible épaisseur de l'enveloppe se trahit par une apparence ponctuée. Il n'y a pas là perforation. Cet exemple peut servir à expliquer une foule d'autres apparences analogues.

Mais à côté de ces exemples, il en est un où l'on ne peut nier l'existence d'une ouverture véritable. Sans parler des utricules polliniques, où la présence de pores véritables ne saurait être révoquée en doute, nous pourrions rappeler certains faits cités plus haut, et où, grâce à la réaction de la teinture iodée, il était possible de discerner les places où la membrane subsistait encore, et celle où elle faisait défaut. Nous préférons toutefois indiquer un mode remarquable de perforation dont M. Trécul a suivi les phases avec sa perspicacité habituelle. On sait que les cellules ligneuses des conifères ont une structure très-caractéristique, et que sous leur forme la plus parfaite, elles communiquent les unes avec les autres par des ouvertures entourées d'une aréole distincte. Si l'on observe deux cellules contiguës à l'état jeune, on remarque ainsi qu'il a été déjà expliqué, qu'elles possèdent à l'origine une membrane commune. Peu à peu cette membrane s'épaissit, et alors on voit naître en certains points de son épaisseur une espèce de vésicule remplie d'une substance gazeiforme. A partir de ce moment la membrane ne croît pas en épaisseur aux points correspondants à ces vésicules.

Partout ailleurs, son développement interne continue, et elle finit par se dédoubler. Toutefois ce dédoublement s'arrête à une très-petite distance des vides vésiculaires, en sorte que la membrane d'une cellule paraît être en continuité avec celle de la cellule voisine. Lorsque ce dédoublement est opéré, la faible pellicule qui séparait les vésicules des cavités cellulaires a disparu, et un petit canal fait communiquer les deux cellules contiguës. En même temps que nous voyons ici apparaître une véritable perforation, nous y découvrons une nouvelle preuve de cette force organisatrice qui réside dans les membranes elles-mêmes, et qui leur permet d'être le siège de modifications essentielles. Telle est la conséquence rigoureuse à laquelle nous conduit l'examen des faits énoncés dans ce chapitre. Les enveloppes cellulaires ne sont pas des récipients inertes uniquement destinés à renfermer les éléments de la vie cellulaire. Elles concourent activement à l'évolution générale des tissus, et s'il faut reconnaître qu'elles empruntent probablement à leur contenu les principes immédiats qu'elles s'assimilent, leur rôle n'en est pas moins très-réel et très-varié. Indépendamment des formes multiples qu'elle présentent, elles constituent des organismes compliqués, tels que les vaisseaux spirifères, annulaires, réticulés ; les cellules à spires, à anneaux, à ponctuation, etc. Or, en considérant avec quelle régularité constante ces formations diverses, apparaissent au sein des tissus végétaux, on ne peut y méconnaître les effets d'une loi aussi rigoureuse que générale. L'énergie vitale agit avec une intensité égale au centre de la cellule et à sa circonférence. Tant que le but de la nature n'est pas atteint, elle exerce sans relâche son activité créatrice. Nous avons essayé de retracer les phases principales des phénomènes au sein des cellules, tels que les travaux les plus récents nous les faisaient connaître. En des questions si complexes, les lacunes sont nombreuses et les hésitations permises. Qu'il nous suffise d'avoir signalé quelques points litigieux et interprété quelques faits. Une analyse aussi persévérante que sérieuse, peut seule dissiper tous les doutes en écartant les hypothèses hasardées, et asseoir une théorie définitive sur le contrôle impartial de l'expérience.





La Société Linnéenne publie un ou plusieurs volumes par année. Le nombre des feuilles d'impression de chaque volume est subordonné aux matières à publier et par conséquent variable. Des planches ou des figures accompagnent le texte, toutes les fois que cela est nécessaire.

Le prix du volume est fixé :

Pour la France.	30 fr.
Pour l'étranger.	32 fr.

Les auteurs ou les éditeurs de livres français ou étrangers, ayant rapport aux sciences naturelles, peuvent faire annoncer, dans ces Annales leurs publications, moyennant l'envoi d'un volume.

Toutes les demandes ou envois doivent être adressés *franc de port*, au Président de la Société.





